



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753094 9

Presented by

John Bigelow

to the
Century Association

*DM

~~1/2~~ 1/2 P. CURIE

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

OCTOBRE. 1727.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descente
du Pont-Neuf, au coin de la rue de
Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi,

acheté à Paris le 13. juillet 1727. ch. 46 -

LADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisse, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement; n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ *AU* *ROY.*
OCTOBRE. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LES VENDANGES
DE MONGERON.
CANTATE.

A M^{lle} de Beauregard.



Ar ton retour charmant, délicieuse
Automne ,

Viens combler les plaisirs qui re-
gnent dans ces lieux ;

Pourroit-on ne pas voir & Bachus & Pomone,

Où l'Amour réunit les plus aimables Dieux ?

A ij Déja

Déjà pour plaire à ces Nymphes chéries,
 Dont le regard embellit ces Cantons,
 Dans nos riantes Prairies
 La Déesse des Fleurs a prodigué ses dons.



Cerès ensuite favorable
 Aux vœux pressants du Laboureur,
 Du plus infatiable
 Par une ample moisson a satisfait l'ardeur.



Voudrois-tu, Dieu du Vin, nous être moins
 utile ?
 Et que pour tes joyeux Buveurs,
 Notre Vigne stérile
 Devint une source de pleurs ?



Mais non, déjà nos vœux excitent sa tendresse,
 Amis, faisons élargir nos Caveaux,
 A rassembler ses Tonneaux,
 Le Vigneron ardent s'empresse.



Du Vendangeur actif sous les coups redoublez,
 On voit tomber la Grappe mûre,
 Et

OCTOBRE. 1727. 2155

Et la Serpente aux Seps sous leur poids accablez ,

Enlever leur parure.



La Cuve se remplit de ce fruit précieux ;

Un Athlete nerveux l'y reçoit & le foule :

De toutes parts le Nectar coule ,

Et l'on croit être à la table des Dieux.



A cette aimable Fête ,

Avec les Jeux l'Amour se prête ;

Bacchus veut bien que de beaux yeux

Y fassent dans les cœurs naître une ardeur secrète :

Le plaisir sçait unir ce jus délicieux

Et le charme vainqueur d'une flamme discrète.



Des Ris & des Amours ,

Pour faire aux Vendangeurs un peu reprendre haleine ,

La troupe ici ramene

Du plus bel âge les beaux jours.



Livrons-nous à l'Amour , si , quand un cœur soupire ,

A iij 11

2156 MERCURE DE FRANCE.

Il languit, il est agité ;
C'est un agréable martire
Qui le conduit à la félicité.



Lorsque sous l'amoureux empire
Un tendre cœur soupire,
Il en sent plus le charme d'être heureux.
L'Amour veut quelquefois éprouver des al-
larmes ;
Les fers d'une Beauté qui rend d'abord les ar-
mes ,
Pesent bien-tôt même au plus amoureux.

Musette.

Dans cette aimable retraite ,
Chaque Berger d'alentour ,
A sa Bergere discrète ,
Sans cesse parle d'amour ;
Assis sur la tendre herbe ,
Au doux son de sa Musette ,
Il explique son ardeur ;
Et quelquefois un jeune cœur
Est le prix d'une Chançonnette.



Jouissez des plaisirs parfaits ,

Qui

Qui pour les tendres cœurs sont faits.

Vivez , charmans Bergers , dans la douce
esperance

De posséder bien-tôt l'objet de votre amour ;

Ne vous rebutez pas , ce jour , cet heureux jour

Peut-être de vos soins fera la récompense.



Charmantes Nymphes de ces lieux ,

C'est à votre accueil gracieux

Que nous devons l'exil de la sombre tristesse ;

Ah ! qu'elle porte ailleurs souci , larmes ,
sourir ;

Qu'à célébrer ce jour chacun de nous s'em-
presse ,

La grande affaire est le plaisir.



Quand vous venez sous cet ombrage

Entendre des Oyseaux le chant dans ce bocage ;

Si , curieuses , vous cherchez

Ce que veut dire leur ramage ,

L'Amour me le dicte , écoutez ,

Voici le sens de leur langage :

Les Conquêtes qu'à l'Amour ,

A iiii Belles

2158 MERCURE DE FRANCE.

Belles, vos yeux font chaque jour ,
Déroberent à Cypris sa plus brillante gloire ,
Et f es jaloux appas ,
Ne gagnent plus de victoire
Que celle que vous n'enviez pas.



L'Echo le repete fans cesse ,
Les Dieux l'éprouvent dans ce jour ;
Enchantez dans ce beau séjour ,
Aucun n'en veut quitter l'Hôtesse ;
Eh ! le Palais le plus riant
Fut-il jamais aussi charmant ,
Que les lieux où l'on voit l'objet de sa tendresse



Amis , aux jeunes Beutez ,
A qui nous devons tous une Fête si belle ;
Offrons une ardeur éternelle ;
C'est en portant leurs fers chers & redoutez ;
Que nous devons exprimer notre zele,
Pour notre hommage audacieux ,
Ne craignons point leur colere ,
Elles enchaînent jusqu'aux Dieux
Eh! pourquoi nous punir d'un crime necessaire?

Par J. D. V ..

REFLE.



*REFLEXIONS sur le nouveau Système
de M. Maigret , touchant la disposi-
tion des Rames dans les Galeres des
Anciens.*

Rien ne fait mieux connoître les absurditez étranges , auxquelles s'exposent trop ordinairement les Sçavans les plus celebres , lorsqu'ils entreprennent de traiter à leur maniere certains sujets qui exigent des connoissances experimentales , qu'ils n'ont. pû acquerir dans le Cabinet , & dont l'accord avec la sublimité de leur Theorie est toujours très-difficile, & souvent même absolument impossible. Rien , dis-je , ne fait mieux connoître ces absurditez , que le grand nombre des Systêmes qui ont paru depuis quelques années sur la disposition des Rames dans les Galeres des Anciens. Tel est celui que M. Maigret vient de faire publier sous son nom dans le Mercure de France aux mois d'Avril , Mai & Juin 1727. On trouve dans ce dernier Systême , comme dans tous les autres qui l'ont precedé , la confirmation de ce que j'avance , & l'on peut s'en servir à démontrer l'indispensable necessité d'un exercice , sans lequel

A v cette

cette matiere ne peut être bien entendue ; & dont le défaut ne produira jamais dans l'esprit de nos plus grands Géometres , que des idées fausses, absurdes, contradictoires , & souvent très-ridicules.

On a lû avec beaucoup de satisfaction le *Traité de la sureté & conservation des Etats , par le moyen des Fortereffes*. L'Auteur ne s'y dément pas ; on étoit déjà prévenu de son merite, aussi-bien que de sa grande capacité dans la profession qu'il exerce depuis long-temps , avec autant d'honneur que de distinction ; mais il permettra que l'on n'ait pas la même estime pour l'Ouvrage publié dans le *Mercur*. On ne s'arrêtera pas à relever plusieurs fautes dans l'emploi qu'il fait de certains termes , & diverses expressions extraordinaires qui ne s'accordent point avec l'usage pratiqué dans la Marine ; parce qu'apparemment il ne s'en picque pas , non plus que les autres speculatifs qui ont écrit avant lui sur cette matiere. On ne fera attention qu'aux pensées de l'Auteur.

Cet habile & judicieux Ingenieur avouë de bonne foi , que la curiosité seule l'a d'abord engagé à rechercher la possibilité de la disposition des Rames élevées l'une au-dessus de l'autre dans les Galeres des Anciens ; & qu'après y avoir travaillé

vaille assez long-temps, les difficultez le rebuterent ; il la laissa , & l'ayant reprise quelques années après , il y trouva les mêmes obstacles ; enfin après l'avoir quittée & reprise plusieurs fois , il reconnut, dit-il , *qu'on peut veritablement avec le secours de la Méchanique, mettre plusieurs rangs de Rames les uns au-dessus des autres , sans qu'elles s'embarassent dans leur mouvement, sans donner une hauteur & largeur extraordinaire au Bâtiment, & sans qu'il soit besoin de plus d'un homme à chaque Rame pour la manier.*

De tous ces articles , les gens du métier ne conviennent que du premier , parce qu'ils connoissent avec évidence , que les autres ne peuvent s'accorder avec la pratique. Ils reconnoissent dans la figure , qui accompagne le discours de l'Auteur , la possibilité apparente de cette nouvelle disposition des Rames ; n'auroit-il pas été bon d'ajouter aussi quelque figure particuliere pour la construction du corps du Bâtiment , au lieu de le supposer capable de recevoir un tel arrangement , que les Constructeurs nient pouvoir s'accorder en aucune maniere avec le Gabary qui convient essentiellement au corps d'une Galere ? Les Experts dans la Navigation des Galeres , ne sçauroient convenir de tous les autres articles.

A vj Ils

Ils sont en particulier très-persuadez qu'un seul homme ne pourroit donner aucun mouvement pour la *Vogue*, non seulement aux Rames les plus élevées, mais encore à la plus basse; ils soutiennent aussi que malgré la sujettion surprenante que l'on prétend donner respectivement aux parties intérieures des Rames d'un même corps, leur parallélisme, pendant l'action de la *vogue* ne se maintiendra pas toujours jusques aux extrémités des Pales, comme il pourroit arriver, si ces Rames étoient aussi roides que des barres de fer de même grosseur qu'elles; ce qui seroit le comble de l'absurdité, & par conséquent il est bien des cas où la précaution de cet assujettissement, d'ailleurs très-dangereux, pour des raisons qu'on ne peut bien faire entendre qu'à des gens de pratique, n'empêcheroit pas que les *Palas* ne pussent s'embarasser contre ce que l'on prétend dans le nouveau Système.

Il y a plus de cent ans que Barthélemi Crescentius, Ingenieur Romain, avoit imaginé un parallélisme pour donner de chaque côté un mouvement uniforme & réglé à toutes les Rames d'une Galere de Poupe à Prouë, par le secours d'une rouë qu'un seul homme faisoit mouvoir. Mais cet assujettissement des Rames, quoique
com-

commode , fut très-inutile quand on voulut le mettre en pratique sur une Galere , où l'on vit aussi-tôt qu'il ne pouvoit convenir aux divers mouvemens des Rames , bien qu'elles fussent placées sur une même ligne , seule disposition qui leur convient.

Les gens de la Profession disent encore que la hauteur des Rames dans le nouveau Systême , est un obstacle invincible à leur mouvement , malgré la perfection prétendue plus grande de leur Equilibre. En un mot , ils jugent avec certitude , qu'on ne peut retirer de cette nouvelle disposition des rames , aucun des services qui conviennent à leurs variables & divers mouvemens ; qu'elle seroit très-nuisible à leur maniement , à la vitesse d'une Galere , & à sa navigation.

Il n'est pas surprenant qu'un Ingenieur , qui convient lui-même *n'avoir aucune théorie , ni pratique du Sujet* , n'ait point connu l'erreur de ce qu'il suppose d'abord être comme autant de principes qui lui paroissent évidens. S'il eût joint au talent qu'il montre avoir pour la Méchanique , quinze jours d'expérience sur un chantier de construction , & autant de navigation sur une Galere , il auroit pû comprendre par lui-même les défauts de son nouveau Systême , & il se seroit épargné bien du travail , ayant reconnu , qu'avec une disposition

position de Rames, conforme à la sienne ; une Galere n'auroit pas , à beaucoup près , tant de vîtesse que celle où les Rames sont disposées sur une seule ligne & dans la situation où nous les mettons aujourd'hui.

Cette seule experience lui auroit encore démontré que la vîtesse du Bâtiment roule moins sur le nombre des Rames , élevées l'une au-dessus de l'autre , que sur leur exacte proportion , sur leur inclinaison , sur leur déterminée élévation au-dessus de la surface de l'eau , aussi bien que sur la force , sur l'adresse & sur le nombre des Rameurs mis à chaque Rame , d'où il auroit conclu , que l'augmentation des Rames élevées l'une au-dessus de l'autre , ne sçauroit augmenter la force de chaque Rame en particulier , qui consiste uniquement dans la précise execution de ce que je viens de dire.

Je ne m'arrête pas à examiner en détail tous les inconveniens de ce nouveau Système ; j'ai éprouvé plus d'une fois , qu'il est impossible de persuader un Sçavant , prévenu de ses idées , lors même qu'elles sont entièrement contraires à l'experience , sans laquelle il n'est pas possible d'entrer dans plusieurs raisons des Constructeurs & des Officiers de Galeres. Je serois d'ailleurs obligé de repeter une grande partie de ce que j'ai dit dans mes Memoires Historiques

toriques & Critiques sur les divers ordres de Rames dans les Galeres des Anciens. Il seroit même nécessaire de donner tout entier celui que j'ai fait en particulier sur les Rames. Un grand nombre de Sçavans, qui les ont lûs sans prévention, sont tous convenus que par mon hypothese on explique avec beaucoup de clarté & de solidité, tout ce que les Anciens ont écrit des *Trirèmes*, & que mon explication est naturelle & facile à executer.

Je communiquerois volontiers ces Mémoires à M. Maigret, si nous étions à portée. En attendant leur impression, à laquelle je ne suis pas encore disposé, je le prie de vouloir bien jeter les yeux sur une Lettre Critique qui paroîtra bien-tôt au sujet de trois nouveaux Systèmes publiés en 1722. dans les Mémoires de Trevoux, & de faire quelque attention aux instructions de pratique que contient cette Lettre Critique, sans se laisser prévenir par la vivacité, peut-être trop grande, de quelques expressions qui peuvent avoir échappé au soin que j'ai pris de les éviter, ou de les moderer autant qu'il m'a été possible.

Je le prie encore de considérer attentivement que la Rame d'une Galere est un instrument de bois flexible, & que cet instrument ne peut recevoir par le secours
d'au-

2166 MERCURE DE FRANCE.

d'aucune sorte de machine ou autres moyens de suggestion , les divers mouvemens qui conviennent aux usages des Rames ; il n'y a que l'homme qui puisse les executer immédiatement , parce qu'ils sont trop composez & trop variables. Il faut quelquefois changer leur situation avec beaucoup de diligence , hauffer les Rames , les baisser , les pousser en dehors , les retirer , les arrêter , les suspendre ; enfin , (s'il m'est permis d'user ici des termes de l'Art) les *fourneler* , les *palper* , & les *coniller* , &c. plus ou moins , selon les divers besoins , par rapport à divers mouvemens intérieurs ou extérieurs , sur tous ceux que produisent les vagues de la Mer , ou la force du vent , & enfin par rapport à une infinité d'autres circonstances qui ne permettent pas qu'on puisse leur donner une disposition fixe , ni les remuer avec aucune sorte de machine , dont le mouvement réglé & uniforme ne peut leur convenir.

Rien ne démontre mieux cette vérité que l'essai qui fut fait il y a quelques années des Rames tournantes de M. du Quet , que bien des gens prirent pour des aîles d'un moulin de rivière. L'épreuve qu'on eut ordre d'en faire sur nos Galeres coûta beaucoup plus que ne couteroit sur le Canal de Versailles , celle des nou-
velles

velles idées de M. Maigret ; mais la plus haute estime que plusieurs Sçavans , sans pratique , avoient conçu des Rames tournantes , ne les empêcha pas d'échouer , comme nous l'avions prévu ; cependant ce mauvais succès ne peut désabuser l'Auteur , ni le convaincre de l'inutilité de son invention ; il en poursuivit l'approbation en forme , qui lui fut enfin accordée par la célèbre Academie Royale des Sciences. Cette approbation prouve, sans doute , qu'il y avoit du genie & de la Méchanique dans la nouvelle Découverte ; mais elle ne doit pas empêcher de croire , que l'usage sur les Galeres n'en pouvoit être que très pernicieux, ainsi que je pense l'avoir démontré suffisamment dans un Mémoire qui contient les Descriptions, Définitions, Proportions & Manœuvres des Rames d'une Galere avec leurs divers usages.

Pour revenir à M. Maigret ; je consens avec lui qu'on soit redevable à d'excellens Méchaniciens de l'invention & de la perfection de plusieurs instrumens & outils dans les Arts ; c'est un objet qui leur est propre , & qui n'est pas indigne de leur application ; mais ni eux , ni les plus grands Géometres , qui sans avoir aucune connoissance-pratique de la Construction , de la Navigation & des manœuvres d'une Galere , ont entrepris d'écrire sur les

les *Triremes* ; non plus que certains autres Sçavans , qui depuis peu ont imaginé de construire des Bâtimens de Mer par leurs regles Mathématiques , fondées sur quelques proprieté des triangles rectangles ; aucun , dis-je , de tous ces grands Hommes n'a pû réussir. Il est d'ailleurs certain que ces illustres en théorie, tant parmi les Anciens que parmi les Modernes , n'ont eu jusqu'à présent aucune part à la construction des Galeres en particulier ; ce sont des gens grossiers & des Charpentiers de bon sens , qui , sans le secours de ces connoissances abstraites , ont inventé les premiers Bâtimens. Parmi ces Ouvriers il s'est formé des Constructeurs qui les ont perfectionnez peu à peu , & de siecle en siecle par la seule pratique.

Il ne faut donc pas être surpris si , sans elle , tous les Sçavans qui ont entrepris d'écrire sur la construction des Galeres anciennes & modernes , n'ont eu sur ce sujet que des idées peu exactes ; leurs lumieres , bien loin de les faire penetrer dans l'Antiquité la plus reculée , comme ils ont osé se le promettre , n'ont pû les éclairer sur ce qui se fait sous leurs yeux.

Convenons encore une fois avec M. Maigret , que la connoissance des effets de tous les outils , instrumens & machines appartiennent à la Mechanique ; mais
avant

avant que de connoître ces outils & leurs effets , ne faut-il pas que le Méchanicien s'applique à connoître l'art auquel ils sont propres : les Rames des Galeres, que cet Ingenieur appelle des machines , sont de veritables Outils entre les mains des Rameurs ; il auroit dû, *avant que d'entreprendre de leur trouver une disposition où elles puissent faire les plus grands effets possibles* , s'instruire de leurs proportions , de leurs divers mouvemens , & de leurs usages.

Les sçavans Méchaniciens qui ont voulu perfectionner les Arts , aussi-bien que les grands Genies qui ont voulu en avoir une connoissance au - dessus de celle du commun , ne se sont pas bornez à faire des réflexions oisives ; ils ont observé de près les ouvrages & les Ouvriers ; plusieurs ont mis eux-mêmes la main à l'œuvre , & se sont faits volontairement Artisans , pour être plus en état de tout remarquer , tant il est vrai qu'ils étoient persuadez de la necessité de joindre la pratique à la théorie. C'est ainsi qu'autrefois le Grand Archimede , le subtil Heron , surnommé le Méchanicien, Cardan & tant d'autres n'ont proposé les Machines surprenantes , qui leur ont fait tant d'honneur dans leurs siècles , qu'après avoir travaillé manuellement eux-mêmes à la plu-

2170 MERCURE DE FRANCE.

plupart de ces choses. C'est par cette raison que l'on a vu de nos jours les Huguenots, les Descartes, les Rohaults & autres si excellens Physiciens, aller de boutique en boutique, se familiariser avec les Ouvriers de divers métiers, raisonner avec eux, les questionner sur les operations qu'ils leur voyoient faire, & s'essayer eux-mêmes à les imiter.

Le sçavant & ingenieux M. de Reaumur auroit-il trouvé des secrets de pratique inconnus jusqu'à lui, quoiqu'infiniment utiles, s'il s'en étoit tenu à la seule méditation? S'il a fait les heureuses découvertes de la fusion du fer plus parfaite que celle d'aucun autre métal, contre le préjugé universel des Physiciens, s'il a sçu nous donner le moyen de le convertir en acier le plus fin, de le rendre susceptible des moulures les plus délicates, de le verniser à toute épreuve, &c. n'est-ce pas après de longs travaux, qui l'ont mis en état de faire concourir la pratique avec la théorie? Ce Membre illustre de l'Académie des Sciences a employé plusieurs années à visiter soigneusement & avec attention les Mines, les Fonderies & les principales Forges du Royaume; il a fondu lui-même, il a forgé, & il ne s'est refusé à aucune des operations les plus pénibles, lorsqu'il a jugé nécessaire de les exercer,

exercer , pour le mettre en habile homme au fait de ce qu'il cherchoit. Par ces moyens il a acquis la connoissance théorie-pratique , qui l'elevé si fort au-dessus des Scavans ordinaires , qui ne triomphent que par la théorie , & des simples Ouvriers qui n'ont qu'une routine sans théorie. On ne peut pas douter qu'une semblable application d'un tel Academicien à acquérir la connoissance-pratique de la construction & navigation des Galeres , ne les mit en état de porter l'art de les construire au plus haut point de sa perfection , à laquelle la seule théorie ne parviendra jamais.

Si les Allemands & les Anglois sont si inventifs en fait de machines , n'est-ce pas , parce que les plus beaux esprits , & même les personnes les plus distinguées de ces deux Nations ne dédaignent pas de faire apprentissage des Arts & Métiers où leur inclination les porte le plus , pour occuper une partie du temps de leur jeunesse ! On a vû depuis peu un des plus puissans Monarques du Nord * entreprendre de longs & pénibles voyages pour s'instruire de plusieurs choses par sa propre experience. On l'a vû prendre *incognito* , sous des noms convenables , la place & les fonctions de ses propres Am-

* Le feu Czar.

bassadeurs

bailladeurs dans les Cours Etrangères. On l'a vû en Hollande, se mêler secrettement parmi les Ouvriers les plus vils, & prendre lui-même la hache pour travailler avec eux sur les chantiers de construction. Enfin on sçait qu'il a voulu passer par tous les degrez des fonctions Militaires, & particulièrement celles de la Marine; ayant commandé sur ses flotes comme simple Capitaine, avant que d'y commander en Roi; le tout parce qu'il étoit convaincu qu'il ne faut pas moins que ces divers exercices de pratique pour ne pas se laisser éblouir aux lumieres trop souvent fausses de la simple Theorie, & qu'il vouloit connoître suffisamment par soi-même les choses qu'il jugeoit les plus importantes à sa gloire & au bien de ses Etats.

Si M. Maigret eût suivi de tels exemples, je suis persuadé qu'il auroit supprimé tout son nouveau Systême, que les Constructeurs & les Marins ne condamnent unanimement, que parce que la pratique leur fait connoître que l'exécution en est impraticable & absolument contraire aux fins que l'on doit se proposer dans la construction d'une Galere. En un mot, sans faire aucune attention à l'inventeur, ils rejettent & condamnent absolument l'invention.

Le

Le pernicieux effet du défaut de pratique est encore assez bien prouvé par les objections que M. Maigret se fait dans la dernière partie de son nouveau Système; comment peut-on sans avoir aucune connoissance-pratique de la construction des Galeres, de leurs manœuvres, des divers mouvemens qu'il faut donner à leurs Rames, dans la diversité de tous les cas en particulier, & enfin de leur navigation en general, comment-peut-on connoître ce qui leur est propre ou nuisible? Je ne m'arrête qu'à la première de ces objections, & celle qu'il dit qu'on fait ordinairement sur toutes les nouvelles découvertes. *Bien des choses*, dit-il, *paroissent bonnes en théorie, que l'expérience fait voir être très-mauvaises dans la pratique.* Cette objection toute équivoque qu'elle est, parce qu'elle semble renfermer quelque connoissance de l'art en celui qui la propose, convient très-bien au nouveau Système & le détruit entierement. La pratique seule des gens du métier leur en fait, sans épreuve, connoître tous les défauts que M. Maigret ne comprendra jamais sans elle, il a certainement besoin d'en faire des épreuves, pour se désabuser; mais ce n'est pas sur le Canal de Versailles qu'il les faut faire; la dépense n'en seroit pas fort grande, j'en conviens, mais elle seroit

seroit très-inutile ; c'est sur Mer qu'il faudroit faire ces épreuves , c'est-là qu'il faut voir une Galere construite selon la nouvelle disposition des Rames de M. Maigret accompagnée d'une Galere ordinaire pour comparer ensemble , non seulement le plus de vîtesse de l'une à l'autre , mais encore toutes les manœuvres des Rames.

L'équilibre dont l'Ingenieur yante tant la perfection dans la disposition des Rames de son Systême , n'est dans cette circonstance qu'un terme propre à éblouir les Géometres , & les Sçavans qui n'ont point de pratique ; mais les constructeurs des Galeres & les gens du métier ne s'arrêtent pas à ce seul équilibre , quoiqu'ils soient parvenus à mettre les Rames sur nos Galeres dans celui qui leur est plus convenable. Ils font attention aux mouvemens divers , variables & entierement opposez les uns aux autres , qu'ils ne croient pas pouvoir être executez avec aucune sorte de machine, ou autre moyen de contrainte , ils sont persuadez que ce n'est que par l'adresse & par la force des hommes qu'on peut y parvenir ; c'est uniquement sur leur moyenne grandeur & sur les proportions des Rames qu'ils doivent manier , que la construction d'une Galere est fondée.

M. Mai-

OCTOBRE. 1727. 2175

M. Maigret qui n'a pû penser à ce principe essentiel , & qui , suivant toutes les apparences , n'a jamais vû une Galere armée , avance sans fondement que les Constructeurs & les Officiers pourront trouver par le moyen de son Systême celui de perfectionner les Rames de nos Galeres , *en leur donnant un plus parfait équilibre* , & soulager la vogue *en évitant tout leur frottement*. En verité , les yeux d'un Speculatif sont souvent bien autres que ceux d'un homme de pratique. Si M. Maigret ne pouvant voir les choses par lui-même , s'étoit avisé de consulter le moindre *Come* de Galere , il auroit appris que nos Rames sont dans un si parfait équilibre , qu'on ne les reçoit des *Remolas* , que sous la condition qu'étant posées horizontalement sur l'Apostis, & attachez au Scaume , on puisse sans aucune peine , & en les touchant seulement avec le pouce , les faire balancer à volonté : ce qui prouve le plus parfait équilibre que l'on puisse souhaiter.

M. Maigret , faute de connoître les proportions d'une Rame, ne conviendra peut-être de cette démonstration qu'après en avoir vû faire l'experience, & après avoir fait attention à la longueur & au poids d'une Rame. Cependant , s'il eût été instruit de ces dernieres circonstances, il au-

B roit

roit compris qu'un seul homme ne sçau-
roit manier un instrument du poids de
deux quintaux soixante-dix livres , poids
de marc , quoiqu'il le fasse balancer , sans
peine sur son appui , en le touchant seu-
lement avec le pouce.

Que M. Maigret ne s'allarme donc pas
davantage sur le défaut d'équilibre qu'il
imagine dans nos Rames, pour ne les avoir
pas vûës. C'est un lieu commun de Mé-
chanique qu'il peut réserver pour d'autres
occasions , aussi-bien que la bonne inten-
tion qu'il a de diminuer leur frottement.
En attendant qu'il soit à portée de s'en
convaincre par experience , on peut l'as-
surer que ce frottement est si peu de chose
dans l'action de la *vogue*, que nos Analy-
tes modernes ne manqueroient pas de
l'enroller parmi les *infinitement petits* , dans
la comparaison qu'ils en feroient avec les
forces des puissances qui agissent l'une
contre l'autre aux deux extrémités de la
Rame ; c'est-à-dire , que ce frottement
qu'il est permis à un Theoricien de con-
siderer , autant qu'il juge en avoir besoin
pour les operations de son calcul , s'éva-
nouit & disparoît tellement pendant la
vogue , que l'on peut , après tout calcul
achevé, l'effacer absolument comme nul,
ou de nulle consequence dans la pratique.

A Marseille, le 28. Août 1727.

DE BARRAS DE LA PENNE,

OCTOBRE. 1727. 2177

※※:※※※※※※※※※※※※:※※

A U X A U T E U R S
DU M E R C U R E.

JE n'irai pas chercher un long début,
Messieurs, je n'ai que deux mots à
vous dire:

Approuvez-vous cet essai de ma Lire
Peut-il, à votre avis, éviter le rebut?

Placez-le dans votre Mercure.

Le ferez-vous? ouï, j'ai la vanité

D'en concevoir l'heureux augure.

Heureux, si par une route si sûre,

Mon nom pouvoit passer à la Posterité.

Je suis, Messieurs, &c.

De Dijon, ce 27. Juillet 1727.

※※※※※※※※※※※※※※※※※※

O D E.

A Messieurs de l'Académie Française.

VOus, qui des filles de Mémoire
Recompensez les Nourissons,

Souffrez qu'aujourd'hui votre gloire

Bij Soit

2178 MERCURE DE FRANCE.

Soit le sujet de mes Chançons.

Jeune , sans guide & sans lumière ,

Je n'ose entrer dans la carrière (a)

Que vous ouvrez aux beaux Esprits :

Non , je n'aspire qu'à vous plaire ,

Et pour moi ce digne salaire

Est le plus grand de tous les prix.

C'est peu du zèle qui m'inspire

Pour chanter les Hommes fameux ,

Apollon , prête-moi ta Lire

Dont tu fis présent à l'un (b) d'eux ,

Seconde , chauffe mon yvresse ,

Ta propre gloire t'intéresse

A prendre part à mes Concerts :

Oùï , mon hommage est légitime ,

Mais il passeroit pour un crime ,

Si tu ne me dictois ces vers.

Que vois-je ? sçavante Assemblée ,

Pourquoi versez-vous tant de pleurs ?

Ma Muse sans être troublée ,

(a) Les Prix de l'Académie doivent être distribués cette année.

(b) M. Houdart de la Mothe.

Ne

Ne peut apprendre vos douleurs.
Vous regrettez cet homme illustre (a)
Qui soutînt si long-temps le lustre
Du rang qu'il vous laisse aujourd'hui ;
Mais sa place à BOUNIER offerte.
Répare dignement la perte
Que vous venez de faire en lui.

Pourquoi , Déesse impitoyable ,
Faut-il pour conserver ses jours ,
Que contre ta faux redoutable
Le Sçavant n'ait aucun recours ?
Dès que sa science profonde
L'a rendu nécessaire au Monde :
Cruelle ! tu le fais perir :
Tel Malezien vient de paroître ;
Helas ! Devoit-il jamais naître ?
Puisqu'un jour il devoit mourir.

Vains regrets ! inutiles plaintes !
A quoi bon accuser le sort ?
Tout est sujet à ses atteintes ;

(a) *M. de Malezien, Chancelier de Dombes, mort le 5. May 1727.*

B iij Et

Et rien n'est exempt de la Mort.

Que dis-je ? votre Académie

Toujours de la Parque ennemie

Brave les plus funestes traits :

L'un meurt , un autre le remplace ,

Ainsi le corps change de face ,

Et ne sçauroit périr jamais.

Tout est changé , quelle allegresse

Vient de s'élever parmi vous !

BOUHIER paroît , chacun s'empresse

A remplir ses vœux les plus doux ;

Si jusqu'en votre Sanctuaire

J'ose mettre un pied téméraire ,

Ce que la France a de plus grand

A mes regards ne s'y presente ,

Que pour répondre à votre attente

Par la justice qu'on lui rend.

Vains honneurs , Dignité , Naissance ,

Cessez de vous en prévaloir ;

Ce n'est pas vous qu'on récompense ,

C'est son Mérite & son sçavoir.

Il monte au rang le plus sublime ,

Et

Et c'est d'une voix unanime
 Qu'inspire la seule équité :
 Qui dois-je louer davantage ?
 Ou ceux qui font un choix si sage ,
 Ou celui qui l'a mérité.

Doctes Habitans du Parnasse ,
 L'Honneur de l'Empire François ,
 Ce n'est plus le Dieu de la Thrace
 Qui vous fait chanter ses exploits.
 Un Roi juste , un Roi pacifique ,
 Est maintenant l'objet unique
 De vos plus sublimes concerts :
 Son bras est Maître du Tonnerre ;
 Mais à qui feroit-il la guerre ?
 Lui que chérit tout l'Univers.

Livrée aux plus rudes alarmes ,
 Sans ce jeune & sage Heros ,
 Bien-tôt toute l'Europe en armes ,
 Alloit voir troubler son repos :
 Elle implore son entremise ;
 Le Tage , le Rhin , la Tamise
 Remettent leurs droits en ses mains :

B iijj LOUIS

2182 MERCURE DE FRANCE.

LOUIS parle , l'ordre qu'il donne ,

Fait fuir la cruelle Bellone

Et maintient la paix des Humains ;

Déjà sensible à nos prières ,

Le Ciel vient d'exaucer ses vœux ;

Des faveurs les plus singulière

Il comble un Roi si vertueux.

Au sein d'une auguste Princesse

Il fait enfin de sa tendresse

Croître le précieux trésor :

(a) Bien-tôt nous l'allons voir paroître ,

Bien-tôt nous allons voir tenaître

Les temps heureux de l'Age d'Or.

Que pour chanter tant de merveilles ;

Votre choix est ingénieux !

BOUHIER est admis à vos veilles ;

Qui jamais le mérita mieux ?

(a) La fin de cette strophe est imitée de ces trois vers de la quatrième Egl. de Virgile , intitulée : *Pollio*.

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

Jam redit & virgo , redeunt Saturnia Regna :

Jam nova progenies calo demittitur alto.

Re-

Reprenez tous en main la Lire ,
 Oüi [je ne crains pas de le dire]
 Il sçaura bien vous imiter.
 Accourez , ô Sçavantes Fées !
 Inspirez ces nouveaux Orphées ;
 Je me tais pour les écouter.

Cette Piece a été envoyée à M. le Secrétaire perpetuel de l'Académie Française , le 13. Juillet 1727.

L'Abbé L E B L A N C.

*L E T T R E écrite de Venise le premier
 Avril 1727. sur l'invention d'une
 nouvelle Caleche.*

Trouvez bon , Monsieur , que j'interrompe le compte que j'ai commencé de vous rendre de mes Etudes , pour vous faire part d'une machine que j'ai inventée. C'est une Caleche qui va avant le Cheval. Je m'en sers avec un très-grand plaisir , & je me flatte que la description ne vous en déplaira pas.

Cette Caleche a quatre rouës qui tournent à l'ordinaire ; deux sur un essieu , deux sur un autre. L'essieu des deux rouës

By de

2184 MERCURE DE FRANCE.

de devant le tourne de tous côtez , afin que la Caleche se puisse diriger vers quelque endroit que ce soit à l'ordinaire.

Il y a cependant deux choses particulières à observer ; l'une , est le timon qui est d'un sens contraire à celui qu'on lui donne ordinairement ; puisqu'au lieu d'être en avant comme les autres, il est tourné de maniere , que quand je suis assis dans ma Caleche il vient entre mes mains , & il est accommodé en sorte que je puis par son moyen faire tourner l'essieu des roues de devant, selon toutes les directions ; d'où il s'ensuit que la Caleche étant poussée en avant , avec ce Timon , je puis aller où je veux avec tant de justesse , que je sçais rencontrer , ou éviter la moindre chose.

La seconde chose que ma Caleche a de singulier , ce sont deux morceaux de bois qui poussent en dehors comme sont les deux bras de la partie de derriere d'une litiere. Au milieu de ces deux morceaux de bois un brancar est placé ; le Cheval , comme celui de la Litierie , est au milieu des deux bras de derriere , avec cette difference que le Cheval de la Litierie porte , & celui de ma Caleche tire.

En effet on attache le Cheval à deux cordes ou traits qui tiennent à l'extrémité de ces deux brancars , comme dans les autres :

tres Caleches ; mais en tirant il la pousse devant lui, & ainsi le Cheval marche derrière la Caleche , & moi étant assis dedans , le timon en main , je le dirige où je veux.~

Les rênes que j'ai aussi en main , me servent à retenir le Cheval , quand je veux qu'il s'arrête , ou qu'il aille plus lentement ; c'est pourquoi étant attachées à la bride, à la maniere ordinaire, elles passent par un anneau accommodé sur le dos du cheval , & delà elles tournent & viennent au bras droit de la Chaise où elles sont attachées ; de sorte que tenant de la main gauche le timon , je dirige la Caleche avec beaucoup de facilité , & avec la droite, tirant les rênes , je retiens le Cheval.

- Si j'ai besoin de le faire aller plus vite , je me sers du fouet dans le sens contraire à celui dont on s'en sert dans les autres Caleches , & afin que le Cheval ne se tire en arriere lorsque je leve le fouet pour le frapper , je lui mets à l'œil droit un morceau de cuir qui l'empêche de le voir.

Voilà tout l'artifice pour ce qui regarde le mouvement. Quant à la forme , ma Caleche est à peu-près comme un char de triomphe ; elle est très-legere. On en voit le mouvement sans appercevoir la cause.

Bvj La

cée horizontalement dans les muscles ;
lisse & polie , comme si elle y fut entrée
le moment d'auparavant , & dont la tête
seule étoit enveloppée d'un peloton de
graisse , de la grosseur d'un pois. Cette
courte operation finie , la malade se sen-
tit très-soulagée , & trois jours après elle
fut parfaitement guérie. Avant que de
faire l'incision , le Chirurgien examina
bien la partie occupée par le corps étran-
ger , pour découvrir comment il y étoit
entré ; mais rien ne lui ayant désigné qu'il
se fut introduit par dehors , on s'en est
rapporté à la déclaration de la D^{lle} , qui
dit avoir avalé , il y a cinq ou six ans , une
éguille. Je vous fais ce détail comme té-
moin oculaire , muni d'un certificat de
M. Rivals , qui moins surpris de l'avan-
ture que les autres Spectateurs , nous as-
sura que plusieurs années auparavant , il
avoit à peu près de la même façon tiré
trois épingles du côté d'une Dame qui les
avoit avalées par accident.

*La Lettre écrite de Dreux & insérée dans
le Mercure du mois d'Août dernier ,
dans laquelle on paroît ou l'on feint d'i-
gnorer certains noms des lieux où crois-
sent les bons vins , &c. a donné lieu à
ces Triplets.*

2. **TRIOLETS**



TRIOLETS.

Messieurs les Habitans de Dreux ,
 Ma foi vous le prenez à gauche ,
 Vous n'entendez rien à nos jeux ,
 Messieurs les habitans de Dreux ;
 Vous ignorez les Vins heureux ,
 Pour l'aimable & fine débauche :
 Messieurs, &c.



Apprenez l'usage & le nom
 De ce qui fait la bonne chere ,
 De l'Asperge au gentil bouton ;
 Apprenez l'usage & le nom ;
 Truffe, Morille & Moufferon ,
 Font le potager de Cythere ;
 Apprenez, &c.



Le charmant petit Triolet
 Vous a paru chose nouvelle ;
 Vous ne sçavez pas comme on fait ,
 Le charmant petit Triolet ;

Votre

Votre grand-mere à grand Colet

Le croyoit une bagatelle :

Le charmant, &c.

*EXTRAIT de la Lettre écrite par
l'Auteur des Triolets, en les envoyant
au Mercure.*

COMME ces M^{rs} de Dreux paroissent fort dociles & demandent à être instruits, nous vous prions de leur communiquer cette petite leçon poétique, dont nous sommes redevables à un des vins qu'ils ont méconnu. Nous espérons que ces M^{rs} voudront bien nous instruire à leur tour. Nous sommes ici fort embarrassés sur l'origine du Proverbe : *A gauche, c'est le chemin de Dreux* ; nous comptons qu'ils feuilleteront leurs Archives pour nous tirer de l'ignorance où nous sommes. Nous nous flattons enfin de ne plus repeter sans connoissance de cause, un proverbe qui nous faisoit songer à Dreux, sans sçavoir pourquoi. C'est ainsi qu'on doit s'instruire reciproquement, &c.

21. Septembre. 1727.



LETTRE



LETTRE de M. de Senecé aux Auteurs du Mercure, sur l'origine des Triolers. Réponse à la Dame de Dreux, &c.

Quand ce ne seroit pas pour me faire plaisir, grace que j'attens de votre courtoisie; j'espère, Messieurs, qu'en faveur de l'aimable Dame qui vous a écrit de Dreux cette Lettre que vous avez inserée dans le commencement de votre Recueil du mois précédent, vous voudrez bien donner place à celle-ci. On me fait bien de l'honneur de m'attribuer l'invention des Triolers. La tentation seroit grande de vouloir en profiter dans un temps où l'on ne voit autre chose que des redites, & où le style original est presque inconnu; mais la bonne foi m'oblige de faire ressouvenir ma belle Adversaire, que cette espece de galanterie est presque aussi ancienne que la Poësie. Les Grecs & les Latins ont employé dans leurs Ouvrages de ces sortes de chutes, ou de clausules qui leur sembloient heureuses, pour être agréablement repetées à la fin de chaque Strophe, ou Stance, comme il vous plaira de les appeller, & j'en pourrois citer plusieurs exemples. Pour ne pas
farcir

farcir une contestation galante d'une érudition pédantesque, je me contenterai de vous faire ressouvenir de ce beau morceau d'antiquité, intitulé : *Pervigilium Veneris*, que plusieurs Critiques attribuent à Catulle, & que quelques autres lui refusent, où ce joli Vers est répété cinq ou six fois :

*Cras amet qui nunquàm amavit, quique
amavit, cras amet.*

Nos anciens Poètes François ont trouvé cette maniere ingenieuse, & l'ont souvent employée, particulièrement dans les Odes Pastorales, & les Chansons à danser. Il seroit inutile d'en alleguer des exemples, il n'est rien de plus trivial. Mais comme notre nation qui n'invente gueres, a la réputation de perfectionner les inventions des autres, & même d'y ajouter de nouvelles grâces en les imitant; ce fut sur ce premier modèle que furent inventez les Rondeaux, espece de Poësie particuliere à notre langue, & dans laquelle, après Clément Marot, Voiture s'est si agréablement joué.

Celui qui fit le premier des Triolets, dont il est à présent question, crût avoir ingenieusement raffiné, en faisant entrer de bonne grace, trois fois le même Vers dans un petit Couplet de Chanson; artifice qui coute treize vers en Rondeau.

On

On n'y réussit pas aisément , & souvent il se trouve de ces redites un peu froides. Il faut s'en consoler avec Benfferade , qui s'étant avisé par un caprice assez singulier , de vouloir mettre en Rondeaux les Métamorphoses d'Ovide , en fit à peine , dans un très grand nombre , cinq ou six de supportables. Mais pour revenir à l'origine des Triolets , voici ce que j'en ai oui dire à nos anciens : si ce ne fut pas tout-à-fait leur commencement , du moins c'est ce qui les mit en réputation.

Dans les premières Guerres de Paris , pendant la Minorité du feu Roi , la Cour s'étant retirée à S. Germain en Laye , il y eut plusieurs négociations pour pacifier les troubles , & entr'autres , fut envoyé un jour par le Parlement & les Seigneurs qui tenoient son parti , le Comte de Maure , de la Maison de Roche-Choüart , chargé de quelques propositions. Ce Gentilhomme , au lieu de paroître modestement , & en habit décent devant la Reine , s'y présenta en habit de Guerre , c'est-à-dire , avec des bottes , & en juste-au-corps de Buffle , comme s'il étoit venu faire un appel , plutôt qu'une ouverture de Paix. La Reine , qui en fut indignée , en témoigna son mécontentement , & ses Filles , pour la vanger de ce manquement de respect , en firent les Triolets qui suivent

vent ; à quoi on prétend qu'elles furent fort aidées par M. le Prince de Condé , qui pour lors étoit dans le parti de la Cour , & qui avoit autant d'esprit que de valeur.

Buffle à manches de velours noir
 Portoit le Grand Comte de Maure :
 Sur ce Guerrier faisoit beau voir ,
 Buffle à manches de velours noir !
 Condé rentre dans ton devoir ,
 Si tu ne veux qu'il te dévore ;
 Buffle à manches de velours noir
 Portoit le Grand Comte de Maure.

Maure nous apporte la Paix ,
 Et la va signer tout à l'heure ;
 Si Mazarin part pour jamais ,
 Maure nous apporte la Paix ;
 Si l'on défend les Triolets ,
 Et que le Buffle lui demeure ;
 Maure nous apporte la Paix ,
 Et la va signer tout à l'heure.

Comme l'exemple de la Cour donne
 ordinairement la vogue aux bonnes &c
 aux

aux mauvaises choses, cette plaisanterie répandit incontinent la fureur des Triolets dans la Capitale, & delà dans les Provinces qui en sont les singes; vous jugez bien qu'il s'en fit plus de mauvais que de bons; c'est là le caractère de l'esprit humain; mais à l'honneur de cette espèce de Poësie que j'ai adoptée, j'en veux mettre ici un des plus jolis que je sçache. Il est du feu Marquis de Mompipeau, l'un des esprits les plus galans, & les plus délicats que j'aye connus dans ma jeunesse.

Le premier jour du mois de Mai

Fut le plus heureux de ma vie;

Le beau dessein que je formai

Le premier jour du mois de Mai!

Je vous vis, & je vous aimai;

Si ce dessein vous plût, Sylvie,

Le premier jour du mois de Mai

Fut le plus heureux de ma vie.

Voilà ce qui est venu à ma connoissance sur l'origine des Triolets, ou du moins sur le temps où ils ont été en plus grande réputation. Quoi qu'ils aient été plus négligés, on n'a pas laissé de les employer de temps à autre. Les Italiens modernes
les

les ont copié de nous, comme les anciens après Pétrarque avoient pris beaucoup de choses de nos Poètes Provençaux. Ils les ont nommez *Ritornelles*, & ce terme s'est aussi approprié à la Musique. Ce qu'il y a de moi en tout cela, c'est d'en avoir plus fait que jamais personne n'en fit ; mon excuse est dans l'obéissance que j'ai renduë à une Dame qui l'a souhaitté. Par un semblable engagement, Brébeuf fit bien cent cinquante Epigrammes, & presque toutes excellentes sur une femme fardée : je n'ai pas la vanité, quoique j'aye le champ plus vaste, de croire d'avoir réüssi comme lui. Après vous avoir dit tout ce que je sçais sur ce sujet, je conclurai avec Horace.

.... *Si quid novisti rectius istis*

Candidus imperti ; si non ; his utere mecum :

Ce petit mot de latin soit ajouté, avec la permission de la plus part de M^{rs} nos beaux Esprits, qui ne veulent pas qu'on cite, & qui font plus de cas de dérober les pensées des anciens, & de les affoiblir en les paraphrasant, que d'en faire honneur à ces grands Originaux, à qui elles appartiennent.

Pour les objections que l'on me fait au sujet de mes Triolets du mois d'Avril, je n'ai que deux mots à répondre. Le
Maque-

Maquereau est un poisson qui se pêche particulièrement au mois d'Avril ; l'allusion que j'en ai voulu faire par sa puanteur, avec des gens dont la profession est en si mauvaise odeur, n'est qu'un jeu de mot proverbial : car on appelle populairement ces Messieurs-là, des poissons d'Avril ; & quoique de pareilles gens exercent leur métier toute l'année, un jeu de mot, n'est pas un point de Chronologie, qui doive être traité avec la dernière précision. Pour les Asperges & les Mousserons, tous ceux qui aiment la bonne chère, savent qu'ils naissent en Avril, & il me semble qu'en badinant on peut dire de bonne grace, que l'on pardonne à ce mois toutes les bizarreries, en faveur des délicatesses qu'il fournit à nos Tables. Au reste, je déclare à tous ceux qui ces présentes verront, que qui que ce soit qui attaque désormais mes Triolets, ou mes autres Ouvrages, je ne perdrai plus à lui répondre un temps que je puis employer plus utilement.

Permettez moi d'ajouter un mot en faveur de cette galante Ode de la Table, que mes Censeurs ont attaquée dans la même Lettre. Hay & Auvillers sont, après Rheims, les Vignobles les plus estimez de Champagne, & même les plus recherchez dans la primeur. Chassagne
est

2198 MERCURE DE FRANCE.

est en concurrence avec Volenay, Santenay & Pomart, qui sont la fleur des vins de Bourgogne. Riez est une Evêché de Provence, où les vins, quoique peu délicats sont en réputation pour leur force. Je crois franchement que les vins de Riez, doivent à la nécessité de la rime, l'honneur d'avoir été associez avec Bourgogne & Champagne. Je vous en souhaite, Messieurs, à chacun une bouteille à chaque repas, & je suis, &c.

A Mâcon le 28. Septembre 1727.



LA PROMENADE,

Eglogue en Triolets pour le mois d'Octobre.

CEPHISE, AMINTHE, Bergeres.

Céphise.

Voici le reste des beaux jours ;
Déjà jaunissent les feuillages :
Octobre a commencé son cours ,
Voici le reste des beaux jours.
Profitons-en par quelques tours ;
Dans les routes de nos Bocages :

Voici

Voici le reste des beaux jours ,
 Déjà jaunissent les feuillages.

Aminthe.

Où veux-tu me faire courir ?
 Pour quoi me forcer à te suivre ?
 Ay-je un mal qui puisse guérir ?
 Où veux-tu me faire courir ?
 Helas ! qu'il est dur de mourir
 Quand on ne commence qu'à vivre !
 Où veux-tu me faire courir ?
 Pourquoi me forcer à te suivre !

Céphise.

Défay-toi de ces noirs soucis
 Qui t'obscurcissent le visage ;
 Fixe tes regards adoucis ;
 Défay-toi de ces noirs soucis :
 Voici ce grand Chêne , où Tircis
 Nous fit tant danser à l'ombrage .
 Défay-toi de ces noirs soucis
 Qui t'obscurcissent le visage.

Aminthe.

Ah ! cruelle ! tu l'as nommé
 L'Auteur de ma triste aventure !

C

Le

Le callus s'en alloit formé ;
 Ah ! cruelle ! tu l'as nommé ;
 Et ton courage envenimé
 Remet le fer dans la blessure ;
 Ah ! cruelle ! tu l'as nommé
 L'Auteur de ma triste aventure !

Céphise.

Que t'a donc fait ce beau Berger ,
 Dont le souvenir t'importune ?
 Di-moi , si tu veux m'obliger ,
 Que t'a donc fait ce beau Berger ?
 De ce qui paroît t'affliger ,
 Bien d'autres feroient leur fortune :
 Que t'a donc fait ce beau Berger
 Dont le souvenir t'importune ?

Aminthe.

Depuis que l'importun me suit ,
 Veux-tu sçavoir ma destinée ?
 J'abhorre l'Astre qui nous luit
 Depuis que l'importun me suit ;
 Je ne dors point toute la nuit ,
 Je rêve toute la journée :

Depuis

Depuis que l'importun me suit,
Veux-tu sçavoir ma destinée.

Céphise.

Quand Lycidas m'offrit sa Foi,
J'essuyai les mêmes scrupules ;
Ils me troublèrent comme toi,
Quand Lycidas m'offrit sa Foi :
Tu t'en déferas comme moi,
Qui les ai trouvez ridicules ;
Quand Lycidas m'offrit sa Foi,
J'essuyai les mêmes scrupules.

Aminthe.

Tircis ne veut plus m'obéir ;
Tous ses desirs vont à l'extrême ;
Mon cœur commence à me trahir ;
Tircis ne veut plus m'obéir.
Pour ne le point assez haïr,
Je crains de me haïr moi-même :
Tircis ne veut plus m'obéir ,
Tous ses desirs vont à l'extrême.

Céphise.

Combattre un Amour qui te plaît ;
Me semble une folle entreprise :

C ij

Quoi ?

Quoi ! sans Cuirasse & sans Armet ,
 Combattre un Amour qui te plaît ?
 Ton mal est grand ; mais tel qu'il est ,
 Je le crois bien près de sa crise :
 Combattre un Amour qui te plaît ,
 Me semble une folle entreprise.

Aminthe.

Toujours sur le ton languissant ,
 Avec moi ce Berger s'explique ;
 Il m'entretient de ce qu'il sent
 Toujours sur le ton languissant ;
 Par fois il est vif & pressant ,
 Souvent sombre & mélancolique ;
 Toujours sur le ton languissant ,
 Avec moi ce Berger s'explique.

Céphise.

Appren l'art de les apaiser ,
 Ces gens plaintifs & volontaires ;
 Il n'est que de s'humaniser ;
 Appren l'art de les apaiser :
 Une main qu'on donne à baiser
 Raccommode bien des affaires !

Appren

Appren l'art de les appaiser ,
Ces gens plaintifs & volontaires.

Aminthe.

De qui donne à baiser sa main ,
Gare le sein , gare la bouche ;
Pour peu que l'agresseur soit fin ,
De qui donne à baiser sa main ;
En gagnant toujours du terrain .
Il ne semble pas qu'il y touche :
De qui donne à baiser sa main ,
Gare le sein , gare la bouche.

Céphise.

Je vois Tircis qui vient à nous ,
Pour terminer cette querelle ;
Qu'Amour seul soit Juge entre vous ,
Je vois Tircis qui vient à nous ;
Pour moi , j'ai d'autres soins plus doux ,
J'entens Lycidas qui m'appelle :
Je vois Tircis qui vient à nous
Pour terminer cette querelle.

Aminthe.

Tu me laisses seule au besoin !
Le tour te paroît-il honnête ?

C iij Tu

Tu ne le porteras pas loin ,
Tu me laisses seule au besoin ;
Pour m'en venger , je prendrai soin
De troubler plus d'un tête-à-tête :
Tu me laisses seule au besoin ,
Le tour te paroît-il honnête ?

Céphise en s'en allant.

Qu'Octobre entraîne les beaux jours ,
Que nos Forêts ne soient plus vertes ,
Que les Soleils deviennent courts ,
Qu'Octobre entraîne les beaux jours ;
Si je conserve mes Amours ,
Je me ris de toutes ces pertes :
Qu'Octobre entraîne les beaux jours ,
Que nos Forêts ne soient plus vertes .



*RELATION de la Guerre du Royaume
de Juda, Coste de Guinée.*

M. Raingard , Capitaine de Vaisseau , mouilla dans la Rade de Juda le 3^e. Mars dernier. Il y trouva un Vaisseau François , un Anglois , & deux Portugais. Quelques Officiers lui apprirent que

que ce Pays étoit menacé d'une guerre prochaine par un Noir nommé Dada , Fidalgue du Pais Dahomé , dont on lui a donné le nom. Ce Fidalgue dépendoit du Royaume de Foin , qu'il a conquis , ce qui a obligé tous les Habitans de se réfugier à Juda , où la plus grande partie a péri , faute de nourriture , & le reste a été vendu par les gens du pays , dont la plupart ne vivent que de rapine. Ils cherchèrent à ces malheureux une mauvaise querelle au sujet de leur Dabouay , qui est une espèce de Lamproye de terre , que les gens du pays adorent. Ils les accusèrent d'en avoir emporté une pour la sacrifier à leurs Dieux , ou pour la manger. Aussitôt sans vouloir entendre aucune raison , ils firent main-basse sur quelques-uns , vendirent les meilleurs , & laissèrent impitoyablement périr les autres.

Le 4. au matin , M. Raingard accompagné du Capitaine Affou , qui étoit venu le chercher , descendit à terre ; il entra sur les 2. heures dans la Ville de Xavier ; il y vit M. du Coudrai , quelques uns de ceux du Comptoir de la Compagnie , & les Capitaines François qui y étoient ; il s'entretint avec eux sur le Commerce , & sur cette nouvelle guerre , dont le bruit ralentissoit le commerce ; ils lui dirent que le nombre des Captifs étoit très-petit depuis 15. jours.

C iiij Ce

Ce Capitaine vit le même soir le Roi de Juda ; il lui fit quelques questions sur ce qu'il avoit ouï dire de ce Dada qu'on nommera désormais Dahomé. Le Roi ne fit qu'en rire , aussi bien que le Capitaine Assou. Il s'entretint avec ce Roi de la manière dont il lui payeroit ses droits , & se retira chez M. Bouette qui lui avoit offert un azile. Le même soir on tira le coup de canon d'allarme. On apprit que Dahomé étoit au pais de Paon, dépendant du Royaume de Juda , & éloigné d'environ 5. lieuës de Xavier ; qu'il y avoit mis le feu dont on voïoit paroître la flamme de Xavier ; que le Fidalgue de Paon avoit envoyé un Courier au Roy pour lui reprocher qu'il dormoit bien tranquillement pendant qu'on brûloit ses voisins. On n'entendit à Xavier pendant la nuit que bruit tumultueux & instrumens de guerre à la manière du pais. Le lendemain à 4. heures du matin tous les Noirs du pays dépendant de Juda , se joignirent aux Troupes du Roi , & formerent une Armée qu'on dit être de plus de 40000. hommes. Ils partirent tous ensemble dans la résolution , disoient-ils , de battre Dahomé , & même d'en rapporter la tête. On attendoit cet exploit de leur valeur ; ils en avoient montré beaucoup en plusieurs autres occasions dans les guerres
 pré-

précédentes. Il vint au Roi un Courier sur le midi lui dire que Dahomé prenoit la fuite ; qu'on le tenoit entre deux feux, & qu'on comptoit faire bon nombre de captifs ; mais toutes ces belles esperances furent vaines , & l'on vit sur le soir cette Armée revenir par pelotons & sans ordre , tous les Soldats gardant un morne silence , & ne répondant même pas aux demandes qu'on leur faisoit. Quelques momens après le Capitaine Assou arriva , & dit que ces malheureux pleins de terreur n'avoient pas voulu combattre, qu'il avoit été le seul avec deux autres Capitaines qui eussent voulu faire tête , & s'engager dans le combat ; mais qu'un si petit nombre n'avoit pas été suffisant pour résister à Dahomé , dont l'Armée n'étoit pourtant pas de plus de trois mille hommes , parmi lesquels il y avoit encore la moitié de femmes & d'enfans ; que ceux de Juda , selon leur propre aveu étoient plus de vingt contre un , & mieux armez. M. Raingard mande que ces canailles disoient le lendemain , qu'aussi-tôt que Dahomé ou ses gens les regardoient, ils tomboient comme morts , & n'avoient plus la force de soutenir leurs armes : il dit qu'ils sont menacez de subir le même sort qu'ils ont fait subir auparavant à ceux de Foin qui s'étoient refus-

2208 MERCURE DE FRANCE:

giez chez eux , & qu'ils ont laissé perir si cruellement. Ils reprirent les armes le 6. L'armée fut plus nombreuse que le jour précédent ; mais ils ne purent empêcher Dahomé de brûler le pays de Misterre , & celui de Plauga , voisins de Xavier de 2. lieues , & le plus fort qu'ils aient. Le soir Dahomé vint camper sur le bord d'une rivière à une petite lieue de Xavier à la vûe de l'armée du Pais , qui étoit aussi sur le bord de cette rivière , & qui auroit pû en empêcher le passage.

Le Capitaine Assou dit en se retirant chez lui le même soir , que tout le pais étoit perdu sans ressource , personne ne voulant se deffendre : ce qui déterminait tous les Blancs à prendre leurs sûretés , & à envoyer au Fort ou à leurs bords tout ce qu'ils purent de leurs marchandises. Messieurs des Comptoirs en firent de même : les Femmes Negres sauterent aussi tout ce qu'elles purent de leurs effets.

Le 7. au matin, M^{rs}. Raingard , Bouette & Guesneau , se rendirent au Fort , & le lendemain 8. à leurs bords , où ils apprirent le 10. que le 9. à 4. heures du soir, Dahomé étoit entré dans Xavier sans y trouver de résistance, tous les Noirs s'étant enfuis du côté de Popo ; qu'il s'étoit saisi de tous les Blancs qu'il y avoit trouvé , parmi lesquels étoient M^{rs}. du Coudray ,
Di-

OCTOBRE. 1727. 2209

Directeur de la Compagnie, le Blanc, commandant la Duchesse, Joubert commandant le Cesar, Thiercelin, Officier de M. Bouëtte, le Chirurgien-Major de M. Guelneau, lesquels étoient resté pour garder leurs marchandises qu'ils n'avoient pû transporter au Fort ou à leurs bords, & qu'ils avoient tous été transferez par son ordre à un Village à 3. quarts de lieuë de Xavier. M. Raingard finit sa Relation, en disant, que se voyant au 13. du mois, sans avoir ni marchandises ni hommes à terre, & ne voyant pas d'apparence d'un prochain commerce dans ce pays-là, il appareilla pour en aller chercher ailleurs. On a appris depuis qu'on avoit coupé la tête au Roi de Juda, & que Dahomé faisoit demander à la Compagnie 18. Captifs par tête de Blanc.

*MEMOIRE pour servir d'explication
à la relation de la guerre de Juda.*

LA Rade du Royaume de Juda en Guinée, est par 4. degrez 30. minutes de latitude Nord. Xavier est la Capitale, située à 3. lieuës dans les Terres.

Le Royaume peut contenir environ 25. lieuës de país, & peut mettre 30. à 40. mille hommes sous les armes. C'est l'aîné des fils de la première femme du
Cvj Roi

2210 MERCURE DE FRANCE.

Roy , qui est heritier du Royaume. Par les Loix , le Roy ne peut jamais sortir de chez lui , que le jour de la fête du Serpent qui arrive une fois l'année. Ce Serpent n'est pas une Lamproye , comme le prétend l'Auteur de la Relation ; ce Reptile est aquatique & a des trous des deux côtez , au lieu que l'autre vit & produit à terre. Il est carnassier , a la tête & le corps de serpent ; rampe & se tourne comme les autres , en rond. Il ne mord jamais les hommes , quand même on marcheroit sur lui , ce qui arrive souvent. C'est le Dieu du païs , quoique ces misérables peuples fassent entendre qu'ils ne le regardent que comme un Intercesseur auprès d'un Estre Suprême. Ils lui immolent des Poulets , des Cabrits & des Chiens , qui servent à la nourriture de ces animaux.

Les François , Anglois , Portugais & Hollandois , ont chacun une Maison ou Comptoir à Xavier ; mais les François & Anglois ont de plus chacun un Fort muni de 40. canons , à une demie lieuë de la mer. Le Commerce consiste en l'achat & traite des Negres. Le païs ne produit point d'or ; mais les Portugais du Brésil , qui y font un gros commerce , apportent de cette matiere , avec laquelle ils payent les Negres qu'ils achettent , partie en or , & partie en tabac.

Le

OCTOBRE. 1727. 2217

Le Capitaine Affou dont il est parlé dans la Relation , est l'Agent des François. Chaque Nation d'Europe a un homme accredité dans le Pais à son service , & auquel on paye de certains Droits. On le nomme Capitaine de la Nation qu'il sert ; ainsi Affou est Capitaine des François , & doit en cette qualité les défendre , leur donner des escortes pour aller au Fort , leur faire trouver des Captifs & des vivres , & aider à tout ce qui peut contribuer à la sûreté & au Commerce.



BOUQUET

A M ADEMOISELLE C* **.

Le jour de sa Fête.

Hier au lever de l'aurore

J'allois , jeune & trop belle Iris ,

Vous choisir un Bouquet dans les Jardins de
Flore ;

Jardins toujours verts & fleuris ;

Le parfum & l'émail de mille fleurs nouvelles

Y causoient , quand j'y fus , un plaisir ravissant ,

Qu'on ne peut exprimer , ainsi qu'on le ressent ;

J'en cueillois déjà les plus belles,

Quand

2212 MERCURE DE FRANCE.

Quand la Divinité qui préside en ces lieux
Vint , me dit , que fais-tu ? Cette Iris , dont
les charmes

Aux cœurs indifferents feroient rendre les ar-
mes.

Celle enfin , dont l'esprit se lit dans ses beaux
yeux ,

Rassemble sur son teint plus de lys & de roses
Que tu ne vois de fleurs écloses.

J'en ai crû la Divinité :

Ce procédé , jeune beauté ,

Auroit il de quoi vous surprendre ?

Avec un si beau teint & mille attraits si doux ,
Vous ne devez point vous attendre ,

Qu'on vous offre un bouquet qui soit digne
de vous.

Le Chevalier de Belleville.

*PROBLEME de M. Mathulon sur
la Quadrature du Cercle.*

NOUS croirions manquer aux regles
que nous nous sommes prescrites ,
si nous ne rendions pas compte au Pu-
blic , de ce qu'a produit l'acte de M. Ma-
thulon , qui renferme les engagements au
sujet de la Quadrature du Cercle , & qui
est

est inferé dans le Mercure du mois de Juillet dernier.

M. Nicole , de l'Académie Royale des Sciences , lut à cette Académie , le Samedi 23^e. Août , un Memoire dans lequel il donne une methode pour découvrir l'erreur de routes les prétendues solutions du Problème de la Quadrature du cercle , & en particulier celle qu'a donnée M. Mathulon.

Cette méthode consiste à trouver les formules algebriques , qui expriment l'aire de tous les poligônes inscrits & circonscrits au cercle , dont le nombre des côtez, en commençant par le quarré, augmente comme les nombres 4. 8. 16. 32. 64. &c. Les aires de ces deux suites de poligônes étant ainsi formées , il ne reste plus qu'à comparer l'aire de la figure rectiligne , que l'on donne pour être égale à l'espace circulaire , à l'une & à l'autre de ces deux suites ; car si l'on trouve que cette figure est plus petite qu'un poligône inscrit , ou plus grande qu'un poligône circonscrit , il sera démontré que la solution d'où résulte un tel espace est défectueuse ; c'est ainsi qu'en comparant la suite des poligônes circonscrits à l'aire de la figure rectiligne, donnée par M. Mathulon pour être égale à l'espace circulaire , M. Nicole démontre que l'aire de
cette

2216 MERCURE DE FRANCE.

Si $6r^2 - 2r\sqrt{2r^2}$, produit des deux côtéz du rectangle, étoit $\frac{r^2}{2}$, comme le prétend M. Mathulon, c seroit $12r - 4\sqrt{2r^2}$, & suposant $r=7$, c seroit $84 - 4\sqrt{98}$: ce qui donneroit plus de 44 pour la circonference du cercle, dont le diametre auroit 14. Or la circonference du cercle dont le diametre a 14, doit avoir moins de 44, puisque, par Archimede, la circonference d'un Polygone circonscrit de 96. côtéz, (évidemment plus grande que celle du cercle) ne doit avoir que 44, le diametre ayant 14, ou que 22, le diametre ayant 7. Donc le rectangle en question n'est pas égal au cercle.

Je me suis borné à démontrer la fausseté de la 2^e. Quadrature de M. Mathulon, parce qu'il a souhaité qu'on s'y attachât préféablement aux deux autres. Je lui démontrerai encore, quand il voudra, que sa premiere & sa troisieme Quadrature sont fausses, & que dans leur fausseté même, elles ne s'accordent pas entr'elles.

Par *M. Dupont Bertris*, Auteur des *Eloges & Caracteres des Philosophes.*



LETTRE

OCTOBRE. 1727. 2217

LETTRE de M. Fresneau , à M. Ma-
ihulon , écrite de Paris le 14.
Septembre 1727.

M O N S I E U R ,

Quoique vous persistiez toujours à vous persuader depuis un nombre d'années que vous avez été plus heureux que tous les autres hommes ensemble , d'avoir scû inventer & faire executer ce prétendu mouvement perpetuel , qui ne peut passer tout au plus que pour une simple curiosité , l'on peut dire encore que vous ignorez entierement que tous les Physiciens conviennent de cette possibilité. Voyez les Journaux des Sçavans , les Ephemerides d'Allemagne , & quelques Traitez particuliers faits à ce sujet. Ayant cette connoissance, cela pourroit bien-tôt vous engager à retirer votre argent du jeu. Mais au reste , si vous ne voulez pas m'en croire , & que vous vouliez soutenir la gageure , je suis prêt à consigner chez un Notaire de cette Ville pareille somme de dix mille livres que vous proposez à celui qui gagera , que vous n'avez rien trouvé de ce qu'il falloit trouver , & qui pourra vous démontrer que ce prétendu mouvement dont vous parlez dans votre pre-

mier

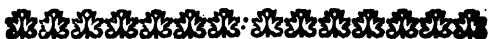
2218 MERCURE DE FRANCE:

mier Cahier, imprimé à Paris l'an 1723, n'est pas ce qu'on demande sur ce sujet. Nos Juges, entre nous deux, seront ceux que vous avez proposez, qui en décideront en dernier ressort. Mais j'ai l'honneur de vous dire que ce seroit gagner à trop beau jeu, que de vous en faire courir le risque, sans vous donner le temps d'y faire quelque reflexion, puisqu'il est certain que ce mouvement ne peut être tout au plus considéré que comme un mouvement physique, mais imparfait & d'aucun usage, & qui n'est pas celui qu'on demande. De plus, je ne risque rien d'avancer que son action ou mouvement doit cesser de lui-même dans un certain temps, qui sera plus ou moins long, suivant la rapidité que ce mouvement pourroit avoir. Et vous devez sçavoir que le mercure par une agitation continuelle, se réduit en poudre noire, qui lui fait perdre ses qualitez requises, pour le rendre sensible aux impressions de l'air. Ainsi si vous voulez qu'on vous accorde ce que vous demandez, donnez-nous un mouvement purement mécanique & artificiel, & que le chaud ni le froid n'ait aucune part à son action, qui doit être toujours égale sans acceleration, tel qu'il est souhaité pour l'utilité des Arts, & dont l'usage pourroit s'appliquer à la Pendule,

à l'ex-

OCTOBRE. 1727. 2219

à l'exclusion des ressorts , au moulin ,
aux machines propres à élever les eaux ,
&c. pour lors je croirois qu'on ne pour-
roit vous refuser la récompense promise
à une pareille découverte. Si vous jugez à
propos de me faire l'honneur de m'écrire,
mon adresse à est Paris , rue de Harlay ,
chez M. Baltazar , Maître Horlogeur. J'ai
l'honneur d'être , &c.



PRIERE POUR LA PLUYE,
le 9. Octobre.

On peut chanter ces Stances sur l'air :
Allez , Moutons.

○ Triste & seconde Pleiade ,
Qui faites sortir de vos yeux ,
Plus de tonnes d'eau d'une œillade ,
Qu'il n'est d'Etoiles dans les Cieux ,



C'est à vous à qui je m'adresse ;
Empêchez que l'ingrate Iris
Ne me laisse avec ma tendresse
M'ennuyer tout seul dans Paris.



Ecoutez

Ecoutez mon humble priere ;
Faites pleuvoir ... pleuvoir à seau ,
Et si fort , qu'au lieu de poussiere ,
L'on ne voye en l'air que de l'Eau ;



Afin que s'il lui prend envie
De montrer le bout de son nez ,
A l'instant , de mainte roupie ,
Les dehors soient environnez.



Si malgré vous elle s'obstine
A suivre encore son dessein ;
Puisse le Char de Ph. *
Se rompre au milieu du chemin.



Non , que je veuille que sa chute
Lui déboîte ni bras ni pied ,
Ni qu'elle ait après la culbute ,
Le moindre membre estropié.



Je n'ai pas l'ame assez méchante ,
Pour penser si brutalement ;
* C'est le nom de l'Iris.

Je.

Je veux qu'elle soit mécontente,
Mais par son ennuy seulement.



Je serois fâché, je le jure,
Qu'on vit encor sur son minois
Une pareille égratignure
A celle qu'elle eut autrefois.



Lorsque tenant la même route,
Et revenant de saint Denis;
Son cul vit la celeste voute,
Et son nez les chardons benits.



Non, mélancholique Pleiade,
Si vous faites tous vos efforts
Pour qu'Iris d'esprit soit malade,
Ramenez-la saine de corps.



Je vous promets pour votre peine,
Au lieu d'Encens, toutes les Eaux
Que forment les brouillards de Seine,
Dont vous remplirez vos Varseaux.

Ces Vers sont de M. d'Har...

LETTRE



*LETTRE sur les Caméléons , écrite au
Chevalier de S. Jori , par M. Constan-
tin de Magny , Bibliothecaire de M. le
Maréchal Duc d'Etrées.*

VOici une description abrégée , Monsieur ;
mais circonscrite de tout ce que j'ai pu
remarquer dans l'extérieur & dans l'intérieur
des Caméléons que vous avez vû chez moi.
Ce que les anciens & les modernes ont écrit
de ces animaux , m'a excité à examiner par
moi-même avec beaucoup de soin & de pa-
tience , si ce que l'on en débite de merveil-
leux est véritable. Je ne travaillois d'abord
que pour m'amuser ; mais mes premières dé-
couvertes m'ayant fait voir clairement , que
plusieurs Auteurs celebres (& sur la foi des-
quels vous vous êtes trompé vous-même)
n'avoient pas bien connu le Caméléon , dont
ils nous ont donné d'amples Dissertations :
j'ai crû l'Ouvrage digne de vous être com-
munié , & dès-lors je m'y suis appliqué.

Il y a des Auteurs qui ont fait des Volumes entiers sur cet animal. Les Grecs l'appellent *καμαίλιον* , *petit Lion* : je ne sçache pas de raison plausible de cette Etymologie. Les Latins l'ont appelé *Chamaleon* , *Gamaleon* , *Zamaleon* , *Hamaleon* & *Maleon*. Le Caméléon ressemble assez à notre Lézard vert d'Europe par sa figure , si l'on en excepte la tête ; celle du Lézard est un peu plate , & celle du Caméléon est relevée par une protuberance ou espèce de crête , dont la figure est plus

plus sensible sous la peau ; cette crête est cartilagineuse , faite en triangle , pointuë par le haut , aiguë par devant ; son museau est long & en pointe obtuse ; la mâchoire inferieure avance un peu plus que la superieure.

Il a deux narines fort petites , par lesquelles il respire. Lorsque j'ai essayé de les boucher du doigt , le Caméleon , tout paresseux qu'il est , a fait de la résistance & repoussé mon doigt. Cette curiosité m'a fait découvrir en cette partie une pulsation reglée , qui n'est sensible qu'au toucher , & cela dans cette seule partie ; car je n'ai apperçû ailleurs , ni de l'œil ni du doigt , aucune palpitation ni pulsation.

Rien n'est si singulier que les yeux du Caméleon ; leur structure & leurs mouvemens ont de quoi piquer un Naturaliste , aussi curieux que je le suis ; aussi leur ai-je donné une attention particuliere avec toute la patience dont vous me connoissez capable. Je vais vous en faire la description avec autant de précision qu'il me sera possible. L'œil du Caméleon est de la grosseur d'un gros pois , taillé en pointe de diamant , avec un petit trou vers la pointe : la continuité de la peau de la tête fait sa paupiere , qui est ordinairement ronde ; il est pourtant des tems où il la retrécit & l'allonge de maniere qu'elle marque deux petits coins. La matiere de l'œil est une liqueur claire & visqueuse , mêlée d'une autre matiere très-subtile & fort noire , qu'on distingue séparément de la liqueur. L'Iris de l'œil est isabelle ; elle est bordée d'un petit cercle d'or , qui est d'un brillant surprenant ; ce cercle est une pellicule separée & percée , par dessus laquelle il y en a une autre qui est diaphane.

Le mouvement des yeux a quelque chose de

D mer-

2224 MERCURE DE FRANCE.

merveilleux & de rare dans le Caméleon. Comme il ne ſçauroit remuer la tête ſans remuer le corps qui eſt très-lent , il eſt dédommagé de cet engourdiſſement par la faculté qu'il a de donner à ſes yeux toutes ſortes de mouvemens. Il peut regarder de l'un devant lui , de l'autre derriere , de l'un en haut & de l'autre en bas. Il en a quelquefois un ouvert , l'autre fermé ; l'un fixe & l'autre mouvant. Il eſt très-rare qu'ils ayent tous deux le même point de vûe ; cela arrive pourtant quelque fois ; je l'ai remarqué quand il regarde un objet fort éloigné , comme un arbre dans la campagne.

Quand on lui paſſe quelque choſe devant les yeux , & qu'il les tient ouverts , il ne les cille , ni ne les remue , & ne donne aucun ſigne que cela l'inquiete.

Il regarde fixement le Soleil : il voit de fort loin , ſur-tout les arbres , vers leſquels il tâche toujours d'aller pour y grimper. D'abord qu'il en a découvert , il marche avec moins de lenteur , & y va en droiture.

Sa tête eſt ſans col , comme celle des poiſſons ; elle eſt longue d'un pouce quatre lignes. La mâchoire inferieure eſt longue d'un pouce , la ſuperieure l'eſt de neuf lignes.

Les mâchoires du Caméleon ne ſont que deux os en forme de ſcie , dont les dents ſont inégales : il y en a 12. ſur le derriere , dont 6. de chaque côté qui ſont plus groſſes , & enſuite 14. petites , dont 12. de chaque côté , qui vont toujours en diminuant , enſorte que les dernieres ſur le devant ſont très-petites.

La ſéparation des deux mâchoires eſt preſque imperceptible.

Sa gorge eſt groſſe , & elle eſt faite par le bas comme une eſpece de poche , ou babine , qu'il

qu'il enfle ou retrécit , selon les mouvemens dont il est agité.

Le corps de mon Caméleon dans sa plus grande extension est long de 3. pouces 3. lignes depuis la tête jusqu'aux premières vertèbres de la queue.

La queue est un peu plus longue que le corps ; elle est faite comme celle d'une vipere ; il la recourbe en dedans , & s'en sert pour descendre des arbres. Il peut tenir tout son corps suspendu par sa queue. J'ai essayé de l'accrocher ainsi à mon doigt ; il s'y tient , & pour s'élever il s'attache à la queue par un des pieds de derriere ; il accroche à celui-ci un de ceux de devant ; il porte ensuite le pié de derriere sur mon doigt , & monte ainsi sur ma main ; mais tous ces mouvemens sont lents , & se ressentent de la paresse naturelle de cet animal.

Il s'allonge & se raccourcit de tems en tems ; il applatit son ventre lorsqu'il est exposé à un Soleil bien ardent : je l'ai vu quelquefois haut de deux pouces & demi. Lorsque son ventre est le plus étendu , son corps n'a que 8. lignes d'épaisseur. Son changement est visible & sensible lorsqu'il grossit ; mais à peine s'apperçoit-on de sa décroissance. Lorsqu'il grossit l'aspre-artere s'enfle , & le poumon remplit presque toute la capacité , à ce que j'ai pû conjecturer en soufflant dans l'aspre-artere de celui que j'ai disséqué.

Le Caméleon a quatre pattes , comme le lézard ; mais elles sont plus singulieres & plus variées. Celles du Caméleon sont plus longues que celle du lézard ; mais le Caméleon n'en marche pas plus vite. La cuisse est longue de 9. lignes jusqu'à la jointure , & depuis la jointure jusqu'au pied ; la jambe a aussi 9. lignes de longueur.

Dij Les

2226 MERCURE DE FRANCE.

Les pieds sont divisez à peu-près comme les pattes du Perroquet ; ils ont chacun cinq doigts & cinq ongles ; mais avec une particularité très-remarquable , qui est que les pieds de devant ont trois doigts en dedans & deux en dehors , & que les pieds de derriere ont deux ongles en dedans & trois en dehors. Chaque doigt est armé d'un ongle fort court , crochu & pointu , pas si aigu que celui d'un chat : l'ongle est rempli & a comme une corne transparente vers la pointe : mais du côté de la chair , il est vuide & transparant , & l'on y apperçoit du sang dedans.

La langue du Caméleon est faite à peu-près comme la trompe d'un Elephant , mais plus grosse vers la fin que vers la racine ; la racine ou tête de cette trompe se joint à un petit os fourchu comme celui des grenouilles : elle a un petit nerf rond qu'elle couvre & découvre très-aisément ; elle est percée comme un tuyau ; elle ressemble un peu au haut-bois , étant étroite vers sa racine & large à l'extrémité , avec cette difference que les levres ou bords de l'orifice du haut-bois vont en dehors , & que ceux de cette trompe vont en dedans. Elle est longue d'environ 10 lignes , & dans sa plus grande ouverture elle en a près de six de largeur.

Quelques Auteurs disent que pour manger , il tire cette langue hors de sa gueule , que les fourmis & les mouches s'y attachent à cause de sa viscosité , & qu'il les avale. D'autres disent qu'il la lance avec une vitesse extraordinaire sur les insectes dont il veut se repaître , qu'il la retire à l'instant , & qu'il avale ainsi sa proie qui y est demeurée attachée. J'ai voulu satisfaire ma curiosité sur ce point , pour pouvoir plus aisément détromper ceux qui croient
que

que le Caméléon vit de l'air, & pour avoir le plaisir de voir la cérémonie de ses repas.

Les Anciens qui n'ont pas été si scrupuleux que nous dans leurs recherches, ont crû bonnement que le Caméléon vivoit de l'air. L'Espagnol qui a apporté d'Afrique ceux que j'ai examinés, en étoit si persuadé ; qu'il n'avoit pas même tenté de leur donner à manger depuis 15. ou 16. mois : aussi ne m'étonnai-je point que de dix-huit qu'il en avoit, il n'en reste plus qu'un.

Je veux bien croire que le Caméléon peut demeurer long-temps sans manger, & sans en être incommodé, & la nature auroit fait quelque chose de trop imparfait, si elle l'avoit rendu si paresseux & si lent, sans lui donner la faculté de se passer des alimens qu'il ne peut chercher aisément. Madame de Scudery qui en avoit deux dont elle a donné une Dissertation, les a gardé dix mois sans leur donner de nourriture. Nous gardons bien des Tortuës, des Vipères, un tems considérable sans les faire manger ; mais je ne croirai pas pour cela que tous ces animaux puissent vivre toujours, ou aussi long-tems qu'ils vivent sans prendre d'autre aliment que l'air.

Je sçai bien que l'air que nous respirons est plein de petits animaux, lesquels aussi-bien que ceux qui sont dans tous les alimens que nous prenons, dans ceux-même que nous en croyons les moins susceptibles, forment des œufs qui trouvent dans notre estomach une chaleur pour les faire éclore. Varron dit que ces petits animaux imperceptibles, entrant dans nos corps par la bouche ou par les narines, engendrent des maladies difficiles & périlleuses. On a trouvé une infinité de petits animaux dans le sang des personnes qui

2228 MERCURE DE FRANCE.

avoient la fièvre ; s'ils avoient la tête noire , c'étoit signe que la fièvre étoit maligne & dangereuse. * Le Journal des Sçavans 1666.p.574. dit que le P.Kirker assure que la grangrene n'est qu'une infinité de petits vers venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, & qu'ils pululent tellement , qu'en ayant mis un sur une feuille de papier blanc , il en produisit pendant l'espace d'un *Miserere* 50. autres. Il n'est donc pas nouveau de croire que nous avons des animaux dans le sang , & que tout ce que nous respirons en est plein. J'en ai cent exemples ; je crois encore que l'air d'Affrique comme plus chaud que celui-ci, en produit plus, & cela me porteroit assez à croire, que dans ce Pais-là, le Caméleon peut y être plus longtemps sans manger que dans celui-ci , parce qu'il en avale davantage.

J'ai mis le mien sur un arbrisseau; je l'ai laissé monter & s'arrêter sur une branche au soleil. Je lui ai présenté pendant 3. ou 4. heures des sauterelles, des fourmis, des mouches : il les a bien regardé ; mais il n'a pas fait la moindre démonstration d'en avoir envie , ce qui m'a fait croire qu'il est épuisé d'avoir jeuné si longtemps.

Comme il n'a point d'oreilles il ne reçoit aucun son, il n'en forme aussi aucun , excepté la première fois qu'on le prend dans les bois , ou lorsqu'il a peur de quelque animal , & ce son est comme le sifflement d'une Couleuvre en colere , ou d'un petit Chat attaqué par un Chien. On dit que lorsqu'il attrape les mouches , il fait claquer sa trompe comme un fouet.

* *Nouvelles de la Repub. des Lettres, Décembre. 1687 p. 1285.*

La.

La construction interieure de son corps ressemble fort à celle d'un poisson bien maigre ; il n'a que très-peu de chair.

L'épine de son dos est relevée, aiguë & continuée avec sa queue par un grand nombre de vertebres. Il a 18. côtes, & son épine a 74. vertebres, y compris les 50. de sa queue.

Ses côtes ou arêtes sont comme brisées dans leur milieu ; c'est-à-dire, que dans leur longueur la partie d'enhaut tend vers la queue, & est ensuite brisée de façon que le reste de la côte vient en devant.

Il n'a point de pointes sur le dos comme Panarolus lui en attribué pour se défendre de ses ennemis, il n'y a pas même à l'exterieur aucune apparence de pointes ; les apophyses épineuses de ses vertebres sont quarrées & arrondies.

Je ne sçache pas qu'il y ait nulle part de Caméléons aussi-grands que les Crocodiles, comme Plin le rapporte. Cet Auteur est plus d'accord avec l'expérience, quand il dit que le Caméléon n'a point de rate. Aristote, Theophraste, Ambrosinus, Gesner, Bellonius, Peirescius, Jean Laudius, Scaliger, & tous les autres qui en ont parlé, sont d'accord là-dessus.

Mais je crois fort qu'Ambrosinus ne parle que sur la foi de quelques Païsans, quand il dit qu'il a toujours la gueule ouverte. Je n'ai pû parvenir à la voir ouvrir au mien que 2. ou 3. fois ; les 1^{res}. quand j'ai commencé à le mettre au grand air & au soleil, il l'a ouverte & refermée à l'instant, & l'autre quand je l'ai exposé avec une vipere. Jean Laudius lui donne une langue longue d'une palme, il faut que son Caméléon fut plus grand que le mien, à moins qu'il ne l'allonge extraordinairement, lorsqu'il veut attrapper les mouches, ce que je n'ai pû voir.

D iij Il

Il a le cœur grand comme celui d'un moineau ; son pōumon est très grand à proportion du corps : ses intestins sont comme ceux du lézard , courts , n'ayant qu'environ 9. pouces de longueur ; ils sont tant soit peu pliez ou redoublez , mais ils ne sont pas entortillez : on apperçoit du sang dans tout son corps.

Comme on a crû communément que le Caméleon ne vivoit que d'air , il faut que ce soit sur ce préjugé qu'on a dit de l'homme sobre , que c'est un Caméleon , qu'il vit du vent.

Je n'ai trouvé qu'un peu de sang noir dans les intestins du mâle qui est mort , mais les excréments de la femelle m'ont découvert ce qui composoit leur nourriture. L'Espagnol ayant vû dans le commencement, quelorsqu'il les exposoit au soleil , ils étendoient & allongeoient leur ventre , il s'imagina que le soleil les incommodoit , il a eu depuis grand soin de les en éloigner , & dès que je les ai eu , j'y mis la femelle , je la vis donner quelques marques de joye ; sa couleur devint plus belle , elle étendit son ventre , & je vis bien que c'étoit pour recevoir plus de chaleur ; elle prenoit même plaisir à frotter sa tête contre ma main. Le Soleil & le grand air firent en elle une revolution : elle vuida d'abord une matiere claire , liquide & glaireuse , qui se sécha à l'instant. Elle fit ensuite une matiere plus épaisse , un peu plus grosse qu'une fève de marais ; elle étoit blanche & couverte d'une peau très-déliée , comme les excréments des jeunes oiseaux qui sont dans le nid. Dans cette matiere il y en avoit une autre de la forme d'une fève d'aricot qui avoit de la consistance , & qui étant sèche m'a paru une pierre comme le tuf le moins poreux , ou plutôt de la craye de Briançon. J'en ai mis une partie dans de l'eau , elle s'y est dissoute.

en

en laissant cependant ses faïffes Je crus d'abord, comme elle étoit pleine, qu'elle alloit pondre.

Elle jetta ensuite une autre masse de matiere, de la grosseur d'une mûre, qui me parut d'abord un sang noir caillé; mais l'ayant examiné dans mon cabinet avec une loupe, ensuite avec un bon microscope, je n'y ai trouvé que des excréments dans lesquels étoient des têtes & des ailes de mouches, des yeux, des ailes & des têtes de sauterelles, & de quelques autres insectes qui ressembloit assez aux ailes du Formicaleo. Il y avoit quelques particules d'ailes d'Escarbot, de jambes de Sauterelles, & quelques membres d'autres insectes, dont je ne crois pas qu'on ait en Europe: ainsi me voilà très-convaincu que le Caméleon mange; mais qu'il peut subsister long-tems sans manger. Peirescius dit qu'il mange volontiers les vers de farine. La femelle avoit fait des petits à Malaga, qui vécurent près de 40. jours sans manger, & qui prirent néanmoins leur croissance.

Les Caméleons mâle & femelle n'ont qu'un seul petit trou sous la queue, par où ils se voident & par où ils s'accouplent. Cet acte de génération est un peu long; le Caméleon ne montre pas plus de diligence dans ses amours que dans ses autres actions où il est d'une paresse étonnante, & qui en comparaison feroit appeller la Tortuë diligente.

La femelle fait des œufs, ainsi qu'en font les Lezards & les Tortuës: ils sont dans le bas de son ventre en très-grand nombre, disposez en deux grappes, gros comme des pois jaunâtres, ces grappes enveloppées d'une membrane. Elle en pond un certain nombre tout à la fois; ils tiennent les uns aux autres par un petit fil, & font comme un colier de perles.

D V Elle

2232 MERCURE DE FRANCE.

Elle les couve 14. jours : celle que j'ai en a fait 18. dont aucun n'a manqué ; ils sont gros comme le noïau d'une olive.

La peau du Caméleon est épaisse comme celle de la vipere ; elle est toute de petits grains comme le chagrin , avec cette difference que les grains du veritable chagrin sont tous un peu couchez , à quoi on le distingue du faux , & que les grains du Caméleon ne sont point couchez , excepté ceux qui terminent l'épine du dos. Cette peau est couverte d'un épiderme très-délié , dont le Caméleon se dépouille tous les ans comme la Vipere.

Les grains ne sont pas tous de la même grosseur ; ceux qui sont sur l'épine du dos sont les plus gros ; ceux qui sont sous les cuisses sont très-fins. Ils sont placez sans ordre , excepté en dedans des pattes qu'ils sont par lignes droites.

J'ai dépouillé quelques - uns de ses grains de leur épiderme d'abord après que le Caméleon a été mort ; ils sont devenus plus plats : apparemment que la matiere qui forme leur globule est très-subtile & se dissipe à l'air ; car lorsque j'en ai ratissé quelques-uns , & que je les ai ouvert de la pointe de mon scapel , non seulement ils se sont aplatis, mais ils ont fait le creux , & il y est resté une petite tache blanche , & la peau a paru très-brune & très-luisante ; mais celle qui n'a point été altérée par le scapel , ni dépouillée de son epiderme est devenue d'abord blanchâtre. L'on y distinguoit mieux les differentes mouchetures qui changent lorsqu'il est vivant : ces mouchetures sont formées chacune d'une certaine quantité de grains qui ont plus de connexité entre eux , & j'ai remarqué que quelque couleur que prenne le Caméleon , ces mouchetures prennent

prennent toujours cette même couleur plus forte. Quatre ou 5. jours après sa mort , toute la peau fut d'un gris clair.

Ses changemens de couleur , lorsqu'il est vivant , ont mérité l'attention de tous les Naturalistes les plus curieux , tant anciens que modernes. Pour moi je rapporterai très fidèlement tous les changemens sensibles que j'y ai remarqué.

Lorsqu'il est en repos , il est ordinairement d'un gris bleu ou bleuâtre. Quand il est gai , il devient d'un beau verd d'émeraude , mêlé d'orangé quelquefois verdâtre , remarques que la même couleur n'est jamais generale , il est marqueté comme un Léopard. Quand il est au Soleil , ce gris brun devient tout-à-fait minime du côté qu'il est éclairé ; le côté opposé est alors d'un fort beau citron tirant sur le verd , avec quelques mouchetures de couleur isabelle , d'autres bleuës , & très-peu de blanches. Quand il est en colere , il est d'un gris cendré , obscur & livide ; quand il est à terre & au grand air , & qu'il veut marcher avec moins de lenteur , il est encore de ce beau citron. Il a quelquefois des mouchetures qui tirent sur le rouge , mais peu. Dans la crainte il est pâle & d'un jaune effacé : quelquefois toutes ces couleurs & plusieurs autres se confondent ensemble , & alors il fait un si beau mélange d'ombre & de lumiere , qu'on ne voit point de plus belles nuances.

Tous ces differens changemens ont été produits par ses passions sans le secours d'aucun objet présenté.

Il est bien vrai aussi que quelquefois il a pris la couleur de l'objet qu'on lui a présenté ; je l'ai vû quelquefois d'une couleur approchant du minime , mais avec ses mouchetu-

Dvj res

2234 MERCURE DE FRANCE.

res, couleur de maron sur mon habit. J'ai rangé sur un tapis verd des pieces d'étoffe de différentes couleurs, il n'en a pas pris les couleurs absolument, mais il avoit quelque chose qui en tenoit dans ses mouchetures. Après avoir pris sur mon bureau une couleur verdâtre, il a passé sur mon papier blanc sans changer de couleur. Il prend quelquefois des couleurs qu'il ne voit point autour de lui; mais il ne prend pas celle qu'on lui oppose quand il ne la voit pas, ce que j'ai éprouvé, en lui bouchant les yeux.

Ses mouchetures sont disposées avec une espece de symetrie; il y en a au haut des côtes 7. de chaque côté à 4. lignes ou environ de distance l'une de l'autre, & 6. lignes au dessous de l'épine du dos. Il a une raie au bas du ventre qui est souvent fort blanche. Le changement de situation de celui qui regarde, n'en fait point dans ses couleurs.

Les sentimens sont partagez sur la cause de ce changement de couleurs: Senecque veut qu'il se fasse par suffusion; Solin prétend que c'est par réflexion, & les Cartésiens soutiennent que c'est par la disposition des particules qui composent la peau.

Tous ces changemens de couleur, la faculté de vivre si long-temps sans manger, & plusieurs autres proprietez, ont rendu le Caméléon fameux. Ses changemens dont on a crû que l'objet qu'on lui presente étoit la cause, l'on fait donner aussi pour le symbole d'un homme qui change d'avis, de résolution ou de parti, selon ses intérêts.

La Fontaine dit que les gens de Cour sont des Caméléons. Tertullien fait des réflexions très-sérieuses sur le Caméléon; il le propose comme le symbole des fanfarons & des trompeurs.

On

On a remarqué sans doute dans le Caméléon quelque chose de bien singulier qui a donné occasion à toutes les superstitions qu'on nous rapporte des anciens à son sujet. Ils ont dit que quand on lui arrachoit la langue lorsqu'il est en vie, elle servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit sur soi; qu'en brûlant sa tête & son gosier sur du bois de chêne, on en rotissant son foye sur une thuile rouge, on faisoit tonner & pleuvoir; que l'œil droit arraché à un Caméléon vivant, ôtoit les rayes; que sa langue attachée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher heureusement; que pour n'avoir point peur, il falloit porter sur soi la mâchoire droite d'un Caméléon; que sa queue arrêtoit les Rivières.

Les Naturalistes n'en ont pas dit des choses moins fabuleuses que les Poètes. Pline rapporte que Démocrite fit un Livre entier des superstitions des Anciens sur le Caméléon.

On a fait au Caméléon l'honneur de le placer parmi les 12. Constellations Australes qui ont été observées depuis les grandes navigations.

Jonston, Polin, Elian, Gesner. Aldrovandus & plusieurs autres disent qu'il y a une grande antipathie entre le Caméléon & l'Eprevier, l'Elephant, la Vipere, le Corbeau; que si l'Eprevier ou le Corbeau mangent de sa chair, ils en meurent.

Il y en a qui disent que pour se défendre des serpens & des viperes, le Caméléon tient dans sa gueule un fétu ou une paille. D'autres rapportent que pour se défendre des viperes, il monte sur un arbre, que de là il jette sur la vipere qui l'attend au - dessous une espee de bave, dont elle meurt.

J'ai fort questionné mon Espagnol là dessus

2236 MERCURE DE FRANCE.

il m'a assuré que les Maures regardent le Caméléon comme propre contre les bêtes venimeuses ; qu'ils en ont tous dans leurs maisons, & que lorsqu'ils vont en voyage , ils en portent ordinairement un , ou sur la main ou sur la tête , attaché à un fil.

Tout cela m'a porté à faire une expérience qui m'a fort amusé. J'ai cherché une Vipere ; j'ai mis les deux animaux l'un devant l'autre, & j'ai remarqué très-sensiblement tous les signes de la peur dans la vipere , & ceux de la colere dans le Caméléon. La vipere a sifflé & s'est élancée contre le Caméléon , sans pourtant le toucher, elle lançoit son dard ou aiguillon : le Caméléon qui étoit alors d'un gris obscur , n'a fait qu'ouvrir la gueule fort grande , & n'a fait aucune démonstration de vouloir fuir. A mesure qu'il s'approchoit de la vipere , elle s'élançoit toujours de la moitié du corps, mais quand elle a vû qu'elle ne pouvoit fuir , elle s'est entortillée en elle-même , & ne montrait que la tête haute , sans quitter de vûe le Caméléon. Je pris le Caméléon dans ma main , & le tins perpendiculairement sur la vipere , pour voir s'il jetteroit sa bave , mais il n'en jetta point , il étoit alors plus froid qu'à son ordinaire. Je pris la vipere de l'autre main , & je l'approchai du Caméléon : elle se mit encore à siffler , & cherchoit plutôt à se garder de lui , qu'à se redresser contre ma main ; elle étoit aussi extrêmement froide. Je la remis à terre , & lui présentai un Caméléon mort ; elle ne siffla plus , ni ne s'élança , mais elle fit tout ce qu'elle pût pour fuir. Pendant toute cette épreuve le Caméléon n'a point changé de couleur , & n'a point pris l'impression des couleurs des autres objets qui l'environnoient , & des robes des Dames curieuses qui virent avec plaisir cette expérience.

Le

Le Caméléon a toujours été d'une lenteur infinie & d'une paresse à m'impatienter dans toutes ses actions. L'on ne peut cependant pas dire que ce soit la râte qui le rend si pesant ; pour moi je crois que la nature a voulu faire du Caméléon le vrai symbole d'un paresseux.

Les Chiens , sur-tout les grands en ont peur, & fuyent. L'Espagnol m'a dit que les Chats en faisoient de même ; mais j'ai vu des Chats , qui loin d'en avoir peur , l'ont approché, & il y en a un qui l'a flairé assez long-tems, & qui n'en a point été épouvanté.

Il n'y a point de difference extérieure du mâle à la femelle : M. Lemery dit que le Caméléon contient , comme le Lezard , beaucoup d'huile, de phlegme & de sel volatil ; il dit encore qu'il est bon à manger cuit , & un voyageur de la Cochinchine , dit que les Habitans de ce pays-là en mangent. Je trouve que pour la chair & les arêtes , il tient fort du poisson. Je lui crois le sang froid , & même plus froid que celui de la Tortuë ; car pour peu qu'il y eut de chaleur dans son sang, il y auroit moins de paresse dans ses mouvemens.

Si on le met dans l'eau , il va au fond , & ne nage pas. Sa peau est très froide ; & lorsque je le tenois d'une main , & la vipere de l'autre , il étoit froid & sans aucune émotion sensible, ni palpitation , & la vipere étoit moins froide , mais elle trembloit.

La plupart des Auteurs donnent au Caméléon dans la Medecine bien des proprietés pour la goûte, l'épilepsie , la mémoire, les accidens dans les accouchemens. Il faut que les Medecins Espagnols lui connoissent aussi quelques proprietés : un des plus habiles de Saragosse en demanda un à mon Espagnol qu'il vou-

2238 MERCURE DE FRANCE

vouloit avoir vivant pour guerir une femme d'une surdité.

Comme il y a tant d'animaux qui craignent le Caméleon, apparemment qu'il en craint aussi quelques-uns. On dit que son plus grand ennemi est la Mangouste, qu'il en est tellement effrayé, qu'à son approche il s'applatit tout d'un coup, & tombe en défaillance.

Je viens d'observer à ce moment que la femelle qui me paroît languissante, ne prend plus si bien ces belles couleurs que je lui ai vû quelquefois, quoique sa peau soit toujours la même.

Les Versions Grecques & S. Jérôme qui traduisent le mot *Coach*, par Caméleon, disent qu'il est vif & courageux, & que son nom Hebreux signifie force. Pour moi je n'ai pas vû d'autres preuves de sa force, que de tenir tout son corps suspendu par le bout de sa queue; il s'en sert même pour descendre des arbres.

Les mêmes Hebreux & S. Jérôme disent que *Thinsmeth* est une taupe, & Bochart prétend que c'est le Caméleon; mais il ajoute que le Caméleon est une espèce de Lézard, qui a toujours la bouche ouverte pour respirer, ce qui a donné occasion de dire qu'il vit de l'air, & que son nom Hebreu est tiré de-là. Apparemment que le Caméleon dont parle Bochart, est d'une espèce différente du mien & de tous ceux sur lesquels nos Modernes ont travaillé. Ne seroit-ce point quelqu'un de ceux de Plin, qui sont gros comme des Crocodiles? cependant comme Ambrosinus dit aussi qu'il tient toujours la gueule ouverte, je croirois qu'il peut y en avoir de plusieurs sortes. Johnston en décrit de trois espèces; des noirs, des pâles, & de ceux qui varient. Il peint les noirs avec des oreilles.

Voilà,

OCTOBRE 1727. 2239

Voilà , Monsieur , tout ce que j'ai pû observer sur la nature d'un animal qui a paru curieux à tous les Sçavans, Je souhaite que mes Observations vous aient fait quelque plaisir : vous pouvez vous y fier comme à la verité même. A l'égard de leur nouveauté je n'oserois en répondre. Je suis , Monsieur , &c.



E P I T H A L A M E.

C Effez tous vos débats , Dieu d'Hymen,
Dieu d'Amour ,

Pour rendre heureux deux cœurs , joignez
votre puissance ;

De deux jeunes Amans , couronnez dans ce
jour

Et la tendresse & la constance.



Si l'amour le plus doux n'a l'Hymen pour
objet ,

La vertu tôt ou tard le contraint à se taire.

Sans le Dieu de l'Amour , l'Hymen le plus
parfait

N'a pas long-tems le droit de plaire.



Déjà ces Dieux unis inspirent dans les cœurs

Les tendres mouvemens de la plus vive flamme,
Et

2240 MERCURE DE FRANCE.

Et les Amans charmez ressentent les douceurs
Dont l'Hymen va combler leur ame.



Le Temple du Dieu s'ouvre , allez, heureux
Amans ,
Vous jurer l'un à l'autre une ardeur éternelle,
C'en est fait , ce Dieu, garant de vos sermens,
Confirme une union si belle.



Ne craignez désormais aucun revers fâcheux,
Dans ce jour fortuné tout vous est favorable :
Et l'Hymen & l'Amour , en resserrant vos
nœuds .

Vous offrent un bonheur durable.



Satisfait l'un de l'autre , en mille doux plai-
sirs ,
Passez tous les momens que l'Hymen vous
présente ;
Goûtez-en les douceurs , qu'au gré de vos de-
sirs ,
L'amour lui-même les augmente.



Que tardez-vous, époux ? l'épouse vous at-
tend ;

Ses

Ses compagnes déjà veulent s'éloigner d'elle ;
L'Hymen est seul témoin, déjà même on l'entend

Qui la prépare & vous appelle.



O Dieux , quelle victoire ! & quel combat
nouveau !

Quels plaisirs redoublez ! quelle ardeur les ranime !

Cessez , Muses , cessez , & tirez le rideau ,

Sur le Prêtre & sur la Victime.



Contentez-vous ici de faire au Ciel des
vœux

Pour ces heureux Amans que l'Hymen joint
ensemble,

Avant l'an revolu , puisse-t-il naître d'eux

Aimable fils qui leur ressemble.



Puissent ces deux Epoux - être toujours
amans ,

Puissent-ils voir couler de nombreuses années,

Puisse le juste Ciel, pour eux, pour leurs enfans,

Les rendre toujours fortunées.

*E. M. D. D. L. Solitaire des bords
de la Marne. —* **AFFAIRES**



AFFAIRES DU PALAIS.

DISPOSITIF de l'Arrêt obtenu par le Baron de Simeoni, ci-devant Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Cologne, contre Henriette Melin, femme d'Herbot de Beiffelle, & Marianne Melin, sa sœur, femme de Tassart, tous Liegeois.

NOtre Cour, sans s'arrêter aux Re-
quêtes & demandes des Parties de
Mannoury, dont elles sont déboutées,
met l'appellation, & ce dont est Appel,
au néant; émandant, évoque le princi-
pal; y faisant droit, fait défenses à Hen-
riette Melin, femme d'Herbot Beiffelle,
de Liege, l'une des Parties de Mannour-
ry, de prendre à l'avenir la qualité de
fille naturelle du Baron de Simeoni. Fait
pareilles défenses à toutes les Parties de
Mannourry, de se servir à l'avenir des
injures qu'ils ont proferées contre l'hon-
neur & la réputation des Parties de Pom-
mier, à peine de punition exemplaire:
les condamne en trois livres d'aumône so-
lidairement, & en tous les dépens, tant
des Causes principales que de l'Appel,
sauf

fauf aux Parties de Mannourry à se pourvoir contre Bolduc & la nommée le Comte , ainsi qu'ils aviseront bon être , défenses réservées au contraire. Si mandons , &c. Donné le 9. Août 1727.

*ARREST de la Grand-Chambre du
Parlement de Paris , rendu sur une
question singuliere.*

F A I T.

B Arthelemy , fils de Pierre Bourgelat , & d'Hieronyme Caprioli , élevé dès son enfance dans la maison de son pere , n'avoit essuyé aucune contradiction sur son état de fils legitime , jusqu'à l'âge de 34. ans.

Après le decès de son pere , qui avoit eu des enfans du second lit , il se presenta pour partager avec eux la succession ; ses freres refuserent de le reconnoître.

Barthelemy mort avant la décision de la contestation , laisse sa femme son heritiere , elle reprend l'Instance pendante en la Sénéchaussée de Lyon. Les enfans réussissent ; la Veuve appelle de la Sentence.

Ses Moyens , plaidez par M. Cochin , étoient la possession publique & l'antiquité de l'état de fils legitime de Pierre Bourgelat , en la personne de son mary : elle sou-

soutenoit cette possession suffisante pour assurer l'état d'un enfant.

Elle rapportoit pour preuve l'Extrait Baptistaire de son mary , signé du Pere , dans lequel il est qualifié de fils legitime. Les soins que le Pere avoit pris de l'éducation & de l'instruction de ce fils qu'il avoit destiné au commerce , après lui avoir fait achever ses études ; des lettres du Pere , dans lesquelles il étoit traité de fils , & de fils unique ; qu'un autre enfant provenu du même mariage , & decédé en bas âge , avoit reçu des marques d'une tendresse égale , il avoit été enterré avec pompe , en qualité de fils legitime ; on rapportoit l'Extrait Mortuaire , que la Mere Hieronyme Caprioli avoit été connue & toujours regardée dans Lyon pour femme legitime de Pierre Bourgelat. On ajoûtoit que si l'acte de célébration de Mariage ne se trouvoit pas , c'est que le Pere de son Mary , dont le second mariage avoit refroidi l'affection à son égard . avoit négligé , ou peut-être affecté de ne lui en donner aucune connoissance ; que la célébration du second Mariage étoit sur une feuille volante , qu'on pouvoit n'avoir pas apporté plus de précaution pour le premier ; la soustraction ou la perte de cette feuille le mettoit hors d'état de rapporter cet Acte ; enfin qu'une possession de

de 34. années étoit une raison bien pressante de décider en sa faveur , sans oublier les fâcheuses conséquences de ne point l'admettre pour fils legitime.

M. le Normand plaidant pour le Tuteur des enfans du second mariage , fit valoir le principe , que le seul mariage peut donner la legitimité ; qu'il n'y avoit point de mariage sans célébration ; qu'il falloit en rapporter l'Acte , que bien loin de le faire paroître , on n'en sçavoit ni le lieu , ni aucune circonstance ; que l'Extrait Baptistaire , dans lequel la signature du Pere étoit même soupçonnée , ne suffisoit pas ; que le Pere en donnant à son fils une éducation convenable , avoit satisfait au devoir que la nature exige ; mais que si l'état d'un enfant dépendoit de la tendresse & de l'affection d'un Pere , son indifférence pour ce fils , la modicité de la pension de 400. livres qu'il lui a donnée pour ses alimens , faisoit voir avec certitude , qu'il ne l'a regardé que comme son fils naturel.

L'Avocat de la Veuve répondoit , que l'adresse de la seconde femme jointe aux petits sujets de chagrin que la jeunesse du fils caufoit à son Pere , l'avoient indisposé à son égard , qu'il n'en falloit pas chercher d'autres causes.

Par Arrêt du 10. Juin 1727. rendu
sur

2246 MERCURE DE FRANCE.
sur les Conclusions de M. l'Avocat General Gilbert , la Sentence du Sénéchal de Lyon fut infirmée , & la Veuve fut admise à la preuve.

*CIRCONSTANCES singulieres
du Procès d'entre le Sieur Rapalli , &
la Demoiselle de Lorme , jugé à l'Offi-
cialité par Sentence rendue le 6. Sep-
tembre dernier.*

LA Demoiselle de Lorme, fille du Sieur de Lorme , Commissaire aux Revûës d'Arc en Barrois , née le 15. Octobre 1709. perdit son pere , n'étant âgée que de cinq ans , & a demeurée en differens Convens jusqu'à sa quatorzième année. En 1716. la Dame Parisel sa mere , se remaria au Sieur Dupin , qui a chéri & affectionné cette jeune fille , comme auroit fait un bon & veritable pere. Il n'a rien eu de plus à cœur , que de la marier avantageusement. Après plusieurs partis qui furent refusez , il s'en présenta un qui fut agréé ; ce fut le sieur Rapalli , Trésorier de France , jouissant actuellement de quarante cinq mille livres de rente , & auquel on compte que ses pere & mere laisseront encore trente mille livres de rente à recueillir dans leurs successions. Le sieur Rapalli , par l'entremise du sieur de

de Batisse, son ami, fit proposer à la Dame Dupin, que si elle vouloit lui accorder sa fille, il lui feroit par le contrat de mariage une donation de tout son bien. Cette proposition plût aux Sieur & Dame Dupin. Ensuite le sieur Rapalli trouva moyen d'avoir une entrevûë avec la Demoiselle de Lorme sans se faire connoître d'elle. Il alla trouver le sieur de Batisse, son ami, qui a une Maison de Campagne à Boulogne; de là ils allerent ensemble à S. Cloud chez le sieur Dupin; & afin que la Demoiselle de Lorme ne se doutât de rien, il se fit appeller du nom de *la Grange*; il prit la qualité de Medecin, se disant même marié, & avoir deux enfans; mais vers la fin du mois d'Août 1726. la Dame Dupin expliqua tout le mystere à sa fille, & lui dit de quoi il étoit question. La Demoiselle de Lorme, également surprise & affligée, fit paroître une extrême repugnance à ce mariage. Elle ne put se rendre aux remontrances de sa mere, qui lui representa, que n'ayant pas de bien du chef de son pere, elle devoit attendre son établissement de la bonté du sieur Dupin son beau-pere, & ne pas l'indisposer contre elle, en refusant d'acquiescer à ses bonnes intentions; que ce mariage ne pouvoit qu'être très-avantageux, non seulement parce que le sieur Dupin ne

E cesseroit

cesseroit de lui tenir lieu de pere & de la combler de toutes sortes de bienfaits, mais encore parce que le sieur Rapalli qui la recherchoit, lui feroit un douaire de six mille livres, & une donation universelle. La Dame Dupin n'ayant rien pû gagner sur l'esprit de sa fille, le sieur Dupin vint à la charge. Il essaya d'abord de réussir par amitié & par douceur; ensuite il la menaça, que si elle persistoit dans son obstination, il l'enfermeroit dans un Convent & l'abandonneroit pour jamais. La Demoiselle de Lorme consternée de plus en plus, & fondante en larmes, supplia son beau-pere de ne pas la rendre éternellement malheureuse, & de vouloir bien permettre qu'elle profitât de l'obligation qu'il s'étoit imposée par son Contrat de mariage, d'entretenir jusqu'à l'âge de vingt ans les enfans du premier lit. Le sieur Dupin crut qu'il n'y avoit pas d'autre expédient que de brusquer la chose, & de conclure. Il revint de Saint Cloud à Paris pour examiner le projet des articles du contrat de mariage, dont il avoit genereusement laissé le soin au sieur Rapalli.

Pour parvenir plus facilement à la passation du Contrat & à la célébration du mariage, & afin de n'être point traversé par les parens de la Demoiselle de Lorme,

le

sieur Dupin fit courir le bruit dans la famille , qu'il avoit resolu de vendre tous ses immeubles , si on résistoit à ses volontez , qu'il venoit de vendre sa Maison de Paris au sieur Rapalli , (toujours sur le nom de la Grange) & qu'il alloit pareillement lui vendre celle de Saint Cloud. Il fit venir deux Notaires à Saint Cloud , l'un sous la fausse qualité d'Architecte , pour visiter , disoit-il , la Maison qu'il a dans ce lieu , & l'autre sous sa vraie qualité de Notaire , pour passer le contrat de vente de cette maison. Le moment de signer le Contrat de mariage étant arrivé , le sieur de Batisse qui conduisoit toute l'intrigue , alla trouver la Demoiselle de Lorme dans sa chambre ; il lui étalla de nouveaux les richesses du sieur Rapalli. Elle venoit de la chambre du sieur Abbé de Bremond , Prêtre & Precepteur de ses freres , où elle avoit réitéré ses plaintes sur la contrainte qu'on lui imposoit. Cette nouvelle attaque du sieur de Batisse la désespéra ; elle refusa long-tems de sortir de sa chambre pour aller dans celle où le Contrat étoit préparé. Elle n'eut pas de peine à résister au sieur de Batisse , mais elle ne put tenir contre sa mere & contre son beau-pere. On lui presenta la plume pour signer , elle fit de nouveaux efforts pour s'en défendre ; enfin intimidée par

E ij la

la présence & les discours de ceux à qui elle étoit dans l'habitude d'obéir, elle mit d'une main tremblante sa signature au bas du Contrat, & cela fut fait le 5. Septembre 1726. après quoi on lui laissa quatre jours d'intervalle, pour calmer ses agitations. Elle avoit pour Confesseur ordinaire un Capucin qui connoissoit sa famille; on appréhenda, que si à l'occasion de la Fête de la Nativité de la Vierge, elle alloit à confesse à lui, elle ne lui exposât ses peines; & que le Confesseur ne s'employât pour y remédier, sa mere la mena à un Confesseur extraordinaire, qui étoit le Provincial des Jacobins, avec défenses de l'informer de son mariage. La Demoiselle de Lorme n'osa contrevenir à des ordres qu'elle avoit toujours respecté, & effectivement elle se confessa sans parler de cet article. Alors la mere se fit donner par ce Confesseur un certificat de la confession faite par sa fille, au moyen de quoi cette confession tint lieu de celle qu'on fait avant de se marier. Le 9. Septembre, la Demoiselle de Lorme fut conduite de Saint Cloud à Paris, pour la cérémonie des Fiançailles qui fut faite aussi secretement que l'avoit été le Contrat de mariage. On ne se servit point des carosses du sieur Dupin, ni de ceux d'aucun parent, on prit des carosses
de

de remise ; on affecta même de ne mener aucun Domestique de la Maison , & aussitôt après la cérémonie , au lieu de ramener la fiancée chez elle , comme il est d'usage , on la mena dans le jardin d'un Traiteur , au Fauxbourg Saint Denis , de peur que si on l'eut perdue de vûë , elle n'eut trouvé moyen d'échapper à la contrainte : ce fut dans ce jardin, où malgré l'envie qu'on avoit de faire diversion à sa douleur ; par l'enjouement du repas, elle ne cessa de pleurer ; bien plus, en présence de tous les assistans, elle se jeta aux pieds de son beau-pere & de sa mere, les conjurant de ne pas la marier à un homme qu'elle avoit en horreur ; & pour ne les point trop irriter en leur proposant de rompre absolument l'affaire , elle leur demanda en grace d'en retarder au moins la conclusion de huit jours. La mere parut sensible à cette priere ; le sieur de Batisse ne désapprouva point ce court délai , le sieur Dupin lui-même fut ébranlé ; mais un autre de la compagnie trouva qu'il y auroit de la foiblesse à ceder , & du péril à differer. Ce dernier avis fit reprendre au sieur Dupin sa premiere résolution , & il réitera ses menaces , d'enfermer dès le lendemain la Demoiselle de Lorme dans un Convent , & de l'abandonner pour toujours , si elle n'épousoit le sieur Rapalli.

On partit de chez le Traiteur , comme on y étoit venu , sans Domestiques , sans Parens , & dans les mêmes Carosses de loüage ; on arriva à Saint Eustache sur les quatre heures du matin ; on eut soin de faire tenir les portes de l'Eglise fermées pendant la cérémonie , afin que le hazard ne fit trouver quelques témoins de la violence. Quand le Prêtre demanda à la Demoiselle de Lorme , si elle prenoit le sieur Rapalli pour époux , elle répondit *Non* , & d'une voix assez haute pour être entendue. A ce mot , le beau-pere indigné , dit à la Demoiselle de Lorme , en s'approchant d'elle , *dis donc oui* ; à quoi elle ne repliqua que par un profond silence , qui sembloit confirmer sa première réponse. Cependant , soit que le Célébrant n'ait pû se persuader qu'elle fut venue à l'Eglise pour faire une telle réponse , soit qu'il ait crû entendre ce qu'il supposoit qu'elle devoit dire , il acheva les autres cérémonies du mariage. Un autre fait , c'est que la Demoiselle de Lorme se trouva mal , & fut obligée de s'asseoir pendant la Messe. Aussi-tôt que la cérémonie fut finie , elle voulut sortir de l'Eglise pour éviter de signer l'acte de célébration ; mais on courut après elle , & à force d'instances & de menaces , on extorqua sa signature. Ensuite on lui fit reprendre le chemin de

Saint •

Saint Cloud dans les mêmes carosses de louage , & sans aucuns Domestiques , ni aucuns parens. Ce ne fut qu'à son arrivée en ce lieu qu'on y publia son mariage. La Demoiselle de Lorme , loin d'en recevoit des complimens , ne cessa de dire que tout ce qu'elle avoit fait , n'étoit que par force & par contrainte. Elle commença par s'enfermer dans sa chambre , & se coucha seule dans son lit ordinaire : on la laissa dans sa solitude pendant quelques heures , sous pretexte qu'elle n'avoit point dormi la nuit précédente ; mais elle ne passa ce tems qu'en pleurs & en gémissemens. L'heure du dîner étant venue , on la tira de sa chambre , & on la força de se mettre à table avec la Compagnie ; elle ne mangea point pendant tout le tems du repas , & quelque soin qu'on prit de l'égaier , elle ne sortit pas un instant de l'actablement de tristesse où sa situation l'avoit jetée . On fendoit de grandes esperances sur la nuit ; mais avant la fin du souper , elle se déroba à la Compagnie , & retourna s'enfermer dans sa chambre , pour se coucher dans son lit ordinaire. Sa mere y courut & la trouva plus affligée que jamais ; en vain elle lui representa qu'il falloit se faire honneur d'une chose à laquelle il n'y avoit point de remede ; qu'elle ne devoit plus être occupée que du soin de

E iiij plaire

2254 MERCURE DE FRANCE.

plaire au sieur Rapalli , & que ce seroit l'indisposer à jamais contre elle , que de lui refuser ce que les maris ont droit d'attendre de leurs femmes. Ce discours ne fit qu'augmenter la douleur de la Demoiselle de Lorme. Sa mere l'arracha par force de sa chambre , pour la mener dans celle qui étoit destinée au sieur Rapalli , & sur le champ , aidée de deux femmes de chambre, elle la déshabilla & la mit dans le lit. A peine la Demoiselle de Lorme fut-elle avec lui , que la seule crainte de ses approches l'obligea de dire qu'elle se trouvoit mal. Il se leva aussi-tôt pour lui donner de l'eau de Mélisse ; mais elle demeura évanouie très-long-temps , & le seul secours qu'elle lui demanda , fut de vouloir s'éloigner d'elle. Le lendemain elle se refugia dans la chambre de ses freres , & confia de nouveau ses peines au sieur Abbé de Bremond leur Précepteur. La mere & le beau-pere ne perdirent pas courage ; ils la firent coucher cinq nuits , en differens tems , avec le sieur Rapalli , comptant toujours sur le pouvoir du temps & de l'habitude ; mais ces nuits ne furent pour elle qu'un tems de supplice & de désespoir ; tantôt aux moindres instances du sieur Rapalli , elle se jettoit précipitamment sur le parquet , & l'arrosait de ses larmes , tantôt effrayée d'un poignard qu'elle

qu'elle avoit apperçû sous le chevet du lit, & dont le sieur Rapalli l'avoit menacée plusieurs fois, elle craignoit à chaque instant une fin tragique, quelquefois elle s'adressoit à sa mere & à son beau-pere, qui croyoient ne devoir pas entrer dans ses peines, pour l'accoutûmer à les vaincre. Le sieur Rapalli dit au sieur Abbé de Bremond, que si une fois il la tenoit à Paris dans sa Maison, il sçauroit bien la réduire & la punir de sa résistance & de ses plaintes. Le beau-pere l'y attira deux fois par une espece de surprise; mais comme elle étoit en compagnie, & qu'on appréhendoit l'éclat, on ne voulut pas lui faire violence pour y rester. Le sieur Rapalli, piqué de l'obstination du refus de la Demoiselle de Lorme, lui fit faire une sommation de venir chez lui. La Demoiselle de Lorme répondit qu'elle ne pouvoit & ne devoit point y aller, & qu'elle en expliqueroit les raisons en tems & lieu. Elle a ensuite procédé en l'Officialité, pour faire déclarer son Mariage nul, comme fait par force & par contrainte, de la maniere qu'on vient de dire.

De la part du sieur Rapalli, pour résister tous ces faits qui lui étoient objectez, on a soutenu que ce n'étoit qu'une histoire faite après coup, que la Demoiselle

E v de

2256 MERCURE DE FRANCE.

de Lorme n'a point été contrainte avant le mariage , & même que depuis le mariage elle a prouvé par plusieurs circonstances la liberté de son consentement ; qu'avant le mariage elle a donné des marques de joye & de satisfaction ; qu'elle a joué de la basse de viole le jour de la signature du Contrat , qu'il y a eu des promenades , de la symphonie , & un grand souper ; que les plaisirs se sont succédé les uns aux autres , qu'elle a paru à la cérémonie des fiançailles , avec toute la parure d'une jeune personne très-contente , qu'elle avoit même des diamans ; que dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la signature du Contrat & les Fiançailles , elle s'étoit préparée à la Benediction Nuptiale par la Confession , sans avoir confié ses peines à son Confesseur , & sans avoir tâché de l'engager à détourner sa mere & son beau-pere d'un mariage auquel elle dit n'avoir point donné son consentement , qu'elle convient que pendant la cérémonie de la célébration , elle a tenu sa main dans celle du sieur Rapalli , qu'il lui mit l'anneau au doigt , & une piece d'or dans la main ; qu'étant sortie de la Chapelle , sans avoir signé l'Acte de célébration , le sieur de Batisse courut après elle pour lui dire qu'il falloit signer , qu'elle retourna aussi-tôt sur ses pas , rentra dans la Chapelle & si-
gna ;

gna ; que le même jour étant retournée à Saint Cloud , elle dansa avec la Compagnie dans la maison du sieur Dupin son beau-pere ; que le sieur Rapalli a passé plusieurs nuits avec elle , & que quelques jours après ayant été obligé de venir à Paris pour ses affaires , elle lui écrivit une lettre qui ne laisse pas douter qu'elle ne fut satisfaite de son état.

Le procès de M. Rapalli, Banquier, Genoïs , établi à Paris , contre la Demoiselle de Lorme son épouse, dont on vient de parler, fut jugé le 6. Septembre à l'Officialité. M. Isoy , Promoteur , y parla avec beaucoup d'éloquence , & conclut en faveur du Mary , qui a gagné son Procès avec dépens. La Demoiselle de Lorme qui demandoit la cassation de son Mariage , en a appelé à la Primatie de Lyon.



PREMIERE ENIGME.

QUoique je sois très-redoutable ,
 Tout le monde, à l'envi, me donne de l'emploi :
 Je sers au lit comme à la table ,
 Je suis d'un commerce agréable ,
 Quand on met la regle chez moy ;
E vj Mais

2258 MERCURE DE FRANCE.

Mais trop de liberté me rendant intraitable ;

Je fais par tout regner l'effroy.

Pour la discretion il ne s'en trouve guere ,

Qu'à la mienne on puisse égaler :

Billet , lettre importante , ou d'amour ou d'affaire ,

Qu'on m'en fasse dépositaire ,

Jamais on n'en entend parler.

SECONDE ENIGME.

Sans esprit , sans raison , sans jambes & sans bras ,

Irréguliere en ma figure ,

Je regle tout le monde avec ordre & mesure ,

Et je fais voir en moi tout ce qu'on ne voit pas :

Malgré mon ignorance extrême ,

Je partage les Droits de tous les Souverains ,

De leurs égaremens je tire les humains ,

Et puis , sans autre stratagème ,

Que quelques regards incertains ,

Je sçai les égarer de même.

Lecteur , qui me cherchez , apprenez que je puis

Donner à votre esprit des lumieres parfaites ;

Peut-être avez-vous peine à sçavoir qui je suis :

Mais je sçai fort bien où vous êtes.

TROIS.

TROISIEME ENIGME.

Quoique de bizare figure ,
 Et que je sois sans pied , sans main ,
 Je vais pourtant mon droit chemin ,
 Et toujours lentement , la marche en est plus
 sure.
 On diroit aujourd'hui qu'on est à la torture
 Quand on s'engage sous mes loix ;
 Cependant on sçait qu'autrefois ,
 J'eus le bonheur d'être chérie
 Des plus fameux Vainqueurs , des Consuls , &
 des Rois ,
 Qui préféreroient ma compagnie
 Aux honneurs du Triomphe ; & des plus
 grands Emplois.
 „ Mais chaque âge a son tems , selon le drapeau
 la Robe ;
 „ Ce qu'un tems a de trop , un autre le dé-
 robe ,
 Et ce siècle n'est pas fort rempli d'équité.
 Passons à ma naissance ; elle est des plus il-
 lustres ;
 Pour pouvoir remonter à son ancienneté ,
 Il faudroit bien nombrer des lustres ,
 Mais je ne prétends pas en tirer vanité :

Je

Je la laisse à ces gens qui s'en font tant accroire
Sur la foi d'un Tableau mensonger & trom-
peur ;

Je t'enrichis , mon cher Lecteur ;
C'est où je mets toute ma gloire.

Cette Enigme est de M. d'Har....

Un Enseigne de Marchand , les Lu-
nettes , & le Cousin , infecte , sont les vrais
mots des trois Enigmes du mois dernier.



NOUVELLES LITTERAIRES

DÈS BEAUX ARTS, &c.

L'ISLE DE LA RAISON, ou les pe-
tits Hommes , Comédie en trois Ac-
tes. A Paris , Quai de Gêvres , chez Pierre
Prault, 1727, in 12. de 171. pages , sans
la Preface , prix 24. sols.

Cette Piece n'a point eu de succès au
Theatre , & si l'on en croit l'Auteur , elle
n'a point dû y en avoir. Voici comment
il s'explique lui - même dès le commen-
cement de sa Preface : J'ai eu tort de don-
ner cette Comédie au Théâtre ; elle n'étoit
pas

OCTOBRE. 1727. 226

pas bonne à être représentée, & le Public lui a fait justice en la condamnant. Cet aveu merite bien qu'on lui rende d'ailleurs la justice qui lui est dûe ; Ta plume ne s'est point démentie dans cet Ouvrage, & l'on y voit tant d'esprit répandu, qu'on doit excuser ceux qui avoient été séduits à la lecture, avant qu'elle fut mise sur la Scene.

Prologue.

La Scene est dans les Foyers de la Comedie Françoisé. Un Marquis & un Chevalier lient une conversation ensemble, en attendant que la Piece commence. Le Marquis, sur le titre de la Piece présume qu'elle est tirée de Gulliver ; ce qui lui fait esperer qu'elle sera remplie de choses pensées & instructives. Le Chevalier lui répond que peut-être n'y trouvera-t-il rien de tout cela, & la raison qu'il en donne d'un ton railleur ; c'est, dit-il, que nous autres François, nous ne pensons pas ; nous n'avons pas ce talent-là. Ce ton ironique est suivi d'un ton sérieux, qui donne lieu à l'Auteur de faire l'Apologie des François ; en voici les derniers traits : Chez nous, le fou y divertit le sage, le sage y corrige le fou, sans le rebuter. Il n'y a rien ici d'important, rien de grave, que ce qui merite de l'être : nous sommes les hommes

2262 MERCURE DE FRANCE:

hommes du monde qui avons le plus comp-
sé avec l'humanité. L'Etranger nous dit-il
nos défauts ? Nous en convenons ; nous l'ai-
dons à les trouver ; nous lui en apprenons
qu'il ne sçait pas ; nous nous critiquons
même par galanterie pour lui ; ou par égard
à sa foiblesse. Parle-t-il de talens ? Son País
en a plus que le nôtre ; il rebute nos Livres²,
& nous admirons les siens ; manque-t-il ici
aux égards qu'il nous doit ? Nous l'en ac-
cablons , en l'excusant ; nous ne sommes
plus chez nous , quand il y est ; il faut
presque échapper à ses yeux quand nous
sommes chez lui : toute notre indulgence ,
tous nos éloges , toutes nos admirations ,
toute notre justice est pour lui ; enfin notre
amour propre n'en veut qu'à notre Nation ;
celui de tous les Etrangers n'en veut qu'à
nous , & le nôtre ne favorise qu'eux.

Dans la seconde scene , un Conseiller
& une Comtesse viennent joindre le Mar-
quis & le Chevalier : on examine le titre
de la Piece ; il plaît aux uns , il déplaît
aux autres. Un Acteur survient : on lui
demande ce que c'est que ces petits hom-
mes qu'on va jouer , & où on les a pris.
Dans la fiction , répond le Comédien ; il
ajoute , qu'il ne se pouvoit pas qu'ils fus-
sent réellement petits , à moins que d'aller
dans l'Ile où on les trouve. Il ne fait
aucun détail de la Piece , pour ne leur pas
ôter le plaisir de la surprise. ACTE

A C T E I.

Un Insulaire amene huit Européens , qui sont , un Païsan , un Poëte , un Philosophe , un Medecin , un Courtisan , un Gascon , Secrétaire du Courtisan , une Comtesse , sœur du Courtisan & une Suivante de la Comtesse. Ces huit personnages fournissent à l'Auteur autant de caracteres à traiter. L'Insulaire les appelle d'abord petites créatures ; il leur dit de se tenir là , en attendant le Gouverneur à qui il les a donnez.

Ces Européens consternezz , se demandent les uns aux autres , d'où vient qu'ils sont devenus si petits depuis six mois qu'ils ont été pris par cet Insulaire ; ils conviennent tous de leur petitesse , sans en pénétrer la cause. Voici tout ce que le Philosophe en présume : *je ne sçaurois croire que notre petitesse soit réelle ; il faut que l'air de ce pays ait fait une révolution dans nos organes , & qu'il soit arrivé quelque accident à notre retine , en vertu duquel nous nous croyons petits.*

Le Gouverneur vient , suivi de son fils , de sa fille & d'un Conseiller d'Etat appelé Blectrue. Il regarde d'abord les Européens de loin , avec une lunette d'approche. Le Philosophe & le Gascon , se fâchant

sachant de se voir traiter d'animaux , & de créatures déraisonnables , le Gouverneur ordonne qu'on les remette en cage.

Le Conseiller dit au Gouverneur étonné de ce prodige , que ce n'est pas la première fois qu'on a vû de pareils animaux dans l'Isle , & que deux cens ans auparavant on en avoit pris qui étoient de la même espèce , & qu'on voyoit croître à vûe d'œil à mesure qu'ils goûtoient la raison & les idées des Insulaires. Le Gouverneur charge Bleêtrûe de ne rien oublier pour les rendre raisonnables.

Bleêtrûe ordonne qu'on lui ramene ces petits hommes ; il les interroge , & finit par ces mots : *doucement, petits Singes, appeaisez-vous ; je ne demande qu'à sortir d'erreur, & le parti que je vais prendre pour cela, c'est de vous entretenir chacun en particulier. Je veux vous laisser un moment ensemble, pour vous y déterminer. Calmez-vous ; nous ne vous voulons que du bien. Si vous êtes des hommes, sâchez de devenir raisonnables : on dit que c'est pour vous le moyen de devenir grands.*

Les Européens sont fort surpris de voir qu'on les exhorte à devenir raisonnables, comme s'ils ne l'étoient pas. Le Païsan commence à entrevoir ce que cela peut signifier : il dit , que le Seigneur de son Village , qui étoit un songe-creux , disoit autre-

autrefois, que ceux qui ne sont pas raisonnables, deviennent bien petits aux yeux de ceux qui le sont ; d'où il conclut que les habitans de l'Isle de la raison, qui sont raisonnables, doivent les trouver bien petits, parce qu'ils ne le sont pas. Le Gascon appuye cette premiere découverte par une autre observation ; *notre petitesse*, dit-il, *n'est pas uniforme : remarquez, Messieurs, qu'elle va par échellons* ; de cette seconde observation le Païsan tire une consequence à la maniere : *c'est qu'il y en a parmi nous*, ajoute-t-il, *de plus fous les uns que les autres*. Le Gascon admire la reflexion de Blaise, c'est le nom du Païsan : *je pense*, dit-il, *que c'est le degré de folie qui regle la chose, & qu'ainsi ne soit, regardez ce Paysan ; ce n'est qu'un Rustre, & cependant il est le plus grand de tous* ; ouy, répond Blaise, *je suis le plus sage de la bande*.

Après cet examen & ces découvertes, dont le Philosophe & le Poëte ne conviennent point, Ble&trve revient & leur demande lequel d'entr'eux veut lier le premier conversation avec lui ; le Poëte s'offre à commencer, pour sçavoir de quoi il s'agit ; le Conseiller le prend au mot, & fait sortir tous les autres.

Le Poëte ne veut pas convenir de ses deffauts

2166 MERCURE DE FRANCE.

deffauts par un sentiment d'orgueil. Bleçtrue lui demande quelle est sa profession: je suis Poëte, lui répond-il? & voyant que Bleçtrue ne comprend rien à ce nom là; je m'amusois, lui dit-il, dans mon Pais, à des *Ouvrages d'esprit, dont le but étoit, tantôt de faire rire, tantôt de faire pleurer.* Comme cette Scene a fait plaisir, on ne sera pas fâché de la voir ici dialoguée.

Bleçtrue.

Des Ouvrages qui font pleurer! cela est bien bizarre.

Le Poëte.

On appelle cela des Tragedies, que l'on récite en Dialogue, où il y a des Heros si tendres, qui ont tour à tour des transports de vertu & de passion si merveilleux; de Nobles coupables; qui ont une fierté si étonnante, dont les crimes ont quelque chose de si grand, & les reproches qu'ils s'en font, sont si magnanimes; des hommes enfin qui ont de si respectables foiblesses, qui se tuent quelquefois d'une maniere si admirable & si auguste, qu'on ne sçauroit les voir, sans avoir l'ame émue, & pleurer de plaisir. Vous ne me répondez rien?

Bleçtrue, surpris & l'examinant
serieusement,

Voilà qui est fini; je n'espère plus rien; votre espèce m: devient plus problematique

que que jamais. Quel pot-pourri de crimes admirables, de vertus coupables, & de foibleſſes auguſtes ? il faut que leur raiſon ne ſoit qu'un coq-à-l'âne. Continuez.

Le Poëte.

*Et puis il y a des Comédies, où je re-
présentois les vices & les ridicules des hom-
mes.*

Bleſtroue.

Ah ! je leur pardonne de pleurer là.

Le Poëte.

Point du tout, cela les faiſoit rire.

Bleſtroue.

Hem !

Le Poëte.

Je vous diſ qu'ils rioient.

Bleſtroue.

*Pleurer où l'on doit rire, & rire où l'on
doit pleurer ; les monſtrueuſes créatures !*

Dans le reſte de la Scene, le Poëte té-
moigne quelque deſſein de ſe corriger de
ſes deſſauts dont il convient, & ſur tout
de l'orgueil ; mais il demande du temps
pour ſ'y réſoudre. Bleſtroue le congedie,
& ordonne qu'on faſſe venir le moins pe-
tit ; c'eſt le Païſan.

On amene Blaiſe dans une cage dont
il eſt très fâché ; Bleſtroue le met en li-
berté & l'exhorte à devenir raiſonnable,
ſ'il veut redevenir de la même taille dont
il étoit avant que d'avoir perdu la raiſon.

Blaiſe

Blaise qui avoit déjà prévû que ses folies étoient la cause de sa petitesse, commence par en faire l'aveu en gros; il en vient après au détail; à mesure qu'il reconnoît ses deffauts avec les sentimens que Bleêtrûe exige de lui, il grandit aux yeux de Bleêtrûe & aux siens mêmes. Malheureusement cette Métamorphose ne frappe pas ceux des Spectateurs, & c'est là ce qui a fait tomber la Piece, comme l'Auteur l'avouë dans sa Préface, par ces mots: *ces petits hommes qui devenoient fictivement grands, n'ont point pris; les yeux ne se sont point plu à cela, & dès-lors on a senti que cela se repetoit toujours, le dégoût est venu; & voilà la Piece tombée.*

De peur de tomber dans ces répétitions que l'Auteur condamne de bonne foi, nous n'irons pas plus loin; toutes les autres métamorphoses se font à peu près de même; Bleêtrûe opéré sur le Païsan, le Païsan sur le Gascon, & ainsi du reste; la formule n'est variée que par rapport aux differens caracteres que l'Auteur a bien traités, sur tout celui de la Comtesse à qui sa suivante dévoile tous ses deffauts. Nous ne dirons ici que ce qui concerne la coquetterie: voici comme s'exprime Finette.

Finette

Bon ! est-ce que le visage d'une Coquette est jamais fini ? tous les jours on y travaille : il faut concierter les mines , ajuster les œillades.

A la Comtesse.

N'est-il pas vrai , qu'à votre miroir un jour , un regard doux vous a coulé plus de trois heures à attrapper ? encore n'en attrapâtes-vous que la moitié de ce que vous en vouliez ; car , quoique ce fut un regard doux , il s'agissoit aussi d'y mêler quelque chose de fier ; il falloit qu'un quart de fierié y tempérât trois quarts de douceur. Cela n'est pas aisé ; tantôt le fier prenoit trop sur le doux , tantôt le doux étouffoit le fier : on n'a pas la balance à la main ; je vous voyois faire , & je ne vous regardois que trop. N'allois-je pas répéter toutes vos contorsions ? Il falloit me voir avec mes yeux chercher des doses de feu , de langueur , d'étourderie & de noblesse dans mes regards. J'en possédois plus d'un mille qui étoient autant de coups de pistolet ; moi , qui n'avois étudié que sous vous. Vous en aviez un qui étoit vif & mourant , qui a pensé me faire perdre l'esprit : il faut qu'il m'ait conté plus de six mois de ma vie , sans compter un sorticoli pour le suivre.

— Ah !

Blaise.

Qu'en tas de balivarnes ! Voilà une terrible condition que d'être les yeux d'une Coquette !

Finette.

Et notre ajustement , & l'architecture de notre tête , sur tout en France , où Madame a demeuré ? & le choix des rubans ? Mettrai-je celui-là ? Non ; il me rend le visage dur. Essayons de celui-ci ; je crois qu'il me rembrunit. Voyons le jaune , il me pâlit ; le blanc , il m'affadit le teint ? Que mettra-t-on donc ? Les couleurs sont si bornées, toutes variées qu'elles sont. La coquetterie reste dans la disette ; elle n'a pas seulement son nécessaire avec elle. Cependant on essaye, on ôte, on remet, on change, on se fâche ; les bras tombant de fatigue, il n'y a plus que la vanité qui les soutienne. Enfin on achève ; voilà cette tête en état, voilà les yeux armés. L'étourdi à qui tant de graces sont destinées arrivera tantôt. Est-ce qu'on l'aime ? Non, mais toutes les femmes tirent dessus, & toutes les manquent. Ah ! le beau coup, si l'on pouvoit l'attraper.

Le Lecteur jugera par ces fragmens que cette pièce auroit réussi par les beautés de détail, si le fond y avoit un peu
réponz

répondu. Nous n'en dirons pas davantage ; nos Européens grandissent en recouvrant la raison ; le Philosophe & le Poète sont les seuls incorrigibles ; on les envoie aux Incurables. La Piece finit par deux ou trois mariages qui ne font rien au sujet. Le Gouverneur est si satisfait de voir les six autres devenus raisonnables , qu'il ordonne des Fêtes pour annoncer sa joye. Voici quelques-uns des Couplets qu'on y chante :

Jamais aucun respect ne vient troubler nos
cœurs,

Dans cette Ile charmante ;
D'une flamme innocente
Nous ressentons les ardeurs ,
Et la Raison gouverne les faveurs
Que l'Amour nous presente.

V A U D E V I L L E.

TOi qui fais l'important,
Ta superbe apparence,
Tes grands airs, ta dépense,
Séduisent un Peuple ignorant.
Tu lui parois un Colosse, un Géant;
Ici ta grandeur cesse,
On voit ta petitesse,

F Ton

Ton néant, ta bassesse ;
 Tu n'es enfin chez la Raison ,
 Qu'un petit Garçon ,
 Qu'un Embrion ,
 Qu'un Mirmidon.



Mortel indifférent ,
 Qui sans cesse déclames.
 Contre les douces flâmes
 Que fait sentir le tendre Enfant ;
 Auprès de lui tu te crois un Géant,
 Qu'un bel œil se présente ,
 Sa douceur séduisante
 Rend ta force impuissante ;
 Tu n'es plus contre Cupidon ,
 Qu'un petit Garçon ,
 Qu'un Embrion ,
 Qu'un Mirmidon.



Partisans du bon sens ,
 Vous , dont l'heureux génie
 Fut formé par Thalie ;
 Nous en croirons vos jugemens :
 Chez .

Chez vous des Nains ne sont point des
Géans.

Si notre Comédie

Par vous est applaudie ,

Nous craindrons peu l'envie ;

Vous contiendrez par vos leçons

Les petits Garçons,

Les Embrions ,

Les Mirmidons.

On propose par Souscription un nouveau Traité d'Architecture , contenant les cinq Ordres , suivant les quatre Auteurs les plus approuvez aujourd'hui ; sçavoir, Vignolle , Palladio , Philibert de Lorme & Scamozzi , sur le principe desquels sont composez differens sujets d'Architecture sur chacun de leur Ordre , avec explication pour chaque dessein ; Ouvrage très-considerable , grand in-Folio , deux Volumes , sur Colombier fin d'Auvergne , enrichi de cent ving-cinq Planches , actuellement gravées , dont on pourra voir les épreuves à toute heure , chez le sieur Nativelle , Auteur de cet Ouvrage , rue Pavée , vis-à-vis la rue Françoisse , & chez le sieur Dupuis , Libraire , rue S. Jacques , à la Couronne d'Or , chez lequel on souscrit. Ceux qui

F ij se

se donneront la peine d'aller chez l'un ou l'autre , on leur délivrera le Projet imprimé, joint à l'Extrait sommaire de ce que ces deux Tomes contiennent. Il y a lieu de croire qu'ils seront satisfaits, non-seulement de la parfaite gravure des Planches , mais aussi de la correction , & de la grace du contour des profils qui se trouvent conservez , & qui se distinguent dans les plus petites parties, ainsi que dans les grandes. Les desseins , tant ceux qui sont composez , que ceux qui instruisent des principes , sont disposez de maniere à conduire l'Etudiant au point de faire d'heureux progrès en peu de temps , & même de procurer à ceux qui n'ont aucune connoissance de cet Art , assez d'intelligence pour distinguer les beautez des differens Edifices & Monumens publics.

Cet Ouvrage a été examiné par M^{rs} de l'Académie Royale d'Architecture, qui ont donné & fait enregistrer leurs Approbations.

Le temps de souscription (par le Projet imprimé) est indiqué du premier Août de la présente année 1727. jusqu'au dernier Decembre suivant. Et le prix des deux Tomes, non reliez, est de 100. liv. pour les Souscripteurs, & de 150. livres pour ceux qui ne souscriront point. On délivrera les Exemplaires de ces deux
Tomes

Tomes dans le mois de Decembre 1728.

On a réduit dans ce grand, utile & magnifique Ouvrage, les quatre Auteurs qu'on vient de nommer, sur un seul module ou mesure, qui est celui de Vignolle, dont le module se divise en 12. parties pour l'Ordre Toscan & l'Ordre Dorique, & en 18. pour les trois autres; ce qui rendra ces grands Maîtres intelligibles à tout le monde.

Le premier Volume (que nous avons parcouru avec une grande satisfaction, ainsi que le second,) contient les Ordres d'Architecture de Vignolle, tant en dispositions de Peristiles, en entre-colonnes simples, que couplées, avec Acrotere au-dessus de l'Entablement, dont les Piedestaux, qui sont un peu en avant-corps sur les Colonnes, supportent des Trophées ou des Vases.

Arcades sans Piedestal & avec Piedestal; mais disposées ainsi que le reste des desseins, suivant la perfection où l'on est parvenu en bien des parties de l'Architecture, par l'étude de nos Architectes modernes.

On peut assurer que le tout est gravé & dessiné d'un contour de profil, capable de satisfaire les plus difficiles connoisseurs. Les plafonds des corniches de chaque Ordre, avec le plan de leurs Chapi-

F iij teaux

2276 MERCURE DE FRANCE.

teaux, se trouvent sous les Elevations ; ils sont ombrez, & éclairés de façon à représenter tout le relief que l'on peut désirer ; en sorte que l'Etudiant, pour peu qu'il ait de principes, se trouvera instruit du développement de l'un à l'autre. La partie qui est au trait attenant le dessin qui est ombré, se trouve réunie du plan à l'élévation par des lignes ponctuées ; de manière que l'on découvre aisément la correspondance que les parties du plan ont avec celle de l'élévation.

Les Sçavans y trouveront de l'utilité pour ce qui concerne la régulière exécution des Entablemens, attendu le calcul tout fait, selon les parties de module, de la distribution des modillons, & les caisses des roses quarrées entr'eux sous le larmier ; de manière à trouver les Sophistes toujours d'un quarré régulier en l'angle rentrant, & cela pour quelques compositions que ce soit.

Ensuite de l'Arcade avec Piedestal de chaque Ordre, on a donné les coupes & profils de deux portes différentes, quoique sur les mêmes proportions, dont les faces sont renfermées dans les regles de Vignolle en leurs décorations ; & cela toujours dans l'esprit de donner moyen à l'Etudiant de se servir des cinq Ordres, en les disposant de manière qu'il puisse
arriver

arriver à d'heureuses compositions.

Après les cinq Ordres de Vignolle, on donne une pratique de la Colonne torse, très-parfaite dans le contour de toutes ses parties, & par une regle bien plus abrégée que celle de Vignolle. L'opération que l'on a écrite à côté du dessin, comme on l'a fait pour l'explication de tous les autres du Volume en particulier, le démontrera mieux que ce qu'on en pourroit dire. La perfection que l'on se persuade avoir donné à cette Colonne, a fait que sur son principe on a composé un Autel en forme de Baldaquin à six Colomnes, posées sur la circonference d'un cercle, qui sont entr'elles de deux espaces ou distances différentes, dont la plus grande forme la surface du Sanctuaire, ce qui a conduit insensiblement à donner celle d'une Eglise, qui, quoi qu'elle n'ait qu'un bas côté, se trouve avoir plus de largeur qu'aucune que nous ayons en France. La décoration de son Architecture est suivant la doctrine de Vignolle. Le plan, l'élevation du Portail, la coupe en dedans sur sa longueur, le profil sur celle du dehors par l'un de ses côtés, la façade du chevet du Chœur, dont la largeur égale celle de l'Eglise, ainsi que fait le Portail, sont dessinées avec toute la correction & le développement que l'on peut désirer.

F iiij On

On expose ensuite la distribution d'une Maison assez considerable , de trente-cinq toises de face , dont les décorations exterieures sont aussi suivant les Ordres du même Auteur. On y a disposé du terrain avec entente , tant pour la situation, l'enfilade & le dégagement des principales pieces de parade , que pour celles destinées au service de bouche & autres commoditez , comme aussi pour le reste des parties du bâtiment : ce qui se distinguera plus particulièrement , en examinant le plan du rez-de-chaussée , celui du premier étage , les elevations & profils qui sont dessinez à la suite. Cette distribution termine le premier Volume.

Le second Tome est distribué dans la même disposition que le premier ; les cinq Ordres de Palladio y sont très-exactement rendus dans l'esprit de leur Auteur.

Il faut observer qu'en l'Ordre Dorique de Palladio , de ce second Volume, on a trouvé le moyen de coupler les Colonnes , sans sortir de la proportion que l'Entablement doit avoir avec elles , & de rendre au-dessus dans la Frise le Mérope quarré parfait , sans alterer la saillie du Tors , des Bases , ni le Tailloir des Chapiteaux ; régularité indispensable & absolument necessaire à la géométrie.

&

& majestueuse composition de cet Ordre.

Ensuite de chaque Ordre, comme dans le premier Volume, on a donné deux portes différentes, dont les façades sont suivant la doctrine de Palladio.

On y trouvera le plan & l'élevation de trois Maisons, moins considérables à la vérité par leur grandeur, que celle du premier Volume, mais qui ne laissent pas dans leurs décorations extérieures, qui sont suivant les règles des Ordres de Palladio, de participer aux beautés que produisent les principes de cet Auteur.

On a aussi donné dans une place très-irrégulière, après les Ordres de Philibert de Lorme & de Scamozzi, le dessein d'une Maison, dont les façades sont suivant les règles de ces deux derniers Auteurs. La distribution, tant du rez-de-chaussée que du premier étage, nous paroît ménagée & entendue, de façon à procurer quelques lumières à l'Etudiant, & lui donner la facilité de réussir dans quelque terrain irrégulier que ce puisse être.

Pour faire sentir la différence qu'il y a entre ces deux derniers Auteurs, & même entre Palladio & Vignolle, par rapport aux différentes proportions qu'ils donnent chacun aux principales parties sur le même Ordre, on a jugé à propos

F v de

2280 MERCURE DE FRANCE.

de les assembler deux à deux en forme de parallele , autant en grand qu'il a été possible , tant pour les Bases & Corniches de Piedestaux , ensemble les Bases des Colomnes , que pour les Chapiteaux & Entablemens , destituez d'ornemens de sculpture , afin de faire voir , sans cette richesse , la perfection d'une moulure belle par elle-même , & pour avoir la facilité de les pouvoir cotter en plusieurs endroits avec une exacte précision.

Ces deux Volumes contiennent les 125. Planches dont on a parlé , actuellement gravées aux dépens de l'Auteur ; enforte qu'il n'y a plus que les frais de l'impression , tant des Estampes , que des Explications de chaque Planche.

JOANNIS BONEFONII, Patris , Avernii , Opera omnia. *Avec les Imitations Françoises de Gilles Duraut.* Nouvelle Edition , corrigée & augmentée de plusieurs fragmens qui n'avoient point encore paru. *Amsterdam* , 1727. in-12. de 232. pages , sans les Préfaces & la Table.

On ne dira rien ici des Poësies Latines de Bonnesons ; mais voici une Imitation de Gilles Duraut , Poëte François , son contemporain , qui pourra faire juger de son caractère.

At mi dicite.

Mais dites-moi , larmelettes ,
 Larmelettes , tendrelettés ,
 Larmettes qui coulez
 Et gentilment emperlez ,
 De vos ondes Cristallines ,
 Les Belles jouës rofines
 De Catin , mon cher fouci ,
 Comment pouvez-vous ainfi ,
 Larmelettes , tendrelettes ,
 Tendrelettes , larmelettes ,
 Naître de ces deux beaux yeux
 Pleins de flammes & de feux :
 Yeux qui de tous côtez dardent
 Tant de feux volans qui m'ardent ?

Mais , ô moi mal avifé !
 Suis-je pas bien abusé ;
 Ces petites goûtelettes ,
 Que j'appelle larmelettes ,
 Ce ne font pas gouttes d'eau ,
 Qui mouillent ainfi la peau ;
 Ce font larmes enflammées ,

Fvj Ce

Ce sont flâmes allumées ,
 Qui de leurs brasiers ardents ,
 Me consomment au dedans ;
 Et jà , de cette rosée
 Dans ma poitrine embrasée ,
 Mon pauvre cœur enflammé
 Est à demi consummé.

Où est donc notre espérance ?
 Puisque la flamme a puissance ,
 D'un naturel tout nouveau ,
 De nous engendrer de l'eau ;
 Et l'eau contre sa nature ,
 Donne aux flammes nourriture ?

Les deux Livres intitulez , l'un *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1723. & l'autre , *Déffense de la Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1726. ont été condamnez par M. le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , en vertu d'un Mandement que nous n'avons pas pû inserer dans notre dernier Journal , & dont voici la teneur.

Louis-Antoine de Noailles , par la permission divine, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise
 Ro-

Romaine, du Titre de Sainte Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, & Superieur de la Maison de Navarre: A tous les Fideles de notre Diocèse, SALUT ET BENEDICTION. Vous sçavez, mes très-chers Freres, les plaintes que l'on a formées contre deux Livres intitulez: l'un *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1723. & l'autre: *Deffense de la Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1726. Plusieurs Théologiens ont accusé ces Ecrits de contenir des maximes fausses & des erreurs contraires au Dogme Catholique.

L'Auteur frappé lui-même de l'importance de ces accusations, se crut obligé de nous exposer ses sentimens dans la Lettre qu'il Nous écrivit au mois de Mars dernier. Cette Lettre qui est devenue publique, nous parut insuffisante, soit pour mettre à couvert le Dogme Catholique, soit pour réparer le scandale que ses Livres avoient causé; Nous prîmes la résolution d'examiner à fond ces deux Ouvrages; mais cet examen fut suspendu par notre dernière maladie, dans laquelle vous Nous avez donné des marques si tendres & si pieuses de votre attachement par de ferventes prieres, auxquelles Nous attribuons ce qui Nous reste de force & de santé.

Les suites d'une maladie si considerable ne Nous ayant donc pas permis de donner à une affaire si importante, toute l'application qu'elle demande, & les plaintes augmentant, Nous avons chargé plusieurs Théologiens habiles de lire exactement ces Ouvrages pour Nous en rendre compte, & sur le rapport qu'ils

Nous

2284 MERCURE DE FRANCE.

Nous en ont fait , Nous avons reconnu qu'en plusieurs endroits ils renferment une doctrine ou des expressions contraires à ce que l'Eglise enseigne sur le Sacrifice de la Messe , & la Présence Réelle , sur le Sacerdoce , sur la forme des Sacremens , & le caractère qu'ils impriment , sur les Rits , & les Ceremonies de l'Eglise , sur son autorité , sur la Primauté du Pape , & autres points importants.

Nous ne prononçons point sur le fond de la question de la validité des Ordinations des Anglois , & de la succession de leurs Evêques , qui est l'objet de l'Auteur dans ses deux Ouvrages ; Nous l'avertirons seulement qu'un Théologien Catholique devoit parler avec plus de respect de la pratique commune de l'Eglise , lui proposer ses doutes & ses réflexions avec modestie , attendre sa décision avec un esprit soumis , ne lui pas prescrire des loix avec hauteur , & ne pas traiter d'ignorance & de préjugé , tout ce qui est contraire à son sentiment.

Nous voulons bien croire , comme il Nous en a assuré , qu'il n'a eu d'autres vûes dans ses ouvrages , que de faciliter la réunion des Anglois à l'Eglise Catholique & à son Chef. Mais le desir de favoriser ceux qu'il vouloit ramener , ne devoit pas le porter jusqu'à justifier des erreurs , des expressions & des abus que tout Catholique doit rejeter , & que l'Eglise n'approuvera jamais.

Que ne ferions-nous pas pour ramener à la foi de ses peres , & à l'unité Catholique , un Peuple si considerable , une Nation autrefois si soumise au S. Siege , si féconde en grands Hommes & en saints Evêques , & pour le salut de laquelle nous desirerions , dans les sentimens de S. Paul , devenir anathême ; à Dieu ne plaise.

plaise cependant que pour procurer un si grand bien, nous souffrions que l'on dissimule les sentimens de l'Eglise, ou que l'on approuve des erreurs qu'elle condamne!

Nous ne vous exposons point ici, mes chers Freres, les veritez obscurcies ou combattues dans les livres dont il s'agit, & nous ne condamnons point en détail les erreurs qui y sont soutenues en plusieurs endroits, nous vous donnerons dans peu sur toutes ces matieres une instruction dans laquelle nous vous expliquerons avec précision le dogme Catholique, & où nous vous marquerons distinctement ce qui est opposé dans les écrits que nous jugeons dignes de censure; mais le mal est pressant, & il y auroit du danger à laisser plus long tems entre vos mains des ouvrages qui pourroient vous donner des idées contraires à la Doctrine Catholique, & alterer votre foy.

A CES CAUSES, où le rapport & l'avis des Théologiens par Nous commis à l'examen des Ecrits intitulez, l'un *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois, imprimé à Bruxelles en 1723.* & l'autre, *Dessense de la Dissertation sur la validité de l'Ordination des Anglois, imprimé à Bruxelles, en 1726.* Tout murement considéré, le saint nom de Dieu invoqué : NOUS condamnons lesdits Ecrits, comme contenant une Doctrine fausse, erronée, scandaleuse, injurieuse à l'Eglise & au S. Siege, favorisant le schisme & l'heresie, & même contraire en plusieurs points à la Doctrine Catholique. Dessendons sous les peines de droit à nos Diocésains de lire lesdits ouvrages. Donné à Paris le dix-huitième Août mil sept cens vingt-sept.

Signé † L. A. Card. DE NOAILLES, Archevêque de Paris.

Par Son Eminence CHEVALIER.

2286 MERCURE DE FRANCE.

Les Prélats qui se sont trouvez à Paris dans ce tems-là, ont aussi censuré & condamné ces deux ouvrages ; & enfin le Roi a trouvé à propos de les supprimer par un Arrêt de son Conseil que nous rapporterons ici , afin que le Public n'ignore rien sur cette matière.

Le Roi ayant été informé des plaintes & des disputes qui se sont élevées à l'occasion de deux Livres intitulés : *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois , &c. & Défense de cette Dissertation , &c.* imprimez à Bruxelles chez Simon Festerens , l'un en 1723. l'autre en 1726. & sçachant que dans les matieres qui regardent la foi & la doctrine de l'Eglise , le jugement des Evêques doit précéder l'exercice de la Puissance Seculiere , & servir de fondement aux Loix ou Arrêts qu'elle fait publier pour en affermir l'autorité par la crainte des peines temporelles : S. M. auroit jugé à propos de faire remettre les deux Livres, dont il s'agit , entre les mains des Evêques que les affaires de leur Diocèse ont obligées de se rendre auprès d'elle , afin qu'après les avoir examinés, ils pussent en porter le jugement qu'ils estimeroient convenable. Le zele de ces Prélats ayant répondu pleinement aux pieuses intentions de S. M. ils ont vû avec douleur, que l'Auteur de ces deux Ouvrages y avoit avancé un grand nombre de propositions également contraires à la pureté du Dogme sur plusieurs points essentiels de la Religion , à la discipline , aussi-bien qu'à l'autorité de l'Eglise & à la Primauté du Pape , ce qui leur a donné lieu de les condamner , *comme respectivement fausses , temeraires , captieuses , malsonnantes , scandaleuses , injurieuses à l'Eglise & au S. Siege , favorisant le schisme & l'hérésie ,*
erronées.

erronées, déjà condamnées par le S. Concile de Trente, & heresiques. La censure de ces Prélat's ayant été remise entre les mains de S. M. il ne lui reste plus que d'interposer son autorité contre des ouvrages déjà flétris & condamnés par le jugement de vingt Evêques; à quoi étant nécessaire de pourvoir, & S. M. voulant donner en toutes occasions des preuves du zèle qu'elle aura toujours pour réprimer toutes sortes de nouveauté en matière de Doctrine, & pour étouffer dès leur naissance toutes les semences de division, qui pourroient troubler la paix & la tranquillité de l'Eglise: Oûi le Rapport, & tout considéré, LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne, que les deux Livres, &c. seront & demeureront supprimés; & en conséquence, que tous ceux qui en ont des exemplaires, seront tenus de les remettre incessamment, sçavoir, dans la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, au Greffe du Sieur Lieutenant General de Police; & dans les Provinces, aux Greffes des Sieurs Intendants & Commissaires départis, pour y être lacérez, &c.

LECTURES CHRÉTIENNES sur les obstacles du Salut dans toutes les conditions de la vie, & sur le moyen de les vaincre, traduites de l'Italien du Père J. P. Pinamonti, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, chez Noël Pissot, Quay de Conti, au coin de la rue de Nevers, à la Croix d'or.* Vol. in 12. 1727. p. 291.

Le titre de ce Livre suffit seul pour engager les personnes soigneuses de leur salut

lut à le lire , puisque l'on ne peut trop s'instruire sur une affaire pour laquelle seule nous sommes nez. Nous ne nous arrêterons point à rapporter les endroits touchans & édifians de cet Ouvrage ; on connoît assez le merite & la solide vertu du P. Pinamonti. Il est Auteur du *Directeur dans les voyes du salut* , imprimé en 1718. auquel on n'a point mis le nom de ce pieux Missionnaire , non plus que celui du Traducteur. Il a fait plusieurs autres Ouvrages qui ont tous été recueillis en un volume *in-folio* , par un Jesuite Italien. On sçait que le Pere Segnery l'avoit choisi pour l'accompagner & l'aider dans ses Missions laborieuses. C'est là où il a été le vrai modele de cette humilité & de cette abnegation de soi-même , qu'il recommande si fort dans son Livre.

Nous nous croyons obligez de faire remarquer au Public , qu'il ne faut point confondre le *Directeur* du P. Pinamonti avec le *Directeur de l'Ame spirituelle* , traduit de Blossius , ni avec le *Directeur de l'Ame Penitente*. Le Traité du Jesuite Italien , porte pour titre en notre Langue , *le Directeur dans les voyes du salut*.

Nous conseillons à tout le monde de lire l'un & l'autre : rien n'est plus consolant que ces Livres dans les adversitez , & rien ne montre mieux la vanité des biens temporels.

TRAITE.

OCTOBRE. 1727. 2289

TRAITE' DE L'OPERATION DE LA
TAILLE, avec des Observations sur la
formation de la perte & des suppressions
d'urine : Ouvrage posthume de M. Fran-
çois Colot , auquel on a joint un Dis-
cours sur la Methode de Fanco , & sur
celle de M. Bau. *A Paris , rue S. Severin ,
chez Jacques Vincent , 1727. in douze ,
pages 322.*

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROÏALE
DES SCIENCES , année 1724. avec les
Memoires de Mathématique & de Phy-
sique pour la même année , tirez des Re-
gistres de cette Académie. *A Paris , de
l'Imprimerie Royale, in 4°. avec fig. 1726.*

DICTIONNAIRE ABREGE' DE LA
FABLE, pour l'intelligence des Poëtes , &
la connoissance des Tableaux & des Sta-
tuës , dont les sujets sont tirez de la Fa-
ble. *A Paris , chez la Veuve Foucault .
rue S. Jacques , à la vieille Poste, au fond
de la Cour , in 12. de 333. pages 1727.*

Cet Ouvrage contient un abrégé non
seulement de l'Histoire Poétique , mais
encore de tout ce qui y a quelque rap-
port : pour en donner une idée , nous
avons pris ces trois articles-ci à l'ouver-
ture du Livre.

DEUCALION , fils de Promethée , &
mary

mary de Pyrrha. Les Dieux firent périr tous les hommes de son temps par un déluge universel, parce qu'ils étoient trop méchans. Deucalion & Pyrrha en furent préservés à cause de leur réquité. Après le déluge, ils consulterent l'Oracle de Themis, qui leur conseilla de jeter des pierres derrière eux par dessus leur tête, & ces pierres en sortant de leurs mains, se métamorphosoient; celles de Deucalion en hommes, & celles de Pyrrha en femmes.

PALE'S, Déesse des Pâturages & des Bergers. Quelques-uns croient qu'on entendoit Cybelle sous ce nom, comme représentant la Terre, & qu'on l'appelloit anciennement Pares de Parere, qui signifie produire; d'autres veulent que ce soit Cérés. Quoiqu'il en soit, on honoroit sous ce nom la Divinité qui présidoit aux Troupeaux & aux Pâturages.

MELOPOMENE, l'une des neuf Muses; Déesse de la Tragédie. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune fille, avec un air sérieux, superbement vêtue, chaussée d'un Cothurne, tenant des sceptres & des couronnes d'une main, & un poignard de l'autre.

M. Champré, Auteur de ce petit Ouvrage, cite de tems en tems à la marge ses autorités, ce qui sera, sans doute, du goût de ceux qui ne se contenteront pas d'un

d'un abrégé, & qui voudront en sçavoir davantage. Quant à l'Iconologie, ou la connoissance des Images, dont il parle fort succinctement, nous renvoyons le Lecteur à l'Avertissement, pour y apprendre la maniere de s'en servir. On trouvera dans son lieu un recit court des attributs & de la représentation des Divinitez du Paganisme. On peut dire que cette Partie ne sera pas moins utile aux Peintres, qui travaillent sur les sujets de la Fable, qu'à ceux qui en voudront connoître les Tableaux & les Statuës, &c.

LE FRANÇOIS A LONDRES, Comédie par M. de Boissi. *A Paris, rue S. Jacques, chez les Freres Barbon. 1727. in 12. de 60. pages, prix 20. sols.*

L'Extrait que nous avons donné de cette Piece dans le Mercure du mois de Juillet dernier, nous dispense d'entrer ici dans aucun détail. Il y a tout lieu de croire que le Public, qui en a vû les representations avec plaisir, recevra favorablement l'Impression.

HISTOIRE DE JEAN DE BRIENNE, Roi de Jerusalem, & Empereur de Constantinople. *A Paris, chez Ch. Moette, & P. Simon, rue de la Harpe. 1727. in 12. de 502. pages.*

MAI

2292 MERCURE DE FRANCE.

MEDITATIONS CONTINUÉLLES de la Loi de Dieu, sur tous les Livres de l'Ecriture Sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, fondées sur l'explication litterale & morale des Peres de l'Eglise & des Interpretes sacrez, par un Chanoine de l'Abbaye Royale de S. Victor. *Tome premier, contenant le Pentateuque.* A Paris, rue S. Jacques, chez J. B. Coignard, fils. 1727. in 12. de 596. pages. Cet Ouvrage est du celebre Pere Gourdan.

LETTRES CHOISIES de' M. Simon Tyffot de Patot, Professeur de Mathématique de l'Ecole de Deventer, écrites depuis sa jeunesse, jusqu'à un âge bien avancé, à différentes personnes, & sur toutes sortes de sujets. *A la Haye, chez Math. Roguet.* 1727. 2. vol. in 12.

Jean Leonard, Libraire à Bruxelles, imprime l'*Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*, par Nicolas Bergier, nouvelle édition, exactement revûë, corrigée, & enrichie de Cartes, &c. 2. vol. in 4.

Il paroît à Londres un Projet de souscription pour les Oeuvres du Docteur Abbadie, si connu par son Traité de la Verité de la Religion Chrétienne. On doit

doit dans cette nouvelle édition , qui sera de 4. vol. in 4. y en ajouter quelques autres qui n'ont pas encore été publiez.

On débite à Rome , chez Jean-Marie Salvioni , au college de la Sapience , une suite de 87. Planches *in-fol.* sous ce titre.

Camera, ed idscrizzioni sepulcrals de liberi servi, ed ufficiali della Casa di AUGUSTO, scoperte nella via appia, ed illustrate con le annotazioni di Monsignor Francisco Bianchini, Veronise 1727.

L'Ode qui a remporté le prix de l'Académie Françoisé cette année, dont le sujet est les *Progrès de la Peinture sous le Regne de Louis le Grand* , doit trouver ici sa place , & orner cet article des Nouvelles Littéraires & des beaux Arts. M. Bouret , Lieutenant General de Gisors , en est l'Auteur.

O Toy , dont mon ame est saisie !
Soutiens son vol audacieux ,

Descends , celeste Poësie !

Comble un espoir ambitieux ;

Oui, je sens ton divin délire ,

Acheve ; aux accords de ma Lyre

De tes chants prête la douceur :

Ces

Ces chants d'immortelle memoire,
Doivent seuls consacrer la gloire
Et les triomphes de ta soeur.



Dis-moy par qui tant de merveilles
Ont éternisé ses travaux ?

Quel Regne à tes sçavantes veilles
Offre encore des sujets nouveaux ?
Tu reconnois à quel Monarque
Nos Pinceaux vainqueurs de la Parque
Ont dû leurs Miracles divers ,
Nobles Rivaux de la Nature ,
Leur ingenieuse imposture
Enfante un second Univers.



Tes dons , tes exploits , à la France
Ont attaché Minerve & Mars ,
LOUIS, leur sage intelligence
Forma les Heros & les Arts ;
En vain le temps fuit & s'envole ,
Par tes soins une illustre Ecole *
Dérobe à l'oubli les hauts faits :

* Academie de Peinture établie par Louis XIV.
& placée dans le Louvre.

Digne

Digne de toi , dans ses ouvrages
Elle transmet aux derniers âges
Ta gloire ensemble & tes bienfaits.



De son art quel est donc l'empire ?
Ou quels sont ses enchantemens ?
A son gré la toile respire ,
La couleur prend des sentimens ;
La main sçavante qui l'emploie
De l'action qu'elle déploie
Me peint les plus secrets ressorts.
Des passions vivante image ?
Le spectateur qui t'envisage
Sent à la fois tous leurs transports.



Mais quel éclat vient me surprendre ?
Je vois un Appelle nouveau *
Des faits d'un nouvel Alexandre
Me tracer le brillant tableau :
Prodiges voilez sous l'emblème ,
Qu'une main , prodige elle-même ,

* *Galerie de Versailles peinte par le Brun.*

G Etale

Etale à mes yeux éblouis !

Aux traits de l'auguste modele

Son pinceau noblement fidele

Par tout a rendu tout LOUIS.



Aux merveilles de son Histoire

Tout l'Olimpe est-il asservi ?

Alcide, Mars & la Victoire

Sur ses pas volent à l'envi.

Quel est ce Guerrier intrépide ?

Son char s'ouvre un fleuve rapide. (a)

Est-ce le Souverain des eaux ?

Le Rhin qui fremit de l'outrage,

Honteux d'une impuissante rage

Court la cacher sous ses roseaux.



Aux pieds du Vainqueur en colere

Tombe le Batave éperdu : (b)

Tu fléchis, fastueux Ibere ! (c)

Je vois ton orgueil confondu.

(a) Passage du Rhin.

(b) La Hollande châtiée.

(c) Prééminence de la France reconnue publiquement par l'Espagne.

Que !

Quels Forts menace la tempête !
 A la valeur quelle conquête (a)
 Peut offrir un plus digne objet ?
 Pallas que l'entreprise étonne ,
 A l'air du Heros qui l'ordonne ,
 Voit le succès dans le projet.



Enfans d'un effroy salutaire ,
 Etalez vos heureux portraits : (b)
 Vertu ! ton sacré caractère
 S'y peignit de ses plus beaux traits :
 Superbe azile ! Temple auguste ! (c)
 Prix magnifique autant que juste
 De la valeur de nos Guerriers !
 Jaloux d'une gloire si belle
 Chez toy plus d'un rival d'Appelle
 Ainsi que Mars a ses lauriers.



De l'Art à qui je rends hommage

(a) Conquête de la Franche-Comté dans le fort de l'hyver , & en douze jours.

(b) Cloître des Chartreux peint par le Sueur.

(c) Dome des Invalides peint par Messieurs Boulogne P. Jouvenet, Coypel P. Corneille. La Fosse , &c.

G ij Quels

Quels secrets nous ont échapé ?

Entre moi-même & mon image (a)

Icy se méprend l'œil trompé ;

Là sous nos doigts on voit éclore

Avec les dons brillans de Floré , (d)

Ceux de Pomone & de Cérés.

Ici des Bois & des Campagnes (c)

Trompent Diane & ses Compagnes ;

Pan croit être dans ses Forests,



Et toy , FRANCE , qu'ont embellie

Tant d'ineestimables morceaux ,

Tu ne dois plus à l'Italie

Envier les heureux pinceaux ;

Si Rome compte ainsi qu'Athènes

Des Zeuxis & des Protogenes ,

Noms celebres , noms immortels ;

Graces à l'objet de tes louanges ,

Tu peux compter des Michel-Anges ,

Des Titiens , des Raphaels.

(a) *Les Peintres de Portrait.*

(b) *Les Peintres de fleurs & fruits.*

(c) *Les Paysagistes.*

PRIERE

OCTOBRE. 1727. 2299

PRIERE POUR LE ROY.

Dans tes mains , Dieu puissant , tu tiens le
cœur des Roys !

De l'Empire des Lys protecteur secourable
Sur son Prince cheri , jette un œil favorable ;
Fais pour notre bonheur & sa gloire à la fois
Que son regne toujours , soit le regne des
loix ;

Qu'heritier du Heros que nos chants éterni-
sent ,

Il soit à jamais comme lui ,

Des Arts qui nous immortalisent

La plus noble matiere & le plus grand appuy.

Ut pictura Poësis
Horat. de Art. Poët. . . .

Le Samedi 4. Octobre , M. de Boze ,
Intendant des Devises & Inscriptions des
Edifices Royaux , l'un des quarante de
l'Académie Françoisse , Secrétaire perpe-
ruel de celle des Belles-Lettres , & Gar-
de des Medailles du Cabinet du Roy ,
fut reçu Conseiller , Amateur Honoraire
de l'Académie Royale de Peinture & de
Sculpture , & prononça le Discours sui-
vant :

G iij Mes

MESSEIERS,

S'il suffisoit de sentir véritablement le prix d'une grace pour en être digne, je ne ferois point du tout embarrassé à vous remercier de celle que vous m'avez faite. Elle suppose de grandes connoissances, des talens précieux, & je rougis de ne vous apporter en échange qu'un peu de goût, joint à ce fond inépuisable d'estime & d'admiration, que la simple vûe de vos ouvrages renouvelle sans cesse. Ce qui me manque étoit réservé à une étude plus particuliere de tant de Chef-d'œuvres; & cette étude aimable & sçavante ne se peut bien faire que dans le Sanctuaire même, où vous daignez m'admettre. Mesurez, Messieurs, ma reconnaissance à vos bienfaits, & soyez persuadé que je vous en ferois une image très-interessante, si j'avois le don de vous l'exprimer avec autant d'élégance & de fidélité que vous nous exprimez tous les jours les passions de l'ame les plus vives & les plus délicates.

M. de Boullongne, premier Peintre du Roy, & Directeur, lui répondit, que l'Académie étoit charmée d'avoir acquis un Amateur de son mérite & de son érudition, persuadée qu'il lui fera part dans
les

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS



les occasions de ses sçavantes lumieres.

On apprend de Rome que le Seigneur Joseph Chiari , fameux Peintre de Luques , & Membre de l'Académie des Arts , y mourut le 7. du mois dernier d'une attaque d'apoplexie, âgé de 73. ans. L'Académie lui fit le lendemain des obseques magnifiques dans l'Eglise de Sainte Suzanne , sa Paroisse , où il fut inhumé. Cette perte est d'autant plus considerable , que depuis quelque tems les habiles Peintres sont assez rares en Italie.

SUITE DES MEDAILLES du Roy.

Le sujet de la nouvelle Médaille que nous donnons ici gravée en taille-douce , interesse toute l'Europe. Elle a été frappée sur l'heureux événement du 31. May 1727. jour auquel , sous les auspices du Roy , & dans la Capitale de son Royaume , furent signez par les Ministres de toutes les Puissances interessées , les Préliminaires d'une prochaine & solide paix.

On voit d'un côté de cette Médaille , le Buste du Roy , avec la legende ordinaire, LUDOVICUS XV. REX CHRISTIANISS. & au Revers , les figures de Mars & de Minerve , qui se donnent la main. Der-

G iij rierre

2302 MERCURE DE FRANCE.

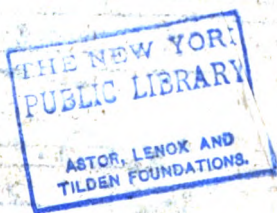
rière eux s'éleve un Olivier, aux branches duquel sont attachez les Écus des Armes de France, de l'Empire, de l'Espagne, de l'Angleterre & de la Hollande. Pour legende, SPES PACIS ÆTERNÆ FUNDATA: *Esperance fondée d'une Paix durable*; & dans l'Exergue, ces mots, PRÆVIIS CONDITIONIBUS SANCITIS LUT. PARIS. XXXI MAI M. DCC. XXVII. *Préliminaires signez à Paris le 31. May 1727.*

Les coins de cette Médaille ont été gravez par le sieur Duvivier, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. M. de Boullongne, premier Peintre du Roy, en a fait le dessein.

PROBLEME DE GEOMETRIE.

Soient donnez plusieurs Cercles les uns dans les autres en proportion quadruple par rapport à l'aire, ou double par rapport à la circonference; de maniere que tous ces Cercles se touchent à un point commun.

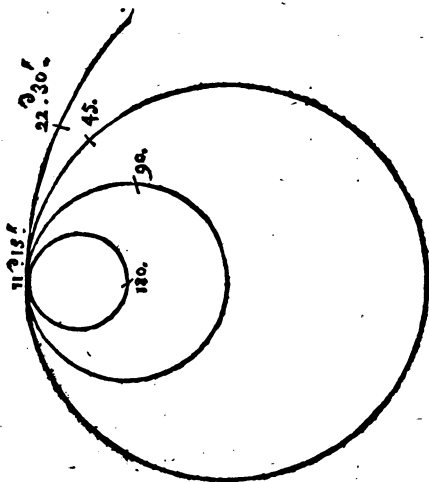
Je demande quelle est la courbe, laquelle passe par le point 180. du premier ou du plus petit Cercle, par le point 90. du second, par le point 45. du troisième, par le point 22.^d30'. du quatrième, par le point 11.^d15'. du cinquième



NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



OCTOBRE. 1727. 2303-
me, & ainsi à l'infini, en proportion
sous-double.



*****:*****:*****

CH AN S O N.

U Ne Maîtresse trop austere,
Rend un Amant malheureux:

Cesse-t-elle d'être severe?

Il cesse d'être amoureux:

Gv Pour

Pour ceux qui portent tes chaînes ,
 Amour , quels sont donc tes plaisirs ,
 Si tu ne finis leurs peines ,
 Que pour éteindre leurs desirs ?



SPECTACLES.

L Es Comédiens François ont remis au Théâtre , au commencement de ce mois , la Comédie du *Philosophe marié* , qui fait le même plaisir que dans la première nouveauté.

Ils doivent donner au premier jour la nouvelle Piece des *Amazones modernes* , dont on parlera le mois prochain.

Les mêmes Comédiens ont reçu depuis peu , une petite Piece intitulée le *Procureur Arbitre*.

Le 13. de ce mois ils remirent au Theatre la Tragedie de *Tiridate* , de feu M. de *Campistron* , de l'Académie Française , qu'on n'avoit représentée depuis très-long-tems. Elle a un fort grand succès.

L'Auteur a trouvé le moyen de faire naître de la compassion pour un Prince , dont l'amour doit faire horreur. Le spectateur se trouve comme forcé de le plaindre.

dre , lui voyant cherir la plus violente passion , en même tems qu'il la condamne. Sa situation est très-touchante.

Cette Piece fut donnée dans la nouveauté au mois de Février 1691. avec un succès prodigieux. Les rôles d'Arface , de Tiridate , d'Artaban, d'Abradate , de Mithrane, d'Erinice & de Talestris, étoient remplis en ce temps-là par les S^{rs}. de Champmeslé, Baron , Raisin l'aîné , la Torilliere , Roselly , & par les D^{lles} Raisin & Champmeslé. Aujourd'hui ces principaux rôles sont très-bien joués par les S^{rs}. le Grand le Pere, du Fresne , le Grand le fils , du Chemin le fils , Fontenai , & par les D^{lles}. le Couvreur & d'Angeville.

Les Actrices qui jouent dans cette Piece, ont fait quelques changemens dans leurs habits que le Public a approuvés. Ces habits qui sont toujours d'une grande richesse , sont aujourd'hui conformes à ceux des Dames de la Cour , à longues queue's trainantes , & en corps de robe.

Le 17. de ce mois les mêmes Comédiens lurent dans leur Assemblée une Comédie en trois Actes , avec un Prologue sous le titre du *Faux Sçavant* , qu'ils reçurent unanimement. On dit beaucoup de bien de cet Ouvrage.

La Tragedie d'*Admete* & d'*Alceste* , sera remise au Théâtre dans le mois pro-

G vj chain.

2306 MERCURE DE FRANCE.

chain. L'Auteur y a fait des changemens considerables , sur - tout dans les rôles d'Admete & d'Alceste , qui ne sont plus les mêmes. Il y a plus de six cens vers nouveaux , & elle ne portera plus le même titre. C'est à present *la Mort d'Alceste.*

Les Comédiens Italiens ont reçu depuis peu une petite Comédie intitulée *la Souriciere.*

Le 23. Août dernier ces Comediens donnerent la premiere representation d'une Pastorale Heroïque, en vers, avec des agrémens, intitulée *Zephire & Flore.* Cette Piece fut très-bien reçûe du Public. Le Sr. Lelio le fils en est l'Auteur. Ce n'est pas ici son coup d'essai ; il a déjà eu part à quelques Pieces qui ont été applaudies. De si heureux commencemens font esperer des Ouvrages encore plus brillants. Voici de quoi il s'agit :

A C T E U R S.

Zephire ,	<i>Le sieur Lelio le fils.</i>
Cloris ,	<i>la D^{lle} Sylvia.</i>
Venus ,	<i>la D^{lle} Lande.</i>
L'Amour ,	<i>la D^{lle} Lelio.</i>
Pluton ,	<i>le sieur Romagnesi.</i>
La Jalousie ,	<i>le sieur Mario.</i>
Troupe de Sylvains & de Nymphes.	
Troupe d'Aquillons.	

Troupe

La Scene est dans une Forêt.

A C T E I.

Zephire se plaint de l'insensibilité de Chloris ; il va chercher cette Nymphé qu'il aime. La Nymphé vient un moment après qu'il est sorti. Fatiguée de la chasse, elle veut goûter les douceurs du sommeil sur un lit de gazon ; elle invite le Zephire à rafraîchir l'air. Zephire s'entendant nommer vient à elle ; il lui parle de son amour , elle lui jure une éternelle indifférence, & se retire. Zephire se plaint de son malheur , Venus arrive dans un char avec l'Amour. Elle invite son Fils à rendre Zephire heureux ; l'Amour lui répond que ce Dieu a toujours été rebelle à ses loix, & que, pour l'en punir, il veut qu'il sente tout le poids de ses chaînes. Venus voyant qu'elle ne peut rien obtenir de son Fils par la douceur , lui parle d'un ton de Mere , qui veut être obéie. L'Amour n'est pas moins rebelle au commandement , qu'il a été insensible à la priere. Venus irritée , lui offre l'alternative, d'obéir, ou d'être banni pour jamais de Cythere.

L'Amour toujours plus fier , choisit l'exil , & se retire, en protestant qu'il
ren-

2308 MERCURE DE FRANCE

rendra Zephire toujours plus malheureux. Zephire est au désespoir de ce qui vient de se passer entre la Mere & le Fils , prévoyant qu'il sera la premiere victime de leur désunion. Venus lui promet de mettre tous les Dieux dans ses interêts : Zephire se retire. Mercure vient annoncer à Venus, que Jupiter l'envoie pour terminer le scandaleux procès qui est entre la Mere & le Fils ; il lui dit qu'il est Plénipotentiaire de la paix, & qu'il va travailler sérieusement à mettre l'Amour à la raison : Venus lui sçait bon gré de son zele, & se retire. L'Amour vient un moment après. Mercure feint de prendre son parti contre sa Mere : il a déjà disposé les Dieux des Bois à le seconder dans son projet. Il dit à l'Amour qu'il regnera bien plus agréablement dans ces Forêts que dans Cythere , où sa superbe Mere prétend qu'il obéisse. On entend une douce symphonie. Mercure fait entendre à l'Amour que les Divinitez des Forêts viennent lui rendre hommage. Il l'invite à s'asseoir pour écouter leurs douces chansons ; & à la faveur du sommeil qui vient le surprendre , il lui dérobe son carquois & son flambeau , & s'enfuit. A peine l'Amour est-il désarmé , que les Sylvains l'insultent. Il s'éveille au bruit des brocards qu'ils lâchent contre lui dans leurs nou-

veaux

veaux chants. Il est outré du tour que Mercure lui a joué, & dit aux Sylvains, que, tout désarmé qu'il est, il a encore assez de puissance pour leur faire sentir sa colere.

ACTE II.

Zéphire & Chloris commencent ce second Acte. Venus s'est déjà servie des traits que Mercure a volés à l'Amour. Le cœur de Chloris en a été blessé; elle en fait l'aveu charmant à Zéphire, qui en redouble sa tendresse pour elle. Sa joye éclate aux yeux de l'Amour, qui est surpris de les voir si tendrement unis, sans qu'il s'en soit mêlé, & malgré lui-même; il ne comprend pas comment une autre main que la sienne a pu lancer ses traits. Peut-être en soupçonne-t-il Mercure; mais Venus ne le laisse pas long-temps dans l'incertitude, elle vient munie de son Carquois & de son Flambeau, & insulte à la disgrâce de son fils. Elle charge Mercure, qui la suit, de porter ces traits qui inspirent l'amour, au Souverain des Dieux, afin qu'il en dispose en faveur de quelqu'autre que ce fils rebelle aux ordres de sa mere. Pour ce qui est des flèches de plomb qui font naître l'averfion, elle souhaite qu'elles soient jetées

2310 MERCURE DE FRANCE.

jettées dans quelque gouffre impenetrable, d'où elles ne sortent jamais; elle garde pour elle le Flambeau destiné à l'union des cœurs. Mercure remonte aux Cieux pour executer les ordres de Venus, qui se retire, après avoir accablé Cupidon de mépris. L'Amour irrité, a recours aux Enfers, au deffaut du Ciel, qui semble conspirer contre lui; il invoque Pluton; ce Monarque redoutable des Enfers vient à son secours; l'Amour le prie de lui prêter l'assistance de quelque monstre horrible, qui le venge des outrages de sa mere; il l'en conjure au nom de Proserpine qu'il a autrefois attendrie pour lui. Pluton lui nomme tous les monstres qui font leur séjour dans le noir Tartare. L'Amour n'en connoît point de plus propre à servir sa colere, que la Jalousie. Pluton évoque cette cruelle divinité. La Jalousie demande à quel employ on la destine; à me venger, lui dit l'Amour. Pluton deffend à la Jalousie de rentrer jamais dans les Enfers, de peur qu'elle n'étende son pouvoir funeste jusqu'à troubler l'heureuse intelligence qui regne entre son épouse & lui. La Jalousie instruite par l'Amour de ce qu'elle doit faire, sort pour aller prendre la forme de Philis, Nymphe chérie de Chloris; l'Amour se retire aussi. Chloris

vient.

vient , occupée de son amour , elle se plaint de ne point voir Zéphire. La fausse Philis arrive ; elle lui fait entendre que Zéphire la trompe , & qu'il est actuellement à soupirer aux pieds de la Nymphé Steretuse ; elle touche en même-temps Chloris d'une espee de Caducée, où l'on voit des serpens entortillez. Le Caducée opere. La Jalousie se retire. Zéphire vient ; il regrette l'absence de sa chere Chloris. La fausse Philis le rend jaloux à son tour , en lui faisant entendre que Chloris aime un Dieu des Fleuves , dont elle est tendrement aimée. Le Caducée est aussi heureusement employé qu'il l'a déjà été à l'égard de Chloris. Zéphire reste seul ; il témoigne son desespoir ; il ne veut plus regner dans des lieux qui lui sont devenus si funestes , & si odieux. Il invite les plus fiers Aquilons à venir regner en sa place. Les Aquilons s'emparant des lieux de son Empire , ils font des ravages affreux. Ce second Acte finit par cette Fête terrible , dont la Musique, qui est du sieur Mouret , a été généralement applaudie.

A C T E I I I.

Mercury redescendu des Cieux , fait entendre que tous les Dieux veulent que
Venus

2312 MERCURE DE FRANCE.

Venus se reconcilie avec son fils pour le bonheur de l'Univers. Le raccommodement se fait , aux conditions que Venus prescrit à l'Amour la premiere condition, c'est que Zéphire & Chloris soient parfaitement heureux. Cupidon consent à tout , pourvû qu'on lui rende ses armes. Mercure les lui remet entre les mains ; ils se retirent tous trois pour faire place à Zéphire & à Chloris ; ces deux Amans jaloux , après quelques plaintes de part & d'autre , en viennent enfin à un éclaircissement. Cela suffit pour les délabuser & pour les réunir. Venus , Mercure & l'Amour viennent jouir de ce raccommodement , au grand regret de la Jalousie , qui par-là voit tous ses projets avorter. Mercure lui conseille d'aller se consoler dans les Enfers du mauvais succès de sa premiere entreprise. La Jalousie lui dit que Pluton l'en a bannie pour toujours ; mais qu'elle s'en dédommagera bien par les ravages qu'elle prétend exercer sur toute la terre. L'Amour lui deffend de troubler jamais ces deux Amans , dont il prétend faire le bonheur. La Jalousie se retire. Zéphire change Chloris en divinité des Bois , & lui donne le nom de Flore. Les Fleurs sont les premiers sujets qui viennent rendre hommage à leur mere & à leur Souveraine. La Piece finit par

une

OCTOBRE. 1727. 2313

une gracieuse Fête mêlée de chants & de danses , dont M. Mouret a fait la Musique. On sçait combien il excelle en tout genre.

Les Comédiens Italiens donnerent le 24. Septembre, la premiere representation de *l'Isle de la Folie*, Comédie en un Acte , avec un Divertissement. Cette Piece qui est des S^{rs} Dominique & Romagnesi , a été fort applaudie. On en a trouvé le sujet fort réjouissant, & les Scenes bien écrites.

A C T E U R S.

Gulliver ,	<i>Le sieur Dominique.</i>
Un Habitant de l'Isle de la Folie ,	<i>le sieur Mario.</i>
L'Equilibre de l'Isle ,	<i>le sieur Lelio le fils.</i>
Une Habitante ,	<i>la D^{lle} Thomassin.</i>
Un Musicien ,	<i>le sieur Romagnesi.</i>
Un François ,	<i>le sieur Romagnesi.</i>
La Folie ,	<i>la D^{lle} Sylvia.</i>
La Raison ,	<i>la D^{lle} Lalande.</i>
Un Suivant de la Raison ,	<i>Scaramouche.</i>
Habitans & Habitantes de l'Isle pour le Divertissement.	

Cette Piece contient une critique des nouveautez litteraires , tant imprimées , que representées au Théâtre : voici la Fable

2314 MERCURE DE FRANCE.

Fable que les Auteurs ont imaginée pour donner à ce sujet une forme théâtrale.

Gulliver arrive dans l'Isle de la Folie , où il étoit exposé à mourir de faim , sans le secours d'un des Habitans qui l'a trouvé sur un rocher. Cet Habitant lui dit que les beaux esprits de l'Isle l'ont aperçu à la faveur d'un Telescope. La folie de ce premier Insulaire , est de vouloir reformer les mœurs ; il n'y a rien de si aisé , dit-il , *il ne faut , pour y parvenir , qu'éteindre dans le cœur des hommes la soif des richesses , en déraciner l'orgueil , en bannir les faux préjuges , la médifance , la trahison , & y substituer la candeur , la docilité , la sagesse & la raison.* Ce qui fait juger à Gulliver de la folie des autres Habitans , d'autant plus que ce réformateur se croit raisonnable.

Cette Scene est suivie de bien d'autres dont le détail seroit trop long ; nous nous contenterons d'en extraire quelques morceaux. Commençons par celle de l'Equilibre , dont la fin a paru faire beaucoup de plaisir. Gulliver voyant que l'Equilibre entre dans des matieres de morale , l'interrompt par ces mots.

Gulliver.

Oh ! point de morale , de grace ; revenons à votre employ ; daignez m'expliquer de quelle maniere vous l'exercez.

L'Equi-

L'Equilibre.

Je vais vous en instruire. Qu'une femme, par exemple, semble pancher vers un Amant qui la sollicite vivement, je la retiens aussi-tôt par la bride de la pudeur.

Gulliver.

Et cette bride là est-elle assez forte pour la retenir long-temps en équilibre ?

L'Equilibre.

Qu'un courtisan envieux veuille détruire ouvertement la fortune d'un de ses Rivaux, je lui oppose d'abord les intérêts de la sienne, qui le tiennent si bien en équilibre, que ce n'est que par des voyes souterraines qu'il agit contre lui.

Gulliver.

Voilà un tour d'équilibre des plus subtils, celui-là.

L'Equilibre.

Qu'une coquette soit obsédée par un vieillard opulent, & par un adolescent qui n'ait que ses appas pour tout revenu, je vous la tiens dans une si juste balance, qu'elle met également à profit l'argent de l'un & les caresses de l'autre.

Gulliver.

Admirez la souplesse, &c.

L'Equilibre.

Que vous dirai-je enfin ? c'est par mes heureux talens que l'ordonnance de toutes choses est si bien distribuée. Par moi les
Specta-

* *Spectacles fleurissent également , & sont dans une noble émulation. Au Philosophe marié , j'oppose le Berger d'Amphrife , & les amours des Dieux aux petits hommes.*

Gulliver.

Ma foi , l'équilibre n'est pas juste , & si vous en faites souvent de pareils , vous courez risque de vous casser le cou.

L'Equilibre.

C'est moi qui oppose aux graces naturelles d'une illustre Danseuse , une nouvelle Emule , qui partage le public incertain par des entre-chats , des sauts & des cabrioles.

Gulliver.

Oh ! je connois le gout du siecle ; vous verrez que la Sautense fera trebucher la balance.

Voici encore quelques fragmens d'une autre Scene qui a été fort applaudie ; elle est entre Gulliver & une Habitante ; cette dernière approche en dansant & en chantant.

L'Habitante.

Allons , Monsieur , de la joye , diversifiez-vous.

Gulliver.

En verité , Mademoiselle , vous me charmez ; vous êtes d'une humeur bien agréable.

L'Habitante

L'Habitante.

Aussi en ai-je sujet ; & lorsque l'on va se marier , c'est un crime dans ce pays que de se livrer à la mélancolie.

Gulliver , à part.

Elle va se marier ; que j'envie le bonheur de celui qui possèdera tant de charmes ! & quel est , adorable personne , le fortuné mortel qui

L'Habitante.

Ma foi , je n'en sçais encore rien ; tout ce que je puis vous dire , c'est que c'est aujourd'hui mon jour de nœces , &c. Apprenez que dans ce pays-ci , aussi-tôt qu'une fille est parvenue à un certain âge , elle est obligée de se marier. Grace au Ciel , il y a une demi heure que je suis nubile , & je ne veux point laisser perdre mes droits.

Gulliver.

Malepeste , vous auriez grand tort , & vous faites fort bien de profiter du privilège , &c. Si vous vouliez . . .

L'Habitante.

Je vous vois venir ; vous allez sans doute vous proposer ; allons , toppe.

Gulliver.

Mais en vérité , cela est charmant . . . on n'a pas le temps de souhaiter avec vous. Aurois-je le bonheur de vous plaire ?

L'Habitante.

Non ; mais n'importe , cela n'est point nécessaire.

Gulliver

Gulliver.

Vous avez raison : c'est à peu près comme chez nous.

L'Habitante.

Bon , voici déjà un mari pour ma journée ; je suis maintenant curieuse de savoir avec qui je me fiancerai ce soir.

Gulliver.

Qu'est-ce que cela signifie ?

L'Habitante apprend à Gulliver , que dans cette Isle on se marie tous les jours. Et les raisons qu'elle en donne , c'est 1°. pour n'avoir pas le désagrément du lendemain ; 2°. pour n'être pas long-temps la dupe d'un mauvais choix , &c.

Toute la Piece consiste en différentes Scenes , & finit par une Fête que les Habitans de l'Isle viennent célébrer à l'honneur de la folie , qui après avoir prié Gulliver de rester dans sa Cour , se joint elle-même parmi les sujets pour former le Divertissement. Le sieur Lelio le fils y danse une Entrée seul qui a fait beaucoup de plaisir , & a été fort applaudie.

VAUDEVILLE.

JEunes Beutez de Paris ,

Vous gardez trop vos maris ;

Ici ce n'est pas de même ;

Notre sort est bien plus doux ,

Et

Et nous changeons d'Epoux,

Comme on fait d'Amans chez vous :

Voilà notre système.

La Musique , qui est toujours du sieur
Mourer , est très-bien caractérisée & fait
grand plaisir.

*****:*****:*****

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON écrit de Barbarie , qu'il étoit ar-
rivé à Tunis , à la fin du mois d'Août
dernier , 5. Corsaires avec 72. Esclaves,
enlevés tant dans l'Isle de Cephalonie ,
qu'à Calvi , & qu'on avoit publié une
Ordonnance du Bey , portant deffense à
tous Armateurs , sous peine de mort , d'al-
ler croiser sur les Côtes de France , &
d'insulter le Pavillon François de quelque
maniere que ce puisse être.

Quelques Lettres de Perse portent , que
le Sultan Acheraf étoit entré en accom-
modement avec le Gr. S. & que le bruit
couroit qu'il y avoit un Traité de Paix
signé.

On mande de Constantinople , qu'il

H étoit

étoit arrivé un grand tumulte à Amadan, Ville considérable de Perse ; que les troupes du Gr. S. s'y étoient mutinées faute de vivres & de paye ; que les Janissaires avoient massacré leur Aga avec 4. ou 5. de leurs principaux Officiers ; & que pendant ce désordre , le Seraskier Achmet Pacha qui craignoit les suites du mécontentement du Gr. S. s'étoit retiré à Bagdat, où il lui étoit facile de se soustraire aux ordres de la Porte , & de mettre sa vie en sûreté , parce qu'il est fort aimé dans cette Ville & dans tout son Gouvernement.

Les dernières Lettres portent que le Chef des Rebelles de Perse a écrit au Gr. S. qu'il n'avoit jamais pris les armes dans le dessein de faire des conquêtes , mais seulement pour rendre à la Religion Mahometane l'ancien éclat qu'elle a perdu par les innovations continuelles des Docteurs Turcs ; que S. H. pouvoit juger de son peu d'ambition par le peu de soin qu'il a pris de pousser ses conquêtes ; qu'il auroit pû prendre Amadan & plusieurs autres Places que la retraite des Turcs laissoit sans défense ; mais qu'il avoit mieux aimé se tenir sur la défensive , que d'agir offensivement contre ses frères.

Ces Lettres ont engagé le Gr. Vizir à
assem-

assembler extraordinairement le Divan, & l'on assure qu'il a été résolu d'offrir au Sultan Acheraf la restitution de Tauris & des autres conquêtes faites en Perse par les troupes du Gr. S. à condition que ce Chef des Rebelles renonce pour lui & ses successeurs à la possession de la Georgie, afin que cette Province serve dorénavant de barrière aux deux Etats; lui déclarant que s'il refuse d'accepter ces propositions, le Gr. V. passera en Perse avec toutes les forces de S. H.

Des Lettres particulieres de Bagdat, confirment les premiers avis qu'on avoit eû de la rebellion des Jannissaires contre leur Aga, & la désertion des Turcs: elles ajoutent que le Pacha de Babilone avoit fait trancher la tête au Capigi Aga, qui avoit été envoyé de la part du Grand Seigneur pour lui demander la sienne.

R U S S I E.

LE Czar se fait rendre compte de toutes les choses sur lesquelles le Senat doit délibérer; on y ajoute une explication exacte des circonstances. S. M. Cz. se fait informer aussi des affaires d'Etat qui se sont passées sous les deux regnes precedens: deux Secretaires ont été nommez pour en faire un Extrait historique en Langue Russe.

On a envoyé des ordres au Gouverneur de Moscou d'augmenter la garnison de cette Ville

H ij jusqu'à

jusqu'à 18000. hommes, afin de contenir dans leur devoir les mal intentionnez qui y sont en très-grand nombre, quoiqu'on y ait exécuté depuis peu 38. personnes, convaincuës d'avoir eu part au dernier projet de Rebellion.

Les Generaux Moscovites qui commandent les troupes du Czar dans le Duché de Curlande, ont ordre de ne pas permettre que les Polonois fassent entrer dans ce Duché un plus grand nombre de troupes que les 5000. hommes qui y sont déjà.

S. M. Cz. ayant résolu d'augmenter considérablement sa Marine, on fond actuellement 180. Canons de bronze pour armer les nouveaux Vaisseaux de Guerre qui sont sur les chantiers.

M. Gunter, General de l'Artillerie, a fait depuis peu l'épreuve de quelques Mortiers de nouvelle invention, en présence de la Generalité, des Ministres Etrangers & des principaux Membres de l'Académie des Sciences & des Arts. Ces Mortiers qui jettent des Bombes depuis 40. jusqu'à 300. pésant, peuvent servir également sur terre & sur mer. Celle qui fut jetée le plus loin, alla jusqu'à quatre *Wersses* ou 5500 pas.

On a fait défilé vers Derbent 4. Regimens d'Infanterie de 3000 hommes chacun, pour renforcer l'armée que le Czar entretient sur les Frontieres de Perse, & qui sera composée de 30000. Moscovites, de 8000. Tartares & de 6000. Cosaques.

Le 18. Septembre, vers les 6. heures du soir, le Czar revint à Petersbourg de Petershoff; mais S. M. Cz. au lieu de se rendre au Palais du Prince Menzikoff, qu'elle avoit habité depuis la mort de la Czarine, alla descendre au Palais d'Été Imperial, & elle envoya ordre à

OCTOBRE. 1727. 2321

ce Prince par deux Officiers de ses Gardes , de ne point sortir de son Palais. Le 19. au matin , d'autres Officiers s'étant rendus chez lui par ordre du Czar , lui cassèrent son épée , le dépouillèrent de l'Ordre de S. André , & on l'arrêta pour le conduire avec une nombreuse escorte à sa terre d'Oranjenboom , environ à cent Werstes au-delà de Moscou , où il demeurera gardé à veuë avec toute la famille , pendant le temps qu'on lui fera son Procès ; & pour prévenir l'exécution des ordres que ce Ministre disgracié pourroit avoir donné dans la veuë de faire réussir divers projets dont on l'accuse , on publia le même jour à son de trompe , dans tous les quartiers de la Ville , le Placard suivant , au nom du Czar.

D'autant que nous avons résolu d'assister en personne , dès à présent & à l'avenir , à notre suprême Conseil Privé , & d'en signer les Résultats & Ordonnances de notre main propre : Nous enjoignons par ces Présentes , & déclarons que notre volonté est , qu'aucun ordre , de quelque nature , ou sous quelque prétexte que ce soit , écrit ou expédié par le Prince Menzikoff , ou par quelqu'autre en particulier , ne soit à l'avenir accepté ni exécuté sous peine de notre disgrâce. Cet ordre émané de notre Senat , sera publié dans tout notre Empire , & spécialement parmi nos troupes , & l'on devra faire rapport de cette publication à notre suprême Conseil Privé. Le 19. Septembre 1727. Signé , PIERRE.

On attribue la disgrâce du Prince Menzikoff à plusieurs motifs & chefs d'accusation , sçavoir :

Le mariage projeté entre sa fille & le jeune Czar , qu'il avoit fait approuver par la feuë Czarine dans son Testament.

H iij Ses

2312 MERCURE DE FRANCE.

Ses intrigues pour obtenir le Duché de Courlande, où il avoit fait passer des troupes dans le dessein de se faire élire Souverain de ce Duché.

La grande execution qu'il a fait faire à Moscou, à l'insçu du Czar & du Conseil, de plusieurs Knées, Boyars & autres personnes de distinction, qu'il avoit accusé faussement de differens crimes d'Etat, & fait condamner plusieurs à mort par des Juges qu'il intimidait.

D'avoir été l'unique cause de la mort du Czarowitz, pere du Czar regnant.

D'avoir détourné le feu Czar de faire transférer sa premiere épouse de sa prison étroite, dans un endroit plus libre.

D'avoir inspiré au nouveau Czar des soupçons contre le Duc & la Duchesse d'Holstein, & d'avoir sçu par ses intrigues les éloigner des Conseils où ils avoient été appelez par le Testament de la Czarine, & les faire partir ensuite pour l'Allemagne, parce qu'ils s'opposoient à ses desseins ambitieux.

D'avoir fraudé les Gabelles, & amassé par là des sommes immenses.

D'avoir retenu pour lui la moitié des Impôts generaux sur le Tabac dont il étoit Sur-Intendant, qui montent à 600. mille Roubles par an.

D'avoir faussement accusé plusieurs personnes qui ont bien servi le Czar, & qu'il a néanmoins privé de leurs honneurs & de leurs biens.

De n'avoir donné aucune borne à son ambition après la mort de Pierre I. ce qui paroît par le dessein de marier sa fille au Czar regnant, afin de se faire donner la Lieutenance de toute la Monarchie, d'y regner seul, & de supprimer l'autorité de tous les Conseils.

, D'avoir

D'avoir travaillé continuellement dans cette vue à suborner l'armée & à la ranger dans son parti ; car quand la feuë Czarine n'avoit pas dans ses coffres de quoi payer les troupes , il y suppléoit toujours en avançant des sommes très-considerables , dont il s'est fait rembourser avec de gros interêts.

Le Baron de Schaffiroff & divers autres Seigneurs Moscovites , qui avoient été ou dégradez ou exilez dans des endroits éloignez , sous le Ministère du Prince Menzikoff , ont été rappellez & rétablis dans leurs Charges & dans leurs honneurs.

On assure que la conduite & les desseins de ce Ministre , ont été découverts au Czar par le Prince Dolhorucki , ci-devant Ambassadeur Extraordinaire en Suede , & par le Prince Gallitzin , arrivé depuis peu des frontieres de Perse.

P O L O G N E.

LE Comte Maurice de Saxe, qui s'étoit retranché dans l'Isle d'Usmeitz avec 600. Dragons & quelque Infanterie , a été forcé par les troupes Moscovites , de se retirer avec perte de son Artillerie & de ses bagages. Il a pris la route de Prusse , accompagné seulement de trois Cavaliers, & le bruit court qu'il est à Memel. Une Compagnie de Dragons & une autre d'Infanterie , qui ont été faites prisonnières de Guerre , ont été conduites à Riga avec 12. pieces de Canon , 148. barils de poudre , 2000. sacs de farines & autres munitions.

Quoique la retraite du Comte Maurice, hors du Duché de Curlande , soit avantageuse à la République de Pologne , l'Evêque d'Er-

H i i j merland

2324 MERCURE DE FRANCE.

merland, le Comte de Denhof, & les autres Commissaires, regardent ces hostilités des Molcovites, dans une Province qui relève de la Couronne, comme une entreprise contraire aux traités, & ils ont pris la résolution d'écrire aux Généraux qui y commandent les troupes du Czar, de les faire retirer incessamment, en les avertissant que sur leur refus, la République prendra les mesures convenables pour les y forcer.

On a appris en dernier lieu, que la Commission de Curlande a fait mettre aux arrêts le grand Maître d'Hôtel, le Chancelier & le grand Maréchal de ce Duché, contre lesquels on a intenté diverses accusations.

Les Officiers & Soldats du Comte Maurice, qui ont été faits prisonniers dans l'Isle d'Usmeitz, ont été amenez au Château de Mittau, où la Bourgeoisie de la Ville leur fournit des vivres par ordre des Commissaires.

A L L E M A G N E.

AU commencement du mois dernier, le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'Espagne à Vienne, donna une grande Fête & un magnifique festin, pour célébrer la naissance de l'Infant Don Louis. On a remarqué que depuis 90. ans, on n'avoit point donné de Fête à Vienne pour la naissance d'un Infant d'Espagne. On a publié une ample description de cette Fête. Il y avoit une table de cent couverts, une autre de 24. & une troisième de dix, toutes servies dans la plus grande magnificence. Le festin fut suivi d'un Bal, dont la Princesse de Lichtenstein fut la Reine. Le Duc de Bournonville lui avoit fait présent d'un éventail enrichi de deux diamans brillans de

de grand prix. L'Hôtel de ce Ministre étoit illuminé en dedans & en dehors, & on avoit formé sur une colline, un Château de verdure, d'où coulerent deux fontaines de vin pour le peuple.

On écrit de Lubec, que le Chapitre de la Cathedrale proceda le 16. du mois dernier à l'Electiion d'un nouvel Evêque, & que tous les suffrages se réunirent en faveur du Prince Adolph d'Holstein-Gottorp, cousin du Duc d'Holstein.

Les recrues qu'on leve en Autriche, Moravie, Silesie & autres Pays hereditaires, doivent être fournies incessamment, sous peine d'exécution militaire, & de payer cent florins pour chaque homme qui manquera. Les Regimens doivent être complets sur le pied de la dernière augmentation, & l'on a envoyé des ordres pour augmenter les Magazins des vivres & les munitions de guerre.

I T A L I E.

AU commencement du mois dernier, le Vice-Gerent de Rome, fit arrêter, en vertu des ordres particuliers du Pape, quelques Ecclesiastiques qui portoient la perruque.

Le 9. Septembre au soir, l'Electeur de Cologne arriva à Venise avec une nombreuse suite de Gentilshommes & de Domestiques; il alla descendre au Palais de l'Electrice Douairiere de Baviere, sa mere.

La vendange a été très-abondante dans le Royaume de Naples; mais la récolte des grains a été médiocre, à cause des grandes chaleurs.

Deux Vaisseaux de Guerre Venitiens sont arrivez à Civita-Vecchia pour y embarquer

H v une

une chaîne de 250. Forçats , dont le Pape fait présent à la République de Venise.

On mande de Venise , qu'on avoit trouvé à Chiotza , le Corps de S. Felix & le Chef de S. Fortuné , Freres , Martyrs , de l'ancienne famille des Bainoni de Vicenze , lesquels avoient été cachez avec d'autres Reliques en 1659. & que la Translation en avoit été faite avec beaucoup de solemnité.

Le 15. du mois dernier , le Cardinal de Polignac , chargé des affaires de France à Rome , fit celebrer dans l'Eglise Nationale de S. Louis des François , une Messe solennelle , après laquelle on chanta le *Te Deum* , en action de graces de la naissance de Mesdames de France. Ensuite ce Cardinal fit distribuer des habits & des dots à 42. pauvres filles qui avoient assisté à la Ceremonie. Le soir , son Palais fut magnifiquement illuminé , ainsi que ceux des Cardinaux Ottoboni , Gualterio , Bentivoglio , & de plusieurs autres qui avoient assisté le matin à la Messe & au *Te Deum*.

Le 19. le Comte de Gergi , Ambassadeur du Roi T. Ch. à Venise , fit chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Paroissiale de N. D. *del Horto* , qui étoit très magnifiquement ornée & très-ingenieusement illuminée , à l'occasion de la naissance de Mesdames de France. Du milieu de l'Eglise s'élevoit sur une charpente , une Tribune qui contenoit quatre-vingt Musiciens. Quantité de Dames de la premiere qualité & autres personnes de distinction , invitées par M. l'Ambassadeur , furent placées dans des fauteuils qui formoient un quarré au bas de la Tribune. Le Comte de Gergi arriva à l'Eglise au bruit d'une décharge de boêtes , en habit de ceremonie , & avec le même cortège qu'il avoit le jour qu'il fit son entrée publique

à Venise , jettant de temps en temps de l'argent au peuple. Il fut salué par une seconde décharge de boëtes , en sortant de l'Eglise pour retourner à son Palais , à l'entrée duquel deux fontaines de vin coulerent pendant toute la Fête.

On fit pendant le jour & la nuit plusieurs autres décharges de boëtes devant le Palais de France , où il y eût assemblée & jeu pendant l'après-midi. Vers les 8. heures du soir , toutes les faces de ce Palais furent illuminées , ainsi qu'une espece d'Amphithéâtre ou Plafteforme construite dans les lagunes sur de grands Bateaux. Cet Edifice avoit 60. pieds d'élevation sur 50. de largeur , représentant le Palais du Soleil , selon la description d'Ovide. Au milieu de ce Palais , élevé sur 12. Colonnes Corinthiennes , on voyoit la Statue d'Apollon avec sa Lyre , & sur l'Entablement étoient posées les armes de France. Tout l'Edifice étoit terminé par un Soleil brillant sur une Pyramide. On y voyoit encore les signes du Zodiaque , celui des Jumeaux au milieu. Il y eut sur cet Amphithéâtre un très-beau concert d'Instrumens qui dura près de deux heures , dont la Musique , ainsi que celle du *Te Deum* , étoit du fameux Vivaldi. On distribua pendant ce temps toutes sortes de rafraichissemens.

Après le Concert , on servit un souper magnifique , auquel l'Electeur de Cologne se trouva , ainsi que le Nonce du Pape , le Receveur de la Religion de Malthe , & plusieurs autres personnes de considération. Le Comte de Gergi fit distribuer au peuple pendant le repas beaucoup de viande & de vin. On repeta plusieurs fois les décharges lorsque M. l'Electeur & les autres personnes du premier rang , eurent

H vj l'hon-

2328 MERCURE DE FRANCE.

L'honneur de boire les fantez de Leurs Majestez & des Princeſſes , & lorsqu'on bût la ſanté de M. l'Eleſteur. Après le repas , on recommença le jeu qui dura bien avant dans la nuit. Au reſte , le Ciel , la Terre & la Mer , ſembloient être d'accord pour rendre la Fête entierement parfaite ; car il ne faiſoit pas le moindre vent , le Ciel étoit des plus ſereins , & la Mer tout-à-fait calme : ce qui eſt extrêmement rare à Veniſe dans cette ſaiſon.

Le 14. de ce mois , le nouël Archevêque de Turin fit ſon entrée publique dans cette Ville , précédé de tout le Clergé Seculier & Regulier , & d'une nombreuſe Cavalcade. Il traversa la Ville à cheval , ſous un dais , porté par quatre Echevins , & il fut ſuivi des Conſuls , des quatre Decurions auſſi à cheval , & d'un très grand nombre de Caroffes que les Seigneurs de la Cour avoient envoyé pour lui faire cortège. En arrivant à la porte du Palais Archiepiſcopal , il fut complimenté par le Comte Caſelete des Graveres , Orateur du Senat.

On mande de Rome , que les Ducs de Poli Conti , de Paganica Mattei , & quelques autres perſonnes de diſtinction , qui portent le nom d'Abbez . & qui jouiſſent de quelques Benefices Eccleſiaſtiques , ont reçu ordre de quitter l'habit ſeculier & la perruque.

Le 24. du mois dernier au matin , l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal , eut une Audien-
ce publique du Pape , auquel il donna part de la conſeſſion du mariage du Prince du Breſil avec l'Infante d'Eſpagne.

Le 25. l'Abbé Meſlini-Paulucci , partit de Rome pour ſa Nonciature de Pologne , avec une ſuite de 16. perſonnes.

ESPAGNE.

ESPAGNE.

LE Marquis d'Abrantes, Ambassadeur Extraordinaire du Roy de Portugal à Madrid, reçoit les complimens des Ministres Etrangers, sur le double mariage du Prince des Asturies avec l'Infante de Portugal, & du Prince du Bresil avec l'Infante d'Espagne. Cet Ambassadeur paroît en public, avec des équipages & une livrée de la plus grande magnificence. Il a une suite de 30. Gentilshommes, de 24. Pages, & de 86. hommes de livrée.

Les Chefs des Communautéz de la Catalogne ont reçu ordre de retirer les armes qu'ils avoient distribuées dans le Pays, & de les faire remettre dans les Magasins.

Dans la Procession solennelle que les Carmes Déchaussés firent à Madrid le 21. du mois dernier pour la Canonisation de S. Jean de la Croix, le Duc d'Osone, accompagné de plusieurs Grands du Royaume, & d'un grand nombre de Gentilshommes, portoit l'étendart du Saint. L'Image de N. D. du Mont Carmel, celle du Prophete Elie & celle de Sainte Therese, étoient portées par d'autres personnes de considération, après lesquelles le Clergé, & le Corps de Ville marchoient. Toutes les rues par lesquelles la Procession passa, étoient ornées de Tableaux, & tendues de riches tapisseries; des Autels étoient dressés de distance en distance. Le soir, ces Religieux firent tirer un très-beau feu d'artifice devant leur Eglise, en face de laquelle ils avoient fait élever trois Arcs de Triomphe.

Le Duc d'Osone a été fait Colonel du Regiment des Gardes Espagnoles, Infanterie, qui vacquoit par la mort du Marquis d'Aytona.

Le

2330 MERCURE DE FRANCE.

Le 12. Septembre, le Vaisseau *S. Jean*, de la Religion de Malthe, prit à la hauteur de Majorque une Galiotte Algerienne, avec 53. Esclaves.

Le Roy d'Espagne a ordonné de rendre les Esclaves & la Tartane que M. le Chevalier de la Romagere fit échoüer à Almerie dans le mois d'Avril dernier.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Rade de Cadix, le 15. Septembre 1727. au sujet des Réjouissances faites par l'Escadre des Vaisseaux de France, commandée par le Marquis d'O, Lieutenant General des Armées Navales du Roy T. Ch. à l'occasion de la Naissance de Mesdames de France.

Nous fîmes hier les Réjouissances ordonnées pour l'heureux Accouchement de la Reine. Nous commençâmes la journée par pavoyer & mettre les Pavillons, Flames & Pavois à tous les Vaisseaux. A dix heures, la Messe fut dite sur le Neptune, & à la fin, le *Te Deum* fut chanté. Tous les Aumôniers & Officiers de l'Escadre, s'y trouverent. Il y avoit pour eux deux rangs de chaises, à droit & à gauche, depuis l'Autel jusqu'au grand mast, & trois au milieu pour les personnes invitées. On tira ensuite 21. coups de canon de la batterie basse du Neptune, 19. de l'Aimable, les autres Vaisseaux chacun 17. & les Marchands chacun cinq.

Le Marquis d'O, Commandant en Chef, avoit fait prier à dîner tous les principaux Officiers du Roy d'Espagne qui sont en ce pays.

M. de

M. de Jaguez , Capitaine General d'Andalousie , M. Castagnette , Lieutenant General des Vaisseaux du Roy d'Espagne , M. le Chevalier de Torris , Chef d'Escadre des Vaisseaux , M. le Chevalier de Regio , Chef d'Escadre des Galeres , M. de Borghez , Gouverneur de Cadix , & M. de Torre , Marechal de Camp , & Inspecteur de l'Infanterie de Catalogne , amenèrent avec eux plusieurs Officiers de Terre & de Mer.

Le Marquis d'O avoit fait venir 14. Musiciens des meilleurs , qui amusèrent la Compagnie en attendant le dîner , pendant lequel les hauts-bois des Gardes de la Marine d'Espagne jouèrent. Le dîné fut grand , bien servi & magnifique ; il y avoit plus de soixante Couverts à différentes tables. Après le dîné il y eut un très-beau concert que Mrs. de Gentien , Capitaine de la Frégate du Roy *la Parfaite* , & de Conflans , Lieutenant de Vaisseau , firent executer. Le Gailliard du Neptune étoit fermé de tous côtez par des pavillons bleus , parsemez de fleurs de lys couleur d'or , qui formoient une magnifique Salle.

A l'entrée de la nuit on fit trois salves de Mousqueterie de chaque Vaisseau , pendant lesquelles ils furent illuminez avec des lanternes de papier Il y en avoit six cens sur le Neptune , sans compter les fanaux du bord , ce qui faisoit un très-beau spectacle , n'y ayant presque pas de vent. Elles marquoient la figure des navires , les hunes , toutes les vergues & principaux cordages depuis les Girouettes jusqu'en bas. L'illumination dura en son entier plus de deux heures. M. de Vienne , Capitaine de Vaisseau , commandant la Frégate *l'Argonaute* , réussit parfaitement dans l'arrangement de l'illumination ; le Gabary de sa Frégate

232 MERCURE DE FRANCE.

gate étoit très-bien marqué par les lanternes, sur-tout sa poupe avec ses bouteilles, & même les herpes de son esperon. Outre l'illumination des Vaisseaux, toutes les Chaloupes avoient plusieurs brandons goldronez, & un banc de goldron à la remorque, & se promenoient dans la Rade, faisant differens mouvemens avec les brandons, ce qui produisoit un effet singulier. Pendant ce temps l'Ardent, commandé par le Marquis de Gabaret, tira en moins d'une heure & demie 600. coups de canon des deux bords de ses deux batteries.

Le Marquis d'O fit donner du Roti d'extraordinaire à tout l'Equipage, & à dîner à tous les Cavaliers Espagnols, au nombre de plus de cent.

On ne pouvoit dans cette occasion mieux remplir les ordres de S. M. T. C. on a suivi ses intentions en tout ce qu'on a pû. Cette Fête a été superbe & brillante, à la vûe de toutes les Nations de l'Europe, y ayant des Vaisseaux de tous les Pais. Cela nous a fait beaucoup d'honneur, & les Espagnols paroissent être enchantez de nous.

M. de Jaguez, Capitaine General, porta au Marquis d'O une santé au sujet de l'heureux Accouchement de la Reine, & d'un Dauphin à venir. Plusieurs Espagnols rencherirent, disant qu'il en falloit deux.

On a aussi célébré à Cadix, suivant l'usage, la fete de S. M. dans une Chapelle dédiée à S. Louis. Tous les Officiers qui portent cet Ordre, se rendirent chez M. Partvet, Consul de la Nation. Après les premieres Vêpres & le *Te Deum*, on retourna chez lui, où il y avoit des Tables dressées pour plus de 60. personnes. Il y eut un grand bal, & M^{lle} Partyet en fit les honneurs, avec plusieurs Dames Espagnoles.

Un

Un grand nombre d'Officiers François & Espagnols y passèrent la nuit. L'Evêque de Honduras qui avoit officié aux Vêpres, vint avec le Gouverneur de Cadix & plusieurs Officiers Espagnols chez le Consul ; l'Evêque de Cadix s'y rendit aussi. Les Vaisseaux du Roy firent à l'entrée de la nuit 3. décharges de Mousqueterie, & tirèrent 17. coups de canon chacun : les Marchands chacun 7. & tous les Vaisseaux furent pavoisez & ornez de leurs pavillons. La Maison du Consul fut illuminée pendant la nuit du haut en bas. Le Marquis d'O donna le 25. Août à bord du Neptune un grand festin à tous les Chevaliers de S. Louis de l'Escadre.

GRANDE-BRETAGNE.

A D R E S S E de plusieurs Seigneurs Gentilshommes, & Négocians Catholiques Romains du Royaume d'Irlande, présentée au Roy d'Angleterre par le Lord Carteret, Vice-Roy d'Irlande.

S I R E.

Nous les très-fideles & très-obeissans Sujets de V. M. les Catholiques Romains de Votre Royaume d'Irlande, sommes veritablement affligés de la perte inexprimable que cette Nation vient de faire ; de même que tous les autres Domaines de V. M. par le décès du Roy votre Pere, notre très-gracieux Souverain. Penetrés de la benignité & de la douceur de son Gouvernement, nous prenons la hardiesse, de la maniere la plus humble, de nous approcher de Votre Personne Sacrée, pour feliciter V. M. sur son

2334 MERCURE DE FRANCE.

son heureux avenement au Trône, & pour demander à V. M. la permission de l'assurer de notre constant hommage & de notre inviolable soumission à sa Personne & à son Gouvernement; l'un & l'autre procedant non seulement de notre inclination & de la sincerité de nos cœurs, mais aussi de la ferme persuasion où nous sommes, que c'est un devoir religieux, dont aucun pouvoir sur la Terre ne peut nous dispenser.

EXTRAIT de l'Adresse du Comté de Somerset.

Nous ne faisons nul doute que par l'affection que V. M. a déclaré avoir pour cette Nation, nous ne recouvrions les branches de notre Commerce, qui ont été interrompues en divers endroits, que nous ne conservions les Possessions de la Grande-Bretagne, qui ont été attaquées par nos Ennemis, & que nos Amis mêmes regardent d'un œil d'envie, & que, comme la Conquête de Gibraltar est un des traits les plus brillans d'un Regne précédent, le premier heureux coup d'essai de V. M. ne soit de nous en assurer la jouissance, & de rendre inutiles les prétentions qu'on veut faire valoir, contre la foy des Traitez, pour la rendre précaire.

ADRESSE des Protestans François Refugiés au Royaume d'Irlande, présentée au Roi d'Angleterre.

Vos très-soumis & fideles Sujets, les Protestans François Refugiés dans votre Royaume d'Irlande, approchent aujourd'hui du Trône de V. M. pour lui rendre leurs premiers hommages.

Nous avons ressenti , Sire , la mort du Roy , votre auguste Pere , comme une calamité publique , & rien n'auroit pû nous consoler d'une perte , qui interesse également l'Eglise & l'Etat , si nous n'avions trouvé en la personne de V. M. l'heritier des vertus de ce sage Monarque , aussi-bien que celui de son Sceptre.

Ce sont ces vertus bienfaisantes , ces qualitez héroïques qui forment les bons & les grands Rois , & que l'Europe voit briller en V. M. qui vont faire desormais la felicité de vos Peuples.

Quel support & quelle protection n'en doit point attendre en particulier un Peuple de souffrants , qui porte depuis tant d'années la Croix de Jesus-Christ ? Et que ne pouvons-nous point esperer d'un Roy que Dieu nous a donné selon son cœur & selon le nôtre ?

Permettez-nous , Sire , d'assurer V. M. de notre fidelité inviolable pour votre Personne Sacrée , & de la continuation de notre zele pour la prosperité & la gloire de notre nouvelle Patrie.

Puissent V. M. & notre auguste Reine , l'ornement de son siecle , faire ensemble pendant une longue suite d'années , les délices de la Grande-Bretagne , & puissent les Princes de votre Serenissime Maison , occuper après vous le Trône de ces Etats jusqu'à la Posterité la plus reculée.

La Procession qui se fera au Couronnement du Roy & de la Reine , sera pareille à celle du Couronnement du Roy Jacques II. & de la Reine Marie son épouse , excepté seulement que les Pairs & Pairessees , & les Conseillers Privez marcheront deux à deux , & tous ceux d'un rang inferieur, quatre à quatre. M. George Walter , un des Juges de Paix pour la Ville
de

2336 MERCURE DE FRANCE.

de Westminster , & pour le Comté de Middlesex , est nommé pour représenter le Duc d'Aquitaine , & en cette qualité il marchera à la Procession en robe d'Etat , de velours cramoisi.

Le 25. Septembre , la Cour des Pretentions assemblée à Westminster , convint d'accorder au Duc de Scarborough , toute la vaisselle d'argent qui aura servi au Couronnement de leurs Majestez ; au Comte d'Exeter l'Aiguier d'argent , & au Champion Dymoke , le plus beau Cheval des Ecuries du Roy , &c.

S. M. a nommé le Duc de Richmond , l'un des Gentilshommes de la Chambre de S. M. pour faire la fonction de Grand-Connétable d'Angleterre à cette Cérémonie. Il a aussi été résolu que le Grand-Chancelier marchera seul à la Procession , le Grand Maître de la Maison du Roy , qui a droit de marcher avec lui , étant nommé pour être Grand-Sénéchal , & porter une partie des ornemens Royaux. Les plus anciens Chevaliers de la Jarretiere soutiendront le dais pendant qu'on oindra le Roi. Les Chevaliers du Bain marcheront après les Conseillers Privez qui ne sont pas Pairs. Tous les Pairs & Paireses seront en habits & robes de cérémonie.

Le Chevalier Robert Walpool , Chevalier de la Jarretiere , & le Comte Dalkeith , Chevalier du Chardon d'Ecosse , marcheront avec les anciens habits de ces deux Ordres. Le Colonel Lambert , Gouverneur du Fort de Tilbury , représentera le Duc de Normandie. Le sieur Coulthurst , Parfumeur du Roi , a eu ordre de préparer l'huile destinée pour oindre Sa Majesté.

On a publié à Londres une Proclamation qui fixe la cérémonie du Couronnement de

Leurs

Leurs Majestez au 22. de ce mois, & un Règlement contenant, sçavoir : Que la Robe ou Manteau d'une Baronne doit être de velours cramoisi, dont la chape ou cape soit doublée de menu vair pur, & variée de deux bandes ou rangs d'hermines ; que ce Manteau soit bordé pareillement de menu vair pur, de la largeur de deux pouces, & dont la queue traîne de trois pieds ; que sa Couronne soit conforme à sa qualité ; sçavoir, que le bord soit orné de six perles, sans être relevées sur des pointes.

Que le Manteau d'une Vicomtesse soit semblable à celui d'une Baronne, excepté que la cape en doit être variée de deux rangs & demi d'hermine ; que le bord du Manteau soit aussi large de deux pouces, & que la queue traîne de quatre pieds ; que sa Couronne réponde à son rang, avec un bord de 16. perles, sans être relevée sur des pointes.

Le Manteau d'une Comtesse sera semblable, excepté que la cape aura trois rangs d'hermine, le bord large de 3. pouces & la queue traînante de 5. pieds : la Couronne enrichie de 8. perles relevées sur des pointes ou raïons, avec de petites feuilles entre - deux au-dessus du bord.

La Cape du Manteau d'une Marquise sera variée de trois rangs & demi d'hermine, & le bord large de 4. pouces, & la queue longue de près de 6. pieds, la Couronne composée de 4. feuilles & d'autant de perles relevées sur des pointes à la hauteur des feuilles, & rangées les unes entre les autres.

La Cape du Manteau d'une Duchesse aura 4. rangs d'hermine ; le bord cinq pouces de largeur, & la queue traînante de 6. pieds : la Couronne composée de 8. feuilles, toutes d'une même hauteur.

Les

Les Surtouts doivent être de velours cramoisi , attachez par devant avec une agrafe , bordez de menu vair pur de la largeur de deux pouces , découpez en languettes aux deux côtes de la ceinture en bas , & échancez en queue , suivant la longueur du manteau de chaque rang , c'est-à-dire , environ le tiers. Les Paremens de ces Surtouts , aussi de velours cramoisi , seront hauts d'environ 5. pouces , coupez en languettes par en bas , bordez de menu vair , & garnis de frange d'or ou d'argent.

Les bonnets des Couronnes de velours cramoisi , bordez d'hermine , avec un bouton & une houe d'or ou d'argent au haut , suivant la frange des paremens.

Les Jupes de drap d'argent ou de quelqu'autre étoffe blanche , galonnée ou brodée.

Le Manteau doit être attaché sur chaque épaule par des cordons d'or ou d'argent , convenables à la frange , avec des houpes de même , pendant de côté & d'autre jusqu'au dessous de la ceinture. Que les Surtouts ou *Kirtle* , qui est une espece d'habit antique , soient beaucoup ouverts par devant.

Les Pairs & Pairessees ne doivent enrichir leurs Couronnes d'aucuns Joyaux ou pierres précieuses.

Le Chevalier George Walthon , Contre-Amiral de l'Escadre Rouge , est prêt à partir de Spithead avec 4. Vaisseaux de Guerre du Roi , pour aller joindre l'Escadre du Vice-Amiral Wager.

Plusieurs riches Marchands & Bourgeois de Londres ont fait un fonds considerable , pour ériger une Statuë Equestre à la memoire du feu Roi Guillaume , dans le Conduit de Cheap-
side

fide , qui est à peu - près au milieu de cette Ville.

Le Vaisseau du Capitaine Kelloway , venant de la Jamaïque , chargé de Sucre , fut brûlé le 6. du mois de Juillet dernier , il ne se sauva que 6. hommes qui aborderent le 7. avec la Chaloupe , au Port de S. Laurent de Terre neuve.

Le 19. du mois dernier il arriva un funeste accident dans le Village de Barwel , à trois lieues de Newmarket , où étoit la Foire : Des Bateleurs ayant loué une Grange pour y faire jouer les Marionettes , & en ayant fermé les portes , le feu prit subitement , & environ 100. personnes furent brûlées ou étouffées , & sept ou huit maisons voisines furent consumées.

On apprend de Londres que M. Ruley , Gentilhomme du Comté d'Oxford , âgé d'environ 80. ans , a été tué depuis peu par un grand Cerf qui étoit dans un Parc près de sa maison , & auquel il avoit accoutumé de donner du pain.

HOLLANDE - P A Y S - B A S.

LE 26. du mois dernier , M. Thomas-Jean-François de Strickland , Docteur de Sorbonne , & Abbé de S. Pierre de Preaux , Diocèse de Lizieux en Normandie , fut sacré à Malines , Evêque de Namur , dans l'Eglise Metropolitaine de S. Rombaut , par le Cardinal d'Alsace , Archevêque de Malines , assisté des Evêques d'Ypres & de Tricale. Le Siege Episcopal de Namur vacquoit depuis le décès du Comte Ferdinand de Berio , qui en étoit le onzième Evêque , & qui mourut le 24. Août 1725.

MORTS ,



M O R T S , M A R I A G E S ,
Naissances des Pays Etrangers.

LE Comte de Rabutin , Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur à Peterbourg , y mourut au commencement du mois dernier , d'une attaque d'apoplexie , dont il fut surpris , étant à table avec le Resident de la Republique d'Hollande , & avec d'autres Ministres Etrangers , auxquels il donnoit à dîner.

Le Comte de Hoenle , Chanoine de la Cathedrale de Strasbourg , a quitté l'Etat Ecclesiastique pour épouser la Princesse de Hombourg , fille unique du Prince de ce nom.

La nuit du 11. au 12. du mois dernier , la Princesse épouse du Prince Electoral de Saxe , accoucha d'une Princesse qui fut nommée Marie-Marguerite-Françoise-Xaviere.

Charles-Augustin Fabroni , Cardinal-Prêtre du titre de S. Augustin , & Prefet de la Congregation de l'Indice , mourut à Rome le 19. du mois dernier dans la 77^e année de son âge , étant né à Pistoye en Toscane le 28. Août 1651. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Clement XI. le 17. May 1706 Il laisse par sa mort un quatrième lieu vacant dans le Sacré College.



FRANCE ,



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 9. du mois dernier , le Roi avant d'arriver à Fontainebleau , chassa le Cerf dans la Forêt. Le 10. il y eut chasse du Sanglier , le 12. du Chevreuil , le 13. & le 15. chasse du Cerf , &c. S. M. continuë de prendre le divertissement de la Chasse trois fois la semaine ; elle force ordinairement deux Cerfs dans un jour. Le 9. de ce mois , le Roy rentra fort tard , après avoir poursuivi aux flambeaux , un Cerf qui avoit passé la Riviere de Seine , ce qui donna un spectacle fort réjouissant.

Le 11. le Roy signa le Contrat de Mariage du Comte d'Hautefort avec M^{lle} de Duras , qui fut célébré le 19.

Le 24. du mois dernier , le Roy Stanislas arriva , *incognito* , à Versailles , pour y passer quelques jours avec la Reine sa fille. L'entrevûë fut fort tendre ; il apprit peu de tems après à la Reine , la mort de Madame Royale son ayeule , morte à Chambor le 29. Août , dans la 67^e. année de son âge. On lui avoit caché cette mort jusqu'à ce jour , à cause de ses couches. S. M. en

I fut

2342 MERCURE DE FRANCE.

fut sensiblement touchée. Le Roy en avoit pris le deuil pour quatre mois & demi dès le 9. du mois de Septembre. La Reine avec toute sa Maison, en prit le deuil le 25. du même mois, & la plupart des Seigneurs & Dames de la Cour allerent à Versailles faire des complimens de condoléance au sujet de cette mort.

Le 30. le Roy Stanislas se rendit à Chailly, près de Fontainebleau, où le Cardinal de Fleury se trouva en même tems que lui, ainsi qu'un grand nombre des principaux Seigneurs de la Cour, qui allerent lui rendre leurs devoirs. Le Roy se rendit à Chailly, après que le Roy Stanislas y fut arrivé, & S. M. passa quelque tems avec lui.

La Reine a dîné presque tous les jours à son grand Couvert, avec le Roy Stanislas son Père, pendant le séjour que ce Prince a fait à Versailles. Le 25. il alla à Trianon & à la Menagerie. Le 27. il vit les Eaux de Versailles, & le 28. celles de Marly. Le 6. de ce mois, ce Prince partit de Versailles pour retourner à Chambor, après un grand déjeûner chez la Duchesse de Ventadour.

Quelques jours avant le départ de la Reine pour Fontainebleau, S. M. alla se promener au Château de S. Cloud, où
Ma-

Madame la Duchesse d'Orleans se trouva pour la recevoir. •

Le 13. de ce mois, la Reine partit de Versailles pour aller coucher à Petit-Bourg, d'où elle se rendit le lendemain à Fontainebleau.

Le 14. le Comte d'Hoyms, Ambassadeur du Roy de Pologne, M. Zacharie Canale, Ambassadeur de la Republique de Venise, & M. Gheda, Envoyé du Roy de Suede, eurent successivement Audience particuliere du Roy, étant conduits par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 15. le Comte d'Hoyms, Ambassadeur du Roy de Pologne, eut Audience particuliere de la Reine, étant conduit par le même Introduceur.

Jusqu'au jour de l'arrivée de la Reine à Fontainebleau, le Roy a toujours soupé à son grand Couvert avec 18. Seigneurs nommez.

Le Roy a fait mettre dans la Gallerie des Cerfs du Château de Fontainebleau, trois têtes de Cerfs que S. M. a forcez, & qui sont d'une grande beauté.

Il n'y a cette année à Fontainebleau ni Comédie, ni Concerts, à cause que la Cour est en deuil. La Reine jouë quelque-fois au Quadrille avec les Dames de sa Cour. S. M. a été plusieurs fois à la chasse

I ij du

2344 MER CURE DE FRANCE.

du Cerf avec le Roy. Elle s'amuse souvent à faire des découpures d'Estampes, dont on prend des oiseaux & autres animaux, des fleurs, des plantes, & même des figures qu'on applique sur divers étoffes pour en composer des meubles, qui sont tout-à-fait agréables. Toutes les Dames de la Cour & de la ville travaillent avec beaucoup d'ardeur à ces petits ouvrages.

Le 26. du mois dernier, le Bourg de Cayeux, près S. Vallery en Picardie, fut presque réduit en cendres. Il y eut plus de cent maisons brûlées. L'incendie commença par une Brasserie.

Le 8. de ce mois & le surlendemain, le Sr. Guillaume Guerin l'aîné, habile Charpentier de Paris, transporta en entier le Clocher de charpente de l'Eglise Paroissiale de S. Leu & S. Gille, de la tour sur laquelle il étoit, & qui menaçoit ruine, sur une autre Tour nouvellement construite à la même hauteur, qui est de 12. toises, & à la distance de 24. pieds. Cette manœuvre se fit heureusement par le moyen d'un grand échaffaut, sur lequel on fit rouler le Clocher de 7. pieds & demi de diamètre, sur 35. d'élevation, avec la grosse Cloche de l'Horloge, qui pèse au moins 2000. livres, & sans toucher au plomb de la couverture, aux bandes de fer, &c.

L'Ab.

L'Abbaye du Perray, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Angers, vacante par la démission de Madame de Quatrebarbes de la Rongere, a été donné à Madame Descartes, Religieuse du même Ordre.

L'Evêché de S. Brioux, vacant par le décès de M. de la Vieuville, en faveur de M. Louis-François de Vivet de Montclus, Prêtre du Diocèse d'Uzès, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Langres.

On apprend de Rome que dans le Consistoire secret que le Pape tint le premier jour de ce mois, le Cardinal Ottoboni, Protecteur des Affaires de France, proposa l'Abbaye de la Couronne, Diocèse d'Angoulême, & celle de la Trinité de Vendôme pour l'Archevêque de Tours; celle de Cadoüin, Diocèse de Sarlat, pour l'Abbé de Gontaut de Biron, & celle de Sainte Marie de Montpeirous, Diocèse de Clermont, pour l'Abbé du Puy du Val de Conros. Ensuite ce Cardinal préconisa l'Evêque de S. Pons, pour l'Archevêché de Toulouse.

On écrit de Madrid qu'on y attendoit le Comte de Rotembourg, ci-devant Ambassadeur de France à la Cour du Roy de Prusse, qui a été choisi pour porter le Cordon du S. Esprit à l'Infant Dom Louis; que l'Abbé de Mongon, pour le-

I iij quel

2346 MERCURE DE FRANCE.

quel le Roy d'Espagne a beaucoup de considération , y est arrivé de France par la Catalogne & l'Arragon ; qu'il a eu l'honneur de saluer Leurs Majestez à Saint Ildefonse , & qu'il est allé reprendre son ancien logement au Monastere Royal de l'Escorial.

Le 26. de ce mois , l'Abbé de la Chastre , Evêque d'Agde , fut sacré à Paris dans la Chapelle interieure des Minimes de la Place Royale , par l'Archevêque de Toulouse , assisté des Evêques de Rieux & de Mirepoix.

Le goût de feu M. Delaunay , Directeur de la Monnoye des Médailles , pour les Ouvrages de tous les Arts , étoit si universellement connu , qu'on n'en dira rien ici en particulier ; mais on ne peut se dispenser, en faveur des personnes qui ont le même gout & les mêmes talens, de donner avis , que la vente de ses Meubles , Tableaux, Bronzes, Statuës, Thermes , Bustes , Lustres , Girandoles , Estampes & Dessins , Livres , Modeles d'Orfèvrerie en argent , bronze, cuivre & plomb, &c. commencera dans les premiers jours du mois de Decembre prochain, dans sa Maison, Ruë & Fauxbourg de Richelieu , près la Grange Bateliere.

On doit indiquer par des affiches particulieres le jour précis du commencement :

OCTOBRE. 1727. 2347
ment de la vente qui se fera tous les jours
après-midi sans discontinuation.

On mande de Londres que le Duc de Cumberland, frere des Princesses Anne, Amelie & Carolines, filles du Roy, assistera à la cérémonie du Couronnement de Leurs Majestez, avec l'habit ancien de Chevalier de l'Ordre du Bain, & qu'il y portera avec des Seigneurs, la queue du Manteau du Roy. Les trois Princesses porteront celles du Manteau de la Reine, accompagnées par trois filles de Comtes, qui sont celles des Comtes de Pembroke, de Nottingham & de Bristol. Le Duc de Somerset portera le Globe pendant la cérémonie. Le Chevalier Robert Waspool, quoique non titré, y assistera revêtu de l'ancien habit de l'Ordre de la Jarretiere, par une distinction particuliere dont le Roy a bien voulu l'honorer. Le Corps de la Ville de Londres y aura rang; sçavoir, le Lord Maire en robe de velours cramoisi, avec un bouquet de plumes, & les Aldermans en robes d'écarlate, les uns & les autres ayant des bas & des souliers blancs.

Le 28. de ce mois, M^{lle} Antier, chanta sans accompagnement, devant la Reine, à Fontainebleau, la Cantate que l'on va lire, sur la Naissance des deux Princesses

I iiij de

2348 MERCURE DE FRANCE.
de France , dont S. M. parut très-satis-
faite. Les paroles sont de M. Fuzelier , &
la Musique de M. Mouret.

A LA REINE.

Grande Reine , souffrez mon hommage
sincere ,

Je ne veux qu'exprimer les transports que
je sens :

Ne craignez pas ici d'éloge téméraire ,

Je sçais que vos vertus méritent de l'encens ,

Mais il faut l'oublier lorsqu'on cherche à vous
plaire.

Du plus aimable des Rois ,

Vous possédez la tendresse ;

Pour entrer dans son cœur & lui donner
ses Loix ,

L'Amour pour la premiere fois ,

A pris pour guide la Sageſſe :

L'Hymen a payé votre ardeur :

Chantons le double prix dont il l'a récom-
pense ;

En célébrant votre bonheur ,

On chante celui de la France.

MORTS, :

MORTS, NAISSANCES,
& Mariages.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Auch,
le 20. Septembre 1727. par M. le
Marquis de Fontette, sur la mort du
Marquis de Clery, descendant d'un
Fils naturel de PHILIPPE AUGUSTE.*

MR le Marquis de Clery mourut au mois de Juillet dernier, dans son Château de Clery, âgé d'environ 80. ans, très-regretté de toute la Noblesse du Pays. Il étoit resté seul du nom & Armes de Gaz de Poissi, fils naturel de Philippe Auguste, l'un de nos plus grands Rois, de qui il descendoit en ligne directe : Il étoit ancien Commissaire Provincial de l'Artillerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Il avoit un frere cadet qui portoit le nom de Poissi, lequel est mort il y a peu d'années, sans avoir été marié; il étoit aussi Commissaire Provincial de l'Artillerie. M. de Clery avoit été marié deux fois à des D^{lles} des meilleures Maisons de cette Province; mais il n'en a point eu d'en-

I v fans.

2350 MERCURE DE FRANCE.

fans. Il s'étoit retiré à son Château de Clery, avec une pension du feu Roy, ayant presque entièrement perdu la vue par l'effet de la Poudre à Canon, dans le grand nombre d'Actions où il s'est trouvé. M. de Poissi, son frere, avoit été estropié à la Bataille de Rocroy.

M. Nicolas Guigou, Seigneur de Varrastre, &c. Conseiller du Roy en son Grand-Conseil, mourut le 11. Septembre, âgé d'environ 63. ans.

Le Prince Boris-de-Kourakin, Ministre Plenipotentiaire, & ensuite Ambassadeur Extraordinaire du Czaren France, mourut à Paris le 19. du mois dernier, dans la 52^e année de son âge. Il étoit Conseiller Privé d'Etat, General-Major, Lieutenant Colonel des Gardes du Czar, & Chevalier de son Ordre de S. André. Son corps a été enbaumé pour être transporté en Moscovie.

Charles de Riator. de Villemur, Officier de la Compagnie des Grenadiers à Cheval, fils de François de Riator de Villemur, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie, & de feuë Dame Suzanne Eleonore Passart, mourut le 3. Octobre, âgé de 23. ans.

Dame

OCTOBRE. 1727. 2351

Dame Agnès Berthelot de Pleneuf, épouse du Marquis de Prié, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de la Province de Languedoc, cy-devant Ambassadeur de S. M. auprès du Roi de Sardaigne, mourut le 7. de ce mois, dans son Château de Courbepine en Normandie, âgée de 29. ans. Elle étoit fille d'Etienne Berthelot, Ecuyer, Seigneur de Pleneuf, &c. Directeur General de l'Artillerie de France, & d'Agnès Riouk-Doüilly. Elle laisse deux filles.

Le 8. Dame François Colbert du Teron, épouse du Prince de Carpegne, mourut à Paris, âgée d'environ soixante & dix-huit ans.

Le 10. Charles de Rohan, Prince de Guemené, Duc de Montbazou, Pair de France, mourut dans son Château de Rochefort en Beauce, âgé de soixante & douze ans.

Dame Marie de Briquemault, Veuve de M. Henry Sacoïste, Marquis de Tomboëuf, Comte de Samazon de Monpouïllan, mourut le 11. de ce mois, âgée de 42. ans.

Dame Marie d'Abon, épouse de Gilbert de Gadaigne-d'Hostun, Comte de Verdun, mourut à Paris le 21. âgée de 80 ans.

Marguerite de Rochechouart de Mont-
Lvj pipeau.

2352 MERCURE DE FRANCE.

pipeau , Abbessé de l'Abbaye de Montmartre , mourut le 23 de ce mois , dans la 62^e année de son âge.

Cette illustre & vertueuse Dame , étoit fille de Jean Leonor de Rochechouart , Marquis de Montpipeau , Baron de Cheray , &c. & de Dame Louïse de Bullion. Après avoir été Grande-Prieure à Fontevraut pendant 12. ans , elle fut nommée à l'Abbaye de Montmartre le 29. Août 1717.

M. de Sacy , Ecuyer , Avocat au Conseil , l'un des Quarante de l'Académie Françoisé , Censeur Royal des Livres , est mort à Paris le 26. de ce mois , à six heures du matin , âgé de soixante & treize ans.

Le Public & les Lettres se sentirent long-temps de la perte de ce grand homme. Un génie vaste & profond , une conception vive & transcendante, une politesse simple & soutenüe , un cœur pur & humain , une ame élevée , ferme , constante & désintéressée , furent les dons inestimables qu'il reçut de la Nature ; l'Art , d'intelligence avec elle , lui ouvrit ses plus riches trésors ; il y puisa les plus sublimes connoissances. Il fit parler aux Loix le seul langage digne de leur Majesté : langage jusques à lui presque ignoré ; il trou-

va

va le secret de dégager les Ouvrages du Bateau de l'aridité, de l'insipidité, qui en faisoient le principal caractère, & qui ne permettoient pas qu'on les pût lire si on n'y étoit personnellement intéressé. De si rares talens le firent jouir d'une réputation éclatante dans un âge où d'autres hommes s'estimeroient heureux de sentir qu'ils la pourroient un jour mériter. Le celebre Memoire qu'il fit en 1687. à l'occasion du Privilege de la Fierre S. Romain de Rouën, mit le sceau à cette réputation. Sa *Traduction des Lettres de Pline*, la couronna en lui procurant en 1705. une place à l'Académie Françoisé; bien qu'il ne donnât aux Lettres que son loisir, les hautes idées que cette illustre Compagnie conçut de lui, furent remplies par ses *Traitez de l'Amitié & de la Gloire*, & totalement consommées par ses sçavans Mémoires répandus dans toute la France; Memoires que l'on ne cessera d'admirer pendant que l'on entendra la Langue Françoisé, & qu'il se trouvera des hommes amoureux de cette incomparable dialectique, qui caractérise ses Ouvrages. A des talens si rares & si reconnus, M. de Sacy, joignoit une probité scrupuleuse; elle lui avoit donné la confiance & l'amitié des plus grands Ministres, des plus grands Seigneurs & des plus

2354 MERCURE DE FRANCE.

plus grands Magistrats. Il y joignoit encore une simplicité qui rendoit son accès aimable, l'amour propre de celui qui l'approchoit n'avoit point à souffrir. Il laissoit à ceux qu'il voyoit tout leur esprit, il l'augmentoît même. Ses mœurs étoient douces & égales; il étoit ami constant & genereux; son cœur lui fournissoit plus de sentimens qu'il n'en avoit pû étaler dans son Traité de l'Amitié. Jamais d'ailleurs il ne contracta avec son Cabinet l'humeur austere & rébarbative, qui semble inséparable des gens infiniment occupez. Il eut enfin toutes les vertus de son état, sans en avoir eu le plus léger deffaut.

Dame Marie-Louise-Elizabeth Hennequin, épouse de Jôseph Trudaine, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, & Inspecteur General de la Cavalerie, accoucha le 11. Septembre d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Charles-Jean-Baptiste, par M. Jean-Baptiste Felix, Chevalier, Marquis du Muy, Seigneur de la Renarde, &c. & par Dame Charlotte Voisin, épouse de M. Louis le Goux de la Berchere, Chevalier, Comte de la Rochepot, Marquis de Santenay, &c. Conseiller d'Etat Ordinaire.

Le 17. Septembre, on suppléa les

Cœ.

Ceremonies de Baptême, dans la Chapelle de l'Hôtel de Condé, à Louise-Elizabeth-Alexandrine, fille de Nicolas Collogne, Ecuyer de la Reine, & Controleur de la Maison de S. A. S. M. le Comte de Clermont, & de Dame Marie-Christine-Catherine de Maupinne de la Mouillé. Elle eut pour parain, Monseigneur le Comte de Clermont, & pour maraine, S. A. S. Mademoiselle de Sens.

Dame Jeanne-Françoise Dauvet des Maretz, épouse de François-Louis le Tellier, Comte de Rebenac, Marquis de Souvray & de Louvois, Maître de la Garde-Robe du Roi, Lieutenant General au Gouvernement de Navarre & de Bearn, accoucha le 21. Septembre d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts par des Pauvres, & nommée Françoise-Aglacé-Sylvie.

Dame Marie le Nain, épouse de François-Bonaventure de Tilly, Chevalier, Marquis de Blaru, Capitaine au Regiment Mestre de Camp General des Dragons, accoucha le 30. du même mois, d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Marie-Elizabeth par M. Jean le Nain, Chevalier, Baron d'Asfeld, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & par Dame Catherine-Elizabeth de Manneville

neville , veuve de M. Charles de Tilly ,
Chevalier , Marquis de Blaru , Lieute-
nant General au Gouvernement de l'Isle
de France.

Dame Therese-Eulalie de Baupoil de
S. Aulaire , épouse de M. Anne-Pierre
de Harcourt , Comte de Beuvron , Lieu-
tenant General au Gouvernement de Nor-
mandie , Gouverneur du Vieux Palais de
Rouen , & Colonel de Cavalerie , accou-
cha le 4. d'Octobre d'un fils , qui fut
tenu sur les Fonts , & nommé Anne-Fran-
çois par M. François de Harcourt , Pair de
France , Capitaine des Gardes du Corps
de S. M. Brigadier de ses Armes , &
Lieutenant General au Gouvernement du
Comté de Bourgogne , représenté par
M. Louis-Abraham de Harcourt , Mar-
quis de Beuvron , Abbé Commandataire
de l'Abbaye Royale de Signy , qui fit
les Ceremonies du Baptême , & par Da-
me Anne - Therese de Marcquenat de
Courcelle , veuve de Henry Lambert ,
Marquis de S. Pry , Lieutenant General
des Armées du Roi , & Gouverneur de la
Ville & Duché de Luxembourg.

Le 4. de ce mois , le Comte de Bethune
& la Duchesse de Tallard , tinrent sur
les Fonts , au nom de la Reine & du
Roi Stanislas , l'enfant du sieur de Long-
pré , ancien Ecuyer de la Bouche du Roy ,

&

OCTOBRE. 1727. 2357

& Ecuyer ordinaire de la Bouche de la Reine. Il fut nommé François Stanislas.

Dame Suzanne-Marie de Vivans , épouse de M. Pierre-Antoine de Jaucourt , Chevalier , Baron d'Hubant , &c. accoucha d'un fils , qui fut tenu sur les Fonts , & nommé Etienne par M. Etienne Vivans de Meure , Ecuyer , Seigneur de la Trimouille , & par Dame Marie de Moginot , épouse de M. Pierre-Antoine de Jaucourt , Marquis de Pouilles.

M. Pierre de Beranger , Mestres de Camp d'Infanterie , Chevalier de saint Louis , Comte de Charme & Duga , Seigneur de Vif , &c. fils de Jacques de Beranger , Chevalier , Comte de Duga , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & de Dame Anne de Simiane , épousa le 18. Septembre D^{lle} Antoinette-Françoise Boucher d'Orsay , fille de M. Charles Boucher d'Orsay , Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel , Intendant de la Province de Limousin & de feuë Dame Catherine le Grain.

M. Jacques Felix Chol de Torpannes , Conseiller au Parlement de Paris , fils de M. Chol de Torpannes , Chevalier , Chancelier de Dombes , Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Duc du Maine , & de Dame Marie-Marguerite Rigollot , épousa le 22. du même mois

2358 MERCURE DE FRANCE.

mois D^{lle} Jeanne-Françoise Juillet, fille de feu M. Guillaume Juillet, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Receveur general des Finances de Lyon, & de Dame Marie-Jeanne Robin de Lifle.

M. Scipion de Damian de Feleon, Seigneur de Vernegues, de Valon, &c. fils de feu François-Jacques de Damian, & de Dame Louise-Laurens de Fougas de la Barthelane, épousa le 14. du même mois D^{lle} Marie - Françoise Bouchard d'Aubeterre, fille de M. Pierre Bouchard d'Esparves de Luffan, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, & de feu Dame Julie de S. Maur.



A R R E S T S,

SENTENCES DE POLICE, &c.

ARREST du 7. Juillet, qui proroge pendant un an, à compter du premier Octobre prochain, la moderation des Droits ci-devant accordée sur les Beurres & Fromages venant de l'Etranger, & sur ceux du grû du Royaume.

ARREST du même jour; qui proroge pendant un an, à compter du 23. Octobre prochain, la permission ci-devant accordée aux Négocians François qui font le Commerce des Isles & Colonies.

OCTOBRE. 1727. 2359

Ionies Françoises de l'Amerique, de faire venir des Pays Etrangers des Lards, Beurres, Suifs, Chandelles & Saumons salez, sans payer aucuns Droits.

ARREST du 15. Juillet, portant Reglement pour les Saisies réelles, faites & à faire par le sieur Pigné, Contrôleur des Bons d'Etats du Conseil; & en conséquence, ordonne que toutes les Saisies réelles faites à sa requête pour l'intérêt du Roi, seront enregistrées nonobstant toutes autres précédemment faites & enregistrées, lesquelles demeureront converties en oppositions à celles du Contrôleur des Bons d'Etats du Conseil.

SENTENCE DE POLICE du 18. Juillet, portant que les Ecarisseurs seront obligez de vuidier des maisons qu'ils occupent présentement dans les Fauxbourgs de Paris, & de se retirer au delà dans des maisons & lieux écartez, à peine de Prison.

AUTRE du même jour, qui ordonne que le prix des Marchandises exposées en vente sur le carreau de la Halle par les Marchands Forains, leur sera payé comptant par les Marchands Fruiti-
tiers.

AUTRE du même jour, qui condamne les nommez Demars & Deschamps en mille livres d'amende, pour avoir vendu & acheté des Bleds ailleurs que dans le Marché; & le nommé Guillaume en deux cens livres, pour avoir souffert qu'ils fussent vendus en sa maison.

ARREST du 22. Juillet, portant Reglement pour les Cadiz, Cordelats & Razes qui se fabriquent

ARREST du 27. Juillet , portant Reglement pour le Controlle des Actes ou Procès-verbaux de nomination de Consuls ou autres Officiers des Villes & Communautés , tant pour le passé, que pour l'avenir.

AUTRE du même jour , portant Reglement pour le Controlle des Baux des revenus des Communautés Seculieres & Regulieres , & autres Gens de main-morte , tant pour le passé, que pour l'avenir.

SENTENCE DE POLICE , du 8. Août , portant deffenses d'étaler & vendre aucunes Dentrées au Carrefour de la Croix Rouge & ruës adjacentes , avec injonction à tous Marchands & Marchandes de se retirer dans le Nouveau Marché de S.Germaindes Prez; & qui condamne plusieurs femmes en cent livres d'amende chacune , pour y avoir contre venu.

ARREST du 12. Août , qui ordonne que les sommes restant à payer sur les quatre cent mille livres & deux sols pour livre du don gratuit des Officiers des Bureaux des Finances , seront reçues par le sieur Hermant , & à lui remises par Grillau celles à lui payées ci-devant , à compte desdites quatre cent mille livres.

ARREST du 26. Août , qui enjoint à tous les Greffiers du Royaume , de délivrer au Fermier , tous les Extraits d'Arrêts , Sentences , ou Jugemens , tant en matiere Civile , que Criminelle , sujets aux Droits reservez , sous peines d'interdiction , & de cinq cens livres d'amende.

Et pour la Contravention commise par le sieur
Laudec.

OCTOBRE. 1727. 2361

Lauder, Greffier au Criminel du Châtelet, le condamne en cinq cens livres d'amende.

ARREST du 2. Septembre, servant de Règlement pour le Controlle des Dépens, qui fait deffenses de poursuivre le payement d'aucuns Dépens liquidez, ou le Remboursement de Coût d'Arrêts, Sentences, ou Jugemens, que les seize Deniers pour livre n'en ayent été payez, à peine de mille livres d'amende.

Et condamne M. Gallard, Procureur en la Cour, & Poton, Huissier de la Cour des Aydes, chacun en mille livres d'amende.

AUTRE du même jour, qui condamne un Avocat-Procureur, & deux Huissiers de la Ville du Mans, en différentes Amendes par eux encouruës, pour plusieurs contraventions à l'Ordonnance du mois de Juin 1680. Articles IV. XVIII. & XIX. du Titre du Papier & Parchemin Timbrez, & aux Declarations des 18. Avril 1690. 19. Juin & 24. Juillet 1691. renduës en consequence.

ARREST du même jour, qui casse une Sentence des Elûs de Châtellerault du 5. Juillet 1727. qui avoit admis le Procureur du Roi à faire informer contre la foi des Actes d'un Registre portatif, sans avoir auparavant formé une Inscription de faux; & condamne Louis Mignon & sa femme en la confiscation d'une Barrique de Vin remplie, & en cent livres d'amende.

ARREST du 16. Septembre, qui dispense la Province de Montauban de l'établissement des Offices de Receveurs des Octrois, créez par Edit du mois de Juin 1725.

Retablit les Receveurs des Tailles dans la
jouiss-

2362 MERCURE DE FRANCE.

jouissance de ce qui leur en appartenoit, sans
payement de Finances.

Et les Villes & Communautéz, dans la Regie
& Administration de leurs deniers Patrimoniaux,
Impositions particulieres, &c. moyennant 110000.
livres qui seront imposées par forme d'Abonne-
ment.

ARREST du 20. Septembre, portant Regle-
ment pour le Controlle des Actes de Foi & Hom-
mage, Aveus & Dénombrements, Declarations
ou Reconnoissances aux Papiers Terriers, Adju-
dications de Bois, & autres Actes de nature à
être passés pardevant Notaires.

A P P R O B A T I O N.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le *Mercure de France* du mois
d'Octobre, & j'ay crû qu'on pouvoit en permet-
tre l'impression. A Paris, le quatre Novem-
bre 1727.

HARDION.

T A B L E.

P	ieces fugitives, les Vendanges, <i>Cantate</i> ,	
	Réflexions, &c. touchant la disposition des	2153
	Rames des Galeres des Anciens,	2159
	Aux Auteurs du <i>Mercure</i> , <i>Vers</i> ,	2177
	De à Messieurs de l'Académie Française, <i>ibid.</i>	
	et sur l'invention d'une nouvelle Caleche,	2185
		Bouquet.

	2363
Bouquet à Philis ,	2186
Fait singulier arrivé à Paris ,	2187
Triolets ,	2189
Lettre de M. de Senecé , sur l'origine des Triolets ,	2191
La Promenade , <i>Eglogue en Triolets</i> , &c	2198
Relation de la Guerre du Royaume de Juda ,	2205
Bouquet à Mademoiselle C** ,	2211
Problème sur la Quadrature du Cercle ,	2212
Solution du Problème de M. Mathulon ,	2215
Lettre à M. Mathulon ,	2217
Prière pour la Pluye , <i>Stances</i> ,	2221
Lettre sur les Caméléons ,	2222
Epithalame ,	2239
Affaires du Palais , <i>Arrêt Notable</i> , &c.	2242
Arrêt sur une question singuliere ,	2243
Circonstances du Procès du Sr. Rapali , &c.	2246
Enigmes ,	2257
Nouvelles Litteraires , &c. L'Isle de la Raïson , <i>Extrait</i> ,	2260
Nouveau Traité d'Architecture proposé , &c.	2273
Les Oeuvres de Jean de Bonnefons , &c.	2280
Condamnation du Livre des Ordinations An- gloises ,	2282
Lectures Chrétiennes , &c.	2287
Dictionnaire abrégé de la Fable , &c.	2289
Ode qui a remporté le prix de l'Academie , &c.	2293
Reception à l'Académie de Peinture , &c.	2299
Médaille du Roy , gravée en Taille-douce ,	2301
Problème de Géometrie ,	2302
Chanson notée ,	2303
Spectacles ,	2304
Extrait de Zephire & Flore , <i>Pastorale</i> ,	2306
L'Isle de la Folie , <i>Comedie</i> , <i>Extrait</i> ,	2312
Nouvelles du Tems , de Turquie , de Russie , &c.	2317

2364

De Pologne , d'Allemagne , d'Italie, &c.	2325
Réjouissances faites à Rome, à Venise, &c.	2326
D'Espagne , Réjouissances de l'Escadre de France , &c.	2329
D'Angleterre , Adresses , Préparatifs du Couronnement , &c.	2333
Des Pays-Bas , Morts & Mariages , &c.	2340
De France , Nouvelles de la Cour de Paris , &c.	2341
Benefices donnez ,	2343
Cantate à la Reine ,	2348
Morts , Naissances & Mariages ,	2349
Arrêts , Sentences ,	2358

Errata d'Août.

PAge 1852. dans l'Épitaphe de Melun, *ôtez* le premier O qui est dans le titre, Ligne 24. de l'Épitaphe , *percarapfit*, *lisez* *percartapfit*. Lign. 25. *divides*, *lisez* *dividos*.

Errata de Septembre.

PAge 2117. l. 4. le Maréchal , *lisez*, la Maréchale.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2221, ligne dernière, Varseaux , *lisez* , Verseaux.
 Page 2240. l. 6. ce Dieu , *lisez* & ce Dieu.
 Page 2263. l. 23. Retire , *lisez* Retine.
 Page 2293. l. 7. Idscrizzioni, *lisez* Inscrizzioni.
 Ibid. l. 11. Veronise , *lisez* Veronese.
 La Médaille gravée , 2301
 L'air notée doit regarder la page 2303.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1727.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais
 GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
 S. Jacques, au Lys d'Or.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
 à la descente du Pont-Neuf, au coin
 de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

acheté à Paris le 15. juillet 1779 ch/de-



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. M O R E A U ,
Cômmiss au Mercure , vis-à-vis la Comedie
Françoise , à Paris. Ceux qui , pour leur
commodité voudront remettre leurs Paquets
cachetez aux Libraires qui vendent le
Mercure à Paris , peuvent se servir de
cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment , quand on
adresse des Lettres ou Paquets par la Poste ,
d'avoir soin d'en affranchir le Port ,
comme cela s'est toûjours pratiqué , afin
d'épargner , à nous le déplaisir de les
rebuter , & à ceux qui les envoient ,
celui , non - seulement de ne pas voir
paraître leurs Ouvrages , mais même de
les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de
copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers , ou les particuliers qui sou-
haiteront avoir le Mercure de France de
la premiere main , & plus promptement ,
n'auront qu'à donner leurs adresses à M.
Moreau , qui aura soin de faire leurs pa-
quets sans perte de temps , & de les faire
porter sur l'heure à la Poste , ou aux Mes-
sagiers qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1727.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ENVOY.

Comme selon toute apparence,
Le jour de S. François je serai loin d'icy,
Je vous donne, Marquis, votre Bouquet d'a-
vance.

On va peut-être en mal interpreter cecy :

Mais honny soit qui mal y pense.

La Critique n'est plus mon foible, Dieu mercy,
L'estime, le respect & la reconnoissance,

M'ont dicté les Vers que voicy.

A ij BOU-

BOUQUET.

Vien m'aider, La Fontaine, & prête-moi ton style,

Ce style dont tu sçais nous charmer, nous toucher.

Je voudrois, comme toi, sans qu'on pût s'en fâcher,

Donner une leçon utile.

L'Apologue de la Fourmi,

Est une Morale admirable;

Mais on ne la sent qu'à demi,

Et je souhaiterois la rendre plus palpable.

La jeunesse peu propre à la reflexion,

Ne s'attache qu'au conte en lisant une Fable.

Et ne s'arrête gueres à l'application.

Tâchons d'en composer un à peu près semblable,

Dont.... puisse avec facilité,

Tirer une moralité.

F A B L E.

Un Vieillard, à son fils, laisse pour heritage,

Un spacieux Jardin fruitier.

Item, beaucoup d'argent, & ce fut grand dommage,

Cap.

Car c'est ce qui perdit Myrtil, son heritier.

Oh, oh, dit-il, faisant son Inventaire,
J'ai de quoi vivre à l'aïse & jouir du bon tems!
Le travail est pour moi chose peu necessaire;
Chommons : je puis chommer au moins dix
ou douze ans.

Ainsi dit, ainsi fait. Un certain Misantrope,
Qui dans le fond étoit son veritable ami,
Avoit beau lui conter cette Fable d'Esopé,
De la Cigale & la Fourmi.

Le jeune homme, en riant, écoutoit l'Apo-
logue ;

Ses plaisirs n'en alloient pas moins,
Et son Jardin faisoit le moindre de ses soins.

Bon, disoit-il au Pedagogue,
Rien ne presse ; pourquoi tant prendre de
soucy ?

Je suis jeune, attendons ; dans quelque temps
d'ici,

Je travaillerai mieux, je serai plus robuste.
Cependant tout périt ; fruits & plantes aussi :
Il ne demeura pas un seul arbre, un arbruste.
Myrtil voulut alors travailler, mais en vain,
Il n'étoit point fait à la peine.

La bêche, le rateau lui pesoient à la main,

A iij Un

1370 MERCURE DE FRANCE.

Un moment de labeur le mettoit hors d'haleine :

Tout son terrain d'ailleurs , faute de mouvement ,

Etoit devenu sec , stérile :

On défriche mal-aisément ,

Un champ qu'on a laissé trop long-tems inutile.

Myrtil avoit trop attendu ,

Les arbres qu'il plantoit , ne prenoient point racine ,

Le chardon , la ronce & l'épine ,

Les étouffoient : enfin tout fut perdu.

A l'application : elle est facile à faire.

Tant mieux , la vérité ne peut être trop claire.

L'esprit est un Jardin , Marquis , à cultiver.

Au moment de votre naissance ,

Le Ciel versa sur vous ses dons en abondance :

Le Ciel a commencé , c'est à vous d'achever.

Vous êtes beau , bien fait , d'un génie agréable ;

Je suis certain du fait , vous vous ferez aimer.

Mais est-ce assez pour vous , Marquis , que d'être aimable ?

Non : vous avez dessein de vous faire estimer.

La taille , les traits , la figure ,

L'esprit.

NOVEMBRE. 1727. 2371

L'esprit & la vivacité,

Tout cela vient de la Nature,

Et vous n'avez pas lieu d'en tirer vanité;

C'est un talent qu'elle vous a prêté :

Vous devez le lui rendre un jour avec usure :

**Je vous l'ai toujours dit, souvenez-vous-en
bien.**

Le mérite réel s'acquiert par la science ;

Et pour y parvenir, il n'est qu'un seul moyen.

Etudiez, mais avec diligence.

La jeunesse est le temps & la bonne saison :

Vous êtes dans l'adolescence ;

**Et quand vous seriez même encore dans l'en-
fance,**

Peut-on trop tôt former le goût & la raison ?

La foiblesse du corps est une vaine excuse :

En différant toujours, l'occasion se perd ,

Et la Nature après se roidit, se refuse.

Il faut plier le bois , quand il est verd :

Adieu, Marquis, lisez souvent ma Fable :

Elle vous apprendra cette utile leçon :

Qui ne laboure pas dans le temps favorable ,

Ne doit point espérer une belle moisson.

A iiij VOYAGE

*VOYAGE de Basse Normandie ,
& Description historique du Mont
S. Michel. Par M. de L. R.*

TROISIÈME LETTRE.

Nous partîmes, Monsieur; le premier jour d'Octobre, du Château de la Lande-Dairou, où nous a laissé, ma dernière Lettre, pour nous rendre à celui du Grippon, qui n'en est éloigné que d'une lieue. Le Château du Grippon est environ à une même distance de la Ville d'Avranches, & à deux lieues de la Mer, ce qui donne un agrément considérable à tout ce canton-là, par le moyen du Port de Granville.

Ce Château est situé dans un fond, & entièrement couvert de bois de haute-futaye; de sorte qu'il ne se découvre à la vûe que lorsqu'on est presque arrivé; mais le bruit de quelques Coulevrines, dont on voulut honorer l'arrivée du Seigneur, ne permit pas d'ignorer longtemps cette situation. C'est encore ici un Bâtiment antique & irrégulier, comme le sont presque tous ceux de cette Province; mais les dehors & les environs en sont tout à fait agréables: La principale

vûe

vüe de la Maison est sur un grand Etang, dont les bords, revêtus de pierre, sont disposez en forme de Quai: de sorte que par le moyen d'une petite Chaloupe qui est toujours en état d'aller, on peut se promener agréablement sur la terre ou sur l'eau, chacun selon son goût, & avoir même tout à la fois sans se fatiguer, le plaisir de la chasse & celui de la pêche.

Outre une grande quantité de bois de toute espece qui regne sur une suite d'autres Etangs, on distingue la grande Avenüe du Château, qui est route de fort beaux Sapins, & un Mail de plus de quinze cens pas de longueur, orné d'une double allée des plus beaux Hêtres que l'on puisse voir.

L'Eglise Paroissiale du Gripçon n'est qu'à cent pas du Château, elle est entièrement couverte par les Sapins de la grande avenüe, & ne ressemble point trop mal à un Hermitage, à cause de cette situation.

Dix autres Paroisses dépendent de cette Terre, & le Seigneur est le Patron ou Collateur de routes les Cures, aussi est-elle d'une vaste étendue & dans les plus beaux droits qu'on puisse voir. Car outre la Justice qui lui appartient, & qui est rendüe aux Vassaux par un Senechal, le Seigneur du Gripçon, est qualifié de Conné-

A v table

2374 MERCURE DE FRANCE.

table hereditale de Normandie, dans le Chartrier ou Cartulaire que j'ai vû dans les Archives de cette Maison. J'y ai aussi trouvé que l'Eglise Cathedrale de S. André d'Avranches reconnoît les Seigneurs du Grippon pour * ses Fondateurs : ce qui oblige l'Evêque & les Chanoines d'Avranches à rendre des honneurs extraordinaires à la-vie & à la mort envers tous les Seigneurs du Grippon. Ils ont encore fondé, selon le même Cartulaire, aux environs de cette belle Terre, les Abbayes de la Luzerne & de la Perine & le Prieuré de S. Fermont ; ce qui donne encore aujourd'hui d'autres droits honorifiques fort distinguez dans toutes ces Maisons là.

Le Cartulaire dont je viens de parler, est une piece curieuse, d'une belle écriture sur le vélin, avec des Miniatures & d'autres ornemens de ce temps-là ; il forme un petit volume *in fol.* La compilation qui le compose, a été faite du temps & par l'ordre de Jean de Feschal, Chevalier, Seigneur du Grippon, &c. en 1492. par *Etienne de Croucy, Ecuyer,*

* Sont Fondateurs de l'Eglise Cathedrale Monsieur saint André d'Avranches, &c. & y est la Liste de ses Predecesseurs en ladite Eglise, & y sont les Armes desdits Seigneurs, en la maitresse Vitre, &c.

Se-

NOVEMBRE. 1727. 2375.

Senechal, Garde & Gouverneur de ladite Seigneurie. Il est aisé de juger par la qualité, le choix, l'ordre & l'arrangement des titres dont il a formé ce Recueil, sans parler de ses Notes, de ses Observations & de ses Remarques Genealogiques qui sont curieuses & interressantes, que c'étoit un habile homme. Il seroit à souhaiter que dans les Archives ou Chastriers de toutes les grandes Seigneuries, il y eût un semblable Cartulaire, ce seroient autant de sources où l'on puiseroit des Memoires surs pour l'Histoire, & surtout pour le Nobiliaire de chaque Province; sans parler de plusieurs Procès, & contestations qui se trouveroient décidés par la seule lecture des Titres, surtout quand ces Cartulaires seroient revêtus, comme l'est celui du Grippon, des formalitez, qui les rendent authentiques, & leur donnent foi en Justice.

Je n'aurois presque plus rien à ajoûter sur la Terre & la Seigneurie du Grippon, si tout ce que j'en ai dit dans un Memoire inseré dans le Mercure du mois de Février 1721. à l'occasion de la dignité de Connétable de Normandie, avoit été exactement imprimé. Trouvez bon, Monsieur, que je rectifie en deux mots ce que les Imprimeurs ont le plus défiguré, & qui est le plus ici de mon sujet.

A vj Jacques

Jacques de Grimouville, Marquis de la Lande-Dairou, étant mort sans enfans, comme je l'ai dit ailleurs, de son mariage avec Dame Suzanne de Vassy, fille du Marquis de Bressé & de Louise de Montgommery; cette Dame épousa en secondes nœces Jacques le * Marchant, Chevalier, Seigneur du Grippon, Président à la Cour des Aydes de Normandie, decedé en 1648. duquel mariage il ne resta qu'une fille & seule heritiere, qui fut Dame Elizabeth du Grippon, Dame aussi à cause de sa mere, de la Baronnie de la Lande-Dairou, &c.

Cette Dame épousa en l'année 1661. M^{re} Robert de Razés, Marquis de Monime, Brigadier des Armées du Roy, Colonel du Regiment de Champagne, Gouverneur de Vire & du Mont S. Michel, mort en 1672. ne laissant qu'un fils, decedé en minorité. La Dame du Grippon sa veuve épousa en secondes nœces, en l'année 1677. M^{re} Louis de Bethune, Marquis de Chabris, &c. Gour-

** LE MARCHANT, Famille originaire & des plus anciennes de la Province de Bretagne, alliée des meilleures Maisons du Pays. Jacques, Marquis du Cambout & de Coislin, &c. tué en Italie le 9. Juillet 1701. avoit épousé Renée-Marie le Marchant, fille de Jean le Marchant, Seigneur de la Rebouliere, &c. dont il resta des enfans*

VERNEUR

NOVEMBRE. 1727. 2577

verneur d'Ardres, 7^e fils d'Hypolite de Béthune, Comte de Selles, &c. Chevalier des Ordres du Roy, & d'honneur de la feuë Reine, & de Dame Marie-Anne de Beauvilliers - Saint - Aignan, Dame d'Atour, de la Reine; mariage qui a donné naissance à M^{re} Hypolite, Marquis de Bethune, Seigneur de la Lande-Dairou, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, leur fils unique & heritier de tous les biens & droits de la Dame du Grip-pon sa mere, laquelle décéda au mois de Décembre de l'année 1704. Le P. Anselme, Tom. II. p. 1097. s'est trompé en disant que cette Dame a laissé deux fils.

Vous jugez bien, Monsieur, que me trouvant si proche d'une Ville presque maritime, je n'ai pas manqué l'occasion de la voir. Avranches, dont il s'agit ici, n'a jamais fait grande figure parmi les bonnes & les belles Villes; mais on ne peut s'empêcher d'en admirer la situation sur une petite Montagne, d'où vous découvrez une immense étendue de beau Pays & de Mer; d'un côté presque toute la côte de Normandie, & de l'autre, celle de Bretagne, & à l'opposite, ce grand & fameux Rocher au milieu de la Mer, appelé le Mont S. Michel, dont je vous parlerai bien-tôt; sans compter les Isles Angloises, de Gersey & de Guernesey,

dans

2378 MERCURE DE FRANCE.

dans un plus grand éloignement. Tout cela ensemble forme un des plus charmans points de vûe qui soit peut-être dans l'Europe ; jusques-là , qu'au sentiment de quelques Voyageurs , on peut comparer cette vûe à celle que forme la situation admirable de Constantinople avec ses environs , quand on aborde par Mer cette fameuse Ville.

M. Huet , si connu dans le Monde sçavant , par ses beaux Ouvrages , a possédé pendant quelque temps cet Evêché. Sur sa démission , le Roy y nomma M. de Coëtanfau , qui étoit déjà fort connu dans le Pays : On dit qu'alors un Payfan de ce Canton s'écria , *Dieu soit beni , de nous avoir enfin donné un Evêque qui a achevé ses Etudes*. M. Huet étoit , comme vous le sçavez , sans cesse enfoncé dans son Cabinet , cloué sur ses Livres ; ses gens ne donnant point d'autre raison à ceux qui demandoient inutilement à lui parler , si non que *Monseigneur étudioit*.

A M. de Coëtanfau , qui n'a pas vécu long-temps , a succédé M. le Blanc , qui gouverne aujourd'hui ce Diocèse ; il est frere du Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre.

Comme nous ne pouvions gueres aller au Mont S. Michel , que par la Ville d'Avranches , ce que je viens , Monsieur ,
de

NOVEMBRE. 1727. 2379

de vous en dire , servira de prélude au compte que j'ai à vous rendre de notre Pelerinage. C'est un lieu trop celebre dans ces Provinces , & même dans toute la France , pour n'avoir pas excité notre curiosité : La sainte Baume , Notre Dame de Lorette & S. Jacques en Galice , ne sont pas plus renommées en Provence , en Italie & en Espagne.

Le Mont S. Michel est un grand Rocher , tout isolé , d'environ un demi quart de lieuë de tour & de plus de 300. pieds d'elevation , avec quelque terrain sur sa base & dans les enfoncemens : il represente par sa figure & par sa hauteur , un Cône presque parfait.

Il est situé au milieu d'une grande Greve , sur la côte de Normandie , entre la Ville d'Avranches , qui en est éloignée d'environ trois lieuës , & de six ou sept de la Mer Oceane , d'une part , & entre la côte d'Angleterre , partie de celle de Bretagne , & la pointe ou le Cap de Granville , qui est comme le Port d'Avranches , de l'autre.

La Mer vient régulièrement deux fois en 24. heures , enfermer cette petite Isle de toutes parts , & dans les grandes Marées elle y monte jusqu'à la hauteur de 80. pieds , selon les dernieres observations. Lorsque la Mer est retirée , tout
l'espace

2380 MERCURE DE FRANCE.

l'espace qui reste entre le Mont S. Michel & la Terre ferme, n'est plus qu'une vaste Plaine, toute de vase, mais si ferme & si unie, qu'un Carosse peut rouler sur le même lieu où une Flote entiere pouvoit naviger un moment auparavant.

Nous crûmes pourtant qu'il étoit plus agréable de monter à cheval, précédez de quelques guides, après avoir envoyé donner avis de notre arrivée par un Gentilhomme du Pays, porteur d'une Lettre au R. P. Prieur de l'Abbaye; c'est ainsi qu'on en use à l'égard des gens d'une certaine distinction, qui d'ailleurs ne sont pas bien aises de mourir de faim dans un lieu où l'on ne seroit pas attendu, & où l'on est ordinairement surpris d'un appétit dévorant.

Une précaution encore moins à négliger, ce fut de partir de fort bon matin, car si ce voyage n'est pas fait en six ou sept heures de temps, il peut vous arriver sans miracle, le même malheur qui fit périr par un grand prodige, une armée entiere dans la Mer Rouge.

Nous arrivâmes en moins de deux heures, & nous fûmes assez surpris de trouver un lieu fort au-dessus des idées que nous en avions formé. On entre d'abord dans une petite Ville située à l'Orient de ce Mont, laquelle est fermée de murailles

&

& deffenduë de quelques Tours. C'est fans doute , l'abord des Pelerins & la pure neceffité, qui ont contraint de bâtir dans un lieu fi fterile & fi folitaire; vous n'y voyez prefque que des Hôtelleries & des Boutiques , où l'on débite des Médailles, des Chapelets & d'autres pieufes curiofitez ; il y a une Eglife Paroiffiale , dont la Cure eft à la nomination de l'Abbé & des Religieux.

Après être monté pendant un affez long-temps, on arrive enfin à la premiere Porte de l'Abbaye ou de la Forterefse du Mont S. Michel , car c'est l'un & l'autre, fituée fur le fommert de ce Rocher : c'eft à l'exterieur un afsemblage de plufieurs grandes Tours & d'autres Bâtimens antiques d'une ftructure irreguliere , mais d'une folidité fuprenante. On trouve à cette premiere Porte un Corps-de-Garde, où tout le monde eft obligé de laiffer fes armes ; mais cette formalité ne fut pas obfervée à notre égard.

Nous paffâmes encore par une autre Porte à Pont Levis , auffi gardée par une troupe de Soldats, & en continuant de monter nous arrivâmes enfin à l'Eglife, qui eft juftement bâtie fur le plus haut point de cette élévation. Dès notre premiere entrée dans la Forterefse , on avoit tiré quelques pieces d'Artillerie , honneur
que

que l'on rend à très-peu de personnes.

Ce sont des Religieux Benedictins de la Congregation de S. Maur, qui résident sur le Mont S. Michel, & qui ont la garde & le gouvernement de la Place, conjointement avec leur Abbé Commanditaire : celui d'à-present est M. de Broglio, fils du Maréchal de ce nom. Autrefois les choses étoient sur un autre pied. Le Roy y mettoit un Gouverneur. Le Marquis de Monime ; dont j'ai déjà parlé, l'étoit en 1672.

M. Le Marquis de Béthune fut reçu & complimenté à la Porte de l'Eglise, par le R. P. Prieur de l'Abbaye, lequel quelque temps après alla s'habiller pour nous dire la Messe, & voulut ensuite nous montrer lui-même toutes les curiositez du Mont S. Michel.

En verité, Monsieur, on est tout-à-fait surpris de trouver sur la pointe de ce Rocher une parfaitement belle Eglise & d'une grandeur considerable, & sous cet Edifice encore une Eglise souterraine, presque d'une pareille grandeur. On s'arrête particulièrement à la Chapelle du Trésor, où sont conservées les saintes Reliques : Je ne crois pas qu'on puisse en trouver ailleurs un plus grand nombre & de plus particulieres. Après divers morceaux de la vraie Croix, quelques parties

tie des autres Instrumens de la Passion, des Cheveux de la sainte Vierge & de la Magdeleine, &c. On a une particuliere veneration pour le Corps entier de saint Aubert, Evêque d'Avranches, qui est réputé le premier Instituteur de cette ancienne & extraordinaire dévotion envers S. Michel.

Ce Saint vivoit au commencement du VIII. siecle; la Tradition du Pays porte qu'après plusieurs Apparitions réitérées, dans lesquelles S. Michel ordonnoit à l'Evêque de consacrer une Eglise en son nom sur le Mont de Tombe, qui est le nom ancien du Mont S. Michel, cet Archange fut enfin obligé, pour déterminer le Prélat, de lui imprimer une certaine marque, laquelle marque est un petit trou qu'on montre encore aujourd'hui sur le crâne de S. Aubert.

On remarque encore dans ce Trésor, d'autres pieces qui ne sont pas moins singulieres, & qui ont rapport au sujet; comme un morceau du Voile que Saint Michel, paroissant en forme humaine, laissa tomber sur l'Autel du Mont Gargan en Italie, & encore une partie de la Pierre de Marbre sur laquelle on prétend qu'il se reposa pendant cette Apparition. Ces deux pieces furent, dit-on, envoyées à S. Aubert, par les Chanoines du Mont
Gargan

2384 MERCURE DE FRANCE.

Gargan , en vertu de plusieurs Miracles , que je me dispense de rapporter.

On montre pour dernier monument , l'Epée & le Bouclier , communément appellez de S. Michel , qui furent encore , à ce que l'on croit , miraculeusement apportez d'Irlande , après que S. Aubert eut bâti son Eglise & fait un bel établissement de Chanoines à la place des Hermites qui demeuroient auparavant dans cette solitude.

Ce qu'on appelle une Epée , n'est cependant qu'une espece de Dague ou de petit Poignard de forme bizarre , & l'Ecu n'est qu'une maniere de petite plaque de cuivre de figure ovale , ornée de petites Croix aux extremités : C'est avec ces armes , selon la même Tradition , que saint Michel délivra l'Irlande d'un Monstre horrible ; il voulut ensuite qu'elles fussent déposées dans le lieu où elles sont actuellement , comme un monument de cette victoire.

Les Curieux remarquent avec étonnement le grand nombre de Pierres précieuses & le travail délicat dont les Châsses , les Reliquaires & presque toutes les pieces de ce Tresor , se trouvent enrichies : ce qui vient de la libéralité de plusieurs Princes , & singulierement de celle des Ducs de Normandie.

Dq

NOVEMBRE. 1727. 2389

De l'Eglise nous passâmes dans l'Abbaye par le Cloître qui est spacieux & orné de colonnes de marbre ; les entre-colonnemens sont percez en fenêtres , & ces fenêtres sont fermées d'un vitrage peint de diverses figures Monachales.

Il y a entre autres une Répresentation fort estimée de S. François d'Assise, mort & étendu dans un cercueil, environné de ses Religieux qui lui rendent les derniers devoirs ; de sorte, Monsieur, que si on vouloit sçavoir au juste quelle étoit la figure de l'habit & du Capuchon de ce Saint Fondateur, question qui, comme vous sçavez, a autrefois causé bien du trouble, on n'auroit qu'à consulter cette Répresentation, qu'on dit n'avoir point été faite arbitrairement & qui est de la même année de la mort de S. François, suivant l'inscription qui est au-dessus.

Il ne faut pas vous attendre ici à une description exacte de l'interieur de cette Maison, elle est trop vaste & trop irreguliere pour l'entreprendre. On distingue parmi les pieces considerables, une grande Salle voûtée, la plus belle qu'il y ait peut être en France : c'est le lieu où l'on tenoit autrefois les Assemblées de l'Ordre Militaire de Saint Michel, institué par Louïs XI. en 1469. & rétabli par le Roy Louïs XIV. en 1664. Ce Prince a per-

mi

mis depuis de tenir ces assemblées aux grands Cordeliers de Paris.

La Bibliothèque est aussi un lieu à ne pas omettre, elle est bien fournie, & fort curieuse par le nombre & la qualité de Manuscrits qu'elle contient : On nous dit que le sçavant P. Mabillon & les autres Peres Benedictins de sa Congrégation qui ont travaillé & qui travaillent encore à de nouvelles Editions des Peres & des anciens Auteurs Ecclesiastiques, ont trouvé là-dessus des lumieres & des secours considerables. C'est dans ce même lieu que les Curieux peuvent s'instruire de ce qu'il y a de plus remarquable & de plus certain dans l'Histoire de cette Abbaye.

On voit là que Richard I. Duc de Normandie, trouva en 966. cette dévotion du Mont S. Michel digne de sa protection; il congedia des Chanoines qui y vivoient dans le relâchement & établit en leur place trente Moines Benedictins, auxquels il assura des fonds considerables, sans parler de plusieurs Privileges qui furent confirmez par les Papes, par les Ducs de Normandie & par les Rois.

Richard II. aussi Duc de Normandie, fit jetter en 1004. les fondemens de l'Eglise que l'on voit aujourd'hui, Hildebert, étant Abbé; c'est le premier dont les Titres fassent mention, En 1048. &

en 1060. deux Abbez firent continuer les Bâtimens , tant de l'Eglise , que de la Maison. L'Abbé Jourdain les augmenta considérablement en 1191. Trois autres Abbez entreprirent d'autres Edifices qui furent encore augmentez par leur successeur , lequel , outre le Chapitre , fit construire les murs prodigieux qui environnent l'Eglise.

Dans la suite des temps on a toujours ajouté ou perfectionné quelque chose , jusqu'en l'année 1586. que l'Abbé fit faire toute la grande façade avec la Porte principale de l'Abbaye, du côté qu'elle regarde la Ville.

Vers la fin du XVI. siècle les Moines du Mont S. Michel tomberent dans un relâchement , qui obligea enfin Madame de Guise , Princesse d'une grande pieté , & mere du jeune Abbé Commandataire de faire tous ses efforts pour réformer cette Abbaye ; ce qui réussit en y faisant venir en l'année 1622. des Religieux de la Congregation de S. Maur.

Les Ducs de Normandie étoient si dévots à l'Eglise du Mont S. Michel , qu'ils ont transporté cette dévotion jusqu'en Angleterre , dont ils étoient aussi Souverains.

On trouve que les Peres d'un Concile National , tenu à Oxfort en 1222. ordonnerent

donnerent une Fête en memoire des Apparitions de S. Michel & de la Dédicace de certe Eglise.

Au reste la dévotion de ces Princes étoit tout-à fait magnifique ; car outre le premier établissement qui leur est dû , ils ont donné de si grands biens à cette Abbaye , en France & en Angleterre , qu'elle jouit encore à present d'un revenu très-considérable.

Il y avoit autrefois en Angleterre , dans la Province de Cornoüaille , un Monastere bâti sur le sommet d'une Montagne qui s'appelloit aussi le Mont S. Michel , lequel étoit annexé avec toutes ses dépendances à l'Abbaye dont nous parlons : Il y a encore deux autres Abbayes fondées sous le nom de S. Michel , par les Ducs de Normandie & de Bretagne ; sçavoir , celle du Tréport , sur la frontiere des deux Provinces , & celle du petit Mont S. Michel auprès de Dol , qui sont dans la même dépendance , sans parler de S. Michel en Lorme ou *in Eremo* , autre Abbaye de Benedictins , bâtie presque sur le bord de la Mer , & fondée par Guillaume , Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou , dans le Diocèse de Luçon.

On voit enfin que la veneration des Ducs de Normandie est allée jusqu'à faire frapper des Médailles & battre de la Mon-

noye

noyé avec l'Image de S. Michel, tenant un Dragon terrassé sous ses pieds.

Plusieurs de nos Rois, à l'exemple des Ducs de Normandie, ont fait le Pelerinage du Mont S. Michel, depuis Louïs VII. & Philippe Auguste, jusqu'à François I. Louïs VII. y fut reçu en personne par Henry, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquerant, comme Vassal de la Couronne de France.

Au sortir de la Bibliotheque, on nous fit monter par un petit escalier à colimaçon, sur la grande Tour de l'Eglise, qui en est comme le Clocher, sur celle de l'Horloge & sur tous les endroits les plus élevez. On est tout-à-fait surpris de la hauteur prodigieuse & de la beauté de tous ces Edifices, & de ceux qu'on voit encore au-dessous, dont la plupart sont en Terrasse & couverts de plomb. Je ne vous dis rien de l'immense étendue de Pays & de Mer que l'on découvre dans une telle élévation ; Je n'ai rien vû de pareil dans tous mes Voyages, & bien des gens ont de la peine à soutenir cette vûë qui s'étend jusques sur les Côtes d'Angleterre, &c.

On descend de-là comme si on tomboit des nuës ; c'est-à-dire, la vûë & la tête fort fatiguées, & avec un surcroît d'appetit qu'on ne sçauroit trop-tôt con-

B tenter.

2390 MERCURE DE FRANCE.

tenter. Les R. R. P. P. qui nous avoient toujours accompagné, nous conduisirent dans une Salle où un fort bon repas en maigre nous attendoit. On ne donne point à manger autrement chez les Benedictins de S. Maur : Alors nous n'étions, pour ainsi dire, que dans la moyenne Région de l'air, car des fenêtres de cette Salle, on se voyoit encore sur un point d'élévation capable de blesser la vue à des gens qu'on n'auroit pas déjà fait monter beaucoup plus haut.

Nous dînâmes en gens presque affamés, le R. P. Prieur & un autre Religieux, Officier de la Maison, faisant les honneurs de la Table. On servit, pour ainsi dire, des Monstres marins, & non pas des Poissons ordinaires & des Coquillages de toute espece. Il est impossible de faire une meilleure chere au milieu d'une bonne Ville.

Après le repas, nous songeâmes tout de bon à la retraite; car il étoit temps, par rapport à l'heure du retour de la Mer. Le Pere Prieur nous fit prendre un chemin tout opposé à celui que nous avions tenu en arrivant; nous descendîmes entre le Nord & le Couchant du côté où le Rocher est le plus affreux & le plus escarpé, pour voir deux autres merveilles ou curiositez du Mont S. Michel.

La premiere est une Fontaine enfermée dans une petite Tour , pour empêcher le mélange des eaux salées. On dit que S. Aubert ne voyant point d'eau dans tout ce lieu là , se mit en priere ; & qu'après avoir touché le Rocher de son bâton, il en rejaillit une très-belle Fontaine, dont l'eau , dit-on , est salutaire pour plusieurs infirmités. Cette Fontaine n'est plus d'aucun usage à present , à cause de son peu d'abondance , & surtout depuis la construction des grandes & magnifiques Citernes qui sont dans l'interieur de l'Abbaye.

L'autre merveille est l'impression d'un pied sur le Rocher , profonde d'un bon pouce , & parfaitement bien proportionnée , laquelle n'a jamais reçu d'atteinte par la violence des flots qui creusent & minent tout ce qui est aux environs , en venant se briser contre. On dit là-dessus , que le même saint eut ordre de S. Michel , de faire appuyer le pied d'un enfant contre la base d'une prodigieuse masse de Rocher qui s'élevoit en pointe jusqu'aux nuës , & faisoit obstacle à l'exécution des Bâtimens projettez ; ce qui fit que le Roc tomba de lui-même. L'empreinte du pied miraculeusement reçûë , s'est conservée entiere jusqu'aujourd'hui ; & en memoire de ce prodige on a bâti

B ij tout

2392. MERCURE DE FRANCE.

tout auprès un petit Oratoire en l'honneur de S. Aubert.

C'est encore une Tradition du Pays que le Mont S. Michel étoit autrefois joint à la Terre-ferme, c'est-à-dire, du temps de S. Aubert ; que tout ce qui est aujourd'hui sable & Greve où la Mer se répand, étoit autrefois couvert d'une grande Forest qui rendoit l'accès de ce Mont très-difficile. On croit pieusement que Dieu commanda à la Mer de se déborder pour détruire la Forêt, & pour faire un chemin très-commode aux Pelerins. Ce qui fortifie cette croyance, est un reste de bois de futaie basse que l'on voit encore aujourd'hui au pied du Mont, sur un fort petit espace de terrain.

Quand nous fûmes tout-à-fait descendus sur la Greve, toute notre troupe ne put s'empêcher de donner un moment d'attention pour considérer la prodigieuse hauteur & l'étendue de tous ces Bâtimens qui paroissent de là comme suspendus sur la cime d'un Rocher affreux.

Entre les diverses Tours dont l'enceinte de l'Abbaye est flanquée, il y en a une bâtie du même côté où nous étions, qui est d'un très-grand usage à ces Solitaires, parce que sur le milieu de sa hauteur il y a une grande fenêtre qui est la seule ouverture de cette Tour, par où, à force

de Machines, on fait monter toutes les grosses provisions du Monastere, n'étant pas possible de les voiturer par les chemins ordinaires. Je crois, Monsieur, qu'on feroit fort bien d'introduire aussi les Pèlerins par cette voye, cela leur épargneroit la fatigue d'une rude montée & établirait parmi nous un usage qui est aujourd'hui familier dans quelques Monasteres d'Egypte & de la Thébaïde.

Enfin ce que je trouve de véritablement merveilleux au Mont S. Michel, est la multitude, la grande hauteur & la beauté de tous ces Edifices, élevez les uns sur les autres, & tout cela sur un Rocher dont la pierre même a été inutile, & qui n'est baigné que des eaux de la Mer : on n'a pû sans doute tirer un si prodigieux nombre de materiaux que des Isles de Gersey & de Gernesey, même de l'Angleterre ; car la Côte de Normandie n'en sçauroit fournir : hardie entreprise s'il en fut jamais de cette espece.

Pour ne rien oublier, on prétend que le Mont S. Michel, qui est la dernière Place du Royaume de ce côté-là, n'a jamais changé de Maître depuis l'entiere évacuation de la Normandie par les Anglois, ce qui arriva en 1450. Il a souffert des Sieges, des embrasemens & plu-

B iij sieurs

fiéurs autres calamitez , jusqu'au temps des Guerres civiles du Calvinisme , qu'un Seigneur de Montgomery s'empara de la Place par une surprise , dont il ne jouit pas long-temps. On rapporte à cet événement la coutume qu'on a de fouiller le commun des Pèlerins au premier Corps de Garde , & d'y faire quitter les armes à tout le monde.

On tint à peu près la même route pour notre retour , excepté que nous prîmes un peu plus sur la gauche pour voir de plus près deux Rivières qui coulent lentement sur cette Greve , assez près l'une de l'autre , nommées Coënon & Geneff : elles viennent l'une de Bretagne & l'autre de Normandie , & passent près ou loin du Rocher , selon que les flots de la Mer & les sables les font changer de lit : les eaux en sont si altérées , qu'elles n'ont jamais été d'aucun usage aux Habitans du Mont S. Michel. La première sépare la Normandie de la Bretagne.

Avant que d'arriver à Avranches , nous prîmes plaisir de nous arrêter à quelques-unes des Salines , dont toute cette Côte est remplie , & qui font d'un grand revenu pour le Pays. On nous fit voir en peu de temps toutes les Opérations les plus curieuses en ce genre. C'est encore une espèce de curiosité de voir la multitude de
gens

NOVEMBRE. 1727. 239

gens de tout âge & de tout sexe, employez à ces travaux, lesquels pour passer presque toute leur vie dans des Grottes au milieu des braziers & de la fumée, ressembloit à de vrais Spectres, ou du moins à ces Arabes errans, répandus dans l'Egypte, la Syrie, &c.

Mais il est temps, Monsieur, de finir ma Lettre, que notre Pelerinage & la renommée du Mont S. Michel ont rendu plus longue que je ne pensois. Vous aurez incessamment ce qui me reste à vous dire de notre Voyage. Je suis, &c.

MADRIGAL.

*A Madame... sur la rencontre qu'elle
a eue de deux Loups, en allant au de-
vant de son mari, qui venoit du Camp
de la Meuse.*

LEs deux Loups dont vous vous plai-
gnez,
Que mortellement vous craignez,
Pour vous, aimable Iris, ne sont point in-
domptables.

Vous sçed-il bien d'appréhender deux
Loups,

B iij Quand

Quand trois Dieux des plus formidables,
Mars, l'Amour & l'Hymen s'intéressent pour
vous ?

Par M. de Sommevesle.

*REPONSE aux Triolets & à l'Extrait
de Lettre, imprimée dans le Mercure
du mois d'Octobre dernier.*

ME voilà bien ajustée, Monsieur, en
Vers & en Prose, dans le dernier
Mercure qu'il vous a plu de m'envoyer.
Sans façon, je suis dans le cas du Gen-
tilhomme campagnard, à qui l'Huissier de
la Chambre demande dans une Comédie :

Et d'où diantre êtes-vous pour être si novice ?

Je pourrois vous répondre en toute hu-
milité :

*Je suis jeune & de Dreux, à vous rendre ser-
vice.*

Je suis jeune, & par conséquent je puis
ignorer bien des choses. Je suis de Dreux
sur les confins de la Normandie, d'où je
ne suis presque pas sortie. Il me doit
donc être permis de ne pas connoître ces
lieux celebres qui produisent les vins ge-
neraux, citez par M. de Senecé, & de
croire

NOVEMBRE. 1727. 2397

croire que d'autres peuvent aussi les méconnoître.

Au fond, il ne falloit pas être grande forcierié, (quand j'ignorerois totalement la Topographie des Pays Champenois, Bourguignons, &c.) pour n'avoir pas vu d'abord que les noms donnez à ces bons vins dans les Triolets, ne peuvent appartenir qu'aux différentes Contrées qui les produisent.

Mais, dira notre Censeur, si vous avez compris cela, pourquoi demander que l'Auteur des Triolets s'explique là-dessus ? Je le demande par surabondance de droit & de clarté, en faveur de quantité de Lecteurs qui peuvent l'ignorer dans les différentes Contrées de l'Europe, où l'Opé en question & les aimables Triolets passeront avec le Mercure.

Ceux qui ont eu soin de l'Edition des Oeuvres de M. Boileau, publiée à Amsterdam, 2. vol. *in fol.* chez Mortier, 1718. n'ont pas dédaigné en expliquant ce Vers de la III. Satyre :

Et qui s'est dit Profès dans l'Ordre des Côteaux.

Ils n'ont pas, dis-je, dédaigné de mettre dans une Remarque exprès, la clarté dont il s'agit précisément ici, en faisant connoître par leurs noms les plus fameux

B v Côteaux

2398 MERCURE DE FRANCE.

Côteaux qui produisent le vin de Champagne.

Il est vrai que dans l'énumération de ces heureux Côteaux, il s'est glissé une bévue qu'on peut appeller réjouissante ; on y compte bonnement pour second Côteau *Perignon*, qui ne fut jamais le nom d'un Côteau de Champagne ; mais le nom d'un Religieux de l'Abbaye d'Haut-Villiers, qui avoit le secret de faire le vin fin & exquis de cette Maison. Il est bon de remarquer en passant, que ce Religieux qu'on pourroit prendre pour quelque gourmet, ne buvoit jamais de vin, & ne vivoit presque que de laitage & de fruits. Vous voyez, Monsieur, qu'à Dreux on n'est point aussi ignorant que le pense le Censeur Champenois, & qu'en cherchant, on peut sçavoir ce qui se passe dans le Monde Litteraire. Nous devons cette instruction à son invective.

Quant à la demande qu'on nous fait de dire l'origine du prétendu Proverbe : *A gauche, c'est le chemin de Dreux*, vrai Proverbe, ou plutôt dicton de Chartier, & qu'on ne connoît point ici ; nous tâcherons, s'il est possible, de satisfaire la curiosité du Demandeur ; je dis nous, car le Censeur apostrophe tous les gens de Dreux ; nous verrons, dis-je, de le contenter quand il aura pris la peine



de nous expliquer lui-même le sens & l'origine d'un autre Proverbe, que je ne crois pas de meilleur alloy que le sien ; mais qui est au moins de plus vieille date & connu de tout le Monde : *Quatre-vingt-dix-neuf Moutons & un Champenois, &c.* L'exemple sert, l'exemple nuit aussi.

dit le Prince des Poètes Champenois ; (a) pour ne pas le faire mentir, j'ajouterai quelques Triolets de la façon d'un de nos Poètes, à l'imitation de notre Censeur, qui nous en décoche trois, outre sa Lettre si obligeante, que ces M^{rs} ont eu la discretion de ne la donner que par Extrait.

TRIOLETS.

Taisez vous, Monsieur le Beuveur (b)

Ce n'est pas vous qu'on interroge ;

Vous prenez mal le ton railleur ,

Taisez-vous, Monsieur le Beuveur.

SENECE' seul est mon Docteur ,

Votre Muse est une Allobroge ;

Taisez-vous , &c.



Laissez au fortuné Vieillard .

(a) M. de la Fontaine.

(b) L'Auteur auquel on répond, fait entendre que ses Triolets & sa Lettre ont été faits en dévotion.

B vi Le

Le soin d'éclairer l'ignorance ;
 Respect, honneur, hommage, égard,
 Sont dûs au fortuné Vieillard.
 Puissiez-vous prendre en bonne part,
 Le conseil d'un sage silence :
 Laissez, &c.



Ce beau Proverbe prétendu,
 Par qui votre Lettre nous berne,
 Il est à Dreux fort inconnu,
 Ce beau Proverbe prétendu :
 Il fut, ou que je sois pendu,
 Fabriqué dans une Taverne,
 Ce beau Proverbe, &c.



Allez donc paître vos Moutons,
 Champenois, vous sçavez l'Adage ;
 Il court toutes les Régions ;
 Allez donc paître vos Moutons :
 A bon droit nous récriminons,
 Qui de nous aura l'avantage ?
 Allez donc, &c.



Breche

Prenez pour Juge SENECA
 D'une Critique si nouvelle,
 De ma part, si j'ai mal pensé,
 Je prends pour Juge SENECA;
 Et quand il aura prononcé,
 Noyons dans Ai la querelle:
 Prenez pour Juge, &c.

A Dreux le 10. Novembre 1727.



*SUR LES DEFAUTS qui peuvent
 être des suites de l'Imitation.*

L'Imitation est naturelle à l'homme;
 & quand notre penchant ne nous
 porteroit pas, l'expérience suffit pour dé-
 montrer combien elle est utile. Il n'est
 pas surprenant que les Arts lui doivent
 leurs progrès, puisque les esprits ne sçau-
 roient se perfectionner sans son secours.
 Comme les talens sont bornés, un Au-
 teur qui ne puise que dans son fond, est
 sujet à ne point sortir de cette uniformité
 rebutante qui est inséparable de la medio-
 crité; de-là vient que ceux qui sont eux-
 mêmes leurs Législateurs & leurs mode-
 les, n'ont qu'une vogue passagere, au
 lieu que ceux qui ont formé leur goût
 sur

1401 MERCURE DE FRANCE.

sur ce qui a plu pendant une longue suite de siècles , sont plus sûrs de l'immortalité. Mais plus l'Imitation est nécessaire , plus on doit être en garde contre les défauts qu'elle peut occasioner. Une Imitation aveugle produit des copies informes , toujours au-dessous de l'original , souvent même au-dessous de l'Imitateur. Le modele le plus brillant est alors le plus dangereux.

L'Academie de Marseille n'a point à opter parmi des modeles , dont le merite ne soit pas décidé. Elle se trouve dans l'heureuse necessité de se former sur ceux que l'Académie Française renferme , elle a dû employer ses premiers soins à prevenir les inconveniens qui pourroient naître de l'Imitation , même fondée sur l'admiration la plus legitime. La meilleure maniere d'imiter les Grands Hommes , seroit de tâcher d'acquérir les qualités qui les distinguent. Il y a bien plus de merite à s'élever jusqu' à leurs talens , qu'à copier leurs ouvrages. Peut-être même que si nous étions aussi fideles qu'eux au grand sens , au goût du vrai , à l'expression , à la Langue , on trouveroit dans nos Ecrits leurs plus belles pensées dans un ordre aussi naturel , & avec un tour aussi heureux que dans les leurs.

Le choix que l'on fait d'un modele
de

décide souvent du degré de perfection où l'on peut atteindre. Je suppose toujours que ce modele est excellent, & je ne parle point ici de ceux qui dépriment Cicéron pour imiter Seneque. Il est toujours constant que ce choix est sujet à bien des inconveniens. On est quelquefois déterminé à choisir un modele avec lequel on n'a pas assez de rapport ; alors il arrive que de son genie que l'on abandonne, & de celui que l'on veut imiter, il se forme un goût mitoyen qui n'a ni l'élevation du second, ni le naturel du premier. On a vû des genies ardens & sublimes, qui charmés de voir des sciences dont ils connoissoient toute l'étendue, parler le langage des Graces, ont voulu faire le même honneur à d'autres sciences à qui la science n'est pas moins essentielle. Ils ont fait grimacer leurs figures en voulant les rendre plus riantes ; & tandis que l'Astronomie amusoit le sexe qui décide des agrémens, la Jurisprudence a paru barbare à ceux-mêmes qui en faisoient leur métier. Un pareil défaut est bien aisé à éviter ; on n'a qu'à se consulter soi-même ; le goût nous apprend suffisamment à quel genre d'écrire nous sommes appelés, & quel Auteur nous devons suivre. Racine dès son enfance, distingue Euripide des Livres que les Maîtres lui présentent, & les trans-

transports qu'il sent en le lisant , annoncent les Chef-d'œuvres qu'il produira bien-tôt à son exemple.

Nous imitons toujours plus heureusement ceux avec qui la nature nous a donné quelque conformité , & l'on exprime bien mieux ce que l'on auroit pû créer. Le beau naturel & la délicatesse d'Horace sont certainement plus difficiles à imiter que la fougue de Juvenal ; cependant le Satyrique François qui marche toujours à côté du premier , est quelquefois au-dessous du second , il étoit né avec les talens d'Horace, incompatibles avec ceux de Juvenal. Si l'on se méprend quelquefois au choix de son modele, il est encore plus ordinaire de se passionner en faveur de celui pour qui le goût nous détermine ; on lui donne son approbation exclusivement à tout autre. Point de raisonnement sans la méthode d'Aristote , point d'Ode qu'à la maniere de Pindare , point d'éloquence qu'après Demosthene. L'imitation qui naît d'une admiration si outrée , nous fait ordinairement rendre parfaitement bien tous les défauts de notre modele , & nous laisse fort au-dessous de ses beautés ; l'Imitateur aveugle de Cicéron ne sera que diffus ; celui de Plaute nous prodiguera des saillies qui ne rouleront que sur les mots ; celui de Terence ne nous rendra pas

pas la moitié de Menandre.

Aux défauts que les Imitateurs empruntent de leurs modeles , ils en ajoutent ordinairement un qui est de leur fond , mais que l'original semble occasioner. Les beautés des ouvrages de l'esprit sont quelquefois dans un point délicat & entre des vices opposez. Tout ce qui est au-dessus ou au-dessous , tombe dans le faux & souvent dans le ridicule. L'Imitateur qui ne se sert point de son genie, ne discerne point ses nuances , & tombe dans le défaut le plus voisin du merite principal de son modele. Les écarts heureux de Pindare ne seront remplacés que par une fougue extravagante. La sagesse de Virgile deviendra une timidité froide ; le Copiste de César nous donnera une gazette ; la maniere interessante dont Tite-Live fait repasser les événemens sous nos yeux , ne sera que l'ouvrage d'un Déclamateur qui usurpe le titre d'Historien.

Pour éviter le danger de copier les défauts des Anciens , & celui de manquer leurs veritables beautés , il faut être en garde contre une admiration sans reserve. Il est permis de s'attacher particulièrement à un modele que l'on peut aimer sans inconvenient , pourvû que ce soit sans prévention. Mais on ne doit pas negliger d'y joindre les qualitez que d'autres Auteurs pour-

pourroient nous fournir. Le mérite d'un Ecrivain dépend de l'économie de divers talens. Il en est que l'on ne trouve ni chez soi , ni dans son modele , & dont il faut chercher ailleurs des exemples. Cicéron se donne hautement pour imitateur de Démosthène : il nous rappelle cette éloquence divine qui tonne au fond des cœurs , & qui rend un homme maître d'un Peuple. Il n'a pourtant pas négligé d'y joindre les grâces d'Eschine , les images de Platon , le nombre d'Hocrate , & qui prendroit Cicéron même pour modele, n'auroit-il rien à emprunter ailleurs ?

Après avoir fait choix d'un Auteur pour former son goût , & avoir tâché d'y joindre les qualités que d'autres Auteurs fournissent , & qui sont proportionnées au sujet que l'on traite , on peut passer à l'imitation plus particulière des Ouvrages , & emprunter même quelquefois les idées & les expressions de ses modeles ; quand cette manière d'imiter est bien ménagée , c'est un moyen sûr de plaire à ceux qui connoissent peu l'Antiquité , & à ceux qui l'adorent. Les premiers admirent de bonne foi le vrai & le beau qu'ils n'attribuent qu'à nous : & les seconds après avoir dit d'un air passionné que l'original est infiniment au-dessus , nous laissent au moins de notre choix & nous tiennent compte

peut-

peut-être, sans qu'ils le sçachent, d'avoir donné lieu à leur remarque. Quand cette sorte d'Imitation ne feroit que nous mettre au ton de l'ouvrage que nous faisons, elle seroit toujours nécessaire. On devine bien avec de l'esprit quelles sont les idées qui mènent à notre but, ou qui en écartent; quels sont les mouvemens qui servent, ou qui nuisent à notre dessein; mais devine-t-on de même de quelle manière il faut habiller ses idées; la raison nous dit-elle bien clairement quel nombre & quelle mesure il faut choisir? Pour rendre un tel sentiment, il y a, si j'ose ainsi m'exprimer, les bienséances de l'ouvrage qu'on ne sçauroit apprendre d'une manière prompté & sûre que de l'Imitation.

Les mêmes inconveniens que nous avons observé sur l'Imitation des Auteurs peuvent se rencontrer encore dans celle des Ouvrages. Il est pareillement à craindre que l'on ne choisisse un modele qui ne convienne pas au genre que l'on traite, ou que l'on ne suive sans discernement celui qu'on a choisi.

L'éloquence a des beautés qui sont de tous les genres; mais elle en a aussi qu'on ne peut transplanter sans danger. Une pensée qui faisoit l'ornement d'une Ode, devient puerile dans une Elegie. Corneille si capable de tirer de son fond les traits
les

les plus heureux , & de les rendre avec autant de force que de netteté. Corneille croit enrichir le Dramatique de ce qui étoit peut être outré dans l'Épopée , & il va chercher avec soin dans Lucain de quoi défigurer un de ses plus beaux Poèmes.

Il ne suffit pas de garder les rapports du genre que l'on traite avec le genre qu'on imite , il faut aussi faire attention à la texture entière de ce que nous imitons. Un trait nous aura frappé , nous le transportons brusquement dans notre Ouvrage , sans faire attention qu'il étoit préparé dans l'original ; & ce qui étoit une sage hardiesse , devient une beauté hors d'œuvre , qu'on n'admire jamais sans plaindre l'Auteur. On ne sçauroit observer avec trop de soin l'enchaînement de ce que l'on imite avec ce qui précède ; & si l'on est dans des circonstances équivalentes à celles de l'original , le récit de Theramene , ce modèle si parfait des beautés déplacées , pèche contre cette règle.

Les beaux vers qui dépeignent la mort d'Hypolite , sont imités de l'Electre de Sophocle , & il faut avouer à l'honneur du Poète Grec , qu'on ne lui peut reprocher d'être excessif. Oreste jouë Egiste en lui racontant lui même une histoire de sa mort

mort qu'il imagine. Il est naturel qu'il s'égayé dans des Descriptions circonftances, & ce Tyran qui a intérêt de le croire, lui fçait bon gré du détail. Il s'en faut beaucoup que Thesée & Theramene foient dans les mêmes circonftances, fi l'Imitation des anciens, quand elle est déplacée, peut déparer les plus beaux Ouvrages par des ornemens qui ne font point assortis. Quand cette Imitation est timide & trop continuée, elle répand un air de mediocrité plus insupportable que des beautés irrégulieres; ce second défaut est plus ordinaire que le premier, parce que le nombre des genies paresseux est le plus grand, & que d'ailleurs l'observation superstitieuse des regles nous y conduit naturellement. Comme les beautés des ouvrages d'esprit dépendent de quelques vérités de sentimens qui ne font point susceptibles d'une évidence géométrique, les premières regles que l'on a faites, n'ont été que des observations sur ce qui a plû. La Rhétorique & la Poétique font des sciences presque purement experimentales. Ceux qui en ont donné des preceptes, ont fait comme ces Philosophes sages, qui se contentent de faire un amas de faits qu'ils lient par quelque réflexion, en attendant que la nature se dévoile assez pour en former un système general. Les regles

2410 MERCURE DE FRANCE.

regles de l'Art ne sont autre chose que le précepte de l'Imitation.

N'y a-t-il donc d'autre moyen de plaire que de redire ce qui a plu ? Faut-il, ou rejeter les regles, ou s'y asservir ? Et ne sçauroit-t-on trouver de milieu entre les Géometres & le Préjugé ? ce qui fait que la regle, ou si l'on veut l'exemple des anciens ne produit pas toujours l'effet que l'on attend, c'est que l'on ne prend que la lettre de la regle, & que l'on ne tire pas de l'exemple le fruit qu'il faudroit. Les génies du premier ordre envisagent dans les endroits qu'ils imitent, non pas simplement la pratique des anciens, mais la raison qu'ils ont eu de suivre une telle route. Ils sentent une regle qui est d'un ordre supérieur, & ils arrivent au même but sans se faire une loi servile d'employer les mêmes moyens. Le Poëte Heroïque doit craindre de fatiguer son Lecteur en le tenant trop long-tems sur les images tristes & tumultueuses de la guerre. Il lui doit ménager des idées plus riantes qui le délassent par le contraste. Homere, Virgile, le Tasse ont satisfait à cette regle par des Episodes heureux, mais differens ; c'est dans le premier cette ceinture tissue de la main des Graces, qui rend la Majesté aimable ; c'est dans le second une Reine qui entre malgré elle dans le projet d'une Divinité

minité , & qui retarde la fondation d'un Empire qui devoit être un jour fatal au sien ; c'est dans le dernier une Princesse artificieuse qui sème l'amour & la discorde dans l'Armée Chrétienne , & qui devient enfin l'esclave de celui dont elle avoit le plus ambitionné la défaite.

Les geniestimides au contraire , au lieu de s'élever jusqu'aux principes des regles , & de les considerer par rapport à l'effet que leur observation peut produire sur nous , s'attachent servilement à copier leurs modeles , comme s'il n'y avoit qu'un moyen d'éviter un tel défaut , ou de placer une telle beauté , semblables en cela à ces Peintres sans genie , qui empruntent dans differens Tableaux les airs de têtes , les passions , les attitudes de divers personnages pour peindre une action qu'ils n'ont pas la force d'imaginer. On voit froidement repasser dans leurs ouvrages ce qu'on a déjà admiré ailleurs , & ils ne s'écartent jamais davantage de leurs modeles , que quand ils prennent la même route.

Un des plus sûrs moyens de rendre un Poëme interessant , c'est d'en lier les événemens avec ceux de son tems , & de faire entrevoir les Grands Hommes avec qui l'on vit , parmi ceux dont on chante les exploits. Virgile l'a fait de la maniere
la

la plus heureuse : la Fable de la Maison regnante , le système tout poétique de Pythagore , la tradition du pays , lui fournirent l'occasion de peindre ce que son siècle avoit de plus grand. Un si bel endroit n'a pas échappé aux Imitateurs modernes ; mais ce n'est point par des beautés équivalentes qu'ils l'ont rendu : il a fallu absolument placer des Champs Elisées, souvent dans des Poèmes Chrétiens.

Ces exemples suffisent pour faire sentir ce qui constitue la différence de l'Imitateur & du Plagiaire. On a tort de la vouloir tirer de la différence des temps. Une maxime de la Rochefoucault , ou une pensée de Seneque , enchassées mal-à-propos dans un Madrigal , sont toujours un vol , quand même le Madrigal s'appellerait une Strophe.

L'Imitateur & l'homme de génie puisent dans les grandes sources du beau , où son modele a puisé ; il envisage le même objet , sent les mêmes rapports , & discerne par l'expérience les traits qui doivent produire un tel effet. Le Plagiaire ne voit uniquement que son modele , ne conçoit d'autres beautés que celle qu'il emprunte , & ne pense jamais qu'en second. L'un imite la nature , & l'autre copie les Imitateurs. Ce n'est pourtant que dans la nature même que l'on peut apprendre à imiter.

NOVEMBRE. 1727. 2473

ter heureusement les Anciens. Que leur exemple nous montre de quel côté il faut l'envisager, au lieu de nous la faire perdre de vûë. Quant à ceux qui n'ont pas la force de s'élever au - dessus du détail des regles & des exemples, ils peuvent se faire une occupation ou un merite de la lecture des anciens. Qu'ils les étudient, qu'ils les commentent, mais qu'ils ne les imitent pas.

TRIOLETS

Pour le mois de Novembre.

J'entrevois déjà des glaçons,
Cher Ami, l'Hyver va paroître;
Retirons-nous dans nos maisons,
J'entrevois déjà des glaçons.
Il faut rallumer nos tisons,
Et quitter ce séjour champêtre;
J'entrevois déjà des glaçons,
Cet Ami, l'Hyver va paroître.

✻

Quand nous serons sous notre toit,
Imitons le prudent Horace;

C Chan-

2414 MERCURE DE FRANCE,

Chantons & mocquons-nous du froid,
Quand nous serons sous notre toit,
Bûyons souvent le petit doigt,
C'est le grand chemin du Parnasse ;
Quand nous serons sous notre toit,
Imitons le prudent Horace.



Nous avons de bon vin nouveau ;
Ne songeons qu'à chanter & boire ;
Renvoyons souvent au cayeau,
Nous avons de bon vin nouveau ;
Faisons-le monter au ceryeau,
Jusques à perdre la mémoire ;
Nous avons de bon vin nouveau,
Ne songeons qu'à chanter & boire.



Venez avec nous, belle Iris,
Vous brillerez dans cette fête ;
Vous menez les jeux & les ris,
Venez avec nous, belle Iris :
Vous êtes seule dans Paris,
Qui me mettez l'amour en tête ;
Venez avec nous, belle Iris ;

Vous.

Vous brillerez dans cette fête.



Quand on trompe un mari jaloux,
L'on en est cent fois plus aimable ;
Iris , c'est un plaisir bien doux ,
Quand on trompe un mari jaloux ;
Approchez donc , & mettez-vous ,
Avec tous vos attraits à table ;
Quand on trompe un mari jaloux ,
L'on en est cent fois plus aimable.



Allons , commençons ce repas ;
Laquais , apporte vite un verre ;
Viens donc , Maraut , double le pas ,
Allons , commençons ce repas ;
Iris , le vin & vos appas ,
Vont jeter ma raison par terre ;
Allons , commençons ce repas ,
Laquais , apporte vite un verre.

Vildorliers de Vernant

C ij AU-

AUTRES TRIOLETS

de M. de la Rue.

Suivez Bacchus , Amis joyeux ,
 Bûvez du doux jus de la treille ;
 Que ce Nectar est précieux !
 Suivez Bacchus , Amis joyeux :
 Chantez le plus charmant des Dieux ;
 En décoëffant mainte bouteille ;
 Suivez Bacchus , amis joyeux ,
 Buvez du doux jus de la treille.

Réponse.

Si vous étiez auprès de nous
 Lorsque nous vuidons les bouteilles ,
 Ah ! que notre sort seroit doux !
 Si vous étiez auprès de nous.
 Les Dieux même feroient jaloux
 De nos tendresses sans pareilles ,
 Si vous étiez auprès de nous ,
 Lorsque nous vuidons les bouteilles.

Autre.

Est-il un plus parfait bonheur ,

Amis ,

Amis , que de chanter & boire ?
 Chantons & bûvons de bon cœur ,
 Est-il un plus parfait bonheur ?
 Vive la Bacchique liqueur !
 De l'aimer faisons notre gloire ;
 Est-il un plus parfait bonheur ,
 Amis , que de chanter & boire ?



O ! l'heureux tems pour les buveurs !
 Il est plus de vin que de tonnes ;
 On ne voit que des Vandangeurs ,
 O ! l'heureux tems pour les buveurs !
 Bacchus nous comble de faveurs ,
 Voici le plus beau des Autonnes ;
 O ! l'heureux tems pour les buveurs !
 Il est plus de vin que de tonnes.

Autre à M. de Senecté.

Pere des jolis Triolets ,
 SENECTÉ , ranime ta veine ,
 Chante le vin avec succès ,
 Pere des jolis Triolets :
 Que la liqueur des bons gourmets
 Soit désormais ton hypocrene ,

C. iij

Pere

1443 MERCURE DE FRANCE.

Pere des jolis Triolets ,

SANTEE' ranime ta veine:



Quand on est aimé tendrement
D'une Beauté que l'on adore ;
Que la vie est un bien charmant
Quand on est aimé tendrement :
On ne passe pas un moment ,
Sans voir de deux plaisirs éclore ;
Quand on est aimé tendrement
D'une Beauté que l'on adore.

L'Affichard. C. A. D. L. O. S.

::***:***:***:***:***:***:***:***

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de
Paris le 27. Octobre 1727. au sujet de
celle de Dreux , imprimée dans le Mer-
cure du mois d'Août dernier.*

L'Ode inserée dans votre Journal de
May, page 906. n'est pas claire , &
l'Auteur auroit dû , ainsi qu'on le pense à
Dreux , accompagner ce Vers , *Ay
Chassagne & Rieux* , d'une remarque qui
eut mis le Lecteur au fait , &c.

H.

NOVEMBRE. 1717. 2419

Il n'est pas étonnant que les Vins d'Ay soient ignorez à Dreux , je ne vois en cela rien d'extraordinaire ; mais qu'Ay même y soit ignoré , je ne sçaurois le passer à l'Auteur de la Lettre ; car pour peu qu'il eut de teinture de Géographie , il sçauroit qu'Ay est une petite Ville de Champagne , située à quatre lieues de Reims, sur la Riviere de Marne. S'il eut eu le soin de consulter un Livre qui est entre les mains de tout le monde ; sçavoir, le Dictionnaire de Morery , il auroit vu qu'il y est fait mention de la Ville d'Ay. Le Dictionnaire Geographique de Corneille en parle aussi. Voilà deux Auteurs connus , & que l'Auteur de la Lettre n'est pas pardonnable d'avoir ignoré.

Veut-il encore qu'on lui cite un Livre qui n'est pas moins connu que les deux précédens , qu'il consulte Boileau , édition de Genève 1716. *in-4.* & l'édition de Londres *in-folio* (je crois qu'elle est de 1718.) il verra de quelle maniere l'Auteur des Remarques s'explique sur les Vins d'Ay , à l'occasion du 107. vers de la troisième Satire , où Boileau parle de ces vins. » On croit , dit-il , que le Vin » de Champagne doit sa première réputation à M^{rs}. Colbert & le Tellier , » Ministres d'Etat , qui possédoient de » grands vignobles dans la Province de
C iiij. » Cham-

» Champagne. On fait néanmoins renon-
 » ter beaucoup plus loin le tems de la ré-
 » putation de ce Vin ; car on assure ,
 » *S. Evremont, Lettre à M. le Comte d'O-*
 » *lonne, to. 3.* que le Pape Leon X. Char-
 » les-Quint , François I. & Henry VIII.
 » Roy d'Angleterre., voulurent toujours
 » user du vin d'Ay , comme le plus excel-
 » lent , & le plus épuré de toute senteur
 » de terroir ; ils avoient tous leur propre
 » maison dans Ay , ou proche d'Ay pour
 » y faire plus curieusement leurs provi-
 » sions.

Après cela , que penser des bons Gour-
 mets de Dreux , & des Parens collatéraux
 de Bacchus , à moins que de croire que
 partisans du celebre Rhéteur , qui entre-
 prit il y a quelques années de décrier les
 vins de Champagne , pour donner aux
 Vins de Bourgogne la préférence sur les
 premiers , parce qu'il étoit de cette Pro-
 vince : ils ont été bien-aîsés de supprimer
 jusqu'au nom du lieu qui produit les plus
 excellens vins de Champagne.

Chassagne est un petit Village qui n'est
 pas fort éloigné de Beaune ; les vins que
 produit son terroir , ont aussi beaucoup
 de reputation ; & tout ce qu'il y a , je ne
 dis pas d'excellens Gourmets , mais des
 gens qui boivent du vin , les connoissent.
 J'avoué que je ne connois pas Riets ; on
 m'al-

NOVEMBRE. 1727. 242
m'affure que c'est encore un autre Vignoble de Bourgogne.

En voilà assez, je pense, pour satisfaire la curiosité de Messieurs de Dreux, & pour les engager une autre fois à agir avec moins d'indiscretion. Je suis, &c.

Signé ROGER.



E P I T H A L A M E.

*Sur le Mariage de M. D. V. & de
M^{lle}. L. D.*

Rien sous les Cieux ne roule à l'avanture ;

Les Dieux sont attentifs aux besoins des Mortels ,

Et le bonheur de toute la nature ,

Dépend de leurs soins paternels :

Plutus sçait à son gré dispenser la Richesse ;

Mars la Valeur & l'Intrepidité ;

Apollon les beaux Arts , Minerve la Sagesse :

Mercure l'Eloquence, & Venus la Beauté :

Mais de l'Amour rien n'égale l'Empire ;

A son pouvoir il soumet tous les cœurs .

C v Et

Et l'on verroit l'Univers se détruire,
 Si tout n'étoit sensible à ses vives ardeurs,
 A l'aimable L. D. aussi belle que sage,
 Les Dieux avoient donné mille attraits en
 partage,

Beau teint, belle taille, beaux yeux,
 Esprit plein de douceur, prévenant, gracieux,
 Mais elle n'aimoit point, & c'étoit grand
 dommage;

En vain à ses appas mille tendres Amans,
 Présentent leurs soupirs & leurs empresses
 mens,

Aucun d'eux sur son cœur ne prenoit d'avan-
 tage.

L'Amour chagrin de voir tant de fierté,
 Révoit un jour comment il pourroit faire,
 Pour désarmer l'insensibilité,

Qu'opposoit à ses traits cette Beauté severe.

L'Hymen instruit de son dessein,
 Lui dit, d'un plein succès tu te flattes en
 vain,

• Je penetre ce qui t'agite,

• L'objet que tu prétends asservir sous tes
 Loix,

• N'a pas moins d'agrémens qu'on lui voit de
 merite.

Mais

« Mais sans moi, sur son cœur tu perdras tous
tes Droits.

« Sa main attend l'ordre d'un sage Pere,

« Pour s'engager sous un sacré lien,

« Tu ne peux triompher de ta vertu severe,

« Qu'en unissant ton pouvoir & le mien.

« Choisissons un Epoux digne de cette Belle.

« Enflamme-la pour lui, fais qu'il brûle pour
elle :

« Formons, pour les unir, les plus aimables
noeuds,

« Et rendons ces deux cœurs également heu-
reux.

« J'y consens, dit l'Amour, compte sur ma
promesse.

Ainsi dit, ainsi fait, d'une commune voix,

Ce fut sur D. V. qu'ils fixerent leurs choix,

Son esprit, son bon goût & sa délicatesse.

Ses talens, son sçavoir, sa vertu, sa sagesse,

Le rendoient digne d'être aimé

De l'objet dont il est charmé.

Enfin cette union au Ciel étoit écrite,

Et le dessein que les Dieux en ont eu,

C'est afin que l'honneur épousât le mérite,

Et la Sagesse, la Vertu.

Le Maire,

Cvj DES.



*DESCRIPTION de la nouvelle
Lanterne, construite sur la Tour de Cor-
doüan, à l'embouchure de la Garonne.*

LA Tour de Cordoüan fut bâtie sous le Regne de Henry II. par le celebre Architecte Louis de Foix, qui en inventa & executa le dessein en l'année 1585.

Le Roy Henry IV. y fit faire des réparations & des augmentations; & comme le tems avoit encore causé des dommages, le Roy Louis le Grand la fit réparer solidement en l'année 1665.

Elle est située sur un Rocher à l'embouchure de la Garonne; elle sert le jour de reconnoissance aux Vaisseaux François & Etrangers, & la nuit, de Fanal pour leur entrée & sortie; au moyen du feu qui y est allumé. Les approches en sont très-difficiles pendant plusieurs mois de l'année: l'on est quelquefois trois mois sans pouvoir y aborder.

Dans la suite, le feu ayant calciné le pourtour des murs, il fut ordonné que l'on en feroit descendre la Lanterne de pierre pour en empêcher la chute, ce qui abbaissa la Tour d'une maniere qu'on ne la voyoit plus de deux lieües en Mer comme auparavant.

Les

NOVEMBRE. 1727. 2425

Les Navigateurs François & Etrangers s'en plaignirent, aussi-bien que la Chambre du Commerce de Bordeaux ; il fut rendu le 21. Avril 1726, un Arrêt du Conseil, au rapport de M. le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, pour le rétablissement des breches considerables que la Mer avoit causée à cette Tour, & pour l'élevation d'une nouvelle Lanterne, dont le feu pût être vû de plus loin & durer plus long-temps que dans celle qui étoit établie, dont le feu étoit si souvent éteint, qu'il en étoit arrivé plusieurs naufrages, parce que le feu étoit découvert.

M. de Bitry, Ingenieur en Chef à Bordeaux, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & l'un des Académiciens de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, qui a servi en Flandres dans la dernière Guerre en qualité d'Ingenieur pour la deffense de plusieurs Places, & en dernier lieu pour celle de Landrecy, a donné le dessein d'une Lanterne de fer, plus haute que celle qui étoit auparavant bâtie de pierre, & qui avoit des deffauts considerables, par des Tremaux qui donnoient des ombres aux Vaisseaux qui étoient vis-à-vis. Celle de fer n'a point de Tremaux, & ne peut par ses ombres empêcher de voir le feu.

Elle

2418 MERCURE DE FRANCE.

l'Amerique, ont déclaré qu'ils l'avoient découverte de deux lieuës plus loin qu'à l'ordinaire, ce qui les avoit empêché de se perdre, parce que la Mer étoit fort grosse.

M. de Bitry, à qui l'on est redevable de l'invention de cette Lanterne, a toujours resté dans la Tour pour conduire & encourager les Ouvriers jusqu'à-ce qu'elle ait été montée, ce qui a été executé avec beaucoup d'adresse.

M. le Comte de Maurepas lui a procuré une gratification du Roy, en consideration des peines & des soins qu'il s'est donné pour faire réparer les breches & dégradations que la Mer avoit causé à l'enceinte extérieure de cette Tour, ce qui a été executé en liant les pierres les unes avec les autres avec des liens de fer, les coups de Mer ayant été si violens & monté si haut, que de memoire d'homme pareille chose n'étoit arrivée.

Le Roy a approuvé l'Inscription Latine que M. le Comte de Maurepas lui a présenté pour être gravée sur un marbre, & faire connoître à la Posterité que cet Edifice a été rétabli dans son ancienne magnificence sous le Regne de Sa Majesté.

Ce Phare fait l'admiration des Navigateurs ; ils l'estiment dans son entier le plus

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

NOVEMBRE. 1727. 2429

plus beau de l'Europe, & on n'en con-
noît point ailleurs de supérieur par la
beauté de sa structure & par la hardiesse
de l'exécution.

Il y a un Gouverneur de cette Tour,
un Aumônier & plusieurs Gardiens.

Voici l'Inscription qui doit être posée.

*Ludovicus XV. Rex Christianissimus
Cordubanam hanc Turrim,
Stabilivit, Restauravit
Et in summitate
Pharon ferream altiore, amplioreque
Pro veteri lapidea.
P. C.
Anno M. DCC. XXVII.*

On voit ici la représentation gravée
de cette Tour.

O D E

*Sur le Camp de la Sône, commandé par
M. LE DUC DE LEVY.*

QUel tumulte affreux m'environne ?

Qu'aperçois-je de toutes parts ?

Quels cris confus ? est-ce Bellone ?

Je vois flotter ses Etendarts :

Mais

2430 MERCURE DE FRANCE

Mais non : la cruelle est captive ;
Des Guerriers, le front ceint d'olive ,
M'annoncent la paix dans ces lieux :
LOUIS vient de quitter la foudre ,
Dont il alloit réquie en poudre
Des Ennemis audacieux.



Je vois la paisible Immortelle ,
Au milieu des ris & des jeux ;
L'éclat d'une grace nouvelle
Orne son air majestueux ;
Quel bruit éclatant des Trompettes ,
Se mêlant au son des Musettes ,
Fait au loin retentir les airs ?
Ce sont les immortels hommages ,
Que la France sur ces rivages
Lui consacre par ces Concerts.



Le Dieu du vin , Comus , Mercure ,
Ici rassemblent les plaisirs :
Momus (a) paroît ; ceux qu'il procure
Raniment, piquent nos desirs ;

(a) *La Comédie*

La

La Beauté, les Amours, les Graces,
 Sur ces bords-ont suivi les traces
 Du Heros, (a) Chef de nos Guerriers:
 Ici tout conspire à lui plaire,
 Venus & le Dieu de Cythere
 Joignent leur Mirthe à ses Lauriers



La Déesse (b) qui dans ces Plaines
 Roule orgueilleusement ses eaux,
 Epruvant des frayeurs soudaines,
 Se cache au fond de ces roseaux:
 Elle croit que les Destinées
 Ramenant ençor ces années
 Fatales aux Peuples Gaulois,
 Quand parmi l'horreur du carnage,
 CESAR osa sur son rivage,
 Etablir ses superbes Loix.



Non ! tu redoutes peu la Guerre;
 Si CESAR osa t'outrager,

(a) M. le Duc de LEXY, nommé par le Roy
 pour commander le Camp.
 (b) La Rivière de Sène.

Sur

1432 MERCURE DE FRANCE

Déesse , cette même terre
 Sur ses Neveux [a] t'a vû vanger :
 On vit tes ondes homicides
 Submerger sous leurs flots rapides ,
 Des Germains , les fiers Escadrons :
 Sur nos François , le Rhein, ni l'Ebre ,
 Même en ce passage [b] celebre ,
 N'ont pu réparer ces affronts.



Viens donc , viens t'applaudir , Déesse ,
 Du retour heureux de la Paix ;
 LOUIS , qui pour toi s'intéresse ;
 Veut te combler de ses bienfaits :
 Je vois un superbe Edifice , [c]
 Doux fruit d'une Paix si propice ,
 S'élever bien-tôt sur tes flots :
 Et par la Nature forcée ;

[a] La déroute de l'Armée des Impériaux , commandée par le Comte de GALAS , qui arriva par un débordement imprévu de la Sône ; ce qui lui fit lever le Siege de S. Jean de Lône. l'an 1636.

[b] Le fameux passage du Rhein par l'Armée de LOUIS XIV. l'an 1672.

[c] Le Pont de Seure , dont la délivrance a été faite à 100000. écus , par Messieurs les Elus Generaux de la Province de Bourgogne.

Tc

Une route est déjà tracée, [a]
Pour joindre à la Seine tes eaux.



Le fer brille, l'airain raisonné,
Mille feux enflamment les airs :
L E V Y s'empresse, anime, ordonne,
De Guerriers nos champs sont couverts ;
De nos François toujours compagne,
La Victoire les accompagne [b]
Et les couronne tour à tour :
Craignant de leur être infidèle,
Entre eux cette noble immortelle
Sçait se partager chaque jour.



Nous triomphons, heureuse France !
Ces feux éclatans [c] & ces cris,
Me donnent l'entiere assurance
Du bonheur que goûte L O U I S :
Le Ciel jaloux de nos hommages,

[a] Le Canal proposé pour la jonction des
deux Mers par la Bourgogne.

[b] Les différentes Batailles qui se sont don-
nées aux environs du Camp.

[c] La décharge generale, & les cris de joye de
l'Armée, au sujet de la naissance des Princesses.
Nous

2434 MERCURE DE FRANCE.

Nous offrant de précieux gages,
Commence à remplir nos vœux;
Animez par de tels auspices,
Par nos vœux, par nos sacrifices,
Méritons de plus grands bienfaits. [a]



Où, grand Prélat ! [b] c'est à tes veilles,
C'est à tes assidus travaux,
Que la France doit ces merveilles,
Tu viens d'assurer son repos :
De son Roy, ta haute sagesse,
Guide, élève, instruit la jeunesse
Pour le bonheur de ses Sujets :
Quel augure heureux pour la terre ?
Sous lui, l'appareil de la Guerre
Sert au triomphe de la Paix.

Par M. R. D. R. de Dijon.

[a] La naissance d'un Dauphin
[b] Le Cardinal Fleury.



AUTRE



*AUTRE ENFANT remarquable
par son sçavoir.*

NOus avons promis dans notre Journal du mois d'Août dernier, à l'occasion du jeune *Hernandez-del-Valle*, de parler de plusieurs autres Enfants celebres dans le même genre, qui sont venus ou qui viendront dans la suite à notre connoissance, & nous avons fait là-dessus une invitation aux Sçavans & aux Personnes qui s'interessent au bien public. La Lettre qui suit commence à acquiescer notre promesse, & prouve que notre invitation a déjà eu l'effet que nous en attendions. Elle est de M. Baratier le pere, & le Maître du jeune Sçavant qui en fait le sujet, datée de Schwalbach, le 1726. Une personne de mérite & d'intelligence à qui elle a été écrite, vient de nous la communiquer.

Vous n'êtes pas le seul, Monsieur, qui êtes curieux de sçavoir des nouvelles des progrès que fait, par la grace de Dieu, mon petit Eleve dans ses études, & qui m'ait fait l'honneur de m'écrire sur ce sujet. Je ne sçaurois vous refuser là-dessus un petit détail, souhaitant qu'il puisse ex-

citer

citer d'autres Peres à prendre soin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans dès leur berceau, comme je l'ai fait à l'égard du mien, & mettre à profit ces premières années de leur vie, que l'on néglige d'ordinaire, & qui sont pourtant, selon l'expérience que j'en ai faite, les plus propres à leur éducation, tant à leur égard qu'à l'égard de ceux qui en prennent soin.

Mon fils, Jean-Philippe, a eu 5. ans accomplis le 19. Janvier de cette année 1726. Avant qu'il ait eu 2. ans accomplis, j'ai commencé à badiner avec lui par les Lettres de l'Alphabet, & lui en ai appris insensiblement toutes les diverses combinaisons, avec une méthode si sûre, si courte & si simple, qu'il a été en état de lire fort correctement en François avant que d'avoir trois ans accomplis.

J'ai toujours continué à badiner avec lui avec profit, & me suis avisé de lui parler de temps en temps latin, sans l'obliger à rien apprendre ni à me répondre en cette Langue; ce qu'il a commencé à faire 3. ou 4. mois après m'être exercé avec lui de cette manière, & en peu de temps il a fait des progrès si rapides, qu'avant l'âge de 4. ans il a pû lire & parler également François, Allemand & Latin; François avec sa mere, qui est la pre-
miere

miere Langue que je lui ai parlé jusqu'à l'âge de 3. ans passez : Allemand avec la Servante & quelques enfans du voisinage qui le viennent voir, & Latin avec moi. Il s'est sur-tout si familiarisé avec cette derniere, par le plaisir qu'il a d'être toujours avec moi, que quoiqu'il parle familièrement les deux autres, cependant la Langue Latine est sa Langue favorite, celle qu'il parle plus facilement & plus correctement.

Outre plusieurs petits Livres de Fables, de Colloques, de Figures que je lui ai lûs, ou qu'il a parcourus par maniere de récréation, il a lû tout ce qu'il y a d'Historique dans la Bible Latine de Castellion, tant dans le vieux que dans le nouveau Testament, & la continuation de l'Histoire de Joseph jusqu'à Jesus-Christ. Outre ce qu'il lit tous les jours dans la Bible Françoisé & Allemande, il lit d'autres bons Livres avec tant de facilité, d'exactitude, de rapidité & d'intelligence, qu'on ne peut pas dire qu'il lit en enfant, mais qu'il lit comme un jeune étudiant qui entend ce qu'il lit, qui y fait reflexion, qui s'intéresse à sa lecture, & qu'il lit par inclination & par plaisir.

A l'âge de 4. ans & demi, j'ai commencé à lui faire connoître les Lettres Grecques, dont j'entremêlois quelques-
D unes

1438 MERCURE DE FRANCE.

unes dans les exemples d'écriture que je lui donnois ensuite ; je lui ai fait commencer la lecture du nouveau Testament Grec , me contentant dans les commencemens de lui en faire lire simplement 2. ou 3. versets par jour , que je lui faisois repeter plusieurs fois , en lui en faisant la traduction moi-même , sans exiger autre chose de lui que de lire ; il fait , par la benediction de Dieu , de si grands progrès en cette Langue , qu'à present il peut lire & traduire exactement en bon Latin un Chapitre par jour des Evangiles ; & j'espère que dans 3. ou 4. mois il sera en état de lire & d'entendre tout le nouveau Testament en Grec , aussi-bien qu'en François ou en Latin ; après quoi je me propose de lui faire lire la Bible Grecque des Septante , c'est où je veux l'exercer le reste de cette année avant que de lui faire connoître la Langue Hébraïque ; esperant qu'ensuite il pourra faire de la Bible Grecque sa lecture journaliere & ordinaire , avec autant de facilité que s'il la lisoit dans sa Langue maternelle.

Je ne parle pas de ce qu'il a appris dans ses premieres années de Géographie & d'Histoire , ayant été à 3. ans & demi en état de parcourir lui-même les Cartes de Géographie , & lui en ayant appris les principales divisions en joüant ; j'ai reconnu

connu depuis l'abus de ces sortes de connoissances à son âge, qui coûtent beaucoup de peine à entretenir, sans qu'il en puisse encore retirer un grand profit. Je lui laisse maintenant oublier tout cela pour ne l'appliquer uniquement qu'à la lecture de la Bible qu'il lit tous les jours en quatre Langues.

Il commence à écrire passablement, quoiqu'il n'ait pas fait en cela autant de progrès que dans les Langues ou dans la lecture, parce que je n'ai pas pû trouver si facilement les moyens de l'y engager avec plaisir, ou parce que cet exercice exige une peine & une patience dont il n'est pas encore capable; cependant il en fait à cet égard plus que l'on n'est en droit d'en attendre de lui à son âge.

Au reste, on pourroit croire que tous les exercices que je viens de marquer, doivent le fatiguer beaucoup; mais je puis assurer que tout ce qu'il fait ne lui a pas encore coûté un quart d'heure de mauvais temps, & ne lui a pas fait perdre un moment de sa liberté ordinaire; je prends bien garde de ne pas le charger de trop de choses à la fois, ni d'en tirer tout ce que j'en pourrois tirer; je tâche seulement de trouver les moyens de l'engager à faire de lui-même tout ce que je souhaite qu'il fasse, & par la grace de Dieu,

D ij jusqu'à

jusqu'à présent j'y ai si bien réuissi, que
 je n'ai encore jamais eu besoin de l'a-
 vertir de faire ses petits exercices; il vient
 toujours de lui-même, je ne lui fais du
 tout rien apprendre par cœur, & il ne sçait
 encore rien de cette maniere que l'Orai-
 son Dominicale. Au reste il est incapable
 d'application, & je n'en exige pas non-
 plus de lui. Il fait tout en badinant, &
 il faut aussi badiner avec lui, si on en
 veut tirer quelque chose. Je le fais lire
 peu & souvent, lorsqu'il est las de ses
 autres amusemens, observant de ne ja-
 mais l'engager à lire pendant que je le
 vois affectonné à quelque chose, aimant
 mieux lui laisser passer ses jours entiers
 sans exercice que de l'y engager à contre
 cœur. En un mot je prends sur moi toute
 la peine de son éducation, pour ne lui en
 laisser que le plaisir.

En voilà assez, Monsieur, & peut-être
 trop pour satisfaire votre curiosité: il me
 faudroit un volume entier si je voulois
 faire le détail de la Méthode & des ma-
 ximes que j'observe dans son éducation.
 J'ai l'honneur d'être, &c.



NOVEMBRE. 1727. 244

*****:***

TOMBEAU
DE CATHOS PERRIQUE,
DE MADAME D***

Par M. Richer, Avocat au Parlement.

HElas ! pourquoi faut-il que des plus belles
choses ,

Les destins soient si-tôt bornez ?
Un même jour voit naître & voit flétrir les
Roses ,
Dont nos Jardins étoient ornez.



La chaste & tendre Tourterelle ,
Les Serins enjouez ne vivent pas long-temps ;
Et la plaintive Philomele
Ne chante souvent qu'un Printemps.



Du plaisir des Mortels , Atropos envieuse ,
Exerce sa malignité :
Plus une trame est précieuse ,
Plus ses ciseaux ont de rapidité.

D iij Des

2442 MERCURE DE FRANCE.

Des bras de son Epoux elle enleve l'Epouse ;
Elle ravit l'Amante aux vœux de son Amant ;
Et toujours sa fureur jalouse ,
Se nourrit de notre tourment.



Mais sans chercher ailleurs des preuves au-
tentiques

De sa perfide cruauté ;
Elle a mis au tombeau la Reine des Perriquets,
Cathos , l'objet des soins d'une Divinité.



Elle épargne un Vautour & tant d'autres Har-
pies ;

Nous voyons vieillir un Corbeau ;
L'air retentit des cris & des Geais & des Pies,
Et Cathos est dans le Tombeau.



Cathos , si belle & si mignone ,
Qui sçut nous amuser de son petit caquet ,
Dont l'humeur douce & folichone
Auroit pû rendre heureux un jeune Perroquet.



Du moins si , celebrant un joyeux hymenée
Avec

NOVEMBRE. 1727. 2449

Avec un joli Compagnon ,

Nous retrouvions les traits de cette Infortunée

Dans quelque Perroquet mignon.



Elle avoit du penchant sans doute au mariage.

Un Galant digne d'elle en eût été cheri.

Elle auroit dit *oui* d'un bon courage :

C'étoit son terme favori.



Quand sur les doigts d'Iris , Cathos étoit placée ,

Mille tendres Oiseaux lui faisoient les yeux doux.

On lisoit bien dans leur pensée ,

Qu'ils auroient volontiers fait le devoir d'époux.



Mais l'ambitieuse Perrique

Ne daignoit pas en écouter aucun.

S'il n'étoit Indien, ou pour le moins d'Afrique,

C'étoit pour elle un Oiseau trop commun.



Quel plumage, grands Dieux ! non jamais
émeraude

D iiiij Ne

2444 MERCURE DE FRANCE.

Ne fut si brillante à nos yeux :
Mais la Parque prend tout, ou par force ou
par fraude ;
Et lance sans égard ses traits injurieux.



On dit même que Proserpine ,
Curieuse de voir la petite Cathos ,
A voulu qu'Atropos nous fit cette rapine :
C'en est fait , d'Acheron elle a passé les flots.



Vain desir , frivole esperance !
De ce larcin quel est le fruit ?
La Perrique aux Enfers garde un morne silence,
Plus triste qu'un Oiseau de nuit.



Elle pense toujours à sa jeune Maîtresse ,
Iris , cette Reine des cœurs ,
Iris , qui l'a chérie avec tant de tendresse.
Que pour Cathos , dit-on , elle a versé des
pleurs.



Adieu , belle Perrique , Oiseau si plein de charmes !

Cathos , d'un ton plaintif , lui répondit , *Adieu ,*
Glorieuse

Glorieuse en mourant , de causer des allarmes

A la Divinité qu'on adore en ce lieu.

Helas ! depuis sa mort tout pleure en ce bocage.

Iris gémit : les ris partagent son souci.

Tous les tendres oiseaux pleurent en leur langage ;

Et toi , qui lis ces vers , tu dois pleurer aussi.



*QUESTION notable de Droit , jugée
au Parlement de Toulouse le
28. Août 1727.*

IL fut jugé au Parlement de Toulouse le 28. Août 1727. une Question notable : Pour la bien faire entendre , il suffira d'établir le fait , & d'y ajouter l'ordre sommaire de la Procédure.

Le sieur de Gasc de la Roche , Ecuyer , créa par son Testament du 10. May 1699. la Dame de Cambabessouffe sa femme, Tutrice & Curatrice de leurs enfans , & lui legua l'usufruit de ses biens. Il institua son heritier Jean , son fils unique ; sur la tête de celui-ci il fit une substitution en faveur des mâles.

Prévoyant que cette substitution pourroit

Dv de-

2446 MERCURE DE FRANCE.

devenir inutile, il substitua encore Bonneventure de Gasc sa fille, qui est l'exposante; & à son défaut, Jeanne sa sœur.

Il ajouta que celle qui recueillera, épousera un des enfans du frere du Testateur, tel qu'elle voudra choisir, desirant autant qu'il est possible, que ses biens restent dans sa famille, & que son nom soit conservé.

Il dit ensuite qu'en cas que sa fille ne veuille épouser son cousin, il la prive de l'heredité, ne lui leguant que la somme de 15000. livres, & substitue l'aîné que son frere aura, lorsque ledit cas arrivera.

Le S^r. de Gasc mourut en cette volonté; Jean son fils unique mourut aussi, & Madame de Gombaut qui est l'aînée des deux filles fut donc appelée à la substitution.

En 1715, Madame de Gombaut fut sommée par le S^r. de Gasc son cousin, de déclarer son sentiment touchant la condition sous laquelle elle se trouvoit appelée à la substitution. La Dame de Gombaut ignoroit & la condition & la substitution, l'Acte n'ayant été signifié qu'à la Dame sa Mere.

Cependant l'un des trois freres qu'avoit le S^r. de Gasc que nous avons dit être cousin de la Dame de Gombaut, fille
aînée

ainée du Testateur se maria , & de quatre qu'ils étoient lors du Testament du S^r. de Gasc , il n'en resta que deux entre lesquels ladite Dame de Gombaut eut pu choisir.

Le 23. May 1719. tems dans lequel elle étoit encore mineure , la D^{lle}. Bonaventure de Gasc que nous avons toujours nommée Madame de Gombaut , épousa M. de Gombaut , suivant la destination de la Dame de Cambabessouffe sa mere , laquelle étant morte peu après , laissa héritière Jeanne sa seconde fille.

Le 14. Juillet 1723. le S^r. de Gasc , cousin , fit assigner cette Jeanne , dont nous venons de parler , devant le Sénéchal de Guienne , pour voir déclarer ouverte en sa faveur la substitution apposée au Testament du S^r. de Gasc , son Oncle , se fondant sur ce que le Mariage de la Dame de Gombaut étoit contraire à la volonté du S^r. son Pere.

Jeanne trouvoit son compte dans l'exclusion que le S^r. de Gasc donnoit à l'Exposante , & par Sentence du 24. Février 1724. les Conclusions du S^r. de Gasc lui furent adjugées , si mieux Jeanne n'aimoit épouser ledit sieur de Gasc , son cousin , ou l'un de ses freres , Dispense Canonique préalablement obtenüe.

Jeanne appella de cette Sentence au

Dvj Par-

2448 MERCURE DE FRANCE.

Parlement de Bourdeaux ; mais voyant qu'elle disputoit un bien qui appartenoit à la Dame de Gombaut, elle consentit sans peine à une transaction du 18. Juillet même année, & se maria ensuite avec M. de Verthamon, Conseiller au Parlement de Bourdeaux.

Informée de cette Sentence, la Dame de Gombaut s'en rendit Appellante ; elle demanda qu'en reformant & cassant la transaction, elle soit maintenüe en l'héritié du sieur son Pere ; le sieur de Gasc & la Dame de Verthamon, furent intimés.

Nous ne rapporterons pas les differens moyens du Sr. de Gasc & de la Dame de Cambabesouffe, cela nous meneroit trop loin : nous dirons seulement que cette cause a été plaidée avec beaucoup d'éloquence & d'érudition de part & d'autre ; sçavoir par M. de Miramont pour Madame de Gombaut & par M. d'Hulan pour M. de Gasc, tous deux distingués entre les habiles Avocats du Parlement de Toulouse.

Ce Procès fut porté au Parlement de Languedoc, en vertu de l'évocation accordée aux Officiers de la Cour des Aydes de Guienne. L'Arrêt qui *déclare la substitution apposée dans le Testament du sieur Jean de Gasc du 10. May 1699. ouverte au profit de la Dame Bonaventure de Gasc*

Gasc (que nous avons toujours nommée Madame de Gombaut) *sauf les distractions & imputations telles que de droit* ; ce faisant a maintenu & maintient ladite Bonaventure de Gasc en la possession & jouissance de tous les biens en dépendans. Cet Arrêt, dis-je, fut rendu en la Grand-Chambre, au rapport de M. de Lombrail Rochemontels, l'un des Magistrats des plus distingués & des plus habiles de ce Parlement.

La succession dont il s'agissoit est très-considérable, & les Personnes qui plaidoient pour la recueillir, sont d'une Noblesse ancienne & distinguée.



TRIOLETS

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE.

Chanson du Pont-Neuf.

OR écoutez, petits & grands,

Un récit des plus pitoyables :

Bons Auteurs j'en ai pour garants ;

Or écoutez, petits & grands :

De mieux instruire vos enfans

J'en incague Esope & ses Fables :

Or

2450 MERCURE DE FRANCE

Or écoutez, petits & grands,
Un récit des plus pitoyables.

Novembre étoit un vieux garçon,
Qui vivoit sans cérémonie;
Douzains avoit un plein bourdon,
Novembre étoit un vieux garçon :
Sa table avoit chair & poisson,
Et sa Cave étoit bien fournie :
Novembre étoit, &c.

Courage, disoit-il, mon cœur
Est bien gardé ce que Dieu garde ;
A la barbe du Gabelleur,
Courage, disoit-il, mon cœur :
J'ai du vin gris pour la primeur,
Et du rond pour l'arrière-garde :
Courage, &c,

Je ne me suis point endormi,
A pourvoir mon petit ménage ;
Plus vigilant que la Fourmi,
Je ne me suis point endormi :
J'en ai jusqu'à la saint Remi,

Voire

Voire trois bons mois d'avantage,
Je ne me suis, &c.

(Pour confondre la vanité,
Toujours la Fortune est à l'erte;
Toujours esclandre est appreté
Pour confondre la vanité :
Novembre, en sa félicité,
Se trouve à deux doigts de la perte :
Pour confondre, &c.

A peine a-t-il lâché ces mots,
Que dans sa cour fond-grosse troupe
De Valets, de Chiens, de Chevaux,
A peine a-t-il lâché ces mots :
C'est HUBERT, avec ses suppôts,
Qui vient lui demander la soupe :
A peine a-t-il, &c.

Grand Chasseur étoit ce Hubert,
Qui venoit de manquer son Lievre,
Bien découplé, gozier ouvert,
Grand Chasseur étoit ce Hubert :
La soif se lit à découvert,

Sur

2452 MERCURE DE FRANCE.

Sur les crevasses de sa levre :

Grand Chasseur , &c.

Comme en Ville prise d'assaut ,

Chez lui Novembre n'est plus maître ;

On fouille en bas , on pille en haut ,

Comme en Ville prise d'assaut ;

A la Cave on court de plein saut ,

Chiens d'aboyer , Chevaux de paître ;

Comme en Ville , &c.

Les Valets font un grand fracas

Dans la Cuisine & dans l'Etable ;

Pour préparer nouveau repas ,

Les Valets font un grand fracas :

Novembre en soupire tout bas ,

La Servante les donne au Diable ,

Les Valets font , &c.

Pendant qu'on fait tourner le Rôt ,

Hubert fait recit de sa Chasse :

Icy , Brillant tombe en défaut

Pendant qu'on fait tourner le Rôt :

Là , mon Lièvre après un grand saut

Fait

Fait un crochet qui l'embarasse ;
Pendant qu'on fait , &c.

On ne peut rien mettre à l'écart
Devant ces gens à poil & plume ,
Jambons , confitures , ni lard ,
On ne peut rien mettre à l'écart ;
Tout convient au Peuple pillard ,
Chasseurs mordroient sur une enclume :
On ne peut , &c.

Nuits & Hay * versent leur sang
Par de profondes ouvertures ,
Sans nulle égard à l'âge , au rang ,
Nuits & Hay versent leur sang :
Pâquette enrage , & dans son flanc
Croît souffrir les mêmes blessures :
Nuits & Hay , &c.

Comme au vieux tems du Siecle d'Or ,
Qu'on ne payoit écot , ni chambre ,
Hubert & son Etat-Major

* Vignobles connus en Bourgogne & en Champagne.

CONT.

2454 MERCURE DE FRANCE.

Comme au vieux tems du S^{ie}cle d'Or,
Par une fanfare de Cor
Prennent congé du cher Novembre ;
Comme au vieux tems , &c.

Débarassé de ce Hutin , *
Novembre relevoit la crête ,
Quand par un beau Mardi matin ,
Débataffé de ce Hatin ,
Arrive Compere MARTIN ,
Qui lui vient annoncer sa Fête ,
Debarassé , &c.

MARTIN charioit après lui
Femmes qui buvoient comme éponges ,
Telles qu'il s'en voit aujourd'hui ;
MARTIN chatioit après lui ,
Faisant à la table d'autrui ,
Devoirs qui passeroient pour songes ,
MARTIN charioit , &c.

Vuides étoient les Magasins ;

* *Vieux mot , qui signifioit désordre , embarras, querelle , témoin notre Roi Louis X. qui en avoit retenu le surnom.*

Com-

Comment sortir de cette affaire ?
 Par l'exploit des Chasseurs voisins,
 Vuides étoient les Magasins :
 Il faut déguerpir les douzains,
 Pour faire honneur au cher Compere :
 Vuides étoient, &c.

MARTIN, ce débauché bannal,
 Pour s'ériger en Petit-Maitre,
 Par un emportement brutal,
 MARTIN, ce débauché bannal,
 Ayant cassé verre & bocal,
 Jette les plats par la fenêtrée :
 MARTIN, &c.

Privé de tes meilleurs amis,
 Que met sur cul ce maître yvrogne.
 Pauvre Novembre tu gémis,
 Privé de tes meilleurs amis ;
 Sur la beffiere de tes muids,
 Tu pleures, Champagne & Bourgogne,
 Privé, &c.

Novembre réduit au bissac

Coup

2456 MERCURE DE FRANCE.

Coup sur coup , par doubles tempêtes ,
Fait vœu sur sa boëte à tabac ;
Novembre réduit au biffac ,
De rayer de son Almanach
Ces deux impitoyables Fêtes ;
Novembre , &c.

Parmi tant de maux intestins ;
Où s'épuise la patience ,
Plus que du feu , que des Lutins ;
Parmi tant de maux intestins ,
Dieu des Huberts & des Martins ,
Préserve la noble assistance ;
Parmi tant de maux intestins ,
Où s'épuise la patience.

De Senecé.

::***

PREMIERE ENIGME.

L'Idée'a sur moi tout pouvoir ;
A peine m'a-t'elle fait naître ,
Que je donne beaucoup d'espoir ,
Surtout étant près de mon Maître.

Je

Je change deux fois de visage ;

A l'une j'ai du rouge , à l'autre j'ai du noir ;

Plus ma fuite est nombreuse , & plus j'ai d'avantage ,

Plus l'on s'empresse de m'avoir,



Jé n'ai qu'un point qui me domine ;

Tous les autres sont sous ma loy ,

J'ai plus de pouvoir que le Roy ;

France , n'est pas mon origine.

SECONDE ENIGME.

JE prends dans les forêts ma source masculine ;

Mais dès qu'on m'en tire une fois ,

La forme qu'on me donne est souvent féminine.

Homme ou femme , chacun à semblables emplois ,

Sans me consulter on me destine.

Cent Belles dans mon sein renferment leurs filets ;

Et mille Adorateurs charmés de leurs attraits ,

Suivent avec succès une agréable mode ,

Qui leur plaît & les accommode,

Ils

Ils serrent jour & nuit chez moi bien des
appas ,

Que sans l'heureux couvert qu'en tout tems
je leur donne ,

Peu de gens [peut-être personne]

Long- tems dans le grand air ne conserve-
roient pas.

En cherchant qui je suis , Belles , soyez tran-
quilles :

Amans , faites-en tout autant ;

A quoi bon vous donner des peines inu-
tiles ,

Vous me voyez peut-être en cet instant.

Les trois Enigmes du mois dernier ont
dû être expliquées par le *Fen* , la *Carte de*
Géographie , & la *Charruë*.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DES BEAUX ARTS , &c.

HISTOIRE des Chevaliers Hospita-
liers de S. Jean de Jerusalem , ap-
pellez depuis Chevaliers de Rhodes , &
aujourd'hui Chevaliers de Malthe. *Par*
M.

NOVEMBRE. 1727. 2459

M. l'Abbé de Vertot, de l'Académie Royale des Belles Lettres, Secrétaire des Commandemens de feu S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans, & Commandeur de Sauteni, dédiée à S. A. Em. Dom Antoine Manoel de Vilhena, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Troisième édition, A Paris, rue Saint Jean de Beauvais, chez JEAN DESAINT. 1727, 5. vol. in 12. prix 10. liv. en feuilles, & 12. liv. 10. sols, reliée.

Le débit de cette Histoire répond au mérite & à la réputation de l'Historien. La première Edition de cet Ouvrage qui parut au mois de Decembre dernier en 4. volumes in-4. avec les Portraits des Grands-Maîtres de l'Ordre, & les listes des Chevaliers, a été suivie de deux autres Editions in-12. J'ai tâché, dit l'Auteur dans la Préface de la 3^e. Edition, de mettre mon Ouvrage au goût de ceux, qui ne prenant aucun intérêt particulier à l'Histoire des Chevaliers de Malthe, ne cherchent en la lisant, que l'Histoire même. Ainsi j'ai cru devoir en retrancher les Portraits & les Listes qui se trouvent dans l'Edition in-4. . . . Pour mon stile, j'ai fait en sorte de le former sur Saluste, Tit-Live & Tacite, que je reconnois pour mes Maîtres & mes Modèles. Ce n'est que par la lecture assidue de ces excellens Originaux

naux que l'on peut esperer d'écrire avec quelque succès , & d'éviter les défauts ordinaires à la plûpart des Historiens d'aujourd'hui.

Nous ne craignons pas d'en dire trop , en assurant que M. l'Abbé de Vertot a parfaitement rempli son dessein , & que l'on retrouve dans l'Historien François ce que l'on admire dans les Auteurs Latins ; c'est-à-dire , un style simple & naturel ; sans être rampant ; de l'élevation & de la noblesse , lorsque le sujet le demande , sans enflure , mais sur-tout cette généreuse liberté , l'ame de l'Histoire , qui nous décrit les actions & les événemens tels qu'ils ont été , & qui nous donne les hommes pour ce qu'ils ont valu. On ne sçauroit trop estimer de pareils Ouvrages , sur-tout dans un siècle où l'on donne tant à la flatterie & à la partialité.

Nous remarquerons encore qu'il y a infiniment d'art dans l'Ouvrage dont nous parlons. L'Histoire des Chevaliers de Malthe est intéressante par elle-même. On y voit de ces Heros , dignes de l'ancienne Rome , s'oublier eux-mêmes pour se sacrifier entièrement aux intérêts de l'Ordre & de la Religion : la bravoure y est portée jusqu'où elle peut aller.

Cette Histoire est remplie de grands événemens , & elle embrasse un grand nom-

nombre d'années ; néanmoins elle a bien des vuides & de petits Faits , qui n'auroient pas manqué d'ennuyer le Lecteur, si notre Historien n'avoit eu l'art de lier son Histoire avec celle des Princes & des Peuples auxquels les Chevaliers ont eu affaire : Nous en rapporterons quelques exemples , & nous renverrons pour le reste au Livre même.

Dans le XIII. siecle un Roy de Hongrie , nommé *André* , prend la résolution d'aller combattre contre les Infideles, dans la Terre Sainte, & de se joindre au Grand-Maître des Hospitaliers , *Frere Guerin de Montaignu*.

André étant prêt de quitter ses Etats , en laissa la Regence au Palatin du Royaume , appelé *Bancbannus*. Il lui recommanda en partant d'entretenir la Paix avec les Princes voisins , & surtout d'administrer une exacte Justice à tous ses Sujets , sans égard pour la naissance ou la Dignité de qui que ce fut. Ce Seigneur , pendant l'absence du Roy , n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré ; & pendant qu'il donnoit tous ses soins aux affaires de l'Etat , sa femme , Dame d'une rare beauté, tâchoit par son assiduité auprès de la Reine , d'adoucir le chagrin que lui causoit l'absence du Roy son Mari.

Tel étoit l'état de la Cour de Hongrie lorsqu'on y vit arriver le Comte de Moravie , frere de la Reine , & que cette Princesse aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaisirs ; mais dans la suite le poison dange-

E reux

jeux de l'amour se glissa parmi ces jeux innocens. Le Comte de Moravie devint éperdument amoureux de la femme du Regent ; il osa lui déclarer sa passion ; mais cette Dame encore plus vertueuse qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la severité de ses regards. La résistance fit son effet ordinaire ; les desirs criminels du Comte n'en furent que plus violens. Sa passion qui augmentoit tous les jours, le jeta dans une sombre mélancolie ; il n'étoit plus question de jeux, de spectacles & de tous ces vains amusemens dont les Grands occupent si sérieusement leur oisiveté, le Comte ne cherchoit plus que la solitude ; mais la Reine par une complaisance naturelle aux femmes pour cette espece de malheur, & pour retirer son frere d'un genre de vie si triste, sous differens pretextes, retenoit auprès d'elle la femme du Regent, & l'envoyoit chercher aussi-tôt qu'elle s'éloignoit du Palais. Cette Dame penetra sans peine les motifs indignes de ces empressemens ; & pour éviter l'entretien du Comte, elle feignit quelque tems d'être malade : mais ayant usé ce pretexte, & sa naissance & le rang que tenoit son mari ne lui permettant pas de s'absenter plus long-tems de la Cour, elle revint au Palais. Le Comte, de peur de l'aigrir, dissimula ses sentimens, & des manieres respectueuses succederent en apparence à l'éclat & à l'empyement de ses passions.

La femme du Regent rassurée par cette conduite pleine de discretion, continuoit de paroître à la Cour, lorsque la Reine, sous pretexte de l'entretenir en particulier, la conduisit dans un endroit écarté de son appartement, où après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux desirs criminels de son frere, qui de con-

CCRE

certain avec la Reine , étoit caché dans le cabinet. La femme du Regent en sortit avec la honte sur le visage , & la douleur dans le cœur ; elle s'enfvelit dans sa maison , où elle pleuroit en secret le crime du Comte & son propre malheur. Mais le Regent ayant un jour voulu prendre place dans son lit, son secret lui échappa ; & emportée par l'excès de sa douleur : *Ne m'approchez pas , Seigneur , lui dit-elle , en versant un torrent de larmes , & éloignez-vous d'une femme qui n'est plus digne des chauds embrassemens de son époux : un temeraire a violé votre lit , & la Reine sa sœur n'a point eu honte de me livrer à ses emportemens ; je me serois déjà punie moi-même de leur crime, si la Religion ne m'eût empêché d'attenter à ma vie : mais cette défense de la Loi ne regarde point un mari outragé ; je suis trop criminelle , puisque je suis deshonorée , je vous demande la mort comme une grace , & pour m'empêcher de survivre à ma honte & à mon deshonneur.*

Le Regent , quoi qu'outré de douleur , lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un crime , & que la violence qu'on avoit faite à son corps , n'alteroit point la pureté de son ame , qu'il la prioit de se consoler , ou du moins de cacher avec soin la cause de sa douleur. *Un intérêt commun , ajouta-t'il , nous oblige l'un & l'autre de dissimuler un si cruel outrage , jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en tirer une vengeance proportionnée à la grandeur de l'offense.*

Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au Comte ; mais ayant appris qu'il étoit parti secrètement pour retourner dans son País , le Regent au désespoir que sa victime lui eut échappé , tourna tout son ressentiment contre la Reine même ; il se rendit au Palais ,

& ayant engagé cette Princesse à passer dans son Cabinet, sous prétexte de lui communiquer des Lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du Roy, il ne se vit pas plutôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le Comte, & la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier Palatin lui enfonça un poignard dans le cœur ; & sortant tout furieux de ce Cabinet, il publia devant toute la Cour sa honte & sa vengeance.

Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter ; il monta sans obstacle à Cheval ; & s'étant fait accompagner de quelques Seigneurs, témoins de cette funeste catastrophe, il prit la route de Constantinople, & arriva ensuite dans cette Ville d'où le Roy n'étoit pas encore parti. Il se rendit aussi-tôt au Palais que ce Prince occupoit, & se présentant devant lui avec une intrepidité qui a peu d'exemple : Seigneur, lui dit-il, en recevant vos derniers ordres, quand vous partîtes de Hongrie, vous me recommandâtes, sur-tout, que sans aucun égard pour le rang ou la condition, je rendisse à tous vos Sujets une exacte justice ; je me la suis faite à moi-même ; j'ai tué la Reine, votre femme, qui avoit prostitué la mienne ; & bien loin de chercher mon salut dans une indigne fuite, je vous apporte ma tête : disposez à votre gré de mes jours ; mais souvenez-vous que c'est par ma vie ou par ma mort que vos Peuples jugeront de votre équité. & si je suis innocent ou coupable,

Le Roy écouta un discours aussi surprenant, sans l'interrompre, & même sans changer de couleur ; & quand le Regent eut cessé de parler : Si les choses se sont passées comme vous les rapportes, lui dit ce Prince, retournez en Hongrie.

grie ; continuez d'administrer la justice à mes Sujets avec autant d'exactitude & de severité que vous vous l'êtes rendue à vous-même ; je resterai peu à la Terre Sainte , & à mon retour j'examinerai sur les lieux si votre action merite des louanges ou des supplices.

Ce trait d'Histoire seroit très-propre pour notre Théâtre , & le Poëte auroit l'avantage de trouver dans la verité même tout ce qu'il faut souvent devoir à la fiction.

Dans le xv. siecle, Mahomet II. déclara la guerre aux Chevaliers qui possedoient alors l'Isle de Rhodes & les Isles Rhodiennes en toute souveraineté.

Les liaisons essentielles de son histoire avec celles que j'écris , & les guerres sanglantes qu'il fit à l'Ordre de Saint Jean , dit M. l'Abbé de Verthot , m'obligent à faire connoître plus particulièrement un de ses plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince , à peine âgé de vingt-un ans , que la nature & la fortune jointes à une haute valeur , rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que sa naissance & son Empire. Il possedoit tous les talens superieurs , des vues immenses , le genie admirable pour distribuer dans le temps l'exécution de ses projets , toujours attentif , toujours present aux événemens , & ne perdant jamais de vûe les dispositions & les forces de ses Ennemis ; insatiable de gloire & de plaisirs , & noirci même de ces sales voluptés que la nature ne souffre qu'avec horreur , sans foi , sans humanité , sans religion. Il ne faisoit pas plus de cas de l'Al-

E iij coran

coran, que de l'Evangile ; & selon ses principes , il n'y avoit que deux Divinités qui méritaient le culte des hommes , la Fortune & la Valeur,

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Binch* , ou de *Mahomet le Grand* , titre que la Postérité lui a conservé. Il en étoit digne , si on en juge seulement par ses conquêtes ; mais dans les Souverains , il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur, & un Prince n'est véritablement grand, que par sa piété & par sa justice ; vertus inconnues à Mahomet , ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples Particuliers.

M. l'Abbé de Verthot parle ensuite du Sac de Constantinople , où par ordre de Mahomet ,

Les Princes & les Officiers qui avoient été pris, les armes à la main, furent livrez aux Bourreaux ; il n'échappa à sa cruauté que les jeunes gens, des deux sexes les mieux faits, qu'il réservait pour les abominations de son ferrail.

C'est ainsi qu'une Grecque , d'une naissance illustre , appelée *Irene* , à peine âgée de dix-sept ans , tomba entre ses mains. Un Bacha venoit de la faire esclave ; mais surpris de sa rare beauté , il la crut digne d'être présentée au Sultân. L'Orient n'avoit rien vû naître de si parfait ; ses charmes se firent sentir imperieusement au cœur farouche de Mahomet. Il fallut se rendre ; il s'abandonna même entièrement à cette nouvelle passion ; & pour être moins détourné de ses assiduités amoureuses , il passa plusieurs jours sans se laisser voir à ses Ministres & aux principaux Officiers de son Armée. Irene le suivit depuis à Andrinople : il y fixa

Y fixa le séjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les Armes tournassent ses pas, souvent même au milieu des plus importantes expéditions, il en laissoit la conduite à ses Generaux, & revenoit avec empressement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems sans découvrir que la guerre n'étoit plus sa premiere passion; les Soldats accoutumés au butin qu'ils faisoient à sa suite, murmurèrent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux; l'Officier comme le Soldat se plaignoient de cette vie effeminée; cependant sa colere étoit si formidable, que personne n'osoit se charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la Milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Mustapha ne consultant que la fidelité qu'il devoit à son Maître, l'avertit le premier des discours que les Jannissaires tenoient publiquement, au préjudice de sa gloire.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un sombre silence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre; pour toute réponse, & sous pretexte d'une Revûe, ordonna à Mustapha de faire assembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour sa garde, aux environs de la Ville. Il passa ensuite dans l'Appartement d'Irene, avec laquelle il resta jusqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princesse ne lui avoit paru si charmante; jamais aussi le Prince ne lui avoit fait de si tendres caresses. Pour donner un nouvel éclat à sa beauté, si cela étoit possible, il exhorta ses femmes à employer toute leur adresse & tous leurs soins à sa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduisit au milieu de

E iij l'As-

l'Assemblée ; & arrachant le voile qui lui couvroit le visage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons Courtisans, se répandirent en des louanges excessives, & le feliciterent sur son bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant son Cimeterre, d'un seul coup en fit tomber la tête à ses pieds ; & se tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarés & pleins de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, sçait couper les liens de l'amour.*

Un frémissement d'horreur se répandit dans toute l'Assemblée ; la crainte d'un pareil sort fit trembler les plus mutins : chacun croyoit voir ce funeste couteau élevé sur sa tête ; mais s'ils échapperent d'abord à son humeur sanguinaire, ce ne fut que pour mieux assurer la vengeance. Mustapha, pour prix des ses fideles avis, fut immolé le premier sous un léger prétexte ; il le fit étrangler dans le Serrail : & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durèrent autant que son regne, il eut le cruel plaisir de faire périr les uns après les autres la plûpart des Janissaires, qui par leurs cris séditieux, avoient troublé ses plaisirs & reveillé sa fureur.

Après la perte de Rhodes, les Chevaliers obtinrent de Charles-Quint l'Isle de Malthe en toute souveraineté. Cette affaire dura long-temps & souffrit de grandes difficultez. Pour développer entièrement cette négociation, & mettre le Lecteur au fait des différentes disputes qui

arr-

arriverent dans la suite, l'Auteur fait à cette occasion le portrait de Charles-Quint & de François I. que l'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici.

Après la mort de Maximilien, Charles-Quint & François I. avoient été Concurrens dans l'Election pour l'Empire. Cette rivalité des droits & des prétentions dont les Souverains ne manquent gueres, quand ils ne manquent pas de forces ; des qualitez excellentes, mais opposées dans l'un & l'autre : tout cela avoit excité entre ces deux grands Princes une émulation de gloire, suivie depuis l'Election de Charles-Quint, d'une animosité, que le sang de tant de milliers de leurs Sujets n'avoit encore pû éteindre. On admiroit, à la verité, dans François I. un courage à l'épreuve des plus grands périls de la guerre, une noble franchise & digne d'un meilleur siecle, une foi inviolable dans ses Traitez, de la bonté & de la clémence à l'égard de ses Sujets ; mais il eût été à souhaiter que ce Prince eût eu moins d'attachement pour ses plaisirs, plus de secret dans ses affaires, d'attention & de suite dans l'exécution de ses desseins, & que de ses Favoris il n'en eût pas fait ses Ministres & ses Generaux. Charles-Quint, au contraire, avoit toutes les qualitez d'un grand Politique ; mais peu de ces vertus du cœur qui honorent un Particulier : plein d'une ambition sans bornes, n'agissant que pour son intérêt, impenetrable dans ses desseins, ne perdant jamais de vûe les différentes dispositions de tous les Princes de l'Europe, plus habile que tous ses Ministres, heureux dans le choix de ses Generaux, insensibi-

E v ble

2470 MERCURE DE FRANCE.

ble aux plaisirs de la table : & s'il n'étoit pas aussi chaste que l'exigent les Préceptes du Christianisme , au moins , pour éviter le scandale , prenoit-il autant de précautions pour dérober les galanteries à l'œil pénétrant du Courtisan , que les autres Princes de son temps affectoient de les faire éclater. Du reste , sans foi , sans probité , sans parole , même sans reconnaissance , & cependant n'oubliant rien pour se donner les apparences & tous les dehors de ces vertus.

Les changemens arrivez dans la Religion en Angleterre sous Henry VIII. furent cause de la perte que les Chevaliers y firent des biens qu'ils y avoient. Pour mettre ce point d'Histoire dans tout son jour , notre Auteur décrit sommairement les raisons qui porterent Henry VIII. à rompre avec la Cour de Rome.

Ce Prince , avec dispense de Jules II. avoit épousé Catherine d'Arragon , veuve d'Artus , Prince de Galles , son frere aîné , & il avoit passé dix-huit ans avec la Reine son épouse dans une union réciproque , lorsqu'une passion dereglée pour une jeune Angloise , lui fit naître des scrupules sur la validité de son mariage : & comme s'il eût pris dans les agitations de l'amour des inquiétudes de conscience , il s'en fit du moins un prétexte pour justifier son divorce avec la Reine. Le peu d'agrémens de cette Princesse & les charmes trop dangereux d'Anne de Bouleyn , lui persuaderent aisément qu'il y avoit des abus dans sa dispense ; il étoit Roi , il ne manqua ni de
Cour-

Courtisans serviles, ni de sçavans Mercenaires qui le flatterent dans son erreur.

L'affaire avoit été portée à Rome & au Tribunal du Pape. Le refus constant que fit Clement VII. d'approuver les prétextes de son divorce, révolta ce Prince impérieux & passionné, contre l'autorité du S. Siege. Ne pouvant obtenir la grace qu'il sollicitoit avec tant d'empressement, il résolut de s'en passer, & il crut que pour parvenir à ses fins, le plus court chemin étoit d'abolir dans ses Etats l'autorité des Souverains Pontifes. Il fit plus; de concert avec le Parlement, qu'il avoit eu l'adresse d'intéresser dans cette affaire, il se revêtit lui-même de cette puissance spirituelle, & il n'eut point de honte de se faire déclarer par un Acte solennel, Chef de l'Eglise Anglicane, pour n'être pas obligé de se soumettre au Jugement du Chef visible de l'Eglise Universelle, qui refusoit de séparer ce que Dieu avoit uni.

Ce Prince autrefois si sage & si éclairé, & pour lors furieux dans sa passion, persécutoit cruellement ceux de ses Sujets qui refusoient d'adorer la chimere de sa Suprématie. Prélats, Ecclesiastiques, Religieux, Seculiers, perdirent la vie pour n'avoir pas voulu souscrire au double divorce qu'il venoit de faire avec l'Eglise Catholique & avec Catherine d'Arragon, son épouse legitime. Le crime de leze-Majesté, qui sous les mauvais Princes est souvent le crime des innocens, suppléoit aux prétextes qui manquoient pour les faire périr. Le Parlement qu'Henry avoit eu l'habileté de rendre le Ministre de ses passions, prescrivit l'illustre Polus, encore plus distingué par sa piété & une profonde érudition, que par sa naissance Royale, qu'il tiroit du Duc de Clarence, frere d'Edouard IV.

E v j Le

Le Roy d'Angleterre avoit recherché avec empressement son approbation , & il avoit voulu l'obliger d'écrire en faveur de ses erreurs. Ni les promesses , ni les menaces de ce Prince , ne l'ébranlerent point : il lui représenta avec beaucoup de fermeté l'injustice de ses nouvelles prétentions. Ce Prince qui auroit bien voulu avoir la réputation d'aimer la verité , & la satisfaction de ne l'entendre jamais , ne lui put pardonner cette liberté. Polus , pour se soustraire à son ressentiment , se retira à Rome : le Pape le prit sous sa protection , & honora le Sacré College par sa promotion à la Dignité de Cardinal.

Henry lui fit un crime de ce Titre éminent , il mit sa tête à prix ; & on prétend qu'il auroit été assassiné par des bandits aux gages du Roy d'Angleterre , si le Pape qui réveroit les grandes qualitez du Cardinal Anglois , ne lui eût donné des Gardes pour veiller à sa conservation. La disgrâce de Polus fut funeste à toute sa Maison : Marguerite Plantagenet , Comtesse de Salisbury , sa mere ; Henry Polus de Montaigu , son frere ; Henry de Courtenay , Marquis d'Exester son cousin , accusé d'avoir entretenu quelque correspondance avec le nouveau Cardinal , perdirent la vie sur un échaffaut. Le Roy toujours excessif dans sa vengeance , en étendit les effets jusques sur le jeune Courtenay , fils de Henry. A la verité , il eut honte de faire mourir un enfant ; mais il le fit conduire à la Tour , & il l'ensevelit dans une prison , de peur qu'il n'entreprît un jour de vanger la mort de son pere.

Au milieu de tant de supplices , les Protestans , quoique rebelles au S. Siege , n'étoient pas mieux traitez. Henry , ennemi de toutes les nouveautez dont il n'étoit pas auteur , par une

une cruauté bizarre, & qui n'avoit point d'exemple, faisoit brûler les Heretiques & pendre les Catholiques qui osoient adhérer publiquement au S. Siege. La plupart des Courtisans incertains de la Religion du Prince, n'en avoient plus d'autre que sa volonté. Catholiques & Protestans, on cachoit sa Religion comme un crime; il n'y avoit que la Rebellion contre l'autorité du S. Siege, qu'ont pu faire paroître impunément. C'étoit l'Idole de la Cour, & le seul moyen de s'y maintenir. Le Roy, pour se vanger des Religieux qui perséveroient dans l'obéissance due au S. Siege, en abandonna les biens en proie à ses Courtisans; mais, ces mêmes biens si injustement acquis, les précipiterent insensiblement du schisme dans l'heresie. Plusieurs sous le regne d'Edouard, son fils, pour s'épargner une restitution necessaire, embrasserent les opinions de Luther & de Calvin; & l'opinion la plus utile leur parut à la fin la plus veritable. Les Commandeurs & les Chevaliers de Malthe, dévouez d'une maniere particuliere au S. Siege, & qui reconnoissoient le Pape pour leur premier Superieur, ne furent pas exempts de cette persecution.

HISTOIRE DE LA COMTESSE DE GONDEZ, écrite par elle-même. *A Paris, rue S. Jacques, chez Pepie & chez Joffe, & Quay de Conty, chez la veuve Pissot.*

Nous rendîmes un compte exact de cet ingenieux Ouvrage la premiere fois qu'il parut, dans le Mercure du mois de Juin 1725. On y a ajouté à la fin une Lettre de

2474 MERCURE DE FRANCE.

de 35. pages, écrite par l'Abbé de M*** à Madame D***, qui n'est pas moins pleine d'agrémens. Tout l'Ouvrage en est si rempli, que nous avons eu bien de la peine à résister au penchant d'en donner ici un second Extrait; mais comme nous en avons déjà donné un assez ample, nous nous bornerons à dire quelque chose de cette Lettre, qui contient des Observations fines & délicates sur l'Histoire de la Comtesse de Gondz.

L'action de cette nouvelle, dit l'Auteur, (car c'est le titre convenable à cet Ouvrage) est simple, mais elle marche, & marche avec chaleur sans le secours de ces événemens & de ces incidens extraordinaires qui alterent toujours le vrai-semblable, quelque adoucissement qu'on y mette; machine que les Faiseurs de Romans employent pour en imposer aux Lecteurs ordinaires, avides du merveilleux, &c.

L'auteur de la Nouvelle, rend sensible l'agitation d'une ame foible & vertueuse: vous la voyez combattre; il vous développe les principes les plus cachez de tout ce qu'il fait faire & penser à ses personnages. A des idées de leur nature abstraites, à des reflexions profondes & toujours utiles aux Lecteurs, il joint un air du monde & une legereté continuelle. Assemblage heureux & peut-être

être inimitable.. Nous avons pourtant quelques petits Romans qui ont servi à détruire le mauvais goût qu'avoient introduit certains Auteurs dont les Ouvrages ne peuvent finir ; mais je n'en connois point qui soit si dénué de tous ces vains ornemens que celui que nous examinons, qui ait substitué tant de véritables beautés, dont nulle ne paroît étrangère

L'Auteur auroit pû supprimer quelques faits peu intéressans, qui pourtant ne sont pas absolument inutiles pour jeter de la clarté dans ce qui suit. Il semble que Mad^e de Gondez qui raconte son Histoire, veuille éloigner les endroits où elle est forcée de montrer de la foiblesse ; mais notre Heroïne, pour remplir ce vuide, parle & raisonne si bien, qu'elle me séduit, & ce n'est que par reflexion que je m'apperçois de cette petite finesse, sujette à la severité de la Critique.

L'action commence à avoir la chaleur que l'on peut souhaiter à la maladie de M. de Gondez, & marche rapidement jusqu'à la fin de l'Ouvrage : tout ce qui arrive, arrive naturellement, & ne laisse pas que de surprendre

On voit de ces finesse de l'Art que peu d'Auteurs employent & auxquelles peu de Lecteurs sont sensibles. Fonder & ne pas

pas trop préparer, ne point éclaircir, pour ne point ôter le vif plaisir de la surprise, c'est une opération qui part de l'étendue & de la délicatesse du génie.

Mad^e de Gondez & le Comte de Distantéuil, sont les deux objets qui se présentent d'abord dans le tableau qui n'a été fait que pour eux. Mais l'Auteur se seroit trompé s'il avoit pensé nous donner deux caractères; les deux n'en forment qu'un : même génie, mêmes sentimens, même fermeté dans le parti qu'ils prennent, même attention sur leurs devoirs, même désintéressement, même amour pour la véritable gloire, & même droiture dans leurs procédés; ils vont à deux fins différentes par les trois quarts de leurs aventures; mais ils y vont par les mêmes chemins.

M^{lle} de Jussy n'est pas un personnage bien nécessaire, mais l'Auteur en tire un grand parti. C'est elle qui jette une gayeté sage dans la société où il a plu à l'Auteur de l'introduire; son caractère est infiniment estimable: tout homme à marier voudroit trouver une M^{lle} de Jussy, & toute fille qui a envie de l'être, doit travailler à se comporter comme elle, &c.

On trouve de la clarté partout, de la variété, tout coule de source; on ne sent jamais le travail, quoiqu'il y en ait beau-

NOVEMBRE. 1717. 2477
beaucoup à écrire simplement & élégamment, &c.

LA BABYLONE DE'MASQUE'E,
ou Entretiens de deux Dames Hollandoises, sur la Religion Catholique Romaine, & sur les motifs qui doivent engager à l'embrasser, &c. *A Paris, rue S. Jacques, chez N. Pepie, in 12. de 240. pages, sans la Préface. prix 30. sols.*

NOUVEL EXAMEN de l'usage général des Fiefs en France, pendant le 11. 12. 13. & 14^e siècle, pour servir à l'intelligence des plus anciens titres du Domaine de la Couronne. *Par M. Brussel, Auditeur des Comptes. A Paris, au Palais, chez Prudhomme, & rue S. Jacques, chez Robustel, 1727. 2. vol. in 4.*

LETTRE d'un Prieur à un de ses amis, au sujet d'une nouvelle réfutation du Livre des Regles, pour l'intelligence des saintes Ecritures. *A Paris, au bas de la rue de la Harpe, chez G. Valeyre, 1727. in 12. de 140. pages.*

NOUVELLE DECOUVERTE concernant la santé & les maladies les plus fréquentes, leurs causes & leurs remedes, avec des Observations sur les Maladies,
- &c

2478 MERCURE DE FRANCE.

& des éclairciffemens sur les grands Médicamens, sur la Volatilifation du Sel fixe, & sur le Diffolvant universel & naturel. *Par M. du Saulx, Docteur en Médecine, cy-devant Medecin de la Charité de Versailles. A Paris, rue S. Jacques, chez la veuve Detaulne, 1727. in 12. de 328. pages.*

APOLOGIE de la Religion Chrétienne & de l'Eglise de J. C. *Par M***. A Paris, rue S. Jacques, chez les freres Barbon, 1727. 6. vol. in 4.*

BILLET de Cicéron, Latin-François. *Chez les mêmes, 1725. in 12.*

Les mêmes Libraires ont sous presse un *Dictionnaire nouveau du R. P. Tachard, François & Latin*, augmenté d'un tiers, plus exact & plus ample que ceux qui ont paru jusqu'à présent.

DICTIONNAIRE des Commencans, augmenté, 1726. *in 8. chez les mêmes.*

SECRETS NOUVEAUX des Arts & Métiers. *Idem, 1725. 4. vol. in 12.*

LES OEUVRES DE S. EVREMONT. *Idem, 1727. 7. vol. in 12.*

DE DOM QUICHOTTE. *Idem, 1727. 6. vol. in 12.*

Dis-

NOVEMBRE. 1727. 2479

DISSERTATION sur le choix que l'on doit faire entre les principaux projets donnez pour la jonction des deux Mers, par la construction d'un Canal en Bourgogne, présentée au Roy par M. de Tourterel, Garde du Corps de S. M. avec une Carte de la France, où est décrite la route de cette jonction. *A Dijon, rue Potelin, chez de Fay, 1727. brochure in 8. de 28. pages, sans l'Epitre au Roy.*

Après avoir employé quelques pages à faire sentir la grande utilité de ce Canal, l'Auteur examine le projet de M. de la Jonchere, celui de M. Thomassin, pour la construction d'un Canal, par les Etangs de Longpendu, celui de M. Abeille, pour la construction d'un Canal qui fera la jonction de la Sône à la Seine par Pouilly en Auxois, le calcul des eaux qui fourniroient continuellement au point de partage de M. Abeille, &c. Les objections proposées par M. Thomassin contre le Projet de M. Abeille, réponse aux idées désavantageuses qu'on feroit dans le Public, contre le Projet de M. Abeille, les avantages de son Projet & le Parallele du Projet de M. Thomassin avec celui de M. Abeille.

La Route de la Navigation, proposée de l'une à l'autre Mer, se fera par le Havre, Rouen, Paris, Sens, Joigny, Brinon,

S.

2480 MERCURE DE FRANCE.

S. Florentin, Tonnerre, Montbar, Pouilly, Dijon, S. Jean de Sône, Châlons, Tournus, Mâcon, Trevoux, Lyon, Vienne, Valence, Montelimar, Avignon, Arles, Marseille, Toulon, Fréjus. M. de Tourterel fut présenté au Roy le 25. Septembre par le Cardinal de Fleury & par le Duc de Charost. S. M. reçut son Ouvrage très-favorablement.

BOTANICON PARISIENSE, ou Dénombrement, par ordre alphabetique, des Plantes qui se trouvent aux environs de Paris, compris dans la Carte de la Prevôté & de l'Election de ladite Ville. *Par le Sieur Danet, Gendre, année 1712.* avec plusieurs Descriptions des Plantes, leurs Synonymes, le temps de fleurir & de grainer, & une Critique des Auteurs de Botanique. *Par feu M. Vaillant, de l'Académie Royale des Sciences, Démonstrateur des Plantes au Jardin Royal de Paris, enrichi de plus de 300. Figures, dessinées par le sieur Claude Aubriet, Peintre du Cabinet du Roy. A Leyde & Amsterdam, chez J. A. Herman Verbeck, & Lackeman 1727. in-folio de 205. pages, sans compter les Planches & la Table.*

Henry Sheurleer, Libraire à la Haye,
impri-

NOVEMBRE. 1727. 2481

imprime une *Relation complete des Cérémonies observées dans le Couronnement du Roy & de la Reine de la Grande-Bretagne.* Traduit de l'Anglois , in 8. avec figures,

P. Goffe & Jean Neaulme , Libraires à la Haye, impriment la *Chronologie reformée des anciens Empires , avec une courte Chronique des événemens arrivés en Europe jusqu'à la conquête de la Perse par Alexandre le Grand.* Par M. Isaac Newton , publié d'après son Manuscrit in 4. Traduit de l'Anglois,

Les Sieurs Le Gras, Cavelier & Giffart, Libraires à Paris , ont achevé d'imprimer & débitent actuellement la *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale*, divisée en 5. volumes in 12. du prix de 15. livres , enrichis de près de cent Planches , tant Cartes Geographiques , que figures d'Animaux, de Plantes, d'Arbres & de Fruits.

Cette Relation nouvelle a été composée par le Pere Labat , Jacobin , sur les Journaux , Memoires , Plans & Dessains qui lui ont été fournis par M. André Bruë , qui a été près de quinze ans Directeur General de la Compagnie Royale du Senegal , Résident à la Côte d'Afrique. Il s'est aussi servi de Journaux & Memoires du Sr. de la Courbe , qui a exercé le même

Eme

482 MERCURE DE FRANCE.

Employ pendant plus de douze années.

On connoît le style & l'exactitude de l'Auteur , & on peut assurer qu'il n'a rien négligé de tout ce qui peut donner une connoissance entiere & parfaite de tout le Pays qui est compris entre le Cap Blanc & la Riviere de Serre-Lionne , & depuis l'embouchure du Niger , ou Senegal , dans l'Océan , jusqu'au dessus du Rocher de Gonina , qui est à plus de trois cens lieues dans les Terres.

On verra une Histoire suivie des premiers Etablissmens des Européens dans ces païs ; les Compagnies qui y ont fait le Commerce , leurs progrès & leurs décadences ; une Description exacte du Païs & de ses Habitans , leurs Mœurs , leur Religion , leurs Guerres , leurs Interêts , leur Genie , leur Langue , leur Commerce ; les avantages que les Compagnies en retirent & en peuvent retirer ; les Marchandises qu'elles y portent , & les profits qu'elles y font.

Le Royaume de Galam , & le Païs de Bambouc , si riche & si fameux par les Mines d'or qu'on y trouve à chaque pas , y est developé d'une maniere si particuliere , & les Cartes levées sur les lieux sont si exactes , qu'on a lieu d'esperer que le Public sera entierement satisfait.

L'Auteur s'est servi de M. Danville ,

Géog.

Géographe ordinaire du Roy , pour assembler , reduire & mettre en un ordre accommodé au discours , les Cartes originales , les Plans & tous les morceaux détachés qui lui avoient été communiqués par M. Bruë. On a mis à la tête du premier Volume une Carte generale de toute l'Afrique , dressée avec une extrême précision par le même Geographe. On n'a rien épargné aussi pour l'Impression , ni pour la Grayure , soit des Cartes & des Figures ; ainsi on peut dire que c'est un Ouvrage tout neuf & des plus interessans qui ayent paru jusqu'à present.

LE BREVIAIRE NOTÉ , selon le nouveau système de chant de M. de Mox , qu'on goûte tous les jours davantage , & qui se vend à Paris , rue Galande , chez *Quillau* , fils , se débite aussi à Lyon , chez *Plaignard*.

P. Witte , rue S. Jacques , débite une troisième Edition de *la Vie réglée des Dames* qui veulent se sanctifier dans le monde , in-12. de 249. pages , 3. liv.

La Démonstration de M. Nicole , de l'Académie Royale des Sciences , ou *Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions du fameux Problème*

2484 MERCURE DE FRANCE:

de la Quadrature du Cercle, sur la solution donnée par M. Mathulon, dont nous avons donné un petit Extrait dans le dernier Mercure, & qui paroît toute entiere dans le Journal des Sçavans de ce mois, se trouve *in-4.* & séparément chez *Chaubert*, Quay des Augustins, qui débite le Journal.

PLAN GENERAL de la Forêt de Fontainebleau, contenant 30285. arpens, 65. perches, y compris 2360. arpens, 13. perches de Bois Taillis & de Bruyeres, appelé le *Bois Ministre*, tant dedans que hors le Bornage de cette Forêt, levé avec ses Environs, & dessiné suivant le Procès Verbal, & de l'ordre de M. de la Faluere, Grand - Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, où sont distingués les Futayes, Taillis, Bruieres & Rochers, *leurs Routes Cavalieres*, les anciennes & nouvelles Routes, Croix, Carrefours & Chemins; *la séparation des huit Gardes* divisés par les Triages qui les composent; le Château & Bourg de Fontainebleau, les Villès, les Villages, Rivières & Buissons qui l'environnent; les augmentations faites depuis 1718. jusqu'en 1727. marquées par les lignes de Bernage, & les Inscriptions de chaque endroit pour servir de guide aux Chasses du Roy,

pre-

NOVEMBRE. 1727. 2485
présenté à Sa Majesté, à Versailles, la veille de son départ pour Fontainebleau.

L'Auteur de ce Plan est le *S^r. Desquinemare*, Arpenteur General des Eaux & Forêts de l'Île de France. Le Plan est en deux grandes feuilles, parfaitement bien gravé. Les Seigneurs de la Cour, après l'avoir bien examiné avec les meilleurs connoisseurs en ces sortes d'ouvrages, en ont parû très-contens. En effet on ne peut rien voir de plus exact, de plus net, ni de mieux executé; & l'on peut dire que l'Auteur n'a pû mettre au jour un si beau Plan, qu'après des recherches presque infinies sur les lieux. Le Public lui doit sçavoir gré d'avoir si bien réüssi dans une entreprise si considerable.

On trouve ce Plan à Fontainebleau, chez le *S^r. Janson*, & à Paris, chez l'*Auteur*, rue des Fossez S. Bernard.

L'Abbé Fremy, qui avoit demandé à l'Académie Royale des Belles-Lettres & Inscriptions, des Commissaires pour examiner sa nouvelle Méthode d'apprendre la Langue Latine par le moyen d'un certain arrangement des Auteurs Classiques, fit, il y a quelque tems, à plusieurs reprises, en présence de ces M^{rs}. & autres Sçavans, chez des Particuliers & dans des Colleges, un nombre d'Experiences qui

F dé-

2486 MERCURE DE FRANCE

démontrèrent que cette Méthode épargnoit aux Maîtres la peine d'entrer dans les ennuyeux détails de la Grammaire, & mettoit sur le champ les Disciples en état de faire d'eux-mêmes, & sans secours étrangers, par des principes solides, raisonnés, & toutefois à la portée des moins intelligens, les opérations qui regardent l'explication des Auteurs mêmes les plus difficiles, & la composition des thèmes, effet, qui par les méthodes ordinaires, demande, comme on sçait, plusieurs années de préparation. On conçut aussi qu'à la faveur de certains hieroglyphes ou signes, elle soulageoit beaucoup la mémoire, & dispoisoit promptement à la versification, à l'usage de parler Latin, & à l'exercice de la déclamation.

L'Académie dans son Assemblée du 29. Août dernier, ayant oui le Rapport que M^{rs}. ses Commissaires firent sur la théorie & les expériences de la Méthode proposée, jugea néanmoins qu'elle ne devoit rien décider, mais qu'il étoit plus à propos de marquer par écrit que l'Auteur devoit s'adresser à *M. le Recteur & au Corps de l'Université*, à qui une ancienne expérience, une pratique & une attention continuelle, donnent bien plus de facilité & de droit de prononcer souverainement sur ces matières.

AU

NOVEMBRE. 1727 2487

Au reste, comme M. Fremy croit que le systême de cette Méthode est beaucoup plus favorable aux Etudes en commun, qu'à celles qui se font en particulier, il est à présumer que la Langue Latine devenant plus à la mode, les Ecoles publiques que l'on doit considérer comme les sanctuaires de l'érudition, seront plus florissantes que jamais.

On trouvera des éclaircissemens sur cette Methode, chez *M. Lamefle*, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à Paris.

Ce Mémoire nous a été remis tel qu'il est par M. l'Abbé Fremy.

Le Mercredi 12. de ce mois l'Académie Royale des Sciences se rassembla : à cette séance qui fut publique, selon la coutume, & à laquelle M. l'Abbé Bignon présida, M. de Fontenelle lut les éloges de M^{rs}. Newton & de Malezieux, morts dans le dernier semestre ; le premier si connu par les excellens ouvrages qu'on a de lui en Mathématiques & en Physiques, étoit associé étranger de cette Académie, & le second qui avoit eu l'honneur d'enseigner les Mathématiques à M. le Duc de Bourgogne, en étoit Honoraire.

Après la lecture de ces éloges, M. de Fontenelle lut encore une Préface qui doit être à la tête de l'Ouvrage qu'il fait

F ij impri-

2488 MERCURE DE FRANCE.

imprimer, lequel a pour titre: *Elemens Mathématiques & Métaphysiques de l'Infini*,

M. Bolduc, Associé Chimiste, finit la Séance par la lecture d'une Dissertation sur un nouveau sel trouvé en Dauphiné, qu'il prouve être parfaitement semblable au sel admirable de Globber.

Le Vendredy 14. de ce mois, l'Académie Royale des Belles Lettres, tint son Assemblée publique après les deux mois de vacances ordinaires. M. Falconnet lut une Dissertation sur nos plus anciens Traducteurs François en general; il invita la Compagnie à se joindre à lui dans l'étude de nos anciens Ecrivains; & pour donner une idée de l'utilité dont pourroit être ce travail, il ajouta une notice d'un Ouvrage François, écrit du temps de S. Louis, par le fameux *Brunetto Latini*, Florentin, Maître du Dante & des premiers Poëtes Italiens.

M. l'Abbé Fourmont lut ensuite l'Histoire d'une revolution arrivée en Perse, vers l'an 600. de l'Ere Chrétienne, sous le Regne d'Hormouz, ou d'Horsmidas, fils du fameux Cosroës Nouschirvan, Roi de Perse, celui-même qui conquiert les Indes & la Tartarie jusqu'à la Chine.

Cette Histoire est tirée d'un ancien Manuscrit Turc qui est tombé entre les
mains

NOVEMBRE. 1717. 1489

main de M. l'Abbé Fourmont.

M. L'Abbé Vatri lût une Dissertation, où il examine s'il est nécessaire qu'une Tragedie soit en cinq Actes, & sur quoi cette regle est fondée.

M. de la Barre termina la Séance par une Dissertation sur les différentes divisions des Gaules sous les Empereurs Romains.

M. l'Abbé Bignon résuma ces Discours avec son éloquence ordinaire. On en donnera les Extraits.

On apprend de Madrid que le 18. du mois dernier, les Jesuites du College Imperial, auxquels le Roy d'Espagne a confié la direction du Seminaire Royal que S. M. a fondé pour l'instruction de la jeune Noblesse Espagnole, firent l'ouverture de ce Seminaire par une Harangue Latine qui fut prononcée par le P. Diega de Quadros, Professeur en Langue Hebraïque, en présence d'un grand concours de Noblesse, & des Chevaliers Seminaristes. Ces jeunes Gentilshommes portent tous l'habit noir avec une ceinture cramoisie, au milieu de laquelle il y a une raye blanche & un écusson de soye couleur d'or, sur le bord duquel est le nom de Jesus.

On écrit de Turin, que le Roy de Sardaigne ne perd point de vûë le projet de rendre son Université celebre, en ne don-

F iij nant

2490 MERCURE DE FRANCE.

nant les Chaires de Professeurs qu'à des Sujets d'une science reconnuë & d'une profonde érudition; que ce Prince vient de donner une grande marque de la justesse de son discernement par le choix qu'il a fait de M. Smits pour premier Professeur en Droit. On ne pouvoit remplir plus dignement la Chaire de Cujas. M. Smits a été tiré de l'Université de Louvain, où après avoir fini deux cours de Droit dans deux fameuses Universitez *, il s'étoit acquis une très-grande reputation qui y attiroit un concours extraordinaire de Cavaliers & de Seigneurs étrangers qui n'y alloient que pour écouter ses Leçons, tant du Droit Privé, que du Droit Public qu'il possède éminemment.

Le Docteur Jacques Abbadie, ci-devant Ministre de l'Eglise Françoisse du Palais de la Savoye à Londres, & ensuite Doyen de Killaloe en Irlande, si connu par les Ouvrages qu'il a composé pour prouver la Divinité de J. C. & la verité de la Religion Chrétienne, &c. mourut le 6. d'Octobre à Mary-Bone, près de Londres, âgé d'environ 69. ans.

Vers le commencement du mois de Septembre dernier, le S^r. Oudry, Peintre

* Prague & Mayence.

ordr.

ordinaire du Roy , eut l'honneur de peindre d'après nature , devant S. M. quatre de ses Chiens de chasse , en deux tableaux , chacun de cinq pieds de large sur quatre de hauteur. L'un de ces Tableaux représente un Bracq en arrêt ferme sur un Faïfan , d'un plumage extraordinaire , que le Roy avoit tiré dans le Parc de Versailles. L'autre est composé de trois petits Epagneuls de S. M. deux arrêtant des Perdrix rouges à l'entrée d'une pièce de bled ; le troisième courant après un Papillon. Ces Ouvrages se ressentent parfaitement du beau feu , & de la noble émulation que la présence & l'approbation du Roi ne manquent pas d'inspirer à un homme aussi habile dans son Art que le S^r. Oudry.

Il presenta en même temps à S. M. les trente-huit desseins qu'il a composés sur les principaux sujets du Roman Comique. * Le Roy en fut si satisfait , qu'il voulut faire à l'Auteur l'honneur d'être à la tête de ses Souscripteurs , le nombre desquels s'augmente considérablement tous les jours.

Il paroît depuis peu deux Estampes très bien gravées d'après les Tableaux de Watau , qui se vendent sur le Pont Notre-Dame , chez le S^r. Gerfaint. La pre-

* Voyez le *Mercur* du mois d'Août , p. 1853.

2492 MERCURE DE FRANCE.

miere , qu'on peut appeller satyrique , est en large & represente un Malade en fuite , poursuivi par des Porte-Seringues. L'Auteur y a placé son Medecin d'une maniere très-comique. Le fond est orné de cyprès & de tombeaux. L'autre est en hauteur , & le sujet est aussi galant que celui qu'on vient de voir l'est peu. C'est une jeune personne sur une Escarpolette qu'un jeune homme fait aller dans une espee de Paysage avec des ornemens très-recherchez. Cette Estampe est gravée par le S^r. Crépy le fils , qui se distingue par son talent. Il grave actuellement six morceaux en hauteur , [qui se vendront au même endroit] d'après un Paravant peint par le même Watau , dont les compositions sont très-galantes. De pareils sujets peints sur des fonds blancs , conviennent à merveille aux découpures , dont les Dames font aujourd'hui de si jolis meubles. Le même Marchand vend aussi le portrait de Watau , peint par lui-même , & gravé par le même Graveur.

La belle Estampe de la Peste de Marseille , que nous avons déjà annoncée , gravée par M. Thomassin , sur le Tableau de M. de Troyé le fils , paroît & satisfait les plus parfaits Connoisseurs. C'est un grand morceau de 34. pouces de large
sur

NOVEMBRE. 1727. 2493
sur 20. de hauteur. L'habile Graveur a
conservé toutes les beautez & les expres-
sions de son Original, & y a répandu
une finesse mêlée de tendresse & de fierté
& une entente admirable. Quoique le su-
jet soit des plus tristes & des plus effrayans,
on peut le voir néanmoins sans sentir
d'autre impression que celle qu'un grand
intérêt inspire. Le lieu de la Scene est
une partie de la Ville de Marseille qu'on
appelle la *Tourrette* ; c'est une Esplanade
ou Boulevard, sur le bord de la Mer,
entre l'Eglise Cathedrale & le Fort S. Jean,
où dans le plus fort de la Peste on avoit
porté plus de 1200. Cadavres entassez, qui
en peu de temps répandirent un air em-
pesté, capable d'infecter & de faire périr
le reste des Habitans de cette Ville dé-
solée. Le salut de Marseille dépendoit
donc de trouver un expedient pour en-
lever ces corps à demi pourris & de l'e-
xecuter. M. Roze, Commandeur de l'Or-
dre de S. Lazare, homme d'expedient &
d'execution, en vint à bout avec un cou-
rage intrépide. Son activité lui fit décou-
vrir deux especes de Tours, qu'on croit
avoir été bâties du temps des Romains,
sur le bord de la Mer, au-delà du Terre-
plein. Il s'en approcha en bateau, & re-
connut par des crevasses qu'elles étoient
creusées & très-profondes. Il proposa son
F v dessei

2494 MERCURE DE FRANCE:

dessein au Bailly de Langeron , Commandant à Marseille , qui l'approuva fort & lui accorda cent Forçats. On commença par découvrir les deux Tours qui étoient bouchées par un plancher vouté , sur lequel il s'étoit amassé environ trois pieds de terre. Ces dispositions faites , le Chevalier Roze , accompagné de deux braves Marseillois , dont nous voudrions sçavoir les noms pour les insérer ici , marcha à cheval à la tête des cent Forçats , & posa lui-même des Gardes après que sa Troupe eut défilé , pour qu'aucun ne pût reculer ni rentrer dans la Ville avant l'expédition finie. Il avoit fait prendre à tout son monde des Mouchoirs trempés dans du vinaigre , noiez derrière la tête qui couvroient le nez & la bouche. L'infection étoit si grande & l'aspect si horrible , que la plupart manquant de courage & de force , étoient prêts à se débander ; mais le Chevalier Roze , toujours animé de l'ardeur de son zèle & de l'amour de la Patrie , les rassura , non seulement par la voix , mais par l'exemple. Il mit pied à terre , traîna & emporta lui-même le premier cadavre jusqu'auprès d'une des Tours , & le jeta dans un de ces abîmes. Cette action fit un tel effet sur sa Troupe , que l'épouvante cessa , le courage revint , & on s'anima de sorte que dans le reste du jour ce lieu affreux fut

NOVEMBRE. 1727. 2495
fut entierement desinfecté sans y laisser
un seul cadavre ; les deux Tours en fu-
rent comblées & recouvertes de terre ,
après avoir jetté dessus quantité de chaux
vive , &c.

Voilà à peu près l'argument du sujet
représenté dans cette magnifique Estampe,
où l'on voit des hommes vivans tomber
avec les cadavres qu'ils portent ; plus loin
des femmes expirant en faisant un der-
nier effort pour éloigner leurs Nourris-
sons, &c. Plusieurs Anges Exterminateurs
paroissent en l'air , portant le fleau de
la Peste , & d'autres au-dessus de ceux-
cy , en action d'implorer la misericorde
divine. On n'entrera pas dans un plus
grand détail pour ne rien ôter de
l'effet que ce beau morceau de Gravûre
doit produire sur le Spectateur.

*Cette Estampe se vend chez l'Auteur,
rue neuve des Petits-Champs , & chez le
S^r Duchange , rue S. Jacques. Prix 6 liv.*

Le Sieur Thevenard, Facteur, Agregé à
l'Académie de Bordeaux, a inventé un
nouveau Clavecin sans plume, sans lan-
guette, sans soye, sans ressort ni maillet,
lequel avec une seule corde sur chaque
touche, fait autant d'effet, & sonne aussi
fort que deux cordes pincées avec des
plumes, sans être sujet au dérangement

F vj frequent

2496 MERCURE DE FRANCE:

fréquent des autres Clavecins ; cette nouvelle maniere de pincer la corde , approuvée des plus habiles Maîtres de Paris , fut trouvée si ingenieuse & si utile au Public par M^{rs} de l'Académie des Sciences , que sur le rapport de M^{rs} de Mairan & de Maupertuis , Commissaires , il en a été délivré un Certificat au S^r Thevenard , sur lequel il a obtenu du Roy un Privilege exclusif , de fabriquer & debiter de pareils Clavecins par tout le Royaume ; cette Machine se peut appliquer à toutes sortes d'anciens Clavecins. Ceux qui voudront s'en servir , pourront s'adresser au S^r Thevenard à Bordeaux , rue des Argentiers , Paroisse S. Pierre , lieu de son domicile ordinaire , où il doit se retirer sitôt qu'il aura fini les Clavecins qu'il a entrepris à Paris , où il loge rue du Foin , chez M. Broussel , Cordonnier.

Le S^r Guillemié , Machiniste du Roy , a encore inventé un autre Mouvement , & l'a composé de maniere qu'il n'a ni ressort ni chaîne , ni corde , ni contre-poids , ni pendule , ni balancier. Ce Mouvement est dans une boîte grande comme celle des grandes Pendules. Il y a un grand Cadran de cuivre & une Eguille de même , qui marque les heures , les demies & les quarts. Les douze Signes du Zodiaque
font

NOVEMBRE. 1727. 1497

font le tour du Cadran à toutes les heures, sans perdre leur situation droite, chacun en leurs maisons; ils prennent la place les uns des autres, de cinq en cinq minutes. Au-dessus de ce Cadran il y a une petite Eguille fine qui marque les minutes marchantes; & au-dessus de la petite Eguille il y a une grande ouverture par où l'on voit passer les Planettes de chaque jour, sur les nuées, chacune sur son Char, tiré par les animaux convenables à la Planette, le tout très-bien peint. On montrera le principe qui cause le mouvement de cette Machine. On la voit chez la veuve Renault, au Chenet Royal, au milieu du Quay de la Ferraille, où on voit aussi le Serin artificiel & les effets du nouveau Mouvement Physique du même Auteur.

Le S^r Lescure, Chirurgien des Gardes du Corps de la Reine d'Espagne, étoit qu'il est de l'intérêt du Public qu'il soit informé qu'en conséquence du privilege & permission à lui accordée par le Roy & par son premier Medecin, il fait tous les jours de nouvelles experiences de l'efficacité de son Remede contre l'Epilepsie ou mal caduc, vapeurs & maladies convulsives, vertiges ou étourdissemens, &c. Il assure que son Remede est d'une nature

à

1498 MERCURE DE FRANCE.

à ne pouvoir causer aucun mauvais effet ;
il peut se transporter par tout sans souffrir
aucune alteration ; en le délivrant il donne
la maniere de s'en servir.

Sa demeure est rue de Grenelle S. Honoré,
dans la porte cochere à côté du
Fayancier.



C H A N S O N.

QUand je soupire à tes genoux,
Ne me reproche plus que j'aime la bouteille,
Belle Iris, le bon vin m'éveille,
Et d'Amour en buvant je ressens tous les coups.

Si tu veux remporter une double victoire,
Permits que nos plaisirs se suivent tour à
tour ;
Pour ranimer nos feux passions le jour à boire,
Et donnons la nuit à l'Amour.



SPEC.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS.



S P E C T A C L E S.

LÉ 29. du mois dernier, on donna sur le Theatre François la Comedie des *Amazones modernes*.

Cette Piece n'a pas eu beaucoup de succès. Elle est en trois Actes avec des intermedes ; la Musique à paru très-jolie, elle est du sieur Quinault, Comedien du Roy.

Dans la Fable de cette Piece on suppose une Isle dont les Habitans, faisant le Métier de Corsaires, & enlevant des femmes qu'ils s'approprioient ou qu'ils épousoient sans ceremonie, étoient si durs envers ces malheureuses Esclaves, qu'ils les porteroient à conspirer contre eux. Elles prirent l'occasion d'un jour qu'ils avoient été vaincus & réduits à un très-petit nombre ; elles les firent enivrer & leur ôtèrent la vie pendant leur sommeil. Après cette sanglante execution, elles voulurent gouverner elles-mêmes, & s'établirent en République. Une d'entre-elles fut élue Generale ; mais son pouvoir fut borné à l'espace d'un an, afin qu'elles commandassent tour-à-tour. Elles prirent le nom d'Amazones, qu'eiles donnerent dans la suite

2500 MERCURE DE FRANCE.

suite à toutes les Prisonnières qu'elles firent ; pour les hommes , elles les faisoient Esclaves , & les destinoient aux travaux , qui dans les autres Pays ne sont réservés qu'aux femmes.

Sous le Generalat d'Angelique , parmi plusieurs autres femmes , elles enleverent une Genoïse appelée Julie , fiancée à un jeune François nommé Valere. Cette Julie fut prise au sortir d'un Bal où elle étoit allée , déguisée en homme. La Generale charmée de la beauté du prétendu Valere , qu'elle trouvoit ressemblant à son Amant Leandre , l'obligea de se déguiser en femme , pour le soustraire à l'esclavage.

Le veritable Valere , dont Julie avoit pris le nom , par un effet du hazard , ou parce que celui qui lui étoit destiné pour époux s'appelloit ainsi , avoit déjà fait naufrage sur le Rivage de l'Isle des Amazones , & s'étoit travesti en femme pour n'être pas fait esclave. Il avoit couru après les ravisseurs de Julie , quoiqu'il ne l'eût vûe que dans sa plus tendre enfance , & qu'il n'en fût devenu amoureux que sur son Portrait qu'on lui avoit envoyé ; il en étoit à peu près de même de Julie , elle n'aimoit Valere , & n'avoit pris son nom , que parce qu'elle devoit l'épouser. Ces deux Amans ou plutôt ces deux Fiancez se reconnurent dans une conversation , à la fin de laquelle

laquelle la Generale surprit Valere baissant la main à Julie. Comme elle ne confideroit cette derniere qu'en qualité de garçon travesti en Amazone, & qu'elle ne connoissoit le vrai Valere que comme une Amazone nouvellement enrôlée, elle ne douta point que ce dernier ne fût une Rivale préférée. Dans son premier transport elle ordonna à ses Gardes d'arrêter Julie; mais Valere lui ayant fait entendre que si le châtiment devoit tomber sur Valere, c'étoit lui qui l'étoit, elle les fit arrêter tous deux. Valere reconnu pour ce qu'il étoit veritablement, alloit être condamné à passer par les armes, sans un accident qui suspendit cette execution militaire. On vint avertir la Generale qu'une Flotte chargée d'Amans, & la même dont Valere avoit été séparé par un coup de vent lorsqu'il fit naufrage, venoit de faire une descente dans l'Isle, que toutes les Amazones de garde s'étoient d'abord rendues. On ajouta, que cependant les intentions de ces galans Corsaires étoient bonnes, & qu'ils envoyoient des Ambassadeurs pour traiter avec la République. La Generale ordonna qu'on les fit avancer; à peine se montrerent-ils qu'elle reconnut dans le Chef de l'Ambassade ce même Leandre à qui elle avoit fait une infidelité, par la seule ressemblance que
le

faux Valere avoit avec lui. Les articles furent bien-tôt dressés entre les Amans & les Amazones. Les Amans se soumirent à toutes les conditions que de si aimables Ennemies voulurent leur imposer ; Angelique épousa Leandre ; Valere obtint Julie : exemples trop doux pour n'être pas suivis de tous les autres.

Comme toute la Piece est contenuë dans cette Fable, nous nous dispenserons d'en donner un détail, Scene par Scene ; nous nous contenterons d'en inserer une qui a paru la mieux écrite ; elle est entre trois petites Amazones, & commence le second Acte.

Finette, Bellonnette, Clorinde.

Finette.

Oh ! ça, mes cheres amies, maintenant que nous voilà seules, & en lieu de discourir ensemble, contez-moi un peu vos petites affaires.

Clorinde.

Nous voudrions avoir un peu de vos lumieres sur des idées qui nous embarrassent.

Finette.

Comment, ma petite Clorinde, des idées qui vous embarrassent ! vous n'êtes pas pourtant encore dans l'âge des idées embarrassantes ; pour Bellonnette, passe.

Bellonnette.

Voici le fait. Comme vous n'avez pas été

SEPTEMBRE. 1727. 253

*été élevée dans l'Iste , ainsi que nous , nous
voulons vous demander la Carte des Pays
que nous ne connoissons pas.*

Finette.

Parlez sans préambule.

Clorinde.

*Volontiers. Nous entendons quelquefois
soupirer des Amazones nouvelles : en sou-
pirant , elles prononcent les noms de cer-
tains hommes , qu'elles appellent leurs
Amans.*

Finette.

Où-da !

Clorinde.

*Et nous sommes toutes les deux fort curieu-
ses de sçavoir ce que c'est que des Amans. Il
faut que ce soient des hommes bien méchans ,
puisqu'ils font ainsi pleurer de jolies per-
sonnes.*

Finette.

*Oh ! ils ne les font pleurer que quand
ils sont éloignez d'elles ; car quand ils sont
ensemble , ils les font rire.*

Clorinde.

*Ils les font rire ! cela doit être bien ré-
jouissant.*

Finette.

*Cela n'est pas toujours. . . . il y a des
Amantes qui ne sont pas contentes de leurs
Amans.*

Bellounette.

Bellonnette.

Qu'appellez-vous les Amantes ?

Finette.

Les Amantes sont ces jolies personnes qui font pleurer ou rire les Amans.

Bellonnette.

Je voudrois bien être Amante.

Clorinde.

Et moi aussi, mais je voudrois avoir un Amant qui me fit rire.

Finette.

Cela est naturel.

Bellonnette.

Et dites-nous un peu : quand il y a des Amantes qui ne sont pas satisfaites de leurs Amans, de quelle maniere cela arrive-t-il ?

Finette.

En cent façons ; premierement il y a des Amantes qui veulent s'approprier des Amans qui appartiennent à d'autres Amantes.

Clorinde

Quelle fripponnerie ! ces Amantes n'ont guere de conscience.

Bellonnette.

Mais que font les Amans auprès de leurs Amantes ?

Finette.

Oh ! pour répondre à ce que vous me demandez, je vous dirai, comme je l'ai oïi dire, qu'autant de pays, autant d'usages.

NOVEMBRE. 1727. 2505

*sages. Les Amans en Italie emprisonnent
leurs Amantes ; en France ils les laissent
courir ; en Espagne , ils les ennuyent , &
en Allemagne , ils les enyurent.*

Bellonnette.

Je suis pour la France,

Clorinde.

Et moi pour l'Allemagne.

Finette.

*Je me doutois bien que l'Espagne & l'I-
talie n'étrenceroient pas , &c.*

Au reste dans chacun des trois Actes
de cette Comedie il y a un divertissement.
Le premier est le Triomphe des Amazo-
nes, qui viennent de remporter une vic-
toire ; le second est la revûe & réjouis-
sance de plusieurs Esclaves à qui elles
rendent la liberté ; & dans le troisiéme,
les Amazones se reunissent avec leurs
Amans. Voici quelques couplets des In-
termedes:

L'Espagnol discret quand il aime,

Voudroit le cacher à lui-même,

Quand il est heureux en amour.

Le François d'humeur indiscrete,

De la moindre faveur secrette,

Instruit la Ville & le Fauxbourg.

Tourelouriette,

Sonnez

2506 MERCURE DE FRANCE.

Sonnez Trompette,

Battez Tambour.

On plaint l'Epoux discret & sage,
Qui cache avec soin le dommage
Qu'on fait à son front chaque jour,
Mais pour celui qui s'inquiète,
Qui pour punir une Coquette,
Poursuit un Arrest de la Cour,
Tourelour. &c.

Grace au Ciel, de ma sœur aînée,
Je vois conclure l'hyménée,
Il est approuvé par l'Amour.
Bon, puisque son affaire est faite,
On va songer à sa cadette;
Vivat, je vais avoir mon tour.
Tourelourigette, &c.

Si le redoutable Parterre,
Aux Amazones fait la guerre,
Elles périront sans retour,
Mais dans leur parti s'il se jette,
Leur victoire sera complète.

Elles

NOVEMBRE. 1727. 2507

Elles chanteront tour-à-tour,

Tourelourirette, &c.

L'Opera de ROLAND, que l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre le 13. de ce mois, fut executé d'abord à la Cour le 18. Janvier 1685. & pour la premiere fois à Paris le 3. Février suivant. Il n'avoit pas été joué depuis 1717. Malgré le grand nombre de bons morceaux dont il est composé ; & quoiqu'il ait passé pour avoir quelque sorte de régularité, on ne laissa pas de dire en ce temps-là, qu'Angelique est trop souvent sur la Scene avec Medor ; que Roland n'y paroît pas assez, & que la fureur de ce Heros devoit être employée à quelque chose de plus grand qu'à déraciner des arbres, à renverser des vases, & à rirer son sabre contre des figures inanimées à qui il a tort de s'en prendre du malheureux amour qui lui fait tourner la cervelle. Mais aussi il faut convenir que ce désespoir fait un grand effet au Théâtre, & qu'il fait plus de plaisir que les graves & profondes beautez du rôle de Logistile. Le Roy Louis XIV. donna le sujet de cet Opera à *Quinault* & à *Lully*, qui en sont les Auteurs, comme il avoit fait de celui d'Amadis. L'exécution paroît admirable dans cette dernière reprise

2508 MERCURE DE FRANCE.

prise. Le S^r. *Thevenard* a repris son rôle de Roland , & il le jouë d'une maniere inimitable. La D^{lle}. Antier remplit celui d'*Angelique* , au gré de tout le monde. Ceux de *Medor* & de *Logistile* , sont remplis par le S^r. Tribon & la D^{lle}. Ermanse, qui font beaucoup de plaisir. Les D^{lles} Prevôt , Camargo & Salé , ainsi que les S^{rs} Blondi, Dumoulin, &c. font un grand plaisir dans le Ballet qui est toujours composé par le S^r. Pecour , & très-varié.

Les Comédiens Italiens représenteront le 10. de ce mois une petite Piece d'un Acte qui a pour titre : *Le Sincere à contre temps* , traduite en vers par le S^r. Lelio le fils. L'original de cette Piece est Italien , de la composition du S^r. Lelio le Pere. Elle parut en 1717. & fut représentée pour la premiere fois sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , au mois d'Octobre de la même année,

A C T E U R S.

Pantalon ,	<i>Pere de Flaminia.</i>
Lelio ,	<i>Fils de Pantalon.</i>
Flaminia ,	<i>Fille de Pantalon.</i>
Mario ,	<i>Amant de Flaminia,</i>
Albert ,	<i>Ami de Pantalon.</i>
Mortense ,	<i>Fille d'Albert, promise à Mario.</i>

Scen

NOVEMBRE. 1727. 2509
Scaramouche , Ami de Lelio.
Arlequin , Valet de Pantalon.

La Scene est dans la maison de Pantalon.

Pantalon ouvre la Scene , en chassant Arlequin de chez lui , ne pouvant plus s'accommoder ; dit-il , de son service , à cause de sa bêtise , & autres mauvaises qualitez qu'il lui reproche. Lelio survient qui tâche de consoler Arlequin de ce qu'on le met dehors , & lui promet de le placer chez Scaramouche son ami. Il lui écrit pour cela une Lettre de recommandation, qu'Arlequin se charge avec plaisir de lui porter. Lelio qui se pique d'une sincerité outrée , vante d'abord dans sa Lettre les bonnes qualitez de ce nouveau Domestique ; mais il ne peut s'empêcher d'ajouter qu'Arlequin est un balourd , un yvrogne , un faineant , &c. Arlequin presente la Lettre à Scaramouche , qui le renvoye bien vite , après avoir lû cette Lettre , & se retire. Pantalon arrive avec Lelio son fils ; il lui dit d'abord qu'il vient de conclure son mariage avec Horrense , fille du Seigneur Albert , & qu'il veut en même tems finir celui de Flaminia avec Mario. Pantalon dit confidemment à son fils , qu'il a des raisons très-fortes , pour faire ces deux mariages , dont la principale est qu'ayant un procès

G con-

considérable à terminer , il ne peut présentement donner 50. mille écus qu'il a promis à Mario pour la dot de Flaminia ; & que pour ne pas manquer à sa parole , il faut que lui , Lélío , épouse au plutôt Hortense , afin que la dot qu'il recevra , puisse être remise à Mario qui doit épouser Flaminia. Cette confiance que Pantalon vient de faire à son fils , ne s'accorde nullement avec la sincérité dont ce fils se pique tant ; il promet pourtant de n'en pas parler. Pantalon se retire. Flaminia survient , qui trouve son frere ; celui-ci lui dit qu'il vient d'apprendre qu'on va la marier à Mario ; mais qu'il ne peut s'empêcher de lui dire , en bon frere , que Mario est fort adonné à toutes sortes de plaisirs , & surtout à en conter à toutes les femmes qu'il trouve. Flaminia , quoique fâchée d'être informée du caractère de Mario , est pourtant bien-aïse d'apprendre ce qu'elle ignoroit , & se retire. Mario vient joindre Lélío qui le félicite sur son mariage avec Flaminia ; il lui fait connoître le plaisir & l'honneur que va lui faire son alliance ; mais il lui dit en même tems , qu'en qualité d'ami & de son futur beau-frere , il ne sçauroit lui cacher le caractère de sa sœur , qui est d'une humeur si haughty & si imperieuse , que personne ne sçauroit vivre avec elle. Mario remercie son

son ami de ce qu'il lui apprend, & se retire. Albert arrive avec sa fille Hortense, & la présente à Lelio, comme lui ayant été promise. Après quelques civilités de part & d'autre, Albert voyant Lelio un peu embarrassé, lui en demande la raison. Lelio lui répond que sa sincérité ne lui permet pas de lui rien déguiser, & qu'il lui avoue de bonne foi que la dot qu'il va donner à sa fille, doit passer entre les mains de Mario pour celle de Flaminia qu'il va épouser au premier jour. Pantalon qui survient est bien étonné de trouver le beau projet qu'il avoit fait, renversé par la trop grande sincérité de son fils, Mario & Flaminia se reprochent leurs communs défauts. Albert dit à Pantalon, qu'il ne prétend pas que la dot de sa fille serve pour en marier d'autres. Chacun se retire très-mécontent, & sur tout Pantalon pestant contre la sincérité à contre-temps de son fils; ce dernier-ci resta seul & finit la Piece, en disant qu'il ne sauroit plus rester dans une Ville où il ne sauroit mettre en pratique la sincérité dont il se pique, & qu'il va dorénavant faire son séjour à la Cour où il pourra mieux apprendre l'art de dissimuler, pour être moins sincère à l'avenir.

Les Comédiens François ont reçu au

C ij com-

2512 MERCURE DE FRANCE.

commencement de ce mois , une Tragedie nouvelle , sous le titre de *D. Ramire & Zaïde*.

Ils doivent donner incessamment *la Surprise de l'Amour* , Comédie nouvelle , en 3. Actes, de M. de Marivaux.

Le 8. de ce mois , ils remirent au Théâtre , *le Galant Coureur, ou l'Ouvrage d'un moment* , petite Comédie en prose, du sieur de Grand , Comédien du Roy , qui fut jouée dans sa nouveauté il y a cinq ans , avec beaucoup de succès. Elle est très-bien représentée, & le Public la revoit avec plaisir. Les Roles de Lucinde , de Dorimene & de Marton , y sont jouez par les D^{lles}. Du Fresne , Labat & Quinaut.

On écrit de Lyon qu'on y doit mettre au Théâtre une petite Comédie nouvelle , en un Acte, sous le titre de *l'Isle du Divorce*. Si elle réussit , nous en pourrions donner l'Extrait.

BAL DE L'OPERA.

Description de la nouvelle Salle.

Le 11. de ce mois , Fête de S. Martin, il y eut à l'Opera le Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour , & qui continue tous les Dimanches jusqu'aux Avents. On le reprend ordinairement à la

N O V E M B R E. 1727. 2513
la Fête des Rois , & on le donne pendant le Carnaval deux ou trois fois la semaine jusqu'au Carême. Il commence à onze heures du soir , & finit à six heures du matin. On a payé six livres à l'entrée de ce premier Bal. La Salle étoit parée d'une nouvelle décoration faite par M. Servandoni, habile Peintre Florentin, Auteur du superbe Palais de Ninus dans l'Opera de *Pirame & Thisbé*, dont on trouvera la description détaillée dans le *Mercur* d'Octobre de l'année dernière. Cette nouvelle décoration est ornée de glaces, dont quelques-unes sont très-ingenieusement employées pour l'effet qu'elles doivent faire : & pour cela on les a élevées hors de vûe, afin qu'on ne puisse pas s'y mirer , & que les yeux puissent être trompez par leur moyen , en faisant paroître la Salle une fois aussi grande qu'elle est , par les objets opposez qui s'y repetent , soit en faisant paroître des lieux percez ou des enfoncemens & ouvertures en tous sens, où l'on ne croit voir que le vague de l'air; mais avant de décrire cette Salle , disons un mot de l'ancienne :

On sçait qu'on élève le Partere de l'Opera au niveau du Théâtre & de l'Amphitéâtre pour composer le plein-pied de la Saile du bal , qui avoit 86. pieds de long sur 23. de large. Elle se terminoit en

G iij ovale

2514 MERCURE DE FRANCE:

ovale du côté des Loges ; c'est encore de même aujourd'hui. Elle formoit un quar-
té étroit du côté du Théâtre , avec une
alcove dans le fond , où la Symphonie
étoit placée. Sur les côtez on avoit peint
des Loges avec des Masques & autres fi-
gures , pour imiter les Loges réelles qui
se trouvoient sur la même ligne : cet en-
droit n'étoit point plafonné.

Dans la nouvelle disposition , M. Ser-
vandoni a trouvé le moyen de gagner
7. pieds sur la largeur & 12. sur la lon-
gueur , y compris le Salon demi-octogo-
ne qu'il a placé avec ménagement dans
un espace de 24. pieds de large que lui
laissoit le mur du fond.

La nouvelle Salle forme une espede de
Galerie de 98. pieds de long , compris le
demi-octogone , lequel par le moyen des
glaces dont il est crusté , devient aux yeux
un Salon octogone parfait. Tous les lus-
tres , les bras & les girandoles se repetent
dans ces glaces , ainsi que toute la Sale
dont la longueur par ce moyen paroît dou-
blée , de même que le nombre des Spec-
tateurs.

Les glaces des côtés & vûës de profil ,
sont placées avec art & symétrie , selon
l'ordre d'une Architecture composite ,
enrichie de différentes sortes de marbres ,
dont tous les ornemens sont de bronze
doré.

La

La Sale ou Galerie peut être divisée en trois parties ; la première contient le lieu que les Loges occupent ; la seconde un Salon quarré , & la troisième le Salon demi-octogone , dont on vient de parler. Les Loges sont ornées de balustres avec des tapis des plus riches étoffes & des plus belles couleurs sur les appuis , en conservant l'accord nécessaire entre ces ornemens & la peinture de l'ancien plafond qui regne au-dessus des Loges.

Deux buffets , un de chaque côté , séparent par le bas les Loges du Salon qui a 30. pieds en quarré sur 22. d'élevation , & terminé par un plafond ingénieux , orné de roses dorées , enfermées dans des lozanges , & entourées d'oves qui font une espèce de bordure.

Deux Pilastres de relief sur leurs piédestaux , marquent l'entrée du Salon. On y voit un rideau réel d'une riche étoffe à frange d'or , relevée en feston. Ces Pilastres s'accouplent dans les angles , de même que dix-huit autres Pilastres canellés , peints sur les trois autres faces du Salon. Ils imitent la couleur du marbre de breche violette , ainsi que la frise. Leur dimension est de 13. pieds & demi , compris la base & le chapiteau. Leurs Piédestaux ont cinq pieds , compris les Socles ; l'Architrave , Frise & Corniche , trois

G iiij pieds

pieds & demi. La grande corniche qui regne autour du Salon est de relief. Les Entrepilâstres du côté des grandes arcades ont 12. pieds, & ceux du côté des petites arcades, quatre pieds & demi. Aux trois côtés du Salon il y a une grande arcade & deux petites. Celles qui sont à droite & à gauche, ont 14. pieds de haut, compris les balustres, sur 7. pieds & demi de large; elles sont soutenues par des colonnes couplées. Leurs arriere-pilâstres qui soutiennent une corniche, ont 18. pouces; cette corniche sert d'imposte aux grandes arcades, & regne également sur les Salons quarré & octogone. Audessus s'élève un Archivolte, où l'on voit deux figures soutenant un Cartel. Au milieu de ces grandes arcades, il y a un groupe de quatre figures jouant de differens instrumens. Ces arcades où paroissent des glaces, sont ouvertes par des rideaux de velours cramoisi, brodés d'or & relevés avec des cordons qui en tombant servent à cacher le joint des glaces; en sorte qu'elle paroissent être d'une seule piece. Des festons de guirlandes, & d'autres ornemens produisent le même effet.

Le Salon quarré & le Salon octogone sont encore enrichis de 20. colonnes avec leurs arriere-pilâstres de marbre bleu jaspé, ainsi que les 4. Pilâstres du Salon demi-octogone.

gone. Six Statuës dans le goût antique, représentent Mercure & Momus dans le fond, & aux côtés quatre Muses peintes en marbre blanc & de grandeur naturelle, ainsi que les autres. Ces ouvrages sont de M. Charles Vanlo, & peints de très-bon goût.

Au milieu des grands pilastres couplés, excepté dans ceux des angles, est une Statuë qui pose sur un cul de lampe de bronze doré, placé sur le piédestal, des Pilastres; & au-dessus de la Statuë, il y a une girandole réelle de métal doré à cinq branches. Des festons de fleurs colorées sont attachés à ces piédestaux.

Les petites arcades sont aussi ouvertes, & ont 3. pieds huit pouces de large sur huit pieds de haut, compris les balustres qui portent un vase de bronze doré rempli de fleurs.

Au milieu de l'Archivolte il y a un Mascaron de bronze doré, avec un anneau dans la bouche, pour soutenir deux festons qui viennent s'attacher ensuite aux deux côtés de l'Imposte, & servent encore à cacher le joint des glaces. Au-dessus de la corniche qui sert d'Imposte aux grandes arcades, il y a des Génies de marbre blanc, appuyés sur une coquille de bronze, au-dessus de laquelle il y a un panneau de marbre bleu jaspé, avec des bordures

G v d'or

2518 MERCURE DE FRANCE.

d'ornemens de bronze doré : les deux cô-
tez à droit & à gauche sont semblables.

La grande Arcade du fond , où com-
mence la troisième partie de la Galerie , a
16. pieds de haut sur 10. de large : deux
Renommées y soutiennent les Armes du
Roy en relief. Cette arcade sert d'entrée
au Salon demi-octogone , dans lequel on
monte par trois marches , & dont le plan
est de niveau au bas des balustres , pour
marquer la possibilité d'aller derrière les
Arcades des côtés.

Dans le fond du demi-octogone on voit
une pareille Arcade , excepté que les ar-
rière-pilastres des colonnes qui soutien-
nent la corniche servant d'Imposte , sont
éloignés jusqu'au mur , & laissent ainsi un
grand vuide de chaque côté. Au-dessus de
la corniche se trouve une ouverture ovale.
Dans les Angles du demi-octogone , il y
a quatre Pilastres qui soutiennent un pla-
fond très-orné. Entre ces Pilastres on a
placé deux portes , sur la corniche des-
quelles on voit deux enfans & un buste
au milieu , avec des festons de fleurs. Ces
portes communiquent dans les lieux que
les glaces supposent.

Vingt-deux lustres de cristaux , garnis
chacun de 12. bougies , descendent des
trois plafons par des cordons & des hou-
pes d'or & de soye. 32. Bras portant des
dou-

NOVEMBRE. 1727. 2519

doubles bougies , sont placez dans l'entre-deux des Pilastres qui soutiennent les Loges. Dix Girandoles de cinq bougies chacune , sont placées sur les Pilastres couples du grand Salon ; & dans le Salon octogone , il y a sur chacun des Pilastres , une Girandole à trois branches.

Trente Instrumens placez , quinze à chaque extrémité de la Sale , composent la Symphonie pour le Bal ; mais pendant une demie heure , avant qu'il commence , ces Instrumens s'assemblent dans le Salon octogone , avec des Timbales & des Trompettes , & donnent un Concert composé de grands Morceaux de Symphonie des meilleurs Maîtres.

Nous pourrons donner dans peu une description du *Temple de la Discorde* , grande composition , projetée par M. Servandoni , sur les ordres de la Cour , pour donner un grand Spectacle.



Evj NOU-



NOUVELLES DU TEMPS

R U S S I E.

LE Prince Menzikoff partit de Peterbourg le 21. Septembre , pour se rendre à Orenjeboon près de Veronitz , avec un Détachement de 120. Cavaliers, commandez par un Capitaine du Régiment des Gardes , avec une suite de quatre Carrosses à six chevaux, de 42 Fourgons & Chariots de bagage , de 30 Chevaux de main & de dix Chaises à deux Chevaux pour ses Domestiques. Il étoit dans le premier Carrosse avec son Epouse & sa belle-fille ; son fils occupoit le second , ses deux filles étoient dans le troisième, & M. Asrcuiouf, frere de son Epouse, dans le quatrième.

Le Czar a fait redemander à la fille de ce Prince un diamant de 20000. Roubles qu'il lui avoit donné le jour des fiançailles. S. M. Cz. a aussi fait retirer de l'Hôtel de ce Ministre une grande quantité de meubles précieux & d'autres ornemens qui étoient autrefois dans les Palais de la Czarine , & de tout ce qui s'est trouvé de reste dans ses Appartemens

NOVEMBRE. 1727. 2521
mens après son départ, a été abandonné
au pillage.

Avant le départ du Prince Menzikoff,
on lui avoit ôté, non-seulement l'Ordre
de S. André, mais encore celui d'Alexan-
dre Nelefski, & à sa belle sœur celui de
sainte Catherine; mais son épouse, son
fils & ses filles ont conservé ceux dont
ils avoient été honorez.

Le Gouverneur d'Olonitz a donné avis
à la Cour qu'il n'avoit pas pû se dispen-
ser d'accorder 24. heures de repos au
Prince Menzikoff, au lieu de 6. que por-
toient les ordres du Czar, tous les Of-
ficiers de l'escorte l'en ayant extrêmement
sollicité, dans la crainte que leur prison-
nier ne tombât malade de trop de fatigue.

On a reçu avis depuis qu'étant arrivé
à Orangeboon, il avoit été séparé de tou-
te sa famille, en conséquence des nou-
veaux ordres de la Cour, par lesquels
il est exilé à cazan où il a été conduit
par une nouvelle escorte; mais on ap-
prend de Peterfbourg que les Commis-
saires chargez d'instruire son procès, ont
trouvé en examinant ses papiers, des
preuves de plusieurs crimes d'Etat, &
qu'on sera peut-être obligé de le faire
révenir de son exil pour l'interroger lui-
même sur plusieurs chefs d'accusation,
qu'on dit être de très-grande importance.

On

2522 MERCURE DE FRANCE.

On a fait un Inventaire des Effets qui ont été trouvez dans les deux Palais & dans les Maisons de Campagne ; l'on y a trouvé pour 800. mille Roubles de Pierrieres & autres Joyaux , 90. Marcs de Vaisfelle d'or , 120. Marcs de Vermeil doré , 840. Marcs de Vaisfelle d'argent , de l'argent comptant, des Tableaux & Meubles précieux pour près de trois millions de Roubles , fans compter les fommcs confiderables qu'il a placées fur les Banques étrangères.

La plupart des Charges dont le Prince Menzikoff étoit revêtu , ont été données au Prince Gallitzin & au Prince Dolhorucki.

La Czarine , Ayeule du Czar , ayant préféré le féjour de Moscou à celui de la Cour , S. M. Cz. lui a assigné une nouvelle pension de 10000. Roubles fur les revenus de la même Ville.

On a appris que le Duc d'Holstein avoit reçu à Kiel une Lettre du Czar , par laquelle S. M. Cz. l'invite à retourner à Petersbourg au Printemps prochain.

P O L O G N E .

LE Grand-Maître d'Hôtel, le Grand-Maréchal & le Chancelier du Duché de Curlande , qui avoient été mis aux arrêts ,

NOVEMBRE. 1727. 2513

arrêts , ayant promis par serment de demeurer fideles au Roy & à la République de Pologne, & de n'entretenir désormais aucune correspondance avec les Puissances Etrangères par rapport à l'Election d'un successeur au Duc Ferdinand de Curlande, ont été mis en liberté.

Le 26. Septembre , les Députez du Pays ayant comparu devant la Commission Royale , on leur déclara , *qu'on les exemptoit de prêter le serment exigé, moyennant qu'ils s'engagent par écrit, sous peine de perdre leur honneur, leur réputation & leurs emplois, qu'ils ne travailleroient plus à aucune Election éventuelle, ni à celle d'un nouveau Duc après la mort du Duc Ferdinand, mais qu'après son décès, ils reconnoîtroient le Roy & la République de Pologne pour leur Souverain immédiat.*

On a conduit au Camp des Troupes de la Commission, les Prisonniers faits dans l'Isle d'Usmeitz ; leurs Chevaux ont été donnez aux Officiers, & l'on croit que les bagages du Comte de Saxe seront abandonnez aux Soldats. Les Régimens Moscovites qui étoient entrez dans le Duché , ont pris leur route vers Riga.

Les Etats de Curlande ont donné leur consentement à l'incorporation de ce Duché à la République de Pologne, mais à des conditions que les Commissaires n'ont

2524 MERCURE DE FRANCE.

n'ont pû accepter, faute de pouvoirs suffisans. Les Generaux Moscovites ont protesté contre toutes les résolutions prises par la Commission qui a fini les Seances depuis peu : en attendant qu'elle se rassemble, quelques Seigneurs qui étoient de cette Commission, resteront à Mittau avec 1500. Dragons.

Les Commissaires, avant que de se séparer, ont communiqué aux Etats du Duché le projet suivant, lequel il doit être gouverné après la mort du Duc Ferdinand, afin qu'ils l'examinent & qu'ils puissent y répondre lorsque la Commission se rassemblera. On a publié une Ordonnance de la Commission, qui deffend à tous Curlandois, de quelque condition qu'ils soient, de joindre le Comte Maurice de Saxe, & de lui donner aucun secours dans les entreprises qu'il pourroit former pour faire valoir son Election.

ALLEMAGNE.

MR. André Cornaro, Ambassadeur de la République de Venise à Vienne, ayant fini les trois années de son Ambassade, eut le 9. du mois dernier son Audiance de congé de l'Empereur, qui lui fit present de son Portrait enrichi de diamans.

Le

NOVEMBRE. 1727. 2523

Le 26. du mois dernier, le Comte de Konigsegg, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur auprès du Roy d'Espagne, fut nommé par S. M. I. à la Vice-Royauté de Naples, à la place du Cardinal d'Althan.

Les Etats de la Basse Autriche, qui ont dû s'assembler dans le courant de ce mois, seront chargez, à ce qu'on assure, de fournir encore cette année une partie des 25000. hommes dont l'Empereur a résolu d'augmenter ses Troupes.

Le Comte de Collonitsch, Archevêque de Vienne, fut visité le 27. du mois dernier par le Nonce du Pape, & le lendemain il reçut les complimens des Seigneurs de la Cour sur sa future nomination au Cardinalat.

Le Duc d'Holstein a écrit à l'Empereur pour lui faire part des changemens arrivez en Russie, & de la résolution que le Czar a prise de le rappeler auprès de sa Personne. Ce Prince réitere aussi ses instances auprès de S. M. I. par rapport à la restitution du Duché de Sleswich, qu'elle promet de lui procurer par ses bons offices, dans le temps qu'on négocioit le Traité qui fût conclu au commencement de l'année dernière entre l'Empereur & la feuë Czarine.

Es-

E S P A G N E.

LE Roy a nommé pour son premier Ambassadeur Plénipotentiaire au prochain Congrès de Cambray, le Duc de Bournonville, actuellement Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de l'Empereur.

Les Dominicains du College de S. Thomas d'Acquin de Madrid, terminerent le 19. du mois dernier, la quinzaine de la Canonisation de sainte Agnès de Montepulciano, Religieuse de l'Ordre, par une Procession solennelle, à laquelle l'Eten-dart de la Sainte fut porté par le Duc de Medina-Celi, & ceux des Bienheureux Damas Monez & Colombe de Reate, par d'autres Grands du Royaume. Toutes les rues par où cette Procession passa, étoient rendues de riches Tapisseries, & onze Autels, élevez de distance en distance, étoient ornez avec beaucoup de magnificence. Ces Religieux firent tirer le soir un très-beau feu d'artifice devant le Monastere, dont toutes les façades étoient illuminées.

Les deux Vaisseaux de Registre qui partirent de Cadiz au mois de Novembre 1726. sous le commandement de Dom Salvador Garcia-Pose, sont arrivez dans les Ports d'Espagne : le principal, nommé

N O V E M B R E. 1727. 2527
mé le *S. Raphael*, entra le 13. de l'autre
mois dans le Port de *S. Lucar de Bara-*
meda, & le *S. Charles*, le 15. dans la
Baye de Cadiz, avec une charge assez
considérable d'argent monnoyé, de Vais-
selle d'argent & de quelques lingots d'or
pour le compte des Intereffez dans l'Ar-
mement.

L'Infant Dom Emanuel de Portugal,
partit de Madrid, le 13. du mois dernier,
avec les Relais du Roy, pour aller à
Bayonne rendre visite à la Reine Douai-
riere d'Espagne, veuve de Charles II. &
l'on croit qu'il ira ensuite à Rome, où
on assure qu'il est attendu.

On apprend que les deux Vaisseaux qui
sont de Registre, dont on vient de parler,
arrivent de Buenos-Aire à Cadiz & à *S. Lu-*
car, sont chargez de 750. mille Piastras,
suivant la déclaration qui en a été faite.
Cette somme & les autres Marchandises
dont ils sont chargez, appartiennent à di-
vers Particuliers, auxquels on ne sçait pas
encore si ces Effets seront délivrez.

ITALIE.

LE Père Conrad de Vienne & le Père
Ildefonse de Milan, Carmes Dé-
chaussez, que le Pape avoit envoyé il y
deux ans, porter des presens à l'Empe-
leur

2528 MERCURE DE FRANCE.

reur de la Chine, sont revenus à Rome depuis peu. Ils ont remis à S. S. les présents de ce Prince, qui consistent en dix livres de Ging-Zeng, Racine très-estimée par les Chinois, 60. pieces d'Etoffes tissées d'or, 40. pieces d'Etoffes de Soye, 20. boîtes de Thé, plusieurs Vases de Porcelaine, divers Cabinets vernis, & autres curiositez de la Chine & du Japon.

Le bruit court que plusieurs Cardinaux se sont déterminez à protester de nullité contre le Traité d'accommodement qui a été conclu entre le S. Siege & le Roy de Sardaigne, contre le rétablissement du Tribunal suprême de la Sicile, contre la Bulle de la Croisade qui a été promise à l'Empereur pour tous ses Pays hereditaires, & contre la promotion du Comte Bichi au Cardinalat.

Le Chanoine Ventura, Maître de Chambre du Cardinal Coscia, a été assassiné à son retour des Bains d'Ischia, dans la Sacristie de l'Eglise Cathedrale de Nettuno.

Le 30. Septembre, l'Electeur de Cologne partit de Venise pour aller voir les principales Villes d'Italie; il arriva à Milan le 9. de ce mois à une heure après minuit, il refusa de prendre le logement qu'on lui avoit préparé, & alla descendre à l'Hôtellerie du Faucon, ayant résolu de garder l'*incognito*. Le Comte Ferdinand

NOVEMBRE. 1727. 2529

nand de Daun, fils du Gouverneur du Milanez, alla le lendemain le complimenter de la part de son pere, & lui offrit deux Carrosses à six chevaux pour son usage pendant son séjour à Milan. Le même jour S. Alt. Electorale alla voir le Corps de S. Charles, & le Trésor de l'Eglise qui lui est dédiée. En sortant il fut conduit par le Comte de Daun à Niguarda, où il fut magnifiquement traité. Le 10. après avoir vû la Comedie, ce Prince alla souper à la Maison de Campagne des Comtes Borromée; il partit ensuite pour se rendre à Pavie, où il dîna le lendemain chez les Chartreux de cette Ville, & il arriva à Genes la nuit du 11, au 12. Il descendit à l'Hôtellerie de la Croix blanche, d'où il se rendit le lendemain chez le Ministre de l'Empereur qui lui avoit envoyé un Carrosse à six chevaux. Ce Prince visita le matin les principales Eglises de la Ville, & l'après midi il fut complimenté par les Députés de la République qui lui envoya des présens le 14. Le 15. après avoir reçu la visite de l'Archevêque, il alla voir les Reliques de Saint Jean-Baptiste, & le 16. il fut régalé magnifiquement de la part du Sénat, dans le Palais du Sénateur Imperial. Le 17. S. Alt. El. s'embarqua sur une des Galeres de la République

blique pour passer à Livourne, mais il ne put se mettre en Mer que le 18. à cause du vent contraire.

Le 23. vers les cinq heures du soir, il arriva à Florence, où il changea de chevaux pour continuer sa route vers Lappégi. Il rencontra à un mille de la Porte S. Nicolas, la grande Princesse Douairière de Florence, sa tante, avec laquelle il fit le reste du chemin.

La nuit du 8. du mois dernier, il y eut à Naples un Orage terrible qui dura près de six heures; la pluie & la grêle tombèrent en si grande abondance, que tous les Jardins de la Ville & des Fauxbourgs furent ruinez, ainsi que ceux de plusieurs Maisons de Campagne. Les Terres des Montagnes voisines furent entraînées par les torrens, avec les arbres. Les mêmes torrens renversèrent plusieurs maisons de la partie la plus basse de la Ville, où il a péri un nombre considérable d'Habitans. Toutes les vignes ont été déracinées; le territoire de Giuliano & la Ville d'Aversa ont souffert un dommage qu'on fait monter à plus d'un million. Le territoire de Pianura est demeuré entièrement sous l'eau, & d'environ 500. Habitans il n'en reste plus que six. Il s'est formé dans celui de Panierli un gouffre dont il sort une vapeur si-dangereuse, que la plupart
de

NOVEMBRE 1727. 2531

De ceux qui en ont approché , y sont tombez morts. Les territoires de Paretta , de Mileto & de Cassandrino , se sont affaïssés de plusieurs pieds. Tous ces accidens ont pour cause , à ce qu'on croit , une violente secousse de tremblement de terre qui se fit sentir une heure avant l'Orage. Le Mont Vesuve vomit une grande quantité de flammes , & la Mer grossit extraordinairement le long de la Côte.

Le Comte de Saxe , Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans un Regiment Allemand , en quartier dans le Royaume de Naples , a fait abjuration solennelle du Lutheranisme entre les mains du Cardinal Pignatelli , Archevêque de Naples , en presence du Cardinal Vice-Roy & d'un grand nombre de personnes de distinction.

On apprend de Rome que le Cardinal Lercari , Premier Ministre & Secrétaire d'Etat , fit dire au Cardinal Altiery , que le Pape iroit le 6. de ce mois coucher à son Abbaye de Monte-Rossi , pour se rendre le lendemain à Viterbe , & y faire l'Archevêque Electeur de Cologne.

HOLLANDE , P A Y S - B A S .

LEs Directeurs de la Compagne d'Ostende , ayant reçu avis que quatre de leurs Vaisseaux venant des Indes Orientales

tales, & en dernier lieu du Bresil, étoient arrivez à la Corogne, les Actions de cette Compagnie ont monté de 143. à 177. Les huit Vaisseaux que les mêmes Directeurs ont envoyé cette année à la pêche de la Baleine n'ont pas réussi : il n'en est encore revenu que quatre ; trois autres sont restez aux Orcades sans avoir rien pris, & le dernier a péri dans les glaces.

La Chambre de Commerce, nouvellement établie à Bruges, & la Chambre de Nieüport, ont entrepris la Pêche de la Moruë par voye de Souscription, & le Gouvernement a exempté de tous droits le sel dont elles auront besoin.

M. Van-Hoey, nouvel Ambassadeur de la République d'Hollande à la Cour de France, est parti de la Haye pour se rendre à Paris.

Le 5. de ce mois, les Directeurs de la Compagnie d'Ostende reçurent ordre de ne plus envoyer aucun Vaisseau dans les Indes, conformément aux Préliminaires signez à Paris le 31. May dernier, ce qui fit tomber les Actions de cette Compagnie de 180. à 165.



SACRE

NOVEMBRE. 1717. 2533

SACRE ET COURONNEMENT

du Roy & de la Reine d'Angleterre,
fait à Londres le 22. Octobre 1727.

L Es trois Regimens des Gardes , les 4. Compagnies des Gardes du Corps , & les Grenadiers à Cheval , se rendirent dès les 6. heures du matin dans la Place du Palais de Whitchall , d'où ils furent envoyés par détachemens , les uns dans la Cour du Palais de Westminster , & les autres le long des rues qui conduisent du Palais de S. James à la Porte Occidentale de l'Abbaye , pour empêcher que le trop grand concours de peuple n'interrompit la marche. Vers les 8. heures , les Pairs du Royaume , leurs Epouses & les autres personnes qui devoient assister à la Cérémonie , se rendirent aux divers appartemens du Palais de Westminster , où ils devoient être rangés par les Heraults & Rois d'Armes.

Le Roy , la Reine , le Duc de Cumberland & les trois Princesses aînées s'y étant aussi rendus à 10. heures , la marche se fit vers les onze heures sur un marche-pied , ou plancher à barrières , depuis la grande porte de la Salle de Westminster , jusqu'à la Porte Occidentale de l'Abbaye , de la maniere suivante.

H L'Her-

L'Herbier avec ses servantes répandant des herbes odoriferantes , &c. L'Huissier du Doyen de Westminster , son bâton à la main. Un Fife. Des Tambours. Le Tambour Major. Des Trompettes. Un Timbalier. Des Trompettes. Le premier Trompette. Les six Clerks de la Chancellerie en robe de satin noir à fleur , avec des points de soye noire & des houppes sur les manches. Le Sacristain de la Chapelle Royale , suivi des Chapelains en dignité , en robes d'écarlate & en chasuble de soye noire , ayant leurs bonnets quarrés à la main. Les Sheriffs de Londres , suivis des Haldermans & du Recorder , en habits d'écarlate , dont ceux qui ont été Lord-Maires portoient leurs chaînes d'or. Les Maîtres de la Chancellerie en habits magnifiques. Les jeunes Sergens en Loi , ou Avocats du Roy , en robes d'écarlate. Le Solliciteur & le Procureur General du Roy , marchant sur la même ligne. Les anciens Avocats du Roy , aussi sur une même ligne. Le premier Sergent du Roy. Les Gentilshommes de la Chambre Privée. Les Barons de l'Echiquier , & les Juges des deux Bancs , en robes d'écarlate , leurs bonnets à la main , &c. Le Lord-Chef-Baron de l'Echiquier , & le Lord-Chef de Justice des Plaidoyers communs , aussi en robes d'écarlate , avec leur Col-
lier

NOVEMBRE. 1727. 255

lier doré par-dessus. Le Maître des Rôles ou des Registres , en robe magnifique, marchoit après sur une même ligne avec le Lord-Chef de Justice du Banc du Roy, en robe d'écarlate , le Collier doré par-dessus.

A quelque distance marchoient les Enfans de Chœur de l'Abbaye de Westminster en surplis. L'Huissier ou Maître de la Sacristie , & le Premier Portier en robes d'écarlate. Les Enfans de la Chapelle Royale en aubes blanches , avec un manteau d'écarlate par-dessus. Les Chantres du Chœur de l'Abbaye , en surplis ; l'Organiste & le Sous-Sacristain. Un double Basson entre deux Cornemuses ; les Gentilshommes de la Chapelle du Roy en manteau d'écarlate. Le Sous-Doyen de la même Chapelle en robe d'écarlate , avec des Paremens de velours noir. Les Prébendiers , ou Chanoines de Westminster, en surplis & en chapes magnifiques.

Le Maître de la Chambre des Joyaux , en habit d'écarlate. Le Herault d'Armes de l'Ordre du Bain ; les Chevaliers du Bain , avec les Habits & les Coliers de l'Ordre. Un Chevalier de l'Ordre du Chardon d'Ecosse. Un Chevalier de l'Ordre de la Jarrettiere , tous deux avec l'Habit & le Collier de ces Ordres. Le Vice-Chambellan de la Maison du Roy : le

H ij Con-

2536 MERCURE DE FRANCE.

Controlleur & le Trésorier de la Maison.

Les Conseillers Privés de la Grande-Bretagne, qui ne sont pas Pairs, en habits magnifiques. Deux Poursuivans d'Armes: les Barons & les Baronnes en robes d'Etat & leurs Couronnes à la main. Les Evêques en rochets, avec leurs bonnets quarrés à la main. Deux autres Poursuivans d'Armes. Les Vicomtes & les Vicomtesse, en habits de cérémonie & leurs Couronnes à la main. Deux Heraults avec leurs Cottes d'Armes & leurs Colliers: les Comtes & Comtesses aussi en robes de cérémonie & leurs Couronnes à la main, à l'exception de ceux qui portoient quelques-uns des *Regalia* ou ornemens. * Deux autres Heraults d'Armes. Les Marquis & Marquises. Deux autres Heraults.

Les Ducs & les Duchesses. Le Duc de Grafton, Grand-Chambellan de la Maison du Roy. Deux Rois d'Armes de Provinces, & le Roy d'Armes de toute l'Irlande, en cottes d'Armes, avec leurs Colliers & leurs Couronnes à la main.

Le Lord Treydr, Garde du Sceau Privé; le Duc de Devonshire, Président du Conseil; l'Archevêque d'York, marchant à la droite du Lord de King, Grand-Chan-

* Les Pairs qui sont Chevaliers de la Jarretière, du Chardon ou du Bain, portoient le Collier de ces Ordres.

celier

NOVEMBRE. 1727. 2537

cellier , portant une Bourſe. Le Lord Archevêque de Cantorbery , ſeul. Deux Officiers représentant les Ducs d'Aquitaine & de Normandie , en manteaux de velours cramoifi , doublés de taffetas blanc , facés de menu vair & variés d'hermine , portant tous deux à la main leur bonnet de drap d'or , doublé & varié d'hermine.

Le Vice Chambelland de la Reine. Deux de ſes Gentilshommes ſervans. Le Lord-Chambellan de la Reine , le Comte de Northampton portant la verge d'ivoire , ſurmontée d'une Colombe. Le Duc de Rutland portant le Sceptre ſurmonté d'une Croix , & le Duc de S. Alban , la Couronne de la Reine.

La Reine marchoit après , revêtuë de ſes Habits Royaux , de velours pourpre , doublés d'hermine , ayant un cercle d'or ſur la tête. Les Evêques de Wincheſter & de Londres ſoutenoient S. M. qui marchoit ſous un dais porté par les Barons des *Cinq Ports* , & par les Gentilhommes Penſionnaires. La queue de ſa robe étoit portée par la Princeſſe Royale & par les Princeſſes Amelie & Caroline , ſes ſœurs , aſſiſtées de quatre filles de Comtes ; ſçavoir , Françoisſe de Naſſau , Marie Capel , Rebecca Herbert , & Anne Haſtings. Les Lords Caernarvon , Glenorchy & Leviſham , portoient les Couronnes des trois

Hij Prin-

2538 MERCURE DE FRANCE

Princesses. Ils étoient suivis de la Duchesse de Dorset, Dame de la Chambre du Lit, & des Dames Herbert & Howard, Dames d'honneur de la Reine. La Comtesse de Suffex étoit auprès de la Princesse Royale, en qualité de première Dame de sa Chambre.

Le Cortège du Roy marchoit à quelque distance de celui de la Reine : les Pièces d'honneur étoient portées, savoir, le Bâton de S. Edoüard, par le Duc de Kent ; les Eperons d'or, par le Duc de Manchester pour le Comte de Suffex, le Sceptre avec la Croix, par le Duc de Montaigu, marchant tous trois sur une même ligne. L'Epée de S. Edoüard, dite la *Curtana*, par le Comte de Pembroke ; la seconde Epée, par le Comte de Lincoln ; & la troisième, par le Comte de Crawford, marchant sur une même ligne : ils étoient suivis du Lord-Maire de Londres, de Lion, Roy d'Armes d'Ecosse, de Garter, premier Roy d'Armes d'Angleterre, & d'un Huissier à la Verge noire, marchant sur la même ligne. Ensuite le Lord Chambellan d'Angleterre marchoit seul, en habit d'Etat, sa Couronne & sa Baguette blanche à la main. Après lui marchoient sur une même ligne, le Comte de Suffex, représentant le Comte-Maréchal d'Angleterre, en habit d'Etat, avec

sa

NOVEMBRE. 1727. 2539

la Couronne & son Bâton de Maréchal à la main ; le Comte de Huntington , portant l'Epée d'Etat dans le fourreau ; le Duc de Richemond , Grand-Connétable d'Angleterre , avec les marques de sa dignité , & le Duc de Roxborough , Député du Grand Connétable d'Ecosse. Le Duc d'Argyle portoit le Sceptre avec la Colombe ; le Duc de Dorset , Grand-Maitre d'Hôtel , portoit la Couronne de S. Edoüard , & le Duc de Somerset , le Globe , marchant tous trois sur une même ligne.

La Patene étoit portée par l'Evêque de Rochester ; le Calice , par l'Evêque de Peterborough , & la Bible , par l'Evêque de Coventry , marchant tous trois sur une même ligne & immédiatement devant le Roy. S. M. revêtuë d'Habits Royaux de velour cramoisi , doublez d'hermine & bordez de galons d'or , avoit sur la tête un Bonnet d'Etat , aussi de velours cramoisi , bordé d'hermines : les Evêques de S. Asaph & de Durham soutenoient le Roy , qui marchoit sous un Dais de drap d'or , porté par les Barons des *Cinq-Ports* & par les Gentils-hommes Pensionnaires. La queue du Manteau Royal étoit porté par les Lords Hermitage , Brudenel , Cornbury , & Euston , tous quatre fils aînez de Lords.

H iiij Le

Le Maître de la Garde-Robe, seul. Le Porte-Etendart de la Compagnie des Gentils-hommes Pensionnaires, le Comte de Leicester, Capitaine des Gardes de la Manche; le Capitaine des Gardes à Cheval de S. M. ce jour là de service; le Marquis de Hartington, aussi Capitaine de la Compagnie des Gentilshommes Pensionnaires, & un Lieutenant de la même Compagnie. Un Gentilhomme de la Chambre du Lit du Roy. Le Comte d'Essex. Deux Valets de Chambre. L'Enseigne des Gardes de la Manche, leur Lieutenant. Les Caporaux ou Exempts. Les Gardes de la Manche, ayant leur Pertuisane sur l'épaule, fermoient la marche. Leurs M. étant arrivées dans le Chœur de l'Abbaye de Westminster, se placerent dans deux Fauteuils qu'on avoit mis sur une Estrade élevée près de l'Autel: les Musiciens du Chœur chanterent plusieurs Antiennes, & l'Archevêque de Cantorbery commença la ceremonie du Couronnement.

Ce Prélat s'approcha du Roy, qui s'étant levé, l'Archevêque, après une profonde inclination devant S. M. se tourna vers l'Assemblée, & dit par quatre fois à haute voix: *Messieurs, voicy le Roy George, legitime heritier de la Couronne, que je vous presente: vous qui êtes venus pour lui rendre hommage, service & obéissance,*
voul. z.

NOVEMBRE. 1727. 2541

voulez-vous le faire ? L'Assemblée & le Peuple ayant donné des témoignages de leur consentement & de leur joye par des acclamations réitérées de *Vive le Roy George*, les Musiciens chanterent une Antienne, pendant laquelle L. M. firent leur premiere Offrande entre les mains de l'Archevêque.

Après que ce Prélat eut fait une courte priere, deux des Evêques Assistans lurent la Liturgie, laquelle étant achevée, l'Archevêque fit un Sermon très-éloquent au sujet de la Ceremonie. Ce Prélat fit ensuite prêter au Roy le serment accoutumé, qui consiste en Demandes & en Réponses, par lequel S. M. promet *d'observer les Loix, les Coûtumes & les Privileges accordez au Clergé & au Peuple par le Roy S. Edoüard, & de leur faire rendre justice avec prudence & équité.*

Après deux autres Antiennes chantées par la Musique, l'Archevêque, assisté du Doyen de Westminster, oignit le Roy dans la paume des deux mains, sur la poitrine, sur les deux épaules, sur le pli du coude & sur le sommet de la tête.

Le Chœur chanta ensuite une autre Antienne; puis le Doyen de Westminster, Dépositaire des Habits, &c. servant à cette Ceremonie, revêtit le Roy d'une Robe de fin lin, sans manches, d'une

H v Tu-

2542 MERCURE DE FRANCE.

Tunique, d'un Surcot, des Bortines, des Eperons d'or, & du Manteau Royal, après quoi l'Archevêque donna au Roy l'Epée qu'il avoit benite, & ensuite il lui mit sur la tête la Couronne de S. Edoüard. Cet instant de la Ceremonie fut annoncé au Peuple par les Trompettes, les Timbales & par une triple décharge de l'Artillerie du Parc de S. James & de la Tour.

Après une autre Antienne, tous les Pairs ayant mis leurs Couronnes sur leurs têtes, & les Colonels Walters & Lambert, qui représentoient les Duces d'Aquitaine & de Normandie, s'étant aussi couverts de leurs Bonnets, l'Archevêque donna au Roy l'Anneau & le Sceptre, & après la seconde Offrande de S. M. ce Prélat lui donna la Benediction, & entonna le *Te Deum*, pendant lequel le Roy fut élevé sur un Trône par l'Archevêque, les Evêques Assistans & les Pairs qui firent ensuite hommage à S. M. & la baisèrent à la joue gauche. Le Trésorier de l'Hôtel du Roy jetta pendant cette Ceremonie une grande quantité de Médailles d'or & d'argent au Peuple qui réitéra ses acclamations.

Ensuite, après une autre Antienne, chantée par la Musique, on fit l'Onction, le Couronnement & l'Inthronisation de la Reine, où l'on observa à peu près les mêmes Ceremonies, à l'exception que
S. M.

NOVEMBRE. 1727. 2543

S. M. ne fut ointe que sur la poitrine. Le Roy & la Reine se rendirent ensuite dans la Chapelle de S. Edouard ; & ayant repris leurs habits ordinaires, L. M. retournerent dans la Sale de Westminster dans le même ordre & avec le même cortège qu'elles en étoient venues, ayant la Couronne sur la tête : les Pairs & Pairessees eurent aussi alors leurs Couronnes sur la tête, les Evêques leurs Toques, &c.

Description du Festin.

On avoit préparé sept tables dans la Sale de Westminster qui furent couvertes des Mets les plus exquis & avec une grande profusion ; le Roy & la Famille Royale se mirent à la premiere, & les six autres furent occupées par les Pairs & les Pairessees, par les Prélats, par les Juges, les Gens du Roy & par les Rois-d'Armes.

Entre le premier & le second service, le Champion du Roi vint faire la Cere monie du Défi : il entra dans la Sale, armé de toutes pieces & monté sur un cheval de Bataille, ayant à ses côtez le Comte Grand-Maréchal & le Grand Connétable, tous deux aussi armez & à cheval. Un Herault prononça ensuite à haute voix le Cartel de Défi, en ces termes : *Si quelqu'un a l'audace de nier que George II.*

H vj Roy

2544 MERCURE DE FRANCE.

Roi de la Grande Bretagne , &c. soit le fils & le plus proche heritier de George I. & legitime successeur de la Couronne Imperiale desdits Royaumes ; voici son Champion qui lui donne le démenti , & qui lui soutient qu'il est un faux traître , & qu'il est prêt à le combattre en champ clos. Ensuite le Champion jetta à terre un de ses gantelets ; & comme personne n'osa le ramasser, le Herault le releva & le lui rendit ; après quoi le Roi but à la santé du Champion dans une coupe d'or , dont S. M. lui fit présent.

Lorsqu'il se fut retiré , les Rois & les Heraults d'Armes firent la proclamation des Titres du Roy en Latin , en François & en Anglois. On servit ensuite le second Service , & ce festin ayant duré jusqu'à 8. heures du soir , L. M. retournerent au Palais de S. James , où la Cour fut très-nombreuse jusqu'à dix heures , & il y eut dans toutes les rues des feux , des illuminations & d'autres marques de réjouissances.

On prétend que ce Couronnement a surpassé de beaucoup en magnificence tous les autres Couronnemens. La Marche depuis la grande porte de la sale de Westminster jusqu'à la porte occidentale de l'Abbaye , a duré plus d'une heure & demie , la Procession ayant aussi été plus nom-

NOVEMBRE. 1727. 2545

nombreuse que dans les Couronnemens précédens. Cette Cérémonie s'est passée avec beaucoup d'ordre : les Ministres Etrangers étoient placés sur une Tribune dans la sale de Westminster , où il y avoit, ainsi que dans l'Eglise Abbaticale, & dans toutes les ruës par où la Procession passa , des bancs en amphitéatre , remplis d'une infinité de gens de toutes conditions, en habit de couleur ; & avec les livrées du Couronnement.

La magnificence du festin étoit relevée par l'éclat des lustres , des girandoles, &c. dans la sale de Westminster , où il y avoit environ 2000. bougies , qu'on avoit trouvé le moyen d'allumer toutes en un instant. On prétend que cette solennité a coûté plus de 150. mille liv. sterling.

Toutes les Lettres des Provinces d'Angleterre ne sont remplies que des grandes démonstrations de joye avec laquelle on y a célébré le jour du Couronnement du Roy & de la Reine. Le Magistrat de Bath , entr'autres , a donné au peuple un bœuf rôti avec plusieurs tonneaux de biere. Tous les Ambassadeurs du Roy d'Angleterre dans les Cours Etrangères ont pareillement célébré ce Couronnement avec beaucoup de pompe , & on apprend d'Hanover que cette Ville s'est extrêmement signalée dans cette occasion.

Le

1546 MERCURE DE FRANCE.

Le bœuf rôti qu'on abandonna au Peuple étoit lardé de huit chapons, seize poulets, quatre cochons de lait, six canards, trois jambons, soixante perdrix & autant d'autres oiseaux, outre un grand nombre de saucisses, & bardé de quatre oyes, quatre cocqs-d'Inde, douze lievres, & divers gigots de mouton.

TRADUCTION d'une Lettre Latine, écrite par le Czar au Duc & à la Duchesse d'Holstein.

*S*erenissimo & très-illustre Prince du S. Empire Romain, très-ami Frere & Beau-Frere, Serenissimo & Imperiale Princesse & Sœur.

Je remercie par ces Presentes, vos Altesses Royale & Imperiale, de l'avis qu'elles m'ont donné de leur heureuse arrivée en leurs Etats & Résidence, & de la joyeuse reception que vos fideles sujets vous y ont faite. Je souhaite que la tristesse où vous avoit mis votre séparation de toute ma Cour & de la Famille Imperiale, soit changée en joye & en réjoissance pour vous, par le contentement tout particulier que vos Vasseaux ressentent de votre arrivée.

Comme vos Alt. R. & Imp. prennent beaucoup de part à l'avancement & à l'intérêt

NOVEMBRE. 1727. 2547

rêts de mon Empire, en qualité de Co-Ré-
gens, je dois vous avertir qu'il y a trois
jours qu'on découvrit un dessein tout-à-fait
dangereux pour ma Personne & pour toute
la Maison Imperiale, & capable d'éton-
ner tout le monde. Le malheureux & té-
meraire Kneez-Menzikoff, qui doit au feu
Empereur, mon Ayeul, à la Czarine, mon
Ayeule, & à moi-même toute sa fortune
& les richesses immenses qu'il a amassées
& qui surpassent, pour ainsi-dire, le tré-
sor Imperial, a non seulement eu l'audace
de refuser avec la dernière effronterie de
rendre le respect dû à S. Alt. Imp. mais
même d'avoir pour L. A. I. mes très-cheres
Sœurs, moins de déférence & de considéra-
tion que pour sa fille, sans parler d'une
infinité d'autres crimes qu'on peut, à juste
titre, nommer de Leze-Majesté.

Mais pour retrancher à cet arbre sa per-
nicieuse racine, le Conseil a prononcé
contre ce Traître une Sentence qui porte
qu'il soit dépouillé de ses Titres; (sans pour-
tant y comprendre sa femme ni ses enfans)
afin d'empêcher que sa memoire passe à la
Posterité, & que les richesses qu'il a amas-
sées injustement, retournent au Fisc de
l'Empire, sur lequel il les avoit volées.

Je ne doute pas que ce Jugement pro-
noncé suivant les Loix, ne soit agreable
à vos Alt. R. & I. d'autant plus que votre
honneur

2548 MERCURE DE FRANCE.

honneur y est intéressé, & qu'il a été pareillement lezé par cet indigne & méchant homme, qui sous l'apparence de simplicité de cœur & de sincérité, auroit été capable de tromper tout le monde.

Enfin, je proteste encore une fois en bon frère & ami, que je persiste toujours dans les mêmes sentimens où j'étois au temps de notre séparation, & vous offre, non-seulement ma Flote entiere & mon armée, mais même le Trésor Imperial pour le service de vos Alt.

Je finis en souhaitant ardemment d'avoir le bonheur de nous revoir au plutôt, en bonne santé, & de nous embrasser réciproquement. Je suis, en recommandant vos Alt. R. & Imp. à la protection divine & serai toute ma vie, SERENISSIME, &c.

Donné dans la Forteresse de
S. Petersbourg le 21. Septembre
1727. & de mon Regne le premier.

PIERRE - ALEXIOWITZ,
second Emp. & Grand Duc.

Traduction du Manifeste du Czar.

Nous Pierre II. par la grace de Dieu,
Empereur & Souverain de toutes les Russies,
&c. Sçavoir faisons & notifions par ces
Presentes, à tous ceux de la Nation Rus-
sienne, soit dans l'Etat Ecclesiastique,
Mili-

NOVEMBRE. 1727. 2549

Militaire ou Civil, de même qu'à tous nos autres fideles Sujets, comment, par un effet de la grace & misericorde inexprimable du Très-Haut, nous sommes montés sur le Trône Imperial de Russie, comme nous appartenant, & que tous nos Sujets nous ont prêté, comme à leur souverain Seigneur & Monarque, le serment de fidelité & d'obéissance; mais comme la Parole de Dieu nous apprend que c'est le Très-Haut seul qui a entre ses mains le gouvernement du monde, qu'il le distribue à qui il lui plaît, qu'il gouverne le cœur des Rois selon son très-saint & très-sage conseil, & que les Monarques Terriens reçoivent de lui, comme du Roy des Rois, toute leur force & leur plus grand lustre, ainsi que cela se prouve par le Prophete Samuel, qui par un ordre exprès de Dieu, a oint premièrement Saül & ensuite David, Rois sur Israël, & que cette louable coutume de se faire couronner & oindre dans les Temples a été anciennement introduite parmi les Potentats Chrétiens; Nous, à l'exemple de nos Bienheureux Ancêtres & de tous les Monarques Chrétiens, déclarons ici publiquement & devant tout le monde, que le droit que nous avons à cette vaste & celebre Monarchie, est un pur don & present du Très-Haut, qui comme Roi des Rois, distribue seul les Sceptres, & les affermi

1750 MERCURE DE FRANCE.

fermit, & nous implorons sa très-sainte Majesté, pour qu'il lui plaise à cette occasion, de répandre sur nous sa grace & ses bénédictions célestes.

A CES CAUSES, Nous avons résolu de nous rendre, Dieu aidant, à notre Ville de Moscou, au mois de Janvier prochain; pour y recevoir la sainte Couronne, les autres Joyaux de l'Empire & l'Onction, avec les Prières publiques de l'Eglise, & la bénédiction du Clergé, comme nous le faisons sçavoir par cette Déclaration publique, à tous les Sujets de notre Empire, soit Ecclesiastiques, Militaires ou Civils, ou de quelque état & condition qu'ils soient, & leur enjoignons d'adresser des vœux ardens au Tout-Puissant, afin qu'il lui plaise de nous conserver en parfaite santé, de répandre ses bénédictions sur nos Projets, & de nous accorder un Règne tranquille & heureux; sur quoi nous assurons tous nos fideles Sujets de notre grace & protection Imperiale. Donné à S. Petersbourg le 21. Octobre 1727.

PIERRE.



FRANCE.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 31. du mois dernier, veille de la Fête de tous les Saints, la Reine accompagnée du Duc d'Orleans & des Dames de sa Cour, alla entendre dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, les premières Vêpres chantées par la Musique, auxquelles l'Evêque d'Agde officia pontificalement. Le lendemain, jour de la Fête, le Roy entendit dans la même Chapelle, une Messe basse, à cause de son indisposition, & la Reine entendit la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque d'Agde. L'après midi, la Reine, accompagnée du Duc d'Orleans, de Mademoiselle de Charolois & de Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, entendit le Sermon de l'Abbé le Prévôt, Chanoine de l'Eglise de Chartres, & ensuite les secondes Vêpres, chantées par la Musique, où le même Prélat officia.

Le 2. de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle & S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier. Le 3. jour des

Tré-

2552 MERCURE DE FRANCE.

Trépassiez, le Roy & la Reine entendirent la Messe, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique.

Le 20. du mois dernier, il y eut à Fontainebleau une grande Chasse du Cerf où les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour se trouverent. Le rendez-vous étoit à la Croix de S. Herem, où la Reine se rendit dans une Gondole à 8. chevaux. Plusieurs Princesses & Dames de la Cour étoient en Amazones.

Le Chevalier d'Orléans, qui a commandé l'Escadre des Galeres du Roy, arriva à la Cour le 26. du même mois.

Sur la fin du même mois, le Roy fit une chute dans son Appartement, & se blessa au genou, ce qui a obligé S. M. de garder la chambre pendant quelque temps.

Au commencement de ce mois, la Reine Douairiere d'Espagne, après s'être promenée long-temps à pied par un mauvais temps dans le Jardin du Luxembourg, eut le soir un accès de fièvre, & sa tête devint ensuite fort enflée par un Erysipele, dont elle a été très-mal; Mais S. M. se trouva fort soulagée après plusieurs saignées du bras & du pied, & elle est à présent parfaitement rétablie.

Le premier de ce mois, M. de Bernececa, l'un des Plenipotentiaires du Roy d'Espa-

d'Espagne, au Congrès de Cambray, arrivé de Madrid à la Cour depuis peu, eut Audience particuliere du Roy & ensuite de la Reine, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roy nomma le premier de ce mois pour son Ambassadeur-Extraordinaire auprès du Roy d'Espagne, le Marquis de Brancas, Chevalier des Ordres du Roy & de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant General des Armées de S. M. Lieutenant General de Provence, Conseiller d'Etat d'Epée, & ci-devant Gouverneur de Girones

Le 12. l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies accoutumées par une Messe solennelle, celebrée pontificalement dans la Grand'Sale du Palais, par l'Archevêque de Sens, à laquelle M. Portail, Premier Président, & les Chambres assisterent.

Le Roy, par Arrêt de son Conseil donné à Fontainebleau le 21. Octobre dernier, a nommé des Commissaires pour la revision de l'affaire de M. de la Jonchere, Trésorier General de l'Extraordinaire des Guerres.

Le 14. de ce mois, le Roi se rendit à Tomeri, à deux lieues de Fontainebleau, où S. M. fit la Revûe du Regiment de Cavalerie

Cavalerie Royal Allemand, qui est depuis peu entierement habillé à la Polonoise, & dont M. de Quadt est Mestre de Camp Lieutenant. Après que S. M. eut passé dans les rangs, le Regiment qui s'étoit partagé en plusieurs corps, fit differens mouvemens d'exercice en presence du Roi & de la Reine qui s'étoient rendus à cette Revûë.

M. Bosc, Procureur General de la Cour des Aydes, Secretaire de la Chambre & du Cabinet du Roy, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre de S. Lazare, a fait le Mercredi 12. de ce mois, jour de la rentrée de la Cour des Aydes, un fort beau Discours sur l'Ambition; il le finit par l'éloge du Roy, & par un portrait bien vrai & bien naturel de M. le Cardinal de Fleury.

M. de Coulange, Marquis de Gallet & de Mondragon, Contrôleur General de la Maison du Roy, a obtenu l'agrément de S. M. pour traiter de la Charge de son Conseiller d'Etat & Maître-d'Hôtel ordinaire, avec M. le President de Saint-Eugene; S. M. a eu en même tems la bonté d'accorder avec cet agrément un Brevet de retenue de 200000 livres sur la Charge de Maître d'Hôtel ordinaire, en conservant à M. de Coulange celle de Contrôleur General, avec le Brevet

vet

de retenuë qu'il avoit de 150000. livres.

M^{lle} Emery , fille du feu Conseiller au Parlement , de ce nom , a pris la résolution de se faire Religieuse , & de doter deux pauvres filles qui auront la même vocation : elles prendront le voile avec elle & entreront dans le même Convent ; à l'imitation de M^{lle} de Beringhen , qui a donné depuis peu ce rare exemple de piété.

La Compagnie des Indes à fait présent au Roy , d'une Lionne , d'un Tigre , d'un Porc-Epic & de six Demoiselles , Oiseaux d'Afrique qui sont de différentes couleurs. Tous ces Animaux ont été mis à la Ménagerie.

M^{lle} Gardel , qui avoit présenté une Requête au Roy , en cassation de l'Arrêt du Parlement , qui l'exclut de toutes ses prétentions à la succession du feu Marquis de Beon , a été déboutée de sa demande au Conseil de S. M.

Le Projet de M. de Marci , pour rendre la Riviere de Somme navigable au dessus de S. Quentin , & la joindre à la Riviere d'Oise , a été agregé au Conseil,

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye Commandataire de S. Satur ;
Ordre de S. Augustin , Diocèse de Bour-
ge,

ge, vacante par le décès de M. de Manderscheidt, a été donnée à M. le Blanc, Evêque d'Avranches.

L'Abbaye Commandataire de S. Maurice de Carnouët, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Quimper, vacante par le décès de M. de la Vieuville, Evêque de S. Brieux, en faveur de M. Olivier, Hipolite Louïs de la Bourdonnoye, Prêtre, Chantre de l'Eglise Cathedrale de Treguier.

Le Prieuré Commandataire, Conventuel & Electif d'Epineuseval, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Châlons, vacant par le décès de M. Fossy, en faveur de l'Abbé de Vaux, Grand-Vicaire de l'Evêché de Châlons.

Le Doyenné de l'Eglise Royale & Collegiale de Dole, Diocèse de Besançon, vacant par le décès de M. Bereur, en faveur de M. Jean-Jacques Bereur, Prêtre, Chanoine de ladite Eglise.

Le Prieuré simple de sainte Radegonde des Coquilles, au Diocèse de Luçon, dépendante de l'Abbaye de Nieul, auquel le Roy a droit de nommer, à cause de l'union de cette Abbaye au Chapitre de la Rochelle, en faveur de M. Jacques-Simon Ruchaud, Prêtre du Diocèse de...

L'Abbaye de Montmartre, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Paris, vacante par le décès de Madame de Rochechoüart de Mont-

NOVEMBRE. 1727. 2557

Montpipan, en faveur de Madame Louise de la Tour d'Auvergne, Abbesse de l'Abbaye de S. Remy.

Le 25. de ce mois, le Roy & la Reine partirent de Fontainebleau pour aller coucher à Petitbourg, chez le Duc d'Antin, où leurs Majestez ont resté trois jours : Elles en partirent le Samedi 29. & arriverent le soir au Château de Versailles.

Le S^r Baradelle, Ingenieur pour les Instrumens de Mathématique, débite le Calendrier de M. Meynier, qu'on trouve gravé sur les faces d'un Porte-Crayon ordinaire, long de 4. pouces & de 3. lignes de diametre. On peut le graver aussi sur les Equerres qu'on met ordinairement dans les Etruys de Mathématique. On y trouve les jours du mois pour tous les jours de la semaine, & le jour de la semaine pour tous les quantièmes des mois pendant 53. années. Le S^r Baradelle fait & vend aussi un Encrier très-commode pour les personnes qui sont obligées d'en porter. Il conserve l'encre sans qu'elle se puisse répandre en quelque situation qu'il se trouve, renversé ou autrement ; il est fort commode pour la Campagne, & pour le Cabinet. Le cornet étant bouché hermétiquement, l'encre sans coton, se peut garder plusieurs années, sans s'alterer ni

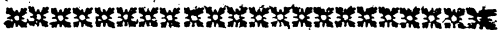
I épaisir

2558 MERCURE DE FRANCE.

épaissir. Il vend encore le plus grand Planisphere qu'il y ait à Paris, pour connoître l'état du Ciel. *Il demeure à l'Enseigne de l'Observatoire, sur le Quay de l'Horloge du Palais, vis-à-vis les grands degrez de la Riviere.*

Le Sieur *Collin* avertit le Public qu'il a rapporté d'Espagne il y a 30. ans, un très bon secret pour faire plusieurs sortes d'Encre à écrire, elles sont toutes à l'épreuve: il y en a de la double luisante, pure-luisante, d'un beau noir de jayet velouté, très-nettes & bien coulantes, dont on peut écrire dix à douze lignes avec une plumée de ces Entres: elles ne se corrompent, ni ne jauniront jamais, quelque gardées qu'elles soient. Il en fera de la Rouge, Verte, Bleue, & couleur d'or.

Le Sieur *Collin* demeure rue de la Draperie, vis-à-vis le Palais, chez le Sieur *Dambrun*, Maître Cordonnier pour femme, au deuxième Appartement, vis-à-vis S. Pierre des Arcis.



MORTS, NAISSANCES, &c.

DAME Catherine Pilastré de la Mothe, veuve de Charles Etienne Maignart, Marquis de Bernieres &c, Maître des Requêtes, & Intendant de Lille, mourut le

N O V È M B R E. 1727. 355

31. Octobre âgée de 52. ans.

Dame Marie-Anne de Feltar, veuve de M. Claude Etienne Laubespine, Comte de Verderone, Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, mourut le 5. de ce mois, âgée de 63. ans

Dame Michelle de Pomereu, Dame de Balagni, veuve de M. Charles Bonaventure Roffignol, Président en la Chambre des Comptes, morte à Paris le 11. de ce mois, âgée d'environ 62. ans.

Le 16. Jacques de Lory, Maître des Comtes, âgé de 54. ans.

François de Valbelle-Torvés, des Vicomtes de Marseille, Evêque de S. Omer, Docteur de Sorbonne, Abbé de Notre-Dame de Pontron en Anjou, cy-devant Aumônier ordinaire du Roy, Maître de son Oratoire, mourut dans son Diocèse le 17. de ce mois, âgé de 64. ans.

Jacques-Joseph Vipart, Marquis de Silly, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller d'Etat d'épée, & Lieutenant General des Armées de S. M. mourut le 19. de ce mois en son Château de Silly, âgé de 55.

Dame Marguerite Ranchin, épouse de M. Adolphe-Charles de Romilly, Marquis de la Chennelaye, Comte de Mauffon, Seigneur d'Anis-la-Chaise, Ardenes, &c. Mestre de Camp d'un Regiment d'In-

I ij fanterie

fanterie, Brigadier des Armées du Roy, Gouverneur de la Ville & Château de Fougères, mourut à Paris le 19. de ce mois, âgée de 30. ans.

François de Briquerville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des Camps & Armées du Roy, mourut à Paris le 23. âgé d'environ 64. ans.

Le 27. Carloman-Philogene Brulart, Comte de Sillery, mourut à Paris âgé de 71. ans.

Le 19. Octobre, Dame Marie Voisin, épouse de Louis-Thomas du Bois de Fienne-Olivier, Chevalier, Marquis de Leuville, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roy, Grand-Baillif du Pays & Duché de Touraine, Chevalier de Saint Louis, accoucha d'un fils qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Louis-Jean par M. Louis le Goux de la Berchere, Chevalier, Comte de la Rochepot, &c. Conseiller d'Etat ordinaire, Chancelier de feu M. le Duc de Berry, & par Dame Jeanne-Madeleine-Catherine de Cotignon de Chauvry, épouse de M. Antoine Pierre, Comte de Beüil-la-Roche, &c. Lieutenant General des Armées du Roy.

ARRESTS

NOVEMBRE. 1727. 256



ARRESTS,

DECLARATION,

SENTENCES DE POLICE, &c.

LETTRES PATENTES sur Arrêt, concernant les Foy-Hommages, Aveus & Dénombrements du Clergé. Données à Versailles le 29. Juillet 1727. Registrées en la Chambre des Comptes le 16. Octobre 1727.

LETTRES PATENTES sur Arrêt du 24. Août, qui ordonne qu'à commencer du premier Octobre 1726. plusieurs Paroisses ressortissantes des Greniers des Provinces d'Anjou, Touraine & Berry, ressortiront pour l'avenir dans d'autres Greniers des Provinces de Bourbonnois, Nivernois & Gâtinois.

ARREST du 16. Septembre; qui casse un Arrêt de la Cour des Aydes de Paris, en ce qu'il avoit ordonné que le Fermier des Aydes seroit tenu de faire apposer un Tableau dans le Fauxbourg de la Ceuille de la Ville de Poitiers, pour avertir le Public que ledit Fauxbourg est sujet aux Droits d'Entrées.

Et ordonne que conformément à l'Article XXXIX. du Titre commun de toutes les Fermes, de l'Ordonnance du mois de Juiller 1681. le Fermier sera seulement tenu d'avoir sur les Portes desdits Bureaux qui sont aux entrées des Villes, ou en autre lieu apparent proche lesdits Bureaux, les Tableaux & Inscriptions, & au dedans desdits Bureaux, les Tarifs des Droits, ainsi qu'il est prescrit par ledit Article.

I ij LET.

2162 MERCURE DE FRANCE.

LÈTTRÈS PATENTES sur Arrêt, qui ordonne que les Habirans des Paroisses privilégiées du ressort des Greniers à Sel de Langres & Montfaucon, leveront leur Sel dans le courant du premier mois de chaque Quartier, & qu'ils en feront la distribution dans la quinzaine suivante. Données à Fontainebleau le 24. Septembre 1727.

SENTENCE DE POLICE du 26. Septembre, qui condamne le nommé la Vallée en trente livres d'amende, pour avoir refusé la visite de son Foin, & avoir insulté les Jurez Contrôleurs de ladite Marchandise.

AUTRE du même jour, qui enjoint aux Huissiers à Cheval d'accompagner les Commissaires dans les fonctions de Police, à peine de cent livres d'amende & d'interdiction; & qui condamne le nommé Charles Touchard, Huissier à Cheval en trente livres d'amende, & l'interdit jusqu'au payement d'icelle.

ARREST du 30. Septembre, qui assujettit les Droits de Marque sur les Fers, Aciers & Quincailles, au payement des quatre sols pour livre, soit que lesdites Marchandises soient fabriquées dans les Forges du Royaume, ou qu'elles soient amenées des Pays Etrangers.

Condamne Jean Ciron, Marchand en la Ville de Metz, à payer à André-Eloi Megard, Sous-Fermier desdits Droits de Marque, les quatre sols pour livre des Droits sur les Fers, Aciers & Quincailles qu'il a fait entrer en ladite Ville de Metz, depuis le premier Octobre 1726. de quelque lieu que lesdites Marchandises soient venues.

AUTRE du même jour, concernant l'Artonnement

NOVEMBRE. 1727. 2563

dissement des Greniers à Sel, ordonné par l'Édit du mois de Juin 1727. dans les Départemens de Tours, Angers, Bourges, & partie de celui d'Orléans.

ARREST du 4. Octobre, portant Reglement par rapport aux Pensions assignées sur les Oeconomats & sur la Regie des biens des Religioneux fugitifs ou refractaires aux ordres de Sa Majesté.

ARREST DU CONSEIL du 11. Octobre, qui ordonne la suppression d'un Ecrit intitulé : *Les très-humbles Remontrances des Curez de la Ville de Paris*, qui ont présenté un Memoire à S. E. M. le Cardinal de Noailles, au sujet du bruit qui s'est répandu d'une prochaine acceptation de la Bulle *Unigenitus*, lequel a été supprimé par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en date du 14. Juin de la presente année 1727.

Le Roi étant informé qu'on répand depuis quelques jours dans le public, un Ecrit imprimé sous le titre de *Très-humbles Remontrances des Curez de la Ville de Paris*, qui ont présenté un Memoire à S. E. M. le Cardinal de Noailles, au sujet du bruit qui s'est répandu d'une prochaine acceptation de la Bulle *Unigenitus*, lequel a été supprimé par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en date du 14. Juin de la presente année 1727. Et Sa Majesté ayant fait examiner cet écrit dans son Conseil, Elle a reconnu, que si dans la forme il porte tous les caracteres d'un veritable libelle, puisqu'il est imprimé sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, sans Privilege ni Permission, il merite encore plus ce nom par le fond même de l'ouvrage, où sous prétexte de justifier un Memoire condamné & flétri par l'autorité du Roy, on ose s'élever de nouveau con-

I iij tra

tre la Bulle *Unigenitus*, comme contre une Constitution qui donne atteinte au Dogme, & que les Evêques n'ont pû recevoir sans manquer à ce qu'ils doivent ou à la Doctrine de l'Eglise, ou à l'équité & à la bonne foy : Que par une suite du même esprit de revolte & d'indépendance, on a la temerité de vouloir sonder dans cet ouvrage les motifs des Prelats qui ont accepté cette Constitution, pour se donner un prétexte de revoquer en doute, par une discussion si dangereuse & si contraire à toute subordination, l'autorité des décisions les plus uniformes, & de leur refuser le respect & la soumission qu'elles méritent : Qu'après avoir ainsi méprisé la puissance Ecclesiastique, l'Auteur de ce Libelle ne respecte pas davantage la Majesté Royale, à laquelle il conteste le droit d'avoir pû faire une Loy de l'Etat de ce qui étoit déjà une Loi de l'Eglise ; comme si le Roy avoit excédé les bornes de son pouvoir, en ordonnant que cette Loy reçûe par le Corps des Pasteurs unis à leur Chef seroit observée inviolablement dans ses Etats : Qu'enfin, outre tant de motifs qui doivent exciter la juste severité de Sa Majesté contre un tel Libelle, il blesse essentiellement les regles de l'ordre public, par la liberté qu'on s'y donne de parler en general au nom des Curez de Paris, qu'on suppose avoir présenté le Memoire supprimé par l'Arrest du 14. Juin ; comme si ces Curez pouvoient former un Corps dans le Royaume, qui fut en état de faire des Remontrances au Roy, & d'agir indépendamment de leur Archevêque, dont ils ne blessent pas moins l'autorité, que celle du reste de l'Eglise, en s'unissant les uns aux autres sans son aveu, & en faisant une espece de ligue, pour protester par des écrits publics qu'ils ne se soumettront jamais au jugement de leur Superieur legitime, à moins qu'il ne se livre entierement à

leur

NOVEMBRE. 1727. 2565

leur prevention. Que cette entreprise merite d'autant plus d'être reprimée, qu'on ne craint point de la renouveler, après qu'elle a été solennellement condamnée par ledit Arrêt du 14. Juin dernier, & qu'ainsi toutes sortes de raisons concourent ici à exiger, que le Roy interpose son autorité contre un Libelle qui n'a pour but que d'entretenir & perpetuer une division, dont la durée fait gemir tous ceux qui aiment sincerement l'Eglise & l'Etat. A quoi étant necessaire de pourvoir, soit par la suppression de cet ouvrage, soit par la recherche & la punition de ceux qui seront convaincus d'en être les Auteurs, ou de l'avoir distribué dans le Public, SA MAJESTÉ ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que l'Ecrit qui a pour titre, *Les très-humbles Remonstrances des Curez de Paris qui ont presenté à S. E. M. le Cardinal de Noailles, un Memoire au sujet du bruit qui s'est répandu d'une prochaine acceptation de la Bulle Unigenitus, lequel a été supprimé par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en date du 14. Juin dernier de la presente année 1727.* sera & demeurera supprimé, comme injurieux à l'autorité de l'Eglise, & contraire aux Loix de l'Etat; & que tous les Exemplaires imprimez ou manuscrits qui en ont été repandus dans le Public, seront incessamment rapportez au Greffe du Sr. Herault, Maître des Requêtes & Lieutenant General de Police, pour y être lacerez. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & deffenses à tous ses Sujets, de quelque état ou condition qu'ils soient, d'en retenir ni distribuer aucun, à peine de punition exemplaire contre ceux qui s'en trouveront saisis, &c.

ARREST du 4. Novembre, qui ordonne qu'à l'avenir les Changeurs établis dans les Villes & lieux où il n'y a point d'Hôtels de Monnoye, feront

2566 MERCURE DE FRANCE.

ront tenus de recevoir au Marc toutes les anciennes Espèces & Matieres d'Or & d'Argent qui leur seront portées , & d'en payer la valeur entiere , sans pouvoir retenir aucuns droits ni salaires.

Le 10. de ce mois on publia une ancienne Déclaration du feu Roy donnée à Fontainebleau le 30. Juillet 1666. contre les Jureurs & Blasphémateurs du Saint Nom de Dieu , de la Vierge & des Saints. Comme ces deffenses ne scauroient être trop souvent renouvelées pour reprimer un crime si détestable , nous avons crû devoir rapporter la teneur de cette Déclaration par laquelle il est dit ce qui suit :

Nous deffendons très-expreslement à tous nos Sujets , de quelque qualité & condition qu'ils soient , de blasphemer , jurer & detester le Saint Nom de Dieu , ni proférer aucune parole contre l'honneur de la très-Sacré Vierge sa mere & des Saints : Voulons & Nous plaît ; que tous ceux qui se trouveront convaincus d'avoir juré , & blasphémé le Nom de Dieu & de sa très-sainte Mere & des Saints , soient condamnez pour la premiere fois en une amende pecuniaire , selon leurs biens , grandeur & énormité du serment blasphémé , les deux tiers de l'amende applicables aux Hôpitaux des lieux , & où il n'y en aura pas à l'Eglise , & l'autre tiers au Dénonciateur : & si ceux qui auront été ainsi punis retombent à faire lesdits sermens , seront pour la seconde , tierce & quatrième fois condamnez en une amende double , triple & quadruple : & pour la cinquième fois seront mis au carcan , aux jours de Fêtes & Dimanches , ou autre , & y demeureront depuis huit heures du matin jusqu'à une heure après-midi , sujets à toutes injures & opprobres , & en outre condamnez en une grosse amende :

&c

NOVEMBRE. 1727. 2567

& pour la sixième fois seront menez & conduits au Pilory , & là auront la lèvre de dessus coupée d'un fer chaud. Et si par obstination & mauvaise coutume inveterée ils continuent , après toutes ces peines , à proferer lesdits juremens & blasphèmes , Voulons & Ordonnons qu'ils aient la langue coupée toute juste , afin qu'à l'avenir ils ne puissent plus proferer lesdits juremens & blasphèmes ; & en cas que ceux qui se trouveront convaincus n'aient de quoi payer lesdites amendes , ils tiendront prison pendant un mois au pain & à l'eau , ou plus long-tems , ainsi que les Juges le trouveront plus à propos , selon la qualité & énormité desdits blasphèmes : & afin que l'on puisse avoir connoissance de ceux qui retomberont ausdits blasphèmes , sera fait Registre particulier de ceux qui auront été condamnés : Voulons que tous ceux qui auront ouï lesdits blasphèmes , aient à les révéler aux Juges des lieux dans 24. heures en suivant , à peine de soixante sols parisis d'amende , & plus grande s'il y étoit. Déclarons néanmoins que nous n'entendons comprendre les énormes blasphèmes , qui selon la Théologie appartiennent au genre d'infidélité , & dérogent à la bonté & grandeur de Dieu & les autres attributs : Voulons que lesdits crimes soient punis de plus grandes peines que celles que dessus , à l'arbitrage des Juges , selon leur énormité.

SENTENCE DE POLICE du 14. Novembre , qui condamne à l'amende plusieurs Particuliers , pour avoir contrevenu à l'Ordonnance du 12. Septembre dernier concernant la Paille.

AUTRE du même jour , qui condamne le nommé Lormier & sa femme en 25. livres d'amende , pour avoir exercé le Courtage sur la Marchandise de Foin.

2568 MERCURE DE FRANCE.

AUTRE du même jour, qui condamne le nommé Pajot dit Mitaux, Chartier, en quinze livres d'amende, solidairement avec le nommé Clement, son Maître, pour avoir embarrassé la voye publique de la Porte S. Michel, & pour avoir injurié & desobéi aux Jurez de la Marchandise de Foin dans leurs fonctions.

AUTRE du 21. qui condamne le nommé Villeroy, Commis Préposé pour allumer les Chandelles dans les Lanternes publiques, en trente livres d'amende, pour avoir manqué dans l'exercice de sadite Commission.

ORDONNANCE DE POLICE du 22. Novembre, portant Reglement pour la Vente des Porcs.

A V I S.

On donnera deux Volumes du Mercure de France le mois prochain, dont le second servira de Supplement aux Matieres qui n'ont pû trouver place dans le cours de la presente année, & contiendra une Table generale des principales Matieres.

AP,

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le *Mercur* de France du mois
de Novembre, & j'ay crû qu'on pouvoit en per-
mettre l'impression. A Paris, le quatre Dé-
cembre 1727.

HARDION.

T A B L E.

Pieces fugitives, Envoy, Bouquet & Fa- ble,	2367
Voyage de Basse Normandie, & Description du Mont S. Michel,	2372
Madrigal,	2395
Réponse aux Triolets, &c.	2396
Triolets,	2399
Discours sur l'Imitation,	2401
Triolets,	2415
Autres Triolets,	2416
Extrait de Lettre au sujet de celle écrite de Dreux,	2418
Epithalame,	2421
Description de la nouvelle Lanterne de la Tour de Cordouan, & représentation en Estampe,	2424
Ode sur le Camp de la Saone,	2429
Autre Enfant remarquable par son sçavoir,	2435
Vers sur la mort d'un Perroquet,	2441
Question Notable jugée à Toulouse,	2445
Triolets de Novembre,	2449
Enigmes,	2456
Nou-	

Nouvelles Littéraires, Histoire de Malthe,

Extrait,

2458

Histoire de la Comtesse de Gondz, augmentée,

2471

Projet d'un Canal en Bourgogne, &c.

2479

Plantes des environs de Paris,

2480

Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale,

2481

Plan general de la Forêt de Fontainebleau, &c.

2484

Rentrée des Académies,

2487

Estampes de Vatrau,

2491

Estampe de la Peste de Marseille,

2492

Nouveau Clavecin, sans Plumes, Languettes, &c.

2495

Chanson notée,

2498

Spectacles, les Amazones Modernes,

2499

L'Opera de Roland, &c.

2507

Le Sincere à contre-temps, *Comedie nouvelle,*

2508

Bal de l'Opera, Description de la nouvelle Sale, &c.

2512

Nouvelle du Temps, de Russie,

2520

De Pologne, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, &c.

2522

Sacré & Couronnement du Roy & de la Reine d'Angleterre,

2533

Description du Festin,

2543

Lettre du Czar au Duc d'Holstein,

2546

Manifeste du Czar,

2548

France, Nouvelle de la Cour, de Paris, &c.

2551

Benefices donnez,

2555

Avis,

2557

Morts, Naissance,

2558

Arrêts, Déclarations, Sentences, &c.

2563

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 2457. ligne 16. Homme ou femme
chacun , *lisez* , chacun , soit homme ou
femme , &c.

Page 2480. ligne 2. de Sône, *lisez* Lône.

Page 2508. ligne 12. représenteront. *lisez* ,
représenterent.

Page 2513. ligne 17. hors de vûë, *lisez* , hors
de la vûë.

La Planche gravée de la Tour de Cordoïan
doit regarder la page

2429

L'Air noyé doit regarder la page

2498

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

A Toulouse, *chez la veuve Tene.*
 Bordeaux, *chez Raymond Labottiere, chez*
Charles Labottiere l'aîné, vis-à-vis la Bour-
se, chez Etienne Labottiere, & chez Cha-
pui, fils, au Palais.
 Nantes, *chez Julien Maillard, & chez du*
Verger.
 Rennes, *chez Vattar.*
 Blois, *chez Masson.*
 Tours, *chez Gripon,*
ibid. chez Masson.
 Rouen, *chez Herault.*
Idem, chez la veuve Vaultier.
 Châlons-sur-Marne, *chez Seneuze*
 Amiens, *chez François, & chez Godard.*
 Arras, *chez C. Duchamp.*
 Orléans, *chez Rouzeaux.*
 Angers, *chez Fourreau.*
 Chartres, *chez Fetil, & chez J. Roux.*
 Dijon, *chez la veuve Armil.*
 Lille, *chez Danel.*
 Versailles, *chez Pigeon.*
 Besançon, *chez Charmer.*
 Saint Germain, *chez Doré.*
 Lyon, *à la Poste.*
 Reims, *chez Godard.*
A Vitry-le-François, *chez Vitalis.*

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1727.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais;
GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi,

accepté par le 13. juillet 1729 ch. solr.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisse, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE¹ AU ROY.

DECEMBRE. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

IDILE,

Sur le départ d'un Ami.



Sur ces riants Côteaux, * où l'on
sçait que Bacchus

Répand abondamment son délecta-
ble jus,

Tu faisois, cher Daphnis, depuis plus d'une
année

Le bonheur de ma destinée;

* la Bourgogne.

I. vol.

A ij Une

2576 MERCURE DE FRANCE.

Une tendre amitié nous unissoit tous deux ,
Nos maux étoient communs & nos plaisirs
de même ,

Tu le sçais , l'un de nous ne formoit point de
vœux ,

Que l'autre à les remplir n'eut une joye ex-
trême.

La paisible union qui regnoit entre nous ,
Ignoroit ces transports , ces remords , ces dé-
goûts ,

Enfans d'une ardeur criminelle ;

En vain , l'Amant près de sa Belle ,

Croit trouver des plaisirs plus doux ;

Il s'y trompe , sans cesse inquiet , il s'agite ,

Il craint de n'être point aimé ,

Ou qu'un Rival aimable , en secret ne profite

Du cœur qu'il avoit desarmé ;

Car tel est l'enfant de Cytere ,

Que ce n'est point un miracle en Amour ,

De le voir d'une aîle legere ,

Courir le monde & changer de séjour.

Ami , de tant de maux nous n'avons rien à
craindre ,

Le traître changement & les soupçons jaloux

N'osent pénétrer jusqu'à nous ;

1. vol.

Le

DECEMBRE. 1727. 2577

Le sordide intérêt, adroit dans l'art de feindre
En est également banni ;

Que ce bonheur est doux , mais qu'il est peu
durable !

Il va bien-tôt être fini.

Tu pars... & je me livre au chagrin qui m'ac-
cable ;

Je sçais que tu le dois , que l'unique devoir
Me ravit la douceur de voir

Ce que j'ai de plus cher au monde ,
Mais est-il un remède à ma douleur profonde
Il s'éloigne de vous , délicieux Côteaux ,

Où sous vos Pampres * verds il venoit voir
Alcandre ,

Habitans de ce lieu, Oiseaux, heureux Oiseaux,
Taisez-vous : à vos chants quel plaisir puis-je
prendre ?

Et vous, Fontaine , & vous , grossissez de mes
pleurs ;

Vous ne l'y verrez plus sur ces lits de verdure :
Plaignez-moi, plaignez - vous , & que votre
murmure ,

En mille endroits divers apprenne mes dou-
leurs.

* *Maison de Campagne , à deux lieues de
Dijon.*

I. vol.

A iij C'en

C'en est donc fait , tu pars ... tu pars ...
& moi je reste ,

Je reste ... seul ... ô Dieux ! mais du moins
souviens-toi

Que tu n'auras jamais , Daphnis , je te pro-
teste ,

Un ami plus fidele & plus tendre que moi.

Le Chevalier de Belleville.



*LETTRE écrite à M. de la R. sur la
Découverte faite à Autun au mois
de Juin dernier. Par M. ...*

JE ne sçai si personne a fait autant
d'attention que moi aux deux Lettres
de M. de Launoi , qui ont été publiées
dans les Mercurès de Novembre & De-
cembre de l'année 1723. Il est vrai que
je me contentai alors de vous faire re-
marquer qu'il y avoit à la fin de la pre-
miere un article qui demandoit d'être
rectifié , & que le surcroît de preuve que
l'on y établit du culte de Cassien de Mar-
seille par un ancien Sacramentaire , con-
servé dans l'Abbaye de Long-Pont , ne
me paroïssoit pas juste. La raison est qu'il
est visible par les autres Saints qui sont
joins à S. Cassien , nommé dans le Ca-
non

non de ce Sacramentaire, que ce livre, vu & cité par le P. Martene, vient d'une Eglise de Picardie. La simple exposition de ces quatre ou cinq noms consécutifs, *Quintini, Victorici, Cassiani, Remigii, Benedicti*, est plus que suffisante pour découvrir la vérité. C'est indubitablement un Sacramentaire de l'Eglise de S. Quentin en Vermandois, où ces trois Saints, sçavoir, Quentin, Victoric & Cassien étoient honorez d'une maniere speciale dès le neuvième siècle. Ce fut en ce siècle que Hugues, Abbé de S. Quentin, obtint le Corps de S. Cassien, Evêque d'Autun, qui étoit encore dans son Tombeau sur la Montagne qui fait face à la Ville d'Autun, vers le Nord-Est. L'Acte de cette Translation est rapporté dans les Pièces justificatives de l'Histoire de la Ville de S. Quentin par Hemere, page 27. Il y a au même endroit, page 18. un Sermon assez ancien sur l'inhumation des saints Quentin, Victoric & Cassien, où toutes les circonstances de la Vie de S. Cassien d'Autun sont rapportées. Et vous trouverez encore à la page 54. comment l'an 1257. un jour de Dimanche, les Reliques des trois mêmes Saints furent transférées en présence du Roy S. Louis, de l'ancienne Eglise de S. Quentin dans la nouvelle qu'on bâtissoit alors. J'avois

donc, Monsieur, bien raison de vous dire en 1724. qu'il ne convenoit pas d'ôter à Autun son S. Cassien pour le donner à Marseille. Je crois pouvoir dire également à présent, qu'il ne convient pas non plus d'ôter à Marseille un autre Saint pour le donner à Autun.

Si jamais la Ville de Marseille a pû posséder le Corps d'un S. Lazare, rien n'empêche de croire que c'est plutôt de Lazare, Archevêque d'Aix, au V. siècle qui a pû être canonisé autrefois épiscopalement ou avec les mêmes formalitez que Cassien de S. Victor, que celui du Lazare de Bethanie. Mais ce qui m'empêche de croire que ce Corps ait été apporté depuis à Autun, c'est qu'on assure à Autun, que ce fut Gerard, Evêque de cette Ville au X. siècle, qui l'apporta de Marseille, & qu'il lui avoit été donné sous le nom de S. Lazare de Bethanie, ressuscité par J. C. si cela étoit véritable, & qu'une telle Tradition eût passé de Marseille à Autun dès le X. siècle, Honorius, Prêtre d'Autun, qui écrivoit au XII. siècle & qui étoit l'une des lumieres de son temps, n'auroit pas dit simplement, dans son Sermon sur les Palmes, que ce fut dans l'Isle de Chypre que Lazare de Bethanie fut trente ans Evêque depuis sa resurrection. Il auroit bien plu-

DECEMBRE. 1727. 2581

tôt parlé de son Episcopat en Provence & de la conservation de son Corps à Autun. Il est difficile d'accorder ce passage d'un Auteur celebre qui vivoit à Autun cent cinquante ans après Gerard , avec toutes les Traditions qu'on débire aujourd'hui.

Vous devez reconnoître, Monsieur, par ce peu de mots, que je ne suis pas du sentiment de faire S. Lazare de Bethanie l'Apôtre de Marseille , & que je ne donne pas plus d'autorité au prétendu Livre de Marcelle, Secrétaire de sainte Marthe & de Syntice, qu'à la Peinture que M. de Launoy dit être ou avoir été à S. Vincent de Laon, où la Magdeleine est représentée dans une Chaire, prêchant le Peuple de Marseille. Au reste, ce que j'ay à vous dire pour répondre à vos demandes touchant la découverte faite à Autun au mois de Juin dernier, ne fait ni pour ni contre la Tradition des Marseillois. Je vous prévians d'abord là-dessus, afin que vous ne vous attendiez pas à une Dissertation en forme. Voici seulement les Remarques que j'ai faites sur les procès verbaux qui ont été rendus publics par l'impression, & qui dès là sont exposés à la critique des Sçavans.

Il m'a paru premierement qu'il eût été à propos que Messieurs d'Autun eussent marqué, page 8. de quel caractere est

1. vol.

A v - l'inf-

2582 MERCURE DE FRANCE.

L'Inscription qu'ils ont trouvée sur le plomb; sçavoir, si elle est en Lettres Capitales ou Minuscules. On ne sçait pour-quoi le nom de l'Evêque d'Autun est en petites lettres, de cette sorte, *hic*; tandis que la lettre initiale du nom des autres est en capitale.

2^e. Il faudroit aussi que cette Inscription ne se trouvât pas autrement orthographiée, page 19. où elle paroît corrigée dans les mots *Ebroïcensi & Abrin-*
rensi.

3^e. Il seroit bon de s'assurer si véritablement il y a M. CXLVII. & non pas M. CXLVI. La raison est qu'il paroît par les Leçons des anciens Breviaires d'Autun, entre autres par celui de l'an 1533. que la cérémonie de la découverte du Corps de S. Lazare se fit la même année que le Roi Louis VII. vint à Vezelay à Pâques, pour la publication de la Croisade. Or ce fut certainement en 1146. qu'il y vint. On ne peut pas non-plus placer cette cérémonie dans une des années immédiatement suivantes, parce que la Tradition constante est qu'elle se fit le 20. Octobre, ce qui s'accorde avec l'Inscription. En la fixant ainsi au vingtième jour d'Octobre, & supposant que la Découverte se fit un jour chommé, comme c'étoit l'ordinaire pour ces sortes

L. 391.

de

DECEMBRE. 1727. 2533

de ceremonies, on se voit obligé de revenir encore à l'an 1146. parce que ce fut cette année-là que le 20. Octobre tomba un Dimanche, & non en 1147.

J'appelle cette Découverte du nom de ceremonie, parce qu'il ne s'agit pas-là d'une Découverte faite par hazard, & qui ne seroit point méditée, il étoit question de faire l'ouverture du lieu où les Ossemens du Saint étoient renfermez, c'est-à-dire, de lever les obstacles qui empêchoient de les voir. On sçavoit bien qu'ils reposoient en tel lieu, mais on vouloit les montrer à découvert, & les mettre en évidence, comme je le dirai cy-après.

M. Robert, dans son *Gallia Christiana*, est tombé dans une double faute, en marquant que cette ceremonie se fit le Dimanche après la Fête de sainte Luce, le 14. jour de Décembre 1148. non-seulement parce que ce ne fut pas en 1148. ni au mois de Décembre, ainsi qu'on l'a vû, mais encore parce qu'en l'an 1148. le Dimanche après la sainte Luce ne tomba pas au 14. Décembre, mais au 19. M. Saulnier à redressé dans son *Autun Chrétien*, page 36. une partie de ces fautes, en mettant que ce fut le Dimanche après la S. Luc, au lieu d'après la sainte Luce. Il est cependant encore resté dans l'erreur en s'attachant à l'an 1148. puisqu'en

1. vol.

A vj . cette

cette année-là le 20. jour d'Octobre étoit un Mercredi & non pas un Dimanche ; enforte que si la supputation étoit bonne, ce ne seroit pas le 20. Octobre qu'on auroit dû célébrer de tout temps l'anniversaire de cette ceremonie, mais le 24. Je crois aussi que ceux-là ne rencontrent pas plus juste, qui sont d'avis que le 20. Octobre est consacré à la memoire de la Translation du Corps de S. Lazare de l'Isle de Chypre à Constantinople, que les Grecs celebrent le 17. du même mois: c'est ce qui a été crû par M. Forestier, Chanoine d'Avalon, dans ses Vies des Saints d'Autun, imprimées à Dijon en 1713. (a) Il n'est donc point question ici d'une remise de Translation du 17. au 20. il faut faire fond sur une Fête veritablement distinguée de celle des Grecs, & sur une Revelation ou Ostention solennelle & publique d'un Corps qui avoit été tenu renfermé pendant des siècles entiers. Aussi les Calendriers d'Autun l'appellent-ils communément *Revelatio beati Lazari*, & non pas, *Translatio*. Je ne prétens pas néanmoins qu'on se soit contenté de faire voir au Public les saintes Reliques. J'accorderai que l'Evêque Humbert en fit ce même jour la Translation de l'Eglise de S. Nazaire en celle de S. Lazare. J'ay vû

(a) Panegyrique de S. Lazare, page 299.

I. vol.

111

2536 MERCURE DE FRANCE.

procès verbaux, afin que le Public pût juger de cette authenticité. En attendant qu'ils la produisent, voici ce que j'en trouve dans leur Breviaire de l'an 1533. au mois d'Octobre. M. Saulnier, qui semble donner, page 35. l'abregé de cette Relation, n'a fait aucune mention de ce que je vais rapporter; & comme il ne marque que trois Evêques étrangers presens à la ceremonie, & que l'Inscription en marque cinq, vous voyez qu'il n'est pas indifferent de produire la Relation.

Le Breviaire de 1533. atteste d'abord que ce qu'il en rapporte est tiré, *Certificatis scriptorum depositis*. Il dit ensuite que dans le temps que Louis, Roi de France, & le Duc d'Aquitaine, formerent le dessein de se rendre à Vezelay le propre jour de Pâques, pour s'y croiser contre les Infideles, Humbert, Evêque d'Autun, ayant pris l'avis de son Chapitre & de plusieurs personnes de pieté, choisit un jour pour faire une ouverture solennelle de l'endroit où étoit le Corps de S. Lazare, Dieu lui inspirant de donner de son vivant à son Clergé cette satisfaction, que leurs Prédecesseurs avoient souhaitée avec tant d'ardeur; mais que parmi ceux qui avoient été admis à un conseil plus secret, il s'étoit élevé une grande diversité de senti-
1. vol.
mens,

DECEMBRE. 1727. 2587

mens, (a) enforte que dans ce conflict d'opinions les uns voulurent que les autres se rendissent necessairement à leurs avis. Quelques-uns d'entre eux disoient que le temps n'étoit pas encore venu de remuer un si précieux trésor ; d'autres prétendoient que le temps étoit arrivé, auquel il falloit faire ouverture des trésors des Eglises, & les mettre en évidence pour les faire voir à ceux qui avoient le courage d'abandonner leurs parens & leurs biens pour s'enroller dans la Croisade.

Le Breviaire n'en dit pas davantage par rapport à la Découverte ou Ostention qu'on méditoit de faire. Vous sçavez, Monsieur, que c'est assez l'ordinaire dans ces vieux Breviaires, de commencer une Histoire, & de ne la pas achever. Mais dans le peu que dit ce préambule, ne remarquez-vous pas qu'il y avoit des Ecclesiastiques dans le Conseil secret qui pouvoient avoir de bonnes raisons pour se défier de l'utilité de cette Ostention ? L'apport des Reliques par l'Evêque Gerard, ne leur paroïssoit peut-être pas trop certain, & peut-être aussi ne le debitoit-on pas encore. Quoiqu'il en soit, je vais

(a) *In ista consultatione, inter eos qui secretius admissi fuerant, magnus Sententiarum conflictus exortus fuit.*

I. vol.

continuer

continuer mes Remarques, dont il peut se faire que quelques-unes soient les mêmes que portoient les Chanoines les plus clairvoyans du Conseil de l'Evêque Humbert, à le détourner de faire cette ouverture.

Ce qui étoit à craindre en découvrant le Cercueil de S. Lazare, étoit qu'on n'y trouvât quelques-uns des mêmes Ossemens qu'on représente ailleurs sous le nom du même S. Lazare de Bethanie. Il est vrai que l'ouverture qui vient d'être faite de la caisse de plomb, n'a point fait naître jusqu'à présent de difficulté là dessus; mais elle pouvoit en produire, lorsque la tête n'avoit pas encore été enchassée séparément. Je ne sçai si cette séparation fut faite dès le XII. siècle. On trouve dans le Livre de M. Saulnier, page 43. que le Chef d'argent, qui contient aujourd'hui cette tête, n'a été donné que vers l'an 1320. par le Doyen Thibaud de Semur, qui étoit Chancelier de Bourgogne. Ce pourroit bien être alors que l'Inscription auroit été gravée à l'extérieur du Cercueil de plomb. Il y a grande apparence qu'avant l'Evêque Humbert, tout ce qui portoit le nom de Reliques de S. Lazare à Autun, étoit dans un même endroit. Voici donc à quoi on s'exposoit en mettant si-tôt les Reliques en évidence sous le nom de S. Lazare de Bethanie.

I. vol.

On

DÉCEMBRE. 1727. 2589

On risquoit de se compromettre avec Marseille & avec Avallon , ou à ruiner la Tradition qui se formoit que le Corps conservé à Autun venoit de Marseille , de même qu'on débitoit à Vezelai dans le même Diocèse , que le Corps de la Sœur du Lazare qu'on y possédoit, venoit d'Aix en Provence. Je ne veux qu'exposer simplement un Extrait historique de la Vie de S. Lazare par M. Forestier , pour vous mettre au fait. *L'Eglise dont j'ay l'honneur d'être Chanoine , dit-il en parlant d'Avallon , (a) avoit des Reliques de saint Lazare dès la fin du X. siècle qui lui furent données par Henry I. Duc de Bourgogne , qui mourut en 1001. ce qui lui a fait ajoûter à son ancien titre de Notre-Dame , celui de S. Lazare. Elle en honore la Translation le 30. Avril , & elle portoit ce titre avec celui de la Vierge dès le commencement du XII. siècle , comme on le lit dans les anciens titres de ses Archives. L'Eglise de Marseille possède encore ses Reliques , & toutes sont de son Chef , car aucune de ces Eglises ne le possède en entier. J'étois dans cette Ville en 1691. le dernier jour de l'Octave de ce Saint , où la Fête se célèbre le 31. d'Acût. Je ne pouvois manquer de m'y informer de la partie du Chef qu'on y possède , & l'on*

(a) Page 300.

1. vol.

m'assura

2590 MERCURE DE FRANCE.

m'assura qu'on ne l'y possédoit pas en entier. La Ville d'Autun en possède la plus considérable partie. On en a ici le Crâne, encore pas entier. Marseille jouit du reste, enfermè dans un Reliquaire d'argent qui représente le Chef de ce Saint. Comparez ce qui est dit dans le second procès verbal d'Autun avec ce que M. Forestier dit ici d'Avallon, & vous y remarquerez deux fois le même Crâne. Ce procès verbal dit qu'il ne manque au Chef d'Autun que la mâchoire inferieure & plusieurs dents superieures, qu'au reste il est sain & ENTIER. Ou il y a donc deux S. Lazares, ou l'une des deux Reliques n'est pas du S. Lazare de Bethanie ; d'autres personnes plus hardies que moi infereront de tout ceci que M. Saulnier a peut-être mieux rencontré qu'il ne pensoit, lorsqu'il a marqué, page 29. que c'est le Corps de l'Evêque Gerard qui est inhumé derriere le grand Autel de l'Eglise de S. Lazare, dans un Tombeau de marbre, par lequel la forme de cette Eglise est représentée.

Enfin j'ai remarqué par le certificat du Medecin & du Chirurgien, qu'il manque plusieurs Ossemens principaux dans la Caisse de plomb de l'Eglise d'Autun, sçavoir, les deux Humerus, un des Fossiles de l'un des bras, le Tibia & le Péroné d'une des jambes : ce qui prouve,

DECEMBRE. 1727. 2591

ou qu'il y en a eu des distributions, ou que tout n'avoit pas été autrefois donné à l'Eglise de S. Nazaire. Car de la maniere dont est tournée l'attestation, les fragmens que le Medecin a vûs, ne peuvent provenir que des Ossemens plus petits qui se sont cassez par la longueur du temps, tels que sont les Phalanges & autres Ossemens de moindre consistance.

Au reste, je serois curieux de sçavoir quelle pensée est venuë à l'esprit de differens Lecteurs, versez dans les matieres d'Antiquité, lorsqu'ils ont vû la trouvaille, passez-moi ce terme, de deux gans de peau & d'une bourse de même matiere. Je m' imagine bien que cela a pû servir au Saint, dont les Reliques étoient au-dessous. Je n'en dis pas davantage pour cette fois; permettez-moi de ne point vous développer encore mes conjectures sur ce Saint qu'on appelle *Lazare* à Autun depuis tant de siecles, & vulgairement *S. Ladre*, ni sur le temps auquel je crois qu'il a vécu. Je ne puis me persuader que la nouvelle visite faite à Autun, leve tous les justes soupçons que l'on a sur l'existence du Corps de S. Lazare de l'Evangile en France. On a seulement appris par là que dès le milieu du XII. siecle ou du temps de l'Inscription, on croyoit ce fait veritable.

I. vol.

Mais

2592 MERCURE DE FRANCE.

Mais je doute qu'elle soit suffisante pour faire rétablir ce qui avoit été ajoûté au Texted'Ufuard dans l'Exemplaire du Martyrologe de l'Eglise d'Autun , & qui a été rayé avec tant de raison , depuis que M. de Montagu , Chanoine d'Autun , eut dédié à ce celebre Chapitre en 1641. la Dissertation de M. de Launoy : *de Commemtitio Lazari & Maximini, Magdalena & Martha in Provinciam appulsi*. Je vais vous représenter en italique ce qui reste dans cette annonce , & en parentheses ou crochets , ce qui se trouve rayé & raturé. C'est au 17. Décembre : *Eodem die Natale Beati LAZARI MARTYRIS quem Dominus J. C. sicut in Evangelio legitur suscitavit à mortuis [postea verò à Domitiano interfectus est. Corpus verò ejus à Tito & Vespasiano apud urbem Massiliensem adventum est. Deinde post multa annorum curricula à Gerardo Antistite, permittente Deo, apud urbem Eduam cum gratiarum actione iterum deductum est.]* J'abandonne ce reste qui est encore lisible à vos reflexions. Ceux qui avoient dirigé cette annonce n'étoient pas d'avis que S. Lazare fût venu de son vivant à Marseille : ceux qui l'ont effacée (& apparemment du consentement du Chapitre) ne croyoient pas même qu'il y fût venu depuis sa mort ,

1. vol.

ni

DECEMBRE. 1727. 2893
né que de Marseille l'Evêque Gerard l'eût
apporté à Autun. Je suis, M. &c.

Ce premier Octobre 1727.



*DERNIERES Stances de M. l'Abbé
de Villiers, sur sa vieillesse.*

Puisque dans l'une & l'autre PIECE,
Où je me suis déclaré VIEUX,
On a cru voir de ma jeunesse
Un reste encore briller aux yeux;
Il est temps que sur ma Vieillesse,
Je prenne un ton plus sérieux.



Dans ma quatre-vingtième année,
Est-il donc trop tôt de penser,
Que ma mortelle destinée
Touche à son terme, & va cesser;
Et que ma dernière journée,
Est celle qui va commencer?



Aurois-je dû, faisant mystère,
D'un fait trop sûr, trop attesté,
I. vol.

Dé-

Démentir, & mon caractère,
 Ami de la sincérité,
 Et l'autentique Baptistaire
 Où mon premier jour est daté ? *



Mais quoi donc, Philosophe sage,
 De tout *faux* ennemi juré,
 J'aurois affecté que mon âge
 A tous venans fût déclaré,
 Et sur la Mort qu'il me présage,
 Je ne serois pas préparé ?



Il est vrai, j'avouë à ma honte,
 Que tous ces grands, ces beaux discours,
 Le fardeau des ans que je compte,
 L'aveu du danger que je cours,
 Contre l'écueil d'une mort prompte,
 Ne sont qu'un frivole secours.



Ce n'est point par le *verbiage*
 Que l'on se prépare à la mort.
 Que sert dans le fort de l'orage,

* L'Auteur est né le 10. de Mai 1643.
 1. vol.

De

De se croire voisin du port ,
Si pour se sauver du naufrage
On ne fait un nouvel effort.



Que sert de penser & de dire
Que tout mortel meurt à son tour ,
Si, tant qu'ici bas on respire .
On s'y flatte d'un long séjour ;
S'il n'est aucun jour qui n'inspire
L'esperance d'un autre jour ?



J'ai beau dire que c'est folie ;
Moi même, hélas ! quoique certain ,
Quoiqu'en prose, en vers, je publie ,
Que mon dernier jour est prochain ;
Aujourd'hui que je suis en vie ,
J'espere encor vivre demain ,



Toujours foible (quoique je dise)
Toujours voulant, ne voulant pas ,
De la vertu que j'ai promise ,
Me démentant à chaque pas ,

I. vol.

Et

Et du monde que je méprise ,
Toujours sensible aux faux appas.



GRAND DIEU , qui connois ma foiblesse
Répands ta GRACE , & que toujours ,
La liberté qu'elle me laisse ,
Signale , augmente le secours ;
Qui seul peut aider ma Vieillesse ,
Et rendre heureux mes derniers jours..



De cette *liberté* rebelle ,
Efface de ton souvenir
La route souvent criminelle ,
Qu'aveugle elle m'a fait tenir ,
Et dont ta Bonté paternelle
A différé de me punir.



SEIGNEUR , achève ton Ouvrage ,
Et par un secours tout-puissant ,
Empêche que d'un vain langage ,
Ma foiblesse se repaissant ,
N'étouffe au déclin de mon âge ,
Un fruit qui n'est que commençant.

1. vol.

D'illusion

D'illusion folle & grossiere,
 Sans avoir lieu de les traiter,
 Comme humble & fervente Priere;
 Daigne, SEIGNEUR, daigne écouter
 Les Vers qu'au bout de ma carrière,
 Mon triste cœur me fait chanter.



C'est lui, c'est mon cœur qui soupire,
 Qui s'élève à Toi par ses cris,
 Qui gémit encor sous l'empire
 D'un corps, où sans Toi je péris;
 C'est à lui que ta GRACE inspire,
 Et dicte les Vers que j'écris.



Puisqu'en Toi seul je me confie,
 Change en Amour surnaturel,
 En Amour qui me justifie,
 Ce que mon cœur a de charnel;
 Et fais, m'ôtant bien-tôt la vie,
 Que cet Amour soit éternel.



De toute dispute inutile,
 1. vgt.

B Jusqu'à

Jusqu'à la mort préserve-moi,
 Sans raffiner sur l'Évangile,
 Que j'en fasse ma seule Loi;
 Et de l'EGLISE enfant docile,
 Je vive & meure dans sa Foi.



*MEMOIRE sur la Ville d'Alep,
 avec une Description de la grande
 Caravane qui part de cette Ville pour
 la Mecque.*

LA Ville d'Alep n'est pas, à beaucoup près, si riche en anciens & beaux Monumens que la Ville de Damas : mais par compensation elle la surpasse en grandeur, en commerce, & par conséquent en richesses. Ce sont ces avantages qui la rendent une des plus celebres Villes de l'Empire des Turcs. On lui a donné anciennement différens noms.

La Ville peut avoir trois milles de circuit ou environ. Sa figure est ovale, ses murs & ses Tours ne paroissent pas fort en état de la bien défendre contre ses ennemis. On y entre par plusieurs Portes. On en compte jusqu'à dix, dont quelques-unes sont très-belles. Sous une de

1. vol.

ces

DECEMBRE. 1727. 2599

ces Portes il y a une Caverne continuellement éclairée de lampes allumées, en l'honneur du Prophete Elisée, qui prit, dit-on, pendant quelque temps cette Caverne pour le lieu de sa retraite.

Les Maisons de la Ville n'ont rien de remarquable au dehors, mais ceux qui ont le moyen de les orner, les enrichissent en dedans par des peintures, des dorures, & des marbres.

La plus belle de toutes les Mosquées, étoit autrefois une Eglise, qu'on croit avoir été bâtie par sainte Helene. C'est ainsi que Dieu, pour punir le déreglement des mœurs des mauvais Chrétiens, a permis que des Royaumes entiers ayent perdu la foy, & soient tombez dans des schismes & des heresies, dont les Auteurs ont été aussi corrompus qu'eux.

Quoique la Religion Mahometane soit la dominante à Alep, il ne laisse pas d'y avoir un grand nombre de Catholiques.

Le commerce qui s'y fait de toutes sortes de Marchandises qu'on y apporte de Perse & des Indes, rend la Ville très-peuplée. Mais on remarque que ce commerce qui étoit autrefois très-grand, est un peu diminué, depuis que nos Négocians ont trouvé plus à propos d'aller par Mer aux Indes. Ils preferent volontiers cette Navigation à celle qui se fait par

1600 MERCURE DE FRANCE.

l'Euphrate & le Tigre, parce que celle-cy est interrompue par quantité de Moulins qu'on a construits depuis quelque temps sur l'Euphrate, & parce que le Tigre n'est navigable que depuis *Bagdad* jusqu'à *Bassora*.

Mais si la Ville d'Alep perd quelque chose de son commerce par ce changement, elle en est dédommée par les fréquentes & nombreuses Caravanes qui se rendent à Alep pour passer d'une Ville à l'autre.

Ces Caravanes sont composées d'un grand nombre de Voyageurs de toutes Nations, & presque tous Négocians. Ils conduisent eux-mêmes leurs Chameaux chargez de Marchandises.

On croit voir un corps d'armée rangé en bataille, lorsqu'on apperçoit de loin ces Caravanes.

Elles ont un Chef qui la conduit, & qui la gouverne. Il règle les heures des marches, des repas & du repos. Il est même Juge de toutes les contestations qui naissent entre les Voyageurs.

Ces Caravanes ont leur commodité & leur incommodité. C'est d'abord une grande commodité pour les Voyageurs, de trouver, sans sortir de la Caravane, & sans embarras, tout ce qui peut leur être nécessaire pour leur subsistance & pour les
2. vol. autres

autres besoins qui surviennent pendant un long voyage. Chaque Caravane a ses Vivandiers, qui portent toutes sortes de provisions, & qui sont toujours prêts à vous les vendre.

Mais la plus importante commodité pour les Négocians qui ont avec eux leurs richesses, c'est de marcher en sûreté contre les Arabes, voleurs de profession, qui ne vivent que de tout ce qu'ils peuvent enlever aux Voyageurs. C'est pour n'en être pas surpris que le Chef de la Caravane fait faire jour & nuit la garde par ses gens; mais nonobstant leur vigilance, il n'arrive que trop souvent que ces ennemis des Voyageurs, instruits de la marche & des forces d'une Caravane, se tiennent en embuscade, & à la faveur de la nuit ils trouvent le moyen de faire leur butin. Leur coup fait, ils fuyent à travers les bois, dont eux seuls savent les routes.

Pour ce qui est de l'incommodité des Caravanes, la plus grande de toutes & la moins évitable, c'est que dans ce grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfans, de valets & d'animaux, qui sont pêle mêle, il n'est pas possible de pouvoir prendre un instant de sommeil. Le jour a sa fatigue, les nuits ont le bruit & les clameurs qui troublent le repos, dont on a très-grand besoin.

B iij Mal-

Cependant malgré les incommoditez des Caravanes, il est plus avantageux de voyager avec elles que de voyager seul.

La plus celebre des Caravanes est celle qui part tous les ans de Damas ou d'Alep, pour aller à la Mecque. Cette Caravane part ordinairement dans le mois de Juillet. Vers ce temps-là on voit arriver chaque jour à Alep des Pelerins de Perse, du Mogol, de la Tartarie, &c.

Quelques jours avant le départ de la Caravane, les Pelerins font une Procession generale, qu'on appelle la Procession de Mahomet, pour obtenir, disent-ils, par l'intercession de leur Prophete, un heureux voyage.

Le jour de cette Procession, les Pelerins les plus distinguez par leur naissance ou par leurs richesses, s'efforcent de paroître revêtus de leurs plus beaux habits. Ils sont montez sur des chevaux richement caparaçonnez, & suivis de leurs Esclaves qui conduisent des chevaux de main & des Chameaux avec tous leurs ornemens.

La Procession commence au lever du Soleil ; les ruës sont déjà pleines alors d'un nombre infini de Spectateurs.

Les Pelerins qui se disent issus de la race de Mahomet, ouvrent la marche. Ils sont vêtus à la longue, le Turban

I. vol.

vert

vert en tête, privilege accordé aux seuls prétendus parens du Prophete. Ils marchent de front, quatre à quatre : ils sont suivis de plusieurs Joueurs de divers Instrumens. Après eux marchent en differens rangs, des Chameaux, parez de leurs aigrettes & de leurs plumes de toutes couleurs. Deux Timbaliers sont à leur tête; le bruit des Timbales, des Trompettes & d'un grand nombre de Sonnettes, inspire de la fierté à ces animaux.

Marchent ensuite à cheval & six à six, les autres Pelerins de la Caravane, suivis des Litieres remplies des enfans que les peres & meres doivent presenter au Prophete. Ces Litieres sont environnées de troupes de Chanteurs, qui font en chantant, mille postures extraordinaires, pour donner à croire qu'ils sont des hommes inspirez.

Suivent de près 200. Cavaliers vêtus de peaux d'Ours. Ils précèdent de petites pieces de Canon, montées sur leurs affuts. On en fait des décharges d'heure en heure. L'air retentit en même temps de cris de joye de tout le peuple.

Ces Canons sont escortez d'une Compagnie de Cavaliers, couverts de peaux de Tigres, en forme de cuirasse. Leur longue moustache, leur Bonnet à la Tartare, leur grand Sabre pendu à leur côté,

leur donnent un air belliqueux.

400. Soldats à pied , vêtus de vert & portant sur leur tête une espee de Mitre jaune , precedent la marche du Mufti.

Le Mufti, accompagné des Docteurs de la Loy & d'une nombreuse troupe de Chantres, marche devant l'Etendart de Mahomet, qui le suit. Cet Etendart est fait de Satin vert, brodé d'or. Il a pour sa garde 12. Cavaliers revêtus de leur Cotte-d'Armes, portant en main des Masses d'argent, accompagnez de Trompettes & d'hommes qui frappent continuellement & en cadence sur des plaques d'argent.

Paroît ensuite le Pavillon qui doit être présenté au Tombeau de Mahomet. Il est porté par trois Chameaux couverts de plumes vertes & de plaques d'argent.

Le Pavillon est de velours à fond rouge cramoisi, enrichi de broderie d'or & de pierreries de toutes couleurs.

Des Danseurs à gage dansent & contrefont des hommes illuminez & extraordinaires.

Enfin le Pacha de Jerusalem, précédé de Tambours, de Trompettes & d'autres Instrumens Turcs, ferme la marche de la Procession.

La Procession finie, chaque Pelerin ne songe plus qu'à son départ. Nous

Nous dirons à l'occasion de la Caravane de la Mecque, que le Roi des Tartares Yousbeks, passa il y a quelques années par Alep, pour aller au Tombeau du Prophete, dans l'intention d'y mener une vie privée.

Ce Prince avoit eu le malheur de voir ses Sujets se révolter contre lui, & son fils à leur tête, qui entreprenoit de détrôner son pere & se rendre Maître du Royaume.

Ce fils avoit eu l'inhumanité de faire crever les yeux de son pere, pour lui faire perdre toute esperance de remonter sur son Trône.

Ce Prince infortuné étoit à cheval & marchoit les yeux bandez. Il étoit conduit par 50. Gardes, armez de Carquois & de fleches. Ce triste spectacle tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le virent.

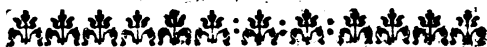
On a appris depuis que Dieu avoit vengé ce malheureux pere, & puni son fils dénaturé. Ce fils mourut misérablement, & ses Sujets recoururent à leur legitime Roy. Ils le rétablirent sur son Trône & lui obéirent avec plus de soumission que jamais.

Les *Yousbeks* sont des Tartares voisins des Persans. Ils sont gouvernez par quatre Rois differens & indépendans les uns des autres; le plus puissant est le Roy de *Balk*,

le second de *Karisme*, autrement *Dur-gents*; le troisième, de *Chakar*, & le quatrième, de *Kytar*.

L'habillement des *Toussogs* est le même que celui des Mogols. Ils ne se servent que de fleches & de dards. Ils les lancent avec une adresse surprenante; leur naturel est doux & humain. Ils aiment & traitent très-bien les Etrangers de quelque Religion qu'ils soient. Leur Pays est bon & abondant dans tout ce qui peut servir à la nourriture & à la commodité de ses Habitans. Ils commercent avec les Persans & les autres Tártares leurs voisins; & même avec les Chinois, quoiqu'ils en soient très-éloignez. On trouve dans leur Pays des Rubis, du Lapis, des Emeraudes, du Coton, de la Laine, du Lin, de la Soye, des Toiles, & des Etoffes très-belles. On dit même qu'ils ont des Rivieres qui leur donnent de l'or.

Pour ce qui est de leur Religion, il est assez croyable que leurs Ancêtres faisoient profession de la Foi Catholique. Ils ont des qualitez qui les disposent à la pratique des vertus Chrétiennes; mais par le commerce qu'ils ont continuellement avec les Mahometans, ils sont devenus susceptibles des mœurs de ceux-cy & ont enfin reçu leur Loy.



EPI TRE

SUR LA CONSCIENCE,

A M. Chevalier, Maître de Mathématiques du Roy.

Chevalier, dont l'ame éclairée
 Du flambeau de la verité,
 D'une conscience épurée,
 Composes ta félicité ;
 Toi qui cherches à te connoître ,
 Et qui fais de puissants efforts ,
 Non pas pour vaincre les remords ,
 Mais ce qui peut les faire naître :
 Que tu plains cet homme pécheur
 Qui d'une oreille sophistique ,
 Ecoute cette voix critique ,
 Qui s'élève au fond de son cœur.
 Il paroît calme dans le crime :
 Mais contre lui-même irrité ,
 Il est sans cesse la victime
 De sa fausse sécurité.
 D'une Synderèse indomptée ,

1. vol.

Il est tourmenté nuit & jour ,
 Ainsi cet immortel Vautour ,
 Ronge le cœur de Prométhée.

Soumis par une austère Loy ,
 Aux decrets de sa conscience ,
 L'homme coupable porte en soi
 Le châtimement de son offense.
 Il faut qu'il subisse soudain ,
 Cette sentence veridique ,
 Que rend un Juge Domestique ,
 Qui tient séance dans son sein.
 Chacun ici dans sa conduite ,
 Ressortit à ce Tribunal :
 Il n'est à l'homme aucun canal ,
 Pour échapper à sa poursuite.

Qu'il habite un riche Palais ,
 Qu'aux honneurs dont la Cour décide ,
 Il s'élève d'un vol rapide ,
 Et qu'il soit assis sous le Dais ;
 Qu'aucun Rival ne l'importune ,
 Que d'un Peuple de Courtisans ,
 Autour de lui fume l'Encens ;
 Et que captivant la fortune ,

I. vol.

Avec

Avec ce Roy des Lydiens ,
 Il puisse disputer de biens :
 Si le desordre & la licence ,
 Ont de son sein tumultueux ,
 Banni la paix & l'innocence ,
 Partage d'un cœur vertueux ,
 Des remords subits , tyranniques ;
 Nez de ses coupables desirs ,
 Et Censeurs de ses mœurs iniques :
 Empoisonnent tous ses plaisirs.

C'est que la vertu sur notre ame ,
 A toujours d'invincibles droits ,
 Et qu'en tous lieux elle reclame
 Contre les mépris de ses Loix.
 A ses traits qu'en nous elle imprime :
 Nul ne peut être indifférent ,
 Le desaveu forcé du crime
 Est un hommage qu'on lui rend.

C'est elle qui dans le Tenare
 Arme ces Spectres odieux ,
 Ces Sœurs , dont la Troupe barbare ,
 Déchire les cœurs vicieux.
 Chacune à les punir s'apprête.

1. vol.

On

2614 MERCURE DE FRANCE.

Où fuir ? Quels horribles Serpents ,
De feux , de venin degoutants ,
Sifflent sur leur hideuses têtes !

Vertu , de qui t'ose outrager ,
Ainsi donc tu sçais te vanger.

Mais quelle douceur ineffable !

Quel espoir ! quel repos aimable !

Ne verses-tu pas dans les cœurs ,
Dont les attraits furent vainqueurs ,

Qui vit sous ton obéissance ,

Moissonne des plaisirs parfaits.

Les mettre au prix de l'innocence ,

Est-ce trop payer tes bienfaits ?

Chevalier , tu jouïs sans cesse ,

De son immortelle Onction ;

Ton cœur qu'aucun trouble ne presse ,

Goûte en paix sa possession.

Heureux qui , comme toi ne pense

Qu'à ravir le souverain bien ,

Et qui fait servir la science.

A devenir homme de bien.

*****:*****:*****

*EXTRAIT du Memoire lû à l'Assemblée
publique de l'Academie Royale des
Sciences le 12. Novembre 1727. sur
un Sel de Glauber naturel.*

MR. Boulduc le fils lut un Discours
intitulé : Examen d'un *Sel tiré de la
terre en Dauphiné*, par lequel on prouve,
que c'est un *Sel de Glauber naturel*.

Il y a autour de Grenoble des Endroits
où l'on trouve différentes Matieres Mi-
nerales & Mines Métalliques, pour la
recherche desquelles on a coupé la terre
en différens temps, & on y a pratiqué
des creux ou puits, dont quelques-uns
restent encore ouverts & sont d'un facile
accès.

Quelques Ouvriers ou Mineurs s'a-
viserent de travailler de nouveau dans un
de ces creux, & loin de trouver ce qu'ils
y cherchoient, ils découvrirent une terre
chargée de petits brillans, que quelques-
uns d'entre eux reconnurent être Salins.
Ils crurent avoir découvert un magasin
de Salpêtre, quand, après avoir fait une
forte lessive de leur terre, ils apperçurent
au bout de quelque temps des Crystaux de
Sel longuets, qui avoient, *selon eux*, de
I. vol. la

la ressemblance avec ceux du Salpêtre ; mais qui , contre leur attente , ne fusoient sur les charbons ardents.

M. de Resson fit part de ce Sel à l'Academie , pour sçavoir à quel genre il pourroit être rapporté , & quel usage on pourroit en faire. M. Boulduc s'est occupé à l'examiner , & a communiqué le résultat de son travail & de ses réflexions par un Memoire , dont nous ne rapporterons ici que le précis.

Ce Sel , tel qu'on l'envoie du Dauphiné , est en partie une masse indistincte , blanche , opaque , assez ferme ; & en partie un tas de petits cristaux transparents & brillants , sans configuration uniforme & reguliere.

Cette confusion & irrégularité , dit M. Boulduc , sont l'effet d'une évaporation & cristallisation trop précipitées , que les Ouvriers mieux instruits éviteroient facilement.

Il a de nouveau dissout une bonne quantité de ce Sel , pris indifferemment ; & l'ayant laissé cristalliser lentement , il a vu , que les derniers cristaux aussi-bien que les premiers se sont formez en colonnes allongées & quarrées , dont les extremités étoient taillées à facettes , lesquelles répondent en nombre aux côtés des colonnes ; avec cette difference , que les derniers crys-

DECEMBRE 1727 2617

taux étoient plus grêles & d'un bien moindre volume que les premiers ; ce qui est un accident ordinaire aux Sels moyens.

Dans quelque état , qu'on prenne notre Sel , continuë M. Boulduc , *il se dissout aisément dans environ un poids égal d'eau commune ; il est très-friable ; il ternit par la chaleur , & même avec le temps à l'air , & se couvre comme d'une folle farine ; sur un charbon ardent il fond promptement sans fuser & sans s'enflammer comme le Salpêtre ; il se boursouffle seulement par son eau , que la chaleur fait évader , & se convertit en une chaux saline ; & enfin ce Sel étant goûté imprime d'abord à la langue une amertume sensible , qui est bien-tôt après suivie de fraîcheur.*

Ces marques & qualitez , quoique seulement *extérieures* , rendent déjà le Sel du Dauphiné semblable à celui de Glauber , auquel elles sont propres , & le distinguent de tout autre.

Mais en Chimie on demande quelque chose de plus ; on veut connoître les principes , dont les Sels , qu'on examine , sont combinez.

Nous sçavons , que dans le Sel de Glauber l'*Acide Vitriolique fixe* est uni à la terre du Sel commun , laquelle toute seule & à l'exclusion de toute autre substance conpue jusqu'ici , peut former avec cet Acide

I. vol.

un

2618 MERCURE DE FRANCE.

un pareil Sel ; il faut donc encore prouver
ses deux Principes dans le Sel du Dauphiné.

Pour cet effet , M. Boulduc a choisi
cette fois-cy deux operations préméditées.
1^o. Il a versé deux onces de Sel du Dau-
phiné, dissout dans l'eau, sur une once de
vif-argent dissout dans l'esprit de Nitre ;
sur le champ l'*Acide Vitriolique* contenu
dans notre Sel , après avoir abandonné
la terre à l'esprit de Nitre , s'est uni avec
le vif-argent, & est tombé avec lui en *une*
Poudre jaune , semblable en tout au Tur-
bith Mineral , que l'on fait par l'huile
de Vitriol & le Mercure. 2^o. Il a mêlé
cette Poudre jaune bien sèche avec du
Sel Marin , également sec , & a poussé ce
mélange au feu. Alors l'Acide du Sel
Marin s'est élevé avec le Mercure au
haut du Vaisseau en *Sublimé Mercuriel* ;
& l'*Acide Vitriolique* , contenu dans la
Poudre jaune , ayant retrouvé dans le Sel
Marin *une terre semblable à celle qu'il*
avoit abandonnée à l'esprit de Nitre , s'y
est rejoint & a resté lié avec elle au fond
comme une Poudre blanchâtre & saline ;
laquelle dissoute dans l'eau a regeneré ou
reproduit un Sel parfaitement semblable
à celui qu'il avoit d'abord employé à pré-
cipiter le Mercure en Turbith , ayant la
même configuration , les mêmes proprie-
tez , les mêmes principes ; en un mot ,

1. vol.

le

le véritable caractère du Sel de Glauber.

De là, après avoir rendu raison des Phénomènes qui se manifestent dans ces deux opérations, M. Boulduc conclut, que le *Sel du Dauphiné* a les mêmes principes de composition que celui de Glauber, & qu'ainsi il est encore par là lui-même un vrai sel de Glauber.

Il l'appelle naturel, parce que l'Art ne concourt en rien pour sa composition ; la Nature l'a travaillé elle-même dans la terre, dont on ne fait que le séparer par le moyen de l'eau.

Après cela M. Boulduc fait voir, en observant l'ordre des temps, que quoiqu'on n'eût pas pensé, quand Glauber publia son Sel environ vers le milieu du siècle passé, qu'il y eût son pareil dans le sein de la terre ou dans la Nature, plusieurs personnes en ont pourtant rencontré en différens Pays.

M. Lister, tirant de quelques Eaux Minérales d'Angleterre un, Sel qui lui étoit inconnu, le nomma dans son Livre imprimé en 1682. *Nitrum Calcarium*. Mais ce prétendu Nitre est au fond un vrai Sel de Glauber, vérifié par la figure, que cet Auteur en donne lui-même & par quelques effets, qu'il en rapporte.

M. Grevv, fit connoître en 1696. le Sel d'Epsom tant répandu présentement
1. vol. dans

2620. MERGURE DE FRANCE:

toute l'Europe. M. Boulduc prétend, qu'il contient du *Sel de Glauber*; soit que le Sel d'Epſom vienne de la Source Minérale de cet endroit; soit, comme l'assure M. Slare, Membre de la Société Royale de Londres, qu'on le tire depuis quelques années d'une Mine de Sel Fossil.

M. Stahl, ayant reconnu au vrai le *Sel de Glauber* dans les Acidules ou Eaux Minérales Ferrugineuses, ne balançoit pas de le mettre au nombre des *Sels Minéraux*, qui sont ceux, que la terre fournit; dans son *Specimen Beccherianum* de 1703. & ensuite dans son *Traité des Sels*.

M. Hoffmann, à Halle, a découvert une Source d'Eau Minérale bien amère & purgative, dont la livre donne deux gros de Sel pareil aux précédents. C'est dans ses Observations Physiques & Chimiques de 1722.

Il y a trois ans, que M. Boulduc a fait reconnoître le *Sel Cathartique*, qu'on trouve auprès de Madrid, pour un vrai Sel de Glauber, comme il a vérifié aujourd'hui, que celui du Dauphiné en est un pareillement.

Il pense outre cela, qu'il y a une plus grande abondance de Sel de Glauber dans la terre, qu'on ne l'a pû présumer jusques ici, parce que la Nature trouvant, pour ainsi-dire, sous les mains des Ma-

tières Vitrioliques, Sulphureuses ou Alumineuses, avec le Sel Marin, ou du moins avec la terre, en peut aussi-bien former que l'Art en forme par ces mêmes Matières.

Il ajoute que si ce Sel est détrempe & dissout par des Eaux souterraines qui viennent à sourdre, il s'écoulera avec elles, *tantôt seul*, & produira des Eaux ameres, comme celles de M. Hoffman, & comme peut-être étoient celles dont Galien a déjà fait mention; *tantôt mêlé avec d'autres Matières*, comme il se trouve en ce Pays dans les nouvelles Eaux Minérales de Passy: Que si au contraire le dissolvant general des Sels lui manque, il reste comme arrêté & supprimé dans la terre, dont on le retire quand on a l'avantage de le reconnoître, comme on le pratique depuis peu auprès de Neufol en Hongrie, où ce Sel, au rapport de M. Herman, dans une Dissertation faite à ce sujet, est attaché aux parois & dans les fentes du Roc, qui est dans les creux d'une Mine de cuivre.

Du reste, il y a lieu de croire, dit M. Boulduc en finissant, que quand la Medecine aura pris connoissance du Sel du Dauphiné, elle lui accordera la place qu'il mérite dans la Matière Medecinale, non-seulement parce que nous l'avons

2622 MERCURE DE FRANCE.

dans le Royaume, & pour ainsi-dire, à la main, mais principalement parce qu'il produit les mêmes effets sur le corps humain qu'un bon Sel de Glauber, & que d'ailleurs il a le caractère de perfection en ce genre de Sels, qui consiste en ce qu'il ne s'humecte point à l'air; qu'il n'altère point la couleur des Violettes; & que lui-même n'est point altéré par l'huile de Vitriol, comme ceux de ses semblables, qui ont encore retenu du Sel Marin: Ces trois points peuvent être regardez comme autant de preuves de la juste proportion qu'il y a entre ses principes.



L'HYVER.

Quel affreux changement dans toute la Nature!

La Campagne a perdu ses plus charmants attraits;

Les arbres dépouillez, au lieu de leur verdure
N'offrent que de tristes objets.

Les fougueux Aquilons, les torrens, les orages,

Font connoître par tout les lieux de leurs passages,

Par mille ravages divers.

1. vol.

Je

DECEMBRE. 1727. 2623

Je croirois que le Dieu qui lance le tonnerre ,
Irrité contre nous , veut détruire la Terre ,

Si je n'avois point vû d'Hyvers.



On n'entend plus des Eaux l'agréable mur-
mure :

Cette eau , qui du crystal imitoit la clarté ,

Et que j'aimois à voir couler sur la verdure ,

En a pris la solidité.

Ces Vallons , ces Jardins & ces vastes Prairies

Que Flore & les Zéphirs entretenoient fleuries ,

Voient disparoître leurs appas :

Ils font abandonnez des Zéphirs & de Flore ;

Et pour comble d'horreur la diligente Aurore

N'y sème plus que des frimats.



Le temps se couvre , ô ciel ! que faut-il en-
cor craindre ?

Quel spectacle nouveau va s'offrir à mes yeux ?

N'étoit-ce pas assez ? Quels sujets de nous
plaindre

Préparent ces corps spongieux ?

Le vent avec effort les presse , les condense ,

Et soudain toute l'eau qui sort en abondance ,

1. vol.

C ij Perd

2624. MERCURE DE FRANCE.

Perd dans l'air sa fluidité.

Je n'apperçois par tout, plus qu'une même
chose ;

Ah ! Terre, que je hais de ta métamorphose,
L'ennuyeuse uniformité.



A peine le Soleil peut-il percer la nuë ;
Nous n'en retirons plus aucun soulagement ;
Sans force & sans chaleur il s'offre à notre vûë,
Ne se montrant qu'obliquement.

Tout se cache, tout fuit, tout va chercher un
gîte :

Le froid redouble, ciel ! quelle saison maudite !

Malheureux ! que deviendrons-nous ?

Helas ! j'allois périr sans ce feu secourable,

Que les premiers Humains dans un péril sem-
blable,

Sçurent trouver dans des cailloux,



Attendons, l'Univers va prendre une autre
face :

Bien-tôt le doux Printemps dissipant ces hor-
reurs,

A nos champs desolez rendra toute leur grace,

Fera renaître mille fleurs,

2. vol.

Les

DECEMBRE. 1717. 2615

Les Arbres reprendront un vert & beau feuillage ;

Les Oiseaux, à l'envi , par leurs tendres ramages ,

Feront des Concerts en tous lieux.

Enfin tout renaîtra dans toute la Nature ,

Et la Terre aujourd'hui n'a perdu sa parure ,

Que pour charmer bien-tôt nos yeux.



L'homme n'a pas des Dieux reçu cet avantage :

Quand l'hyver de nos ans rend nos membres perclus ,

Quand nous avons atteint à notre dernier âge ,

Notre Printemps ne revient plus.

Nous sommes tous sujets à la froide vieillesse ,

D'un pas précipité nous y courons sans cesse ,

Chaque moment nous y conduit.

Arrivez à ce point, mille maux nous dominent ,

Et toujours malheureux , nos jours ne se terminent

Que par une éternelle nuit.

Raimondis.



*MONUMENS antiques , trouvez dans
le Velay. Extrait d'une Lettre écrite
de Saint-Paulien , près le Puy , le 15.
Octobre 1727.*

IL y a eu de si grandes inondations
avant & après les grêles qui ont ra-
vagé le Velay , & la Frontiere d'Auver-
gne , qu'il seroit difficile d'exprimer le
dommage irréparable qu'elles ont causé.

S. Paulien a eu des inondations in-
connuës dans les Annales du Pays , qui
font foi d'une multiplicité de ruines , de
saccagemens , d'incendies , &c. Les in-
ondations ont découvert de nouvelles
ruines , où l'on trouve tous les jours des
Urnes sépulcrales , des tronçons de Co-
lonnes , des Médailles de toute espee ,
& entr'autres Monumens antiques on
a trouvé deux petites Statuës de bronze
dans un champ hors les murailles de
S. Paulien , à côté d'une ancienne Eglise.

Une de ces Statuës represente Bacchus ,
l'autre , Mercure , chacune sur un pied-
d'estal. On a aussi trouvé une Colonne
de Marbre , à côté d'un Moulin , où se
lisent ces mots : CÆS PRINCEPS
JUVENT . . . , USAS ET PONTES VE-

2. vol.

TUS-

DECEMBRE. 1727. 1627

TUSTAT.... CONLAPSOS... RESTI-
TU... F....

Le premier nom de l'ancienne Ville de S. Paulien étoit *Ruessium*, le second, *Velaunodunum*, le troisième, *Velaunum*, elle fut enfin appelée S. Paulien, du nom de son sixième Evêque, dont le Siege fut transferé au Puy.

On y a aussi découvert les fondemens de trois Fortereffes qui se communiquoient par des voutes souterraines. Les anciens Ecrivains ; sçavoir, Ptolomée, César, Pline, Strabon, font mention de cette ancienne Ville. Des Curieux & des Amateurs de l'Antiquité ont autrefois séjourné des mois entiers à S. Paulien pour faire fouïller dans la terre, d'où l'on tire des fragmens de Statuës, de Colomnes de tous les Ordres, &c. On y a aussi trouvé des Urnes remplies de Médailles d'or & d'argent, des Pavez à la Mozaïque, d'un travail admirable, d'autres Pavez de Marbre, &c.

La même personne qui a le Bacchus & le Mercure dont j'ai parlé, a aussi 318. Médailles de bronze, & 28. d'argent. Les Curieux pourront s'adresser, pour les acquérir, à M. Rey, Directeur des Postes au Puy-en-Velay, par Lyon.

A MADAME DE V...

MADRIGAL.

LE tendre Amour , cet enfant de Cypris ,
 Repose sur le sein aussi blanc que la neige ,
 De la belle & jeune Cloris ;
 Mais ce Dieu nous y tend un piège ,
 Gardons-nous bien d'en approcher ;
 Helas ! si nous osions seulement y toucher ,
 Ses traits nous blesseroient d'une atteinte mortelle.

Contentons-nous de désirer.

La main doit respecter tout ce qui brille en elle ,

Les yeux sont faits pour l'admirer.

Par M. de Mautour.

Vers du même Auteur , adressez à deux jeunes Dames , qui sont sœurs.

QUE vous êtes bien assorties ,
 D'esprit , d'humeur & d'agrément ,
 Aimables Sœurs , couple charmant.

1. vol.

Quel

DECEMBRE. 1727. 2629

Quel plaisir de vous voir si tendrement unies,

Et de cœur & de sentiment !

Peut-être quelque jour, sur le choix d'un
Amant,

S'il falloit décider, seriez-vous partagées.

Non, je suis dans l'erreur. Libres & dégagées

D'envie & de soupçons jaloux,

Vous seriez d'accord entre vous.

Et voici de l'Amant quelles seront les vûes ;

Vous, sçachant l'une & l'autre également
pourvûes,

De mille & mille appas dont il sera charmé,

Il sentira son cœur doublement enflammé ;

Il voudra pour vous deux partager sa tendresse,

Vous aimant tour à tour changer d'objet sans
cesse,

Et sans être inconstant, vous aimer constamment.

Tel est de vos Beutez le doux enchantement ;

Ainsi toujours sûres de plaire,

Par vos rares talens, par vos brillants attraits,

Belles, vous n'aurez d'autre affaire,

Que celle de jouir d'une tranquille paix,

Qu'un caprice d'amour ne troublera jamais.

I. vol.

Cy SUP-



*SUPPLEMENT pour l'intelligence
d'une Lunette d'approche , annoncée
dans le Mercure du mois de Septembre
de la presente année. Par M. Clairaut,*

L'Idée que j'ai donnée d'une Lunette d'approche , dont l'interieur seroit parabolique , a plû à quelques personnes éclairées dans les Mathématiques , & ces personnes ont bien voulu me faire l'honneur de m'en dire leur sentiment , & de me demander si je n'avois pas fait quelques experiences pour en faciliter la réussite. Je leur ai représenté que n'en ayant ni le loisir ni la commodité , tout ce que je pourrois faire en faveur du Public , seroit de lui communiquer les idées qui me sont venuës à ce sujet , afin d'engager , & ceux qui auroient des lumieres supérieures aux miennes , à suivre mon exemple , & ceux qui seroient en état de l'entreprendre , à l'exécuter.

Je me propose d'applanir ici trois difficultés alleguées sur la matiere , sur les proportions & sur la maniere de donner à cette surface , aussi parfaitement qu'il est possible , la courbure parabolique.

1°. Pour la matiere , l'illustre M. New-

A. vol.

ton,

ton, dans son Optique, préfère le verre enduit de vif-argent, tant parce qu'il se polit mieux que parce qu'il lui semble réfléchir plus de lumieres; cependant il faudroit plutôt s'en tenir ici au Métail, parce que la figure le demande absolument; & quoiqu'il soit sujet à se ternir, s'il est fait d'une composition qu'on a trouvée depuis peu en Angleterre, & qu'on emploie aux Lunettes de M. Newton, il est incertain qu'il suffise pour appercevoir les Astres mêmes plus distinctement qu'on n'a jamais fait.

2°. Pour les proportions, il sera assez libre d'en déterminer la longueur à discrétion, c'est-à-dire qu'elle n'aura pas l'incommodité des longues Lunettes, si difficiles à gouverner, comme aussi de lui laisser une grosseur considérable & suffisante; ce qui sera avantageux, car M^{rs} Newton & Descartes ont préféré les grandes ouvertures des Lunettes aux petites; on pourra se regler sur l'intérieur d'un Mortier à Bombes de 12. à 15. poutes de diametre, sur 3. ou 4. pieds environ de profondeur.

3°. Quant à la maniere de tracer l'intérieur de la surface parabolique, je suppose d'abord qu'on a fondu le Métal sur un moule auquel on aura donné la surface convexe aussi parabolique qu'il est possi-

ble, comme je dirai dans un moment. Ensuite qu'on l'a mis sur le Tour pour le polir intérieurement avec l'Outil dont je vais donner la construction. Après avoir averti qu'on ne sçauroit prendre trop de soin pour tracer une parabole sur un Plan, & qu'il faut pour cela choisir quelque Compas tiré du Livre de *Schooten*, ou plutôt de quelques propriétés de la Parabole, qu'on trouve dans les bons Traitez des Sections Coniques, & surtout dans celui de M. le Marquis de l'Hôpital; j'avertis, dis-je, que la Parabole qu'on tracera, ne peut être garantie juste que vers son sommet, parce que de quelque Compas qu'on se serve pour la tracer, leurs regles mobiles, quand la Parabole s'étend un peu loin au-delà du foyer, sont assujetties à faire un angle trop aigu qui ne peut marquer par sa pointe qu'une intersection fort douteuse pour la courbe. Ainsi je suppose qu'on a ce qui a déjà été fait; sçavoir, une Parabole tracée juste jusqu'à une étendue fort raisonnable, dont l'axe ou plutôt la plus grande abscisse soit tout au plus de la grandeur du parametre, & c'est avec cette partie de Parabole que je prétens achever ou étendre une surface parabolique aussi loin qu'on voudra, & qui sera partout aussi exacte qu'à son sommet, après

I. vol.

quoi

DECEMBRE. 1727. 1633

quoi on retranchera , comme j'ai dit auparavant ce sommet , afin de pouvoir mettre l'œil au foyer, ou, ce qui fera mieux encore , un verre objectif qui recevra les rayons réfléchis sur la surface concave, & les portera par refraction dans un tuyau à l'œil , par le moyen d'un verre oculaire; outre cela on pourroit encore , à la maniere de Descartes dans sa Dioptrique , mettre au-delà du foyer & en dedans de la surface parabolique , une lentille de verre, en partie hyperbolique & en partie plate; ou enfin puisqu'on n'a pû encore jusqu'à present réussir à tailler des verres hyperboliques, ni elliptiques, qui sont les seules courbes capables de rassembler les rayons par réfractions , se servir d'une lentille ordinaire. L'Outil sera à peu près comme un Fer à repasser du linge , cependant moins long , & on en aura plusieurs qui auront été forgez & fabriquez tous ensemble de la même mesure pour changer quand ils s'useront, quoiqu'on pourra les éguiser en usant sur une meule leur surface plate & non la parabolique , ce qui est ici un avantage considerable qu'on n'a jamais eû ailleurs. De plus , il faut que cet Outil parabolique ait une espee de manche ou poignée , dans lequel entrera une verge quarrée qui servira à le gouverner de maniere que sa surface plate

I. vol.

&

2634 MERCURE DE FRANCE.

& l'abscisse qui est au-dedans soient toujours dirigées bien parallèlement à l'axe de la surface parabolique qu'on veut polir ; car par ce moyen on pourra facilement mouvoir cet Outil d'un bout à l'autre de l'intérieur de la surface parabolique , pendant que cette surface tournera elle-même sur le Tour ; en observant de commencer vers le sommet , en y fixant l'Outil jusqu'à ce que l'endroit soit presque poli , puis reculer l'Outil au-delà du foyer d'environ la longueur de l'abscisse , & ainsi de suite jusqu'à ce que la surface ait été parcourue , après quoi on achèvera de polir en mouvant , comme je viens de dire , tout de suite , l'Outil depuis le sommet de la surface jusqu'à son extrémité. Quand on voudra faire le Moule dont j'ai parlé ci-devant , il faudra un autre Outil vuide à peu près comme l'intérieur d'un fer à cheval , bien parabolique , & mû aussi parallèlement à l'axe du Moule parabolique. Je crois m'être expliqué plus clairement par ces sortes de comparaisons , de Mortier , & de fer à cheval , que si j'eusse été plus long & plus scrupuleux sur les termes & les figures ; cependant ceux qui n'auront pas assez de connoissances dans les Mathématiques pour entendre ceci à fond , pourront , comme je l'ai déjà dit auparavant , me faire l'honneur de

a. vel. *me*

DECEMBRE. 1727. 2635

me consulter , puisque j'enseigne ces
Sciences. Ma demeure est rue des Bou-
cheries , Fauxbourg S. Germain , chez
M. Boulduc , Apoticaire du Roy & de
l'Académie Royale des Sciences.

LE C A F F E ,

PIECE MAROTIQUE ,

Envoyée à M. l'Abbé de M...

Par M. Des-Forges Maillard. A. A. P. D. B.

DU doux Nectar la liqueur tant prônée ,
Ayant manqué dans les Caveaux des Cieux ,

Pitié c'étoit que de voir tous les Dieux.

De cramoisi leur face enluminée.

Avoit perdu son divin coloris ;

Pâles , défaits , languissans , amaigris ,

Et dédaignant des repas de Brebis ,

Ils ne pouvoient tâter à l'Ambrosie.

D'être immortels bien pour sur leur en prit ,

Car ils seroient tous morts de la pépie.

Un jour Comus , Banqueteur en crédit ,

Là-haut passé Docteur en sauce fine ,

Les ayant vus comme bonnets de nuit ,

L. vol.

Morces

Mornes , songeards , qui faisoient grise mine ;
 Je veux , leur dit l'adroit Architriclin ,
 Vous apprêter pour ce soir un breuvage .
 Tant excellent , que le Nectar divin ,
 Sur celui-ci n'aura pas l'avantage ,
 Ou , par le stix¹ , j'y perdrai mon latin .
 Aussi-tôt dit ; le rapide Borée
 Le porte en terre , & Comus ayant pris
 D'un vrai Marchand la forme & les habits ,
 S'en va tout droit en certaine contrée ,
 Que les humains appellèrent * Moka .
 Le Dieu gaillard achapte , arrivé-là ,
 Un gros balot de Fèves bien choisies ,
 D'un jaune obscur , legeres & remplies ;
 [Vous devinez que c'étoit du Caffé ,]
 Puis il remonte au séjour de lumière ,
 Le Dieu des vents lui soufflant au derriere .
 D'abord Vulcain haletant , échauffé ,
 Pour le bouillir , forge une Caffetiere ,
 Pour le bruler , il forge un Poëlonnet ,
 Pour le broyer , il forge un Moulinet ;
 Et cependant que sur la braise ardente ,

** Ville & Fort de l'Arabie heureuse.*

L. Vol.

Sa

Sa belle Epouse en petit corcelet ,
 Le fait rôtir : la Troupe folâtrante ,
 Des blonds Amours, à l'entour voltigeant ,
 De peur que trop il ne brûle & noircisse.
 De le mêler font sans cesse l'office ,
 Avec leurs Traits aux bouts d'or & d'argent.
 L'aîné d'entre eux fait offre de service
 A sa Maman , c'est ce franc aigrefin
 De Cupidon , qui ne fut onc novice
 En nul métier , il saisit le Moulin ,
 Et pourpoint bas se met en exercice.
 Cric , crac , si beau , si bien, que tôt & drô.
 En un moment le Caffé fut moulu.

Il bout adonc , il est fait , il repose.
 Lors la Déesse avec sa belle main ,
 Douce & blanchette en verse égale dose
 Dans chaque tasse , & prend entre autre chose
 Un soin très-grand de le tirer au fin.

Les Dieux par ordre étant rangez à table ,
 Par ordre on sert le breuvage agréable ;
 Du sucre avec , cependant pas beaucoup ,
 De peur d'ôter sa charmante amertume.
 Chacun d'entre eux ayant humé son coup ,

2638 MERCURE DE FRANCE:

Dame Pallas s'en vint s'écriant , houp !
Pere Jupin , je meurs d'un vilain rhume :
Hauffant la voix , la grondeuse Junon ,
Se plaint d'avoir une lourde migraine ;
Cheveux épars , le bouillant Apollon ,
Se plaint d'avoir gagné la courte haleine ,
Ses prompts Courciers dans la celeste Plaine ,
Faisant voler son Char au grand galop.
Ah ! dit le Dieu natif du Mont Cillène ,
Mon estomac qui s'est refroidi trop ,
Depuis huit jours ne digere qu'à peine.
Le Dieu fameux qui guide les Heros ,
Mars jure aussi que des vapeurs cruelles ,
Depuis long-temps le privent de repos.
Enfin les Dieux , tant mâles que femelles ,
Tous prétextant quelques maux à propos ,
Veulent encor de la Liqueur exquise ,
Pour les guérir , chacun une autre prise.
Oh , dit Jupin , faisant un grave rot ,
Fronçant son nez , léchant sa barbe grise ,
On ne boit point ceci comme du piot ,
Tant qu'on en veut à tirelarigot.
Ca , conviens-en , dit-il , gros rien qui vaille ,

1. vol.

Jettant

Jettant les yeux sur le joufflu Bacchus,
 Que le Caffé l'emporte sur ton Jus :
 Disons aussi que l'humaine canaille
 Ne fut pas bête en son petit cerveau,
 Quand elle fit cette heureuse trouvaille ;
 Mais Pitagore étoit pardiennne un Veau,
 Il raisonnaît comme une Huître à l'écaille.
 En général quand il a soutenu
 Qu'il convenoit pour le bien de la vie,
 Que l'on se fût de fèves abstenu,
 Ce franc Pédant pour le moins auroit dû
 En excepter la fève d'Arabie,
 Trésor cent fois plus précieux que l'or.

Ce nonobstant, en creve l'avarice,
 Qu'on mette au feu la Caffetiere encor.
 Sus, enfans, sus, que l'on se réjouisse,
 Rions, chantons, sautons, & toi Phébus.
 Qui dans ce coin contrefais le jocrice,
 Entonne-nous deux ou trois impromptus,
 Sur l'air gentil de la bonne aventure.
 Que du Caffé les sublimes vertus,
 Mises au net, s'y trouvent en peinture ;
 Les Dieux joyeux répondront en chorus ;

I. vol.

Et

Étois l'Époux de la belle Venus,
Ton pié boiteux marquera la mesure.

Interea, je veux & je prétens,
Que de Caffé l'on sème dans nos champs
Profusion. Le Nectar respectable,
Conservera notre immortalité,
Et du Caffé la Liqueur délectable,
Nous donnera la joye & la santé.

*Abbé très-cher, d'Ecole Sorbonique,
Disciple ardent, accepte cet Envoy
Que je te fais, d'une Piece, je croy,
Moitié Scaronne, & moitié Marotique;
Ainsi pourras quelquefois à par toi,
Prenant Caffé, te souvenir de moi.*

LETTRE Apologetique de M. de Sen-
necé, adressée aux Auteurs du Mercure.

Hec ! patior telis vulnera facta meis.

Hei mihi ! praeceptis urgeor ipse meis.

CE sont, Messieurs, deux Pentame-
tres dans le même sens, mais avec
quelque petite différence dans l'expres-
sion, par lesquels le galant Ovide se
1. vol. plai-

DECEMBRE. 1727. 2641

plaignoit des Coquettes de son temps , d'être attaqué par les armes que lui-même leur avoit fournies. Que je suis malheureux , leur disoit-il , de vous avoir donné des leçons dont vous profitez pour me tourmenter. Me voici dans le même cas , & j'en puis dire autant aux ennemis inconnus qui attaquent mes Triolets. Bien que je n'en sois pas l'inventeur , je puis dire qu'en quelque maniere , je les ai retirez d'une longue obscurité , & que je me suis efforcé de les remettre en honneur , & c'est avec ces mêmes armes que l'on me fait aujourd'hui la guerre. J'en viens de recevoir par la poste , quatre des plus desobligeans pour vous & pour moi. Le lieu d'où ils partent n'est désigné par aucun endroit , & la Lettre qui les accompagne est signée en Lettres Capitales de presque toutes celles de l'alphabeth. Voilà des troupes formidables d'ennemis que je ne me suis point attirés ; mais comme je n'ai pas à me battre contre des Phantômes , je n'en aurois fait aucune mention si j'y étois tout seul intéressé. Les guerres Littéraires ne sont nullement de mon goût : je les trouve injurieuses à la moderation par leur aigreur , & à l'honnêteté publique par leur vanité. L'acharnement qu'ont eu l'un contre l'autre , Jules Scaliger & Jérôme Cardan , n'est pas le plus bel en-

1. vol.

droit

droit de leur vie, & tant d'autres qui les ont précédés ou suivis dans de semblables emportemens, n'en ont tiré d'autre fruit que celui d'obscurcir une réputation qu'ils avoient d'ailleurs bien méritée. Aussi n'aurois-je pas mis la plume à la main pour repousser cette injure, si j'y avois été le seul intéressé; mais comme elle vous regarde autant que moi, j'ai crû devoir ce retour à l'honneur que vous me faites d'employer quelquefois mes Ouvrages dans vos Recueils, de justifier le mauvais choix que l'on vous impute de faire.

Le Recueil que vous donnez au Public, Messieurs, est composé de tant de Pièces différentes, qu'il est impossible qu'elles soient toutes également du goût de tous vos Lecteurs. Horace n'avoit que trois Convives, & tous trois lui demandoient des mots différens.

Tres mihi Conviva propè dissentire videntur,

Poscentes varia multùm diversa palato.

Comment pourriez-vous faire, Messieurs, vous qui avez un si grand nombre de Parasites dans les festins dont vous nous régalez chaque mois, si vous nous serviez toujours d'une même viande, pour exquise qu'elle pût être? Les plus beaux

1. vol,

Jardins

Jardins ne seroient point au gré de tout le monde, si l'on n'y voyoit que des Jonquilles & des Tubereuses, & la vûë s'y plaît au mélange de l'Amarante & du Tricolor : la simplicité de ces dernieres fleurs, releve la noblesse des autres. Les Salades de Picpus n'ont acquis leur réputation, que par le mélange de toutes sortes de bonnes herbes qui les composent. Et pour sortir de ces comparaisons rustiques, qu'est-ce qui a mis en si grande estime les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, & tant d'autres compositions de même espece, que la diversité des matieres que l'on y traite ? Vous vous devez à tout le monde, & ce qui n'accommodera pas dans vos Recueils les Aristarques des Caffez de Paris, fera peut-être les délices de la rue S. Denis. Mais quoi ? Toujours des Triolets, disent vos Censeurs & les miens, Et quel inconvenient trouve-t-on à laisser remplir une gageure qui a été faite pour les douze mois de l'année, & annoncée sur ce pied-là ? Auroit-on bonne grace de dire à Martial : eh ! quoi ? toujours des Epigrammes, & à Petrarque : eh ! quoi ? toujours des Sonnets ? Oüi ; mais me dira-t-on, ce sont de bons Sonnets, & de bonnes Epigrammes, & vous ne nous donnez que de méchants Triolets. La décision est brusque. Messieurs les

Censeurs font ici comme les Courtisans d'Alexandre, qui ne pouvant arriver à imiter sa valeur & ses autres grandes qualitez, se retranchoient à le copier par un petit deffaut qu'il avoit de pancher sa tête sur l'épaule gauche : cela veut dire que nos adversaires ne pouvant atteindre aux autres perfections du Roy de la Satyre, le S^r Despreaux, se contentent de dire comme lui, qu'un Auteur est un fat & un sot, & que ses Ouvrages ne sont bons qu'à envelopper les denrées d'un Epicier. Mais ce n'est pas par cet endroit que Despreaux s'est fait le plus estimer, & quand ils seront arrivez à ce degré de mérite qui lui avoit acquis la haute réputation dont il jouïssoit, il leur sera peut-être permis d'usurper une pareille autorité. Je dis peut-être, car enfin la République des Lettres est, à certains égards, composée comme celle des Romains. Dans celle-ci un seul Tribun du Peuple pouvoit par son intercession suspendre les Decrets de tous les autres, & c'est ainsi que Caton fut délivré des mains des Satellites de Cesar qui le traînoient en prison. L'Auteur des Triolers a déjà pour lui un Tribun du Peuple Poétique. C'est M. Boucher, qui a fait de si jolis Vers à sa louange, & qu'il n'a point remercié, parce qu'il ne sçait où le

I. vol.

prendre,

DECEMBRE. 1727. 2645

prendre, & qu'il n'a pas l'honneur de le connoître. Ajoutez, s'il vous plaît, à cela, Messieurs, que vous n'êtes point garants du mérite des Ouvrages que vous employez ; que vous en laissez aux Auteurs toute la gloire ou toute la honte ; que vous ne vous mêlez point d'entreprendre sur la juridiction du Public, à qui seul il appartient de distribuer les récompenses ou les châtimens, & que pourvu qu'un Ouvrage ne manque point de respect pour la Religion, pour l'Etat ou les bonnes mœurs, dont vous vous rapportez au bon discernement du Censeur Royal, cela doit uniquement vous suffire. Vous ne vous mêlez point de blâmer, & très-sobrement de louer ; conduite qui vous met hors d'atteinte, & qui ne vous fait craindre que vos Recueils puissent jamais tomber dans la cathégorie des vieux Almanachs, ainsi que vous en menacent les obligeans Triolets dont il est question, & que je ne vous envoie pas, parce que la Lettre qui me les adresse m'assure qu'ils sont imprimez.

Après cela, Messieurs, je vous demande la permission d'ajouter un mot d'Apologie pour mon compte. Je ne comprends point par quelle fatalité je me suis attiré une affaire sur les bras. Trouvera-t-on dans tous mes Triolets, un mot,

I. vol.

D une

une syllabe qui attaque quelqu'un personnellement ? Ce ne sont que plaisanteries innocentes & generales, que je n'estime pas que personne puisse prendre pour son compte. Le reproche que l'on me fait d'avoir cité un Proverbe populaire du *chemin de Dreux*, est une pure calomnie, dont je demanderois réparation si je sçavois à qui la demander. Je ne connois point ce Proverbe, & ne sçais pas même ce qu'il signifie. La Lettre que je vous ai écrite est publiée dans votre Mercure du mois d'Octobre dernier ; y trouvera-t-on le moindre vestige de cette maligne imputation ? J'ay été du sentiment, toute ma vie, qu'il ne falloit jamais blâmer en general une Nation, ni une Communauté, & que par tout il se trouvoit des personnes de merite. Quant à la Ville de Dreux, je n'y fus de ma vie, & je n'en connois, ni la situation, ni les Habitans, si ce n'est par un fort bel endroit de son Histoire, qui m'apprend qu'elle a tiré son nom de ces fameux Druides, qui dans les bons siecles de l'ancienne Gaule, y avoient établi le siege principal de leur Religion & de leur Philosophie, & je ne doute aucunement que les semences de leur doctrine & de leur vertu ne se soient perpétuées dans leurs descendans. Au reste, Messieurs, je

I, volr

vous

DECÈMBRE. 1727. 2647

vous avertis que vous devez me faire restitution de l'argent que je vous ai donné pour mettre mes Ouvrages dans votre Mereure. C'est une Simonie dans la Religion des Muses, qui n'est pas moins condamnable dans ceux qui reçoivent que que dans celui qui donne. On m'en accuse avec M. le Chevalier de Belleville, que l'on me démasque par son nom & par ses qualitez, que je ne mettrai point ici, pour ne le pas diffamer avec moi. Il y a cinquante ans que je fais ce commerce, & si M^{rs} de Vizé & Buchet étoient vivans, ils sçauroient bien qu'en dire.

Mais pour venir au fait plus précisément, si la personne qui me dit de si obligeantes douceurs est une Dame, me voici dans le cas de cette belle Eclogue de Virgile.

Mala me Galathea petit, lasciva puella.

Et fugit ad salices;

A cela près, que ce n'est pas une pomme qu'elle me jette, mais un bon gros caillou, & qu'elle n'imité pas la Berger dans l'hémistiche qui remplit ce deuxième Vers :

Et se capît ante vidari.

Que si c'est un, ou plusieurs hommes
x. vol. D'ij qui

2648 MERCURE DE FRANCE.

qui m'ont regalé de ces obligeants Triolets, je leur déclare que si je n'avois pas fait vœu de ne point mettre l'épée à la main sur de semblables querelles, & qu'il leur plût de se faire connoître, je pourrois leur faire voir que mon grand âge ne m'a pas encore fait tomber toutes les dents, & que par tout où il se trouve des fanfarons de Darés, il s'y peut aussi trouver quelque bon homme Entellus, assez vigoureux pour leur casser la mâchoire : Apparemment m'entendront-ils bien, & ce doit être gens qui sçavent leur Eneïde, mieux que leur *Pater*. Le tout soit dit sans que ceci passe pour un cartel.

C'est ce que je vous prie, Messieurs, de vouloir insinuer dans votre Registre, & faire publier au son de la Trompette de votre Mercure. Je suis, &c.

DE SENECA

De Mâcon le 7. Decembre 1727.

::***:***:***:***:***:***:***:***

M^{LLE} Baunez, connue par ses talens pour la peinture & plus recommandable par les qualitez de l'esprit & du cœur, vient de donner à M^{LLE} l'Héritier, son illustre amie, un gage précieux
1. vol. précieux

DECEMBRE. 1717. 2649
cieux de son attachement pour elle ; c'est
le Portrait de M. l'Héritier son frere ,
sçavant Géometre ; voici deux morceaux
de Poësie qui ont été faits à cette occasion.

*A M. l'Héritier, sur son Portrait fait
par M^{lle} Baunez.*

HÉritier du grand l'Héritier ,
Frere de l'Héritier , de neuf Sœurs heritieres ,
Un nom si beau vaut mieux qu'un heritage
entier :
Mais pour rendre ta gloire hereditaire, entiere,
Il falloit l'Héritier , que l'illustre Baunez ,
Heritiere des dons de Zeuxis & d'Apelle ,
Rendit chez nos neveux, heritiers de tes traits,
Ainsi q'uetes vertus , ton image immortelle.

D. V.

*Remerciment de M. l'Heritier
à M^{lle} Baunez.*

Vous dont la main belle & sçavante,
A voulu faire mon Portrait ,
Que ne puis-je, aimable Amarante ,
Faire le vôtre trait pour trait !
On me verroit tracer cette noble figure ,
Que façonna la main de la Nature ;
I. vol. D iij Qu'a-

2650 MERCURE DE FRANCE.

Qu'avec plaisir je sçaurois crayonner
De beaux sujets de s'étonner !
Une taille élégante & belle,
Un air sage & plein d'agrémens ,
Une blancheur si naturelle ,
Que jamais aucune Mortelle
Ne pourra l'égalér par ses raffinemens !
Je vous décris ici la maniere bien sûre
De faire une belle peinture ;
Mais moi ! me peindre ! quand les ans
Ont fait ravage sur mes sens !
Lorsque leurs coups pesans ont changé ma
figure !
Quelles couleurs ou quels beaux traits ,
Peuvent orner cette antique structure ?
Qui peut envisager de semblables Portraits ?
Main aussi belle que sçavante ,
N'entreprenez rien qu'on ne vante ,
Par le modele & par votre Art.
Ceux qui peuvent parler sans fard ,
Diront , cette sçavante fille ,
En qui tant d'excellence brille ,
Auroit fait un Portrait, sans doute , bien plus
beau ,
1. vol. Si

DECEMBRE. 1727. 2651

Si son Original méritoit son Pinceau :

S'il avoit l'air de la jeunesse ,

Si quelque teint bien vif nous marquoit sa vi-
gueur :

Et montroit une belle humeur.

Mais ses yeux abbattus nous marquent sa
foiblesse ;

Sa barbe blanche , son nez long ,

Font bien voir que c'est un barbon.

Voilà ce qu'en diront les gens de cœur sincère :

Leur sentiment n'a rien qui me puisse déplaire ;

Il me paroît sensé , je ne me flatte point :

Je pense comme eux sur ce point.

Si de votre science & profonde & charmante ,

Si de vos yeux vous suiviez les clartez ,

Quel travail, quelle peine eussiez-vous évitez !

Mais vous avez suivi votre humeur obligeante.

J'en garde dans mon cœur un sentiment bien
vif ,

Un sentiment qui deviendrait actif ,

Qui s'ouvrait bientôt pour vous à la tendresse ,

Sans les glaçons de la vieillesse.

L'Héritier.

Le 17. Septembre 1727.

1. vol.

D iiiij RE-

*REPONSE de la Dame de Dreux à la
Lettre imprimée dans le Mercure du
mois de Novembre dernier, page 2418.*

JE crois, Monsieur, que je serai obli-
gée, malgré toutes vos politesses, de
changer de Commissionnaire ; vous ne
m'envoyez plus de Mercurès où je ne
trouve quelque chose sur notre compte ;
vous entendez-vous avec nos adversaires ?
Raillerie à part, ceci devient un peu sé-
rieux, ce nouveau M. Roger, qui nous
endoctrine si gravement dans celui du
mois passé, m'a d'abord épouventée, il n'est
pas monté sur le ton de celui qui dans
le précédent Journal, ne sachant pres-
que que nous dire, a eu recours aux quo-
libets & a des *dictums* insipides & hors
d'œuvre. De plus M. Roger écrit de Pa-
ris, le centre de la bonne critique, &
où l'on n'ignore rien. Voyons cependant
si après nous avoir inondé d'un torrent
d'Erudition, cité bien des Auteurs &
jusqu'à Morery, pour prouver qu'Ay &
Chassagne sont deux Villes, l'une en
Champagne, l'autre en Bourgogne, &
qu'on est pendable de l'ignorer à Dreux.
Voyons, dis-je, si l'Erudition de notre

I. vol.

Ad-

DECEMBRE. 1727. 2653

Adversaire se soutient, & s'il a grande raison de nous accuser d'ignorance & d'indiscretion ; j'ai toujours ouï dire que pour reprendre son prochain, il faut être soi-même irrépréhensible, du moins de la faute dont on veut corriger autrui.

J'avoue, dit le nouveau Critique, après avoir épuisé toute la doctrine en notre faveur, *que je ne connois pas Riez. On m'assure que c'est encore un autre Vignoble de Bourgogne.* Avoüez, Monsieur, à votre tour, que vous avez bien ri de la simplicité de M. R. ou plutôt de la bévûe dont il veut bien réjouir le Public. Quoi ! cet homme qui crie sur nous aux Ânes pour avoir ignoré deux pauvres petites Villes, qui ont donné leur nom à des vins celebres, cet homme environné de volumes, auxquels il renvoye notre ignorance, cet homme, dis-je habitant de Paris, ne sçait pas ce qu'il avoit trouvé lui-même dans ces mêmes Livres : Que dis-je dans des Livres ? dans l'Almanach même, ouy, Monsieur, dans l'Almanach : il auroit trouvé que Riez est une Ville Episcopale de Provence, non pas un Côteau de Bourgogne, comme le croit bonnement M. R.

Feüilletez mieux votre Almanach,

Monsieur R. je vous l'ordonne,

I. vob,

D v Rai-

Raisonneur *ab hoc & ab hac* ,
 Feuilletez mieux votre Almanach :
 Allez dans ce nouveau Tric-trac ,
 A l'école , & je vous pardonne ,
 Feuilletez mieux votre Almanach ,
 Monsieur R. je vous l'ordonne.

Mais n'en parlons plus , je ne crois pas qu'il reprenne envie à M. R. & à ses pareils de nous faire des leçons. Vous me marquez que ma Lettre & mes Triolets contre le Censeur Champenois vous ont réjoui dans le dernier Mercure. J'adopte la Lettre ; les Triolets sont d'un autre faiseur. Dreux n'a jamais manqué de Poètes ; il en a eu même du premier Ordre : témoins Rotrou, & le célèbre M. Godéau , Evêque de Grasse. Louis Metezeau, aussi de Dreux , a excellé dans un autre genre, grand Ingenieur & Architecte, il a eu part aux Dessains de la grande Galerie du Louvre ; c'est lui qui donna l'invention de la fameuse Digue de la Rochelle, sur quoi l'un de nos Poètes fit ces quatre Vers, que je me suis fait expliquer , & que vous ne serez peut-être pas fâché de voir.

Hæretica Palmam retulit Mæthesens ab hoste ,

I. vol.

Cum

DECEMBRE. 1727. 2655

Cum Rupellanas aggere cinxit aquas.

Dicitur Archimedes terram potuisse movere ;

Acquora qui potuit sistere non minor est.

A Dreux le 12. Decembre 1727



A M A D A M E * * *

Pour le jour de sa Fête.

JE voudrois bien celebrer votre Fête,
Mais quand je vois qu'ici chacun s'apprête
A vous offrir rares fleurs, dons galans ;
Pourrai-je seul paroître sans presens ?
Ce dur souci m'a mis martel en tête,
Toute la nuit, dont bien je me ressens ;
Or ai dessein en rimes de vous faire
Quelque bouquet, avec minces talens,
Mieux aurois fait suivre l'us ordinaire,
Donner bouquet à beaux deniers comptans,
Les dépenser feroit petite affaire,
Car volontiers fais florès quand j'en ai,
En jeux, festins, presens, bien est-il vrai
Que trop souvent la fortune contraire

I. vol.

D vj Me

Me met la bourse à sec , à contre-temps ;

Lors à l'esprit recours est nécessaire ,

Pour bien ou-mal ses dettes satisfaire ,

Tout comme on peut , mais bref sommeil
& temps ,

Je ne les plains , si j'ai l'heur de vous plaire.

Ce qu'entreprens n'est pas une Chançon ,

Le Saint & vous tous deux êtes de mise ,

Et vous louer n'est legere entreprise ,

Ni beaux pensers ne viennent à foison ;

Puisque chanter sur ce nom de Louïse.

Sur le Paton belle chose il y a ,

Sur vous aussi , pourtant suis à quia ,

S'il suffisoit en style magnifique ,

Des deux à part faire Panegyrique ,

Le pourrois bien , Flechier , mis en lambeaux ,

Me fourniroit d'assez riches morceaux ,

Mais de vous mettre en juste parallele ,

Le Saint & vous , le puis-je avec raison ?

Saint des plus Saints , avec gente femelle ,

Mal-aisement entre en comparaïson.

Peu ce seroit que sa grande veillance ,

Qu'il pour le bien de la Religion ,

Lui fit quitter ét at tranquille en France.

I. vol.

Porter

Porter au loin guerre , combustion ,
 Je n'aurois pas l'esprit en défaillance ;
 Je trouverois nombre de vos ayeux ,
 Qui remplissant des places d'importance ;
 Depuis long-temps ont bien fait parler d'eux :
 Sur leurs hauts faits combien aurois-je à dire ?
 Valeur en eux semble succession ;
 Mais voici point , ou n'est le mot pour rire .
 Mon embarras est la dévotion
 De saint Louïs , vertus en vous je trouve
 En quantité , chaque jour j'en découvre
 Quelque nouvelle , & dans la vérité ,
 Dame Nature , en ses jours de bonté
 Vous a formée , auriez tort de vous plaindre ;
 Un caractère en tout d'égalité ,
 Un esprit juste , un cœur qui ne sçait feindre ,
 Grands sentimens , ce n'est qu'un léger trait
 De vos vertus & de votre Portrait.
 Pour en ce monde être de tous prisee ,
 Bien il suffit de toutes ces vertus ,
 Mais si voulez être canonisée ,
 Ce n'est assez. Je ne dis le surplus ,
 Sermon ferois , œuvre par trop usée ,
 Et dans le vrai ma Muse n'en peut plus. AR-

ARTISANS Illustres de Nuremberg. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville, dans laquelle il est aussi parlé d'un Arbre d'Aoës.

VOUS pouvez, Messieurs, annoncer au Public un Ouvrage tout prêt à imprimer dans cette Ville, par les soins de M. Jean Gabriel Doppel Meyer, Professeur en Mathematiques. Il contient les noms, les vies, & les ouvrages les plus remarquables, de plus de trois cens personnes de Nuremberg, qui ont excellé dans les Mecaniques depuis environ 250. ans. On verra dans cet ouvrage, que c'est à des Citoyens de cette Ville, qu'on est redevable de plusieurs inventions curieuses & utiles, comme celle de tirer du fil d'argent & du leton, ce qui fut executé pour la premiere fois, vers l'an 1400. par le nommé Radolph, comme l'a remarqué Conrad Celte, dans sa Description de la Ville de Nuremberg: c'est dans cette Ville qu'a commencé environ en 1500. la fabrique des Montres portatives, & il y a plus de deux cens ans, qu'on vit à Nuremberg des Automates ou figures mouvantes qui jouoient des Instrumens, &

1. vol.

qui

DECEMBRE. 1727. 2659

qui representoient le cours ordinaire du Ciel. C'est aussi dans la même ville que l'on fondit les plus grands & les plus beaux Globes que l'on eût encore vus ; les Fusils ou Arquebuses à vent sont aussi des inventions des Ouvriers de Nuremberg , de plus la belle & parfaite écriture Allemande , doit sa restauration à Jean Neuderfer , originaire de la même ville , d'où elle se répandit dans toute l'Allemagne. Un habile Artiste , nommé Godefroi Veiggebe, y trouva le secret de tailler le fer & d'en faire des statues aussi parfaites que celles que les plus fameux Sculpteurs font en bois ou en marbre. Un autre Habitant de cette ville , appelé Godefroi Hautsch , ne s'attira pas moins de reputation , vers l'an 1660. lorsqu'il presenta au Roi Louis XIV. un Bataillon de Soldats d'argent , qui faisoient tous les exercices militaires. &c. Ce qui fut admiré de toute la Cour de France. Enfin Christophe Ritter & George Schweigger , fondirent , pour orner la grande Fontaine de Nuremberg leur Patrie , ces belles figures de bronze de grandeur plus que naturelle qui sont encore aujourd'hui l'admiration des Etrangers.

M. Meyer Auteur de cette compilation a aussi dessein de publier la vie des Mathématiciens illustres originaires de la même Ville de Nuremberg. II

2660 MERCURE. DE FRANCE:

Il y a actuellement en cette Ville de Nuremberg dans le Jardin de Jean Magne Volckamér, Marchand de soye, située au Fauxbourg de Gostenhof, un Arbre d'Aloës, apporté de l'Amerique, lequel commença à pousser au mois d'Avril 1726 ce qu'il continua de faire jusqu'au commencement d'Août suivant, auquel temps sa tige avoit 26. pieds de hauteur, avec 39. branches ou Rameaux qui portoient en tout 8265. fleurs. Quelques-uns de ces Rameaux en portoient jusqu'à 118. chacun. A l'égard des feuilles, l'Arbre en a 78. en tout, dont plusieurs ont près de 3. pieds de longueur, & 8. à 10. pouces de largeur. Sa grosseur est d'environ deux pieds & demi de circonférence. C'est Jean George Weidener, habile Jardinier qui en a soin, & on peut dire que son application a beaucoup contribué au bon & florissant état où l'on le voit. On en trouve la figure gravée en taille douce, où tous les progrès sont marquez, sçavoir le bouton ouvert, le bouton dans sa grandeur naturelle, & la fleur ouverte & en plein ornement. Enfin cet Arbre est ici si celebre, qu'on a frappé depuis peu une belle Medaille sur son sujet.



*PLAINTÉ d'un Gascon , condamné à
payer deux mille livres , pour une
affaire de galanterie.*

JE suis né dans une Contrée ,
Où les infortunez Cadets ,
N'ayant que la Cappe & l'Épée ,
S'embarquent avec leurs bidets.
La gloire nous paroît si belle ,
Que nous sacrifions pour elle
Nos Prez , nos Vignes & nos Champs ;
Mais pour les Divinitez folles ,
Sacrifier deux cens pistoles ,
C'est trop cher de deux mille francs !
Issu d'un sang trop oecénome ,
Je ne puis en si peu de temps ,
Compter une si grosse somme.
Quoi , Monseigneur , deux mille francs !
Un Garde du corps de Gascogne !
Pour une pareille besogne ,
A quoi donc taxer les Exempts ?
Les Majors : les Chefs de Brigades ?

I. vol.

Et

Et si l'on monte aux plus hautes grades,
 Les frais seront exorbitans ;
 Le fait mérite qu'on y pense ;
 Il est en tout fort important ;
 Tout ce qui tire à consequence,
 Doit être pesé mûrement.
 Pour vos ordres , remplis de zele ,
 C'est faute d'argent que j'appelle
 De vos premiers arrangemens.
 Helas ! faut-il malgré Bellonne ,
 Que le Pactole & la Garonne ,
 Soient deux Fleuves si differens !



*DISCOURS de M. Talon ,
 Avocat General.*

LE 21 Novembre 1727 jour de la
 Rentrée du Parlement, M. Talon, Avo-
 cat General, fit la Harangue accoutumée.
 Le sujet de son Discours fut que *les Ta-
 lens de l'Orateur ne sont estimables qu'au-
 tant qu'ils sont soutenus de la Noblesse des
 sentimens.* Il fit voir qu'il ne suffit pas
 pour mériter le nom d'Orateur , de join-
 dre à une naissance heureuse , un travail
 1. vol. assidu

affidu , & un long usage. Les qualitez de l'esprit, dit-il, deviennent inutiles, ou même dangereuses, sans celles du cœur, & on doit necessairement les réunir, dès qu'on ne se propose que le devoir pour objet , & la gloire pour récompense.

L'Eloquence est destinée à inspirer l'amour de la justice, & de la verité ; mais on n'y parvient qu'autant qu'on en est pénétré soi-même. Si nos actions démentent nos discours : si on n'y apperçoit point l'exemple des regles que nous prescrivons aux autres , le genie , & l'art s'épuiseront en vain , & l'esprit se sentira toujours des défauts du cœur. C'est donc la noblesse des sentimens qui caracterise l'Orateur. C'est sur cette idée que nous devons juger de celui qui employe ses talens à la défense des opprimez , & à l'utilité de ses Concitoyens. La crainte ni l'interest n'ont aucun empire sur lui. Il a autant de courage pour soutenir la verité , que de lumiere pour la connoître. Le malheureux & l'indigent , assurez de trouver en lui un défenseur zélé , l'abordent toujours avec confiance. Mais l'amour de la justice qui est le principe de ses actions , ne lui permet pas de se livrer à la passion de ceux qu'il défend. On ne lui voit jamais prêter des couleurs favorables à la fraude & à la mauvaise
f. vel. *foy.*

foy , les Magistrats ne sont point réduits à redouter les talens , & son nom est toujours un préjugé avantageux pour le parti qu'il embrasse.

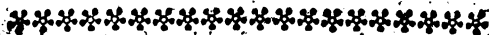
Peut-être une telle perfection nous paroîtroit-elle au dessus des forces de l'humanité , si l'antiquité ne nous en avoit fourni des exemples. Les Ecrits des Grands Hommes , qui ont immortalisé Rome & Athènes , sont les dépositaires de leurs sentimens. On y voit éclater leurs vertus , & on y découvre ce caractère de fermeté , & de désintéressement qui conduit seul à la véritable gloire. Tels sont les modèles que nous devons nous proposer , & tel a été de nos jours l'illustre *Parru* , dont la mémoire n'est pas moins précieuse à la République des Lettres qu'au Barreau , & dont les ouvrages seront toujours admirés , tant qu'on se piquera d'écrire & de parler purement nôtre langue. Cet homme né pour l'honneur de son siècle , après une longue & pénible carrière , ne retira d'autre récompense de ses travaux qu'une estime universelle , & une fortune médiocre dont un autre auroit rougi , mais qu'il préfera à des richesses plus considérables , acquises avec moins de gloire. Plus satisfait du témoignage de sa propre vertu , qu'il ne l'auroit été d'un éclat emprunté , dont on n'est souvent redevable

I. Vol. qu'aux

DECEMBRE. 1727. 266

qu'aux caprices du hazard , ou de la naissance , il ne fût jaloux que des biens qu'on ne pouvoit lui ravir. Ses malheurs furent de son choix , & il n'éprouva les disgraces de la fortune que parce qu'il en avoit méprisé les faveurs.

On croiroit qu'il suffiroit d'avoir donné cette idée du Discours de M. Talon, pour en rappeler le souvenir à ceux qui l'ont entendu, mais ceux qui n'ont pû y assister, jugeront de ce qu'a dû dire sur un pareil sujet , un Magistrat sorti d'une famille dans laquelle le sçavoir , l'éloquence , & la vertu sont hereditaires, & qui n'a fait qu'exposer ses propres sentimens.



PREMIERE ENIGME.

A Tout venant beau jeu ; sans être une Coquette ,

Jeune ou vieux ; m'est indifferant ,

Je leur réponds également ;

Je rends fleurette pour fleurette ,

Au Voyageur surpris que j'amuse en passant.

Je fais tout ce qu'on veut , je chante, je raisonne ,

Je ne suis ni mort ni vivant ;

Quant à l'esprit , ma foi j'en ai si l'on m'en donne.

DEU-

DEUXIEME ENIGME.

A La candeur qui brille en moi ,
 Se joint le plus noir caractère ;
 Il n'est rien que je ne tolere :
 Mais je suis méchant quand je boi.

TROISIEME ENIGME.

IL est écrit dans maint volumes
 Qu'on a jadis défini l'homme ainsi ;
 Animal à deux pieds sans plume.
 Moi j'en ai quatre & porte plume : aussi
 Ne suis-je pas , Lecteur , de ton espece ;
 Mais nous frayons ensemble , & ceux qui
 d'entre vous
 Brillent par leur esprit , brillent par leur sa-
 gesse ,
 Me doivent des momens bien doux.
 Je vais me dévoiler à tes yeux toute entière ,
 Si tu ne dis mon nom , n'en accuse que toi ;
 On n'a jamais écrit sur aucune matiere ,
 Autant que l'on a fait sur moi.

On a dû expliquer les Enigmes du
 mois dernier , sur la *Manille* , & la *Boëte*
 1. vol.

DECEMBRE. 1727. 2667
à Perruque ou à cheveux. Les Dames
qui mettent des cheveux postiches, les
serrent dans des Boëtes.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

GRAMMAIRE LATINE ET FRAN-
ÇOISE, divisée en quatre Parties,
à l'usage des Etudes publiques & parti-
culieres, avec la maniere d'apprendre
ces deux Langues, & de les enseigner,
*A Paris, rue de la Harpe, chez Lher-
mite, 1727. trois volumes in 8. 25. sols
en blanc.*

**ABREGE' HISTORIQUE DE LA BI-
BLE**, avec des Notes litterales, & de
courtes Explications pour en faciliter
l'intelligence, & aider la memoire à la
faveur d'un *Distique*, exprimant en sub-
stance le contenu de chaque Chapitre,
Nouvelles méthodes pour l'apprendre
avec facilité, & la retenir fidelement,
*Par le R. P. de S. André, Religieux Mi-
nime. A Rouen, & se vend à Paris, Quai
des Augustins, chez Jacques Langlois
quatre volumes, 1727. in 12. 8. liv.*

NOUVEAUX

2668 MERCURE DE FRANCE.

NOUVEAUX MEMOIRES des Missions de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, Tome VI. *A Paris, chez Pissot & Briaçon, 1727. in 12. de 289. pages.*

REFLEXIONS sur les principales vérités de la Religion, extraites des plus beaux endroits des SS. PP. *A Paris, chez L. M. d'Houry, 1727. in 12. de 509. pages.*

LES ASCETIQUES ou Traitez Spirituels de S. Basile le Grand, Archevêque de Césarée en Capadoce, traduits en François, & éclaircis par des Remarques tirées des Conciles & des Peres de l'Eglise. Par M. Godefroy Hermant, Docteur en Théologie, & Chanoine de Beauvais, nouvelle Edition, revûe, corrigée & mise en meilleur ordre. *A Paris, Quay des Augustins, chez J. B. Bauche, 1727. in 8. de 696. pages, sans l'Avertissement & les Tables des Chapitres, des Matieres & des Passages.*

SUITE DES MALADIES CHRONIQUES & aiguës. Où l'on traite de la Goute, du Rhumatisme rebelle, de la Paralyse, & par occasion de l'Apoplexie, des Vapeurs & de l'Epilepsie, de l'Asthme,

DECEMBRE. 1727. 2669
rhme , de la Pulmonie & de la Pleure-
fie , & des remedes convenables pour
guérir toutes ces maladies. *Par P. V.
du Bois* , ancien Prevôt & Garde des
Chirurgiens de Paris, Tome II. *A Pa-
ris, au Palais, chez Paulus Dumenil* ,
in 12. de 465. pages, sans la Préface.
Dans cette Préface l'Auteur fait espe-
rer une *Histoire naturelle de l'Homme* ,
qui sera précédée par un *Traité des Ma-
ladies de la Peau* , & ensuite *un Cours en-
tier d'Anatomie*, different de tous ceux
qui ont été publiez jusqu'à present.

DESCRIPTION DU PARNASSE
FRANÇOIS, executé en bronze , suivie
d'une Liste alphabetique des Poëtes &
des Musiciens , rassemblez sur ce Mo-
nument , dédiée au Roy , volume in 12.
de 400. pages. Le prix est de deux li-
vres relié en veau. L'Estampe gravée d'a-
près le Parnasse en bronze , par M. Jean
Andran , sur la feuille entiere de papier
du grand aigle , se vend 3. liv. *A Paris,*
chez la veuve Cavelier, au Palais. Pierre
Prault, Quay de Gesvres. La veuve Pissot,
Quay de Conti, à la Croix d'or, 1727.

On trouvera chez le Sr Curé , Cize-
leur , les Médaillons en bronze , de *Mal-
herbe, Voiture, Sarrasin, Scarron, Ben-
serade, Quinault, Laine* , Poëtes , & ce-
1. vol. E lui

2670 MERCURE DE FRANCE.

lui de *Lalande*, Musicien , faisant neuf Médaillons , parce qu'il y en a deux de *Quinault* , avec des Revers differens.

Ces Médaillons , dont les diametres sont d'environ deux pouces , ont des symboles sur les Revers , qui caractérisent le génie de ces hommes illustres.

Le prix des neuf Medaillons est de douze livres , & de chaque Medaillon séparé, trente sols.

Le S^r Curé demeure sur le Quay Pelletier, à la descente du Pont Nôtre-Dame. Nous avons parlé dans les Mercures précédens de la Description de ce Parnasse , & nous avons fait connoître qu'on y distingue trois Monumens differens. 1^o. Les Statuës. 2^o. Les Médaillons. 3^o. Les noms gravez sur le bronze , Monumens consacrez ordinairement à la memoire des grands hommes. Comme les Medaillons qui sont sur ce Parnasse , peuvent se multiplier facilement , & être distribuez séparément , l'Auteur de cet Ouvrage a crû faire plaisir aux Curieux de permettre au S^r Curé de les vendre.

Cavelier , Libraire , rue S. Jacques , près la Fontaine S. Severin , vient d'achever d'imprimer *le Contumier de Vermandois* , avec les Commentaires , deux volumes in fol. Paris , 1728. du prix de 40. livres reliez.

DECEMBRE. 1727. 2671

Abregé de la Medecine-Pratique, ou Sentimens des plus habiles Medecins sur la nature des maladies , traduite du Latin de M. Allen. On y a joint la Methode de Sydenham , pour guérir presque toutes les maladies ; ensemble , quelques Formules conformes à la Pratique Francoise , approuvées par les plus habiles Praticiens , trois vol. in 12. Paris, 1728. 7. liv. 10. sols.

Miotomie Humaine & Canine , ou la maniere de dissequer les muscles de l'homme & des chiens , suivie d'une Miologie, par J. R. Croissant Garengéot , in 12. Paris, 1728. 2. liv.

Nouveau Traité des Instrumens de Chirurgie , les plus utiles , seconde Edition , augmentée de plusieurs Figures en Tailles-douces , avec leurs explications , par R. J. Croissant Garengéot , deux vol. in 12. Paris , 1727. 6. liv.

VOYAGE DE MOSCOVIE , présenté à M. Herault , Lieutenant General de Police. A Paris , Place de Cambray , chez Thiboult 1727. in 8. 39. pages en petit Romain.

1. vol.

REFLEXIONS

Eij

2672 MERCURE DE FRANCE.

REFLEXIONS NOUVELLES sur les Femmes , par une Dame de la Cour. *A Paris , Quay de Conty , chez François le Breton , 1727. Brochure de 74. pages , prix 15. sols.*

VERITABLE CALENDRIER CHRONOLOGIQUE , contenant la Connoissance des temps , pour l'année bissextile 1728. *changé & augmenté* avec , l'Epoque des Monarchies , le Flux & Reflux , les Climats & Méridiens , un Journal des événemens les plus mémorables , les Naissances des Princes & Princesses , un Journal de ce qui se passe de curieux à la Cour & à Paris pendant chaque mois , les Vacances du Parlement & du Châtelet , les Foires & Marchez , &c.

ENSEMBLE , un précis des Usages établis par la Coutume de Paris , le Sceau , les Postes pour la Cour , plusieurs Tables , Tarifs , &c. Et *une table alphabétique des Matières* , dédiée à Monseigneur le Duc d'Orleans , premier Prince du Sang. *A Paris , chez H. S. P. Giff y , rue de la vieille Bouclerie , à l'Arbre de Jessé , au bas du Pont S. Michel.*

C'est avec raison que ce petit Ouvrage est nommé *veritable Calendrier Chronologique* , puisqu'en effet on y trouve une Chronologie ample , exacte & suivie de
1. vol.

DECEMBRE. 1727. 2673

tous les événemens les plus mémorables de l'Histoire, & que parmi les Ouvrages de cette espece, où l'on a fourré quelque partie d'Histoire, celui-ci est le plus ample & le plus correct : on peut dire de plus, qu'on rencontre dans ce petit Livre bien des Epoques échappées à l'Histoire même, & qui ne laissent pas d'être également curieuses & intéressantes ; d'ailleurs, le nouvel ordre du Calendrier, le Lever & le Coucher du Soleil, les Phases de la Lune, les Signes du Zodiaque, & autres parties qui en dépendent, continuent à le rendre plus utile & plus commode qu'auparavant. Enfin, le précis curieux de quelques articles de la Coûtume de Paris, plusieurs Tables, Tarifs & autres varietez utiles & amusantes, achevent de rendre cet Ouvrage convenable à toutes sortes de personnes ; & pour en avoir une idée plus juste & plus étendue, il ne faut que lire l'Avertissement qui est à la tête.

On avertit le Public que l'Auteur s'est volontiers assujetti à paraphraser, comme à l'ordinaire, tous les Exemplaires de ce Calendrier, au commencement & à la fin, pour éviter qu'on n'y soit trompé.

ALMANACH DU PARNASSE, pour
l'Année 1728. où l'on trouvera le nom
1. vol. E iij de

2674 MERCURE DE FRANCE.

de tous les Poëtes vivans , avec un Catalogue exact de leurs Ouvrages. *A Paris , Quay de Conti , chez la veuve Pißot , in 18.*

L'ALPHABETOMANCIE, ou l'Almanach des Dames , changé & augmenté , pour l'Année bissextile 1728. *A Paris , au Palais , chez Claude Prudhome , in 16.*

On trouve à Paris, chez Papillon , Graveur en bois , rue S. Jacques , au Papillon , le petit *Almanach de Paris* ; il se vend aussi chez Jacques Chardon , Imprimeur , rue S. Severin , à la Croix d'or. Ce petit Almanach est augmenté cette année considérablement , & le Graveur y a ajouté une planche qui n'est pas moins belle que les deux premières. On y voit toujours la même délicatesse de gravure ; les Curieux trouveront que cette gravure en bois surpasse infiniment tout ce qu'on a vû jusqu'à présent en ce genre.

On trouve aussi chez Jacques Chardon *l'Almanach de Paris , ou Calendrier Historique* , pour l'année 1728. contenant ce qui se passe de curieux à Paris & à la Cour , à certains jours de l'année, en toute
1. vol. espece

DÉCEMBRE. 1717. 2675
espece de curiosité, soit Ecclesiastique ou
autre, avec des Observations interessantes
sur chaque jour de l'année & à la
fin le prix de plusieurs choses nécessaires
au Commerce. Cet Almanach est
in 8. & contient 200. pages.

OUVERTURE DU COLLEGE ROYAL

Les Professeurs du College Royal de
France, fondé à Paris par le Roy Fran-
çois I. ont repris leurs exercices & com-
mencé leur année Académique le Lundy
17. du mois de Novembre dernier. Voici
les noms des Professeurs qui remplissent
actuellement les Chaires de ce fameux
College.

Pour la Langue Hébraïque,

M^{rs} Sallier & Henry.

Pour la Langue Grecque,

M. Capperonnier.

Pour les Mathématiques,

M^{rs} Chevalier & Pothenot.

Pour la Philosophie,

M^{rs} Terrasson & Brivat de Molières.

Pour l'Eloquence Latine.

M^{rs} Couture & Rollin.

*Pour la Medecine, la Chirurgie, la Phar-
matie & la Botanique,*

M^{rs} Preaux, Andry, Geoffroy & Burette.

Pour la Langue Arabe,

M^{rs} de Fienne & Fourmont.

1. vol.

E iiij > Pour

*Pour le Droit Canon ,*M^{rs} Capon & le Maire.*Pour la Langue Syriaque ,*

M. l'Abbé Fourmont.

On vend chez François Chereau , Graveur du Roy , rue S. Jacques , aux deux Pilliers d'or , le premier Livre d'Estampes , gravées par les plus habiles Maîtres , sur les Dessains d'étude d'après Nature , par le celebre Watteau , grand *in folio* 100. feüilles contenant 132. Planches.

On vend chez le même plusieurs Estampes en feüilles séparées , nouvellement gravées d'après les Tableaux originaux , aussi peints par Watteau.

Cette gracieuse Oeuvre , que son ami prend soin de mettre en lumiere , & que les plus habiles de l'Art continuent de graver avec beaucoup de soin , fera sans doute le plaisir & l'empressement des Curieux les plus connoisseurs.

Voici les titres marquez au bas de chaque Estampe. Quand il en paroîtra de nouvelles , nous aurons soin d'en informer le Public.

Le Portrait de Watteau.

Les Entretiens Badins.

L'Aventurier.

Le Bosquet de Bacchus.

2. vol.

Le

DECEMBRE. 1727. 2677,

Le Dénicheur de Moineaux.

La Coquette.

Le Camp-Volant.

Le Tête-à-tête.

Le Rendez-vous.

Le Conteur.

La Troupe Italienne.

Le Voyage.

L'Amour desarmé.

Le Concert Champêtre.

Pomone.

La Diseuse d'aventure.

Vûë de Vincennes.

Le Retour de Chasse.

Le Retour de Campagne.

Le Lorgneur.

Les Amusemens champêtres.

Les Champs Elisées.

Il paroîtra le mois prochain le second & dernier volume gravé d'après les Desseins d'Erude du même Auteur, beaucoup plus ample que le premier, & qui ne fera pas moins de plaisir que celui qui paroît depuis un an.

Nous avons parlé dans ce Journal il y a quelques années du secret de peindre en gravant, qui a été l'objet de la recherche & de l'ambition des plus grands maîtres. Dès le temps de Raphaël ont fir de grandes tentatives là-dessus ; Andrea

le vol.

E v An

2678 MERCURE DE FRANCE.

Andreani parvint à imprimer avec des Planches de bois , des desseins semblables à ceux qu'on trace sur un papier de couleur , avec du verd rehaussé de blanc , & n'alla pas plus loin. Les progrès de M. Toylain, Hollandois , n'ont pas répondu à ses grandes dépenses. Il n'a sçu qu'appliquer plusieurs couleurs sur une même Planche. S'il falloit représenter l'ombre d'une couleur , du rouge , par exemple , c'étoit le même rouge , mais plus foncé par une gravure plus profonde : ce qui demandoit un grand travail , & ne produisoit pas grand effet. M. le Blond , fameux Peintre , né à Francfort , & établi en Angleterre , fit de grands progrès sur cette matiere il y a plusieurs années , & ses Estampes ont été regardées comme des Tableaux coloriez avec beaucoup d'entente ; mais son Eleve, M. Lamiral, Hollandois , a porté cet Art à un tel point de perfection , qu'il semble disputer à son maître la gloire de l'invention. Le burin entre ses mains est un pinceau , mais un pinceau libre , exact , délicat , tendre & hardi : les Peintres mêmes ont été trompez , ne pouvant se persuader que le Portrait du Roy, que M. Lamiral a présenté à S. M. fut imprimé , tant l'expression & le coloris y sont admirables & vrais. On pourra donc désormais avoir

1. vol.

non seulement des portraits coloriez , gravez & imprimez , mais encore des representations , par ces gravures peintes , des plantes & des fleurs avec leur couleur naturelle , & même une Anatomie coloriée en taille-douce , ce qui seroit très-commode pour faire appercevoir les lineamens les plus déliez , & faire distinguer les veines des arteres.

Pour opérer dans ce nouvel Art , on a devant soi trois planches de cuivre , on grave sur chacune le sujet qu'on veut représenter ; mais on le grave si différemment , que loin de reconnoître la même figure sur les trois planches , on ne pourroit jamais se persuader que des figures si dissemblables pussent concourir à former la représentation d'un même objet. Quand le sujet est entierement gravé , on couvre la première planche de bleu , la seconde de jaune , & la troisième de rouge : on applique ensuite successivement sur les trois planches la même Estampe , & il en résulte un tout qui ne cede point aux Tableaux des meilleurs Peintres. Par ce mélange de différentes gravures dont on se sert comme du burin , de l'eau forte , & de la manière noire d'Angleterre , on représente les teintes , les demi teintes , les ombres , les reflets & toutes les nuances imaginables des couleurs.

Un Ingenieur de Bâle en Suisse, a inventé, à ce qu'on assure, une nouvelle Machine portative, & très-commode pour pomper un assez gros volume d'eau, l'élever à une très grande hauteur, & la conduire au loin, ce qui la rend d'un usage universel, & propre pour les incendies, pour dessécher des marais & des fosses; par ce moyen on pourroit conduire de l'eau à une armée qui seroit éloignée des rivières, &c. Et le tout d'une maniere facile, à peu de frais, & avec peu de monde.

Voici la maniere simple que le S^r Lagache d'Amiens a promis de donner dans le Mercure de Mai dernier, *pour faire remonter une Horloge ou Pendule par elle-même.*

Il n'y aura qu'une rouë ou deux, avec une rouë de rencontre, & un balancier à pendule; à l'arbre de cette rouë de rencontre il tournera une corde ou cordon, avec un poids au bout, pour que quand le poids sera monté, il fasse tourner la rouë de rencontre, pour recevoir les pallettes du balancier, auquel le poids donnera le branle.

A ce balancier il y en aura un autre appliqué, & qui iront ensemble l'un par l'autre, & ils feront aller une autre rouë

1. vol.

de

de rencontre en rocher d'une nouvelle fabrique , laquelle rouë en rocher fera remonter un autre poids par l'arbre de la dite rouë ; & quand le poids sera remonté , il retombera dans l'instant par une descente , & fera en descendant remonter le poids de la rouë de rencontre , pour aller de cette sorte continuellement.

Si bien qu'il y aura par un seul mouvement , un poids qui descendra , & un poids qui remontera ; & quand ils seront à leurs fins , celui qui est remonté fera , en descendant de lui-même , par son plus fort poids , remonter l'autre poids , pour aller ainsi continuellement.

Il y aura encoré un troisiéme balancier appliqué , qui tournera continuellement , que le balancier à pendule fera aller , pour suppléer par son branle dans l'instant de ces deux mouvemens de rechange , qui ne sera qu'une chute. Ce balancier causera toute la justesse , & sera posé sur une rouë qui n'aura point de dents , tournant à l'arbre de la rouë à rocher.

L'Auteur offre de faire faire cet ouvrage par M. Fardois, Horlogeur de l'Académie Royale des Sciences.

Le S^r Lagache offre encore de faire faire à l'Arsenal de Paris , ou ailleurs , un Canon tout monté sur un affut ordinaire ,

I. vol.

qui

2682 MERCURE DE FRANCE.

qui se cachera à l'ennemi par un parapet ou terte , & quand on le voudra tirer , on le hauffera de deux à trois pieds sur son même affut , & on le baïssera dans l'instant qu'il aura tiré , pour le recharger aussi-tôt ; ce qui sera prompt & facile. On pourra mettre sur cet affut un Canon que l'Auteur a inventé , dont on a parlé dans le Mercure de Fevrier dernier , folio 335. qui ne sont que de moitié de longueur , & qui porteront une fois plus loin que les canons de même calibre, & même que les plus forts Courriers des Galeres. On les chargera , si l'on veut par bascule , comme on charge les fusils , ce qui charge bien mieux que par la maniere ordinaire. Comme ce seroit une piece très-curieuse & très-utile , l'Auteur y pourra ajoûter encore un bassine pour boucher la lumiere dans l'instant même que l'on a mis le feu ; ce qui empêchera les lumières de s'agrandir , & les faire encore porter plus loin ; & dans les Vaisseaux de Guerre , que la fumée n'incommode pas les travailleurs dans les sabords , &c.

Le Roy a accordé à M. Jean May ,
Gentilhomme Anglois , des Lettres Patentes , portant Privilege exclusif, de mettre en pratique dans tout le Ryaume de
1. vol. France,

DECEMBRE 1727. 268;

France, une Machine très propre à élever des eaux par les principes du feu & de l'Atmosphere : elle a été examinée & applaudie par Messieurs de l'Academie Royale des Sciences : elle opere plus de force que soixante chevaux, avec plus de diligence, & beaucoup moins de frais : elle élève plus de 20900. muids d'eau dans un jour. On peut l'employer pour dessécher des marais & des mines, pour donner un plus grand mouvement, & plus d'effet aux moulins & aux pompes, & pour conduire de l'eau dans des Villes, aux fontaines, aux maisons particulieres & aux jardins. On la fournira à des conditions différentes, suivant les lieux & les facultez des Proprietaires & des Entrepreneurs. On favorisera leurs interêts pour rendre l'usage de cette Machine très-facile & avantageux à l'Etat. Ceux qui voudront s'en servir, n'auront qu'à s'adresser ou écrire à M. le Baud, en l'Hôtel de M. le Marquis de Bully, rue neuve S. Augustin, à Paris.

On mande de Poitiers que les plus habiles Avocats sont consultez sur une question assez singuliere ; sçavoir, si un enfant à naître sera sensé être né pendant le premier mariage de sa mere, qui a été déclaré nul par l'Official de Poitiers, pour

I. vol. cause

cause d'impuissance de cette femme , laquelle s'est trouvée féconde avec un second mari , peu de temps après avoir convolé.

On apprend de Vienne , que le Dôme de l'Eglise des Religieuses de la Visitation a été peint depuis peu à fresque , par Antoine Pelegrini , Venitien , & Hypolite Sconfani , Boulonnois , habiles Peintres , où ils ont fait paroître toute l'excellence de leur Art , & dont L. M. I. ont paru très-satisfaites.

On écrit de Londres, que le Roy a donné les ordres au Chevalier Thornhill , premier Peintre de S. M. de peindre dans la Galerie du Palais de Kensington , plusieurs Tableaux , dans lesquels seront representez les principaux événemens de la Monarchie Angloise.

Le S^r Vallée , Marchand Fayancier-Emailleur , a inventé une maniere de boucher les flacons de cristal , de façon qu'il ne s'en évapore qu'autant qu'il est nécessaire , soit de sel d'Angleterre , soit des eaux que l'on y met , enforte que l'on peut en respirer l'odeur , sans les ouvrir ni les déboucher ; ce qui les rend beaucoup plus commodes & plus utiles .

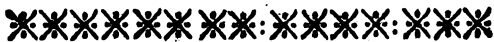
1. vol.

on

DECEMBRE. 1727. 2683

on trouve chez lui des cristaux de toutes fortes , dans des gouts nouveaux , pour les services de table ; il en vend & en louë. Il est fourni de toutes sortes d'eaux de senteurs , de sels & d'esprits distillez. *Son enseigne est au Roi de Pologne , au Palais , sous l'Escalier de la Cour des Aydes.*

On donne avis au Public , que le véritable Suc de Reglisse & de Guimauve blanc , qui guérit le rhume , fortifie la poitrine , détache & fait cracher la pituite , & qui est très-souverain pour les Poulmoniques & Asthmatiques , se vend , suivant l'aveu & approbation de M. le premier Médecin du Roy , *chez Mademoiselle Desmoulins , qui demeure rue Guenegault , du côté de la rue Mazarine , chez le Boulanger , au premier Appartement*



CH A N S O N.

Nuit que j'attens, quand viendrez-vous
Livrer à mes desirs l'objet de ma tendresse
Précipitez vos pas , mon desir vous en presse
Comblez mes desirs les plus doux.

Mais livrez-vous à la paresse ,
Quand le Soleil voudra réveiller les jaloux ;
Nuit que j'attens , &c.

1. vol.

SPEC



S P E C T A C L E S.

LE 29. du mois dernier , les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragedie de *Rodogune* , de P. Corneille , dans laquelle la D^{lle} Balicour , jeune Actrice , fort bien faite , ayant une très-belle voix : joua pour la premiere fois le Rôle de Cleopatre , avec un applaudissement universel. Deux circonstances faisoient beaucoup esperer de son mérite & de ses talens ; la premiere , c'est que M^{lle} Desmares , que le Public ne cesse de regretter , lui a montré à déclamer ; & la seconde , qu'elle est proche parente des S^{rs} Quinaut.

La D^{lle} Balicour a confirmé depuis , & augmenté les jugemens favorables du Public , dans les Rôles de *Cornelie* , dans la Tragedie de la *Mort de Pompée* , dans celui d'*Agrippine* , dans *Britannicus* , & dans celui de *Clistemnestre* , dans *Iphigenie*. Elle a réuni les suffrages de la Cour & de la Ville ; aussi a-t-elle été reçûe à part entiere par ordre de la Cour , pour remplir la premiere place qui vaquera. Le Parterre dit qu'elle jouë en Maîtresse
 1. vol. plutôt

DECEMBRE. 1727. 2687
plutôt qu'en nouvelle Actrice. Sa belle
voix , la variété de ses sons & de ses in-
flexions, le sentiment vrai qu'elle met dans
ce qu'elle jouë , la font regarder comme
un excellent Sujet.

Le Mardi 2. Decembre , les Comédiens
François représenterent à la Cour la Tra-
gedie de *Tiridate*, de feu M. de Cam-
pistron , & les *Bourgeoises de qualité*.

Le 4. *Rodogune* & le *Mariage forcé*. La
D^{lle} Balicour, qui joua le Rôle de *Cleopa-
tre* dans la Tragedie , y fut généralement
applaudie.

Le 6. La Comédie de la *Femme Juge &
Partie* , & les *Bourgeoises de qualité*.

Le 9. *Britannicus* & le *Sicilien*. La
D^{lle} de Balicour joua le Rôle d'Agrippine
dans la Tragedie.

Le 11. les *Menechmes* & l'*Avocat Pa-
telin*.

Le 13. la *Mort de Pompée* , & le *Bon
Soldat*. La D^{lle} Balicour joua le Rôle de
Cornelie , dans la Tragedie.

Le 16. *Le Dépit amoureux* , & l'*Aven-
gle Clairvoyant*.

Le 18. *Démocrite* , & la *Serenade*.

Le 20. *Phedre* & *Hypolite*.

Le 22. *Iphigenie* & le *Cocu imagi-
naire*.

Sur la fin du mois dernier , les mê-
mes Comédiens remirent au Théâtre la
1. vol. Tragedie

Tragedie de la *Mort d'Alceste*, de M. de Boissy, qui la retira après deux représentations.

Ils donneront incessamment la Comédie nouvelle de la *Surprise de l'Amour*.

Les Comédiens Italiens donneront le 18. de ce mois une petite Pièce nouvelle de l'Auteur des *Amans réunis*, intitulé le *Bracelet*, qui n'a eû que deux représentations.

L'Académie Royale de Musique continuë les représentations de *Roland*, avec un très-grand succès. On jouë les Mardis le *Balet des Amours des Dieux*, que le Public voit encore avec plaisir.

LES AMANS RÉUNIS, Comédie de M. de Beauchamp*, représentée pour la première fois sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, le Mercredi 26. Novembre 1727.

Le grand succès de cette Pièce, qui attire de très-nombreuses assemblées au Théâtre Italien, nous engage à en donner un Extrait assez détaillé pour que ceux qui ne sont pas à portée d'en voir les représentations, puissent avoir au moins le plaisir d'en pouvoir juger.

AC.

DECEMBRE. 1727. 2689

ACTEURS.

Lelio , Pere de Léonor.

Léonor , fille de Lelio , & pòùrtant ignorant sa naissance.

Oronte , Pere de Valere , & ami de Lelio.

Valere , Amant de Léonor , sans sçavoir de qui elle est fille.

Colombine , Suivante de Léonor.

Arlequin Valet de Lelio.

Scapin , Valet de Valere.

La Scene est à Paris dans la maison de Lelio.

ACTE I.

Valere attend avec impatience le retour de Scapin , qu'il a envoyé vers Leonor , chargé d'une Lettre pour elle. Scapin revient de son voyage , & annonce à Valere qu'il n'a pas trouvé Leonor dans l'endroit où il l'a vûë pour la première fois ; il lui apprend que ses parens l'ont remise depuis peu entre les mains d'un homme entre deux âges , qui la fait monter dans un Carrosse à six chevaux , malgré son attendrissement pour ses Parens qu'elle quitoit. Cette nouvelle accable Valere. Il ne doute

doute point que ce ne soit à un Rival qui doit épouser sa chere Léonor que ses Parens l'ont livrée. Scapin, a beau lui représenter qu'il doit éteindre un amour qui ne sert qu'à le tourmenter, & qu'il vaudroit bien mieux qu'il s'attachât à quelque personne d'une condition égale à la sienne, & qu'il pût épouser sans honte. Valere lui répond que la vertu & la beauté de Léonor sont d'un plus grand prix à ses yeux que la plus haute naissance, & qu'il ne balanceroit pas à l'épouser, s'il avoit le bonheur de la retrouver. Ils se retirent tous deux à l'approche de Lelio & d'Oronte.

Oronte fait un reproche d'amour à Lelio sur le secret qu'il lui fait de son amour pour une Demoiselle qu'il tient renfermée chez lui ; Lelio désabuse Oronte, en lui apprenant que cette aimable personne dont il le croit amoureux, est sa propre fille ; il lui déclare les raisons qu'il a eues de la faire élever secretement pendant quinze ans, & que ces raisons ne subsistant plus, il l'est allé reprendre chez un vieux Domestique à qui il l'avoit confiée, & qu'elle croit encore être son pere. Ce qui s'est déjà dit dans la premiere Scene met les Spectateurs au fait, & l'on ne peut m'écouter dans cette fille de Lelio, la même Leonor dont Valere, fils d'Oronte, est

1. vol

amoureux,

amoureux, & qu'il croit perdue pour jamais; de sorte que la Pièce commence à devenir interessante dès la seconde Scene.

Nous ne nous arrêterons pas aux Scenes d'Arlequin seul, ni à celles qu'il a avec Colombine ou Scapin. Nous nous contenterons de dire qu'Arlequin est devenu amoureux de Léonor, & que cet amour lui donne pendant toute la Pièce un jeu qui convient parfaitement à son caractère de balourd, qui fait beaucoup de plaisir. Oronte, dans une Scene qu'il a avec Arlequin, fait connoître par quelques *à parte*, qu'il a des vûes pour Léonor, & l'on s'aperçoit bien, que ces vûes regardent son fils Valere, ce qui contribué encore à augmenter l'interêt, ou du moins à le réveiller.

Dans la septième Scene, Léonor se croyant seule, & ayant encore ses premiers habits, se demande compte des sentimens de son cœur. Elle parle d'un amour secret dont elle est toute occupée. Arlequin l'ayant entendu d'un endroit où il s'étoit caché, ne doute point qu'elle ne parle de l'amour qu'elle a pour lui. Cette connoissance prétendue l'enhardit à lui faire sa déclaration; mais sa bêtise ne lui fait dire que des mots à bâtons rompus. L'arrivée de Colombine le tire d'embarras, & l'oblige à se retirer.

Colombine demande à Léonor d'où peut venir sa profonde mélancolie ; elle lui promet une fidélité à toute épreuve. Léonor se contente de lui dire que les offres qu'elle lui fait la consolent dans ses malheurs , puisque du moins il lui sera permis de ne plus contraindre ses larmes devant elle. Colombine lui fait entendre qu'elle se fait des malheurs chimeriques , tandis que tout semble conspirer à la rendre la plus heureuse personne du monde. Elle lui vante les bontez que Lelio a pour elle. Léonor lui répond que ces bontez allarment sa gloire ; Colombine lui fait espérer que Lelio pourroit bien se déterminer à l'épouser. Léonor frémit à ce dernier effort des bontez de Lelio ; elle n'en fait pas connoître davantage à Colombine ; peut-être acheveroit-elle de s'expliquer, sans l'arrivée de Lelio , dont Colombine l'avertit.

Lelio demande à Léonor d'où vient qu'elle est si triste ; il ajoute que c'est peut-être qu'elle regrette ses Parens , à qui il l'a arrachée. *Me le défendez vous* , lui répond Léonor ? *non* , lui dit-il , *Je loue au contraire votre bon naturel ; mais vous n'êtes point née pour vivre avec eux.* Cette Scene finit par ces paroles de Lelio. *Telle que vous êtes , à votre inquiétude près , j'ai lieu d'être content de vos sentimens ; je les*

ai examinez, je les connois ; si cependant mon experience & mon amitié me donnent quelques droits sur vous, je m'en sers pour vous donner un seul conseil. Deffendez-vous contre l'amour ; je vous parle peut-être trop tard ; je ne veux pas pourtant le croire ; mais enfin, Léonor, voire bonheur est dans vos mains ; répondez-vous de voire cœur ; mes soins vous répondent du reste. Je vous laisse y songer.

Nous finirons ce premier Acte par un Monologue de Léonor après que Lelio l'a quittée.

Quelles sont ces idées flattées qu'il veut m'inspirer ? Où tendent ces conseils intéressés ? Je ne l'entends que trop. Suis-je encore moi-même ? Qui peut m'avoir changée de la sorte ? Je voulois me plaindre, je n'ai fait que des remerciements. Je voulois me livrer aux murmures ; je n'ai trouvé que des expressions de reconnoissance ; que j'ai honte de ma foiblesse ! Quelle chaîne invisible m'attachoit auprès de lui ! J'ai pu l'écouter & garder le silence ! Malheureuse Léonor, es-tu de concert avec lui pour te perdre ? Valere, suspendez vos reproches ; je sens que je ne les merite pas. Mon cœur est toujours le même, il est le même ! Pourquoi donc ne s'est-il point revolté contre Lelio ? Je ne me connois plus, tout me trouble ; tout me confond. Les tendres réflé-

xions de Léonor sont interrompuës par l'arrivée de Colombine ; elle se retire & la laisse avec Arlequin. Nous ne dirons rien de la Scene qu'ils ont ensemble , quoi qu'elle soit très-plaisante ; elle feroit trop de diversion à l'interêt , qui va toujours en augmentant.

A C T E I I.

Dès la premiere Scene , Scapin apprend à Valere qu'il vient de voir sa chere Léonor , & qu'elle est chez Lelio ; Valere soupçonne Lelio d'être son Rival ; il jure qu'il se portera aux dernières extrémités , si l'objet de son amour ne lui est rendu. Scapin calme cette impetuosité de jeune homme , & lui conseille d'avoir recours à l'artifice ; il ajoute que Lelio cherche un valet pour Léonor. Valere ne balance pas à se proposer pour jouer un si heureux personnage. Il veut aller se travestir sans perdre de temps , mais l'approche de son Pere l'en empêche. Oronte dit à Valere qu'il veut le marier. Valere lui répond qu'il ne veut point s'engager sous les loix de l'hymen ; Oronte est très-affligé du peu de penchant que son fils lui a témoigné pour le mariage. Il le soupçonne d'être amoureux ; mais il se flatte qu'il n'aura pas plutôt vu Léonor , à qui il le destine , qu'il oubliera toute autre Maîtresse.

I. vol.

Lelio

DECEMBRE. 1727. 269

Lelio demande à Oronte des nouvelles de son fils. Oronte lui apprend qu'il est arrivé depuis peu ; Lelio lui dit qu'il devroit songer à le marier , Oronte lui répond qu'il y songe & qu'il a quelques vûes sur lui , qu'il lui communiquera , s'il veut bien aller faire un tour de promenade avec lui. Lelio y consent , & lui dit qu'il a aussi quelques vûes pour sa fille , dont il seroit bien-aise de lui faire part. Oronte ne doute point que cela ne regarde son fils Valere.

Léonor magnifiquement habillée & suivie de Colombine , commence la cinquième Scene par ces mots , qu'elle adresse d'abord à sa suivante. *Laissez-moi ; je ne veux plus rien entendre , & vous aussi , vous m'avez trompée , funestes ajustements : que vous êtes peu faits pour moi , & que je suis peu faite pour vous ! Lelio ne se déguise plus ; sa profusion le trahit , la vertu toute seule n'est pas si genereuse.*

Colombine dit à Léonor qu'elle la soupçonne d'avoir quelque violente passion dans l'ame ; Léonor lui fait confidence de sa secrette ardeur pour un jeune Officier qu'elle a vû dans les lieux où elle a été élevée , & qui lui a juré qu'il l'aimeroit toujours. Colombine combat cet amour qui trouble son repos ; mais Léonor lui fait entendre que c'est un mal dont

I. vol.

F ij elle

elle ne peut, ni ne veut guérir; voici com-
me elle peint la naissance de son amour.
Elevée, mieux qu'il ne convient peut-être
à une fille de ma sorte, je vivois tranquille
dans mon état, je ne voyois rien au dehors
qui me fit envie. Plût au Ciel que je fusse
encore la même! Les premières années de
ma vie s'écoulerent dans ce calme heureux.
Il passa des Troupes dans le lieu de ma
naissance. Parmi quinze ou vingt Officiers,
j'en vis un, c'est le premier homme sur le-
quel j'eusse encore osé lever les yeux. Co-
lombine, je ne vous le peindrai point en
Amante, mais si jamais vous le connoissez,
sa vûe justifiera ce que je vais vous dire.
Je crus qu'il me distinguoit de mes compa-
gnes; il me sembloit que ses regards me di-
soient, Léonor, je vous trouve aimable; vous
me plaisez; vos grâces simples vous tien-
nent lieu de biens, de naissance; je lui en
sûs gré, & je fus assez folle pour m'ima-
giner que je n'étois pas tout-à-fait indigne
d'un hommage si flatteux. Ce ne fut qu'un
songe pour mes yeux; ce fut une vérité
trop réelle pour mon cœur. Colombine de-
mande à Léonor le nom d'un Amant si ten-
drement aimé: Léonor lui nomme Vale-
re: à ce nom, Colombine paroît étonnée,
Léonor lui demande la cause de sa sur-
prise; elle lui répond qu'un Cavalier qui
porte ce nom est connu d'un de ses meil-
leurs

leurs amis. Leur entretien est interrompu par l'arrivée de Valere travesti en valer. Léonor le reconnoît d'abord, & est mortifiée de le trouver dans une condition si basse ; Valere ne l'est pas moins de la revoir dans un état si magnifique , il lui demande si elle veut de son service , Léonor toute interdite lui répond, que c'est à Lélío qu'il doit s'adresser , & se retire.

Valere frappé de la brusque retraite de Léonor & de la froideur avec laquelle elle lui a parlé , ne balance point à la croire infidelle ; ce Monologue est suivi d'une Scene qu'il a avec Arlequin que nous passerons , quoi qu'elle fasse un grand plaisir par la maniere dont elle est placée & jouée. Scapin arrive ; Valere lui dit de quelle maniere il a été reçu de Léonor. Scapin lui conseille d'aller reprendre ses habits , Valere avant que de s'en aller, le charge d'une Lettre pour Léonor , & le conjure de la lui faire rendre. Scapin remet cette Lettre à Arlequin même , qui ne s'en charge qu'à condition qu'il lui prêtera un habit de son Maître pour aller , dit-il , au Bal ; Scapin lui promet l'habit & lui laisse la Lettre. Arlequin n'a garde de rendre une Lettre qu'il soupçonne venir d'un Rival ; il fait quelques lazzis avec cette Lettre ; Lélío vient sans en être aperçu, & lui arrache la Lettre. La lecture

1698 MERCURE DE FRANCE.

qu'il en fait lui apprend que Léonor a un Amant secret , qui ne se nomme pas dans cette Lettre ; ce qui lui fait prendre la résolution d'user d'artifice pour le connoître. Il ordonne à Arlequin de l'attendre ; il revient avec deux Lettres dont l'une est pour Léonor , & l'autre est pour cet Amant inconnu. On va voir l'effet de ces deux Lettres dans le dernier Acte.

ACTE III.

Comme cet Extrait commence à devenir long , on ne rrouvera pas mauvais que nous l'abregions, quoi qu'à regret. La premiere Scene est entre Valere & Scapin ; ce dernier paroît surpris de la fidelité de son Maître , après la cruelle Lettre qu'il vient de recevoir ; Valere lui répond que malgré tout ce qu'il voit il ne sçauroit se persuader que Léonor soit infidelle , & qu'il la connoît trop bien pour lui faire tant d'injustice.

Dans une autre Scene , Lélío & Oronte se font confidence du peu de disposition qu'ils trouvent dans leurs enfans à consentir au mariage qu'ils ont projeté.

Léonor vient quelque temps après avec Colombine , & lui dit qu'elle veut absolument découvrir à Lélío tout ce qui se passe dans le fond de son cœur. Colom-

I. vol.

bine

DECEMBRE. 1727. 1699
bine lui répond que la démarche qu'elle
va faire la fait trembler ; voici quelques
fragments de ce Dialogue.

Léonor.

*Ingrate envers Lelio , indigne de ses bien-
faits , trahie par Valere , inquiète , agi-
tée , victime éternelle de sentiments opposés
qui me déchirent tout ensemble , qu'ai-je en-
core à ménager ?*

Colombine.

*Voulez-vous m'en croire ? Commencez
par oublier Valere.*

Léonor.

*L'oublier ! ce ne seroit pas le punir ;
ce seroit me punir moi-même ; j'agirois con-
tre mon cœur.*

Colombine.

*Quoi ? lorsqu'on vous abandonne , vous
ne ferez pas le moindre effort pour vous
vanger !*

Léonor.

*Non , Colombine , je n'imiterai point
Valere. L'Amour intéressé s'offense de tout ;
l'Amour généreux ne s'offense de rien : in-
dépendant des événemens , il subsiste par
lui-même dans un cœur dont il s'est rendu
maître ; l'inconstance , les injures , rien ne
l'affoiblit. Il ne s'éteint pas même avec l'es-
perance : mais que dis-je ? je n'ai jamais*

1. vol.

F iiij espéré,

espéré; si je vous parle d'un air moins timide, c'est qu'on ne peut plus me soupçonner d'ambition, &c. Le reste de cette Scene est à peu près du même style, c'est-à-dire rempli de sentimens. Elle est suivie d'une Scene d'éclaircissement entre Valere & Léonor; on l'a trouvée tendre & très-bien écrite. Le Lecteur s'attend sans doute à la voir; nous allons le satisfaire.

SCENE IX.

Valere à Scapin.

La voilà, l'ingrats; Scapin, qu'elle est belle!

Léonor à Colombine.

Colombine, c'est lui; vous en ai-je trop dit?

Valere.

Vous êtes surprise, Mademoiselle, de me voir ici; je le suis moi-même de votre procédé.

Léonor.

Je croyois, Monsieur, que c'étoit à moi à me plaindre.

Valere.

Quoi? lorsque tout désespéré de votre perte, je vous cherche par tout, lorsque charmé du plaisir de sçavoir où vous êtes, je risque tout pour vous marquer ce plaisir; Léonor, je me sers encore de ce nom si
1. vol. cher

DECEMBRE. 1727. 2701

cher, vous me fuyez, sans me dire une parole! sans daigner me regarder! vous vous taisez, Léonor; vous avez raison, votre cœur desavoueroit vos excuses.

Léonor.

Pouvois-je faire autrement? Songez-vous à quoi vous m'exposiez!

Valere.

Vous aviez peur de ne pouvoir soutenir mes reproches.

Léonor.

Je ne méritois pas ceux que vous m'avez écrits.

Valere.

Ma Lettre étoit tendre, passionnée...

Léonor.

Si je vous la montrois, cette Lettre, vous seriez forcé d'avouer que vous êtes injuste.

Valere.

Dites plutôt que si je vous montrois votre réponse....

Léonor.

Ma réponse! moi, je vous ai écrit! vous m'en soupçonnez! ah! Colombine, où suis-je, &c.

Ils se donnent réciproquement les Lettres qu'ils ont reçues; ils les desavouent & concluent de-là qu'ils sont trahis. Valere propose un enlèvement à Léonor, mais elle est trop vertueuse pour y donner les mains. Valere l'accuse d'ai-

L. vol.

F v mer

mer Lélío. Elle lui répond : *Pouvez-vous le croire ? J'avoué que des liens secrets m'attachent à Lélío ; mais je sens que ce qui se passe en moi pour lui ne nuit point à ce qui s'y passe pour vous , vos droits s'y réunissent sans se combattre : ne m'en demandez pas davantage ; je me trouve agitée de mouvemens dont je ne puis vous rendre compte ; si votre amour s'en offense , c'est que vous ne lisez point dans mon cœur ; mais enfin , quelque soit ce sentiment inconnu , il faut qu'obtenir de Lélío , ou ne me plus voir.*

Nous voici près du dénouement ; il n'est pas difficile à deviner. Dans une conversation entre Lélío & Léonor , celle-cy qui a résolu de lui ouvrir son cœur , lui apprend qu'elle aime Valere ; Lélío en est agréablement surpris ; il se déclare son pere , & lui dit que c'est Valere même qu'il lui destine pour époux.

On n'a gueres vû de Piece au Theatre Italien du ton de celle-cy. Avec la bien-séance & les mœurs qui y regnent par tout , elle est pleine d'esprit & de sentimens , & d'un si grand intérêt , que les Spectateurs y sont attendris. Au reste elle est parfaitement bien représentée par les S^{rs} Lélío , Thomassin , &c. & par la D^{lle} Sylvia , qui par le naturel & la finesse de son Jeu , s'attire toujours les applaudissemens du Public.

Le

DECEMBRE. 1727. 2703

Le premier de ce mois, les Concerts recommencerent chez la Reine par une *Idylle Héroïque*, intitulée : *les Présens des Dieux*, pour celebret l'heureuse naissance de Mesdames de France. Le Poëme est de M. l'Abbé Pellegrin, & la Musique de M. Colin de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy.

ACTEURS.

Junon. *La D^{lle} Antier.*

Apollon. *Le sieur du Mesnil.*

Le Génie de la France. *Le S^r Dangerville.*

Un Habitant des Rives de la Seine.

Le sieur Godenesche.

Deux Habitantes. *Les D^{lles} le Peintre &*

Barbier.

Une troisième Habitante. *La D^{lle} Desjardins.*

La Scene est dans une des Cours du Chateau de Versailles.

Le Génie de la France commence l'Idyle par un Monologue. La Beauté du jour naissant lui fait présumer que les Dieux vont répandre de nouveaux bienfaits sur la France; ce qui donne lieu à cet augure, c'est que ce fut à pareil jour que Monsieur le Duc d'Orléans épousa la Reine au nom du Roy. Cette époque est marquée par ces Vers :

1. vol.

F vj Jour

2704. MERCURE DE FRANCE:
Jour heureux, où l'Hymen alluma son flambeau,

Pour la félicité du monde,

Des biens les plus charmants sois la source
féconde.

Que vois-je ? Quel éclat nouveau !

Non ; jamais le Soleil , du vaste sein de l'Onde,

Ne sortit plus pur & plus beau.

Jour heureux , &c.

Le Génie de la France appelle les Habitans des rives de la Seine & les invite à former les plus doux Concerts pour le Rôy & pour la Reine. Un Habitant demande au Génie quel est le sujet de cette Fête nouvelle , par ces cinq Vers :

Quel bonheur nous attend , favorable Génie ?

Par vous du monde entier la Discorde est bannie,

Reentre dans le fond des Enfers ;

Et vous venez de nos Concerts ,

Ranimer encor l'harmonie !

Ces Vers font connoître l'allégorie du personnage de l'Idylle qui porte le nom de Génie de la France. Il ne leur donne point d'autre raison de la Fête à laquelle il les invite , que ce qu'il a déjà fait entendre dans son Monologue. Le respect

L. Vol.

que

DECEMBRE. 1727. 2705

que les Habitans ont pour ce Ministre
des Dieux, fait qu'ils se livrent, sur sa
foi, aux plus doux transports. Junon
vient annoncer la naissance des deux
Princesses, par ces Vers :

Peuples à qui les Dieux ont accordé pour
Maître,

Le plus grand Roy de l'Univers,

Deux Princesses viennent de naître,

Pour la felicité de cent Peuples divers :

Adorez du destin la sagesse profonde ;

Il veut par ce bienfait nouveau ,

Remplir tous les Trônes du monde,

De Rois formez d'un sang si beau.

Ces paroles de Junon donnent lieu à
un redoublement de joye. Junon char-
mée de la tendresse des Peuples pour leur
Roy, exprime son admiration en ces
termes :

Que je me plains à vous entendre !

Heureux Peuple ! heureux Roy ! l'un pour
l'autre est formé.

Un Roy si digne d'être aimé,

Méritoit un Peuple si tendre.

Une Habitante chante ce Caneva ;
alternativement avec le Chœur :

L. vol.

De

2706 MERCURE DE FRANCE.

De nos bois le naissant feuillage ,
Les Gasons , les Fruits , les Fleurs ,
Pour l'objet du plus tendre hommage ,
Tout s'accorde avec nos cœurs.

Jeune Zéphire ,

Flore soupire ,

Mais sois jaloux

D'un soupir si doux ;

Sa tendresse ,

Ne l'adresse

Qu'à l'aimable Roy ;

Dont nous suivons la Loy ;

De nos bois , &c.

Sort aimable ,

Sois durable ;

Que de ses beaux jours ,

Rien ne trouble jamais le cours ,

Ris & Graces ,

Sur ses traces ,

Avec les Amours ,

Volez toujours.

De nos bois le naissant feuillage , &c.

Junon , toujours plus charmée de la
- 1. vol. - ten-

DECEMBRE. 1727. 2707

tendresse des Peuples, voyant descendre Apollon, leur souhaite un nouveau bienfait des Dieux. Apollon répond au souhait de Junon, adressant d'abord la parole à cette Déesse, & après aux Habitans de la Seine.

Tes vœux sont exaucez, favorable Déesse,

Vous, qui pour votre Roy marquez tant de tendresse,

Ne doutez point du prix qui doit la couronner;

Les Dieux vous font assez entendre,

Par les biens que sur vous ils viennent de répandre,

Ceux qu'ils daignent vous destiner, &c.

Junon engage Apollon à annoncer à ce Peuple fidele, la gloire où ses Rois doivent un jour parvenir; voici comment Apollon répond :

Dans son livre terrible, aux autres Dieux fermé,

Le Destin m'a permis de lire :

J'ay vû d'un œil surpris, j'ai vû d'un œil charmé,

Tout l'éclat de ce vaste empire.

Quelle suite de Rois, ou plutôt de Héros !

Jupiter en leurs mains remettra son Tonnerre,

Pour assurer un plein repos

1. vol.

A

1708 MERCURE DE FRANCE

A tous les Peuples de la terre.

Vous jouissez déjà de cette aimable paix ;

Louis , par de nouveaux bienfaits ,

Veut éterniser sa mémoire ;

Mais , si malgré les soins d'un Roi si genereux ,

Quelques Peuples encor refusent d'être heureux ;

Tous les Dieux veulent que sa gloire ,

Sur les aîles de la Victoire ,

Vole en tous les climats où je répands mes
feux.

Après cette prédiction d'Apollon , Ju-
non parle ainsi à la Renommée :

O vous qui d'une aîle legere ,

Parcourez cent climats divers ,

Partez , Nymphes à cent voix , volez , fendez
les airs ;

Du bonheur que la France espere ,

Instruisez le vaste Univers ,

L'Idylle finit par un Chœur en actions
de graces aux Dieux. Ce Concert a été
honoré des suffrages de la Reine & de
toute la Cour ; & *Sa Majesté* l'a rede-
mandé. Le 17. du même mois, l'exé-
cution a été generalement approuvée.
M^{lle} Anrier s'y est distinguée à son ordi-

L. val.

naire

DECEMBRE 1727 2709
naïse ; les autres Acteurs l'ont parfaitement secondée.

Le S^r Philidor , Ordinaire de la Musique du Roy , ayant obtenu un nouveau Privilege pour continuer les Concerts qu'il a cy-devant donnez au Château des Thuilleries , en fit executer un le 20. de ce mois , composé d'un Divertissement qui a pour titre , *le Retour des Dieux sur la Terre*. Le Poëme est de M. Tanevot , & la Musique de M. Colin de Blamont , Sur-Intendant de la Musique du Roy. Cet Ouvrage fut fait en 1725. à l'occasion du Mariage du Roy , & chanté à Fontainebleau devant leurs Majestez la même année. Le Public l'a vû ici avec plaisir , ayant été fort bien executé. Les D^{lles} Antier & Pitron , de la Musique du Roy , y chanterent differens morceaux qui furent fort applaudis , de même que les S^{rs} le Prince , Dangerville & Dumenil , aussi de la Musique du Roy : Le Concert fut terminé par la Cantate de *Didon* , mise en Musique par le même Auteur , & chantée par la D^{lle} Delba. On continuera de donner ce Concert deux fois la Semaine en hyver , & une fois seulement en été ; il sera composé ces jours-là d'un Divertissement très-court & de Musique Italiennè ou Françoisè , de Sonnates , &

I. vol. d'un

2710 MERCURE DE FRANCE.

d'un grand Motet à la fin. On donnera aussi les autres Concerts composez de plus beaux Motets Latins les jours des Fêtes solennelles, de la même manière qu'ils ont été chantez cy-devant. On a decoré de nouveau le Salon dont on a déjà parlé, d'une manière tout-à-fait commode pour les Spectateurs.

XXXXXXXXXXXX

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

LE bruit court à Constantinople que le Sultan Acheraf avoit encore défait un corps de Troupes Ottomanes de 16000 hommes qui étoient sortis d'Amadan pour aller secourir Marfain, dont il vouloit faire le Siege, & que les ayant poursuivis jusqu'aux portes d'Amadan, il s'étoit rendu maître de cette Place. Les Lettres de la Frontiere portent, que les Persans de Carduel tenoient la Ville de Tauris bloquée, & que l'armée du Grand Seigneur manquoit de vivres & de munitions, en sorte qu'on ne doutoit point que les Generaux Turcs ne reçussent incessamment les pouvoirs & les ordres nécessaires pour signer un Traité aux conditions que le Sultan Acheraf voudra prescrire.

RUSSE.

R U S S I E.

LE Major General Romanshoff a écrit en Cour que le Commandant des Troupes Ottômanes, étoit convenu d'une suspension d'Armes avec le Sultan Acheraf, Chef des Rebelles de Perse, qu'il y avoit lieu de croire que la Paix seroit incessamment conclüe entre les deux Puissances: & qu'il croyoit qu'on devoit encore envoyer de nouvelles Troupes, pour la garde des Provinces conquises du côté de la Georgie, parce que la principale Armée du Gr. S. commençoit à défiler vers cette Province.

Par le dernier état des Troupes qui a été présenté au Czar, avec les augmentations qui ont été faites depuis la mort du feu Czar & les nouvelles levées, il se trouve 56000. hommes en quartier dans les Provinces conquises sur la Suède; 90000. dans le cœur de la Russie, y compris l'Ukraine, & environ 70000. hommes dans la Perse, Casan & Astracan: en tout 210000. hommes.

S. M. Cz. donna le 11. du mois dernier le Gouvernement General de Petersbourg & de son District, au Felt Marechal, Comte de Sapieha, auquel elle a accordé en même temps une place dans son

son Conseil d'Etat. M. Jagozinski a été nommé Commandant General & Lieutenant-Capitaine de la Compagnie des Chevaliers Gardes, à la Place du Pr. Menzikoff.

On publia le 7. Novembre une Ordonnance du Conseil de Guerre, par laquelle les Officiers Generaux sont obligés d'envoyer les Majors des Regimens le 15. de chaque mois, recevoir les deniers destinés pour le payement des troupes, & d'en faire faire la distribution le 1. du mois suivant, à peine d'être cassés.

Le Conseil de Regence examine toutes les procédures qui ont été faites, tant contre la Czarine, Ayeule du Czar, que contre le Czarowitz son Pere; ce qui fait croire qu'on a dessein de rechercher ceux qui ont eu part par leurs Conseils, aux violences que le feu Czar a exercées contre eux.

On assure qu'on annullera toutes les Ordonnances qui ont été publiées depuis dix ans, & qu'on rétablira l'ancienne forme du Gouvernement, telle qu'elle étoit dans le temps de l'Avenement du feu Czar au Trone. La Cour a même été instruite de la prompte soumission de toutes les Provinces, à executer les derniers ordres du Czar là-dessus.

La plupart des Officiers, tant Civils
1. vol. que

DECEMBRE. 1727. 2713

que Militaires qui ont été placés pendant le Ministère du Prince Menzikof , ont été cassés , mais le Conseil de Guerre a fait payer à ceux qui sont étrangers, trois mois de leurs appointemens , pour leur donner moyen de retourner dans leur Pays.

Les Academiciens qu'on avoit fait venir à Petersbourg des Pays Etrangers , n'ayant rien reçu de leurs pensions depuis plus de 18. mois , commencent à se retirer, & quelques-uns d'entr'eux sont déjà partis sans congé de la Cour , & sans demander ce qui leur est dû.

Le Grand Amiral Apraxin , le Comte Golofskin & le Baron d'Osterman , ont partagé entr'eux la direction de toutes les affaires dont le Pr. Menzikoff étoit chargé avant sa disgrâce.

On a abandonné pour quelque tems l'exécution des grands projets du feu Czar , pour l'augmentation de la Marine de ce Pays , à cause des dépenses extraordinaires auxquelles ils engageoient , & l'on a congédié une grande partie des Charpentiers de Vaisseaux qu'on avoit fait venir des Pays Etrangers.

S U E D E .

On écrit de Stockolm , qu'un Seigneur
1. vol. qui

2714 MERCURE DE FRANCE.

qui avoit prédit que le 29. & le 30. Octobre dernier, les chemins seroient propres à aller en traîneaux & qui avoit parié 200. ducats, a gagné sa gageure, la chose étant arrivée comme il l'avoit prédite. Le même Seigneur a déjà fait autrefois de semblables gageures, & les a, dit-on, toujours gagnées, ayant prédit même jusqu'au jour & à l'heure qu'il devoit faire un tel temps, ce qui s'est trouvé juste.

Les Lettres de Varsovie portent que le bruit s'y répandoit que les Etats de Curlande, pour éviter le partage de ce Duché, en Palatinats, après la mort du Duc Ferdinand, offroient de payer une somme très considérable à la Republique de Pologne, & d'obliger les Gentilshommes du Duché de fournir en tems de Guerre un certain nombre de Cavaliers montez & équipiez, & de monter eux-mêmes à cheval, lorsque le Roy de Pologne jngera à propos de convoquer la Noblesse du Duché.

A L L E M A G N E.

Les Officiers Generaux de l'Electorat d'Hanover ont reçu des nouveaux ordres de faire des levées de Soldats pendant cet hiver, le Roi d'Angleterre ayant résolu d'augmenter les Troupes de cet Electorat
1. vol, jusqu'à

DECEMBRE. 1727. 2715
Jusqu'à 30000. hommes.

On mande de Riga , que le General Moscovite qui commandoit l'Eté dernier les Troupes du Czar en Curlande , avoit fait dire secretement aux Principaux de la Noblesse de ce Duché , que S. M. Cz. continueroit de leur accorder sa protection, s'ils vouloient concourir de leur part à faire réussir les projets qu'elle a formés pour la conservation de leurs libertés.

On écrit de Dantzick que le Comte Maurice de Saxe en est parti , & qu'on célébra à Mittau le 2. de ce mois la naissance du Duc Ferdinand , qui entroit ce jour-là dans sa 73. année.

L'Empereur a envoyé un Brevet de Maréchal de Camp General de ses Troupes , au Prince de Saxe de la Branche d'Hilberhausen , qui est actuellement à Naples , où il a fait abjuration depuis peu des erreurs du Lutheranisme. S. M. I. a nommé à l'Evêché de Malthe M. Alpheran , Prieur d'Aix en Provence , François de Nation.

Le Ministre des Etats Generaux a eû ordre de complimenter l'Empereur , à l'occasion des ordres que S. M. I. a donnés pour la suspension du Commerce de la Compagnie d'Ostende.

Le Pacha du Grand Caire , qui fait actuellement sa quarantaine à Trieste , ayant

I. vol.

écrit

2716 MERCURE DE FRANCE.

écrit une Lettre à l'Interprete de l'Empereur par le canal d'un Bourgeois de Vienne ; le fils de ce Bourgeois qui la reçût alla par équivoque la remettre au Consul Turc qui réside dans cette Capitale depuis quelques mois. Ce Consul l'ayant ouverte, quoi qu'elle ne fut pas à son adresse, eut encore la témérité d'en ouvrir une seconde qu'elle renfermoit, qui étoit adressée à l'Empereur, & par laquelle il supplioit S. M. I. de l'honorer de sa protection, ayant formé le dessein de se retirer à Vienne. Le Consul Turc se rendit aussi-tôt chez le Prince Eugene, auquel il demanda qu'on lui remit ce Pacha comme rebelle au G. S. & qu'il lui fut permis de le renvoyer à Constantinople. Comme on a été instruit depuis de l'indiscrétion du Consul Turc, bien loin de lui accorder ce qu'il souhaittoit, on a dépeché un Exprès au Resident de l'Empereur à Constantinople, pour demander satisfaction au G. S. & l'on a fait arrêter le porteur de la Lettre.

ESPAGNE.

ON écrit du Camp de S. Roch, que les troupes qui y ont passé l'Été, sont attaquées d'une dysenterie qui cause une grande mortalité.

I. vol.

On

DECEMBRE. 1727. 2717

On a reçu avis de Cadiz que la Flote Angloise du Vice-Amiral Wager , qui croisoit au commencement de ce mois à la hauteur du Cap de S. Vincent , avoit été augmentée de sept Vaisseaux de Guerre , enforte qu'elle est presentement de trente voiles.

Ces Lettres ajoûtent que l'*Arnauld* , Vaisseau , qui fit naufrage il y a quelques mois près de l'Isle de Flore , à son retour des Indes Occidentales , étoit arrivé depuis peu dans le Port de Cadiz , avec tout l'or , l'argent , & la plus grande partie des marchandises de ce Bâtiment qu'on a eû le bonheur de sauver.

ITALIE.

ON écrit de Naples du 24. Octobre , qu'on fit l'ouverture d'une Neuvaine , en action de graces à Dieu , de ce que cette Ville a été préservée d'une ruine totale dans la derniere tempête , causée par le tremblement de terre , & par les flâmes du Mont Vesûve , dont on a parlé. La plupart des Villages voisins de cette Montagne ont été presque tous renversez ; les boucheries qui sont près de la Grotte de Pozzuolo , ont été ruinées ; la célèbre Eglise Paroissiale de Giuliano a été abbatuë ; le Palais de la Princesse de

1. vol.

G Colle,

3013 MERCURE DE FRANCE.

Colle d'Anchise à Cassandrino ; & la Maison du Commissaire Royal sont tombez , & tous les grains , vins , fourages , marchandises & meubles de plusieurs autres endroits , à six lieues à la ronde , ont été perdus.

On a eu avis de Rome , que le 15. du mois dernier , le Pape avoit nommé cinq Cardinaux , qui sont l'Archevêque de Tolède , à la nomination du Roy d'Espagne ; l'Archeveque de Vienne , à la nomination de l'Empereur ; l'Abbé de Zinzendorff , à la nomination du Roy de Pologne ; l'Abbé Motta , Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Lisbonne , à la nomination du Roy de Portugal ; & M. Querini , Evêque de Brescia , Venitien.

On mande de Rome que M. Gambarucci , Archevêque d'Amasie , & premier Maître des Cérémonies Pontificales , est allé à Viterbe ordonner les préparatifs necessaires pour la cérémonie du Sacre de l'Archevêque Electeur de Cologne.

Le 6. Novembre le Pape partit de Rome pour s'y rendre ; il prit son logement dans un Convent de l'Ordre de S. Dominique. L'Electeur de Cologne y arriva le même jour avec la Princesse Douairiere de Toscane sa tante.

Le Pape n'ayant pû arriver à Viterbe
1. vol. que

que le 8. du mois dernier , à cause du mauvais temps , S. S. alla descendre au Convent des Dominicains , d'où elle se rendit le lendemain à l'Eglise de N. D. de la Quercia , avec les Prélats qu'elle avoit nommez pour lui servir d'Assistans pendant la Cérémonie du Sacre de l'Archevêque Electeur de Cologne , qui se fit le même jour dans cette Eglise , où l'on ne laissa entrer que les gens de la suite de ce Prince , & ceux de la Princesse Douairiere de Toscane sa tante.

S. A. Electorale a fait present au Pape d'une Croix & de six Chandeliers d'or , enrichis de pierreries ; d'un Chapelet de grosses Perles Orientales , dont les *Pater* sont des Emeraudes montées en or , & au bas duquel est une Médaille d'or , avec une Croix de Diamans. Outre ces présens , ce Prince a donné à la Chambre Apostolique , une Lettre de Change de 24000. écus , pour la dédommager des frais du Voyage de S. S. à Viterbe , & de son retour à Rome.

On arrêta à Rome sur la fin de l'autre mois un Chantre de l'Eglise de Saint Jean de Latran , accusé d'avoir eu part à la falsification de quelques expéditions délivrées avec une fausse signature du Cardinal Lercari , & à la distribution qui s'est faite pendant quelques jours de

I. vol.

G ij plusieurs

plusieurs ossemens d'animaux pour des Reliques de Saints.

L'Electeur de Cologne , & la Grande Princesse de Toscane , sa tante , sont partis d'Albano pour aller à Naples.

On a reçu avis de Palerme que l'Officier General qui commande en Chef les Troupes Imperiales de la Sicile , avoit reçu dans le bas-ventre un coup de fusil , chargé de deux balles , l'une d'or , l'autre d'argent. On accuse de cet assassinat un Marquis Sicilien , avec lequel ce General avoit eu une querelle quelques jours auparavant.

On a appris de Zante & de Corfou , qu'outre le Pacha du Grand Caire , qui s'est retiré à Trieste , il s'y étoit encore sauvé trois autres Officiers Turcs de considération ; que le premier ayant obtenu la grace du G. S. étoit allé à Constantinople ; que le second s'étoit embarqué pour Alger ; & que le troisiémé se dispo-
soit à passer en France.

On mande de Venise que le Pacha du Grand Caire est arrivé à Trieste avec 24. personnes de sa suite : comme il étoit complice de la dernière révolte du Grand Caire , & que d'ailleurs il a la réputation d'avoir amassé de grandes richesses , on avoit dépêché de Constantinople un Aga chargé des ordres du G. S. pour lui
I. vol. faire

faire couper la tête , & s'emparer de ses trésors au nom de S. H. Il a sçu prévenir l'exécution de ces ordres , & il s'est sauvé sur un petit Bâtiment Chrétien , avec des sommes très-considérables. Il a dessein de passer à Vienne aussi-tôt qu'il aura fini sa Quarantaine , & l'on croit qu'il s'y fera baptiser.

Les Prêtres de la Congregation de la Mission de S. Lazare, établis en France en 1626. sollicitent à Rome la Béatification de Vincent de Paul , leur Fondateur.

On apprend de Chamberi que le Roy de Sardaigne , ensuite du dernier accommodement de S. M. avec la Cour de Rome , avoit nommé aux Evêchez , Abbayes , & autres Beneficés vacans en Savoye. L'Evêque de la Val d'Aoste a été fait Archevêque de Tarantaise ; & l'Abbé de Rambert , Official & Chanoine de la Sainte Chapelle de Chamberi , a été nommé Evêque d'Aoste ; l'Abbé de Chaumont a été pourvû de l'Abbaye de Chézery , Ordre de Cîteaux ; & l'Abbé de Valpergue-Chivron , de celle de Sixt , de la Regle de S. Augustin. Ces deux Abbayes étoient vacantes par la démission de l'Abbé D. Joseph , dont le mérite , l'érudition , le goût pour les Lettres , & la protection dont il honore les Sçavans , lui ont mérité la nomination

2722 MERCURE DE FRANCE.

à l'Abbaye de Lucedio en Piémont. L'Abbé de Salins a eu l'Abbaye d'Entremont, Ordre de S. Ruf, & il a été fait Doyen de la Sainte Chapelle de Chambery.

Le Roy vient de nommer à l'Abbaye de Tamié, un des Religieux de cette Abbaye de Solitaires, qui sont les éminules de ceux de la Trappe.

GRANDE BRETAGNE.

LE 10. Novembre le Roy & la Reine, accompagnés dans leur Carrosse de la Princesse Royale, & de la Princesse Caroline, & escortés par une Compagnie des Gardes du Corps, par une Compagnie des Grenadiers à cheval, & par les Suisses de la Garde, partirent vers les deux heures après midi du Palais de S. James, pour aller dîner à l'Hôtel de Ville. Après avoir vu passer l'Entrée du nouveau Lord-Maire, & des Aldermans, L. M. furent conduites dans la Salle du festin, où Elles mangerent à une table séparée, élevée sur une Estrade, & aux côtes de laquelle on en avoit dressé d'autres pour les Ministres Etrangers, les Grands Officiers de la Couronne & les Seigneurs de la Cour. Toutes ces tables furent servies avec autant de délicatesse que d'abondance.

Dès que Milord-Maire, les Echevins

1. vol.

&c

DECÈMBRE. 1727. 2723

& les Membres du Conseil Commun eurent pris leurs places à la table qui leur étoit destinée , on fit faire silence , & le Crieur commun déclama à haute voix , que le Roy buvoit à la santé de Milord-Maire , & à la prospérité de la Ville de Londres & de son Commerce , & que la Reine réitéroit la même santé. Ensuite on fit encore faire silence , & le Crieur déclama que le Lord-Maire , les Echevins & les Membres du Conseil Commun buvoient à la santé , à la longue vie & à l'heureux Regne du Souverain Seigneur , le Roy George. On fit faire silence pour la troisième fois , & le Crieur déclama que le Lord-Maire , les Echevins , &c. buvoient à la santé , à la longue vie , & au bonheur de la Reine Charlotte , & de toute la Famille Royale.

Après le repas , le Roy & la Reine passèrent avec le Duc de Cumberland & les deux Princesses , dans une autre Salle où il y eut un Bal qui dura jusqu'à près de onze heures du soir , que L. M. retournerent au Palais de S. James : toutes les rues sur leur passage étoient magnifiquement illuminées , & bordées d'une haye formée par les Regimens de Milice de la Ville de Londres , & de la Liberté de Westminster. La Princesse Amélie , qui est encore indisposée , ne put se

I. vol.

G iiij trouver

2724 MERCURE DE FRANCE.

trouver à ce festin. Le Roy eut la bonté de faire remettre le même jour 1000. livres sterling d'aumône aux Scheriffs, pour délivrer des pauvres prisonniers pour dette.

On a reçu des Lettres de Charles Town dans le Sud de la Caroline, dattées du 15. Septembre dernier, qui portent que les Armateurs Espagnols avoient pris ou fait échoüer sur la Côte un grand nombre de Bâtimens Anglois.

Le Roy signa sur la fin du mois dernier la Proclamation qui proroge le Parlement jusqu'au 22. du mois de Janvier prochain.

S. M. a nommé M. Gordon, Capitaine du Vaisseau de Guerre, le *Berwick*, pour commander l'Escadre Angloise de l'Amerique, à la place du Vice-Amiral d'Hofier, qui mourut à bord de son Vaisseau le 3. du mois de Septembre dernier.

Les Commissaires de l'Amirauté ont mis en Commission six Fregates legeres, qui doivent partir incessamment pour aller proteger le Commerce des Anglois de la Virginie, contre les Armateurs Espagnols qui croisent le long des Côtes de cette Province.

DECEMBRE. 1727. 3025

HOLLANDE, P A Y S - B A S.

ON mande de Cologne que le 11. Novembre, des Incendiaires avoient mis le feu au College des Jesuites en quatre endroits differens , & qu'en moins de six heures ce bel Edifice avoit été consumé, malgré tous les secours qu'on s'étoit empressé d'y apporter ; que ces mêmes Incendiaires avoient aussi mis le feu à l'Eglise , mais qu'on l'avoit éteint aussi-tôt qu'on avoit apperçû les flâmes ; qu'on avoit déjà trouvé quatre personnes étouffées sous les ruines du College.

Les Etats Generaux ont fait publier un Placard le 29. du mois dernier , par lequel ils défendent aux Matelots & autres gens de Mer , nez Sujets de la République , de s'engager au Service d'aucune Puissance Etrangere , tant pour le Négoce que pour la Pesche , sous peine de la vie , & de confiscation de biens.

L. H. P. ont nommé pour l'un de leurs Ministres Plenipotentiaires au futur Congrès de Cambray M. Sicko de Gossinga , Député de l'Assemblée des Etats Generaux pour la Province de Frise.

a. vol.

G v Non-

Nouvelles d'Afrique.

ON apprend de Cadiz qu'il arriva vers la fin du mois dernier , deux Religieux de la Redemption des Captifs , de la Province de Paris, & deux autres du même Ordre , de la Province d'Aquitaine , qui vont en Afrique pour racheter des Esclaves Chrétiens. Ils sont accompagnez de deux Esclaves François , que le nouveau Roy de Miquenez avoit envoyé à la Cour de France , pour y faire quelques propositions concernant le commerce & la liberté des François qui sont Captifs dans ses Etats.

On a reçu diverses Lettres de Salé , de Tetoüan & de Miquenez , toutes datées du commencement de Novembre , qui portent , que pendant les mois d'Août & de Septembre derniers , il s'étoit donné trois batailles très-sanglantes , dans lesquelles Muley-Hamet-Deby avoit toujours remporté la victoire sur son frere Muley - Abdemelec , Gouverneur du Royaume de Suz , où il s'étoit fait proclamer Roy , ainsi qu'à Maroc : que la premiere avoit été donnée au commencement d'Août , dans la Plaine d'Azamor , près de la Riviere de Tuar , où six
l. vol. mille

DECEMBRE. 1727. 2727

mille hommes du parti d'Abdemelec ,
avoient été mis en déroute : que peu de
jours après l'Armée de ce Prince , com-
posée de 35000. Blancs , & com-
mandée par lui-même , avoit été attaquée
& défaite dans la Plaine de Maroc , par
les Troupes de son frere , Muley-Abde-
la , autre fils du feu Roy , qui a pris le
parti de Muley-Hamet-Deby , dès la
mort de leur pere. L'Armée de ce der-
nier étoit composée de 15000. Noirs ,
ayant à leur tête le Bacha Zemerani , &
de 10000. Blancs , commandez par le
Bacha Amcoutarif , Officiers de grande
réputation dans le Païs.

On remarque dans ces Lettres , que si
les troupes d'Abdemelec avoient eû au-
tant de bravoure que leur Chef , elles au-
roient remporté une victoire complete ,
puisque ce Prince avoit tué de sa propre
main le Bacha Zemerani , son fils , & qua-
tre autres Officiers Generaux de l'armée
de Muley-Abdela ; mais que les Blancs
avoient pris la fuite dès la seconde char-
ge ; ce qui avoit obligé ce Prince , déjà
blessé , de se sauver avec 30. Cavaliers ,
à Taradan , Ville Capitale du Royaume
de Suz , qui est située dans la Chaîne du
Mont-Arlas , & dont les approches sont
faciles à défendre , parce que les défilez de
ces montagnes sont très-étroits.

I. vol.

G vj Abdela

Abdela prit dans cette action six Drapeaux , trois Parasols , douze Chevaux de main , & neuf Dromadaires : six mille Blancs de l'armée d'Abdemelec furent tuez en s'enfuyant. L'un des fils de ce Prince ayant été fait prisonnier , fut conduit à Hamet-Deby , qui après lui avoir fait un accueil favorable , le renvoya à sa mere.

La troisième action se passa au commencement du mois de Septembre. Muley-Arrahan , neveu d'Abdemelec , ayant rassemblé les débris de l'armée de son oncle , en composa un corps de troupes de 15000. hommes , & descendit dans la Plaine : Abdela l'y surprit , & l'obligea de prendre la fuite. Après ces trois batailles , dans lesquelles Muley-Hamet-Deby n'a perdu que 800. hommes , son armée alla attaquer Maroc , dont les habitans , qui avoient proclamé Abdemelec , furent passés au fil de l'épée , sans égard à l'âge ni au sexe. Cet exemple , & les malheurs de ce Prince , ont entièrement détruit son parti , & l'on ne croit pas qu'il puisse jamais se relever , d'autant plus qu'il a fait la faute de faire trop sentir le mépris qu'il avoit pour les Noirs , qui sont la seule Milice réglée du Pais , & qui de desespoir s'étant mis sous la protection d'Hamet-Deby , ont soutenu

I. vol.

seuls

seuls son parti dans le commencement de la Guerre Civile , où ce Prince détesté alors , à cause de ses cruautés & de ses débauches , n'avoit pû gagner aucun des Chefs ; mais les trésors de son pere , dont il s'étoit emparé , lui ont donné les moyens de s'assurer de Miquenez , où il fait sa résidence , comme le feu Roy , & des principaux du païs , qu'il a séduits par ses libéralitez.

D'autres Lettres particulieres de Salé , portent qu'un nommé Pillot , Renegat François , Gouverneur du Port de cette Ville , & un nommé Moreno , autre Renegat Espagnol , originaire d'Andalousie , avoient fait armer trois Fregates ; l'une de 22. Canons , & de 122. hommes d'Equipage ; l'autre , de 18. Canons , & de 110. hommes ; & la dernière , de 12. Canons , avec 70. hommes , & qu'elles étoient sorties du Port au commencement de ce mois , pour faire la course pendant tout l'Hyver : ces Lettres ajoutent que le Roy Hamet-Deby paroïssoit à present fort porté à favoriser le Commerce ; qu'il souhaitoit de faire des Traitez à ce sujet avec les Rois de France , d'Espagne & de Portugal , & qu'il leur avoit envoyé des Esclaves , nez leurs Sujets , pour leur en faire les premieres propositions. Suivant ces Lettres , il y a

A. vol.

presentement

1730 MERCURE DE FRANCE.

présentement à Miquenez 130. François en captivité, 299. Espagnols, & 110. Portugais.

On écrit de Tetoïan que le Bacha de Tanger, mécontent de ce que le Roy Hamet-Déby lui avoit ôté le Gouvernement de cette Place, avoit rassemblé un Corps de 12 000. hommes, avec lequel il étoit venu attaquer Tetoïan au mois d'Octobre dernier, qu'il avoit donné le 20. & le 22. du même mois, deux assauts qui avoient duré chacun près de quatre heures; mais qu'ayant manqué son entreprise, il s'étoit retiré à une lieuë & demie de la Ville, où l'on craignoit qu'il ne reçût de nouveaux renforts pour la venir attaquer une troisième fois.

Addition aux Nouvelles du Temps.

Les Comtes de Lessy & Bibikoff, Généraux Moscovites, qui sont dans le Duché de Curlande, ont déclaré par écrit aux Commissaires de la République de Pologne, que l'Empereur, le Czar & le Roy de Prusse, s'opposoient à la résolution prise dans la dernière Diète générale de Grodno, de diviser le Duché de Curlande en Palatinats, après la mort du Duc Ferdinand. Cette Déclaration a donné lieu à des Conférences réitérées

1. vol.

entre

1

DECEMBRE. 1717. 2737

entre les Commissaires , & le bruit cou-
roit à Varsovie au commencement de ce
mois , qu'on alloit proceder extraordinairement contre ceux qui ont eu le plus de
part à la derniere Election du Comte
Maurice de Saxe , parce qu'on les soup-
çonne d'avoir encore des correspondances
secrettes avec quelques Puissances étran-
geres.

On apprend de Vienne , qu'il y arriva
un Courier de Constantinople le 11. de
ce mois , avec la confirmation des pre-
miers avis qu'on avoit eus de la signa-
ture d'un Traité de Paix entre le G. S. &
le Sultan Acheraf. Ce Traité n'est pas
si defavantageux à S. H. qu'on l'avoit
publié d'abord , puisqu'elle conserve Tau-
ris , toute la Georgie & une grande par-
tie des autres Conquêtes qu'elle a faites
en Perse.

Il a été résolu dans le Conseil de l'Em-
pereur , d'accorder au Pacha du Grand
Caire qui est à Trieste , la protection qu'il
a demandée , & de lui permettre de se
retirer où il jugera à propos dans les
Terres de la domination de S. M. I. &
même de passer quelque temps à Vienne.

On a appris par les Lettres de Lisbonne,
que la Flote du Bresil y étoit entrée le
premier de ce mois : qu'elle étoit com-
posée de 15. Navires Marchands , escortés

L. vol.

122

273. MERCURE DE FRANCE.

tez de deux Vaisseaux de guerre, & que la principale charge consistoit en 2000. caisses de Sucre, environ 100. mille Cuirs crus, & en une grande quantité de matieres d'or & d'argent.

L'Electeur de Cologne & la Grande Princesse Doüairiere de Florence, sa tante, qui arriverent à Naples *incognito* le 23. du mois dernier, allerent descendre au Palais du Duc de Gravina. Le Cardinal Viceroi leur envoya le lendemain ses Carrosses dont ils se sont servi pour aller voir les raretez de cette Ville. Leur suite est de plus de 80. personnes qui sont toutes logées dans le même Palais. Le Prince Ottajano de Medicis, Napolitain, envoya le 25. à cet Electeur un present de 48. bassins de gibier & du fruit confis & un semblable present à la grande Princesse Doüairiere. Le 27. au soir, il leur donna un Concert de voix & d'Instrumens qui fut suivi d'un magnifique repas & d'un Bal. Le premier de ce mois, l'Electeur de Cologne partit de Naples pour Rome, avec cette Princesse, au bruit de plusieurs salves de l'Artillerie des Châteaux.

On écrit encore de Naples, que le sommet du Mont Vesuve paroît comme une Montagne de feu, d'où il sort sans discontinuation des torrens de flammes qui

... 2. vol.

... pouslent

DECEMBRE. 1727. 2733

pouffent avec impétuosité une quantité prodigieuse de pierres calcinées dans les vignes & sur les maisons, que les Habitans ont été obligez d'abandonner.

Les eaux qui ont séjourné dans le Territoire de Juliano, ont miné les terres qui se sont entr'ouvertes en plusieurs endroits, de sorte qu'on a lieu de craindre qu'au premier tremblement de Terre tout ce petit pays ne soit bouleversé.

L'Electeur de Cologne & la grande Princesse sa tante, n'arriverent à Rome que le 4. de ce mois, parce qu'ils avoient été arrêtez à Sermonetta, où le Prince Gaetano leur avoit donné le divertissement de la Chasse du Sanglier.

Le Duc de Norfolk donna le 16. de ce mois à Londres un repas magnifique à l'occasion du mariage du Lord-Edoïard-Howard, son frere. Il fit present à chacun des Conviez d'une Montre & d'une Tabatiere d'or. Le soir il y eut un Bal dans son Hôtel.



MORTS, NAISSANCES
des Pays Etrangers, &c.

ON a reçu avis que le Vice-Amiral d'Hofier, qui commandoit l'Escadre Angloise dans les Indes Occidentales.

2. vol.

les

2734 MERCURE DE FRANCE:

les , y étoit mort le 3. Septembre dernier.

Frederique-Albertine , fille du Comte George-Leopold d'Erpach , & veuve du Duc de Saxe Hilperthausen , mourut le 22. du mois dernier à Erpach.

La Princesse Elizabeth-Albertine de Waldeck , veuve du Comte Philippe-Louis d'Erbach , ci-devant Lieutenant General des Armées de la République d'Hollande , est morte à Michelsdast.

Le même jour , la Princesse Hereditaire de Modene accoucha heureusement d'un Prince.

La Comtesse Frederique Willielmine, Douairiere d'Ysembourg Offenbach , a épousé à Francfort le jeune Comte Dohna.

La Princesse Douairiere de Nassau Dillembourg, de la Maison d'Holstein-Ploen, mourut à Francfort le 28. du mois dernier , âgée de 51. ans.



*****:*****:*****

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

ON a appris de Verdun, que le 18. du mois dernier, le feu ayant pris au Magasin à poudre, où il y en avoit environ 12. milliers; plus de 30. maisons de la basse Ville furent renversées; six Compagnons qui travailloient dans ce Magasin, y périrent. Plusieurs autres personnes de la Ville furent tuées, ou blessées. Une partie des grilles d'un Convent, qui étoit éloigné de 800. pas, furent enfoncées. Les vitres du Palais Episcopal, qui en est beaucoup plus éloigné, furent entierement brisées, ainsi que la plûpart de celles de la Ville.

Le 23. du mois dernier, le Comte d'Hautefort, nouveau Gouverneur de S. Malo, partit de Paris pour aller prendre possession de ce Gouvernement.

Il arriva le 29. à Pontorson, où il trouva M. de Gouillon, & un grand nombre de personnes qui étoient venuës au-devant de lui; ils le conduisirent de là à la belle Maison de Campagne de M. de Plussigner, Maire de S. Malo: le nou-

L. vol.

veau

veau Gouverneur y fut reçu au bruit des Boëtes. La Maison & les Jardins , qui sont magnifiques , étoient illuminez avec beaucoup d'art : on avoit formé en plusieurs endroits les Armes & le Chiffre de M. le Comte d'Hautefort.

Il y eut au même lieu un feu d'artifice très-bien executé , après lequel deux tables de vingt couverts chacune , furent servies avec autant de délicatesse que de profusion.

Le lendemain M. le Comte d'Hautefort , suivi du même Cortège , se rendit à S. Malo. Il trouva à une lieüe de la Ville , l'ancien Maire à la tête des Députés du Corps de Ville , qui le haranguerent , le Maire portant la parole. M. de Vauborel, Lieutenant de Roy de S. Malo, qui l'attendoit à la Porte de la Ville , lui en presenta les Clefs , & le harangua. M. le Gouverneur se rendit ensuite à l'Hôtel du Gouvernement, accompagné des Marquis Dajat & d'Hautefort , & de M^{rs} de Pombriant , de Verteillac , de Noyan , & d'une foule de Noblesse , tant de la Ville que des environs. La Milice Bourgeoise étoit sous les armes , dans les rues par où il passa.

Il fut encore harangué chez lui par tous les Corps & Communautéz de la Ville.

1. vol.

Le

DECEMBRE. 1727. 2737.

Le soir il se rendit au Château , dont on tira le Canon ; le Lieutenant de Roy lui donna un magnifique souper , pendant lequel il y eut une excellente Musique. Après le souper on tira encore le Canon & un feu d'artifice. On alluma des feux devant toutes les portes des Maisons. M. le Comte d'Hautefort avoit fait placer dans plusieurs quartiers de la Ville des Barriques de Vin , qui fut distribué abondamment pendant toute la nuit. On n'a jamais vû à S. Malo une joye plus universelle.

Le 26. du mois dernier au soir, la Reine Doüairiere d'Espagne se retira dans le Convent des Religieuses Carmelites de la rue de Grenelle.

*EXTRAIT de Lettre , écrite de Rochefort ;
le 5. Novembre 1727.*

Comme vous êtes , Monsieur , fort curieux d'observer tout ce qui se présente dans la nature , j'ai crû que vous ne seriez pas fâché de sçavoir que le Meteore dont vous parlez dans un de vos Journaux de cette année , avoit aussi paru en Canada , à peu près dans le même temps.

Les Peuples de la Nouvelle France ont par leurs Fêtes témoigné leur joye

1. vol.

au

2738 MERCURE DE FRANCE.

au sujet du rétablissement de la santé du Roy , & de la grossesse de la Reine.

M. Dupuy , Intendant en ce Pays , donna à ce sujet un repas des plus superbes , où toutes les Dames & les Officiers des Troupes furent invitez. Toutes les fenêtres de l'Intendance étoient illuminées d'une quantité de Lampions. Le repas fut suivi d'un Bal , qui ne finit que le lendemain à sept heures : Madame l'Intendante , qui en faisoit les honneurs , y brilla beaucoup ; enfin , chacun parut être aussi satisfait de la Fête , que surpris de la magnificence de M. l'Intendant , & des manieres de Madame l'Intendante.

Le 9. du mois dernier , Dom Andoche Pernot , élu depuis peu Abbé General de l'Ordre de Cîteaux , fut benî dans l'Eglise de cette Abbaye , par l'Evêque de Châlons sur Saône.

Le 30. du mois dernier , premier Dimanche de l'Avent , le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles , la Messe chantée par la Musique , pendant laquelle l'Evêque de saint Omer & l'Evêque d'Agde prêterent serment de fidélité entre les mains de S. M. L'après midi , L. M. assisterent à la Prédication de l'Abbé Prevôt , Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Chartres.

I. vol.

M.

DECEMBRE. 1727. 2739

M. Van-Hoey , Ambassadeur ordinaire de la République d'Hollande , qui étoit arrivé à Paris le 21. du mois dernier , eut le 2. de ce mois une Audience particulière du Roy & de la Reine , étant conduit par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 3. de ce mois , le Duc de Bourbon , qui avoit passé quelque temps à Chantilly , eut l'honneur de saluer le Roy à Versailles.

Le Roy & la Reine ont envoyé complimenter la Reine Douairiere d'Espagne , sur le rétablissement de sa santé.

Le 8. de ce mois , Fête de la Conception , le Roy entendit la Messe , chantée par la Musique , dans la Chapelle du Château de Versailles. Le même jour , la Reine , après avoir entendu la Messe , communia par les mains de l'Abbé de Saint Aulaire , son Aumônier en quartier. L'après midi , L. M. entendirent le Sermon de l'Abbé Prevôt , Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Chartres , & ensuite les Yêpres chantées par la Musique.

Le Roy a nommé la Marquise de Villars , Dame du Palais de la Reine , à la place de la Maréchale de Villars , qui a demandé cette grace à S. M.

Le Roy a accordé au fils du Comte de Morville , l'agrément du Regiment de
I. vol. Dragons

Dragons , dont le Marquis de Bonnelles étoit Mestrc de Camp.

M. le Marechal de Villeroy , qui a été fort incommodé à Villeroy , après avoir versé dans son Carrosse , arriva à Paris au commencement de ce mois , & sa santé est presque entierement rétablie. Le Roy & la Reine ont envoyé très-souvent sçavoir de ses nouvelles , ainsi que tous les Princes , Princesses & Seigneurs de la Cour.

Le Duc de Crussol , fils du Duc d'Uzez , qui étoit arrivé de ses Terres en cette Ville , le 30. du mois dernier , se rendit le 9. de ce mois aux Prisons de la Conciergerie , pour purger le Decret qui avoit été décerné contre lui , au sujet des bruits qui avoient couru sur la mort du Comte de Rantzau , dont le corps fut trouvé percé d'un coup d'épée , derriere les murs des Chartreux , le 28. May dernier. Après plusieurs Interrogatoires le Duc de Crussol a été déchargé de l'accusation , & élargi par les Chambres assemblées.

Jean-Louis , Comte de Reillane , fils du Comte de S. Paul , President à Mortier au Parlement d'Aix , & de Dame Anne-Louise de Rieu , fut reçu Procureur du Roy au Siege d'Aix , le 29. de Novembre dernier , toutes les Chambres du Parlement assemblées. Le

Le 21. de ce mois , quatrième Dimanche de l'Avent , le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles , la Messe chantée par la Musique , & l'après midi L. M. assistèrent à la Prédication de l'Abbé le Prevot.

Le 24. veille de Noël , le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du saint Esprit , se rendit à la même Chapelle , où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan , Grand-Aumônier de France ; ensuite le Roy toucha un grand nombre de malades. L'après-midi , le Roy & la Reine entendirent les premières Vêpres chantées par la Musique , auxquelles l'Evêque de S. Omer officia.

Le 25. jour de la Fête , le Roy & la Reine , qui avoient entendu trois Messes à minuit , assistèrent le matin à la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de S. Omer. L'après - midi , L. M. entendirent la Prédication de l'Abbé le Prevot , & ensuite les Vespres , auxquelles le même Prelat officia.

Le 23. le Marquis de Rangoni , Envoyé extraordinaire du Duc de Modène , eut une Audience particuliere du Roy & de la Reine , dans laquelle il fit part à L. M. de la naissance d'un Prince , petit - fils du Duc de Modène , étant conduit par

I. vol.

H le

le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 31. de ce mois , les Deputés des Etats de Bretagne eurent Audience du Roy , étant presentez par le Comte de Toulouse , Gouverneur de la Province , & par le Comte de S. Florentin , Secrétaire d'Etat , & conduits en la maniere accoutumée par le Marquis de Dreux , Grand-Maitre des Ceremonies , & par M. des Granges , Maître des Ceremonies. La députation étoit composée de l'Evêque de Rennes , pour le Clergé , qui porta la parole ; du Chevalier de Rohan , pour la Noblesse , de M. de Montaran , Senechal de Rennes , pour le Tiers-Etat ; du Président Bedée , Syndic des Etats , & de M. de la Boissière , Tresorier. Ils eurent ensuite Audience de la Reine avec les mêmes Ceremonies , & ils rendirent leurs respects à Mesdames de France.

La nuit du 12. au 13. de ce mois , la Reine , épouse du Roy Stanislas , coucha à Chartres , & le lendemain Elle arriva à la Maison Royale de S. Cyr , où Elle a passé quelques jours *incognito* ; Elle a vû L. M. Cette Princesse partit le 20. pour retourner à Chambort.

Le Roy , par Arrêt de son Conseil du
x. vol. premier

DECEMBRE. 1727. 2743
premier de ce mois , a nommé M. de
Sauroy , pour continuer les fonctions de
Tresorier General de l'Extraordinaire des
Guerres , pour l'Exercice 1728. jusqu'à
ce qu'autrement il en soit ordonné par
S. M.

Le 14. de ce mois , troisiéme Diman-
che de l'Avent , le Roy & la Reine en-
tendirent dans la Chapelle du Château de
Versailles , la Messe chantée par la Mu-
sique. L'après-midi L. M. assisterent à la
Prédication de l'Abbé Prevot , Chanoine
de l'Eglise Cathedrale de Chartres.

Le même jour , le Roy tint Chapitre de
l'Ordre du Saint Esprit , dans lequel le
Prince des Asturies & l'Infant Dom Car-
los , son frere , furent proposez & nom-
mez Chevaliers des Ordres du Roy.

Le 16. Dom Charles-Augustin Capi-
tain , François , General de la Congre-
gation des Clercs Reguliers de S. Paul ,
dits Barnabites , accompagné de plusieurs
Religieux de son Ordre , eut Audience
publique du Roy & de la Reine. Il alla
ensuite chez Mesdames de France ; après
quoi il eut Audience de Madame la Du-
chesse d'Orleans , étant conduit par le
Chevalier de Saintot , Introducteur des
Ambassadeurs , qui étoit allé le prendre
à Paris dans les Carosses de L. M. &
après avoir été traité par les Officiers du

2744 MERCURE DE FRANCE.

du Roy, il fut reconduit dans les mêmes Carosses.

Le même jour, le Marquis de Santa-Cruz, & M. de Barrenecea, Ministres Plenipotentiaires du Roy d'Espagne, au futur Congrès, eurent Audience particulière du Roy & de la Reine. Ils allèrent ensuite chez Mesdames de France, étant conduits par le même Introduceur.

Le Roy a accordé au Marquis de Bonac, son Ambassadeur en Suisse, la place de Conseiller d'Etat d'Epée, vacante par la mort du Marquis de Silly.

HONNEURS rendus par la Ville de Basle & autres lieux à M. le Marquis de Bonac, Ambassadeur du Roy en Suisse, jusqu'à son arrivée à Soleurre.

JE vous ai promis, Monsieur, en partant de Paris de vous donner de mes nouvelles; je commence par vous faire un petit récit sur l'arrivée de M. le Marquis de Bonac en ce Pays-ci, où j'ai eû l'honneur de l'accompagner.

Il arriva le 3. Novembre dernier vers les onze heures du matin à Bourgfeld, Village qui appartient au Roy, & qui est à la vûe des Villes d'Huningue & de Basle; il y trouva le Major d'Huningue que

1. vol.

M.

DECEMBRE. 1727. 2745

M. de Becel, Lieutenant de Roy de cette Place, alors malade, y avoit envoyé & quelques Officiers François de la Garnison. Le Lieutenant de Roy d'Huningue avoit fait poster une Sentinelle à quelques pas du Village, & aussi-tôt que M. le Marquis de Bonac parut, la Sentinelle tira un coup de Mousquet pour servir de signal à la Place, dont le Canon salua d'abord M. l'Ambassadeur. Un moment après, le Canon de la Ville de Basse, quoiqu'il ne fut point encore sur son Territoire, lui fit le même salut.

Nous nous remîmes en marche, & à peine fûmes-nous entrés dans le Fauxbourg de Basse, que le Canon fit une seconde salve. Nous trouvâmes avant que d'arriver, à la premiere porte de la Ville, un Corps d'environ cent Bourgeois parfaitement bien montés, ayant à leur tête quatre Deputés du Magistrat, nommez pour recevoir & accompagner M. l'Ambassadeur. Ceux-ci après avoir fait défiler les Bourgeois devant eux, se posterent devant la Litier de M. l'Ambassadeur, qui traversa toute la Ville avec ce Cortège. Quoique Basse soit très grande, les rues étoient bordées d'un bout à l'autre ou de Troupes réglées, ou de Milices Bourgeoises; il y avoit outre cela une affluence de peuple si extraordinaire, qu'on

I. vol.

H iij fut

fut obligé de poster aux deux côtez de la Litierie des Archers de Ville pour écarter la foule, & les fenêtres des maisons étoient remplies de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans Basle, comme dans une Fête des plus solennelles. En sortant de la Ville M. l'Ambassadeur fut salué pour la troisième fois du Canon du Rempart.

Nous continuâmes à marcher dans le même ordre jusqu'à de Liestall, où le Corège fut augmenté d'une Compagnie de cent Dragons très-bien montés & habillés de neuf. M. l'Ambassadeur alla descendre dans cette petite Ville au logement qui lui avoit été préparé. Les Députez qui ne lui avoient point encore parlé, se retirèrent dans une autre maison; un moment après ils lui envoyèrent demander par un de leurs Officiers la permission de le venir complimenter de la part de leur Etat. M. l'Ambassadeur les reçût au haut de l'escalier, selon l'usage, & lorsqu'il fut rentré dans sa chambre, l'un des Députez portant la parole, fit un compliment fort poli, auquel M. l'Ambassadeur répondit de la manière qui convenoit à son caractère, & on parût charmé de sa réponse.

Après les compliments les Députez prièrent M. l'Ambassadeur de passer dans une chambre voisine où le souper étoit préparé. Le repas étoit magnifique & délicat, il

1. val,

fut

DECEMBRE. 1727. 2747

fut aussi plus tranquille qu'on auroit osé l'attendre de la réputation que M^{rs} de Basle se sont acquise de faire parfaitement bien les honneurs de la Table ; car malgré l'usage on ne but que modérément , mais il n'en fut pas de même aux autres Tables , où l'on resta toute la nuit.

M. l'Ambassadeur auroit fort souhaité que le Cérémonial eût finit-là ; mais quelques instances qu'il put faire aux Députés , deux d'entre eux voulurent le suivre le lendemain avec le même Cortège jusqu'à Falkstein , où les Etats de Basle finissent , & où ceux de Soleure commencent. Il y a quatre lieues depuis Liestel jusqu'à Falkstein ; on passe par trois ou quatre Villages & à la vûe de quelques Châteaux qui sont du Territoire de Basle ; les Châteaux firent trois salves de leur Canon , & les Milices étoient sous les armes dans les Villages.

Quand nous fûmes arrivez à un petit ruisseau , qui est à quelques pas de Falkstein , & qui fait la séparation des Etats de Basle , de ceux de Soleure , les Députés prirent congé de M. l'Ambassadeur , qui fut reçu de l'autre côté du ruisseau par les Baillifs de Falkstein & de Bechbourg. Nous passâmes par divers Villages où les Milices étoient sous les armes , & les Châteaux que nous trouvâmes sur la route

L. vol

H iiii. fa.

2748 MERCURE DE FRANCE.

saluerent de leur Canon. Ces deux Baillifs avoient fait préparer à dîner au Village de Balstel , & après le dîner ils accompagnèrent M. l'Ambassadeur jusques sur le Territoire du Canton de Berne , dont il faut traverser quelques Villages avant que d'arriver à Soleurre. M. l'Ambassadeur entra de nuit dans cette Ville ; & comme tout le Cérémonial qui s'observe à l'égard des Ambassadeurs du Roy est réservé pour le jour de leur Entrée publique , je ne manquerai pas de vous faire en tems & lieu une petite Relation de celle de M. le Marquis de Bonac dans Soleurre. Je suis Monsieur , &c.

A Soleurre , le 15. Decembre 1727.



MORTS, NAISSANCES.

DEmoiselle Angelique-Françoise Maxime de la Motte de d'Aulnoy , mourut le 17. Novembre , âgée d'environ 50. ans , sans avoir été mariée.

Dame Charlotte-Magdelaine-Millain , épouse de M... Perin de Ciptere , Conseiller au Parlement de Dijon , mourut le 18. du même mois , âgée de 24. ans.

Henry-Louis de Fourcy , Chevalier ,
I. vol. Comte

DECEMBRE. 1727. 2749

Comte de Chessy, Seigneur de Chalifer, Jublines &c. Maître des Requêtes, mourut le 21. du mois dernier, âgé de 59. ans.

Le même jour, Jérôme le Ferou, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Paris, Conseiller de la Grande-Chambre, & Sous-Doyen du Parlement, mourut à Paris, âgé de 88. ans.

Le 22. Dame Elisabeth - Renée Berié, épouse de Jean-Bap... Chevalier, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie, âgée de 32. ans.

Le Comte de Tarlo, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General de ses Armées, mourut à Blois le 24. du mois dernier, âgé d'environ 50. ans.

André Dreuillet, Evêque de Bayonne, & Abbé de S. Jean d'Angely, est mort depuis peu dans son Diocèse.

Dame Charlotte de Contade, veuve de M. du Hardat, Chevalier, Seigneur de Hauteville, mourut le 27. Novembre 1727. âgée de 88. ans.

Le 29. Novembre, mourut à Paris Jean le Large, Ecuyer, Secretaire du Roy, &c. Seigneur d'Eaubonne, âgé de 80. ans.

Le 5. de ce mois M. Cabart de Mainville, Prêtre, Curé de Merfart en Brie, mourut à Paris, âgé de 85. ans.

Le 6. du même, Dame Therese-Eleo-

n. vol.

Il y aore-

nore-Guestre de Preval , veuve de M. René Anne de Carbonel , Chevalier , Comte de Canisi , Marquis de la Paluelle , Brigadier des Armées du Roy , Lieutenant de S. M. en Basse-Normandie , Gouverneur des Ville & Château d'Avranches , sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reine , mourut âgé de 42. ans.

Dame Marie-Therese Hugé , épouse de M. Jean - Leon - Bonaventure Dugard , Ecuyer de la grande Ecurie du Roy , & Maître d'une de ses Académies , mourut le 8. Decembre , âgée de 57. ans & demi.

Le 10. Decembre , Frere Charles-Antoine de Ponssemothie de Thiersenville , Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , Commandeur des Commanderies d'Orleans & de Feolette. Ponssemothie porte d'*Azur* à 3. *Lys de Jardin d'Argent* , enté en pointe de *sable* à l'*Etoile d'or*.

Claude Fornier de Montagni , Ancien President , Trésorier de France en la Generalité de Paris , & Conseiller d'état , mourut le 16. de ce mois , âgé de 91. ans accomplis.

Le 17. Decembre , Dame Marie de Hanivel , Comtesse de Manneville , Marquise de Creve-cœur , Baronne de Beloy , S. Omer , Dame & Patronne de
 1. vol. Cham-

Chambrai, Dame de Chanteloup, Viller-Faucon, Boissy-Fleury, veuve de François-Joseph, Comte de Clermont-Tonnere, Duc & Pair nommé desdites Comtez, Premier Baron & Connétable de Dauphiné, Grand-Maître Hereditaire des maisons de Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, mourut à Paris âgée de 63. ans.

Dominique - Barnabé Turgot de saint Clair, Evêque de Séez, Abbé de Silly, Ordre de Premontré, cy-devant Aumonier du Roy, Agent General du Clergé de France, & Premier Aumonier de Monseigneur le Duc de Bourgogne, mourut à Séez le 18. de ce mois, âgé d'environ 60. ans.

Louis Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roy, cy-devant Chancelier & Garde des Sceaux de France, mourut en son Château de Pontchartrain le 22. de ce mois, âgé de 84. ans 9. mois, étant né le 29. Mars 1643. & fut inhumé dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Germain de l'Auxerois où est la sépulture de sa Maison depuis plus d'un siecle.

Il avoit été Conseiller au Parlement de Paris, Premier President du Parlement de Bretagne, Intendant des Finances,

L. vol.

H vj. Con-

2751 MERCURE DE FRANCE.

Contrôleur General des Finances , puis
Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le
département de la Maison du Roy & celui
de la Marine , & enfin nommé Chan-
celier & Garde des Sceaux le 5. Septembre
1699.

Il a rempli dignement tous les devoirs
de cette importante Charge jusqu'au 2.
Juillet 1714. qu'il obtint du Roy la per-
mission de se retirer , Sa Majesté lui don-
na de nouvelles preuves de la satisfaction
qu'elle avoit de ses services,

On ne peut mieux justifier la confiance
dont le Roy l'honoroit , & la memoire
de M. le Chancelier de Pontchartrain ne
pouvoit devenir plus respectable que par
l'usage qu'il a fait des dernieres années
de sa vie ; il les a passées en retraite & dans
des exercices continuels d'une solide pieté.
Il a prouvé combien il étoit digne par son
mérite & par sa vertu de l'estime & de la
veneration du Public.

M. le Chancelier de Pontchartrain avoit
épousé Dame Marie de Maupeou ; il a
eu de son mariage Messire Jérôme Pheli-
peaux , Comte de Pontchartrain , Com-
mandeur des Ordres du Roy , Secrétaire
d'Etat ayant le département de la Maison
de Sa Majesté & celui de la Marine.

Il est resté à M. le Comte de Pont-
chartrain de son premier mariage avec

1. vol.

Dame

D E C E M B R E. 1727. 2753

Dame Eleonore-Christine de Roye de la Rochefoucault, trois enfans, dont l'aîné est Jean-Frederic Phelypeaux, Comte de Maurepas, Commandeur des Ordres du Roy, Secrétaire d'Etat après M. son pere ; il est aussi chargé de la Maison du Roy & de la Marine, c'est le neuvième Secrétaire d'Etat de sa Maison.

Il a épousé Dame Marie Phelypeaux, sa cousine, au cinquième degré, fille de Louis Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere & de Chateauneuf, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roy, & de Dame Françoisse de Mailly.

Les deux autres enfans de M. le Comte de Pontchartrain de son premier mariage, sont Paul-Frederic Phelypeaux, Marquis de Pontchartrain, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, & Charles-Henry Phelypeaux, Abbé de Pontchartrain. Et de son second mariage avec Dame Helene-Angelique-Rosalie de Laubespine de Verderonne, deux filles.

Le 31. de ce mois, Antoine-Joseph de Fiennes, Abbé des Alleuds, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Poitiers, d'Oliver, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bourges & de Champagne, même Ordre, Diocèse du Mans, mourut à Paris, âgé de 56. ans

Le 18. Novembre, Dame Marie-An-

1. vol.

geli-

1754 MERCURE DE FRANCE:

gelique - Charpentier , épouse de François Victor le Tonnelier de Breteüil , Marquis de Breteüil & de Fontenay-Trésigny , Baron de Boitron , Seigneur des Chapelles-Breteüil , Villebert , Vilnevotte , Teligny , Palaiseau , &c. Commandeur des Ordres du Roy , Conseiller d'Etat , Chancelier de la Reine , & cy-devant Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre , accoucha d'un fils qui fut tenu sur les Fonts , & nommé Louis , par M. Louis-Jacques de Callonne , Marquis de Courtebonne , Lieutenant pour S. M. en la Province d'Artois , Mestre de Camp de Cavalerie , Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reine ; & par Dame Laure ô Brian de Clare , épouse de Claude - Charles le Tonnelier-Breteüil de Charteclere , Comte de Vaux , Seigneur de Bevilliers , &c. Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de Bretagne.

Dame Anne de Cahouet de Beauvais , épouse de M. Germain Louis Chauvelin , Garde des Sceaux de France , Secrétaire d'Etat , Ministre des Affaires Etrangères , & Président à Mortier du Parlement , accoucha le 19. Novembre d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts , & nommée Anne-Magdeleine par M. Nicolas Fontaine , & par Dame François-Magdeleine Chauvelin , épouse de M. Louis-Denis Talon ,

L. val.

Avocat

DECEMBRE. 1727. 2755
Avocat General du Parlement.

Le 26. Novembre les cérémonies du Baptême furent suppléées à Marie Perpetuë, fille de M. Louis, Comte de Grammont, Gouverneur de Ham, Brigadier des Armées du Roy, & de Dame Geneviève de Gontaut de Biron, son épouse. Le Parcin, Louis de S. Simon, Duc de Ruffec, Pair de France, Vidame de Chartres, Chevalier de la Toison d'or, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie La Mareine, Dame Marie-Françoise de Noailles, veuve d'Emanuel-Henry de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant General de Bretagne.



SUPPLEMENT.

LES VOYAGES DE CYRUS, avec un Discours I. sur la Mythologie, par M. Ramsay, deux vol. 8. *A Paris, chez Gabriel-François Quillau, rue Galande, à l'Annonciation 1727.* Prix, six liv. 579. pages pour les deux volumes, sans l'Epître au Duc de Sully, & la Préface, & sans le Discours sur la Mythologie, qui contient 148. pages.

M. Ramsay, Eleve de feu M. Fénelon.
1. vol. lon

1756 MERCURE DE FRANCE.

lon , Archevêque Duc de Cambray , vient de donner au Public les Voyages de Cyrus. L'Auteur nous annonce le Plan de son Ouvrage dès le commencement de sa Préface.

» Xenophon , dit-il , ne parle point
» dans sa Cyropédie de tout ce qui est ar-
» rivé à Cyrus depuis sa seizième jusqu'à
» sa quarantième année. J'ai profité du
» silence de l'antiquité sur la jeunesse de
» ce Prince pour le faire voyager , & le
» récit de ses Voyages me fournit une oc-
» casion de peindre la Religion , les
» Mœurs & la Politique de tous les Païs
» où il passe , aussi-bien que les princi-
» pales Révolutions qui arriverent de son
» temps en Egypte , en Grece , à Tyr &
» à Babylone,

L'Ouvrage est divisé en huit Livres , comme la Cyropédie. Le premier commence par la Peinture , qu'on fait des deux Cours de la Perse & de la Médie. C'est un Tableau de mœurs trop severes , & des vices trop effeminez , dont il faut également garantir les Princes.

A l'âge de quatorze ans , Cyrus va à la Cour d'Astiage , son grand pere. Mandane , sa mere , l'y conduit. Pendant le voyage , ils s'arrêtent sur une montagne pour sacrifier. Le Grand Prêtre est

1. vol. failli

failli de l'esprit divin , & annonce Cyrus comme un Heros que le Ciel destine à être un jour Conquerant de l'Asie. Cet Oracle est le fondement de tout l'Ouvrage , & l'Auteur suppose qu'il dériroit originairement des Prédications d'Isaye , qui ont pû se répandre dans l'Orient pendant la captivité.

Le jeune Prince arrive à la Cour d'Ecbatane , il donne bientôt des marques d'un esprit & d'une raison fort au-dessus de son âge. Toute la Cour admire Cyrus. Les louanges universelles l'enivrent ; il parle trop & n'écoute pas assez. Pour remédier à ce défaut, Mandane lui raconte l'Histoire de Logis & de Sigée , qui commence ainsi.

» Mon fils , lui dit-elle , c'étoit autre-
 » fois l'usage à Thebes , dans la Beotie ,
 » d'élever sur le Thrône ; après la mort
 » du Roy , celui de ses enfans qui avoit
 » le plus d'esprit : quand un Prince a de
 » l'esprit il peut choisir les gens les plus
 » habiles , employer les hommes selon
 » leurs talens , & gouverner ceux qui
 » gouvernent sous lui ; c'est le grand se-
 » cret de l'art de regner. Parmi les en-
 » fans du Roy , il y en avoit deux qui
 » marquoient un génie supérieur ; le plus
 » âgé parloit beaucoup , le plus jeune
 » parloit peu. Le premier , nommé Lo-

is , vol.

gis ,

2758 MERCURE DE FRANCE.

» gis, se fit admirer par la beauté de son
 » esprit. Le second, nommé Sigée, se fit
 » aimer par la bonté de son cœur. Lo-
 » gis faisoit sentir même, en le cachant,
 » qu'il ne parloit que pour briller. Sigée
 » écoutoit volontiers, & regardoit la
 » conversation comme un commerce où
 » chacun doit mettre du sien. L'un ren-
 » doit agreables les affaires les plus épi-
 » neuses, par les traits vifs & brillans
 » qu'il y mêloit; l'autre répandoit de la
 » lumiere sur les matieres les plus obs-
 » cures, en réduisant chaque chose à des
 » principes simples. Logis, mysterieux,
 » sans être secret, aimoit la politique,
 » qui est pleine de stratagêmes & d'arti-
 » fices. Sigée, impénétrable, sans être
 » faux, surmontoit tous les obstacles par
 » sa prudence & par son courage, en sui-
 » vant toujours les vûes les plus justes
 » & les plus nobles, &c.

La suite de cette Histoire est un con-
 traste de la vraie & de la fausse politique
 qu'il faut apprendre aux Princes de bonne
 heure.

Pendant le séjour de Cyrus à Ecbatane,
 il donne une marque élatante de son cou-
 rage, & de son génie pour la guerre. Ce
 récit paroît nécessaire pour faire connoî-
 tre le caractère du jeune Heros, & mon-
 trer de loin le Conquerant de l'Asie.

1. vol.

Cyrus.

Cyrus conserve la pureté de mœurs au milieu d'une Cour corrompue par son amour pour Cassandane, sa première femme. On peint ici les effets naturels d'une passion noble & délicate, en évitant tout ce qui a l'air du Roman. La beauté de Cassandane donne à Cyrus un rival dans la personne de Cyaxare, son oncle, qui étoit à peu près de même âge. La jalousie trouble le cœur du Prince de Perse; Hystaspe, son Gouverneur, s'en apperçoit, & ne sachant pas l'objet de l'attachement du Prince, il cherche à le garantir de folles passions, en lui racontant l'Histoire fameuse de Zarine & de Stryangée, pleine de situations touchantes, & fondée sur l'antiquité. Comme c'est un Gouverneur qui fait ce récit à son Eleve, l'Auteur a crû qu'il ne devoit pas se répandre en sentimens tendres, en images vives, ni en discours passionnez.

Cyrus retourne bientôt dans la Perse. Cassandane y est rappelé aussi à cause de la maladie de Farnaspe, son pere, qui étoit un des principaux Satrapes de Perse. La jalousie des Cyaxares s'anime contre Cyrus, & cette jalousie prépare de loin la première guerre de Cyrus contre Astiages, dont Zenephon n'a point parlé. Le Prince de Perse épouse enfin Cassandane. On peint ici les mœurs & les cérémonies

monies des anciens Perses à leur Nô-
ces.

Ce premier Livre est proprement l'ex-
position du sujet , pour faire connoître les
principaux personnages. Le stile en est plus
succinct & plus laconique que celui des
autres Livres , parce les matieres sont
moins raisonnées. L'Auteur a crû devoir
parler un autre langage à Cyrus , enfant
& jeune homme , qu'à Cyrus avancé en
âge.

Le second Livre contient le second
Voyage de Cyrus à l'Ecole des Mages ,
accompagné de Cassandane. On décrit le
sejour , les occupations & les mœurs de
ces Philosophes , tirez de Strabon. Zo-
roastre , Chef des Mages , & contempo-
rain de Cyrus , prépare l'esprit du Prin-
ce à goûter ses instructions sublimes , en
lui racontant d'abord l'Histoire de sa vie
de ses malheurs , & de son amour pour
Selime. Afin de conserver la décence &
la gravité, nécessaires dans un Ouvrage
destiné pour l'éducation d'un jeune Prin-
ce , l'Auteur a toujours soin de faire ra-
conter les Histoires où il s'agit d'amour ,
par des personnes dont le recit doit être
court , rapide , & dépouillé de tous les
discours Romanesques. Il ne fait point
parler ses personnages , lorsque les situa-
tions parlent assez ; on y trouve pourtant

I. vol.

de

le pathétique & le rendre. C'est ainsi que Zoroastre finit son recit en parlant à Casandane & à Cyrus.

» Puissiez-vous sentir long-temps le
 » bonheur de vous aimer, & de vous ai-
 » mer uniquement, puissent les Dieux
 » vous préserver de cette corruption du
 » cœur, qui fait cesser les plaisirs lors-
 » qu'ils deviennent légitimes; puissiez-
 » vous, après les transports d'une passion
 » vive & pure pendant votre jeunesse,
 » connoître dans un âge plus mûr tous
 » les charmes de cette union qui di-
 » minuë les peines & qui augmente les
 » biens en les partageant; puisse une lon-
 » gue & aimable vieillesse vous montrer
 » vos neveux & vos arriere-neveux, mul-
 » tipliant la race des Héros sur la terre;
 » puisse enfin le même jour voir recueillir
 » vos cendres unies, pour vous épar-
 » gner à tous deux le malheur de pleurer
 » comme moi, la perte de ce que vous
 » aimez. Je ne me console que par l'es-
 » perance de revoir Selime dans la Sphere
 » du feu, pur élément de l'Amour. Les
 » ames ne font ici bas que faire connois-
 » sance, mais c'est là-haut que leur union
 » se consomme. O Selime, Selime, je
 » vous rejoindrai un jour, notre flamme
 » sera éternelle; je sçai que dans ces Ré-
 » gions superieures votre bonheur ne sera

2762 MERCURE DE FRANCE.

» complet que lorsque je le partagerai avec
» vous ; ceux qui se sont aimé purement
» s'aimeront à jamais ; le véritable amour
» est immortel.

Zoroastre apprend ensuite à Cyrus les Sciences des Mages. Icy l'on fait une peinture de toutes les merveilles de la Nature. Le dessein de ce Tableau Physique est de faire reconnoître les marques d'une sagesse infinie , répandue dans la Nature , & par là de poser les premiers principes qui garantissent contre l'irreligion. Cette Episode paroît faite à l'imitation de la sixième Eclogue de Virgile , où Silene , réveillé par les Bergers , leur enseigne la Philosophie ; avec cette différence , que le Poëte Latin expose le Systême d'Épicure , & l'Auteur de Cyrus montre le Systême contraire.

Ensuite l'Auteur, sur un Passage de l'ancienne Théologie des Perses, conservé par Plutarque , peuplé toutes les Planettes de Génies differens , & prend de-là occasion de peindre les divers caractères de l'Esprit , & les principales passions. Ensuite il continue ainsi. » Tous ces Génies re-
» glent l'influence des Astres ; ils sont
» soumis aux Mages , qui découvrent en
» les évoquant tous les secrets de la Na-
» ture : ces esprits avoient été tous com-
1. vol. » plices

» plices volontaires du crime d'Arimane ;
 » il en restoit un nombre de toutes les
 » especes , qui avoient été entraînez par
 » foiblesse , par inattention , par legereté ,
 » & , oserai dire , par amitié pour leurs
 » Compagnons ; ils étoient de tous les
 » Génies les plus bornez , & par conse-
 » quent les moins criminels.

» Oromaze en eut compassion , & les
 » fit descendre dans des corps mortels ;
 » ils ne se souviennent plus de leur pre-
 » mier état , ni de leur ancien bonheur ;
 » c'est de cet amas de Génies de toutes
 » les especes , qu'il remplit la terre , &
 » c'est pour cela qu'on y trouve des es-
 » prits de tous les caracteres.

» Le Dieu Mythras travaille sans cesse
 » à les guérir , à les épurer , à les exalter ,
 » à les rendre capables de leur premiere
 » felicité : ceux qui suivent la vertu , s'en-
 » volent après la mort dans l'Empyrée ,
 » où ils se réunissent à leur origine ; ceux
 » qui se laissent corrompre par le vice ,
 » s'enfoncent de plus en plus dans la ma-
 » tiere , tombent successivement dans les
 » corps des plus vils animaux , & par-
 » courent un cercle perpetuel de nouvel-
 » les formes , jusqu'à-ce qu'ils soient pur-
 » gez de leurs crimes par les peines qu'ils
 » subissent.

Dans le troisiéme Livre , Cyrus va en
 1. vol. Egypte.

Egypte. En passant par l'Arabie Heureuse, il rencontre Anténophis, qui avoit été Ministre & Favori d'Apries. Ce Ministre raconte à Cyrus la grande Révolution d'Egypte, & l'usurpation d'Amasis. On peint ici toutes les souplesses, les dissimulations & les trahisons d'un Courtisan perfide, qui parvient à la Couronne par un mélange continuel des vertus qui paroissent héroïques, & de crimes qui sont réellement atroces. L'Histoire fournit plusieurs exemples de cette espèce.

Cyrus arrive enfin en Egypte. Après un Tableau racourci des merveilles de ce Pays, de ses Bâtimens, de ces Pyramides, de ses Obélisques, & de ses Villes, l'Auteur se hâte, selon son projet, d'exposer les grands principes sur la Morale, la Politique, les Loix & la Religion des Egyptiens. C'est Sonchis, Pontife de Thebes qui instruit Cyrus. Ce Pontife lui raconte d'abord l'histoire d'Hermès Trimegiste. Cette fiction nous représente un Sauvage dans une Isle déserte. En suivant les idées simples & le sentiment naturel du bonheur commun à tous les hommes; le Sauvage parvient à la connoissance d'un premier être, capable de le rendre plus heureux qu'il n'est; mais comme le dessein de l'Auteur est de rendre par tout hommage à la Religion révélée, il fait sentir que

la raison toute seule ne va pas loin dans ces recherches sans un secours surnaturel : C'est pourquoi l'on introduit Mercure que le grand Osiris envoie pour instruire le Philosophe sauvage du premier état des hommes sous le Regne d'Osiris, de leur dégradation par leur commerce avec Typhon, de leur rétablissement, & des Combats d'Orus, fils d'Osiris, pour détruire le mauvais principe. C'est le second Tableau Mythologique, où l'on voit les mêmes grands principes que dans la Religion des Perses, mais dans un style différent, parce que l'Auteur fait parler à chaque Nation & à chaque siècle, son langage propre. En voicy quelques traits.

» L'état primitif de l'homme étoit bien
 » différent de ce qu'il est aujourd'hui : au
 » dehors toutes les parties de l'Univers
 » étoient dans une harmonie constante,
 » au-dedans tout étoit soumis à l'ordre
 » immuable de la raison ; chacun portoit
 » la Loi dans son cœur, & toutes les Na-
 » tions de la terre n'étoient qu'une Répu-
 » blique de Sages.

» Les hommes vivoient alors sans dis-
 » corde, sans ambition, sans faste, dans
 » une paix, dans une égalité, dans une
 » simplicité parfaite. Chacun avoit pour-
 » tant des qualitez & des inclinations dif-

1. vol.

I » ferentes

»ferentes, mais tous les goûts condui-
 » soient à l'amour de la vertu, & tous les
 » talens conspireroient à la connoissance du
 » vrai; les beautés de la Nature & les
 » perfections de son Auteur, faisoient les
 » Spectacles, les Jeux & l'étude des pre-
 » miers hommes.

» L'imagination réglée ne presentoit
 » alors que des idées justes & pures; les
 » passions soumises à la raison, ne trou-
 » bloient point le cœur, & l'amour du plai-
 » sir étoit toujours conforme à l'amour de
 » l'Ordre; le Dieu *Osiris*, la Déesse *Isis*,
 » & leur fils *Orus*, venoient souvent con-
 » verser avec les hommes & leur appre-
 » noient tous les Mystères de la Sagesse.

» Cette vie terrestre, quelque heureuse
 » qu'elle fût, n'étoit pourtant que l'enfance
 » de notre être, où les âmes se préparoient
 » à un développement successif, d'intelli-
 » gence & de bonheur. Après avoir vécu
 » un certain temps sur la terre, les hom-
 » mes changent de forme sans mourir,
 » & s'envoloient dans les Astres, là, avec
 » de nouveaux sens & de nouvelles lumie-
 » res; ils jouïssent de nouveaux plaisirs
 » & de nouvelles connoissances; de là,
 » ils s'élevoient dans un autre Ciel, en-
 » suite dans un troisième, & parcouroient
 » ainsi les espaces immenses par des Mé-
 » tamorphoses sans fin.

Un siècle entier , & selon quelques-uns , plusieurs siècles , s'étoient passé de cette sorte ; il arriva enfin un triste changement dans les esprits & dans les corps : Typhon & ses Compagnons avoient habité autrefois le séjour des hommes ; mais enyvrez par leur orgueil , ils s'oublierent jusqu'à vouloir escalader les Cieux ; ils furent précipitez & ensevelis dans le centre de la terre.

Ils sortirent de leurs abîmes , percèrent l'œuf du monde , y répandirent le mauvais principe , & corrompirent par leur commerce , l'esprit , le cœur & les mœurs de ses habitans. L'ame du grand Osiris abandonna son corps , qui est la Nature ; elle devint comme un cadavre ; Typhon en déchira , en découpa , & en dispersa tous les membres ; il en flétrit toutes les beautés.

» Depuis ce temps , le corps devint sujet aux maladies & à la mort , & l'esprit à l'erreur & aux passions ; l'imagination de l'homme ne lui presenta plus que des chimères ; sa raison ne servit qu'à contredire ses penchans , sans pouvoir les redresser ; la plupart de ses plaisirs sont faux & trompeurs , & toutes ses peines mêmes imaginaires , sont des maux réels ; son cœur est une source féconde de desirs in-

2768 MERCURE DE FRANCE.

» quiets , de craintes frivoles , de vai-
 » nes esperances , de goûts déreglez qui
 » le tourmentent tour à tour ; une foule
 » de pensées vagues , & de passions tur-
 » bulentes , causent en lui une guerre in-
 » testine , le soulevent sans cesse contre
 » lui-même , & le rendent en même temps
 » idolâtre & ennemi de sa propre nature.
 » Ce que chacun sent en soi , est une
 » image de ce qui se passe dans la socie-
 » té des hommes. Trois Empires diffe-
 » rens s'élevent dans le monde , & par-
 » tagent tous les caracteres : l'Empire de
 » l'*Opinion* , celui de l'*Ambition* , & ce-
 » lui de la *Volupté* ; l'erreur préside dans
 » l'un , la force domine dans l'autre ,
 » & le frivole regne dans le troisiéme.
 » Voila l'état de la nature humaine :
 » la Déesse Isis va par toute la terre
 » chercher les ames égarées , pour les
 » ramener à l'Empyrée , tandis que le
 » Dieu Orus attaque sans cesse le mau-
 » vais principe ; on dit qu'il rétablira
 » enfin le regne d'Osiris , & bannira à
 » jamais le monstre Typhon ; jusqu'à ce
 » temps les bons Princes peuvent adou-
 » cir les maux des hommes , mais ils ne
 » peuvent les guerir tout-à-fait.

Dans le quatriéme Livre , Cyrus passe
 en Grece , en traversant la Méditerranée
 pour débarquer dans l'Argolide ; il s'en-

tretiënt avec Araspe son ami, des mer-
veilles qui se voyent dans l'Océan. Com-
me le dessein de l'Auteur est de prouver
l'existence d'une Sageffe souveraine qui a
arrangé toutes les parties de l'Univers ,
il répand souvent dans son Ouvrage des
Tableaux Physiques , & remplit ainsi
les intervalles où son Heros est dans l'in-
action.

Cyrus arrive à Sparte , où Chylon , un
des sept Sages de la Grece , l'instruit des
loix de Lycurgue , & lui montre les rai-
sons politiques & morales de chacune de
ses loix. Ici , le Prince commence à rai-
sonner , à comparer , à juger par lui mê-
me , il fait la critique de chaque loi. Il
s'instruit enfin de l'Art Militaire des Spar-
tiates , où l'on voit un Tableau de la Dis-
cipline guerrière des Grecs. Cyrus fait
enfin cette réflexion sur le Gouvernement
de Lacedemone.

» Il me paroît que la République de
» Sparte est un Camp toujours subsistant ,
» une assemblée de Guerriers toujours sous
» les armes. Quelque respect que j'aye
» pour Lycurgue , je ne sçaurois admirer
» cette forme de Gouvernement. Des hom-
» mes élevez uniquement pour la Guerre ,
» qui n'ont d'autre travail , d'autre étude ,
» d'autre profession , que celle de se rendre
» habiles à détruire les autres hommes ,

» doivent être regardé comme ennemis de
 » la société. La bonne politique doit pour-
 » voir non-seulement à la liberté de cha-
 » que état , mais même à la sûreté de tous
 » les Etats voisins , se détacher du reste du
 » genre humain , se regarder comme fait
 » pour le conquérir , c'est armer toutes les
 » Nations contre soi. C'est encore ici où
 » Lycurgue a manqué à la nature & à la
 » justice : en accoutumant chaque Citoyen
 » à la frugalité , il auroit dû apprendre à
 » la Nation en general à borner son ambi-
 » tion. La conduite des Spartiates ressem-
 » ble à celle des avarés , ils sont avides de
 » tout ce qu'ils n'ont pas , tandis qu'ils se
 » refusent la jouissance de tout ce qu'ils
 » possèdent.

Cyrus quitte Lacedemone pour aller
 à Athenes. En passant il s'arrête à Corin-
 the , où il est présent à la catastrophe arri-
 vée à Periandre & à sa famille. L'histoire
 de ce Prince est mise non-seulement pour
 délasser l'esprit , mais pour montrer les
 funestes suites , & la punition terrible de
 la tyrannie.

Dans le cinquième Livre , Cyrus arrive
 à Athenes. On commence par une Des-
 cription de l'ancienne Athenes , de ses Bâ-
 timens , de ses Temples , & de sa situation.
 Solon instruit Cyrus de ses loix , ici l'on
 voit le contraste d'une République où l'on

accordoit trop au plaisir, avec celle de Sparte qui a précédé, où l'on refusoit trop à la nature. Solon en racontant les raisons de chaque loi, prend occasion d'enseigner au Prince les grands principes de la politique & du droit des Nations. En voici un trait sur l'établissement des Dignitez & des rangs.

» Le merite distingue essentiellement les hommes, il devroit seul décider des rangs : mais l'ignorance & les passions nous empêchent souvent de le connoître ; l'amour propre fait que chacun se l'attribue ; ceux qui en ont le plus, sont toujours modestes, & ne cherchent point à dominer. Enfin, ce qui paroît vertu, n'est quelquefois qu'un masque trompeur.

Les disputes, les discordes, les illusions seroient éternelles, s'il n'y avoit point quelque moyen plus fixe & moins équivoque pour régler les rangs, que le merite seul.

» Dans les petites Républiques, ces
» rangs se régrent par élection : dans les
» grandes Monarchies par la naissance.
» J'avoüe que c'est un mal d'accorder les
» Dignités à ceux qui n'ont aucun vrai
» mérite ; mais c'est encore un mal nécessaire, & cette nécessité est la source de
» presque tous les établissemens politiques :
» voilà la difference entre le Droit natu-

2772 MERCURE DE FRANCE.

» rel & le Droit civil. L'un est toujours
» conforme à la plus parfaite justice , l'au-
» tre souvent injuste dans les suites qui en
» résultent , devient pourtant inévitable ,
» pour prévenir la confusion & le dé-
» sordre.

» Les Rangs & les Dignités ne sont que
» les ombres de la vraie Grandeur : le res-
» pect extérieur & les hommages qu'on
» leur rend , ne sont aussi que les ombres
» de cette estime , qui n'appartient qu'à
» la vertu seule. N'est-ce pas une grande
» sagesse dans les premiers Législateurs ,
» d'avoir conservé l'ordre de la société en
» établissant des loix , par lesquelles ceux
» qui n'ont que l'ombre des vertus, se con-
» tentent de l'ombre de l'estime.

Après que Solon a entretenu Cyrus sur
les loix , Pisistrate Roy d'Athenes , con-
duit le Prince de Perse à Phalere pour lui
montrer les forces maritimes des Athe-
niens , où l'on décrit un Combat Naval.
En revenant à la Ville , Pisistrate raconte
à Cyrus toutes les révolutions arrivées
sous son Regne. Ici , l'Auteur place une
Histoire amusante , fondée sur l'Antiqui-
té , pour montrer comment les Dieux pu-
nissent la fausse politique qui ne cherche
à réussir que par les stratagèmes , la dissi-
mulation & l'artifice.

Quand Cyrus revient à Athenes , Pi-
istrate

x. vol.

DECEMBRE. 1727. 2773
fistrat & Solon le menent aux Spectacles,
& le sage Législateur lui développe dans
un repas les vuës morales & politiques du
Théâtre.

Ici, l'Auteur fait quelques réflexions sur la Tragédie, qui valent un Traité complet, & qui découvre tout l'art de ce genre de Poëme : on se souvient que la Préface de Telemaque montre la fin du Poëme Epique.

TRIOLETS pour le mois de Décembre ;

DIALOGUE.

Valere, *Valet.* Erasme, *Maître.*

Valere.

Pourriez-vous souffrir quatre mots,
De remembrance salutaire :

De remontrance salutaire :

Avec fauf-conduit pour mon dos :

Pourriez-vous souffrir quatre mots ?

* Les Romains célébroient tous les ans pendant trois jours du mois de Decembre, une Fête à l'honneur de Saturne, pendant laquelle, pour représenter une image du Siecle d'Or, où tous les hommes étoient égaux, il étoit permis aux Valets de prendre les habits & le personnage du Maître, & de dire & faire tout ce qu'ils vouloient dans la maison. C'est cette sur idée que roule la Scene suivante.

I. vol.

I v Mon

Mon zele exige ce propos,
 Mon respect m'invite à me taire :
 Pourriez-vous souffrir quatre mots
 De remontrance salutaire ?

Erasme.

Puisque nos Peres l'ont voulu ,
 Profite de ton privilege ;
 Use d'un pouvoir absolu ,
 Puisque nos Peres l'ont voulu :
 Mais point de discours superflus ,
 Ce jeu déplaît, si l'on n'abrege :
 Puisque nos Peres l'ont voulu ,
 Profite de ton privilege.

Valere.

De vos intraitables humeurs ,
 Dûsse-je me voir la victime ,
 Cherchez autre part des flatteurs ,
 De vos intraitables humeurs ,
 Mais enfin reglez mieux vos mœurs ,
 Si vous voulez qu'on vous estime ;
 De vos intraitables humeurs ,
 Dûsse-je me voir la victime.

Je. vol.

De

DECEMBRE. 1727. 2775

De la nuit vous faites le jour ,
Vous dormez quand chacun s'en lasse ,
Soit pour le vin , soit pour l'Amour ,
De la nuit vous faites le jour ;
Le Soleil dans son plus long tour ,
A bien peine à vous voir en face :
De la nuit vous faites le jour ,
Vous dormez quand chacun s'en lasse.

Si je bois un coup au Buffet ,
Quand je vais vous rincer un verre ,
Je suis un yvrogne parfait ,
Si je bois un coup au Buffet ;
Mon cher Maître , qu'est-ce qu'il est ,
Qui s'en donne à tomber par terre ,
Si je bois un coup au Buffet ,
Quand je vais vous rincer un verre ?

Quand je demande un pauvre écu
Sur trois ans échus de mes gages ,
Vous me donnez du pied au cæ ,
Quand je demande un pauvre écu ;
Et pour la façon d'un cocu ,
Vous dissipez vos héritages ,

1. vol.

I vi

Quand

2776 MERCURE DE FRANCE

Quand je demande un pauvre écu,
Sur trois ans échus de mes gages.

Pour modele des inconstans,
On peut vous choisir entre mille ;
Vous passerez dans tous les temps
Pour modeles des inconstans :
En Ville vous loüez les Champs,
Aux Champs, vous regrettez la Ville ;
Pour modele des inconstans,
- On peut vous choisir entre mille,

Rien ne suffit à vos plaisirs,
Pour eux trop étroit est le Monde ;
Nouveaux objets, nouveaux desirs,
Rien ne suffit à vos plaisirs :
Tantôt la Brune a vos soupirs,
Tantôt vous brulez pour la Blonde :
Rien ne suffit à vos plaisirs,
Pour eux trop étroit est le Monde.

Vous ne dédaignez même pas
Avec vieilles d'entrer en joute ;
Cheveux gris, surannez appas ,
1. vol.

Vous

DECEMBRE. 1727. 2777

Vous ne dédaignez même pas ;
Pour remplacer par leurs Ducats ,
L'argent que la jeune vous coûte ;
Vous ne dédaignez même pas ,
Avec vieilles d'entrer en jouter

Eraſte.

Bourreau , ceſſe donc d'enfiler
Ces impertinentes morales ,
Ces traits à te faire empaler ;
Bourreau , ceſſe donc d'enfiler ,
Où je m'apréte à violer
Le fauf-conduit des Saturnales :
Bourreau , ceſſe donc d'enfiler
Ces impertinentes Morales

Valere.

Changeons de ton , je le veux bien ;
L'Apoſtrophe vous deſoblige :
Ce qui ſuit ne vous touche en rien ,
Changeons de ton , je le veux bien ;
Le Lion voit ſouetter le Chien ,
Et cet exemple le corrige ;
Changeons de ton , je le veux bien ,
L'Apoſtrophe vous deſoblige.

I. vol.

J'ai

2778. MERCURE DE FRANCE.

J'ai servi dans mes jeunes ans ,
Un Maître à peu près de votre âge ,
Un homme orné de beaux talens ;
J'ai servi dans mes jeunes ans ,
Des mieux tourtez , des plus galants ,
Mais un Jouëur à triple étage :
J'ai servi dans mes jeunes ans ,
Un Maître à peu près de votre âge.

Seigneur , lui disois-je souvent ,
Quel mauvais démon vous obsède ;
Pourquoi courir après du vent ,
Seigneur , lui disois-je souvent !
Vous avez bien fixe & mouvant ,
Le jeu l'engloutit sans remède :
Seigneur , lui disois-je souvent !
Quel mauvais démon vous obsède.

Voulez-vous être mieux que bien ,
Et des fous augmenter le nombre ?
Chez vous il ne manque de rien .
Voulez-vous être mieux que bien ?
Esopo nous dit que son chien
Lâcha sa chair pour happer l'ombre :

E. vol.

Voulez

DECEMBRE. 1727. 2779

Voulez-vous être mieux que bien ,

Et des fous augmenter le nombre?

Tryez-les moi sur le volet ,

Maisons par le gros jeu rentées !

Cent pour une sont au filet ,

Tryez-les moi sur le volet.

Beau Palais fait bâtir Galet , *

Qu'il perd en trois Raffles comptées :

Tryez-les moi sur le volet ,

Maisons par le gros jeu rentées.

Vous payez pour perdre le temps ,

Cette précieuse denrée ;

Au Lansquener , dans les 'Brelans ,

Vous payez pour perdre le temps :

Un Sage , à beaux deniers comptans ,

En acheteroit la durée ;

Vous payez pour perdre le temps ,

Cette précieuse denrée.

Quadrille est un Jeu favori ,

* Fameux Partisans & grand Joïeur sous
Henry IV. qui fit bâtir l'Hôtel de Sully , & le
perdit dans une Séance.

I. vol.

II.

Il n'est point de ceux que je blâme ,
 A naître est qu'il ait appauvri ,
 Quadrille est un Jeu favori ;
 Par fois on y dupe un Mary ,
 Se laissant duper par sa Femme ;
 Quadrille est un Jeu favori ,
 Il n'est point de ceux que je blâme.

Cet Ombre autrefois si vanté ,
 Se dispose à sa départie ;
 Il est boiteux & mal monté ,
 Cet Ombre autrefois si vanté :
 Son Bâtard qui l'a supplanté ,
 A bien mieux carré sa partie :
 Cet Ombre autrefois si vanté ,
 Se dispose à la départie.

Aux faux Abbez , aux faux Marquis , *
 Abandonnez le brigandage ,
 Gens qui n'ont pour tous biens acquis ,
 Aux faux Abbez , aux faux Marquis ,

** On voit communément des frippons inconnus , prendre un nom & des habits de gens de qualité , pour imposer plus facilement aux jeunes duppes.*

DECEMBRE. 1727. 2781

Que main subtile & qu'œil exquis ,
Qu'ils apportent de leur Village :
Aux faux Abbez , aux faux Marquis ,
Abandonnez le brigandage.

Un jour vous trouvant sans un sou ,
Temps où le desespoir occupe ,
Je veux qu'on me casse le cou ,
Un jour vous trouvant sans un sou ;
Si vous ne devenez Filou
A force d'avoir été duppe ,
Un jour vous trouvant sans un sou ,
Temps où le desespoir occupe.

Erafte.

Mon Mousqueton , mes Pistolets !
A moi , mes Gens ! Arrête , arrête !
N'est-il ni Poignards , ni stilets ?
Mon Mousqueton , mes Pistolets !
Au plus insolent des Valets ,
Il faut que je casse la tête :
Mon Mousqueton , mes Pistolets !
A moi , mes Gens ! Arrête , arrête.

1. vol.

Erafte

2731 MERCURE DE FRANCE.

Valere, s'enfuyant.

Ze le imprudent ! ze le maudit !

Tâchons d'éviter sa colere ;

Mon cœur , tu me l'avois bien dit :

Ze le imprudent , ze le maudit !

Saturne y perdrait son crédit ,

Mes jambes , tirez-moi d'affaire :

Ze le imprudent , ze le maudit ,

Tâchons d'éviter sa colere.

DE SENICE'.

A Mâcon, le 16. Décembre 1727.

Le 31. de ce mois, les Comediens Italiens donnerent la premiere representation d'une petite Piece nouvelle en Prose & en Vau-deville, qui a pour titre *Arlequin Roland*, c'est une Parodie de l'Opera, qu'on joue actuellement, elle a été fort bien reçue du Public : on en donnera l'Extrait dans le prochain *Mercur* ; cette Piece est de la composition des S^{rs} Dominique & Romagnesi.

On imprime chez la Veuve Coutelier, une Critique des *Voyages de Cyrus*, partagée en quatre *Entretiens*. On assure que cet Ouvrage est d'un Auteur fort connu dans le genre de critique, & qu'il est travaillé avec beaucoup de soin & de politesse.

L. vol.

AR-

DÉCEMBRE. 1727. 2783



ARRÊTS, EDITS,

SENTENCES DE POLICE, &c.

ARRÊST du Conseil du 4. Novembre
au sujet des ports de Lettre & Paquets,
par lequel Sa Majesté ordonne que le Tarif
arrêté au Conseil d'Etat le 27. Novembre
1703. attaché sous le contre-scel de la Decla-
ration du 8. Decembre de la même année, sera
executé selon sa forme & teneur : & en inter-
pretant ladite Declaration, veut & ordonne
Sa Majesté, que les Droits des ports de lettres
& paquets portez audit Tarif. soient payez
par toutes personnes sans exception, à la réserve
des Depêches qui s'adresseront à M. le Car-
dinal de Fleury, à M. le Chancelier, à M. le
Garde des Sceaux, aux Ministres Secretaires
d'Etat, Controlleur General & Intendans des
Finances, qui pourront aussi contresigner les
lettres & paquets de lettres qu'ils écriront dans
les Provinces, pour être rendus francs de
ports ; & encore à la réserve des Depêches
qui s'adresseront aux personnes comprises dans
l'état qui sera incessamment arrêté en son Con-
seil ; dérogeant Sa Majesté, pour ce regard
seulement, à la Declaration du 8. Decembre
1703. sans qu'il soit permis au Fermier Gene-
ral des Postes, de diminuer ou augmenter le
nombre des exemptions, si ce n'est de l'ordre ex-
près de Sa Majesté, sauf par Sa Majesté à faire
au Fermier General des Postes indemnité sur
le prix de son bail pour raison de nouvelles
exemptions.

exemptions qu'il plairait à Sa Majesté d'accorder, en rapportant par ledit Fermier des états dûment certifiez des nouveaux exempts, du montant des ports de lettres & paquets qu'ils auroient reçus, &c.

SENTENCE DE POLICE du 14. Novembre, qui deffend aux Revendeuses de s'attrouper dans les rues S. Honoré & Tirechape, au coin de la rue des Prouvairs & autres lieux circonvoisins. Et qui condamne 31. desdites Revendeuses en cinq livres d'amende, chacune, pour y avoir contrevenu.

AUTRE du 28. Decembre, qui condamne le nommé Rainville en cinquante livres d'amende & à garder Prison jusqu'au paiement d'icelle, pour avoir substitué des Chandelles des huit au lieu des quatre à la livre dans les Lanternes publiques.

AUTRE du même jour, Portant deffenses aux Limonadiers & Cabaretiers de donner à boire aux heures induës, & qui condamne la nommée Cottin, Limonadiere, en trente livres d'amende pour y avoir contrevenu.

ORDONNANCE DE POLICE du 3. Decembre, portant que tous les Puits situez dans les Marais & Jardins des environs de la Ville de Paris, seront incessamment fermez par des enceintes de Bauge.

SENTENCE DE POLICE, du 5. Octobre, qui condamne à l'amende plusieurs Particuliers commis à allumer les Lanternes publiques, pour avoir alteré les Chandelles ou en avoir substitué d'autres en place de celles qui leur avoient esté délivrées.

DECEMBRE. 1727. 2785

AUTRE du même jour , qui condamne la nommée Marie Fabulet en trente livres d'amende pour avoir substitué d'autres chandelles en place de celles qui lui avoient esté fournies pour allumer dans les Lanternes publiques.

AUTRE du même jour , qui condamne le nommé Marandot , Marchand de Foin en trente livres d'amende , pout n'avoir pas voulu souffrir qu'on mit à son Batteau de Foin une Banderolle qui en indiquât le prix.

ARREST du 9. Decembre , par lequel le Roy a prorogé & proroge l'execution de l'Arrest du 15. Juin 1727. jusques & compris le dernier Juin 1728, passé lequel, le prix des anciennes Especes & Matieres d'Or & d'Argent sera réduit, ainsi qu'il l'eût dû estre le premier Janyier prochain, en consequence des Arrests des 15. Juin 1726. & 15. Juin 1727. Ordonne au surplus Sa Majesté , que tous les Edits , Declarations & Arrests rendus tant à l'égard des confiscations , que de l'exposition des anciennes Especes , continueront d'estre executez selon leur forme & teneur , nonobstant ladite prorogation , &c.

ORDONNANCE DE POLICE du 13. Decembre , Portant deffenses à tous Jeunes Gens & autres Particuliers , de quelque âge & condition qu'ils soient , d'entrer dans les Salles des Filles de la Communauté de l'Enfant Jesus pendant leur travail , & de les insulter en quelque maniere que ce soit lorsqu'elles en sortent.

EDIT DU ROY , Portant rétablissement de
1. vol. soixante

2786 MERCURE DE FRANCE

soixante Offices de Secretaires du Roy, des Cent supprimez en 1724. Donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1727. Registré en Parlement le 12. Decembre, par lequel S. M. fixe les Offices de Secretaires du Roy au nombre de 300. dont la Compagnie sera à l'avenir composée &c.

ORDONNANCE DE POLICE du 17. Decembre, contre plusieurs Particuliers trouvez vêtus de Toile Peinte, & condamnez chacun en 200. livres d'amende.

AUTRE du 19. Decembre, qui condamne la nommée Laubet en trente livres d'amende, pour avoir inseré de l'eau dans les Chandelles destinées à allumer dans les Lanternes publiques.

AUTRE du même jour, qui condamne le nommé Petit en trente livres d'amende, pour avoir mis des Chandelles usées dans les Lanternes publiques.

AUTRE du même jour, qui condamne le nommé Becquet, Limonadier, en quarante livres d'amende, pour avoir reçu chez lui des Buveurs à heure induë.

A V I S.

Le second Volume de ce mois, qui est actuellement sous presse, & qui doit suivre celui-ci de près, servira de Supplément aux Matieres qui n'ont pû trouver place dans le cours de la présente année, & contiendra
2. vol. une

une Table Generale , par le moyen de laquelle on trouvera aisément toutes les différentes Matieres.

T A B L E.

P ieces fugitives , <i>Idile</i> , &c.	2573
Lettre sur la découverte faite à Autun.	2576
Dernières Stances de l'Abbé de Villiers.	2591
Memoire sur la Ville d'Alep & sur la Caravane , &c.	2598
Réflexions.	2607
Epitre sur la conscience.	2611
Extrait de Mémoire de M. Bolduc sur le Sel de Glauber naturel.	2615
L'Hyver , <i>Poëme</i> .	2622
Monumens Antiques trouvez en Velay.	2626
Madrigal , &c.	2628
Lunettes d'approche , instruction.	2630
Le Caffé , <i>Vers Marotiques</i> .	2635
Lettre Apologetique de M. de Senecé.	2640
Vers sur le Portrait , &c. & Réponse	2649
Réponse de la Dame de Dreux , &c.	2650
Bouquet à Madame. * * *	2655
Artisans illustres de Nuremberg.	2658
Plainte d'un Gascon.	2661
Discours de M. Talon.	2662
Enigmes nouvelles.	2665
Nouvelles Litteraires des beaux Arts , &c.	2667
Description du Parnasse François.	2669
Veritable Calendrier Chronologique , &c.	2672
Almanach de Paris , &c.	2674
Ouverture du College Royal.	2675
Nou-	

2790	
Nouvelles Estampes de Watteau.	2676
Estampes coloriées.	2677
Nouvelle invention pour faire remonter une Horloge, &c.	2680
Chanson notée.	2685
Spectacles, nouvelle Actrice, &c.	2686
Les Amans réunis, Extrait.	2688
Les Présens des Dieux, Idylle en musique.	2703
Concert au Château des Thuilleries,	2709
Nouvelles du Tems, de Turquie, Russie, &c.	2710
Suede, Allemagne, Espagne.	2713
D'Italie, d'Angleterre & Hollande.	2717
Nouvelles d'Afrique.	2726
Additions aux nouvelles du tems.	2730
Morts, Naissances des Pays étrangers.	2733
France, nouvelles de la Cour de Paris.	2735
Honneurs rendus à Balle à M. le Marquis de Bonac, Ambassadeur en Suisse, &c.	2744
Morts, Naissances.	2748
Supplément, Voyages de Cyrus, &c.	2755
Saturnales, Triolets pour le mois de Decem- bre.	2775
Arrêts, Edits, Sentences de Police, &c.	

Errata de Novembre.

P Ag. 2396. l. 15. vous, ôtez ce mot.
Page 2555. p. 26. Agregé, lisez Agregée.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2704. ligne 16. est, ôtez ce mot.

L'Air noté doit regarder la page 2685

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1727.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont-Neuf au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Le 24. juillet 1729 Châtel-



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Post d'avoir soin d'en affranchir le Port comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de le rebûter, & à ceux qui les envoient celui; non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE¹ AU ROY.

DECEMBRE. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LES GANTS,
IDYLE COMIQUE,
AU LECTEUR.

A My, si tu veux censurer,
Tu peux le faire sans scrupule ?

Plus tu croiras ici trouver de ridicule,

Plus de toucher au but j'oserai m'assurer.

2. vol.

A ij IDYLE

I D Y L E.

Au Palais de Paphos , du côté d'Orient ,
 S'élève une superbe & longue Gallerie ;
 L'abord en est aisé , l'aspect en est riant ,
 Et c'est le Magazin de la Galanterie.

Cent Pilastres massifs soutiennent les plat-fonds ,
 Où l'on a pratiqué dans tous leurs intervalles ,
 Des Boutiques de prix, dont les ventres pro-
 fonds ,

Contiennent le trésor des Villes Capitales.

Là, chaque Nation fait aux regards surpris ,
 Contraster fierement l'Art avec la matiere ;
 Lahor contre Hispahan,* Londres contre Paris,
 Se mettent sur les rangs, chacun à leur maniere.

Sur un large Portail , & de grotes orné ,
 On lit ces mots , gravez en Lettres diaphanes :
 L'argent donne l'accès à ce lieu fortuné ,
 Sans ce grand passe-port , retirez-vous , Pro-
 phanes.

Peu de gens sont troublez de l'Edit menaçant ;
 Des besoins journaliers le Peuple se retranche
 Pour suffire au débit du Marché florissant ,
 Où la Beauté se pare & l'Amour s'endimanche ;

* Capitales des Indes. du Mogol & de Perse.

2. vol.

Pour

DECEMBRE. 1727. 2793

Pour porter grosse bourse à ce galant trafic,

On s'applique à voler, quand on ne peut mieux faire,

Le Commaïs, son Traitant; ce Traitant, le Public;

La femme, son mari, fils & fille, leur pere;

On entend retentir: Monsieur, entrez-céans,

C'est au Roy du Japon, c'est au Dieu du Commerce, [a]

Tabatieres, Bijoux, Dentelles, Passements;

Madame, on vend ici les Etoffes de Perse:

La Marchande étalée, accroche les Passants,

Par cent termes nouveaux séduisant les oreilles;

Tout frémit; l'une à l'autre arrache les Chaulands,

Incertain de leur choix parmi tant de merveilles.

Sur un Trône d'argent consultant son miroir,

Y siege une Beauté d'un air très-équivoque;

[a] Enseignes de Boutiques.

2. vol.

A iij L'œil

2794 MERCURE DE FRANCE.

L'œil gauche est bleu-mourant , le droit brillant & noir ,

Quelquefois elle plaît , & souvent elle choque :

D'un côté , ses cheveux en boucle contournez ,

Lui tombent sur la gorge , où les vents les maîtrisent ,

De l'autre , ils sont si courts & si bien bichonnez , (a)

Qu'à lui baiser l'oreille avec peine ils fussent :

La moitié de sa face a cet éclat naïf ,

Que donne la Nature , & l'autre a fourche
couches

D'un gros rouge d'Espagne , aussi choquant
que vif ;

L'un comme Dieu l'a fait , l'autre obscurci
de mouches.

Les Graces à genoux lui donnent leur conseil ,

Le caprice les croise , & souvent rebutées ,

Sur ce qu'il sied le mieux dans un noble appareil ,

Cet indigne Rival les a déconcertées.

Mille Amours enjouez lui présentent le choix

(a) Terme de l'Art.

2. vol.

D'au-

D'autant d'habits divers qu'inventa l'artifice,
Ils sont tous rebutez , elle accorde sa voix

Aux seules nouveautez qu'adopte son caprice :

Tout ce qu'elle choisit est trouvé bien séant ,

Habits simples , dorez , communs ou magnifiques ,

Son goût fait la fortune , ou l'écueil du Marchand ,

Son coup d'œil fait ouvrir ou fermer les Boutiques.

De deux beaux Bas-Reliefs son grand Trône est orné ;

Le Luxe , de l'honneur dans l'un trame la chute ;

Quand sur des monceaux d'or il l'a bien promené ,

Le pied glisse à l'honneur , il y fait la culbute.

L'orgueil , dans le second triomphe & s'applaudit ;

Il foule aux pieds Plutus , [a] qu'il a mis en déroute ;

L'Aveugle , à cris perçants invoque le crédit ,

Qui vole à son secours avec la Banqueroute.

Pour démasquer la Belle , un discours plus diffus ,

A votre attention deviendrait incommode ;

[a] *Dieu des Richesses.*

2. vol.

A iiiij C'est

2796 MERCURE DE FRANCE.

C'est la Dame d'Atours de la Reine Venus.

La France est son pays, & son nom c'est la Mode.

Pendant que le regard est sur elle collé ,

On entend un grand bruit , & deux Huissiers
à Masse ,

Séparant du bâton le Peuple amoncellé ,

Place au Bon Goût, Messieurs, crient-ils ;
place, place.

Ce Critique fâcheux vient ici nous gloser,

(Dir la Mode tout bas) c'est un vrai trouble
fête ;

Eh ! bien, puisqu'il le faut, nous l'entendrons
jafer ,

Et moi, je n'en ferai cependant qu'à ma tête.

Tel est un Ecolier dans la chaude saison,

Qu'empêche de courir un Précepteur severe ;

Il prête, malgré lui, l'oreille à la raison.

Mais il ne peut aimer qui de trop près l'éclaire.

Enfin, vient le bon Goût, le Port grave, l'Air
doux,

L'habit propre & modeste : on lui prête si-
lence ;

Tandis que des ciseaux travaillent les Filoux ,

Il crache, il se compose, il saluë, il com-
mence.

DECEMBRE. 1727. 2797.

Madame, je n'ignore pas

Que je ne suis ici que votre subalterne ;

Mais l'usage a toujours permis qu'en certains
cas ,

On fasse remontrance au Prince qui gouverne

Les plus despotiques Etats.

Je ne viens point armé d'une insolente au-
dace ,

Blâmer les changemens qui vous sont coûtumiers ,

De vos cheveux coupez déplorer la disgrâce ,

Ni fronder le contour de vos vastes paniers.

Je ne m'oppose point qu'aux Beutez nonchalantes ,

Vous inspiriez l'attachement

Qu'on a pour les Robes volantes ,

Qui des tailles les plus charmantes

Dérobe aux yeux tout l'agrément.

Je ne viens point encor de vos plattes coëf-
fures ,

Desaprouver l'invention ,

Qui découvre trop les figures ,

Où manque la proportion.

Qu'est devenu le temps des Clochers magnifi-
ques ,

Dont la hauteur faisoit trembler .

2. vol.

A v E

2798 MERCURE DE FRANCE.

Et dont la majesté vous faisoit ressembler

Aux Heroïnes des Antiques ? [a]

Quand sans Grimoire & sans Lutins ,

Une Belle étoit transformée ,

Par la vertu du Cône [b] & celle des Patins ,

Dans un cercle , Geante , & dans un lit , Pig-
mée ?

Controller le gouvernement

D'une si prudente personne ,

Seroit témérité , seroit égarement ;

Vous avez tout pouvoir sur le Sexe charmant ,

Madame , & je vous l'abandonne.

Mais pour les jeunes Bacheliers ,

Qui de s'émanciper de mon obéissance ,

Sous votre illustre nom se donnent la licence ,

Souffrez que le Bon Goût les traite d'Eco-
liers ,

Et les fasse rougir de leur impertinence.

- De leurs grands sacs de taffetas ,

J'ai toléré la fantaisie ,

Où courbez sous le faix de leur hypocrisie

[a] Coëffure des Dames dans les anciennes
Médailles.

[b] Figure Pyramidale.

2. vol.

Comme

DECEMBRE. 1727. 2799

Comme sous son Globe est Atlas,
Ils feignent d'enfermer des cheveux qu'ils n'ont
pas,

Sacs bâtis sur le protocole

De cet homérique présent,

Qu'au sage Ulysse fit Eole,

Pour enfermer le vent.

J'ay souffert de même maniere,

Ces aîles de carton, qu'inventerent les Ris;

Alors que de grotesque ils leverent baniere,

Et qui leur donnent par derrière

Tout l'air d'une Chauve-Souris.

J'ay vû sans m'emporter l'abus de leur farine,

Dont l'excès leur semble joli,

Qui courant de leur front jusqu'à leur poi-
trine,

Au Farceur Jodelet [a] eût donné paroli.

J'ay vû des Côtes de Baleines

Dans les pans de leurs just'au-corps,

Fades imitateurs des paniers de leurs Reines;

J'ay vû leurs risibles efforts

Quand ils conduisent une Belle,

Qu'ils tiennent par le bout du doigt,

[a] Comédien qui s'enfarinoit le visage.

2. vol.

A vj. Mar-

2800 MERCURE DE FRANCE.

Marchant de biais avec elle ,

Si le degré se trouve étroit ;

Mais je n'ai pû souffrir qu'on vous fit un outrage.

Qui m'a paru des plus sanglants ;

C'est que ces jeunes arrogants

Osent , sous votre aveu , renoncer à l'usage . . .

O ! Ciel ! le puis-je dire... à l'usage des Gants !

Je respire à la fin , (dit la Mode surprise)

Après tant d'exclamations ,

Et de renonciations .

J'ay craint qu'il ne lâchât quelque grosse sottise.

Ah ! (poursuit l'Orateur) contre cette hérésie ,

Dont force gens d'honneur vivent scandalisez ,

Permettez à mon zèle un mot d'Apologie ,

Pour les Gants méprisez.

Contre ces Galants infidèles ,

Cent celebres Citez implorant de vos Loix

Les assistances naturelles ;

2. vol.

Rome ,

DECEMBRE. 1727. 2801

Rome , Naples , Grenoble , Avignon , Cône ,
Blois , [b]

Vous parlent par ma voix ;
Je puis y joindre Occagne & Séville & Pa-
douë ;

Voici leur sceau qui m'en avouë.

A ces mots un grand Porte-Faix ,
A moitié courbé sous le faix ,
Pour ajouter le témoignage
A l'éloquence du Bareau ,
Vint décharger sur le Bureau ,
Cent gros paquets de Gants de tout sexe &
tout âge.

Par un trait qui n'est pas nouveau ,
Car je tiens d'un grand Personnage , [b]
Qu'un celebre Orateur, dans un pareil dessein,
De l'aimable Laïs dévoila le beau sein ,
Pour fléchir la rigueur du grave Aréopage. [c]

Après s'être essuyé d'un Mouchoir parfumé ,
(Qui fut pour la Mode un supplice)

[a] *Villes celebres pour la Manufacture des
Gants.*

[b] *Plutarque.*

[c] *Senat de Grece.*

2. vol.

La

1802 MERCURE DE FRANCE

La Dame étoit sujette aux vapeurs de matrice,
Et bonne odeur, pour elle, étoit vrai sublimé :

Mais de l'attention charmé,
Que lui prêtoit son audience,
A haute voix, quoiqu'enrhumé,
Ainsi le bon goût recommence.

Après que Prométhée eut pâtri de limon,

L'homme, cet animal superbe,
Il imprima sa main sur l'herbe,
Comme l'a dit dans un Sermon,
Le Docte Annius de Viterbe,

De nos Antiquitez l'ingenieux Démon,

Et dont la bonne foi peut passer en proverbe : [a]

Or sur ce beau modele . . . A ce début gentil,

Qui de Pédanterie augure une Iliade,

La Mode fronce le sourcil,

Elle bâille; elle en est malade;

Lorsqu'un Amour narquois, de deux autres
suivi,

Tenant dans sa main sa baguette,

Et sur son bras la serviette.

Lui vient crier bien haut : Madame, on a servi :

[a] *Raillerie contre un Auteur décrié par ses suppositions.*

2. vols

Elle

DECEMBRE. 1727 2803

Elle veut se lever ; mais le bon goût l'arrête :

Princesse , lui dit-il , laissons l'Antiquité ,

Je vous la passe , & je m'apprête
A n'alleguer des Gants que leur utilité.

Si pour aider à ses conquêtes ,
Le Sujet à son Roy doit contribution ,
Le Roy doit la justice , & son attention
A qui presente des Requêtes.

La Mode se raffit ,

Et le Bon-Goût poursuit.

Les Gants sont bons à mille choses ,

Ne fut-ce qu'à cueillir des Roses ,

Quand on a peur d'être piqué.

Au combat par le Gant un Brave est pro-
voqué , [a] .

Le Pontife s'en sert dans ses cérémonies ,

Pour s'y mettre à genoux il tient lieu de
carreau ,

Et pour qui veut s'asseoir dans les Plaines
unies ,

Il fait office d'escabeau.

Bon pour le Soleil & la pluye ,

[a] *Ancien usage des deffis pour se battre en
duel.*

L. vol.

Chaud

Chaud en hyver , frais en été ;
 L'ôter & le remettre , est jeu qui desennuye ,
 Il vaut pour éventail dans la necessité.
 Demandez aux Experts dans la Fauconnerie

De quel usage est un gros Gant ,
 Un Auteur dans sa rêverie ,
 S'épargne un ongle en le rongean ,
 En donner par le nez , de la minauderie ,
 Par fois est un trait obligeant :
 Il sert à ferrer son argent ,
 Il sert à garder une place ;
 Dans un Gant tailladé , brille avec plus de
 grace ,

Une Bague de Diamant.
 Il est blanc dans les épousailles ,
 Dans les chaleurs il est glacé ,
 De fourure en hyver il est matelassé ,
 Et bronzé pour les funeraillies.
 Le Cerf, le Chevreüil & le Dain ,
 Le Chamois & le Bouquetin ,
 Le Chien, l'Agneau , jusqu'à la Poule
 Nous presentent leurs peaux en roule
 Pour en habiller notre main.

On en fait au Métier, on en fait à l'éguille,
De Laine de Castor, de Soye & de Coton,
La Bourgeoise à sa Nôce & la Nonne à sa
grille,

Régalent leurs amis de Gants de Capiton.

On en porte à la Cour, on en porte au Village,

On en fait de toutes couleurs,

Qui les veut parfumer, en tire l'avantage
De garantir son nez des mauvaises odeurs.

Si je voulois de Gants épuiser les merveilles,
Je n'aurois jamais fait;

Le dîner refroidit; j'épargne vos oreilles,
Et je reviens au fait.

Dites-nous donc par quel caprice,

Tant de jeunes impertinens

Se dispensent de l'ordre, & se font l'injustice

De se passer de Gants?

Sont-ils nez au siecle de Rhée,

Où la peau blanche & colorée

Effaçoit l'éclat du Jasmin?

Adonis leur a-t-il legué sa belle main,

Qui prit si doucement le cœur de Cythérée?

Quel progrès feront-ils dans l'amoureux métier?

2306 MERCURE DE FRANCE.

A montrer leurs pates crasseuses,
Noires, veluës & calleuses ?

J'y pourrois ajouter galeuses.

Si je ne voulois pas leur faire bon quartier.

Un Cavalier sans Gants, ne tient point assez
ferme

La bride d'un Cheval.

Un Damoiseau sans Gants, est planté comme
un Terme

Dans le milieu d'un Bal.

Offeriez-vous jamais dans une promenade

A la galante Iris presenter votre main,

Aussi gluante que Pommade,

Qui poisseroit ses Gants plus blancs que le
Satin ?

Ah ! Belle, à qui l'épais Mendoce

Presente des vœux assidus.

S'il vous offre la main pour monter en carosse,

Dégantez-vous, Aminthe, où vos Gants sont
perdus :

C'est fait d'un Gant lorsqu'on le gâte,

Pour la main, l'on s'en tire avec un pot de pâte.

Mais quoi, me direz-vous, nous sommes gens
polis ;

2. vol.

Sou-

D E C E M B R E. 1727. 2807

Souvent nous nous lavons avec des soins extrêmes :

Eh ! Messieurs ! n'eussiez-vous manié que vous-mêmes ,

Toujours vous crois-je assez salis.

Et vous , Sages Beutez , vous dont la modestie ,

Des grossiers patineurs craint les atouchemens ,

N'en souffrez que gantez , à tous événemens ;

Pour grande que soit leur furie ,

De patiner avec des Gants ,

Ils n'auront pas l'effronterie.

Ainsi , lorsqu'un Cheval est sujet à ruer ,

On l'arrête avec des entraves ,

Et quand jusques à mordre il veut s'évertuer ,

Avec la museliere on sçait l'extenuer :

Traitez de même vos Esclaves :

Ce sont Oiseaux qu'il faut muer.

Et vous qu'après la France, à l'Univers prisées,

Etampes , Poitiers , Montbazou ,

Entragues , Portland , Châtillon ,

Sortez pour un moment des rians Elisées ;

Venez faire serment de dire vérité ,

2. vol.

Dans

2808 MERCURE DE FRANCE:

Dans les mains de la Mode, à qui votre Beauté
Dut souvent plus d'une conquête ;
Souffrires-vous jamais un Amant déganté ,
Si ce n'est dans le tête-à-tête ?

Madame, c'est assez , je conclus , & finis.

Ces Deserteurs de Gants doivent être punis ,
C'est votre affaire , & votre ouvrage.

Egaler la peine au péché ,

Sera leur faire bon marché ;

Dans les chaînes du Mariage ,

Si quelqu'un de ces arrogants ,

Sous votre bon plaisir s'engage ,

Eaites qu'il n'en ait pas les Gants :

Mode, vous en sçavez l'usage.

Cette péroration fit rire l'Auditeur :

La Mode en l'honneur attaquée ,

Ainsi répond à l'Orateur ,

De sa conclusion piquée.

Ne vous informez point , si parmi mes Sujets

On se sent pour les Gants penchant ou répugnance :

Non , Monsieur du Grand-Goût, de si minces
objets ,

1. vol.

Sont-

DECEMBRE. 1727. 2809

Sont-ils de votre compétence ?

Sçachez qu'un jour , si ma prudence
S'applique à faire agir de mon autorité ,

Les forces réverées ,

Je leur ferai porter dans le cœur de l'été ,

Des Mitaines fourrées :

N'entrez point dans des cas qui vous sont pro-
hibez ;

Ici vous n'avez rien à mordre ;

Réformez , s'ils vous duit , les Perruques
d'Abbez ,

Ou bien les barbes du Tiers-Ordre.

Retournez sans réplique aux lieux d'où vous
venez ,

Allez-y débiter vos avis surannez ,

De mes Adorateurs , ô Censeur incommode ;

Pour une bonne fois par ma bouche apprenez ,

Qu'il ne convient point de mettre votre nez

Aux Ordonnances de la Mode.

Ainsi dit-elle , un nouveau ris

Eclate à ce trait de Satyre :

Les Echos de Paphos le portent à Paris ,

Et les premiers rieurs n'ont plus le mot pour
rire.

2. vol.

De

De même, quand la Bise a quelque temps
regné,

Si le vent du Midy renforce son haleine,

Par la résistance indigné,

D'un souffle il la rencoigne à la Forêt d'Ar-
denne.

De ce fier compliment le Bon-Gôût consterné,
Fend d'un coude irrité la foule la plus proche,
Sans demander son reste, & s'enfuit, étonné
Comme un Fondeur de Cloche.

La Mode va dîner. L'excès de son courroux

Eut ce jour-là si peu de bornes,

Qu'elle dégrada le vin doux,

Et remit en vigueur, en dépit des jaloux,

Le grand Art de planter des cornes;

Mais elle conçût tant d'ennui

De ne s'estimer pas suffisamment vangée,

Que d'une fièvre éthique elle fut affligée,

Dont elle resta dérangée,

Comme nous voyons aujourd'hui.

Par l'effet de la sympathie,

Qui fait mouvoir tout l'Univers,

Sa chère, sa parfaite amie,

2. vol.

L'a-

Vit fon petit ménage aller tout de travers,

Les Galans deftererent ,
 Leurs liens fe lâcherent ;
 Les plus fieres boudèrent ,
 Les novices pleurerent.
 Bonnes gens s'en mêlerent ,
 Ils fe raccommoderent ;
 Mais mal fe gouvernerent ,
 Mefures ne garderent ,
 Haut les bras s'accosterent ,
 Promenades trotterent ,
 Mafcarades brillèrent ,
 Les Traiteurs fréquenterent ,
 Tout le jour crapulerent ,
 Et la nuit brelanderent.

Les mauvais vents foufflerent ;
 Les voifins murmurerent ,
 Les amis s'éloignerent ,
 Les parens remonterent ,
 Les rieurs plaifanterent ,
 Les Dévots fulminerent :

Tous ces foins échoüerent ,

2. vol.

Les

Les Cochers s'enyvrent ,
 Les Carrosses versèrent ,
 Les Laquais déroberent ;
 Les exemples gâterent ,
 Suivantes imiterent ,
 Et souvent surpasserent.

Les Rivaux se brouillèrent ,
 Les jaloux s'emporterent ,
 Les Bretteurs dégainerent ,
 Enquêteurs informerent ,
 Les témoins déposerent ,
 Magistrats décréterent ,
 Coupables dénicherent.

Les Joueurs filouterent ,
 Les especes manquerent ,
 Les Bijoux s'engagerent ,
 Les meubles s'éclipserent ,
 Emprunteurs excroquerent ,
 Et Prêteurs refuserent
 Dès que gages manquerent ;
 Les Créanciers presserent ,
 Les Sergents exploiterent.

2. vol.

Les

DECEMBRE. 1727. 2813

Les nuages creverent,
Les malheurs inonderent,
Les Poulets se trouverent,
Confidentes jaserent,
Les Maris se cabrerent,
S'enquirent, confronterent,
Et leur honte avererent.

Les plus mous pardonnerent,
Mais depuis n'estimerent :
Les plus lâches plaiderent,
Et se deshonorerent ;
Les plus sages cloîtrerent,
Les brutaux poignarderent,
Et les Cloches sonnerent.

Enfin, dans ce triste revers,
Les Rimeurs de Paphos, pour comble de mi-
sere,
En firent d'aussi méchants Vers
Que ceux que je viens de vous faire.

O ! Destins trop extravagants !
Voilà bien du bruit pour des Gants.

De Senecé.

2. vol.

B RE-



*REPONSE à l'Art. 24. des Mémoires
de Trévoux du mois de Mars 1727.*

JE me sçai bon gré, Messieurs, d'être entré, sans le sçavoir, dans vos vuës, au sujet de la vraye signification du mot *Cesar* sur les Médailles, je me felicite de ce que j'ai donné par-là occasion au P. H. de produire de nouveau ses conjectures sur les noms & la famille d'Auguste & de ses successeurs; je ne sçai dans quel sens il a pû dire qu'il m'eut été facile de faire ces reflexions aussi bien que lui; où les aurois-je puisées? Les Historiens, les Inscriptions, ni les Médailles n'offrent rien qui puisse seulement les faire pressentir. Oüi, j'ose le dire, les Médailles même ne favorisent en aucune maniere le Systême du P. H. sur l'Histoire Romaine; ses opinions toujours opposées au témoignage des Historiens, ne sont gueres moins souvent contraires aux Inscriptions & aux Médailles; c'est ce que je me propose de faire voir dans cette Lettre; je n'entreprends pas d'y refuter le Systême du P. H. dans toute son étendue, un volume entier auroit peine à remplir une telle entreprise; je m'y borne à discuter quelques propositions répandues

2. vol. pandues

DECEMBRE. 1727. 2815
pandues dans l'article 24. des Mémoires
du mois de Mars 1727. Je m'attache même
uniquement à celles qui ont un rapport
essentiel avec la question principale
du nom de *Cesar*; & par la maniere dont
je les refute, j'ai tout lieu d'espérer que le
P. H. n'aura pas sujet de se plaindre, qu'en
combattant ses sentimens, j'aye manqué
en rien aux égards qui sont dûs à un Sça-
vant de son âge & de sa consideration.

Sur la vraye signification du mot
Cesar sur les Médailles.

*Pag. 441. Cesar est un nom ou surnom de
famille, & cela est visible par la seule
position qu'il a sur les Médailles.*

*Pag. 436. Cesar mis immédiatement après
le pronom devant un autre surnom, que
peut-il être qu'un premier surnom?*

Ce raisonnement tout specieux qu'il est
ne prouve rien par trois raisons.

Premierement, parce qu'il prouve trop;
car, comme j'ai déjà remarqué dans ma
premiere Lettre, on pourroit, en raison-
nant de la même maniere, soutenir que
Imperator est aussi un surnom de famille,
puisque l'on voit plusieurs Médailles de
Tite, qui portent cette Legende: T. CAE-
SAR IMP. VESPASIANUS. Pour éluder
2. vol. Bij cette

cette objection , le P. H. soutient , pag. 444. que le mot *Imperator* fait dans cette Legende un sens , dit-il , bien different , sçavoir , *Tite Cesar reçu en survivance , & comme en Collegue dans l'Empire , parce qu'il est Vespasien*. Cette explication du mot *Imperator* paroît bien nouvelle ; par tout ailleurs sur les Inscriptions & les Médailles , il ne signifie rien moins que cette survivance , qu'est-ce qui peut le déterminer ici à un sens si particulier ? Est-ce le surnom qui le suit , *VESPASIANUS* , parce qu'il est *Vespasien* ? Mais quoi ! Etoit-ce donc le nom & la famille de Vespasien qui lui donnoit droit à l'Empire ? N'étoit-ce pas plutôt celui de *Cesar* , dans le Systême du P. H. lui-même ? D'ailleurs , on ne s'est jamais servi du mot *IMP.* pour désigner un Collegue à l'Empire , c'étoit par l'association à la Puissance Tribuniciaire que les Empereurs faisoient part de l'Empire à leurs enfans ; & c'étoit par ces mots *TR. POT.* qu'on exprimoit cette qualité sur leurs Médailles. Quand Tite a pris le titre d'*Imperator* , il l'a pris dans le même sens qu'on le donnoit , dès le tems de la République , à ceux qui avoient remporté une victoire considerable sur les ennemis ; on pouvoit bien le donner sans flatterie à Tite , après une expedition aussi importante que la

prise de Jerusalem. On ne peut disconvenir que cette explication du mot *Imperator* ne soit plus naturelle, plus conforme à l'Histoire, & plus honorable à Tite que celle du P. H. mais en suivant même l'explication du P. H. il demeure constant qu'*Imperator* est un titre de Dignité, & qu'il se trouve placé entre les noms propres de Tite; il se trouve donc quelquefois des titres de Dignité parmi les noms propres des Empereurs. On ne peut donc pas conclure que *Cesar* est un surnom de famille, dès-là précisément qu'il se trouve quelquefois sur les médailles, placé entre les noms propres des Empereurs.

2. Le raisonnement du P. H. ne prouve rien de particulier pour Tite & sa famille, puisque la même position du mot *Cesar* se trouve à peu près sur les Médailles d'Antonin & de plusieurs autres; c'est ce que j'avois pris à tâche de prouver dans ma première Lettre, le P. H. en convient, & m'en fournit même des preuves.

3. Il ne prouve rien non plus pour tous les Empereurs en general, puisqu'il n'en est presque aucun sur les Médailles ou les Inscriptions de qui je ne trouve pas un arrangement tout contraire, le mot *Cesar* placé quelquefois avant le pronom de cette sorte, *Imp. Cesar T. Flavius Vespasianus Imp. Cesar T. Aelius Antonius*;

2818 MERCURE DE FRANCE.

¶ Si *Cesar* placé immédiatement après le pronom, doit par cela même être pris pour un nom de famille ; ce même mot placé avant le pronom, que fera-t-il ? Y a-t-il quelque exemple que les Romains aient jamais mis leur surnom avant leur pronom ?

Il ne faut pas d'autre preuve que *Cesar* est un titre de Dignité que les différentes positions qu'on lui a donné sur les Médailles & les Inscriptions parmi les titres & les noms propres des Empereurs. Je l'ai dit dans ma Lettre, & ce n'est point une exagération & encore moins *une exagération outrée*. On trouve le mot *Cesar* placé de vingt manières différentes sur les Médailles ; il me seroit très-facile d'en donner des exemples, & d'en marquer les différences. Si j'ai semblé dans ma première Lettre les réduire à quatre, c'étoit pour ne pas donner dans un détail ennuyeux, que je croyois, & que je crois encore inutile, pour ceux qui sont à portée de consulter les Médailles ; le P. H. les a sous les yeux, je le prie d'y faire attention, & je suis sûr qu'il en conviendra lui-même.

Or cela posé, je dis qu'un nom de famille ne souffriroit pas ces transpositions, & pour le prouver, je n'ai qu'à me servir de l'exemple que le P. H. m'a fourni

2. vol. lui-

lui-même ; on dit fort bien en notre Langue , *le Prince Louis de Bourbon Condé*, *Louis, Prince de Bourbon Condé*, *Louis de Bourbon, Prince de Condé*, *Louis de Bourbon Condé, Prince*, &c. Le titre de *Prince* placé tantôt au commencement , tantôt à la fin de la Légende , tantôt au milieu & parmi les noms propres de famille , n'y fait pas mauvais effet , & l'on ne feroit pas en droit d'en conclure qu'il est lui-même un surnom de famille ; il n'en est pas de même des noms de *Bourbon* & de *Condé* ; on ne sçauroit les transporter de la sorte , pourquoi ? Parce que ce sont des noms de famille ; mais sans recourir à des exemples étrangers , le nom de *Cesar* lui-même , tandis qu'il a été un nom de famille , n'a jamais été sujet à ces transpositions , on ne le voit pas précéder le pronom ni le nom de famille , sur les Médailles du Dictateur *Cesar* , ni sur celles d'*Auguste* & de *Tibere* ; on ne se permit cette liberté , qu'après qu'il eût cessé d'être un surnom pour devenir un titre de Dignité. Bien loin donc que la position du mot *Cesar* sur les Médailles puisse prouver qu'il est un nom de famille , cette même position , ou pour mieux dire , la diversité de ces positions est une preuve concluante , une preuve incontestable , qu'il n'étoit déjà plus qu'un titre de Dignité.

Pag. 436. Dans son origine dans Jules-Cesar, c'est un surnom, dans son fils adoptif Octavius, c'est encore un surnom, pourquoi ne le seroit-il pas dans tous ceux qui le portent ?

Par trois raisons. 1. Parce que tous ceux qui l'ont porté n'étoient pas de la famille d'Auguste, c'est un fait certain par tous les Historiens, qui en cela ne sont contraires ni aux Médailles, ni aux Inscriptions, comme j'espère de faire voir bientôt. 2. Parce que tous ceux qui sont descendus d'Auguste ne l'ont pas porté. * *M. Silanus, Rubellius Plautus, Torquatus-Silanus*, descendus incontestablement de la fille d'Auguste, ne l'ont jamais pris. Neron lui-même, fils & petit-fils des deux Agrippines ne le prit pas, avant que d'être adopté par l'Empereur Claude qui portoit le nom de *Cesar*, & n'étoit pas descendu d'Auguste. 3. Enfin, parce que tous ceux qui depuis Nèron ont porté le nom de *Cesar*, n'ont commencé à le prendre que lorsqu'ils sont devenus Empereurs ou fils d'Empereurs par adoption ou autrement; c'est encore de quoi toutes les histoires font foi, je n'en rapporterai

* *Tacit. Annal. Lib. 13. num. 1. & 19. & Lib. 15. num. 35.*

qu'un

qu'un exemple. Lorsque Vespasien fut résolu d'accepter l'Empire que des Legions lui offroient, alors dit Tacite, quelques Officiers l'ayant salué Empereur, tous à l'envi se hâterent de lui prodiguer les noms de *Cesar*, d'*Auguste*, & tous les titres de la Souveraine Puissance. * *Tum ceteri accurrere, Casarem & Augustum & omnia Principatûs vocabula cumulare.* Voilà donc le moment, où pour la première fois Vespasien fut appelé *Cesar* & *Auguste*, & pourquoi lui donne-t-on ces noms ? parce qu'on vouloit en faire un Empereur, & que c'étoit les titres de la Souveraine Puissance, *Vocabula Principatûs.*

En un mot, depuis Neron, je pourrois même dire depuis Caligula, le nom de *Cesar* porte toutes les marques distinctives d'un titre d'honneur & de Dignité, sans avoir aucune de celles qui caractérisent un nom de famille. Quelles sont ces marques ? ou pour mieux dire, qu'est-ce qu'un titre de Dignité ? N'est-ce pas un nom tellement affecté à une certaine Dignité, qu'il est porté généralement par tous ceux qui possèdent cette Dignité, de quelque Nation, de quelque Famille qu'ils soient, à l'exclusion de tous ceux qui, quoique de même Nation, de même Famille, ne sont pas revêtus de la même Di-

* Tacit. Lib. 2. Histor. num. 80.

2822 MERCURE DE FRANCE.

gnité ? Or c'est-là précisément la nature & le caractère du nom de *Cesar*, au seul Vitellius près. Tous les Empereurs généralement ont porté le nom de *Cesar*, de quelque Famille, de quelque Nation qu'ils fussent, de quelque manière qu'ils soient parvenus à l'Empire, tous l'ont communiqué à leurs fils naturels & adoptifs, mais exclusivement à tous autres, de sorte que jamais depuis la mort de Tibere, aucun Romain, fut-il de Famille Imperiale, fut-il même descendu d'Auguste, n'a porté le nom de *Cesar*, qu'il ne fût ou ne prétendît être actuellement Empereur ou fils d'Empereur. Le nom de *Cesar* étoit donc affecté aux seuls Empereurs & à leurs fils, à l'exclusion de tous autres; il étoit donc un titre de Dignité & non pas un nom de famille.

Mais, ajoute le P. H. pag. 436. *Le surnom de Condé pourroit-il ainsi changer de nature ?* Oüi, sans doute, le surnom de Condé & tous autres noms de famille peut changer de nature, il est facile d'en trouver des exemples, mais il seroit inutile de les rapporter, puisque le P. H. convient lui-même, pag. 434. qu'il vint enfin un tems ou le nom de *Cesar* fut pris pour un titre d'honneur; ce fut, dit-il, vers le tems d'Anne-Comnene. S'il pût changer de nature pour lors, pourquoi n'auroit-il

2. vol.

pas

pas pû en changer plutôt ? Il est surprenant qu'après un tel aveu , le P. H. demande encore si ce changement est possible.

Pag. 446. Où trouvera-t-on ce principe ou cet usage que tout fils d'Empereurs a le titre de Cesar dès sa naissance ?

Le P. H. semble oublier ici sa These , & fournir lui-même des armes pour la combattre. Il est , dit-il , contre toutes les histoires que tout fils d'Empereur aye eû le titre de *Cesar* dès sa naissance ; mais si tous les Empereurs étoient *Cesars* par naissance ou par alliance , comme le prétend le P. H. pourquoi leurs enfans n'auroient-ils pas pris en naissant le nom de leur famille ? C'est une des principales differences des noms de famille avec les titres de Dignité , que ceux-là nous appartiennent par le droit de naissance , au lieu que ceux-cy ne nous viennent qu'à mesure que nous ou nos parens occupons des places qui nous donnent droit de les porter. Or c'est à cette difference même , comme je l'ai déjà remarqué , que je reconnois que le nom de *Cesar* est un titre attaché à la Dignité d'Empereur , ou de fils d'Empereur , & non un nom de famille , parce que je vois dans toutes les

2824 MERCURE DE FRANCE.

histoires , que les Empereurs & leurs fils n'ont pas pris ce nom dès leur naissance , mais seulement lorsqu'ils sont parvenus à la Dignité d'Empereurs ou de fils d'Empereurs. A l'égard de ceux qui , comme le fils de Domitien , naissoient pendant l'Empire de leur pere , ils avoient droit de prendre comme lui le titre de *Cesar* dès leur naissance , parce qu'ils naissoient fils d'Empereurs. L'Histoire , il est vrai , en fournit peu d'exemples , parce qu'il est peu de fils d'Empereurs qui soient nés sous l'Empire de leur pere. Mais quand même il seroit vrai que les fils d'Empereurs , quoique nés fils d'Empereurs , n'ont pas pris le titre de *Cesar* dès leurs naissances , cela n'en prouveroit que mieux , que le nom de *Cesar* n'étoit pas un nom de famille. Quoi de plus contraire en effet au Systême du P. H. & à la signification qu'il prétend donner à ce nom de *Cesar* , que la cérémonie qui étoit en usage vers le tems de Constantin , de créer solennellement des *Cesars* ?

Sur la Famille d'Auguste, & si tous
les Empereurs en descendent.

Page. 438. Pourquoi tous ces Princes sont-ils appelés Césars, non-seulement jusqu'à Gallien, mais pour le moins autant de tems qu'on lit ce nom sur leurs Médailles? C'est parce qu'ils descendent par des alliances, par mariage avec des filles de César, de la fille de César Auguste.

Je ne sçaurois disconvenir que ce ne soit-là une très-belle découverte ; elle répandroit, sans doute, un grand jour dans l'Histoire Romaine, si elle étoit bien prouvée ; mais où en sont les preuves ? Je sçai que le P. H. a composé un Livre exprès, ou par un grand nombre de conjectures, il prétend établir ce nouveau Systême en fait d'histoire : mais que peuvent de simples conjectures contre le témoignage exprès & unanime de tous les Historiens ? * Tacite, Suetone, Dion, & tous les autres donnent pour un fait incontestable, & supposent par tout dans leurs écrits

* Tacit. *Annal. Lib. 13. num. 1. Histor. Lib. 1. num. 15. & 16. & Lib. 2. num. 76. 77. &c.*
Sueton. in *Galb. cap. 1. & 2. in Vespas. cap. 5.*
Xiphilin. in *Neron.*

comme

comme une chose certaine & connue de tout le monde, que la famille des Césars finit avec Neron, que Galba, & tous les Empereurs qui l'ont suivi, ne lui appartiennent par aucun endroit. Je ne m'arrête pas à produire ici ces témoignages, ils sont en trop grand nombre, & déjà assez connus des Sçavans: or quand même les Inscriptions & les Médailles diroient expressément le contraire, il y auroit encore lieu de douter, à qui l'on devroit s'en rapporter des Historiens ou des Médailles; mais il s'en faut bien qu'on en soit réduit à cette extrémité; du moins s'il en faut juger par le petit nombre de preuves, apparemment choisies, que le P. H. produit ici pour établir cette nouvelle découverte.

Ces preuves sont des deux sortes, ou générales & communes à tous les Empereurs, ou particulières & propres à établir les généalogies de quelques-uns d'entr'eux.

Les premières se réduisent ici à deux; dont l'une est tirée du mot *César*, pour quoi, dit le P. H. tous ces Princes sont-ils *Césars*? Mais encore un coup, tous les Empereurs ne sont *Césars* sur leurs Médailles, que parce qu'ils étoient Empereurs, ils tiennent ce nom de leur Dignité & non pas de leur naissance; c'est ce que je crois

avoir suffisamment prouvé.

L'autre est fondée sur cette Inscription
AETERNITAS AUG. qu'on lit sur plu-
sieurs Médailles Imperiales. *Cette Inscryp-
tion*, dit le P. H. pag. 441. *que signifie
telle autre chose, sinon la perpétuelle durée
d'Auguste, de son nom & de son sang, dans
ses Successeurs, sur les Médailles desquels
on lit cette Inscription ?* Mais pourquoi
donner à ces mots **AETERNITAS AUG.**
un autre sens que celui qu'on donne tou-
jours à ceux-ci, **LIBERALITAS AUG.**
VICTORIA AUG. ADVENTUS AUG. &c.
A-t-on jamais pensé que ces Inscriptions
eussent quelque rapport au premier Au-
guste ? Peut-on même les expliquer au-
trement que de la libéralité, des victoires,
ou de l'arrivée de celui des Empereurs, sur
les Médailles duquel on les lit ? Pourquoi
donc n'appliqueroit-on pas de même ces
mots **AETERNITAS AUG.** à l'éternité
particulière de chacun des Empereurs dont
les Médailles portent cette Inscription ?
Le P. H. doute-il que les Romains aient
osé flatter leurs Empereurs de l'éternité,
mais c'est un fait que tous les Monumens
de l'Antiquité publient, les Inscriptions,
par ces mots qu'on y trouve assez souvent
**AETERNO PRINCIPI. AETERNO IM-
PERATORI.** Les Historiens, par les
exemples qu'ils nous proposent de plu-
sieurs

2828 MERCURE DE FRANCE.

seurs Empereurs qui ont voulu être adoré & recevoir pendant leur vie les honneurs dû à la Divinité. Ce n'est pas encore assez, jusques dans les Lettres particulieres qu'on écrivoit aux Empereurs, on leur prodiguoit libéralement l'éternité; les Lettres de Pline à Trajan en font foi, on y trouve assez communément: * *Opera non minùs eternitate tuâ quàm gloria digna, &c. Flavius Archippus per salutem tuam eternitatemque petit, &c. Rogatus per ea quæ mihi sunt & debent esse sanctissima, id est, per eternitatem tuam salutemque, &c.* Mais de tous les Monumens antiques, aucuns ne prouvent plus clairement cette vérité, que les Médailles même; on y voit non-seulement l'éternité, mais la divinité même attribuée nommément à certains Empereurs en particulier; c'est ainsi qu'on lit, DEO ET DOMINO NOSTRO CARO. DEO ET DOMINO NOSTRO AURELIANO sur les Médailles de Carus & d'Aurelien, AETERNITAS AUG. N. *Eternitas Augusti nostri.* Sur celles de Maxence, AETERNITAS AUG. *Eternitas Augustorum.* Sur celles de Philippe, &c. Ce n'est donc pas la perpétuité d'Auguste, de son nom & de son sang qu'on a eû en vuë lorsqu'on a gravé sur les Médailles des Empereurs AETERNITAS

* *Plin. Epist. Lib. 10. Epist. 50. 67. & 87.*

AUG.

AUG. Le P. H. ne peut donc tirer de cette Inscription, non plus que du nom de *Cesar*, aucun avantage pour son sentiment particulier sur la famille des Empereurs en general. Examinons à present s'il établit sur de plus fortes preuves la généalogie particulière de chaque Empereur ; je me borne toujours à celles qu'il rapporte dans l'article 24. des Mémoires du mois de Mars 1727.

Sur la Famille d'Othon.

Pag. 444. *Le fameux Marc - Antoine étoit son Trisayeul , la fille de Marc-Antoine, & de la sœur d'Auguste, nommée Antonia-Augusta par son pere, Augusta par sa mere , étoit la Bisayeule d'Othon.*

Voici déjà une contradiction manifeste dans le Systême du P. H. Tous les Empereurs , dit-il , pag. 438. sont *Cesars* , parce qu'ils descendent *par des alliances , par mariages avec des filles de Cesars de la fille de Cesar Auguste , & voilà cependant que de son aveu , Othon qui porte comme les autres le nom de Cesar, ne descend de la fille d'Auguste , ni par alliances ni autrement. Il le fait , à la verité, descendre d'Octavia sœur d'Auguste & d'Antonia ,*

2. vol.

sa

sa fille ; Mais premièrement l'une ni l'autre ne furent jamais de la Famille des *Cæsars* , ni par adoption , ni autrement , *Antonia* qui porte sur ses Médailles le titre d'*Augusta* , ne le tenoit pas de sa mère *Octavia* , qui ne le portât jamais , mais de son petit-fils Caligula , qui lui donna ce titre d'honneur au rapport de *Dion* * dès qu'il fut parvenu à l'Empire.

Dailleurs , comment établit-il cette Généalogie d'Othon ? en le faisant petit-fils de l'Empereur Claude par sa fille *Antonia* , c'est-à-dire , en continuant de démentir tous les Historiens ; leurs écrits font foi , * que l'Empereur Othon nâquit l'an de Rome 785. sous l'Empire de *Tibere* , qu' *Antonia* , fille de l'Empereur Claude , ne fut mariée en premières noces que dix ans après sous l'Empire de son père , qu'elle fut mariée non à *Salvius Otho* , père de l'Empereur de ce nom , mais à *Cn. Pompeius Magnus* , enfin que la mère d'Othon étoit *Albia-Terentia*. Tous ces témoignages n'arrête pas le P. H. le pronom d'Othon est Marc , Marc est le pronom des aînez de la Famille des *Antoines* , cela suffit , quoiqu'en disent les

* *Dio. Lib. 59.*

* *Sueton. in vit. Othon, Cap. 1. & 2.*

In vit. Claud. Cap. 22. Dio. Lib. 60.

Tacit. Hist. Lib. 2. num. 50.

Historiens ;

Historiens , il faut nécessairement qu'Othon descende de Marc-Antoine , comme si le pronom de Marc étoit inconnu dans toute autre Famille que celle des Antoinnes , comme si les Médailles même ne nous apprennent pas qu'Othon tenoit le pronom de *Marc* de son Ayeul *M. Salvius Otho* , Triumvir Monétaire du tems d'Auguste. En bonne foi , croit-on persuader quelqu'un par des raisonnemens de cette nature ? C'est pourtant la seule preuve que donne ici le P. H. de cette nouvelle Généalogie d'Othon ; car pour ce qu'il ajoute que cet Empereur étoit fils de *Salvius Otho* , qui sur les Médailles du tems d'Auguste est *Imperator & Consul* , outre que ce *Salvius* n'est point *Otho* sur les Médailles dont il s'agit , outre qu'il n'a pû être le pere d'Othon , puisque la Médaille qui le nomme *IMP. & COS.* est du Triumvirat ; & par conséquent au plus tard de l'an de Rome 724. & que l'Empereur Othon n'est né que l'an 785. plus de 61. ans après que ce *Salvius* étoit sur les Médailles *Imperator & Consul* ; outre cela , dis-je , il est évident que les qualitez d'*Imperator & Consul* , que lui donne cette Médaille , étant des titres d'honneur , on n'en sçauroit tirer aucune conséquence pour la Famille & les alliances d'Othon.

Sur la Famille de Vitellius.

Pag. 437. *Ceux qui n'ont pas vu le nom de Cesar sur les Médailles de Vitellius , ont pu s'imaginer que ce Prince avoit deffendu qu'on le lui donnât.*

Il est peu de faits aussi certains , aussi bien établis par l'Histoire & par les Médailles que cette deffense de Vitellius ; c'est un fait attesté par * Suetone , par Tacite en trois endroits de son Histoire , confirmé par toutes les Inscriptions qui nous reste de Vitellius , par toutes les Médailles Latines , & par toutes ou presque toutes les Médailles Grecques ; il se peut faire que quelques Villes Grecques , plutôt informées de l'élevation de Vitellius , que du refus qu'il faisoit du titre de *Cesar* , ayent fait frapper à la hâte quelques Médailles , où elles lui donnent le titre de *Cesar* ; mais quatre ou cinq Médailles de cette nature , déterrées seulement depuis peu , ne peuvent pas faire revoquer en doute un fait aussi averé que ce refus de Vitellius. Independamment du témoignage des Historiens , le grand nombre de Médailles Grecques & Latines de cet

* *Sueton. in Vitell. Cap. 8. Tacit. Hist. Lib. 2. num. 62. Lib. 2. num. 62. Lib. 3. num. 58.*

DECEMBRE. 1727. 2833
Empereur , où l'on ne trouve point le
nom de *Cesar*, sera toujours une forte preu-
ve , que ce n'est pas sans quelque raison
particuliere qu'on a supprimé ce nom sur
les Médailles du seul Vitellius , & cette
raison ne peut être autre , que la deffense
que Vitellius fit expressément qu'on le lui
donnât. Le P. H. a beau dire.

Pag. 439. *Que pour éviter , je ne sçai
quelle équivoque , & pour apprendre
qui étoient les Ancêtres de Vitellius du
côté de sa mere , on s'est crû obligé de
mettre sur ses Médailles Latines , AUG.
au lieu de CESAR.*

Les Ancêtres maternels de Vitellius ,
selon le P. H. étoient les mêmes que ceux
de Neron ; cependant on n'a jamais pen-
sé à imiter cette équivoque prétendue sur
les Médailles de Neron ; cet Empereur ,
comme tous les autres , est toujours *Cesar*
sur ses Médailles Latines comme sur ses
Médailles Grecques ; d'ailleurs , jamais
les noms de *Cesar* & d'*Auguste* n'ont été
pris pour synonymes , jamais il n'a été
indifferent qu'on mit sur les Médailles le
nom de *Cesar* ou celui d'*Auguste* ; le titre
d'*Auguste* étoit affecté aux seuls Empe-
reurs , & à ceux qu'ils associoient à l'Em-
pire , celui de *Cesar* étoit commun aux
1. vol. Empere-

2834 MERCURE DE FRANCE.

Empereurs & à leurs fils naturels & adoptifs, c'est de quoi l'Histoire & les Médailles font foy ; mais il y a plus, c'est que Vitellius refusa pendant quelque tems l'un & l'autre ; ce ne fut que lors de son entrée dans Rome, que le peuple l'obligea, comme malgré lui, de prendre le titre d'*Auguste*, *abnuenti nomen Augusti expressere ut assumeret*, dit Tacite, jusqu'à lors il n'est sur ses Médailles ni *Cesar* ni *Auguste*, mais seulement A. VITELLIVS GERMANICUS IMP. Or cette défense ainsi prouvée, est elle-même une preuve convainquante, & que les noms de *Cesar* & d'*Auguste* n'étoient pas pris alors pour des noms de Famille, & que Vitellius n'étoit pas descendu de la fille d'*Auguste* ; car pourquoi auroit-il refusé les surnoms d'une Famille à laquelle il devoit l'Empire, & qui ne pouvoient que lui faire honneur.

Pag. 438. *Vitellius étoit petit-fils de Germanicus, arriere petit-fils par conséquent de Nero-Claudius-Drusus.*

Vitellius porte sur ses Médailles le surnom de *Germanicus* : en voilà assez pour faire conclure au P. H. contre le témoignage exprès de Tacite & de Suetone,* que cet

* Sueton. in Vitell. Cap. 3. & 8.

Tacit. Hist. Lib 2. num. 62. & 76.

Emper

Empereur descendoit de Drusus à qui le surnom de *Germanicus* avoit été donné pour être hereditaire dans sa Famille. Mais quoi ! ne pouvoit-on pas être surnommé *Germanicus* , sans être issu de *Nero-Claudius-Drusus* ? Domitien , Trajan , & tant d'autres Empereurs qui ont porté le surnom de *Germanicus* , étoient-ils donc tous descendus de *Drusus* ? non , le P. H. veut bien convenir qu'une victoire en Allemagne suffisoit pour procurer ce nom à l'Empereur qui l'avoit remportée ; bien plus , il veut même que Vitellius aye remporté une victoire en Allemagne , que faut-il d'avantage ? On peut donc , selon le P. H. lui-même , expliquer les Médailles de Vitellius , & rendre raison du surnom de *Germanicus* qu'il y porte , sans bouleverser toute l'Histoire pour en faire un arrièrepetit-fils de *Nero-Claudius-Drusus*. Mais sans s'arrêter à cette victoire de Vitellius en Allemagne , dont tout le monde ne convient pas , n'est-il pas plus naturel de penser avec Suetone & Tacite , que Vitellius ayant été proclamé Empereur par les Legions Germaniques , il prit dès-lors le nom de *Germanicus* , qui lui fut décerné par ces mêmes Legions. Telle est sans difficulté la raison pourquoi il l'a toujours depuis porté sur les Médailles : raison qui fondée sur le témoignage des Historiens ,

2836 MERCURE DE FRANCE.
reçu jusqu'ici de tous les Antiquaires ,
n'est en rien contraire aux Médailles.

Sur la Famille de Vespasien.

Pag. 432. *Tite & Domitien ont le surnom de Cesar , par leur pere & leur ayeule , petite-fille d'Auguste.*

La mere de Vespasien , petite - fille d'Auguste ! Inutilement m'arrêteroije à éprouver que cette proposition est absolument contraire aux témoignages des Historiens ; on sçait assez que Tacite qui devoit sa fortune à Vespasien & à ses deux fils , ne dit pas un mot d'une circonstance si honorable à ses Bienfaiteurs , & le silence de cet Auteur , sur un fait de cette nature , & qu'il ne pouvoit ignorer , paroît à bien des gens une démonstration ; on sçait , que selon Suetone , * la mere de Vespasien s'appelloit Vespasia Polla , & que jamais Auguste n'eut de petites-filles de ce nom : ce n'est donc pas chez les Historiens que le P. H. a trouvé ce fait ; est-ce sur les Inscriptions ou les Médailles ? C'est ce qu'il faut examiner.

D'où vient , dit-il , pag. 33. que la fille

* Suetone , in Vesp. cap. 1.

DECEMBRE. 1727. 2837
de Tite prend le nom de Latige, Julia Augusta Divi Titi filia.

Je comprends que le nom de JULIA AUGUSTA, que la fille de Tite porte sur ses Medailles, pourroit être une suite & une conséquence de ce qu'elle tiendroit par quelqu'un de ses ancêtres à la famille de Jules-Cesar ; mais ce nom là par lui-même en peut-il être une preuve ? c'est ce qui ne paroît pas évident, à beaucoup près. Les Inscriptions & les Histoires font foi que le nom de *Julius* étoit très-commun dans ces temps-là. Il y avoit à Rome & dans les Provinces des gens de tous les états, des Senateurs, des Chevaliers, des Soldats, &c. qui portoient ce nom de famille. Le nom de *Julia*, que porte la fille de Tite, ne prouve donc pas qu'elle descendit de Jules-Cesar, plutôt que d'un *Julius Posthumus*, d'un *Julius Africanus*, ou de tout autre. Mais quand même on accorderoit que la fille de Tite descendoit effectivement de la famille de Jules-Cesar, qui nous oblige de croire que ce fut plutôt par la mere de Vespasien, que par sa propre mere *Marcia Furnilla*. La famille *Marcia* étoit des plus anciennes & des plus illustres de Rome, elle avoit plusieurs alliances avec la famille *Julia* : la grand-mere de Jules Cesar étoit de

cette famille ; la mere d'Auguste fut mariée en secondes nœces à *Marcins Philippus* ; les deux familles ont pû contracter ensemble d'autres ailliances qui ne sont pas venues à notre connoissance , pourquoy ne dirois-je pas que *Marcia Furrilla* , comptant quelques Jules¹ parmi ses ayeuls , en a voulu donner le nom à sa fille ? Ce n'est , il est vrai , qu'une conjecture , & une conjecture peu établie ; mais n'est-elle pas du moins aussi vraisemblable que celle qui suppose contre l'autorité des Historiens , la mere de Vespasien , petite-fille d'Auguste.

Mais , dira-t-on , la fille de Tite porte sur ses Medailles le nom d'*Augusta* : or selon le P. H. pag. 434. après qu'*Octavius Cesar* a eu le surnom d'*Auguste* , pour être hereditaire , les filles des Césars ont pris le nom d'*Augusta* , parce qu'il marque qu'on tire son origine de l'Empereur Cesar Auguste.

Si l'Empire Romain a été hereditaire , on peut dire que le surnom d'Auguste l'étoit aussi , puisqu'en effet ce surnom a toujours été inseparable de la qualité d'Empereur ; mais de-là même ne suis-je pas en droit de conclure que le nom d'Auguste étoit un nom de Dignité , & & non pas un surnom de famille ? Jamais personne que les Empereurs , & ceux
 2. vol. qu'ils

DECEMBRE. 1727. 2839

qu'ils ont associez à l'Empire, n'ont porté le nom d'Auguste ; les Empereurs eux-mêmes ne l'ont jamais pris que lorsqu'ils ont été actuellement Empereurs. Qu'est-ce donc qu'un titre de Dignité, & à quelle marque le reconnoît-on, si on ne le reconnoît pas à ces traits ? Les Romains appelloient *Auguste* tout ce qui étoit consacré à leurs Dieux : *Sancta vocant Augusta Patris, Augusta vocantur Temples* ; dit Ovide * le Senat en decernant ce nom à Octavius-César, voulut lui témoigner par là, qu'il le regardoit comme une personne sacrée ; telle est l'origine & la vraie signification du nom d'*Auguste*, origine rapportée par les Historiens * confirmée, & démontrée même sur les Medailles Grecques, par le mot ΣΕΒΑΣΤΟΣ, dont les Grecs se sont servis, pour rendre en leur Langue l'*Augustus* des Latins. Dans la suite les Empereurs communiquerent ce nom à leurs meres, à leurs femmes, à leurs filles, par la même raison qu'on le leur avoit donné à eux-mêmes, pour les rendre plus respectables par sa signification propre & naturelle, & qu'il inspiroit au Peuple une grande veneration pour ceux qui le

* Ovid. *Fast. lib. 1.*

* Dio. *lib. 53.*

Sueton. *in vit. August. Cap. 7.*

Cij portoient

2840 MERCURE DE FRANCE.

portoient. Voilà pourquoi tous les Empereurs l'ont fait prendre à leurs femmes; Voilà pourquoi Vitellius, au rapport de Tacite, * voulut en honorer sa mere. La fille de Tite, la sœur & la niece de Trajan, & les autres l'ont toutes porté par la même raison; le surnom d'*Augusta* sur les Medailles, ne marque donc pas que celle qui le porte, tire son origine de l'Empereur Cesar-Auguste, mais qu'appartenant de fort près à l'Empereur regnant, elle doit être regardée comme une personne sacrée, & digne de la veneration des Peuples; la fille de Tite pouvoit donc porter le titre d'*Augusta*, comme fille & petite-fille de deux Empereurs, sans être descendue de l'Empereur Cesar-Auguste.

Pag. 435. *Après le nom que ce Flavius (Vespasien) a pris de sa femme Vespasia, parce que c'étoit une riche heritiere, dont par Contrat de mariage il devoit porter le nom , il étoit stipulé que dans les Actes publics, il ne prendroit pas le nom de Flave, mais celui de Vespasien, pour faire honneur à la famille où il venoit d'être enié, &c.*

* Tacit. hist. lib. 2. num. 91.

Pag.

Pag. 437. *Domitien* avoit ce nom-là , pour avoir épousé une *Domitia* qui lui avoit apporté du bien , mais non pas suffisamment pour l'obliger à transmettre ce nom à son fils , &c.

Voici des monumens antiques d'une nouvelle espece , des Contrats de mariage ; il ne faut pas douter que le P. H. n'ait vû ceux de *Vespasien* & de *Domitien* , il en parle trop positivement ; & d'ailleurs , comment sçauroit-il que *Vespasia* étoit une riche heritiere , elle à qui *Suetone* donne un frere ? Où auroit-il appris qu'il étoit stipulé que *Vespasien* ne prendroit plus le nom de *Flave* dans les Actes publics ? Par quel moyen auroit-il découvert que *Domitia* avoit du bien , mais non pas suffisamment pour transmettre son nom à son fils ? Le P. H. n'a pas deviné tous ces faits , il ne peut les avoir appris que dans ces Contrats de mariage ; je laisse à d'autres le soin d'examiner s'ils sont authentiques , pour moi il me suffit de prouver que les faits qui en resultent , sont absolument contraires aux Historiens & aux Medailles.

10. *Vespasia* , selon ces Monumens , étoit femme de *Vespasien* ; *Suetone* , af-

* *Suet. in Vesp. cap. 3.*

Ciij sure

2844 MERCURE DE FRANCE:

sure, au contraire, que *Vespasia* étoit la mere de cet Empereur, que sa femme étoit *Flavia Domitia*, qu'il en eut ses deux fils, Tite & Domitien; les Medailles sont en ceci parfaitement d'accord avec Suetone, il ne s'en trouve aucune de *Vespasia*, celles de Domitille la disent femme de Vespasien, & mere de ses deux fils: * DOMITILLÆ AUG. MATRI CÆS. VESP. AUG. DOMITILLÆ AUG. MATRI. CÆS. DOMIT. AUG. Celles de Tite, où il porte le surnom de *Vespasians*, sont une preuve que cet Empereur descendoit de *Vespasia*: or *Vespasia* n'étoit pas sa mere, comme il paroît par les Medailles de Domitille; elle étoit donc son ayeule, & par conséquent mere de Vespasien.

2°. Vespasien, suivant ces mêmes Contrats de mariage, ne devoit plus porter le nom de *Flavius* dans les Actes publics; cependant qu'on ouvre les Recueils d'Inscriptions & de Medailles, de ** Gruter, de Goltzias, d'Occo, &c. & l'on y trouvera souvent le nom de *Flavius* sur les Me-

* Occo pag. 159.

Goltzii. Thesaur. pag. 34.

** Gruter. pag. 41. 103. 183. &c.

Goltz. Thesaur. pag. 32. 35. 36. & 38. &c.

Occo. Numism. p. 146. 147. 149. 158. 161. 165. 171 172. 176.

dailles

daillies & les Inscriptions de Vespasien & de ses deux fils. D'ailleurs, Vespasien donnoit son nom de Flave aux Colonies qu'il établissoit : de tels établissemens n'étoient-ils donc pas des Actes publics ?

3°. Enfin, Domitien avoit, dit-on, ce nom, pour avoir épousé une *Domitia* ; troisième fait aussi contraire aux Historiens & aux Medailles que les deux premiers : Domitien portoit ce nom avant que d'épouser *Domitia* ; les Historiens ne le nomment jamais autrement ; ce nom se trouve sur les premières Medailles qui furent frappées pour lui d'abord après la mort de Vitellius. *Cependant il est certain que Domitien n'épousa *Domitia* que quelque temps après, épris de sa beauté plutôt que de ses richesses ; il l'enleva à *Lamia*, son mari, & la garda quelque temps comme concubine avant que de l'épouser. Est-ce à ces traits que le P. H. reconnoît une riche heritiere, qui oblige son mari de prendre son nom ? N'est-il pas plus naturel de penser, comme on a fait jusqu'ici, que Domitien tenoit ce nom de sa mere Domitille ?

Mais, dit le P. H. pag. 437. C'étoit la regle des noms qui se terminent en *ianus*

* Sueton. }
Xiphilin. } in vit. Domit.

sur les Medailles des Empereurs. Quoi ? tous ceux qui portoient des noms terminés en *ianus* les tenoient de leurs femmes ? Oserois-je demander au P. H. où il a trouvé des exemples de cette regle ? J'ai beau parcourir l'Histoire Romaine , je n'en trouve aucun , à moins que de supposer , *gratis* , & sans aucun fondement que *Hadrien* , *Didius-Julianus* , *Gordien* , &c. avoient tous épousé en premières nûces des femmes nommées *Hadria* , *Julia* , *Gordia* : or , je le demande, s'est-on jamais avisé en fait d'Histoire , de former des regles generales sur de pareilles suppositions.

Mais le P. H. lui-même , semble se départir de cette regle , ou du moins l'avoir oubliée , lorsqu'il suppose , pag. 442. qu'*Hostilianus*, fils de Trajan Dece , tenoit ce nom de sa mere *Valens Hostilia* , il lui étoit d'autant plus facile de se servir de cet exemple , pour confirmer sa regle des noms en *ianus* , que le nom & la personne de *Valens Hostilia* étant entièrement inconnus dans l'Histoire & sur les Medailles , il pouvoit à son gré en faire une riche heritiere , & supposer qu'*Hostilianus* l'avoit épousée à condition d'en prendre désormais le nom , rien ne l'empêchoit de donner carrière à son imagination ; il n'en est pas de même de ses

2. vol.

conjectures.

DECEMBRE. 1727. 2845

conjectures sur le nom de *Cesar*, & sur la famille de Vespasien & des autres Empereurs, leur opposition constante au témoignage de tous les Historiens, exigent qu'au moins elles fussent clairement & solidement établies sur l'autorité des Médailles & des Inscriptions; bien-loin delà, on ne voit rien sur les Inscriptions ni dans les Médailles qui favorise les conjectures du P. H. souvent même ces monumens lui sont expressément contraires; c'est ce que je m'étois proposé de faire voir dans cette Lettre, je me flatte d'en être venu à bout, il ne me reste plus qu'à la finir, en vous assurant que je suis, &c.

P. D. F.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A MADEMOISELLE
DE VERTEILLAC,
ELEGIE.

C'Ent fois dans les Concerts des Nymphes
du Permesse,
Verteillac, j'ai pour vous célébré ma tendresse:
Mais en vain aujourd'hui par les nœuds les
plus doux,
2. vol.

Gy Une

2846 **MERCURE DE FRANCE:**

Une tendre amitié sçait m'attacher à vous ;
 A de mortels ennuis sans cesse condamnée ,
 De funestes Cyprès toujours environnée ,
 Mon esprit offusqué du trouble de mes sens ,
 Ne permet à ma voix que de plaintifs accens ,
 Et le cœur accablé des maux dont je soupire ,
 Mes trop débiles mains laissent tomber ma
 Lyre :

Enfin , toute livrée à mes vives douleurs ,
 Je ne puis plus rien voir qu'au travers de mes
 pleurs.

Helas ! qu'est devenu ce temps si plein de char-
 mes ,

Où mes yeux affranchis du voile affreux des
 larmes ,

S'occupaient sans relâche à guider les Pin-
 ceaux ,

Dont ma main avec soin , traçoit divers Ta-
 bleaux.

Dans ces heureux momens à mes Travaux
 active ,

Et toute à mon génie appliquée , attentive ,

Quoiqu'il n'ait pas du Ciel reçu ces dons ex-
 quis ,

Qui donnent aux couleurs le plus sublime
 prix ,

Mettant dans ses contours des graces natu-
 relles, Traçant

DECEMBRE. 1727. 2847

Traçant toujours du vrai des images fideles ,
Apollon sur leurs traits me donnoit des le-
çons ,

Et les sçavantes Sœurs avoüoient mes Chan-
sons :

Mais depuis le moment que la cruelle Parque,
A mon aimable Sœur a fait passer la Barque ,
Les yeux toujours fixés sur de tristes Cyprés ,
Je me consume , hélas ! en de mortels regrets.
Ciel ! qui me réserviez un destin si terrible ,
Pourquoi me donniez-vous une ame si sen-
sible !

Eh ! comment soutenir mes douloureux trans-
ports ,

Lorsque ce qui m'est cher descend aux som-
bres bords !

La fortune est pour moi d'ailleurs inexorable ,
Et pour comble d'ennuis , un frere déplorable ,
Avec qui l'amitié comme le sang m'unit
Sous le dur poids des maux , amèrement gémit ,
Et d'une illustre amie incessamment l'absence ,
Par cent troubles divers exerce ma constance.
Parmi tant de chagrins , parmi tant de mal-
heurs ;

Un excellent Ami consolait mes douleurs.

Son aimable entretien , son amitié fidele ,

2. vol.

C.vj

Cal-

2848 MERCURE DE FRANCE.

Calmoient d'un triste sort l'influence cruelle :
Mais quel funeste coup pour mon cœur agité !
Cet excellent ami ne voit plus la clarté ,
Et la Parque en fureur, par son ciseau barbare,
Ravit à notre siècle un modele si rare,
Qu'il fut plein de vertus ! l'exacte probité ,
La bonté , la candeur , la suprême équité ,
Les nobles procédez , l'aimable politesse ,
Sçurent orner en lui la sublime sagesse ,
Et par les dons heureux de l'illustre Sacy ,
Le Dédale des Loix fut toujours éclairci ,
Où , son style brillant , à la vertu propice ,
Sçavoit par l'éloquence éclairer la justice.
Toujours par les beaux traits de ses doctes
discours ,
L'innocent opprimé trouvoit un sûr secours :
Mais s'il fut à grand bruit Orateur admirable ,
Il fut dans tous les temps Citoyen respectable ,
Ardent pour ses amis , plein de fidélité ,
Bon Pere , tendre Epoux , Maître plein de
bonté ,
Sans cesse il fit du bien , & sa main charitable
Au plaintif indigent fut toujours secourable .
Vous , à qui le trépas le ravit aujourd'hui ,

2. vol.

Amitié

2850 MERCURE DE FRANCE.

ſçavons pas ce qui peut en manquer pour avoir l'Ouvrage complet. On peut juger par l'imagination de l'Auteur que la fiction doit avoir été pouſſée plus loin. On eſpere que l'approbation du Public l'engagera à nous en donner la ſuite & le véritable Titre ; en attendant nous le donnons ſous le titre que voici.

VOYAGE A PAPHOS.

Après une douce Navigation que les Zéphirs rendent plus prompte par l'empreſſement qu'ils ont d'aller voltiger autour de Venus, j'arrivai à Paphos au moment que l'Aurore commençoit à ſ'y montrer ; elle me parut ſi riante, que ſans voir Céphale, je jugeai aiſément qu'il étoit à ſes côtez.

Je n'eſſayerai point, Mélite, de vous décrire les beautez du Palais de Venus ; vous le connoiſſez par l'idée que vous en a donné le Pinceau de l'Albane : il eſt ſi fidele, qu'on diſtingue difficilement ſi les Graces l'ont bâti ſur ſes deſſeins, ou ſ'il a travaillé d'après les Graces.

L'imagination la plus vive & le goût le plus galant, n'approcheront jamais de l'agréable aſſemblage qui compoſe ſes Jardins.

Le Dieu qui les protege, y fixa ſon ſéjour
2. vol.

DECEMBRE. 1727. 283;
jour; & tout s'y ressent de sa favorable
influence.

L'Art n'y paroît que pour faire goûter
avec plus d'admiration les beautez de la
Nature, ou pour mieux dire, on n'y re-
connoît point d'Art. Paphos enfin plaît
aux Amours, & Venus ne l'a jamais quitté
sans regret, que pour aller à la conquête
d'Adonis.

Rempli de votre idée, que ne sentis-je
pas à Paphos? Tâchez de le comprendre,
Mélite, car je ne l'exprimerois jamais.

J'errai quelques momens de Bosquets
en Bosquets, & j'écoutois avec attention
les sons touchans de Philomele, qui me
paroissoient plus tendres en se mêlant au
murmure des Fontaines de cette Isle,
quand j'apperçûs une Nymphe qui ve-
noit à moi.

Je ne doute pas, heureux Amant, dit-
elle en m'abordant, que vous ne soyez
bien reçu dans cette Cour. Je suis *Di-
phile*, ai-je répondu, j'aime Mélite. L'A-
mant de Mélite, répart la Nymphe, doit
être le modele des Amours; nous en-
tendons sans cesse parler des charmes de
Mélite à la Cour de Venus, & vous ve-
nez sans doute rendre graces à la Déesse
de ses bienfaits; mais on n'entre point
encore dans son Palais. Je vous y con-
duirai quand il en sera temps; & je veux

1352 MERCURE DE FRANCE.

en attendant son reveil , vous entretenir
sous cet ombrage.

Je voulus remercier la Nymphé d'un
accueil si gracieux ; vous m'avez moins
d'obligation que vous ne pensez , répon-
dit-elle ; le plus grand plaisir que je puisse
avoir à Paphos , c'est d'entretenir les
Mortels. Les Nymphes , mes Compagnes,
se chargent de ce soin à Cithere , mais
à Paphos c'est le seul soin de *Zelide*.

Venus permet à ses Nymphes de choi-
sir leurs Amans à Gnide , à Amathonte
& à Cithere. Quand le séjour de la Déesse
est à Amathonte , les Amantes des autres
Isles languissent dans les peines de l'ab-
sence ; vous me trouvez seule ici dans
la rêverie ; j'aime à Cythere. Eh quoi ,
dis je à Zélide , la Reine des plaisirs per-
met que dans sa Cour même on connoisse
des peines en aimant. Ne vous en éton-
nez pas , Diphile , ce sont ces peines qui
font le bonheur des cœurs amoureux.

Venus , attentive à tout ce qui peut
augmenter les délices de son Empire , or-
donne quelquefois à ses Nymphes de
passer un jour sans parler à leurs Amans ;
il nous est même deffendu de les voir à
de certaines heures. Ces deffenses ne sont
pas faites pour nous priver de leur pre-
sence , mais pour ajouter au plaisir de
les voir , le plaisir de les voir en secret.

2. vol.

L'ab-

L'absence que les vulgaires Amans comptent pour une peine, augmente les douceurs qu'on goûte en aimant, Venus même se soumet à ses Loix, & la mere des Amours connoît ce qui doit rendre un cœur heureux. Elle établit sa Cour dans plusieurs Isles & ce n'est qu'à Paphos qu'elle jouit du plaisir de voir Adonis.

Adonis ! m'écriai-je, & les Dieux ne l'ont-ils pas changé en fleur ? Votre étonnement ne me surprend point, dit Zelide, peu de Mortels connoissent le bonheur d'Adonis, son courage l'ayant emporté sur les prieres que lui fit Venus de ne point chasser les bêtes feroces ; un Sanglier l'immola à la colere de Diane, & Venus, en versant du nectar sur son sang, obtint des Dieux qu'il seroit changé en fleur.

Dès que la Déesse fut exaucée, elle traversa les airs pour se transporter dans l'Empire de Flore, Reine des Fleurs, lui dit-elle, dont l'Empire est aussi brillant que celui des Amours ; vous vous plaignez tous les jours de la legereté de Zephyre, vous ne vous en plaindrez plus : je viens vous offrir de le rendre aussi constant que les colombes que vous voyez attelées à mon char.

A des offres si engageantes, Flore connut que la Déesse attendoit quelque secours.

cours de sa puissance : car les Dieux, ainsi que les Mortels, ne flatent que pour obtenir ce qu'ils desirerent.

Qu'exigez-vous de moi, pour reconnoître une faveur si sensible, répond Flore à Venus ? Il est vrai que Zephire m'inquiete & m'alarme sans cesse, & qu'en m'assurant son cœur, vous assurez ma tranquillité. Votre bonheur dépend de vous, reprit Venus : le plus charmant des Mortels, Adonis vient de perdre le jour : mais si Flore me seconde, la Parque n'aura tranché le fil d'une si belle vie, que pour rendre son sort plus glorieux. Il est sous votre Empire ; transportez-le à Paphos, aimable Déesse, faites que cette fleur y conserve toujours sa fraîcheur & sa beauté ; de sa durée dépend la constance de Zephire. La constance de Zephire, s'écria Flore avec transport ; allez Déesse ; Adonis est immortel. Dès ce jour Zephire n'a point quitté Flore ; Flore intéressée à la Fleur d'Adonis, ne quitte point Paphos ; & le bonheur de ces amans rend ce séjour plus digne des Amours.

Venus en obtenant qu'Adonis seroit changé en fleur, ne bornoit pas ses vœux au seul changement. C'est ainsi que pour réussir dans ce qu'on projette, il faut aller par degrez au bonheur qu'on attend.

Assurée du secours de Flore, elle fit

2. vol.

H ij cette

cette priere au Maître des Dieux.

Puissant Dieu de l'Univers, si pour punir l'audace d'un Mortel, vous donnes autrefois à Diane le pouvoir de changer Acteon, refuserez-vous pour faire le bonheur de Venus de changer une fleur ? C'est à ma priere que vous avez animé l'ouvrage de Pigmalion ; l'amour d'une Déesse vous toucheroit-il moins que l'amour d'un Mortel ? Non, non, vous allez animer la fleur d'Adonis ; il a plu à Venus, il merite votre secours. Jupiter doit trop de plaisirs à l'Empire des Amours pour ne pas contribuer au bonheur de la Déesse ; elle vole à Paphos, Maîtresse de rendre à la fleur qui lui est si chere, la figure & les charmes d'Adonis ; mais elle ne le peut que dans cette Isle, & ses plaisirs seroient moins dignes de Venus, si elle pouvoit faire ce changement dans tous les lieux soumis à sa puissance. Qui peut se plaindre de l'absence, si Venus s'éloigne d'Adonis ?

Il est vrai, ajouta Zelide, que dans l'absence & les autres peines attachées à l'Amour, il faut connoître les douceurs qu'on peut en retirer. Je n'en néglige aucune, à Gnide ou à Paphos, je ne pense qu'aux plaisirs de Cithere. Je me rappelle les momens que j'ay passez avec Licas Ce soupir vous apprend que c'est Licas que

j'aime : absent , son idée est sans cesse présentée à mon Esprit ; je repete en moi-même tout ce que je lui ai dit en partant. je le suis dans les bois où j'aime à le trouver ; je le vois nonchalamment couché s'entretenir dans une douce rêverie ; il m'aime , il pense à moi , il me parle peut-être ; quelques jours avant de rejoindre Liccas , je prévien's tout ce qu'il va me dire. Je juge du plaisir qu'il aura de me revoir par la tendresse de ses adieux. Je le vois qui court au devant de moi ; ses transports comblent ma joye ; je vole dans ses bras ; que de caresses !

Ah , Nimphe, que vous augmentez l'impatience que j'ai de revoir Melite ! elle connoîtra dans vos embrassemens, reprit elle , que l'absence , en le faisant souhaiter plus long-temps , leur donne encore un nouveau prix.

Mais ne vois-je pas le Palais de Venus ? Non ; c'est la demeure des Graces ; ce portique de feuillages qu'on apperçoit d'ici , conduit à un vestibule où s'assemblent les Genies qui sont destinez à inspirer la galanterie aux Mortels. Chaque Grace les instruit selon le département qui lui est confié. La premiere leur enseigne à parler le langage des Graces ; c'est elle qui deffend ces froides exagerations , qui loin d'honorer une Maîtresse , deshonorent le

DECEMBRE. 1727. 2857

fade passionné qui les met sans cesse en usage ; C'est elle qui leur dicte une déclaration, dans laquelle on reconnoit plus d'embarras que de raisonnement ; C'est elle qui travaille à bannir des societez galantes les mauvaises plaisanteries , & tout ce qui n'est pas du choix des Graces.

Sa cadette à l'inspection des parures : elle ne donne point de regle pour les ajustemens : elle veut seulement qu'il y regne plus de goût que de magnificence. Elle passe à ce beau sexe , quelque caprice sans affectation en faveur de la mode : mais elle condamne dans les hommes galants , tout ce qui peut approcher d'un arrangement étudié.

La troisième Grace est chargée de maintenir , ou de faire naître ce qu'on appelle belles manieres : & comme chaque Nation a ses courumes en galanterie , *Carite* donne aux Genies differentes leçons , selon les pays où ils sont destinez. J'entrai avec *Zelide* , au moment qu'on instruisoit les Genies de la galanterie Française. Un Genie affecte les mauvais airs de nos petits maîtres , & *Carite* en fait remarquer le ridicule aux autres. Il contrefaisoit ce jour là un jeune Seigneur qui d'un air panché aborde une Dame en chantant , pour lui dire tout haut qu'il vient de chez

2. vol.

Belize ,

Belise , profiter de l'absence de son mari , & un moment après , lui demande à l'oreille quelle heure il est , on lui apprend que la soirée est belle.

Carite s'étendit beaucoup sur les sentimens dont on se picque aujourd'hui ; & finit en exhortant ses Genies à ramener la galanterie de l'ancien temps.

Zelide me presenta à Carite ; elle me reçût comme les Graces reçoivent les vrais Amans. Je sçais combien vous aimez Melite , me dit-elle , mais vous croyez n'aimer qu'une Mortelle , telle que sont toutes les Mortelles aimables ; je vais vous apprendre quelle est Melite.

La Mere des Graces prit naissance dans l'Empire de Neptune. Dès qu'elle y parut, rous les Dieux vinrent lui rendre hommage ; Les Amours en naissant autour de la Déesse, folatroient avec les plus grandes Divinités. Venus fût bientôt maîtresse du monde entier ; tout reconnut sa puissance , & Neptune se glorifioit d'avoir vû naître la Souveraine de l'Univers.

L'envie regne même dans les Cieux. La Déesse de la Terre , jalouse de la gloire de Neptune, alla se plaindre au Destin. » Ar-
 » bitre des Immortels, lui dit-elle, pourquoi
 » faut-il que Neptune l'emporte sur la Mere
 » des Dieux ? s'il étoit arrêté que Venus
 » ne naîtroit pas dans l'Olimpe, ce n'étoit

2. vol.

» pas

» pas au Dieu des Mers à lui donner le
 » jour ; Cibelle attendoit cet honneur.
 Consolez vous , répondit le Destin à la
 Déesse. Il naîtra dans votre Empire une
 Mortelle, dont l'Olimpe à son tour devien-
 dra jaloux. Sa beauté n'égallera pas celle
 de Venus : mais sous des traits moins re-
 guliers , on verra briller plus de finesse &
 d'enjouement, la vivacité l'emportera sur la
 majesté ; même , & sans être divine , elle
 recevra les hommages des Mortels.

Trop heureux Diphile , reconnoissez
 Melite ; & ne vous étonnez pas si nous la
 suivons sans cesse. Venus joint à la beauté
 les charmes que lui donnent les Graces ,
 & nous joignons à nos charmes les agré-
 mens que nous donne Melite : mais elle
 ignore elle-même tous les avantages qu'elle
 a reçus des Dieux ; foible Mortelle , la
 vanité les diminueroit peut-être. Que de
 Belles seroient aimables, si elles sçavoient
 ignorer que la beauté sert à se faire aimer ;
 Non , non , m'écriai-je , j'apprendrai à
 Melite ce qu'elle ignore. D'abord elle ne
 me croira pas ; je lui jurerai sur le nom
 d'Amour que c'est de Carite que je le sçais ;
 elle n'en doutera plus : mais elle sera tou-
 jours si modeste , que si je pouvois ou-
 blier que c'est Melite , je douterois moi-
 même qu'elle ait foi à mon serment. Ca-
 rite nous quittera pour aller joindre ses
 sœurs

sœurs de Venus ; & Zelide me conduisit dans les differens appartemens du Pavillon.

Qui pourroit en décrire les beautés ? Non , Melite , je ne l'entreprendrai point : votre imagination suffit. Elle ne vous laissera rien échaper de ce que l'art peut avoit inventé pour faire une demeure digne des Graces.

Nous nous arrê tâmes quelques momens dans le Salon des livres. J'étois curieux de connoître ceux qui ont la gloire d'amuser Paphos.

Je ne vis que des Titres galants. Ils sont rangez sur differens gradins , selon la valeur que les Graces leur donnent. Ovide & Tibule sont placez sur le même rang qu'Anacreon , & Sapho : mais entre les Vers du siècle d'Ovide , & ceux de notre temps , les Graces judicieuses ont laissé l'espace de bien des Livres.

Je mis d'abord la main sur un volume de Poësies , où je reconnus quelques Pièces d'un petit nombre d'Auteurs , qui se sont plus attachez aux senrimens qu'à l'esprit.

Je trouvai sur le même gradin différentes historiottes. On ne lit à Paphos que celles que le beau sexe a bien voulu écrire ; les autres n'y sont pas connues.

Un recueil de chansons , avec deffen-
2 vol. le

se à la marge , d'en chanter certaines , qui sont composées sur des airs d'un mouvement si rapide , qu'on ne peut les rendre sans convulsion.

Extraits de plusieurs de nos Romans. Les volumes sont petits , on en a retranché les histoires magiques , & les conversations ennuyeuses.

Je fus étonné d'y rencontrer certain ouvrage qui devoit être inconnu à Paphos : j'appris qu'on s'étoit contenté de l'intention que leurs Auteurs ont eu d'être galants , mais que les Graces , qui n'y ont rien mis du leur ne les lisoient pas. Zelide me demanda si je frequentois les rives du Permesse. Oui , Nymphes , j'y chante quelquefois ma tendresse & mon bonheur ; si l'Amour pouvoit inspirer comme Phœbus , j'aurois l'avantage sur Ovide même ; il n'aimoit que Corine , & j'aime Mélite.

Je voulus m'informer quels étoient les livres de différentes langues qui suivoient : mais Zelide m'avertit qu'il étoit temps de se rendre auprès de la Déesse.

En traversant un bois qui conduit à son Palais , j'entendis une voix entrecoupée par de tendres soupirs , qui sortoit de dessous un épais feuillage » Oui , Doris , je le promets , & tu verras mais quels discours ? tu verras ! Ah ! pardonnez , Doris ,

2. vol.

D

» le

» le respect doit l'interdire. Non, non, répond Doris, cet égarement plaît à l'Amour; & je vous dis à mon tour, Hillas, je te le pardonne. Eloignons nous : ces amans ne demandent point de témoins, dit Zelide. Vous êtes peut-être étonné de la délicatesse d'Hillas: il craint d'offenser Doris par la plus légère familiarité; les Mortelles s'en offensent difficilement; mais qu'elles sont condamnables d'en trop permettre.

Enfin, je vis Venus. Je l'avouë, Melite! sa beauté a quelque chose au dessus de la votre: mais elle ne doit qu'à la Divinité le peu d'avantage qu'elle a sur vous.

Elle reçût mes hommages avec un souris qui ne me permit pas de douter de mon bonheur; & je sentis que sa présence augmentoit mon ardeur pour son culte.

Un disciple d'Apollon, amoureux à Paphos, se presenta à la Déesse, & recita un Poëme qu'il avoit composé, disoit-il, pour célébrer dignement les plaisirs de l'Amour. Il employa avec un air de contentement tout ce que le Parnasse sçait mettre en usage pour faire valoir ses productions. Venus, sans être touchée de l'ampbase du Disciple, lui répondit d'un ton qui ne le flattoit pas; les Muses seront peut-être contentes de votre ouvrage: mais je connois des plaisirs qu'Apollon même n'exprimera jamais.

DECEMBRE. 1717. 1363

Les Nymphes se retirèrent pour laisser la Déesse avec Ariane & Bacchus, qui parurent à l'instant. Adonis entra quelque temps après ; pour l'Amour, on le voit rarement à la Cour de Venus ; il s'occupe ailleurs à l'augmenter ; & dans ses momens de loisir, il va juger avec Psiché de la douceur des plaisirs qu'il donne à l'Univers.

Je suivis Zelide, qui me conduisit dans la galerie qu'on appelle le Triomphe des Mortels.

Les portraits que vous voyez, me dit-elle en entrant, sont autant de trophées à la gloire de ceux qu'ils représentent.

Ceux qui remplissent le premier rang, sont les Amans qui ont fait honneur à la galanterie de leur siècle ; & ceux-ci ont mérité d'être placez près des autres pour avoir plu à Venus par quelque trait particulier.

Ce Guerrier est un Illustre des Cantons, qui plusieurs fois dans sa vie refusa de se trouver à d'amples Sacrifices à Bacchus, pour sacrifier à l'Amour.

Près delà une vieille coquette qui n'a jamais ressenti la moindre jalousie des charmes de sa fille.

Suivez ? une Belle de haut rang, qui même après l'inconstance d'un perfide Amant, n'a point eu de nouvelle intrigue.

Vis-à-vis, une Musicienne réservée, qui a sçu convertir un Disciple d'Epicure, qui

2. vol.

D ij

depuis

depuis long-temps s'étoit déclaré contre les femmes.

Ne vous étonnez pas , si parmi les portraits des rares Amans , vous voyez si peu de draperies françoises. La nation fournit plus de perfides que d'Amans , & vous conviendrez que vos heroïnes ne travaillent pas à rétablir la bonne foi dans le commerce amoureux.

Eh ! pourquoi Venus ne chasse-t elle pas de son Empire les Amans qui ne craignent pas de le déshonorer ? Détrompez vous, Diphile , ces Amans ne sont point soumis à la Déesse ; elle n'accepte que les cœurs que son fils a blessez. Il connoît l'effet de ses coups : pour en mieux juger il a voulu les sentir ; & l'Amour ne donne à Venus que des cœurs pareils au cœur de l'Amour même.

Mais les traits peuvent seuls rendre un cœur sensible , désavouë-t'il ceux qu'il a blessez ?

Il est vrai que les traits de l'Amour peuvent seuls rendre un cœur sensible , répondit Zelide ; mais pour le rendre heureux , il faut que le trait parte de ses mains , & je vais vous apprendre qu'il ne les lance pas tous.

Peu de temps après la naissance de Venus , une troupe d'Amours s'écarta dans les bois du Cynte. Diane n'avoit pas encore ouvertement déclaré la guerre à la

2. vol

Déesse

DECEMBRE. 1727. 2865

Déesse des plaisirs , & la Déesse qui ne savoit pas alors se méfier des prudes , ne recommandoit point aux Amours de fuir les Forêts consacrées à Diane.

La troupe d'Amours , dans les bras de Morphée , se délassoit de l'exercice d'une longue journée , où à l'envi l'un de l'autre , ils avoient essayé sur les oiseaux des traits destinez à être lancez dans les cœurs des humains. Leurs carquois , pêle mêle , étoient couchez près d'eux , & les arcs sans force étoient dérendus.

Les oiseaux amoureux , sur les tons les plus tendres , celebrent leurs plaisirs.

» Diane attirée par un concert si charmant , fit taire ses cors , & courut sous l'ombrage où le sommeil se plaçoit à délasser les Amours.

» Que vois-je , dit-elle à ses Nymphes , quelle occasion d'outrager la Déesse de Paphos , diminuons sa puissance , désarmons les Amours endormis.

Chaque Nimphe s'empresse à plaire à sa Déesse ; & vidant son carquois , le remplit bien-tôt des traits de l'Amour. S'il en est quelqu'une qui sente de la répugnance à se déclarer contre Venus , c'est celle qui pour la cacher en montre plus d'envie. Diane sonne sa victoire ; les Amours se reveillent ; honteux de leur défaite , ils pleurent & volent à Cithere.

2. vol.

D iij

Les

2866 MERCURE DE FRANCE.

Les Silvains d'alentour apprirent bientôt que Diane avoit changé les traits. Saisissons-les à notre tour, dirent-ils entre eux ; les Nymphes affectent une rigueur dont nous triompherons avec les traits de l'Amour. Tâchons de les surprendre, leurs Armes pendent toujours aux arbres qui entourent la fontaine de Diane, qu'Amour, & Mercure nous favorisent quand elles entreront dans le bain. Leurs carquois sont à nous.

Les Faunes sans craindre le sort d'Actéon ne tarderent pas à tenter la capture ; ils approchent de la Fontaine ; les Nymphes crient, mais les carquois sont enlevés, la vanité, l'avarice & tous les vices, tour-à-tour, se rendirent maîtres de ces Armes, dès que les Amours en furent défaits. Ce sont ces traits égarez qui blessent la plupart des cœurs que vous croyez soumis à Venus ; abandonnez, Diphile, cette sacrilège erreur. Quand on est ainsi blessé, on n'a de l'amour que ce qu'il en faut pour croire qu'on aime.

Que je plains des cœurs sensibles sans l'aveu de l'Amour, m'écriai-je ! Que d'encens je dois à ses Autels, puisque je ne sçaurois douter que mon cœur ne lui doive tous ses feux.

Dès que je sçus me connoître, il m'inspira que j'étois destiné à vivre sous ses loix ;

2. vol.

je

je cherchois tous les jours à me rendre , j'attaquois pour me laisser vaincre , je jurois que j'aimois : mais l'inconstance venoit bien tôt m'apprendre que je faisois des faux sermens.

Sont-ce là les plaisirs de l'Amour , disois-je sans cesse ? j'aime , au moins je crois aimer , & je ne connois point les douceurs qu'il promet aux Amans. Non , non , les promesses sont vaines , & je veux abjurer son culte. Enfin , las de changer & de tromper des volages , je cours au Temple de l'Amour.

Insensé , je demandai à sortir de son Empire , & je ne l'avois jamais connu.

Fils de Venus, tu caches ton dessein ? J'exauce ta priere , me dit-il , mais il faut qu'à ta place un autre cœur me soit soumis ; choisis , & que j'apprenne par qui tu veux estre remplacé ; donne moi , s'il se peut , de ces cœurs qui n'ont jamais aimé , qui craignent même de me connoître ; c'est dans ces cœurs que je me plais à triompher ,

Triomphez de Mélite , Amour ; son cœur doit faire honneur à votre Empire , & sa beauté à celui de Venus.

Suis-moi , répond le Dieu de Cithere , tu vas être témoin de ma victoire. Ah ! dit-il , en abordant Mélite , si l'Amour pouvoit être inconstant , je blesserois ce cœur en faveur de l'Amour même. Mais...

le trait part à l'instant , & Mélite enflammée ne le reconnoit plus. Voilà comme je blesse les cœurs que je veux rendre heureux , ajoute l'Amour , en arrachant le trait du sein de Mélite , & le plongeant dans le mien. Un sourire va t'apprendre , Diphile , qui tu dois aimer , & s'il est des douceurs dans mon Empire , je devrois te punir d'en avoir douté : mais j'oublie ton offense ; & pour te récompenser d'avoir souhaité d'aimer tant d'objets divers , je te donne pour Mélite une constance éternelle.

Mais , Mélite , pourquoi vous retracer une victoire , qu'Amour ne pouvoit remporter sans vous ?

Votre sort est charmant , dit Zelide , je ne vois que Licas , & sa Nimphe qui puissent être blessés plus heureusement que vous. Je vous apprendrai à mon tour comment l'Amour s'est rendu maître de nos cœurs : mais le concert que j'entens annonce que Venus & Bacchus vont recevoir à leur table Ariane & Adonis.

Les Dieux viennent avec empressement sur la terre , pour goûter les plaisirs des Mortels , le changement les rend plus vifs que les plaisirs de l'Olimpe même.

Bacchus abandonne les Cieux pour jouir avec Ariane des faveurs de l'Amour , & Venus quitte le nectar pour célébrer avec Adonis les dons de Bacchus.

DECEMBRE. 1727. 2809

Je vis ces Mortels heureux assis à la table de la Déesse. Quel repas ! Le Dieu du Vin , pour faire sa cour à Venus , ne fut jamais si tendre ; & Venus pour honorer le Dieu du Vin , ne montra jamais plus d'enjoüement.

Les Nymphes formoient avec les Bacchantes un concert qu'Apollon auroit pû désavoüer : mais Bacchus préfère dans ses chants , un désordre enjoüé , à la contrainte de l'exacte harmonie.

Un Silvain de l'Isle de Naxe , s'efforçoit par des sons langoureux , de célébrer les charmes de la tendresse. Venus elle-même le désaprouva ; elle prétend qu'où préside Bacchus , la gayeté l'emporte sur tout : mais Bacchus amoureux , ordonne à sa suite de célébrer avec sa gloire , la gloire de l'Amour , & se mit lui-même à chanter.

Si de l'Amour vos chants ne célèbrent les traits ,

Vos chants sont imparfaits ,

Et Bacchus les condamne.

Buveurs , ne me chantés jamais ,

Sans chanter Ariane.

Les Nymphes se joignirent au concert des Silvains pour chanter Bacchus , tandis qu'ils chantoient l'Amour. Le concert devint plus brillant , & les accords rap-

2. vol.

D v pellant

2370 MERCURE DE FRANCE.

pellant au Vin ; le Vin conduisoit bientôt aux transports les plus vifs. Dès que la suite ne douta plus du Triomphe de Bacchus , elle se retira pour laisser triompher Venus.

Zelide m'offrit un repas où les Mortels sont admis à Paphos. Nous nous entretenmes long-tems de Bacchus & de sa Cour. Je l'avoüe , dis-je à la Nimphe , je m'étois fait une image de ce Dieu , qui deshonoroit la Divinité. Je sçais , répondit-elle , ce que pensent les Mortels sur le culte du Dieu du Vin. Chaque Dieu a ses Autels , & chaque Autel a ses faux Prêtres ; la politique , l'ignorance , & la corruption en forment tous les jours ; peut-être ne connoîtroit-on point de vices , sans le pernicieux exemple de ceux que les Dieux choisissent pour les bannir.

Les Prêtres de Bacchus font naître les erreurs qui deshonoreroient son Empire. Ils le dépeignent privé de raison , & soutenant à peine le poids de son Thirse. Les Bacchantes, selon eux, montrent dans leurs transports plus de fureur que de gayeté. Silene à demi mort , barboüillé de lie , n'inspire-t'il pas plus d'horreur que de veneration pour le Dieu que Silene a formé ?

Non , non , Diphile , ce n'est point là Bacchus , ce n'est point là sa Cour. Bacchus conserve toujours les mêmes graces
2. vol. qui

DECEMBRE. 1727. 2871

qui touchèrent Ariane. Aussi tendre que brillant , c'est un Dieu à suivre , & non à craindre ; toujours agréable à Venus , il ne connoît d'ivresse que l'ivresse d'Amour.

Les Bacchantes enjôuées raniment les jeux & les ris : mais elles ne leur ôtent jamais leurs charmes.

Silene est un vieillard , dont Bacchus reçût des soins ; il éleva son enfance , & ce Dieu reconnoissant , accorde à sa vieillesse toute la vivacité qu'il est capable d'inspirer. Eh ! peut-on refuser la plus grande vénération à un Dieu qui met sa gloire à paroître toujours d'intelligence avec l'Amour.

Un Buveur du Mont Cithéron , qui ne connoissoit de culte que celui qu'on rend au Dieu du Vin , parloit un jour des feux de l'Amour, comme les faux Amans parlent des plaisirs de Bacchus ; car ils croient honorer le fils de Venus , en méprisant le Dieu du Vin. C'est ainsi, disoit-il , en tenant sa Coupe pleine ; c'est ainsi que je brave les traits de Cithère. Amour voltigeoit entre Cephise & son cœur. Tu crois me vaincre, Amour, disoit le Buveur ; apprends à respecter un Dieu plus fort que toi ; cette Coupe avalée va décider de ta honte & de sa gloire ; il but , mais un regard de Cephise , prouva bientôt au Buveur que Bacchus aide souvent au triomphe de l'Amour.

2. vol.

D vj. Eh !

2872 MERCURE DE FRANCE.

Eh ! qui mieux que moi , ajouta Zelide , qui mieux que moi doit connoître le pouvoir , & l'intelligence de ces Dieux charmans ? Ils partagent mes vœux , & je mets mon bonheur à partager les plaisirs qu'on goûte sous leur empire. C'est de Bacchus que j'appris à aimer ; & c'est de l'Amour. . . . On vint avertir Zelide que Mercure descendoit , & que les Nymphes alloient le recevoir.

Mercure tient le registre des Ombres qui se présentent pour passer les sombres bords : Messager des Dieux , il vient de la part de Minos & de Radamante demander à Venus quelles peines on donnera à certaines Ombres dont la Déesse s'est réservé le jugement.

Eh bien , Mercure , lui dit-elle , avons-nous beaucoup d'Amans constans à récompenser ? Ils sont trop rares aujourd'hui , pour en voir souvent sur les sombres bords , répond Mercure. Il se présente au contraire un Seigneur François , qui a toujours traité les Amans constans d'Amans Bourgeois. Ah ! je corrigerai cet abus , reprit Venus , les Bourgeoises de ce pays là ont tant de disposition à imiter les grands airs , que si de semblables discours restoient impunis , on ne verroit plus en France d'Amans constans. Qu'on assiège ce mauvais plaisant de douze Om-
2. vol.
bres.

DÉCEMBRE. 1773. 2873

bres Provinciales que je vais rendre amoureuses de lui.

A ces Provinciales, dit Mercure, joignez encore une vieille coquette qui a poussé les beaux sentimens jusqu'au quatorzième lustre. Non, je la veux punir. Se piquer si long-tems de galanterie, c'est deshonorer mon Empire ; quand les jeux & les ris se retirent, on doit quitter les Amours. Que toutes les Ombres galantes se contraignent pour lui faire des offres, & la tromper.

Si vous punissez pour avoir voulu plaire trop long-tems, reprit Mercure, quelle peine allez-vous donner à l'Ombre d'une beauté nonchalante qui a passé ses jours à ajuster des charmes dont elle ne fit jamais d'usage ?

C'est mal reconnoître mes faveurs : quand je donne des charmes, je les destine à ma gloire ; ce qui a fait les délices de cette Ombre, va faire sa peine. Qu'on lui présente sans cesse son miroir, pour le retirer au moment qu'elle en approchera ; son supplice surpassera celui de Tantalé. Eh, quoi ! ajouta la Déesse, en prenant la liste des mains de Mercure, je verrai toujours des envieuses qui n'ont d'autres plaisirs que celui de médire sur le chapitre de l'Amour ? Il n'est point en mon pouvoir de donner de la beauté à

2. vol.

toutes

2874 MERCURE DE FRANCE.

toutes les femmes ? Les Graces consolent quelquefois celles qui ne me doivent rien : mais quand on ne doit ni aux Graces ni à moi , on veut s'en venger en parlant mal de celles que je protege : je prétends qu'on respecte l'ouvrage de Venus ; & pour punir cette envieuse , je la condamne à entendre continuellement parler des charmes des belles Ombres , sans lui donner le tems de répliquer par le contraire.

Il faut charger de ce soin , dit Mercure, l'Ombre que Caron va passer avec elle , c'est un Amant qui s'est venté d'avoir eu des faveurs qu'on ne lui accorda jamais.

Voilà le comble de la perfidie , répond Venus. Je veux bien qu'il serve au supplice de cette envieuse : mais pour le sien , qu'on lui montre sans cesse le portrait de sa Belle , entre les mains d'une Ombre discrète.

Mais quel est ce Poëte de mauvaise humeur , poursuit la Déesse ; c'est un Auteur qui s'est épuisé à faire une Critique sur l'Art d'aimer d'Ovide. Ne reconnoissez-vous pas la jalousie Poëtique , ajouta Mercure. On s'efforce à imiter ceux qui ont sçu plaire ; l'imitation ne réussit pas , l'amour propre s'en offense ; j'ai de l'esprit , dit-on , & je ne sçaurois approcher du modele que j'ai choisi ; donc le

DECEMBRE. 1727. 2875
modele n'est pas bon , & pour le prouver j'en vais faire la Critique.

Ce Poëte , reprit la Déesse , merite les supplices les plus cruels , pour s'être déclaré contre un Auteur qui me doit plus qu'aux Muses. Qu'on inspire à son Ombre la même façon de penser que les gens de goût , & pour son tourment on lui récitera chaque jour une page de ces Vers.

Quel supplice vais-je donner à ce Guerrier des rives de la Seine , qui a toujours mis sa gloire à chanter des chansons contre l'Amour ? L'Enfer n'en connoît point d'assez rudes pour vanger mon fils. J'en invente un nouveau , interrompit Mercure ; qu'on lui fasse entendre deux fois par jour un Concert d'Italie.

Mais j'oublie , ajouta-t-il , un disciple de Themis , qui n'a jamais aimé que la parure. Ah ! s'écria Venus , c'est un mal qui gagne tous les environs de la France , il est trop funeste à mon Empire , j'en dois arrêter le cours. Eh ! quelle Belle voudroit aimer , si tous les hommes pensoient comme ce fade Magistrat ? Qu'on le frise tous les quarts-d'heures du jour ; & dès qu'il paroîtra content de son ajustement , on le fera promener au grand vent. Le supplice est cruel , mais l'offense est trop forte.

Venus se leve , & Mercure porte aux
2. vol. Enfers

2876 MERCURE DE FRANCE:

Enfers les arrêts de la Déesse : mais ce Dieu a plusieurs emplois à Paphos , & je le revis bien-tôt sous un air plus riant.

Dès que les Graces revinrent , Venus reprit le maintien de la Reine des plaisirs , & les Nymphes eurent ordre de se préparer pour la chasse.

La beauté la plus parfaite , l'entretien le plus aimable , pour ne pas cesser de plaire , ont besoin de secours. La Mere des jeux & des ris recherche l'amusement que choisit le Mortel qu'elle aime. Je la vis en habit de Chasseresse , & je m'apperçus que sous cet habillement Adonis trouvoit Venus au-dessus de Venus même.

Les Nymphes animent les chiens ; on les entend appeller Melampe , Driope , Silvage : mais on connoît à leurs voix qu'elles sont plus propres à parler le langage de Cithere , qu'à faire retentir les Forêts ; elles prennent les armes des Chasseurs , & les Chasseurs prennent celles des Amours. Le son des Cors inspire à Paphos plus de tendresse que d'ardeur pour la chasse ; il semble qu'elle ne soit qu'un prétexte pour se perdre dans les bois.

Les feux de Learque s'augmentent en voyant Palmis armée comme Venus & comme l'Amour. Je l'entends dire près de la Nymphé qui chantoit au son du Cors :

2. vol.

Du

Du Dieu qui fait aimer ,

Vous avez tous les charmes.

On diroit qu'en vos mains il a remis ces ar-
mes ,

Vos yeux comme les feux sont faits pour en-
flamer ,

Vous avez sur les cœurs un empire suprême ,

Quand on rit avec vous , on croit que c'est
un jeu ,

Mais on ressent bientôt qu'on aime.

Palmis , si vous aimiez un peu ,

Vous seriez l'Amour même.

La Nymphé écoute , & sourit , ses yeux
disent assez à Learché qu'il est aimé , mais
elle en diffère l'aveu pour le rendre plus
sensible.

Diane s'égare souvent dans les bois de
Venus ; elle trouve Endimion plus tendre
dans l'Isle de Paphos que dans celle d'Or-
tigie ; & cette Déesse , plus réservée &
plus sensible qu'un autre , voudroit sans
cesse y voir son Berger : mais on ne l'y vit
jamais. Venus en suivant Adonis le ren-
contra un jour à Paphos. Diane espiroit
qu'Endimion ne paroîtroit pas : Eh quoi ,
dit-elle , en abordant la Déesse d'un air
composé : » Reine des Amours , vous ne
» dédaignez pas aujourd'hui les amusemens
» de la Déesse des Bois. Quand Diane est

2878. MERCURE DE FRANCE.

» à Paphos , répond Venus , quel Dieu s'é-
 » tonnera d'y voir chasser la mere des
 » Amours ? Adonis m'apprend à connoître
 » vos loix , & pour lui plaire , je fais gloi-
 » re de les suivre : mais vous , plus miste-
 » rieuse , vous apprîtes d'un Berger à goû-
 » ter mes plaisirs , & vous affectez de les
 » condamner sans cesse. Adieu , grave
 » Déesse , Endimion s'avance , imitez Ve-
 » nus , & je vais imiter Diane : mais sou-
 » venez-vous que les précautions qu'on
 » prend pour cacher ses feux , ne servent
 » qu'à les faire plutôt connoître.

Ceux qui affectent des dehors severes
 s'offensent aisément , & ne pardonnent ja-
 mais. Diane se crut outragée , & son hi-
 pocrisie démasquée ne demandoit rien
 moins que du sang. Venus est immortelle ,
 & dès l'instant la mort d'Adonis fut ré-
 soluë ; mais aujourd'hui la Déesse méprise
 son ennemi ; elle poursuivroit avec ce
 Chasseur les bêtes les plus feroces , sans
 craindre leurs deffenses. Elle part , & Ado-
 nis la suit , & tout se prépare à rapporter
 de la chasse moins de fatigue que de plai-
 sirs.

Quelle joye est peinte sur leur visage ,
 me dit Zelide ; le seul *Antenor* reste dans
 un morne silence , & semble mépriser tou-
 tes les Nymphes : mais elles sçavent qu'il
 aime à Amatonte , elles ne s'offensent pas
 2. vol. de

de la rêverie qui l'occupe.

Chez les Mortels, la distraction passeroit peut-être pour fierté; car souvent ceux qu'on en accuse y sont les moins sujets. Ne vous y trompez pas, Diphile, tel ne vous paroît méprisant que parce qu'il ne comprend pas qu'on puisse l'être; il s'abandonne à sa pensée, ou à sa nonchalance naturelle; & s'il croyoit qu'on put soupçonner quelqu'un de fierté, il s'appliqueroit à détromper ceux qui l'en soupçonnent. Ah! Nimphe, que ne pense-t-on ailleurs comme on pense à Paphos.

Dès que nous eûmes perdu la troupe de vuë, nous continuâmes l'entretien que l'arrivée de Mercure avoit interrompue. La Nimphe me fit un discours charmant sur la vraie délicatesse; elle m'enseignoit l'art de conserver les plaisirs qu'on connoît, & de faire naître ceux qu'on ne connoît pas, quand nous arrivâmes au Pavillon des songes.

Ah! m'écriai-je, voilà un songe qui ne me quitte point; c'est lui qui rassemble tous les charmes de Mélite. Cette nuit encore... mais pourquoi aimer ce trompeur? mon réveil me le fait trouver si cruel?

J'apperçois, dit Zelide, celui qui me touche le plus, il me représente Licas tendrement couché auprès de moi; toutes

les Nymphes l'admirent ; qu'il est charmant , disent elles ! il est digne de Venus ; qu'il est heureux ! Oüi , répond Lucas , d'aimer Zelide , & d'en être aimé.

Mais dans tous ces songes , je n'en vois aucun que la jalousie ait pût former. La jalousie , s'écrie Zelide , on ne la connoît point à Paphos ; ses songes volent à la suite de l'Hymen ; & l'Amour ne la connoît que pour s'en deffendre. On évite ici ces soupçons , ces plaintes , ces justifications , dont tant d'Amans se font une habitude. Venus ne s'offense pas des reproches de Vulcain : mais ceux de Mars ont décidé pour Adonis.

L'Amour propre fait souvent naître les sentimens de jalousie qu'on attribue à l'Amour.

On ne peut déguiser sa pensée devant les Dieux ; & j'entendis un jour dans le temple de Cithere une Bergere qui s'adressoit ainsi à la Déesse. » Je croyois aimer Nicandre, & Elismene qu'il aimoit, » excitoit dans mon cœur la plus cruelle » jalousie. Grande Déesse, je viens à ces » Autels te rendre graces de m'avoir gué- » rie. J'ai aimé Mirrile , & je sens bien au- » jourd'hui qu'Elismene ne me rendoit ja- » louse que parce qu'elle triomphoit avec » moins de beauté que moi. Ainsi l'on » croit aimer , & l'on n'est que jaloux.

2. vol.

On.

On aime aussi quelquefois sans croire aimer, reprit Zelide. Une jeune Nimphe destinée aux Autels de Venus lui disoit un jour dans ce même Temple. » Je n'aime rien ; mais puisque je ne puis être » Prêtresse de la mere d'Amour, sans sentir ses feux, faites, puissante Déesse, qu'il me brûle pour Palmire. Palmire aimoit la Nimphe : mais il n'en avoit pas fait l'aveu. Il étoit au Temple, il entendit sa priere, & sûr de son bonheur, il courut tout transporté déclarer son amour. Je croyois n'aimer rien, lui dit la Nimphe, mais ce que je sens à l'aveu que vous me faites, m'apprend, Palmire, que mon cœur est à vous depuis long-tems. Nous arrivâmes, en nous entretenant ainsi, dans un bois de lauriers, où Zelide se plaît à venir rêver. Le Soleil y donne un jour si tendre, qu'on diroit qu'il reconnoît encore Daphné sous l'écorce de cet arbre.

Nous nous assîmes près d'un ruisseau qui se plaît à embellir son gazon, pour attirer les Nimphe sur ses bords, & dès que Zelide commença à parler, il adoucit son murmure pour écouter ce qu'elle raconta ainsi :

Vous devez tous vos feux au Dieu de Cithere, & je crois, Diphile, qu'il n'enflamma jamais plus heureusement : mais

2. vol,

entre

entre Licas & moi, nous rassemblons les feux de Bacchus & de l'Amour. Ces Dieux dont je vous ai fait connoître l'aimable intelligence, sont sujets aux foibleffes que peuvent avoir les autres Dieux.

Quand il s'agit de soutenir les droits, la plus forte amitié n'est pas exempte de froideur. Un berger des rives de Lignon, ceüilloit un jour un raisin pour l'offrir à sa Bergere. Un buveur jaloux de la gloire de Bacchus, rencontra le Berger qui entrelassoit ce raisin dans des Guirlandes de fleurs.

Si vous cherchez à plaire à l'Amour, en offrant des presens à vos Bergeres, dit le Buveur, contentez-vous des dons de Flore & de Pomone, & laissez aux Buveurs les dons de Bacchus. Il n'est rien de réservé pour plaire à l'Amour, répond le Berger, & Bacchus, lui-même, ne pourroit m'empêcher d'offrir ce present à *Lisis*. Téméraire, repartit le Buveur, tu ne connois pas Bacchus, mais tu connoîtras sa vengeance.

L'Amour protegeoit le Berger, & Bacchus se déclara contre lui. Venus craignant que l'interêt particulier de ces deux Dieux ne nuisit à son Empire, ne perdit point de temps pour rétablir leur intelligence. Elle leur fit jurer par le stix d'oublier cette querelle; je veux,

2. vol.

leur

leur dit-elle , pour que l'Univers ne doute pas de votre union , que Bacchus porte aujourd'hui les armes de mon fils, & que mon fils regne sur l'Empire de Bacchus.

Ces Dieux acceptèrent les conditions du raccommodement ; & dans cette journée Bacchus lança autant de traits que l'Amour soumettoit de Buveurs.

Licas depuis long-tems soupироit pour moi , & jusqu'à ce jour je n'avois rien senti pour lui ; mais enfin, Bacchus maître des feux de l'Amour, m'enflamma , & dès ce moment j'aimai autant que j'étois aimée. Cependant Licas prétendoit avoir l'avantage , & juroit sans cesse qu'il aimoit plus que moi. Je suis blessé des mains de l'Amour , me disoit-il , vous ne devez vos feux qu'à Bacchus ; avoüez , Zelide , que l'Amour non , Licas , l'Amour même , l'Amour sent moins d'ardeur pour ce qu'il aime , que Zelide en sent pour vous. Quand Bacchus m'a blessé , il avoit avec son pouvoir tout le pouvoir de l'Amour ; & le Dieu qui vous blessa n'avoit pas le pouvoir de Bacchus.

Ainsi nos disputes toujours l'avantage d'aimer plus tendrement , quand Licas demandoit la moindre des faveurs qu'Amour ordonne qu'on accorde ; j'e-

xigeois avant que de rien permettre ; qu'il avouât que j'aimois plus que lui. Il se contraignoit quelquefois pour en convenir ; mais souvent j'étois obligée de me contraindre aussi pour refuser ce que j'avois tant d'envie qu'il obtint.

Enfin , je résolus , pour ne pas lui céder l'avantage d'implorer le secours de l'Amour.

Je me presentai à son Temple : mais Diphile , bien différemment de vous , vous allâtes lui demander de vous laisser sortir de son Empire , & je demandai d'aimer encore plus que je n'aimois.

Les Mortels sont égaux aux Dieux dans le Temple de l'Amour , & je n'approchai du Sanctuaire qu'après les Amans qui s'étoient présentés avant moi.

J'aime *Erfise**, disoit un Berger , Dieu des cœurs , tu le sçais : mais je suis trop jeune , dit-elle , pour oser avouer que je l'aime. Inspire-lui donc , Amour , que des feux qui doivent durer toujours , ne sçauroient trop-tôt paroître.

Fils de Venus , disoit un Disciple de Mars , j'ai toujours traité les Amans d'insensés , leur soumission , leur contrainte , & leurs plaisirs , tout me paroissoit incroyable : mais quand je pense à *Phenice* , tout me paroît possible.

Amour , disoit un autre , j'implore ton

2. vol,

se-

secours auprès de Bacchus. J'ai fait serment de passer mes jours dans ses plaisirs, & dans les tiens ; il me reproche aujourd'hui que près de *Temire*, je ne pense qu'à toi ; & près de lui je ne pense qu'à *Temire*.

Le Dieu me vit ; il sçavoit quel dessein m'amenoit à son Temple , il prévint ma priere , & me blessa du trait le plus ardent. Vien , m'écriai-je à l'instant , vien , *Licas* , me disputer à présent la gloire de mieux aimer.

Licas , me dit l'Amour , aime autant que *Zelide*. *Zelide* fut blessée par les mains de Bacchus , & l'Amour vient encore de l'enflammer. *Licas* fut blessé par l'Amour ; mais il sort du Temple de Bacchus , & Bacchus a mis dans son cœur des feux qu'il emprunta de moi. Heureux Amans , ajouta le Dieu de *Cithere*, vous aurez l'avantage sur tous les cœurs amoureux ; mais *Zelide* ne sçauroit l'avoir sur *Licas*, ni *Licas* sur *Zelide*.

Licas enfin , sent pour moi tout ce qu'*Adonis* sent pour *Venus* : mais j'ai pour lui , je crois , des transports que *Venus* n'eut jamais pour *Adonis*.

Oùï , Nimphe , j'avoüerai que *Venus* vous cede en tendresse , si vous convenez que vous devez me ceder aussi.

J'allois disputer avec *Zelide* qui doit

2. vol.

E aimer

aimer plus tendrement des cœurs qu'Amour blessa du même trait, ou de ceux que Bacchus & l'Amour ont tous deux enflammé. Mais les Cors que nous entendîmes, annoncerent le retour de la Chasse.

Les jeunes Nymphes & les Amours préparoient un Concert dans le Pavillon des Graces. Venus vint l'entendre. Quels accords ! quelle mélodie ! l'harmonie de Paphos n'est point celle qu'on entend chez les Mortels. Différente de ces sons qu'on admire, en demandant s'ils sont agréables ; & bien éloignée de cette langueur qu'on rencontre si souvent en voulant chercher ce qui touche. Chaque ton formé à Paphos pénétre jusqu'au fond du cœur, & mêlés ensemble, leur harmonie fait oublier qu'il y ait d'autres plaisirs.

Les Nayades attendoient Venus pour la reconduire à son Palais. Un lit de feuillage, que les Graces ont soin d'orner de concert avec Flore, semble nager sur le Canal de Paphos ; des Cignes en soutiennent le poids, & les Colombes attellées, en suivant les Zephirs qui caressent les Nayades, font voler la Déesse sur la surface de l'Onde.

Toute sa Cour se rangea sur le bord du Canal, &c.



*REQUÊTE en Triolets, présentée à
M. Savalette, Fermier General, par le
sieur Joffe, Sous-Directeur des Fermes,
à l'occasion de la suppression de son Bu-
reau.*

N Os Ouvrages sont à leur fin,
J'ai fait, mon Maître, que ferai-je ?
Que me donnerez-vous demain ?
Nos Ouvrages sont à leur fin;
Sans Employ je n'ai pas de pain,
Assûrez-m'en par Privilege.
Nos Ouvrages sont à leur fin,
J'ai fait, mon Maître, que ferai-je ?



Pendant neuf ans dans vos Bureaux,
Je me suis rendu necessaire,
Et j'ai fait d'utiles travaux,
Pendant neuf ans dans vos Bureaux,
J'en atteste tous mes Rivaux;
Ils n'osent dire le contraire;
Pendant neuf ans dans vos Bureaux,
Je me suis rendu necessaire.

2. vol.

E ij Tout



Tout le bien que vous m'avez fait ,
 Vous engage encore à m'en faire;
 Il vous fait un honneur parfait ,
 Tout le bien que vous m'avez fait.
 Mais de m'en priver sans sujet ,
 C'est en perdre tout le salaire :
 Tout le bien que vous m'avez fait ,
 Vous engage encore à m'en faire.



Ecoutez parler votre cœur ,
 Ses mouvemens sont bons à suivre
 Pour décider en ma faveur ,
 Ecoutez parler votre cœur;
 J'ai du zèle , j'ai de l'honneur ,
 Et je n'ai pas long-tems à vivre :
 Ecoutez parler votre cœur ,
 Ses mouvemens sont bons à suivre.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*LETTRE écrite par M. Constantin à la Marquise de ***. sur la nouvelle mode des Meubles en découpure.*

Vous me demandez, Madame, ce que c'est que certains Ouvrages auxquels on vous a dit, que les Dames de Paris & de la Cour s'occupent à présent. Ces Ouvrages-là, Madame, se nomment *Découpures*. C'est ici la grande & presque l'unique occupation des Dames, & quelques hommes s'en mêlent aussi. Il n'est plus question ni de Tapisseries ni de Nœuds : on a laissé les Rouëts & les Navettes ; on ne veut plus que de la *Décoration*. On en fait tous les ameublemens qui sont susceptibles de cette matiere ; Ecrans, Paravents, Tentures, Plafonds, Imperiales de Carrosses, de Chaises ; enfin l'on en met par tout.

Cette mode a fait monter les Images & les Estampes à un prix extraordinaire ; & comme il y a peu de Marchands qui en vendent, ou qui les fassent enluminer, leurs Boutiques ne désemplissent point.

Dès qu'un Cavalier paroît chez une Dame, on lui présente une image, il tire ses ciseaux de sa poche, il fait de la *Dé-*

coupure , c'est un nouveau genre de mérite , que de sçavoir bien découper.

Ce petit détail , dans lequel je n'exagère point , picque , sans doute , votre vivacité ; je vois que vous voudrez vous mettre à la mode ; il faut pour cela , Madame , que vous n'ignoriez rien dans cet art. Vous réussissez si bien dans les autres petits ouvrages , dont j'ai eû l'honneur de vous montrer la mécanique , que je ne doute point que vous n'excellez dans celui-ci. Au reste , je me ferai un très-grand plaisir de vous instruire de tout ce qu'il faut pour opérer dans tout ce qui regarde les découpures.

Voici comment l'on y travaille. On prend une Image ou Estampe enluminée , on en découpe des fleurs , des animaux ; des arbres , des bouquets , ou quelque autre pièce ou figure , selon l'ouvrage que l'on veut faire. Pour découper , on ne se servoit d'abord que de ciseaux ordinaires ; on s'est servi ensuite de ciseaux plus fins pour découper à la main ; mais j'ai fait faire des ciseaux pointus , minces , & arrondis en faucille par le côté , & quelques autres outils avec lesquels on découpe sur une petite Tablette de bois bien uni , ou du plomb adouci & préparé ; les uns sont differens emporte-pièces , à peu près comme ceux dont les Officiers d'Office se ser-

vent pour découper les papiers dont ils ornent les bassins de fruits & de confitures ; les autres sont des canifs de différentes façons , en rond , en demi-rond , en pointe , en sabre d'Houfard , en petite croissant. On se sert pour les emporte-pièces d'un petit marteau de buis : avec tous ces outils l'ouvrage va plus vite , la découpeure en est plus nette , & l'on risque moins d'altérer ou de déchirer quelque partie essentielle ; car il est bon que vous sçachiez que c'est un ouvrage de conséquence , & qu'on chasseroit plutôt un domestique pour avoir endommagé un bout de main , le pied d'une fleur , ou une aîle d'oiseau , que pour avoir manqué à quelque chose de conséquence ; aussi ceux qui travaillent bien , sont sûrs d'être chers & récompensez.

Quand on a découpé la quantité de pièces dont on a besoin pour la composition du sujet qu'on veut représenter. On prend pour le fond , de la toile , du satin , ou du carton mince , de la finesse , de la couleur & de la grandeur dont on veut faire le morceau , l'on enduit ce fond d'une colle fine & transparente pour laquelle on employe la colle-forte détrempée dans de l'eau avec un peu de farine bien fine , ou de la poudre d'Amidon ; on étend légèrement cette colle avec un pin-

ceau bien large & bien fin , on en met une couche très-legere & bien égale , ensuite on y applique les ouvrages découpés , chacun dans la place qui lui a été destinée. Si l'on en avoit la patience , je crois qu'on feroit mieux de mettre la colle sur la découpure , & de n'en point mettre sur le fond , alors il en demeureroit plus net , & auroit un autre éclat.

Je crois encore qu'on pourroit ne mettre du vernis que sur le papier découpé , & avoir un fond de quelque beau satin qui demeureroit dans tout son lustre.

On fait sur ce fond toutes sortes de desseins , des festons , des guirlandes , des frises , des bordures , des chasses de Cerf , de Sanglier , d'oyseaux , & autres , l'on y met des figures Chinoises , des Mosaïques , &c. L'on en fait à demi relief dans le goût de ceux de la Chine.

Quand tout est bien sec , on y passe un vernis transparent pour conserver le papier & embellir l'ouvrage. Les vernis sont differens selon les différentes compositions ; il y en a qui paroissent très-beaux dans les commencemens , mais qui dans la suite s'écaillent , jaunissent ou brunissent. Vous n'en sçauriez mettre de plus parfait , ni qui se conserve plus long-tems , que celui dont je vous ai donné la composition.

Je ne vous conseille pourtant pas, Madame, de faire beaucoup de ces ouvrages ; je ne sçaurois croire qu'une mode de papier, & pour laquelle on a une ardeur si violente, puisse subsister long-tems dans un Pais où l'on aime fort la nouveauté. D'ailleurs, c'est un ouvrage aisé, il deviendra commun, en faut-il davantage pour le faire tomber ? ce qui amuse dans un tems, n'amuse pas toujours ; mais enfin c'est la mode à présent, ou plutôt c'est une fureur.

Une jeune fille a découpé une partie des Estampes d'un Livre rare, sur l'Histoire naturelle, qu'elle a trouvé dans la Bibliothèque de son Oncle. J'ai averti un de mes amis de cacher soigneusement des Livres rares & précieux, où il y a de très-belles Planches, de crainte que sa petite sœur n'en fasse des Découpures.

Voilà, Madame, tout ce que j'ai pû recueillir qui concerne cette nouvelle mode. L'ouvrage est aisé, mais il coute en vérité plus qu'il ne vaut ; il fait gagner quelques ouvriers ; il occupe bien des gens oisifs, peut-être que quand on aura pris goût à cet amusement, on le perfectionnera, & qu'on le rendra plus utile & plus précieux.

Au reste, Madame, pour peu que ce genre d'ouvrage vous plaise, je vous pro-

metts de vous en montrer dans un autre goût, que vous trouverez beaucoup plus beau, & plus riche que celui-ci, si j'ai l'honneur de vous voir dans votre Terre le Printems prochain ; en attendant je vous enverrai pour vos Etrennes, au commencement de la nouvelle année, une boîte remplie de tous les outils nécessaires, faits chez le bon Ouvrier. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 15. Decembre 1727.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TOut ce qui sort de la plume des Grands Hommes, doit être soigneusement recueilli ; la Piece qui suit, mérite d'autant plus cette attention, qu'elle n'est point dans le Recueil des Oeuvres imprimées de son Auteur, ce qui l'a renduë d'une grande rareté. Nous croyons que le Public nous sçaura gré de l'avoir tirée de l'oubli où elle a été pendant si long-temps.

**AU R. P. DE LIDET,
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.**

Sur son Traité de la Théologie des Saints.

TOi qui nous apprends de la Grace,
Quelle est la force & la douceur,

Comme elle descend dans un cœur,

2. vol.

Comme

DECEMBRE. 1727. 2895

Comme elle agit, comme elle passe ;
Docte Ecrivain , dont l'œil perçant
Va jusqu'au sein du Tout-Puissant,
Penetrer ce profond abyfme ,
Que les hommes te vont devoir !
Et que le prix en est ineffable & sublime ,
De ces biens que par là tu mets en leur pouvoir !



Oüi, tant que durera ta course ,
Tu peux , Mortel , à pleines mains ,
Puifer des bonheurs souverains ,
En cette inépuisable source.
Un guide si bien éclairé ,
Te conduit d'un pas assuré ,
Au vivant Soleil qui l'éclaire ;
Sui , mais avec zele , avec foi ,
Sui, dis-je, tu verras tout ce qu'il te faut
faire ,
Et si tu ne le fais , il ne tiendra qu'à toi.



Tu peches, mais un Dieu pardonne .
Et pour meriter ce pardon ,
Il te fait ce précieux don ,

2. vol.

Ev jll

2896 MERCURE DE FRANCE

Il n'en est avare à personne ;
Reçois avec humilité ,
Conserve avec fidélité ,
Ce grand appui de ta foiblesse :
Avec lui ton vouloir peut tout ,
Sans lui tu n'es qu'ordure , impuissance , bassesse ,
Fais-en un bon usage & la gloire est au bout.



C'en est la digne récompense ,
Mais aussi , tu le dois sçavoir ,
Cet usage est en ton pouvoir ,
Il dépend de ta vigilance ,
Tu peux t'endormir , t'arrêter ,
Tu peux même le rejeter :
Ce don , sans qui ta perte est sûre ,
Tu n'en tireras aucun fruit ,
Si tu déferes plus au sens , à la Nature ,
Qu'aux mouvemens sacrez qu'en ton ame il produit.



J'en connois par toi l'efficace ,
Sçavant & pieux Ecrivain ,
Qui jadis de ta propre main ,

2. vol.

M'as

DECEMBRE 1727. 2897

M'as élevé sur le Parnasse.

C'étoit trop peu pour ta bonté,

Que ma jeunesse eût profité

Des leçons que tu m'as données,

Tu portes plus loin ton amour,

Et tu veux qu'aujourd'hui mes dernières années,

De tes instructions profitent à leur tour.



Je fus ton Disciple, & peut-être

Que l'heureux éclat de mes vers,

Ebloût assez l'Univers

Pour faire peu de honte au Maître :

Par une plus sainte leçon,

Tu m'apprens de quelle façon

Au vice on doit faire la guerre.

Puissai-je en user encor mieux,

Et comme je te dois ma gloire sur la terre,

Puissai-je te devoir un jour celle des Cieux.

PIERRE DE CORNEILLE,

*Quod scribo , & placeo , si placeo , omne
meum est.*

2. vol.

NOU-

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*NOUVELLE maniere de chauffer les Fours, & de faire bouillir des Chaudieres. Extrait d'une Lettre écrite de Châtillon en Bourgogne, le 25. Novembre 1727. par M. Bertrand, Fon-
deur de Fer.*

UN Ne experience réitérée & avec succès m'a convaincu qu'on peut faire chauffer douze, même quinze Fours de Boulangerie à la fois, avec la seule quantité de bois qu'il faut pour un seul Four; bien entendu que les douze ou quinze Fours seront adossés & contigus les uns aux autres, dans une même cour ou halle, ce qui conduit à une immense épargne de bois.

Par une autre découverte dans le même genre, & qui est encore plus utile pour les grosses Communautés, comme les Invalides, l'Hôtel-Dieu, les Maisons Religieuses &c. Je trouve qu'avec la quantité de bois pour une seule cheminée, on peut distribuer du feu dans dix-huit ou vingt autres: ce qui convient à gens de diverses Professions, qui ont besoin de faire bouillir un nombre de Chaudieres à la fois, comme Teinturiers, Blanchis-
seurs,

DECEMBRE. 1727. 2899

seuses, &c. quand même il y auroit une assez grande distance d'une Cheminée à l'autre, & le tout à peu de frais. Vous concevez de quelle utilité cela peut être à tout le Royaume, &c.



PREMIERE ENIGME.

JE vais t'apprendre mon destin ,
Juge s'il est heureux ou déplorable ;
Dès que je suis formé , mon pere impitoyable,
Me plonge le fer dans le sein.
Je suis fait pour servir une fiere Maîtresse ,
Que pourtant je tiens sous mes Loix ,
Et, qui souvent pour marquer sa noblesse,
Va du même pas que les Rois.
Si celle que je sers est richement parée ,
Je me ressens de son superbe atour ;
En Campagne , en Ville , à la Cour ,
Elle a toujours une garde assurée.
Quand je la gouverne elle est bien ,
M'échappe-t-elle, on la craint d'ordinaire :
Aussi jamais on ne m'impute rien
De tout le mal qu'elle peut faire.
2. vol. 11

1900 MERCURE DE FRANCE.

Il est vrai que dans son emploi ,
Pour elle mon secours est de peu d'importance ;
Mais du moins elle trouve en moi
Son repos & son innocence.

DEUXIEME ENIGME.

LEs Mortels m'ont assujettie ,
A suivre la bizarrerie ,
De leurs caprices differens ;
Tantôt ronde , tantôt quarrée ,
Ovale , unie , ou bigarrée ,
Ce sont les formes que je prens.
Sur moi la mode exerce un souverain empire.
Si par le goût nouveau ma figure ne plaît ,
D'or , d'argent ou d'émail , on a beau me
construire ,
L'on me renvôye au Cabinet.
Je porte dans mon sein ce qu'à bon droit on
nomme ,
Un fol entêtement de l'homme ;
Sur qui les Partisans ont pourtant inventé ,
Un Impôt qui rapporte une grosse finance.
Tel en me produisant reprend sa contenance ,
Qui bien souvent sans moi seroit déconcerté.

Par M. de M

2. vol.

On

DECEMBRE. 1727. 290

On donnera avec les nouvelles Enigmes du mois de Janvier , l'explication de ces deux-cy & des trois du premier Volume de ce mois.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

TR A I T E' de l'usage des différentes sortes de Saignées, principalement de celle du pied. Par *Jean-Baptiste Silva*, Docteur, Regent de la Faculté de Médecine de Paris, Medecin Consultant du Roy, & Medecin ordinaire de S. A. S. M. le Duc. Première Partie. *A Paris, aux dépens d'Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale*, 1727. in 8. de 373. pages, sans la Préface & la Table, 372. pages pour la seconde Partie, sans la Table, & 106. pages d'Observations sur la Saignée du pied, par M. *Hecquet*, à la fin de la seconde Partie. Les 2. Volumes reliez, 7. livres.

Quoique nous ne soyons pas dans l'habitude de donner des Extraits de ces sortes de Livres, l'utilité dont celui-cy peut être, jointe à la réputation de l'Auteur, nous détermine à le faire connoître. Nous

2. vol. le

le faisons d'autant plus volontiers que cet Extrait se trouve tout fait dans la Préface qui est à la tête. M. Silva, en garde contre un usage qui n'est que trop établi, n'y parle point du tout de lui; il ne parle que de son Ouvrage.

La Saignée, dit-il, est un des plus efficaces & des plus sûrs remèdes de la Médecine, mais pour en retirer toute l'utilité dont elle peut être, il ne suffit pas de sçavoir les maladies où elle convient, & les temps où l'on doit l'employer; il faut sur tout connoître sur quelles parties on doit la pratiquer dans chaque cas particulier.

Il y a peu de parties dans le corps d'où les anciens Médecins ne se soient avisés de tirer du sang: cela devoit rendre alors le choix des Saignées très-difficile; puisqu'il l'est même aujourd'hui, quoiqu'on ne saigne plus que du bras, du pied & du cou.

La difficulté du choix vient de ce qu'il faut distinguer dans toutes sortes de Saignées, trois différens effets qu'elles produisent toujours.

1°. Elles vident une certaine quantité de sang qui est contenu dans les vaisseaux. C'est l'évacuation.

2°. Elles attirent une plus grande quantité de sang dans la partie d'où l'on saigne.

2. *veh.*

gno

gne & dans les parties voisines , qui reçoivent le sang du même tronc d'artere. C'est la *dérivation*.

3.^o. Enfin , en déterminant le sang vers la partie d'où l'on saigne , & dans les parties voisines , elles le détournent d'autant des parties les plus éloignées , qui reçoivent le sang par des vaisseaux opposés. C'est la *révulsion*.

S'il n'étoit question que d'une simple évacuation , le choix du lieu où l'on doit faire la Saignée , seroit absolument indifférent. L'évacuation seroit la même de quelque endroit qu'on la fit ; parce qu'elle dépend , non du lieu où l'on saigne , mais de la quantité de sang qu'on laisse sortir.

Mais en faisant cette évacuation , il s'agit presque toujours de faire en même temps une révulsion & une dérivation particulière. Ces effets sont importants & opposés entre eux , mettent un Medecin sage dans la nécessité d'opter pour l'un ou pour l'autre , selon l'exigence des cas , & par conséquent il faut qu'il se détermine aussi sur le lieu où il convient de saigner pour produire , à point nommé , sur la partie malade , le changement qu'on se propose. L'embarras est de faire un bon choix dans une matiere sur laquelle les Medecins ont toujours été & sont encore fort partagez.

Il est certain que la plupart des Medecins Grecs & Latins ont recommandé la révulsion dans les inflammations & dans les dispositions inflammatoires ; & c'est sur ce principe qu'ils ordonnent dans ces occasions , de saigner de la partie la plus éloignée de l'endroit affecté , afin que le sang qui y coule trop abondamment , en soit détourné , & détourné plus loin.

Mais il est vrai aussi qu'on trouve dans les Ouvrages des mêmes Auteurs , des décisions toutes contraires ; où ils paroissent donner la préférence à la dérivation dans les mêmes cas. Cette contradiction doit tout au moins nous dispenser d'avoir une veneration aveugle pour eux , & de regarder comme des guides bien assurez des Auteurs dont les décisions se détruisent quelquefois elles-mêmes.

Les Medecins Arabes qui ont succédé aux Medecins Grecs & Latins , ont été plus décisifs qu'eux sur cette matiere : ils ont enseigné unanimement qu'il falloit toujours procurer la révulsion dans le commencement des inflammations & des dispositions inflammatoires ; & ce n'est qu'après plusieurs saignées *révulsives* qu'ils permettoient de procurer la dérivation.

Ce sentiment a été suivi pendant près de 600. ans par tous les Medecins qui ont paru en Europe depuis le premier éta-

DECEMBRE. 1727. 2906

blissement des Univerſitez. Comme ils
puiſoient toute leur ſcience dans les Ou-
vrages des Arabes , ils y puiſoient auſſi
tous les préjuges & toutes les opinions
de leurs Maîtres , & les adoptoient ſans
examen.

Cependant cette pratique parut dan-
gereuſe à Briſſot , Medecin célèbre de la
Faculté de Paris , qui vivoit vers le milieu
du XVI. ſiècle : mais loin de s'élever ,
comme il auroit dû , contre l'abus de la
dérivation qu'on permettoit mal à propos
ſur la fin des inflammations , un zele mal-
entendu lui fit condamner la révulſion
qu'on employoit dans le commencement.
Il prétendoit qu'on devoit toujours s'en
tenir à la dérivation ; & c'étoit , ſelon lui ,
la véritable Doctrine d'Hypocrate , par-
conſéquent la ſeule pratique qui fut ſûre :
conſéquence infaillible pour les Com-
mentateurs , ou pour tous ceux qui , inca-
pables de juger des choſes par elles-mê-
mes , ſe perſuadent que les degrez d'évi-
dence d'un ſentiment doivent être meſu-
rez par les degrez de ſon ancienneté.

Les raiſons de Briſſot ne firent pas une
égale impreſſion ſur tout le monde , prin-
cipalement , parce qu'on ne convenoit
pas qu'Hipocrate ſe fut déclaré pour ce
ſentiment : mais il ne laiſſa pas d'avoir
plusieurs Sectateurs. Le reſte prit parti
2. vol. ſelon

selon son goût ; & l'on vit les Praticiens les plus experimentez suivre dans les mêmes maux , des pratiques opposées sur le choix des Saignées.

On doit pardonner ces incertitudes & ces variations aux anciens Medecins. Dans l'ignorance où ils étoient de la circulation, il leur étoit impossible de connoître les véritables mouvemens que la Saignée doit imprimer au sang , & par conséquent les effets qu'on doit attendre de la révulsion, ou de la dérivation qu'elle procure. Leur opinion sur le repos du sang devoit les éloigner de la vérité , & il étoit bien difficile que les observations seules pussent les guérir des préventions de leur Système.

Ce n'est que depuis la connoissance de la circulation du sang qu'on a pû raisonner juste sur cette matiere : on ne l'a pas même fait d'abord. La vérité ne se développe pour l'ordinaire que peu à peu : il est rare que les Auteurs d'une découverte en voyent tous les avantages ; contents du succès d'un grand effort , ils tombent ensuite dans une espece d'inaction , qui permet à leurs successeurs de recueillir une partie de la gloire qui les attendoit , s'ils eussent fait un pas de plus.

Ce n'a été que long-tems après Hargée , que Bellini a sçu profiter de la dé-

couverte de la circulation , pour éclaircir l'usage & les effets des Saignées ; & le Traité qu'il a publié sur cette matiere , sous le titre de *Sanguinis Missione* , est sans contredit le premier où l'on ait suivi des principes solides.

Cet Ouvrage s'est attiré par là de justes éloges , malgré l'obscurité qui s'y trouve. Bellini prouve d'abord que la diminution du sang que les Saignées causent , doit se repartir uniformément sur toutes les parties : & il détermine en même tems les differens degrez de vitesse ou de ralentissement que les mêmes Saignées impriment au sang qui coule par les differens vaisseaux , suivant les parties où l'on saigne , c'est-à-dire , qu'il reconnoît dans toutes les Saignées l'évacuation , la révulsion & la dérivation. Il examine ensuite les effets generaux que les Saignées produisent , & il passe de-là aux effets particuliers qu'on peut attendre de la révulsion & de la dérivation qu'elles causent : mais il ne fait qu'indiquer ces derniers effets. Il traite après cela des differens secours qu'on peut substituer à la Saignée , comme l'application des Sang-sues , les scarifications , les frictions , la purgation , &c ; & il finit par l'explication des maladies où la Saignée convient , & du tems où l'on doit la pratiquer , & par la détermination
 , vol. tion

tion de la quantité de Sang qu'on doit tirer chaque fois.

Mais la connoissance de la circulation, qui a tant éclairé Bellini sur l'usage de la Saignée, n'a pû l'affranchir de toute sorte de préjugés. Trop de respect pour les Medecins Arabes ; ou plutôt trop de prévention pour une opinion communément reçue de tous tems, & dans laquelle il avoit été élevé, lui a fait avancer que la dérivation convenoit sur la fin des maladies inflammatoires, & qu'on pouvoit non seulement la procurer alors avec sûreté, mais qu'on le devoit ; & même par préférence à la révulsion.

Cette opinion de Bellini sur l'utilité de la dérivation vers la fin des inflammations, a été communément suivie par la plupart des Medecins qui ont vécu depuis la publication de son Traité, & Bianchi, sçavant Professeur de la Faculté de Turin, qui a adopté ce sentiment, a publié depuis peu dans le recueil de ses œuvres, une Dissertation intitulée, *de impedimentis Circuitûs sanguinis in genere*, où il tâche de l'appuyer par de nouvelles raisons.

Tels sont les progrès que la Medecine a fait jusqu'ici sur le choix des différentes sortes de Saignées. Mais ces progrès pourroient être arrêtés par l'ouvrage que

2. vol.

M.

D E C E M B R E. 1727. 2909

M. Hecquet vient de donner au Public , sous le titre d'*Observations sur la Saignée du Pied* , où il combat tout ce qui paroît , soit le plus établi en cette matiere.

L'importance de cette question , la diversité des opinions qui partagent les Medecins , le zele pour la perfection de ma Profession , m'ont engagé à ne rien negliger de tout ce qui pouvoit me faire connoître exactement les regles qu'on doit suivre dans le choix des differentes saignées , pour tâcher d'éviter les incertitudes & les variations où la plupart des Medecins ne tombent que trop souvent sur un point si essentiel dans la pratique.

J'ai suivi dans cette recherche les principes que la connoissance de la Circulation du sang & de la distribution des vaisseaux , & que les loix de l'*Hydrostatique* ont pû me fournir (matieres sur lesquelles j'ai consulté M. Winslow & d'habiles Geomettres.) C'est sur ces principes que j'ai déterminé la révulsion & la dérivation que chaque saignée doit opérer , & que j'ai fixé les differentes parties à l'égard desquelles elle doit les produire.

J'ai conclu delà que la saignée du Bras soit toujours révulsive à l'égard des parties inferieures qui reçoivent le sang du tronc de l'*Aorte* descendante ; & qu'elle convenoit toujours par conséquent dans

2. vol.

F. l'in-

l'inflammation ou dans les dispositions inflammatoires de ces parties ; & que par les mêmes raisons aussi, la saignée du Pied, qui étoit toujours révulsive à l'égard des parties supérieures, où le sang étoit porté par les rameaux supérieurs de l'*Aorte*, convenoit toujours de même, quand ces parties étoient attaquées, ou menacées d'inflammation.

Mais autant que la révulsion est utile dans les inflammations, autant la dérivation est-elle dangereuse dans les mêmes maladies, soit au commencement, soit à la fin. C'est un point sur lequel j'ai été obligé de combattre le sentiment de Bellini & de Bianchi, & de faire sentir le peu de fondement des raisons que ce dernier avoit apportées pour appuyer l'usage de la dérivation dans les inflammations, après avoir employé la révulsion.

Je suis entré dans un détail assez circonstancié des cas où la saignée du pied convient : plusieurs raisons m'y ont déterminé. Bellini, qui comme nous l'avons dit, est celui qui a le mieux traité de la saignée, n'a parlé de celle du pied que superficiellement. Un Medecin Espagnol qui s'est assez étendu sur les utilitez de cette saignée, fonde toute sa Dissertation sur des principes que la Mécanique ne peut avouer : il indique à peine quel-

qu'un des cas où elle convient ; tandis qu'il la recommande avec soin dans des occasions où la raison & l'expérience nous ont appris qu'elle ne doit pas être employée. Enfin les préjugés vulgaires, fortifiés par la conduite de quelques Medecins célèbres , qui semblent vouloir interdire l'usage de la saignée du pied , peuvent jeter dans des incertitudes dangereuses : tout cela m'a fait voir la nécessité d'approfondir cette matiere. Plus je l'ai méditée , sans perdre de vuë les observations que les accidens des maladies , & les ouvertures des cadavres fournissent aux Medecins attentifs , plus j'ai senti la force & la solidité des raisons qui doivent obliger à pratiquer ce remede dans la fièvre continuë ardente , dans la fièvre maligne , & surtout dans la fièvre qui précède l'éruption de la petite verole ; pour prévenir ou dissiper par des révulsions menagées à propos , les transports au cerveau qui sont si dangereux & si ordinaires dans ces maladies.

Conformément à cette Doctrine , j'ai condamné l'usage de la saignée du pied , toutes les fois qu'on devoit prévenir ou guérir des inflammations dans les visceres du bas-ventre , ou dans les extrémités inferieures ; mais par les mêmes raisons aussi , j'ai blâmé la saignée du bras dans

2912 MERCURE DE FRANCE.

les maladies inflammatoires, qui attaquent, ou qui menacent le cerveau, ou les extrémités supérieures.

En un mot, la saignée dérivative ne doit être mise en usage que quand il s'agit d'appeller une plus grande quantité de sang dans la partie d'où l'on saigne, & dans les parties voisines qui reçoivent le sang du même tronc artériel; & ce cas-là ne se présente jamais, à ce que je crois, que dans les femmes, lorsqu'il est question de rappeler, ou de maintenir leurs évacuations naturelles trop paresseuses ou peu abondantes; ou lorsqu'il s'agit de rétablir un écoulement salutaire d'Hémorroïdes supprimées.

Il paroît que ces principes auroient dû me conduire à condamner la saignée du col dans les embarras du cerveau; parce qu'il semble que cette saignée ne peut qu'être dérivative dans ces cas, & que tout son effet doit se réduire à augmenter l'engorgement des vaisseaux du cerveau. Je sçai que ce raisonnement en a imposé à plusieurs Medecins qui blâment hautement cette saignée dans ces circonstances: mais je me suis défié d'une conséquence qui m'engageoit à proscrire une saignée recommandée de tout tems, pratiquée avec succès par plusieurs célèbres Praticiens dont nous avons les observations,

2. vol.

&c.

& dont j'avois moi-même éprouvé les bons effets en plusieurs occasions.

Cette défiance étoit fondée. Un examen plus sérieux & plus attentif, m'a fait connoître qu'on pouvoit justifier la saignée du col, & accorder les observations que nous avons sur ses effets, avec la saine théorie. Cette saignée est véritablement dérivative, tant à l'égard du dedans, qu'à l'égard du dehors de la tête, quand on l'emploie trop tôt, lorsque les vaisseaux sont encore trop pleins; & c'est dans ces circonstances qu'elle doit être, & qu'elle est en effet nuisible: mais elle est utile lorsqu'on ne la met en usage qu'après avoir désempli les vaisseaux par plusieurs autres saignées réitérées; parce qu'alors elle n'est dérivative qu'à l'égard du dehors de la tête, & devient véritablement révulsive à l'égard du dedans, & que la révulsion qu'elle produit à l'égard de cette partie, est plus immédiate & plus efficace, ou du moins plus prompte que celle qu'on pourroit attendre de la saignée du pied, précisément dans les mêmes circonstances.

Par ce moyen je prouve qu'on doit conserver à la Médecine les trois différentes saignées; celle du bras, celle du pied, & celle du col, dont elle est restée en possession: & j'ai soin en même tems de distin-

guer l'usage qu'on doit faire de chacune d'elles dans la pratique ; de marquer les cas particuliers où elles conviennent ; & d'en fixer , pour ainsi dire , les droits respectifs. C'est la matiere de la premiere partie de cet Ouvrage.

J'aurois souhaité de pouvoir m'en tenir là ; c'est malgré moi que j'ai été engagé à discuter les raisons que M. Hecquet a proposées depuis peu contre l'usage de la saignée du pied : mais la réputation de cet Auteur , connu par tant de sçavans Ouvrages , ne me permettoit pas de tenir une autre conduite ; & l'on auroit eu raison de douter de la solidité des principes sur lesquels je me fonde , & de la sûreté de la pratique de la saignée du pied que je recommande , si j'avois négligé de répondre à ses difficultez.

J'y ai donc répondu dans la seconde partie de cet Ouvrage , & j'ai deffendu mon sentiment avec d'autant plus de force , que je connoissois tout le merite , tout le sçavoir , toute la réputation de celui que j'avois à combattre. Mais comme le seul amour de la verité m'a fait parler ; j'espere que je ne serai pas sorti du ton qui lui convenoit : j'ose même l'affurer ; parce que je n'ai eu besoin d'aucune attention forcée pour témoigner beaucoup d'estime , & même de respect pour M. Hecquet.

quet. Dans cette même partie de l'ouvrage, je me suis appliqué aussi à éclaircir plusieurs points importans qui concernent la saignée : & ce qui auroit pû paroître hors d'œuvre dans la premiere partie, ou peu conforme à l'ordre que je m'y étois proposé, a pû être employé assez naturellement dans cet endroit de mon Livre, où je résous les difficultez ; ce qui le doit rendre plus interessant & plus utile que s'il étoit purement *polemique*.

J'espere que ceux qui liront cet Ouvrage, seront convaincus que je ne l'ai composé qu'en vûë du bien public, & pour tâcher de fixer la pratique de la Medecine sur un point si important. Pourvû qu'on rende cette justice à mes intentions, on peut librement user du droit qu'on a de décider si j'ai été assez heureux pour les remplir.

Les Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de Paris, Commissaires nommés pour examiner ce Livre, s'expriment en ces termes dans leur Approbation :

» Certifions que nous n'avons rien vû de-
 » puis la découverte de la circulation du
 » sang, où l'utilité de la saignée soit aussi
 » bien développée. Nos anciens Maîtres
 » avoient bien senti les differens effets que
 » produisoient les saignées faites dans les
 » différentes parties du corps, ce qui les

» avoit obligés de distinguer les saignées
 » en *Evacuatives*, en *Revulsives* & en
 » *Derivatives*; mais leur Doctrine sur ce-
 » la étoit encore si obscure, qu'ils étoient
 » souvent en dispute sur la pratique de ces
 » différentes saignées. L'ignorance où ils
 » étoient de la circulation du sang, les
 » tenoit dans l'incertitude, & leur ca-
 » choit la vraie cause des effets de la sai-
 » gnée; de manière qu'en les pratiquant,
 » ils n'étoient conduits que par une rou-
 » tine aveugle, fondée véritablement sur
 » beaucoup d'expériences, mais nulle-
 » ment éclairée par la raison. Toutes leurs
 » conjectures touchant les causes de ces
 » effets, n'étant donc point appuyées sur
 » la vérité, bien loin de les aider dans
 » les cas difficiles où l'expérience leur
 » manquoit, ne contribuoient souvent
 » qu'à les égarer.

» Depuis qu'on a découvert la circula-
 » tion du sang, on a bien entrevû les cau-
 » ses des différens effets des saignées, mais
 » personne ne les avoit encore examinées
 » avec tant de soin & d'attention, que
 » l'Auteur de ce Livre, & personne ne
 » les avoit développées avec autant de net-
 » teté. Il nous met par-là en état d'agir
 » plus sûrement dans l'usage de ce reme-
 » de. Il nous leve tous les doutes que
 » nous pouvions avoir dans le choix des

DECEMBRE. 1727 2917

» différentes saignées, & par-là il acheve
» d'éclaircir & de fixer un des points les
» plus importants de la Pratique de Me-
» decine.

» Nous loüons d'ailleurs l'Auteur, de la
» moderation avec laquelle il répond aux
» objections qu'un sçavant Medecin a
» faites contre la pratique qu'on suit dans
» ce Traité. Uniquement occupé de la re-
» cherche de la verité dans la Cause qu'il
» deffend, il n'a cherché qu'à en convain-
» cre par la force & la clarté de son rai-
» sonnement. Nous jugeons donc que cet
» Ouvrage merite d'être avoüé par la Com-
» pagnie, & est très-digne d'être im-
» primé.

» M. Winslow, Censeur Royal, dit
» que l'Auteur met ce point important
» dans la même évidence qu'Harvée a
» mis celui de la circulation, & il fait
» voir d'une maniere simple & démonstra-
» tive par les loix que la nature suit dans
» l'un, celles qu'il faut suivre dans l'autre.

Cet Ouvrage est imprimé sur de beaux
papier & en très-beaux caracteres.

L'ART DE PARLER ALLEMAND,
par le sieur Léopold, Interprete du Roy,
& Professeur des Langues Allemande,
Françoise, Italienne & Espagnole. 2. To-
me in 12. nouvelle édition, revûës &
2. vol. E y corrigée

2918 MERCURE DE FRANCE.

corrigée par l'Auteur: le prix est de quatre livres relié, chez Giffey, rue de la vieille Bouclerie, au bout du Pont S. Michel, à l'Arbre de Jessé. 1728.

L'habileté du sieur Léopold est assez généralement connue pour qu'il ne soit pas besoin de démontrer les avantages que l'on trouve dans cette nouvelle édition ; d'ailleurs comme elle s'est faite sous ses yeux & avec un soin & une attention particulière de sa part & de celle de l'Imprimeur, on ose dire qu'elle est plus correcte que les précédentes, dont la rareté avoit rendu le prix exorbitant & peu comparable à celui-ci, ce qui joint à la beauté du papier & des caractères, rendent cette édition parfaite. M. Léopold qui joint à une inclination particulière pour la Langue Allemande le talent de la posséder dans sa plus grande perfection, a bien voulu remédier à tous ces inconveniens, & à plusieurs autres qui se rencontroient dans la première édition, en faisant part aux Etrangers en particulier & au Public en general, d'une méthode aussi courte que nouvelle ; les regles breves & faciles qu'il établit, le nouveau & ample vocabulaire François & Allemand qu'il donne, joint aux Démonstrations & aux Remarques generales & particulieres que ce Sçavant fait, rendent la Langue Allemande d'une

2. vol.

prompte

1
DECEMBRE. 1727. 2919
prompte & facile intelligence , & les con-
noisseurs qui voyent la distribution nou-
velle de son Livre , conviennent tous qu'il
a de beaucoup abrégé la longue & ennuyeu-
se route qu'il falloit tenir auparavant pour
apprendre la Langue Allemande.

METHODE FACILE pour être heu-
reux en cette vie , & assurer son bonheur
éternel , à *Paris , rue S. Jacques , chez*
la veuve Maziers, & J. B. Garnier , Im-
primeurs-Libraires de la Reine. 1727. in
12. de 339. pages.

COMMENTAIRE HISTORIQUE sur
le Breviaire Romain , avec les usages des
autres Eglises particulieres , & principa-
lement de l'Eglise de Paris , *rue S. Jac-*
ques , chez Lotin, 1727. 2. vol. in 12.

DE L'ESPERANCE CHRE'TIENNE
& de la confiance en Dieu , *rue S. Se-*
verin , chez Jacques Vincent, 1728.
in 12.

VOYAGE de Moscovie , présenté à
M. Herault , Lieutenant General de Po-
lice de la Ville , Prevoté & Vicomté de
Paris. Par M. Deschiseaux , Docteur en
Medecine de la Faculté de Caën. A Paris ,
chez C. L. Thiboust , Place de Cambray.
2. vol. Fvj 1727.

1720 MERCURE DE FRANCE.

1727. Brochure *in* 8. de 39. pages , petit caractère.

C'est ici le second Voyage que M. de Deschiseaux a fait en Moscovie ; il partit de Paris cette seconde fois le 20. Juillet 1726. & quitta la France par la Ville de Valenciennes , d'où il alla à Mons, Ville du Brabant Imperial , ensuite à Bruxelles , où je ne m'appercus pas , dit l'Auteur , que je n'étois plus en France , tant par rapport à notre Langue que l'on parle communément en cette Ville , que par rapport à la bonne maniere de s'habiller , & à la galanterie (il veut dire politesse) de cette Cour. Il y a un Cours où nous allâmes un jour nous promener en Carrosse ; on y voyoit plusieurs pompes à diverses distances l'une de l'autre , par le moyen desquelles on arrosoit cette promenade publique.

De Bruxelles , l'Auteur continua son Voyage par Anvers , Malines , Rotterdam ; de-là il passa à Delf , à Harlem , à Amsterdam , & à Leyden. Cette Ville est considérable par son grand nombre de Manufactures de toutes especes. Son Université est la plus célèbre de la Hollande par la réputation de ses Professeurs , entr'autres du célèbre M. Boerhaave , Professeur en Botanique & en Chimie. Il y a à Leyden un Jardin de Plantes rares ,
2. vol. dans

DECEMBRE. 1727. 191

dans lequel on cultive le Camphre, le Binjoin , le Gingembre , le Zeduaire & des arbres qui portent des Tulippes. Il y a dans cette Ville une Bibliotheque qui dépend de l'Université , une Salle pour les Squelettes , où entr'autres curiositez , on voit deux Momies entieres , un Squelette de Balene , &c.

A Amsterdam il y a aussi un Jardin de Medecine où les Serres sont en grand nombre , & bien fournies de Plantes grasses , & curieuses , telles sont les *Aloës* , les *Opuntia* , les *Cerceus* , les *Ficoïdes* , les *Ananas* , les *Palmiers* , &c. Ces Plantes sont conservées par le moyen d'un degré de chaleur , égal & proportionné à celui dont elles jouissent dans leur País natal. Messieurs Ruisc , & Comelin , si connus dans la Republique des Lettres , en sont les Dépositaires & les Directeurs.

Notre curieux Voyageur arrive enfin au terme de son Voyage , c'est-à-dire , à Petersbourg , où il reçoit ses anciens amis , & tous les Professeurs de l'Académie établie depuis peu dans cette Ville. Il fait la Description de cette Capitale moderne de Moscovie , & il la commence par l'éloge de l'Illustre Souveraine qui y tient sa Cour ; il s'étend sur son application à entretenir & à perfectionner les beaux Etablissmens que le Czar avoit commen-

2. val.

cez.

céz. Elle se fit d'abord une loi , dit-il ;
 » de conduire à leur fin les Projets & les
 » Etablissemens pour la perfection de son
 » Peuple , qui avoient été commencez
 » par son Illustre Bienfaiteur , ou pour
 » mieux parler , qu'elle avoit ordonnez
 » elle-même. Tout le monde connoît le
 » grand Empire que la douceur de son es-
 » prit lui avoit acquis auprès du Prince ;
 » que par elle seule l'on adoucissoit la ri-
 » gueur de ses Arrêts ; les Sujets Russiens
 » ainsi préparez , n'ont pas eû beaucoup
 » de peine à la recevoir pour leur Reine ,
 » & à concourir à la réussite de ses des-
 » seins. Ce seroit ici le lieu, continuë notre
 » Voyageur , de dire quelque chose de
 » la vie du Czar , mais après l'éloge his-
 » torique qu'en a publié M. de Fontenelle,
 » l'homme du monde le plus en état de
 » traiter cette grande matiere, on ne peut
 » rien dire de nouveau.

Il y a à Petersbourg Exercice public de
 quatre Religions : la Religion Grecque
 Schismatique , qui est celle du Pais ; la
 Lutherienne , qui est celle des Suedois ,
 auxquels le Terrain où est presentement
 Petersbourg appartenoit ; la Religion
 P. R. & la Catholique Romaine.

Les voitures ordinaires de Petersbourg
 sont pendant l'Eté les Carosses & les Chai-
 ses , les Chaloupes sur les rivières & les

Canaux, & pendant l'hyver les Traineaux, par le moyen desquels on parcourt sur la nege une grande étendue de pays en très peu de tems. Les chevaux du pays sont petits, & sont fort propres aux grands voyages, ils n'ont point d'autres écuries le plus souvent que la glace, sur laquelle ils passent la nuit. Dans le Nord de la Russie, qui est le Pays des Lapons, & des Samoyedes, au lieu de chevaux, ce sont des Renes qui sont attelées aux Traineaux. Les bois les plus communs autour de Petersbourg, sont les Pins, les Sapins, les Bouleaux, les Sorbiers ou Cormiers sauvages.

Dans la ville chaque chambre a son poêle, quelques Etrangers outre le poêle ont fait construire des cheminées dans lesquelles ils mettent le bois suivant la hauteur.

Entre plusieurs Ordres de Chevalerie, qui sont établies à Petersbourg, il y en a un sous le Titre de Sainte Catherine, dont la Marque est un Cordon rouge; quelques Dames de la Cour en sont honorées, la Czarine seule parmi les Dames, outre le Cordon rouge en a aussi un bleu, qui est celui de l'Ordre de Saint André.

A quatre ou cinq lieues de Petersbourg, il y a un Château appelé de Peterof, dans lequel on voit plusieurs Tableaux de prix.

Il y en a sur-tout un fort grand représentant la bataille de Pultava ; cette journée decida de l'élevation des Moscovites sur les Suedois ; enfin notre voyageur satisfait de son séjour en Russie , & pressé du desir de revoir sa Patrie , s'embarqua pour son retour : ce qu'il a heureusement exécuté par l'Isle de Gotland , par les côtes de Revel , par les Isles de Dagho , Bornohlm &c. Il arriva à Londres le 25. Novembre 1726. l'Auteur donne une idée de cette grande Ville par un narré qu'il partage en trois parties , dont la premiere regarde la Ville en general , & les Edifices particuliers ; la deuxieme , les mœurs & la Religion ; La troisieme , les Scavans de cette ville ; les jardins de Botanique , & les Cabinets des Curieux. Comme Londres est une ville connue & frequentée de tous les Européens , & que notre Auteur n'en dit rien de nouveau , nous passerons sous silence les deux premieres Parties de la Description , & nous nous attacherons à la troisieme , qui estant plus diversifiée , fera plus du goût de nos Lecteurs. Parmi les Scavans que M. Deschiseaux a visitez à Londres , M. le Conseiller Sherard , ci-devant Consul à Smyrne , tient le premier rang. Le titre de Prince des Botanistes , dit-il après M. Boërhaave , lui est accordé par les Scavans de bon juge-

2. vol.

ment

ment qui s'appliquent à cette Science, & avec raison. M. de Leynius, travaille de concert avec lui, ce dernier est un Botaniste Allemand, connu par la réimpression, qu'il a procurée de l'Histoire des Plantes d'Angleterre, composée en premier lieu par M. Ray. M. de Leynius a été choisi pour être Professeur du Jardin Botanique que l'on prépare à Oxford. M. Sherard le jeune entretient un jardin à ses dépens à deux lieux de Londres, on y voit beaucoup de Plantes de la Caroline, entr'autres le Bois de Fer, le Sebeste, plusieurs especes d'*Hermannia*, les Apotiquaires de Londres, à l'imitation de ceux de Paris, ont aussi un jardin qu'ils entretiennent, on y élève des Palmiers, Cocoliers, le Manihoc, un arbre de Liege qui croît en plein vent, le Melon épineux, appelé parmi les Botanistes *Melocactus* y fleurit; l'Auteur avance sur la foi de M. Sherard qu'on y avoit naturalisé plusieurs Cedres du Liban.

A propos de Plantes, nous n'oublions pas que c'est à Londres que M. Deschisaux a été parfaitement desabusé sur le Zoophiste, ou Agneau Scythique, Plante qui a donné lieu à quelques voyageurs de débiter une jolie fable. Entendons le parler lui-même là dessus. » A l'occasion du Zoophiste ou Agneau Scytique, »
2. vol. » moitié

2926 MERCURE. DE FRANCE:

» moitié Plante & moitié Animal , dont
» j'ay fait mention dans mon dernier Me-
» moire imprimé , je rapporterai ce que
» j'ay appris de M. Poisié , c'est un Fran-
» çois qui dirige les vignobles de S. M.
» à Astracan , il m'a dit qu'on enveloppoit
» d'une toile les agneaux nouveau-nez ,
» ou récemment tirez du ventre de leur
» mere , qu'on ouvroit cruellement vivan-
» te (je ne me souviens pas si c'est l'un ou
» l'autre,) qu'en cet état le poil de l'agneau
» croissant au travers de cette toile, formoit
» une Pelisse frisée, fine & compacte. J'ai vû
» une de ces fourures par un bonnet qu'il
» portoit, ce qui pourroit avoir donné lieu
» à la Fable qui a couru d'une plante de ces
» Cantons , ressemblant à un Agneau qui
» devoroit les Plantes qui étoient autour
» d'elle , ainsi qu'en ont fait mention plu-
» sieurs Auteurs & Voyageurs ; je croyois
» être l'Auteur de cette nouvelle décou-
» verte ; mais dans mon passage à Londres.
» j'ay lû dans une des dernières transac-
» tions philosophiques une Dissertation
» dans laquelle cette Enigme est expliquée
» de cette maniere, & on cite l'Auteur de
» qui on tient cette découverte.

DISSERTATION sur les Mandemens ou Procuration où l'on traite des principales fonctions de l'Avocat , &c
2. vol. reur

DECEMBRE. 1727. 2927
de leur difference d'avec celles du Procureur &c. dediée aux Avocats du Parlement de Paris ; avec une autre Dissertation sur les raisons pour lesquelles on ne doit point donner d'action en Justice contre les ingrats. Par M. *le Sure*, Avocat au Parlement. *Au Palais, chez Paulus-du-Mesnil* 1727. in 4.

TRAITE' DES CONVENTIONS DE SUCCEDER, ou Successions contractuelles ; par M. *Joseph Boucheuil*, Avocat au Siege Royal de Dorat. *A Poitiers, & se vend à Paris, rue neuve N. D. chez Herissant* 1727. in 4.

OSTEOLOGIE, ou suite du Guidon de Saint Cosme, qui enseigne en peu de temps les premiers Elemens de l'Anatomie, en developpant sans peine ce que les os ont de plus utile & nécessaire à leur connoissance, & pour l'intelligence des autres Parties du corps humain. Par *Nicolas de Janson*, Maître Chirurgien, Juré à Paris. *Rue de la Harpe, chez la veuve d'Houry &c.* in 12. orné de figures & du Portrait de l'Auteur.

ALMANACH DES DAMES SÇAVANTES FRANÇOISES, pour l'année Biffextile 1728. contenant un ordre alphabetique des Dames qui se sont renduës recommandables
2. vol. commandables

commandables par leur sçavoir , depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present ; avec l'Abregé de leurs vies , & le Catalogue de leurs ouvrages. Dédié à la Reine , *Quay des Augustins, chez Flahaut, in 18. de 74. pages, sans la table.*

Cet Almanach paroît cette année pour la premiere fois. Il en parut 39. l'année passée dont nous donnâmes le Catalogue dans le Mercure du mois de Janvier. Voici quelques articles de celui-ci pour en donner une idée au Lecteur.

MAGDELAINE DE L'AUBESPINE , Dame de Villeroy , étoit fille de Claude de l'Aubespine , Seigneur d'Hauterive &c. & de Jeanne Bocherel ; elle épousa Nicolas de Neuville , Seigneur de Villeroy & d'Alincourt , Secrétaire d'Estat , Tresorier des deux Ordres , qui servit avec fidelité cinq de nos Rois : Henry II. François II. Charles IX. Henry III. & Henry IV. Cette Dame aussi celebre par son esprit que par sa beauté , fut un des plus illustres ornemens de la Cour. Elle composa divers Ouvrages en Prose & en Vers, entr'autres on lui attribué une Traduction des Epitres d'Ovide , non imprimées. Elle mourut à Villeroy au mois de May 1596. Jean Berthaut , qui fut Evêque de Seez , lui dressa une Epitaphe.

Me. BERNARD , née à Roüen , &
2. vol. parente

parente de M^{rs} Corneille, s'est fait connoître par deux Tragedies, dont l'une intitulée *Brutus*, a eu assez de succès tant sur le Theatre qu'à l'impression ; & l'autre, *Theodamie*, qui n'a point été imprimée.

MARIE ANNE GUILLAUME, vivoit en 1668. Elle a composé un Ouvrage où elle prouve par d'excellentes raisons, que *le sexe feminin vaut mieux que le masculin*. Beaucoup de personnes qui ont connu cette D^{lle}, n'ont pû s'empêcher de convenir qu'elle avoit raison, & que la meilleure preuve qu'elle avançoit, étoit son propre mérite.

SUSANNE HABERT, Parisienne, avoit épousé M. DESJARDINS, Trésorier du Roy Henry III. Elle étoit fille de Pierre Habert, natif d'Issoudun en Berry, Valet de Chambre ordinaire du Roy & son Ecrivain. Elle composa plusieurs ouvrages en Vers & en Prose. Les principaux sont, *la Maniere de biendieter & composer toutes sortes de Lettres missives*.

Traité du bien & de l'utilité de la paix, & des maux provenant de la guerre, en Vers Alexandrins, imprimé à Paris chez Claude Nicard, en 1568. Ses œuvres poétiques furent imprimées chez Abel Langelier en 1582. Cette Dame étoit également douée des qualitez de l'esprit & du

2930 MERCURE DE FRANCE.

corps : Philosophe ; Mathématicienne &c.
On la regarde comme la seule que l'envie
n'ait point attaquée, soit dans sa science ,
soit dans ses mœurs.

FRANÇOISE HUBERT , native
de Nogent au Perche , épouse de Robert
Garnier , Juge Criminel du Maine , &
l'un de nos premiers Poètes tragiques ,
étoit aussi habile en Prose qu'en Vers , &
ne cedit en rien à son époux. Ses œuvres
n'ont point été imprimées ; elle vivoit
en 1634.

CATHERINE DE PARTHENAY , Da-
me de Soubise , avoit épousé en premie-
res noces le Baron du Pont , & en secon-
des , René , Vicomte de Rohan , Prince
de Leon. Cette Dame étoit fort estimée
de son temps pour son érudition & ses ta-
lens pour la Poësie. Elle a composé plu-
sieurs Tragedies & Comedies Françoises ,
qui n'ont point été imprimées , non plus
que la Tragedie d'*Olopherne* , représentée
publiquement à la Rochelle en 1574.
Elle composa aussi plusieurs Elegies ou
Complaintes sur la mort de son premier
mary , & une Traduction des preceptes
d'Isocrate à Demonique ; ce qui fait voir
qu'elle entendoit le grec. Elle mourut au
Parc , en Poitou , le 26. Octobre 1631.
agée de 94.

DECEMBRE. 1727. 2931

ALMANACH ROYAL, pour l'an
bissextile 1728. de l'Imprimerie de la veu-
ve Laurent d'Houry, au bas de la rue de
la Harpe, au S. Esprit.

Feu Laurent d'Houry, Auteur de cet
ouvrage a merité l'applaudissement du Pu-
blic. On trouvera cet Almanach enrichi
par les soins de sa veuve, des dates de la
reception de tous les Officiers de Robe,
d'Epée & de Finance, & augmenté de la
liste des Abbez Commandataires, des
Colonels Generaux, Lieutenans Gene-
raux, Marêchaux de Camp & principaux
Officiers de la Marine.

Il est calculé au meridien de Paris. L'on
y trouve à l'ordinaire le lever & le cou-
cher du soleil, ceux de la lune & ses mou-
vemens, les naissances des Princes & Prin-
cesses de l'Europe. Le Clergé de France,
les Conseils du Roy, la Grande Chan-
cellerie & ses Officiers, le Grand-Con-
seil, le Journal du Palais, le Parlement,
la Chambre des Comptes, la Cour des
Aydes, celle des Monnoyes & des Tré-
soriers de France, le Châtelet, & autres
Jurisdiccions. Les Payeurs des Rentes &
leurs Contrôleurs. Les Départemens &
Regies des Fermiers Generaux & autres
Compagnies de remarque. Le départ des
Courriers, les demeures & routes des
Messagers, les Foires du Royaume, &c.

2. vol,

avec

1732 MERCURE DE FRANCE.
avec une Table Alphabétique des matie-
res. vol. in 8. de 401. pages. Le prix
est de 4. livres , broché.

CALENDRIER CHOISI pour l'an-
née Bissextile 1728. enrichi de Cartes
Geographiques , & d'un nouveau Plan de
Paris ; nouvellement augmenté de plu-
sieurs articles utiles & curieux. *A Paris*
chez Jean Villette , Fils , rue S. Jacques
in 16.

**DEVOIR DES PERSONNES DE QUAI-
LITE'** traduit de l'Anglois. *A Paris ,*
Quay des Augustins , chez Rollin 1728.
2. vol. in 12. de plus de 700. pages.

ELEVATION A DIEU sur tous
les Misteres de la Religion Chrétienne ,
Ouvrage postume de Jacques Benigne
Bossuet, Evêque de Meaux &c. *A Paris ,*
chez Jean Mariette 1727. deux vol in 12.
de près de 1000. pages , sans compter le
Mandement de M. l'Evêque de Troyes &
les Tables,

LES MEILLEURES ETRENNES que
l'on puisse donner & recevoir , pour l'an-
née Bissextile 1728. *Quay de Gesvres ,*
chez Prault.

2. vol.

HIS-

DECEMBRE. 1727. 2933

HISTOIRE D'AMENOPHIS,
Prince de Lybie, *ruë Galande, chez*
Quillan, fils, 1728. in 8.

CREMENTINE, REINE DE SANGA,
Histoire Indienne. Par Mad^e de Gomés,
2. volumes *in 12.* avec figures. *Au Pa-*
lais, Quay des Augustins, & Quay de
Gesvres, chez Saugrain, le Clerc &
Prault, 1728.

LA VIE REGLE'E DES DAMES
qui veulent se sanctifier dans le Monde.
troisième Edition, revûë par l'Auteur.
Ruë S. Jacques, chez P. Witte, 1727.

ENTRETIENS, où l'on explique la
Doctrine de l'Eglise Catholique par la
Sainte Ecriture, où l'on fait un juste dis-
cernement de sa croyance d'avec celle
des Protestans. Imprimés par ordre du
Roy, pour servir à l'instruction des Nou-
veaux Convertis. *Ruë S. Jacques, chez*
Coignard, fils, in 12. 1727.

NOUVELLE RELATION DE L'A-
FRIQUE OCCIDENTALE, contenant
une Description du *Senegal*, & des Pays
situez entre le Cap-Blanc & la Riviere
de Serrelionne, jusqu'à plus de 300 lieues
en avant dans les Terres, l'Histoire na-
2. vol. G turelle

2934 MERCURE DE FRANCE.

turelle de ces Pays, les différentes Nations qui y sont répandues, leurs Religions & leurs Mœurs, avec l'état ancien & présent des Compagnies qui y font commerce : Ouvrage enrichi de quantité de Cartes, de Plans & de Figures en Taille-douce. Par le Pere *Jean-Baptiste Labat*, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Chez *P. F. Giffart*, rue *S. Jacques*, 5. vol. in 12.

REGLES DE POETIQUE, tirée d'Aristote, d'Horace, de Despreaux & d'autres celebres Auteurs. Par *M. Gaulliere*, Professeur de l'Université de Paris. Rue *Galande*, chez *Quillau*, fils, 1728. in 12.

MEMOIRES de M. le Marquis de *** écrits par lui-même. Quay des Augustins, chez la veuve *Contelier*, 1728. in 12.

Ces Memoires ne contiennent qu'une Historiette.

DE LA MATURE DES VAISSEaux, Piece qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences, proposé en l'année 1727. selon la fondation faite par feu *M. Rouillé de Meslay*. A Paris, rue *S. Jacques*, chez *C. Jombert*, in 4. de 164. pages, sans les Planches.

2. vol.

TRAITE

DECEMBRE. 1727. 2935

TRAITE' DOGMATIQUE de la Messe,
pour servir de justification à la censure des
Evêques, contre le Pere *le Courayer*, Re-
ligieux de sainte Geneviève, & les An-
glois. Par M. *Cl. le Pelletier*, Prêtre,
Docteur en Théologie, Chanoine de l'E-
glise de Reims, *ruë S. Etienne d'Egrès*,
chez Deluſſeux, in 12. de 229. pages.

HEURES, ou Manuel, pour assister à
la Messe & autres Offices de l'Eglise, &
pour passer chrétiennement la journée.
Par le Pere *le Brun*, Prêtre de l'Oratoire.
Ruë S. Jacques, chez la veuve Delaulne,
in 18.

DEFFENSE de l'ancien sentiment sur
la forme de la Consécration de l'Eucha-
ristie : ou Réponse à la Réfutation pu-
bliée par le R. P. Bougeant, Jésuite, con-
tre un article des Dissertations sur les
Liturgies, par le R. P. *le Brun*, Prêtre
de l'Oratoire. *A Paris, chez la veuve*
Delaulne, ruë S. Jacques, 1727. in 8.
de 140. pages, sans les Approbations &
les Tables.

LECTURE CHRE'TIENNE sur les
obstacles du salut dans toutes les condi-
tions de la vie, & sur les moyens de les
vaincre, traduit de l'Italien du P. Pina-
2. vol. G ij monti,

1736 MERCURE DE FRANCE.

monti, de la Compagnie de Jesus, par le P. de Courbeville, de la même Compagnie. *A Paris, Quay de Contry, chez la veuve Pissot, 1727. in 8. de 291. pages.*

ORAISSONS de Démosthene & de Ciceron. *A Paris, rue S. Jacques, chez Jacques Etienne, 1727. in 12. de 368. pages.*

HISTOIRE des Révolutions des Pays-Bas, depuis l'an 1559. jusqu'en 1584. *A Paris, rue S. Jacques, chez Briasson, 1727. 2. vol. in 12. de près de 600. pages.*

LES COÛTUMES DE VERMANDOIS, contenant les Commentaires de Buridan & de la Fons, sur les Coûtumes de Vermandois; de nouvelles Observations sur les mêmes Coûtumes, par M. de Hericourt, Avocat en Parlement; les Commentaires de Godet & de Billecarte, sur celle de Châlons, de Buridan sur Rheims, de Vrevin sur Chaulny. *A Paris, 1728. aux dépens de la Société.*

DEFENSE d'un Femme accusée par son Mari des crimes d'adultere, d'attentat à sa vie, de vol, & enlèvement de ses Effets. Brochure *in 4. de 90. pages. A Paris,*
2. vol.

DECEMBRE 1727. 2937

Paris, chez Alexis Mesnier, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, au Soleil d'or, ou en sa Boutique au Palais, grand'Salle, vis-à-vis la Cour des Aydes, 1727.

Voici une de ces Scenes que de grandes passions ne mettent que trop souvent sur le Théâtre du Monde; Scenes qui après avoir amusé le Public, fatigué la patience des Juges, ruiné les deux Parties & flétri leur réputation, deviennent ordinairement tragiques, & finissent par une catastrophe. M. Fericoq de la Dourie est l'Auteur de cette Deffense.

ABREGÉ de la Vie de S. Jean de la Croix, Réformateur & premier Religieux de l'Ordre des Carmes Déchaussez en Espagne. Par M. Durret. A Lyon, chez la veuve d'André Molin, rue Bourg-Chanin, près l'Hôtel-Dieu, à la Conduite des Saints, 1727. Brochure in 12. de 60. pages.

Les personnes pieuses qui n'ont pas le loisir de lire beaucoup, doivent sçavoir bon gré à M. Durret, d'avoir sçu comprendre dans cet Abregé tout ce qu'il y a de plus édifiant & de plus utile à sçavoir dans la Vie de S. Jean de la Croix, Vie qui a déjà occupé cinq Auteurs differens, lesquels ont donné d'assez gros volumes sur cette matiere.

2. vol.

G iij Le

2938 MERCURE DE FRANCE.

Le trentième volume du vaste & célèbre Ouvrage des Actes des Saints , *Synopsis* , *Tom. V. de Actis S. S. Julii* , paroît à Anvers. Ce volume qui est le cinquième pour le mois de Juillet , comprend les Actes des Saints , qu'il faut rapporter aux cinq jours d'entre les 19. & 25. de Juillet. Ils sont au nombre de 305. dont 126 sont anonymes , sans compter quelques Troupes de Martyrs , dont on rapporte aussi l'Histoire.

HISTOIRE du Concile de Constance , par M. Lenfant , deuxième Edition. *A Amsterdam* , 2. vol. in 4.

Merville , Libraire à la Haye , imprime les *Poësies d'Horace* , disposées suivant l'ordre Chronologique , & traduites en François avec des Remarques & des Dissertations Critiques. Par le R.-P. *Sanadon* , de la Compagnie de Jesus. 2. volumes in 4.

TRESOR DES ANTIQUITEZ TEUTONIQUES , Ecclesiastiques , Civiles , & Litteraires ; par *Jean Schifter* , Jurisconsulte de Strasbourg. Tome I. qui comprend plusieurs anciens ouvrages écrits en langue vulgaire , par les anciens François & les Allemands , concernant la Religion

2. vol.

DECEMBRE. 1727. 2939
gion chrétienne. 2. vol. chez Daniel
Bartholomé 1727. en latin.

A B R E G E' de la vie des plus célèbres
Peintres qui ont paru depuis la renaissan-
ce des Arts , arrivée au commencement du
14^e siècle jusqu'à présent. Avec leurs por-
traits & un catalogue de leurs meilleurs
ouvrages , dont on fait une Description
historique & sommaire , où l'on apprend
à quelle occasion ils ont été faits , les lieux
publics où ils sont exposez , les Cabinets
& Galleries des Curieux où l'on les con-
serve , avec le nom des Graveurs qui les
ont mis en estampe.

Divisez en neuf Ecoles ou Académies ,
sçavoir : de Florence , de Rome , de Bo-
logne , de Venise , de Lombardie , de
France , de Flandres, de Hollande & d'Al-
lemagne.

L'Auteur du projet de ce Livre , nous
engage à le publier , & prie les Curieux
& les personnes interessées à la memoire
des illustres Peintres , dont on entreprend
de donner la vie & les ouvrages , de vou-
loir le secourir par le moyen de l'adresse
du Mercure, des instructions qu'ils seront
en état de donner pour la perfection de
cet ouvrage , en marquant le temps de la
mort & l'âge des Peintres , de qui ils ont
été Eleves , ou Maîtres , d'où ils sont na-

2. vol.

G iij. tifs

tifs, où sont aujourd'hui leurs plus beaux tableaux, les sujets qu'ils représentent, les noms des Graveurs qui les ont mis en Estampe, &c. Ceux qui conservent quelques portraits de ces Illustres Artistes, sont priés d'en donner un crayon qu'on puisse graver d'une grandeur *d'in-quarto*.

Il paroît depuis peu de jours une très belle & grande Estampe en large, gravée d'après un des plus beaux Tableaux de feu Jean Jouvenet, celebre Peintre, Directeur de l'Académie Royale de Peinture, par le Sieur Desplaces, très-habile Graveur, qui a conservé toute la fierté, la correction du dessein, les expressions & l'intelligence des lumieres & des ombres de son original; tableau d'une grande composition, dont les figures sont grandes comme le naturel, qu'on voit dans l'Eglise des Chartreux à Paris. Il représente la guerison de plusieurs Malades qui furent amenez à notre Seigneur; comme on le lit au 14. Chap. de S. Mathieu. Le prix de cette Estampe est de 5. livres, elle se débite chez l'Auteur, rue de la Justienne.

Le Sieur Borde, qui grave le plan de Paris en six feuilles, proposé par souscription, dirigé sur la Meridienne de l'Observatoire

2. vol.

vatoire

DECEMBRE. 1727. 2941

vatoire, & levé geometriquement par M. l'Abbé de la Grive, demeure presentement rue S. Jacques, chez un Ferruquier, vis-à-vis les Colonnes d'Hercules. Ceux qui souhaiteront voir le détail de ce Plan, qui paroîtra dans le cours de la presente année, suivant l'avis qui en a été donné au Public, se trouveront chez lui.

Le 24. & le 25. de ce mois, jour de la veille & Fête de Noël, le concert spirituel recommença au Château des Thuilleries; on y chantra deux des plus beaux Motets de feu M. de la Lande, qui furent précédés des plus beaux Airs de Noëls joués par toute la simphonie, & qui furent applaudis par la nombreuse assemblée qui s'y trouva.

Le 29. on chanta quelques Scenes d'un divertissement que M. de Blamon avoit fait chanter à Fontainebleau: elles furent suivies de plusieurs Airs Italiens, morceaux détachés, & de Sonnettes. La Demoiselle Delba chanta la Cantate de *Céphale & Procris*, mise en musique par M. Batistin, & le Concert fut terminé par un Motet à grand-cœur de M. Bernier.

Le 31. on repeta les mêmes Scenes du Divertissement de M. de Blamon, M^{lle} Antier chanta la Cantate de *Didon* de la composition du même Auteur.

On donnera ce mélange de musique

2. vol.

G v

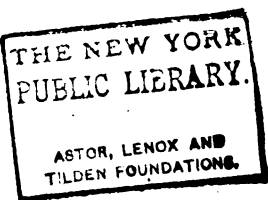
deux

2942 MERCURE DE FRANCE.

deux fois la semaine , le lundi , & le Samedi.

La décoration qu'on vient de faire au grand salon destiné pour le Concert , consiste en une Balustrade sur trois faces ; la première est opposée à la Tribune où sont placez les Recitans du Concert & les Simphonistes , dont on a donné la description dans le Mercure de Mars 1725. La seconde est un pan coupé , & la troisième , sur la même ligne , va se joindre à la Tribune du côté du Jardin. Cette balustrade dont les pilastres sont peints en marbre , & les balustres en forme de Lyre , est rehaussée d'or , & fermée de son appuy. Elle est élevée du rez-de-chaussée de quatre pieds , & a 61. pieds de pourtour sur 15. de profondeur. Elle renferme un Amphitheatre composé de six rangs de gradins qui sont peints par compartiment en differents marbres , & fermes de leurs appuis. Le mur sur lequel est adossé le sixième gradin , est décoré par seize grands panneaux formez par 18. pilastres , qui soutiennent une corniche peinte en marbre. Ces Panneaux sont enrichis de trophées & d'autres ornemens de musique , à l'alternative des cartels , dont les milieux sont occupez par des medaillons , représentant les Muses &c. On a peint sur les pilastres des agraphes , & des chutes d'ornemens ; & au dessus , des vases & des corbeilles.

2. vol.





DECEMBRE. 1727. 2943

corbeilles de fleurs , le tout rehaussé d'or. Le pourtour de tout l'ouvrage est de 84. pieds sur 18. d'élévation. On a pratiqué , (pour monter plus commodément à cet Amphithéâtre) quatre escaliers , dont le premier est à l'un des bouts de la balustrade du côté de la porte du salon ; le second est placé à l'un des angles du pan coupé , le troisième à l'angle d'un autre pan coupé , & le quatrième joint la tribune des Musiciens , à l'autre bout de la balustrade. Ces escaliers communiquent à chacun des six gradins de l'Ampithéâtre où les spectateurs sont placez très commodement. On a placé aussi des banquettes tout autour du bas de la balustrade , & dans le milieu du salon , pour les personnes qui ne veulent pas se placer aux gradins. Ce Salon est éclairé par 12. lustres & par quantité de girandoles garnies de bougies. On paye 4. livres aux gradins & 2. livres aux banquettes. Tous ces ouvrages de Peintures ont été faits par M. Leveilly , Peintre fort entendu pour ces sortes d'ornemens , ou sur ses desseins.

S U I T E des Medailles du Roy.

La naissance de Mesdames de France est le sujet de cette nouvelle Medaille ; d'un côté les Bustes du Roy , & de la Reine en

2. vol.

G-vj. regardi

2644 MERCURE DE FRANCE.
 regard , avec cette legende L U D. XV.
 REX CHRISTIANISS. MARIA FR.
 ET NAV. REGINA. Au revers la Fé-
 condité sous le Type d'une femme debout,
 & tenant un enfant sur chaque bras. Le-
 gende, FOECONDITAS AUG. *La Fé-*
condité de la Reine. Dans l'Exergue , G E-
 MELLÆ REGIÆ NATÆ XIV. AU-
 GUSTI M. DCC. XXVII. *Les Jumelles*
Royales , nées le 14. Août 1727. La face
 & le revers de cette Médaille , sont de
 M. du Vivier , de l'Académie Royale de
 Peinture & Sculpture , qui a mis une es-
 pece de couronne de Laurier à la tête du
 Roy , à la maniere des Cefars.



S P E C T A C L E S.

L Es Comédiens François ont distribué
 les Rôles de *Dom Ramire & Zaïde* ,
 Tragedie nouvelle , qu'ils représenteront
 dans le mois de Janvier.

Le 16. de ce mois , on donna à Londres
 sur le Théâtre du Marché au Foin , en
 presence du Roi & de la Reine , la pre-
 miere representation de l'Opera de *Ri-*
charl I. Roy d'Angleterre.

2. vol.

EX.

DECEMBRE. 1727. 2945

*EXTRAIT de la Parodie d'Arlequin
Roland, annoncée dans le dernier
Mercure.*

A C T E U R S.

Roland, Corsaire, *Arlequin.*

Angelique. *La D^{lle} Silvia.*

Temire, Suivante d'Angelique. *La D^{lle} la
Lande.*

Médor, Clerc de Notaire. *Trivelin.*

Farinette, Boulangere. *La D^{lle} Thomassin.*

Briochet, Amant de Farinette. *Le sieur
Paquery.*

Terfandre, pere de Farinette. *Le sieur
Theveneau.*

Troupe de Danseurs.

Troupe de Masques.

*La Scene est à Paris dans l'Appartement
d'Angelique.*

Angelique ouvre la Scene, & s'avance
tristement sur le Theatre, ne sçachant,
dit-elle, comme faire pour accorder son
amour avec sa fierté. Elle chante sur l'air,
Prenez bien garde à votre Cotillon.

Ah ! que mon cœur est agité, *bis.*

L'Amour y combat la fierté,

Je ne sçais qui l'emportera.

2. vol.

L'un

L'un veut cecy , l'autre cela ,
 J'ai bien la mine de faire comme à l'Opera ,
 Comme à l'Opera.

Temire apprend à Angelique que Roland doit lui envoyer dans peu un présent magnifique , & lui vante la liberalité de cet Amant , qui lui donne chaque jour de nouvelles marques de son amour. Angelique convient qu'il a beaucoup fait pour elle , mais qu'elle ne peut résister au penchant qui l'entraîne , & que Médor a touché son cœur. Temire surprise de ce changement , chante sur l'air , *ô régainé*.

Temire.

Médor ! Madame , y pensez-vous ?
 Pourriez-vous en faire un Epoux ?

Angelique.

Je veux suivre un penchant si doux.

Temire.

Médor. Fi donc ; qu'allez-vous faire ?
 Médor n'est que Clerc de Notaire.

Angelique apperçoit Médor qui entre ; elle se retire avec sa Suivante au fond du Théâtre pour lui entendre chanter son grand Air de l'Opera.

2. vol.

Ah !

DECEMBRE. 1727. 2947

Ah ! quel tourment ,
De garder en aimant ,
Un éternel silence.
Ah ! quel tourment ,
D'aimer sans esperance.

Médor continuë de chanter sur l'air
Pierre Bagnolet.

Plutôt que d'aimer Angelique ,
Je devois me casser le cou ;
L'Amour trop foiblement s'explique.
Lorsque l'Amant n'a pas le sou.
Que je suis fou , *bis.*
Plutôt que d'aimer Angelique ,
Je devois me casser le cou.

Médor apperçoit Angelique & l'aborde
en lui demandant si Roland lui a envoyé
de beaux présens. Angelique paroît in-
terdite en regardant Médor , & lui or-
donne de s'éloigner d'elle , & de partir
incessamment. Médor , surpris de cet or-
dre cruel , la quitte & l'assure qu'avec re-
gret il va partir pour se conformer à ses
volontez ; mais que dans peu elle appren-
dra la nouvelle de sa mort. Médor quitte
Angelique qui reste avec sa Suivante.

2. vol.

2948 MERCURE DE FRANCE.

& ne pouvant plus se contraindre , elle l'envoye pour dire à Médor de différer son départ. Témire , pour calmer l'inquiétude de sa Maîtresse , lui dit que Roland lui envoye de magnifiques présens ; aussitôt les Danseurs entrent , & présentent en dansant ces présens à Angelique. Ils consistent en une Dormeuse , une Bagnolette , un Tablier , un Panier , & une Corbeille remplie de Rubans , &c. Après que les Danseurs ont offert leurs présens à Angelique , on chante un Air Parodié sur celui , *au genereux Roland je dois ma délivrance , &c.* Les Danseurs se retirent , & Roland survient fort empressé pour trouver Angelique. Celle - cy fort embarrassée , l'évite , & pour s'en débarrasser s'enfuit dans la Coulisse , & prie Roland de ne pas la suivre , feignant d'avoir la colique. Roland reste avec Témire , à qui il se plaint des mépris d'Angelique qui ne veut pas seulement l'écouter après toutes les dépenses qu'il a faites pour s'en faire aimer. Il chante ce couplet sur l'air , *Quand le péril est agréable.*

Elle me méprise sans doute ;

Je cherche en vain à l'enflammer :

Cependant pour m'en faire aimer ,

Tu sçais ce qu'il m'en coûte.

2. vol.

Roland

DECEMBRE. 1727. 2949

Roland au desespoir des rigueurs de sa
Maîtresse , sort en parodiant l'air de l'O-
pera.

Angelique barbare , inhumaine ,

Quel barbare plaisir trouvez-vous à ma peine :

Angelique revient , & avouë à sa Con-
fidente qu'elle n'a feint d'avoir la colique
que pour se débarasser des importunités
de Roland ; & voyant entrer Médor , elle
se retire.

Médor entre , & dit qu'Angelique l'a
fait prier par sa Femme de Chambre de
ne pas partir ; mais que malgré cet ordre ,
il n'écoute que son desespoir , ne doutant
presque pas qu'elle ne le veuille tromper ;
il sort de sa poche une grande écritoire ,
en tire un Canif , & veut se percer , en
disant , *mourons en Clerc de Notaire*. An-
gelique qui l'observoit , court à lui &
l'empêche de se tuer , elle lui fait l'aveu de
sa tendresse , & ils se font mille sermens
de s'aimer éternellement. Angelique
voyant revenir Roland , dit à Médor de
sortir par un escalier dérobé ; mais celui-
cy , qui craint encore qu'Angelique ne
ne se trompe , se cache derrière un Pa-
ravent pour entendre leur entretien.

Roland revient plus amoureux que ja-
mais , & fait de tendres reproches à sa
2. vol. Maî-

Maîtresse, qui laisse échapper un soupir,
 & feint d'être sensible à l'amour de Roland. Après cette déclaration, Angelique lui donne rendez-vous à minuit dans la Salle du Bal de l'Opera. Roland l'assure qu'il ne manquera pas de s'y rendre, & fort très-satisfait de sa chere Angelique.

Médor qui étoit caché derriere un Paravent, & qui a écouté attentivement la conversation de Roland & d'Angelique, s'emporte avec fureur contre la Maîtresse; celle-cy l'appaise en l'assurant qu'elle n'a feint d'être touchée de l'amour de Roland, que pour l'éloigner. Elle chante le couplet suivant sur un air de Bacchante du *Ballet des Amours des Dieux*.

Oùi, dans ce moment,

Je me rends enfin,

Mon cher Amant;

Le destin,

Réserve à ta tendresse,

La Maîtresse

Qui t'a charmé;

Même ardeur l'enflamme, sois aimé.

En vain ta naissance,

Me fait rougir de mon dessein;

DECEMBRE. 1727. 295

Le devoir s'en offense,
Mais l'Amour va toujours son train.

Il s'agit bien de noblesse,
Quand un tendre soin nous presse,
Tu triomphes, mon Mignon,
Et je vais t'épouser sans façon ;
Je me moque du qu'en dira-t-on.

Angelique dit à Médor de l'aller attendre à Poissy, où ils prendront les Ba-relets pour aller s'établir à Roüen ; Médor ne sçauroit se résoudre à la quitter, & dit qu'il aimeroit autant mourir que d'être privé de la vûe de sa chere Angelique. *Estes-vous fou, Médor*, lui répond-elle, *vous êtes le plus heureux de tous les Amans, & vous voulez toujours mourir. Excusez*, lui dit Médor, *je suis un peu benais, & j'ay toujours peur.* Angelique le rassure, en lui disant qu'elle a pris ses mesures d'avance, & que Roland qui croit la trouver au Bal, trouvera à sa place des Masques qui se moqueront de lui de la bonne maniere. Angelique & Médor partent ensemble.

Le Théâtre change ici, & représente la nouvelle décoration de la Salle du Bal de l'Opera, ornée de Glace, de Vases de Porcelaine, & d'autres ornemens qui font
2. vol. paroître

2952 MERCURE DE FRANCE.

paroître un Salon magnifique ; cette décoration , qu'on a trouvée très-bien imitée , a été peinte par le sieur le Maire , Peintre fort entendu pour ces sortes d'Ouvrages.

Roland entre dans cette Sale en parodiant ces Vers de l'Opera : *Ah ! j'attendrai long-temps , minuit est loin encore ,* il regarde à sa Montre ; & voyant qu'il n'est pas encore onze heures , il chante sur l'air , *y avance , avance.*

Que ma Montre va lentement ,

Elle retarde assurément ;

Jalouse de ma bonne chance.

Avance , avance , avance ,

Car je me meurs d'impatience ,

Il lit ensuite deux Ecriteaux attachés aux Couliisses , comme à l'Opera.

Angelique engage son cœur , &c.

Que Médor est heureux , &c.

Au nom de Medor , Roland paroît très-surpris , & après quelques couplets qu'il chante ; il se rassure , en disant que c'est sans doute quelque envieux de son bonheur qui a voulu se divertir à ses dépens ; & ne voyant point Angelique , il dit qu'il va la chercher dans le Caffé

DECEMBRE. 1727. 2953
où elle se fera peut-être arrêtée. Le Bal
commence dans cet intervalle ; après plu-
sieurs danses , un Masque chante les pa-
roles suivantes parodiées d'un air du Pro-
logue du même Ballet dont on vient de
parler.

Ces retraites ,
Par l'Amour sont faites ,
Pour combler tous les cœurs
De ses douceurs les plus parfaites.

Un instant
De notre sort décide ;
La timide ,
Sous le masque s'y rend :

La Coquette ,
Y fait valoir sa défaite ;
Le Mari ,
Meconnu de sa femme ,

A la Dame ,
Tient lieu de favori ;
Et lui-même ,

Y goûte un plaisir extrême.

Le Masque qui vient de chanter se retire
pour faire place à une Nôce qui arrive. C'est
Briochet & Farinette , accompagnez de
2. vol. plusieurs

2954 MERCURE DE FRANCE:

plusieurs Payfans qui entrent au son de la Symphonie; après plusieurs Danfes caractérisées, ces deux Amans parodient la Scene de l'Opera de Roland, de *Coridon* & de *Belise*, & chantent les paroles suivantes.

Briochet.

J'aimerai toujours Farinette.

Farinette.

J'aimerai toujours Briochet.

Briochet.

Mon ardeur est parfaite,

J'aimerai toujours Farinette.

Farinette.

Mon amour est parfait,

J'aimerai toujours Briochet.

Roland rentre dans le Bal ; & entendant parler d'Angelique & de Médor, il les interrompt brusquement. Briochet & Farinette, à l'imitation de l'Opera, le font asseoir sur un banc, & lui font un récit des amours de Médor & d'Angelique ; ce qui excite encore plus la fureur de Roland, qui par ses mouvemens & ses agitations, fait éclater sa colere d'une maniere comique, & il ne se possède plus

2. vol.

quand

DECEMBRE. 1727. 2955
quand Farinette chante le couplet qui
suit, sur l'air: *Amis, sans regretter Pa-
ris, &c.*

Farinette.

Nous avons signé leur Contrat.

Dans ces belles retraites;

Tous deux ont pris du Chocolat,

Sur le banc où vous êtes.

Roland outré de desespoir, se leve tout
d'un coup, & n'est plus maître de lui-même.
Le pere de Farinette arrive en di-
sant qu'il vient d'accompagner Médor &
& Angelique jusqu'aux Batelets, il leur
montre une bague dont elle lui a fait pre-
sent; Roland qui la reconnoît pour l'a-
voir donnée à Angelique, témoigne
encore son desespoir par de nouveaux
Lazzis. Tersandre continuë en chantant
sur l'air: *Non, je ne ferai pas, &c.*

Je viens de voir partir cette fille si belle.

Roland.

Angelique est partie!

Tersandre.

Et Médor avec elle.

Roland.

En êtes-vous bien sûr?

2. vol.

Ter-

Terfandre

Vraiment j'en suis témoin.

Roland.

Ils sont partis ensemble ?

Terfandre.

Il sont au Port Saint Oüen.

Roland, convaincu de la perfidie d'Angelique , commence ses fureurs. Après avoir chanté un premier couplet , il quitte sa veste & son pourpoint , & au son de la Symphonie il s'anime encore davantage, en cassant avec son Sabre quelques Vases de Porcelaines ; il croit ensuite être descendu par la Trappe qui est sous le Théâtre ; il s' imagine dans son agitation , d'entendre la répétition de quelque Opera nouveau, dont les Vers & la Musique lui déplaisent ; il demande à boire au Limonadier , qui lui presente de la Limonade , & veut avoir une pistole pour son paiement. Roland casse toutes les caraffes qu'il a dans son panier & le paye à coup de bâton. Il acheve de casser les Porcelaines qu'il trouve sous sa main & toutes les Glaces du Salon , ce qui termine & finit la Piece d'une maniere très-bruyante.

Les Comediens François ont donné le
 31. Decembre la premiere représentation d'une Comedie en trois Actes , qui
 a pour titre *la Surprise de l'Amour*. M. de
 Marivaux qui en est l'Auteur , en donna
 une intitulée de même sur le Théâtre de
 l'Hôtel de Bourgogne , qui eut un grand
 succès. On ne peut pas dire que celle
 qu'on jouë actuellement sur le Théâtre
 François , ait été aussi généralement ap-
 prouvée ; mais on convient que si quel-
 que chose a contribué à en rendre le suc-
 cès moins éclatant , c'est la nouveauté du
 genre. Cependant ce même genre , dit-
 on , a déjà fait fortune sur le Théâtre Ita-
 lien ; d'où vient que les mêmes Specta-
 teurs qui lui font un si bon accueil dans
 un lieu , le reçoivent comme étranger
 dans un autre ? C'est , sans doute , qu'on
 ne porte pas le même esprit à l'un & à
 l'autre Théâtre. Le genre que Moliere a
 consacré au Théâtre François , est le seul
 qu'on y cherche ; & s'il étoit possible qu'on
 y en introduisît un meilleur , les premiers
 inventeurs risqueroient beaucoup. Ce
 que nous venons de dire ne nous empê-
 chera pas de rendre à M. de Marivaux ,
 la justice que tous les gens d'esprit n'ose-
 roient lui refuser. On ne parle ici que
 d'après les fins Connoisseurs ; & c'est bien

2. vol.

H. plutôt

plutôt de leurs sentimens que du nôtre que nous rendons compte au Public. Toutes les voix se réunissent à dire que la dernière *Surprise de l'Amour*, est une Pièce parfaitement bien écrite, pleine d'esprit & de sentimens ; que c'est une métaphysique du cœur très-délicate, & dans laquelle on est forcé de se reconnoître, quelque prévention qu'on apporte contre le genre. Le sujet est trop simple, dit on, soit ; mais c'est de cette même simplicité que l'Auteur doit tirer une nouvelle gloire, telle que celle que la Tragédie de *Berenice* a acquise à M. Racine ; voici quel est le fond de cette Pièce, qui gagne tous les jours à être représentée.

ACTEURS.

Le Chevalier,	le sieur Quinault,
La Marquise,	la D ^{lle} le Couvreur.
Le Comte.	le sieur du Brûil,
Lisette.	la D ^{lle} Quinault.
Hortensius,	le sieur Duchemin le pere,
Lubin,	le sieur Armand,

La Scene est dans la Maison de la Marquise.

ACTE I.

La Marquise & sa Suivante Lisette ou-
vrent

rent la Scene. Lisette prie sa Maîtresse de mettre enfin un terme à la longue tristesse où elle est ensevelie depuis la mort de son mari ; la Marquise lui répond que la perte qu'elle a faite étant irréparable , sa douleur doit durer autant que sa vie. La fidele Suivante lui dit que cette douleur commence à la rendre méconnoissable ; pour l'engager à laisser rapporter sa toilette qu'elle a déjà renvoyée , sans vouloir se mirer ; l'envie qu'une femme , quelque affligée qu'elle soit , a toujours de paroître belle , engage la Marquise à souffrir qu'on lui présente une glace ; elle s'y trouve fort changée ; c'est-là une premiere disposition à se moins affliger , dont Lisette se propose de profiter. Lubin , valet du Chevalier , vient dire à la Marquise , que son Maître est accablé d'un chagrin mortel , par une perte qu'il vient de faire qui l'oblige à s'aller confiner dans un Desert ; il ajoute que le Chevalier voudroit bien la voir , & prendre congé d'elle avant que de partir. La Marquise consent à le voir , par la conformité de leurs situations : elle se retire. Lisette & Lubin font ensemble une conversation qui n'est pas relative à l'action principale , si ce n'est la douleur où Lubin se livre volontairement , pour se conformer à l'humeur de son Maître. Le Chevalier vient

prendre congé de la Marquise, Elle lui demande quel malheur l'oblige à partir, Le Chevalier lui répond qu'il vient de perdre pour jamais une Maîtresse qu'il adore, & qui par la cruauté de ses parens, ne pouvant être à lui, vient de renoncer au monde par des sermens inviolables. La constance du Chevalier, & surtout sa délicatesse en amour, rappellent si vivement à la Marquise l'image de son époux, qu'elle n'oublie rien pour le retenir; comme leurs maisons ne sont séparées que par un jardin qui leur est commun, elle se flatte que c'est-là le seul ami qui puisse à l'avenir la consoler de la perte de son époux; le Chevalier de son côté, trouve le cœur de la Marquise si ressemblant à celui de la Maîtresse qu'il vient de perdre, qu'il commence à laisser rallentir cette grande ardeur qu'il avoit de rompre avec tout le genre humain. Le parti que la Marquise lui offre de demeurer l'un auprès de l'autre, pour se consoler réciproquement, est bien-tôt accepté. Hortensius, espece de Philosophe, qui vient lire tous les jours chez la Marquise, pour la consoler, est chargé d'aller choisir des Livres dans la Bibliothèque du Chevalier, pour continuer ses lectures où le Chevalier doit assister. Lisette survient avec M. le Comte, Amant secret de la Mar-

2. vol. quise,

quise. Cette Suivante n'a point d'autre but que de chercher quelque Amant qui puisse retirer sa chère Maîtresse de la profonde mélancolie dans laquelle on la voit plongée depuis six mois que son mari est mort. Le Comte ayant appris que le Chevalier est ami de la Marquise, & persuadé qu'il est le sien, le prie d'appuyer le projet qu'il a formé de l'épouser. Le Chevalier à qui le Comte fait entendre que la Marquise a d'assez bonnes manieres avec lui, commence à sentir quelques mouvemens de jalousie; qu'il se cache à lui-même, & qu'il croit n'être qu'un dépit secret de voir la Marquise rengagée sous les loix de l'Amour, malgré la convention qu'elle vient de faire avec lui, d'y renoncer pour toujours, pour se livrer toute entière à l'amitié. Cela l'oblige à répondre froidement au Comte qu'il n'a que faire de médiateur, & que, puisqu'il est si bien reçu de la Marquise, il n'a qu'à poursuivre de si heureux commencemens. L'air dont cela est dit, donne des soupçons de la vérité au Comte; il quitte brusquement le Chevalier, en le priant de ne point parler pour lui, & en lui disant qu'il ne laissera point d'aler son train. Lisette à qui il importe peu, quel Amant consolera sa Maîtresse, presse le Chevalier de lui ouvrir son cœur sur l'Amour qu'elle croit avoir décou-

vert en lui pour la Marquise. Le Chevalier picqué de l'engagement dont il soupçonne la Marquise pour le Comte, proteste à Lisette qu'il n'a que de l'amitié pour elle. Lisette se retire; le Chevalier ordonne à Lubin d'aller chercher Hortensius pour le mener à sa Bibliothèque. Hortensius vient, le Chevalier lui dit d'aller avec Lubin choisir les Livres qui pourront convenir à la Marquise. Lubin apprend à Hortensius que la Marquise n'aura bientôt plus que faire de lecture, puisqu'elle doit épouser M. le Comte; il ajoute qu'il n'a tenu qu'à son Maître d'avoir la préférence. Lubin forme le dessein de mettre obstacle à ce projet d'Hymen, qui le feroit congédier.

A C T E I I.

Selon la convention faite entre le Chevalier & la Marquise, Lubin apporte les Livres du Chevalier. Il prie Lisette de lui permettre de menager un Hymen entre la Marquise & son Maître, afin qu'ils puissent se marier ensemble à leur exemple. Lisette ne fait que rire de ce beau projet. Elle quitte Lubin. Les Livres sont portez à la Bibliothèque; Hortensius dit à la Marquise qu'ils ne sont pas bons; la Marquise lui demande quelle lecture il

va lui faire. Hortensius lui propose un chapitre sur la patience ; la Marquise lui dit que cela est trop triste , & qu'elle aimeroit mieux qu'il lui lût quelque chose sur l'amitié ; le Philosophe lui répond , qu'il voit bien par ce choix qu'elle fait contre son sentiment , qu'il va bientôt perdre son Ecolière , & que son mariage avec M. le Comte achevera de lui donner son congé. La Marquise étonnée de ce langage , lui en demande l'explication ; Hortensius lui raconte tout ce qu'il a appris de Lubin , avec cette cruelle circonstance que le Chevalier a refusé sa main que Lisette lui a proposée. La Marquise picquée au vif d'un refus si outrageant , en veut tirer raison , & en avoir un éclaircissement avec le Chevalier. Lubin vient lui demander la grace dont il a parlé un moment auparavant à Lisette ; il la prie de vouloir bien épouser le Chevalier , qui véritablement a refusé sa main , mais qui l'accepteroit peut-être , si elle vouloit bien faire quelques avances ; il ajoute que si elle a cette bonté pour lui , il lui rendra la vie , en lui faisant épouser Lisette dont il est amoureux. Cette nouvelle Requête de Lubin qui ne se rapporte que trop à ce qu'Hortensius vient de dire à la Marquise , acheve de l'irriter contre le Chevalier. Elle ne peut digérer cet af-

front ; Lisette arrive pour son malheur ; sa Maîtresse l'accable de reproches , & lui dit qu'elle est bien impertinente de la marier à son inscû à M. le Comte , & de la compromettre en offrant sa main au Chevalier qui la couvre de honte en la refusant. Lisette lui répond que Lubin est un benais ; qu'il lui a mal rendu tout ce qui s'est passé , que le Chevalier , malgré le refus qu'il a fait de sa main , ne laisse pas de l'aimer en secret ; & qu'enfin en la voulant marier , elle n'a agi que par zele , & n'a eû en vuë que de la tirer de sa profonde mélancolie. Tout cela ne calme point la Marquise , le refus qu'on a fait de sa main lui tient au cœur , & elle ne s'aperçoit pas que tout ce qui se passe dans son ame n'est autre chose que de l'amour caché sous le dépit. Le Chevalier arrive ; elle fait retirer tout le monde pour avoir un éclaircissement avec lui ; le Chevalier par un mouvement de jalousie , dont il ne connoît pas bien la cause , lui fait compliment sur son prochain mariage avec le Comte ; la Marquise lui répond d'une maniere à lui persuader que ses sentimens sont assez favorables au Comte ; cependant elle le prie de lui répondre naïvement sur les questions qu'elle va lui faire. Elle lui demande , s'il est vrai qu'elle ait refusé sa main avec dédain. Le Chevalier

DECEMBRE. 1727 296;

convient qu'il ne l'a pas acceptée, mais il se récrie contre le terme de dédain; qu'il faut absolument supprimer. Il excuse son refus sur leur convention réciproque, qui est de n'avoir jamais que de l'amitié l'un pour l'autre; il reproche à la Marquise d'avoir été la première à enfreindre le traité, par le dessein qu'elle a formé d'épouser le Comte; cette conversation est écrite avec un art infini, & développe ce qui se passe dans le cœur du Chevalier, & dans celui de la Marquise. Elle appelle brusquement Hortensius, pour se distraire par une lecture, du chagrin secret que lui causent les discours du Chevalier; ce dernier craignant d'être importun, veut se retirer. Elle le fait rappeler par Hortensius. La lecture est interrompue à diverses reprises par le Chevalier, qui contredit certaines maximes, qui ne conviennent pas à la situation de son cœur; il porte la contradiction jusqu'à mépriser Seneque, cité par Hortensius; ce qui oblige ce dernier à se retirer en colère. La conversation entre le Chevalier & la Marquise se renouë; le Chevalier s'explique avec elle d'une manière à lui faire entendre qu'il n'a refusé sa main que pour s'en tenir exactement à la convention qu'ils ont faite de fuir tout autre engagement que celui de l'amitié; & lui pro-

27 vol.

H v reste

tesse qu'il n'a pû apprendre sans chagrin qu'elle alloit se marier, parce que cet Hymen renversoit la douce esperance dont il s'étoit flatté, & lui ôtoit la seule consolation qui lui restoit après la perte de sa Maîtresse. Ces dernières paroles apaisent la Marquise ; ils renouënt leur amitié en se jurant mutuellement de s'y livrer tout entiers. La Marquise promet au Chevalier de ne plus voir le Comte, & de congédier Hortensius.

A C T E I I I.

Hortensius commence ce dernier Acte ; il déplore les mœurs du siècle, & ne peut comprendre le mépris qu'on a pour la Science. Lisette vient lui signifier son congé de la part de la Marquise ; Lubin insulte à son malheur. Lisette fait entendre qu'elle a un compliment à faire à peu près semblable à M. le Comte. Ce dernier vient, instruit par Lubin. Il reçoit aussi son congé. Il prie Lisette de dire au Chevalier qu'il voudroit bien l'entretenir en particulier. Lisette sort pour l'aller chercher. Le Comte fait connoître dans un petit Monologue qu'il va mettre en usage une ruse qui, quoique très-commune, ne laisse pas de réussir quelquefois. Le Chevalier arrive. Le Comte lui fait entendre

que la Marquise n'est pas si insensible pour lui qu'il se l'imagine. Le Chevalier trop crédule, donne dans le piège que son Rival lui tend; il fait plus, il accepte la proposition qu'il lui fait de lui donner sa Sœur. Le Comte va chez le Notaire. La Marquise vient; le Chevalier persuadé qu'elle aime le Comte, se broüille une seconde fois avec elle, & lui dit qu'il va se marier avec la sœur du Comte. La Marquise outrée lui fait entendre que le Comte ne lui est pas indifférent; le Comte qui revient entend ces derniers mots; il se jette à ses pieds, & la prie de le rendre heureux. Elle lui répond avec beaucoup de trouble qu'il peut espérer. Le Chevalier désespéré de ce qu'il vient d'entendre, se retire; Lisette vient, & trouve sa Maîtresse dans un état pitoyable; elle lui demande d'où naît sa nouvelle tristesse; la Marquise lui répond que le Chevalier va épouser la sœur du Comte, & qu'elle va elle-même se marier avec le Comte. Lisette ne comprend rien à ce double mariage. Lubin vient enfin dénouer la Pièce; il dit à la Marquise que son Maître est dans un état à faire pitié; qu'il a écrit une Lettre dont il l'a chargée pour elle; qu'il l'a lui-même reprise vingt fois après la lui avoir remise entre les mains; & qu'enfin, l'ayant laissée tomber, il l'a ramassée. La

2. vol. H vj. Mar-

Marquise prend cette Lettre ; mais dans le tems qu'elle va la lire, le Chevalier entre accablé de douleur ; il lui dit qu'il vient prendre congé d'elle pour toujours. La Marquise qui commence à sentir qu'il l'aime , le prie de ne point partir. Le Chevalier lui répond qu'il seroit trop malheureux s'il restoit auprès d'elle. La Marquise lui en demande la raison ; le Chevalier lui dit que cette raison est renfermée dans un seul mot qu'il n'oseroit prononcer devant elle , & qu'il avoit hazardé dans un Billet qu'il n'a pas même osé lui envoyer. La Marquise ne doute point que ce ne soit le Billet que Lubin vient de lui rendre à l'insçu de son Maître ; elle lit ce Billet tout haut. Le grand mot qui coûte si cher à prononcer au Chevalier , c'est qu'il part aussi pénétré d'amour pour la Marquise , qu'il l'a jamais été pour sa première Maîtresse. Il n'en faut pas davantage pour faire une paix souhaitée de part & d'autre ; ils conviennent tous deux que l'Amour les a surpris sous le voile de l'amitié.

Au reste , cette Pièce est très bien représentée. La D^{lle} le Couvreur & le sieur Quinau , excellent dans leurs Rôles.

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople que le Seraskier qui commande l'Armée du Grand-Seigneur en Perse, avoit dépêché un Officier General avec la Copie du Traité qu'il a conclu avec le Sultan Acheraf. Cette nouvelle fut publiée ce même jour à la porte de la Salle du Divan, & dans les principaux Carrefours de la Ville, où l'on fit le soir des feux, ainsi que les deux nuits suivantes. On a distribué quelques Copies des principaux articles de ce Traité; par le premier desquels on est convenu que le Sultan Acheraf demeurera en possession du Trône de Perse sous tel titre qu'il jugera à propos de prendre. Par les autres il est stipulé que le G. S. ne donnera aucun secours aux ennemis de ce nouveau Souverain; qu'il reconnoitra comme légitime, & contracté selon les loix, le mariage d'Acheraf avec la fille du Roy de Perse détrôné, & que le fils qu'ils ont eû de leur mariage, jouira de toutes les prérogatives du fils aîné du Souverain, &c. Que le Sultan Acheraf &

2. vol.

ses

2970 MERCURE DE FRANCE.

ses Envoyez seront reçus à Constantinople & dans les autres Villes de l'Empire Ottoman comme vrais Musulmans, malgré la difference des opinions qui ont donné lieu aux Turcs & aux Persans de se regarder mutuellement comme hérétiques; qu'il consentira que les Turcs se remettent en possession du Territoire de Houvetz, dont un Prince Arabe s'est emparé, & même qu'en cas de besoin, il joindra ses Troupes à celle de S. H. pour chasser cet usurpateur. Que le G. S. accordera une Amnistie au Sultan Deli qui s'est joint avec les Tartares, ses Vassaux, ou Sujets, aux Troupes du Sultan Acheraf pendant les dernières années de la Guerre.

Le peuple a témoigné une joye extraordinaire lorsqu'on lui a fait part de cet accommodement : la Guerre commençoit à lui être très onereuse, la Porte y avoit perdu près de 150. mille hommes de ses meilleurs Troupes ; le trésor du G. S. étoit presque épuisé, & les Juifs, ainsi que les Négocians Arméniens, refusoient de faire de nouvelles avances, parce qu'on leur doit des sommes très-considerables depuis plusieurs années. On publie que c'est le Sultan Acheraf qui a demandé la paix à S. H. qu'il lui a écrit une Lettre très-soumise à ce sujet, & qu'il lui a offert 1500. Bourses pour l'obtenir.

2. vol.

PAIX

*PAIX conclue entre le Grand-Seigneur
& Acheraf-Kan. Lettre écrite de Con-
stantinople le 27. Novembre 1727.*

QUE direz-vous , Monsieur , de la glorieuse Paix que les Turcs viennent de conclure avec la Perse , dont nous apprenons la nouvelle , dans un tems où l'on croyoit tout perdu ici , & où certainement l'on se seroit contenté à beaucoup moins. On peut dire que la fortune de cet Empire a tout fait , & voici comment la chose s'est passé.

La prudence de ses Ministres , voyant que les Troupes Ottomanes ne vouloient point combattre contre celles d'Acheraf-Kan , & que le découragement & la superstition avoient formé , pour ainsi dire , une barriere insurmontable aux progrès des Armes Ottomanes. Ils envoyerent ordre sur ordre à Ahmed-Kupruli , Pacha de Babilonne, Seraskier , & Commandant l'Armée Turque , de faire la paix avec Acheraf-Kan , aux conditions les plus supportables , vû les fâcheuses circonstances où l'on se trouvoit ; mais Ahmed Pacha , jeune & ambitieux , & sur toutes choses , picqué de la déroute de l'année passée , n'a point voulu se conformer à ces ordres , & a juré par Mahomet qu'il au-
roit

roit sa revanche. Les ordres de la Porte étoient précis pour lui, mais les Soldats suivoient les siens. Il avoit assemblé une Armée de soixante mille hommes Arabes & Kurdes, de la fidélité desquels il s'étoit assuré, & qui ne sont pas si superstitieux que les Turcs.

Avec cette Armée, ayant pris le chemin d'Ispahan, il a rencontré à deux journées de cette Ville, auprès d'une forteresse appelée *Ezepeolen*, l'Armée ennemie, commandée par le Visir Zoula, principal Ministre d'Acheraf. Les deux Armées étant en présence, Ahmed Pacha envoya un Député à Zoula, pour lui dire qu'enfin le jour de décider ce grand différend étoit venu, qu'il n'avoit donc qu'à accepter la Paix aux conditions qu'il proposeroit, ou à se préparer à la Bataille, dans laquelle il lui feroit voir ce que pouvoit exécuter un General courageux & offensé. Zoula voyant cette résolution & la bonne contenance de l'Armée Turque, perdit courage, & conclut sur le champ la Paix, qu'il envoya aussitôt ratifier à Acheraf-Kan : en voici les principales conditions.

La Porte reconnoîtra Acheraf-Kan pour Roy & Légitime Seigneur de la Perse. Il lui sera permis de nommer un Emir Adgi, ou Conducteur de la Caravanne

2. vol.

des

DECEMBRE. 1727. 2373

des Persans, qui va tous les ans en Pèlerinage à la Mecque.

Si les nouveaux Sujets d'Acheraf-Kan se soulevoient contre lui, la Porte sera obligée de lui fournir les secours nécessaires pour les réduire.

On prétend qu'il y a un article secret, par lequel la Porte s'engage de ne donner ni aide ni secours aux Moscovites qui sont dans le Païs de Guilan.

Au moyen de ces conditions, les Turcs demeurent en paisible possession de leurs Conquêtes en Perse, conservent Tiflis, Capitale de Georgie, Tauris, Ardebil, Ervain, Harmadan & Kermancha, avec toutes leurs dépendances. Acheraf-Kan leur remet la Ville de Sultanie & les Fortereses Jujan, Aberk, avec leurs dépendances, de même que les Canons, Bagage & Munition que les Persans leur prirent l'année passée. Il leur cede aussi la Ville de Huveizé, avec toutes ses dépendances, & trois autres Villes situées dans la Province de ce nom. C'est un Païs situé entre Bagdat ou Babilonne, & Banora. Il ne leur cede pas toute la Province, mais seulement les quatre Villes & le Païs qui étoit anciennement du Domaine de Tunis. Mais comme ce Païs ne s'étoit pas encore soumis à Acheraf-Kan, il ne leur cede que son droit, & il faudra que les Turcs

2. vol.

en

2574 MERCURE DE FRANCE.

en prennent possession, l'épée à la main ; ce qui ne sera pas difficile , & les ordres sont déjà donnez pour cela.

L'article le plus considerable , c'est le point de la prééminence dans l'exercice de la Religion , pour lequel les Mahometans ont répandu autrefois tant de sang. Cela regarde particulièrement la priere publique que les Mahometans ont accoutumé de faire dans les Mosquées tous les Vendredis , jour de leur Assemblée. Dans la priere publique qu'on fera à l'avenir en Perse , on nommera le G. S. avant Acheraf.

Il s'est répandu dans cette Ville une Copie de la ratification d'Acheraf-Kan , que vous trouverez jointe à ma Lettre.

*Traduction d'un Ecrit de Ratification
envoyé au Grand - Seigneur par Ache-
raf-Kan.*

Au Nom de Dieu , Créateur du Ciel & de la Terre. Nous, Acheraf Emir-Kan , & Chah de Perse, supplions très-humblement celui qui est assis sur le (a) Siege de notre Saint Prophete , le plus élevé des

(a) Par cette Formule Acheraf reconnoît le Grand-Seigneur pour Calife & vrai Successeur de Mahomet dans les deux Puissances Spirituelle & Temporelle.

2. vol.

Em-

DÉCEMBRE. 1717. 2975

Empereurs , plus puissant & plus intrépide qu'Alexandre , Souverain des deux Mers , Maître des deux Terres , Protecteur de Jerusalem , Maître des deux Temples de la Mecque & Medine , surpassant Darius en Pompe & en Grandeur , Souverain (a) comme lui du Royaume de Perse , couvert de Couronnes brillantes de gloire , le très-puissant , très-formidable & très-redoutable Seigneur , refuge des Orthodoxes (que Dieu prolonge ses jours à jamais) de vouloir bien ratifier & approuver les articles de Paix qui viennent d'être arrêtez de la manière qui suit. Sçavoir , qu'il sera envoyé tous les ans de notre part un Emir Hadgi à la Mecque ; qu'il sera à l'avenir libre aux Persans d'aller visiter le Tombeau d'Aly ; que les Persans pourront trafiquer dans tous les endroits de l'Empire Ottoman , & jouiront des mêmes Privileges que par le passé ; qu'il y aura de notre part à la Porte Ottomane un Ambassadeur de Résidence. Nous cédon par ce Traité à la Porte Ottomane , la Province d'Huveizé avec les Villes de Sultanie , Eberck & Jujan. La Porte s'oblige aussi par ce Traité de s'employer auprès du Czar de Mosco-

(a) Autre reconnoissance du Grand-Seigneur pour Premier Souverain de la Peuse de la pars d'Acherasf.

vie

vie pour obtenir la liberté de Uffein-Beg , de la Nation des Leskis , Peuples Musulmans. Nous promettons d'envoyer tous les ans (a) au Trésor du Commandeur des Fidéles 1500. Bourses en forme de présent. Enfin , nous jurons sur le saint Alcoran , Livre envoyé du Ciel , & par les miracles de notre S. Prophete , d'observer & maintenir ce Traité , & malédiction à ceux de nos Neveux qui les enfreindront.

Le Grand Seigneur est supplié par nous , qui nous humilions aux pieds de son Trône , de vouloir bien ratifier incessamment ces articles , desquels il a été donné des Actes solennels & authentiques : sçavoir , un de la part d'Ahmed Pacha , entre nos mains , & réciproquement de notre part entre celles d'Ahmed Pacha. Signé à l'Original , Mehemet , Emir , Acheraf-Kan-

R U S S I E.

LE Duc de Leria , Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne , qui arriva à Petersbourg le 23. du mois dernier , eut sa premiere Audiance publique du Czar le

(b) Il entend le Trésor Imperial du Grand Seigneur , & ceci est une espece de Tribut annuel. Les Califes pranoient le titre de Commandeur des Fidéles , chaque Bourse revient à 1500. livres de notre Monnoye.

L1

DECEMBRE. 1727. 1977

La plupart des Boyars & autres Seigneurs qui avoient été exilés en Siberie sous le ministère du Prince Menzikoff , sont arrivez à Moscou , où le Czar doit leur faire remettre des fonds pour les mettre en état de reparôître à la Cour avec leur ancien éclat.

Les Négocians Anglois établis à Moscou , ont résolu entre eux de faire élever à leurs frais un Arc de Triomphe magnifique pour honorer l'Entrée publique que le Czar doit faire dans cette Ville.

On ne mettra en mer au Printemps prochain que quatre Vaisseaux de Guerre & quelques Frégates , seulement pour exercer les Matelots.

Les Turcs font de grands préparatifs de Guerre à Asoph , & le Kam des Tartares qui sont sous la protection du G. S. a reçu ordre de se tenir prêt pour entrer en Campagne au Printemps prochain.

Un des Officiers qui commandoit le Détachement , qui a conduit le Prince Menzikoff à l'extrémité de la Siberie , est arrivé à Petersbourg , & a rapporté qu'on avoit remis ce Ministre entre les mains du Gouverneur d'une Forteresse de cette Province , qu'on ne lui avoit laissé que deux Domestiques pour le servir , & que sa famille étoit restée au Château d'Oranjenbourg , avec une Garde qui a ordre de l'observer.

Le Duc de Leria , Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne , auquel le Czar a donné son Palais d'Été pour logement , a obtenu la permission de faire construire des Vaisseaux sur les Chantiers de Peterf-bourg , pour le service de S. M. Catholique.

On a porté à l'Hôtel des Monnoyes tout l'or & l'argent qui a été trouvé chez le Prince Menzikoff.

Le Camp qu'on doit former l'année prochaine en Livonie , sera composé de six Regimens d'Infanterie , & de trois Regimens de Cavalerie , faisant ensemble 24000. hommes.

On a discontinué la construction des nouveaux Vaisseaux de Guerre que le Pr. Menzikoff avoit fait mettre sur les Chantiers , mais on y bâtit dix nouvelles Galeres , beaucoup plus grosses que celles qu'on a faites jusqu'à présent dans ce Pays.

P O L O G N E .

ON mande de l'Ukraine que depuis environ deux mois , une Sinagogue entiere de près de 3000. Juifs s'y étoit fait baptiser.

Les Commissaires de la République qui s'assemblent à Mittau , ayant réglé la Forme du nouveau Gouvernement du Duché

de Curlande , ont fait venir devant eux les Officiers de Justice & les Avocats du Pays, pour les consulter séparément. Les Objections qu'ils ont faites sur ce Règlement , en ont retardé jusqu'à présent la publication , & l'on croit qu'on fera quelque changement à l'article qui concerne la Religion. Il contenoit en substance , que les Curlandois qui ne sont pas Catholiques , ne pourroient posséder aucune Charge , ou autres Emplois dans le Duché , & que M. Recki , qui en est Grand Bailly , seroit obligé d'abjurer la Religion Protestante , ou de donner la démission de sa Charge. Le Prince de Hesse-Hombourg , qui espère se faire élire Duc de Curlande après la mort du Duc Ferdinand , a fait un séjour de six semaines à Mittau , où il a vû secrètement les Principaux du Pays. Le bruit court que le Czar a promis de le protéger , & même de le secourir en cas de besoin contre la République de Pologne.

DANNEMARC.

LE 23. de ce mois , on publia à Copenhague une Ordonnance du Roy concernant les Officiers de Marine que S. M. veut avoir à son service en tems de Paix. Leur nombre est présentement fixé à un ou deux Amiraux , au plus trois Vice-
2. vol,

Vice-Amiraux , trois Contre-Amiraux ; trois Commandeurs , 9. Capitaines Commandeurs , 18. Capitaines , 12. Capitaines-Lieutenans , 18. Lieutenans , & 30. Lieutenans en second. Le Roy a accordé des Pensions à tous les autres Officiers qu'il a réformez , jusqu'à ce qu'il y ait des Emplois vacans , qu'il a promis de leur donner par préférence.

ALLEMAGNE.

LE Consul Turc qui est à Vienne depuis quelques mois , a reçu une Copie du Traité d'accommodement conclu entre le G. S. & le Sultan Acheraf , dont il a eu ordre de faire à l'Empereur & au Prince Eugene de Savoye.

On écrit d'Hanover que le Prince de Galles avoit donné depuis peu à plusieurs Princes & Seigneurs Allemans , une Chasse de Sanglier dans laquelle on en avoit tué 135. il y en avoit un entr'autres qui pesoit 500. livres.

On voit à Ratisbonne un Décret Imperial , datté du 21. de Février dernier , par lequel l'Empereur élève à la Dignité de Princesse de l'Empire , l'épouse du Duc de Saxe-Meiningen , & accorde à tous les enfans nez de leur mariage , les Droits de succeder aux Etats de ce Duc,

Il s'est tenu à Vienne plusieurs Conférences extraordinaires chez le Prince Eugene de Savoye , à l'occasion du Traité de Paix conclu entre le G. S. & le Sultan Acheraf ; & comme on n'a trouvé dans les articles publiez , aucune stipulation concernant les Moscovites , on craint que les Turcs ne fassent quelque entreprise contre eux au commencement de la Campagne prochaine , & que l'Empereur ne soit obligé de fournir des secours au Czar conformément au Traité d'alliance qu'il a fait avec ce Prince.

M. Dalhman , Interpréte des Langues Orientales , qui est arrivé depuis peu de Trieste à Vienne , a rapporté que le Pacha dont on a déjà parlé plusieurs fois , ne demandoit un azile à l'Empereur que pour avoir le tems de se justifier des crimes dont on l'a accusé auprès du G. S. & qu'il avoit dessein de se rendre ensuite à Constantinople.

On mande de Berlin que le Roy de Prusse avoit fait discontinuer la levée des nouvelles Troupes qu'on faisoit dans ses Etats , & que le bruit couroit qu'il avoit pris la résolution de réformer considérablement celles qui sont actuellement sur pied.

Nous avons été d'abord mal informé sur l'incendie de Cologne. Nous venons

2. vol.

I d'ap-

2982 MERCURE DE FRANCE.

d'apprendre par une personne mieux instruite, & intéressée à cet événement, que ce n'est pas le magnifique College qui a été brulé, mais les Classes seulement qui sont séparées par une rue du College. Le feu ne les a pas toutes consumées ; on ajoute qu'il s'est arrêté à une Colonne érigée à l'honneur de l'Immaculée Conception de la Vierge. Le feu n'a pas approché de l'Eglise, il n'y a point eu d'Incendiaires. On croit que des Chandelles qu'on allume le soir dans les Classes, & quelque étincelle tombée sur des tas de papier ou sur de vieux bancs, ont causé tout le mal.

P O R T U G A L.

LE 25. le 26. le 29. & le 30. Novembre, la Flote de Rio de Janeiro, composée de 15. Navires Marchands & de deux Vaisseaux de Guerre, entra dans le Port de Lisbonne avec une charge très-considérable.

Par les Lettres que cette Flote a apporté, on a appris que Dom Alexandre Metello de Souza, & Menezés, Ambassadeur Extraordinaire du Roy à la Cour de l'Empereur de la Chine, étoit parti de Rio de Janeiro le 15. Novembre 1725. qu'il étoit arrivé à Batavia le 14. Mars

2. vol.

1726.

DECEMBRE. 1727. 2983

1726. qu'il en étoit parti le 25. Avril suivant pour Macao, où il avoit débarqué le 13. Juin; qu'après y avoir fait regler les ceremonies de sa reception, il avoit continué sa route pour Canton, où ayant mis pied à terre, il s'étoit rendu à Yunte, Ville située à 50. lieuës de Peckin, & dans laquelle les Officiers de l'Empereur de la Chine l'avoient reçu avec des honneurs extraordinaires.

ESPAGNE.

LA Garnison Angloise & les Habitans de Gibraltar ont été attaquez d'une dissenterie qui a fait périr beaucoup de monde; mais le Contre-Amiral Walton leur ayant apporté des Provisions fraîches & des Médicamens, cette maladie a cessé. Le Comte de Portmore, Gouverneur de cette Place, & le Lord Clayton, Lieutenant Gouverneur, qui avoient été attaquez comme les autres, se portent beaucoup mieux.

L'Empereur a fait divers presens au Roy & à la Reine, entr'autres de plusieurs Caisses de vin de Tokay, une Table d'argent, garnie d'un Service magnifique de Porcelaine, une Coupe & une grande Tasse de Porcelaine, montées en or, & garnies de leur Couvercle de même

2. vol.

I ij métal;

métal , deux très-beaux Lustres de Cristal de Roche , & plusieurs autres Bijoux de grand prix.

Le 25. de ce mois , Fête de Noël , le Marquis d'Abrantes , Ambassadeur Extraordinaire du Roy de Portugal , fit son entrée publique à Madrid. Son Cortège étoit composé d'un Ecuyer , de 12. Gentilshommes , de 12. Pages , de 10. Valets de Chambre , de 70. Domestiques de Livrée , d'un Timbalier , de 4. Trompettes , de deux Couréurs & 7. Carosses magnifiques. L'Ambassadeur étoit dans un Carosse du Roy , accompagné du Marquis d'Almodovar , Majordome de la Maison de S. M. & du Comte de Villa-Franca , Indroducteur des Ambassadeurs. Ce Carosse étoit precedé , selon la coûtume , des Officiers du Roy , à cheval , & suivi des Carosses des Ministres.

Le Marquis d'Abrantes étant arrivé au Palais , y reçut les honneurs accoûtumez ; il fut conduit à l'Audiance publique du Roy , de la Reine , du Prince des Asturies , des Infants & des Infantes , & ensuite il fut reconduit avec les mêmes ceremonies.

L'Après midy , l'Ambassadeur retourna au Palais , où l'on signa en présence de L. M. les Articles de Mariage du Prince du Bresil , Heritier présomptif de la Couronne

DECEMBRE. 1727. 295

ronne de Portugal, avec l'Infante Dona Marie Anne-Victoire. L'Acte fut lû par le Marquis de la Compuesta, en qualité de Secrétaire d'Etat, del *Despacho* de Justice. Les Témoins pour le Roy d'Espagne, furent les Chefs des Maisons Royales, les Cardinaux, le Nonce du Pape, l'Archevêque d'Ameda, Confesseur de la Reine, les Prélats qui se trouverent à Madrid, les Conseillers d'Etat; & comme tel, le Marquis de la Paz, Premier Secrétaire d'Etat & del *Despacho*. Les Ducs de Medina-Celi, de Medina-Sidonia, de Bejar & de Veraguas, & le Comte Benevent, signerent au nom du Roy de Portugal.

Le 26. après midi, on fit la cérémonie des Fiançailles, & le 27. aussi après midi, la cérémonie de la premiere Benediction nuptiale, fut faite dans le grand Salon du Palais, par le Cardinal Borgia, Patriarche des Indes, en presence des Grands du Royaume, des Seigneurs de la Cour, des Chevaliers des differens Ordres & des Ministres. Le Roy representa le Prince du Bresil, dont il avoit la Procuration pour cette cérémonie. Ensuite il y eut dans l'Appartement de la Reine un Concert de voix & d'Instrumens qui fut terminé par un très-beau Feu d'artifice qui fut tiré dans la Place du Palais,

2. vol.

I iij comme

comme les deux nuits précédentes. Il y a eu aussi dans la Ville des Feux , des Illuminations & d'autres marques de réjouissance.

Le Duc d'Osborne a pris possession du Régiment des Gardes Espagnoles Infanterie que le Roy lui avoit donné il y a quelque temps. S. M. a disposé de la Compagnie des Gardes du Corps Espagnoles , dont ce Duc étoit Capitaine , en faveur du Marquis de Bedmar ; de la Lieutenance & de la Sou-Lieutenance de la même Compagnie , en faveur de Dom Thomas d'Indiasques & de Dom Patricio Laulés.

GRANDE-BRETAGNE.

LE 11. du mois dernier , les deux Chambres du Parlement d'Irlande , remirent à Dublin deux Adresses pour le Roy , à Milord Carteret , Vice-Roy de ce Royaume ; celle de la Chambre-Basse finit en ces termes :

Et pour convaincre toute la terre que Votre Majesté possède entièrement les cœurs de vos fideles Communes d'Irlande , nous ne manquerons pas de donner d'aussi-grands témoignages de devoir & d'affection à V. M. qu'on en ait jamais donné à aucun de vos augustes Prédecesseurs , en pour-

2. vol.

E v voyant,

DECEMBRE. 1727. 1987

Voyant, avec la plus grande joye & unanimité, aux subsides nécessaires pour le soutien de votre Gouvernement, & pour mettre V. M. en état d'avoir sur cet établissement des forces suffisantes pour renverser les desseins de vos ennemis.

La Ville de Londres ayant considéré les inconveniens de mettre les Criminels condamnés à mort dans un même Cachot, a fait faire quinze Cellules pour les y enfermer séparément, afin qu'ils puissent mieux se préparer à la mort.

La Cour des Plaidoyers-Communs à Guildhall, a condamné un Juif à 250. livres Sterling, & à tous les dépens du Procès, pour avoir débauché la femme d'un Chrétien.

Le Roy a nommé le Lord Guillaume Stanhope, Vice-Chambellan de sa Maison, pour être l'un de ses Ministres Plénipotentiaires au futur Congrès de Cambray.

MARIAGE, &c.

LE Prince Chrétien Auguste d'Anhalt, Bernbourg, Major general & Colonel d'un Regiment d'Infanterie, au service du Roy de Prusse, a épousé à Fechen la Princesse Jeanne-Elisabeth, fille du Duc Chrétien Auguste de Holstein, Evêque de Lubec-Eutin.

LOGOGRYPHE.

J' Ay deux tiers en Espagne & l'autre en Ita-
lie ;

Quand je suis mis en deux , ma premiere par-
tie ,

Fait passer aux buveurs d'agréables momens ;

L'autre partage & mesure les temps.

Mes deux tiers à rebours , rappellent la mé-
moire

D'un Prince malheureux , renommé dans l'Hif-
toire.

Je puis devenir Ville & vent tout à la fois.

Dès que l'on m'a coupé la tête ,

Je suis en sureté ; mais gage de la foi ,

Lorsqu'on la rompt ma mort est sûre &
prête ,

Ma nature est diverse , & les plus grands repas

Sans moi ne plairoient pas.

Enfin je suis si rare & tellement étrange ,

Que par un admirable échange ,

Il ne faut que de moi retrancher seulement

Chaque part successivement ;

Et soudain sous diverse face ,

Je paroïs à vos yeux , Mets , Homme , Fleuve ,
Espace.

2. vol.

Le

DECEMBRE 1727 2989

Le Logogriphe est , comme on le sçait, une Enigme en paroles, où l'on cache un mot en lui donnant diverses significations par la division, la transposition & le retranchement des sillabes ou des Lettres qui le composent. Par le moyen de cette définition & avec un peu d'application , nous croyons que plusieurs de nos Lecteurs devineront le veritable mot de ce Logogryphe.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *second volume du Mercure de France du mois de Decembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le vingt-cinq Janvier 1728.

HARDION.

T A B L E.

du second volume de Decembre.

Pieces Fugitives. <i>Idyle Comique</i> , &c.	2791
Réponse à l'Article XXIV. des Memoires de Trévoux, du mois de Mars dernier, au sujet de la vraye signification du mot Cesar, sur les Médailles, &c.	2814
Elegie à M ^{le} de Verteillac,	2845
Voyage à Paphos,	2850
Requête en Triolers,	2857
Lettre sur les Découpures,	2889
Piece Fugitive en Vers, de P. Corneille,	2894
2. vol.	L y Nou-

1996

Nouvelle maniere de chauffer les Fours ,	1898
Edigmes ,	1899
Nouvelles Litteraires , Traité de l'usage de differentes Saignées ,	1907
L'Art de parler Allemand ,	1917
Voyage de Moscovie ,	1919
Almanach des Dames Sçavantes ,	1927
Almanach Royal .	1931
Abregé de la Vie de S. Jean de la Croix .	1937
Abregé de la Vie des plus celebres Peintres .	1939
Nouvelle Estampe gravée ,	1940
Concert du Châ eau des Thuilleries , &c .	1942
Médaille du Roy , en Taille-douce ,	1943
Spectacles ,	1944
Arlequin Roland , Parodie , <i>Extrait</i> ,	1945
La Surprise de l'Amour , <i>Extrait</i> ,	1958
Nouvelles de Turquie ,	1969
Paix entre la Turquie & la Perse ,	1971
De Russie , de Pologne , &c .	1976
De Danneimarc , d'Allemagne , &c .	1979
De Portugal , d'Espagne .	1982
Grande Bretagne ,	1986
Mariage , &c .	1991
Logogryphe ,	1988

Errata du premier Volume de Decembre.

- P** Age 2642. ligne 21. mots , *lisez metz.*
 Page 2651. ligne 2. du bas , *s'ouvroit , lisez*
s'ouvrroit.
 P. 2652. l. 14. dictums , *l. dictons.*
 P. 2653. l. 11. avoit , *l. auroit.*
 P. 2655. acquora : *l. Acquoræ.*
 P. 2662. l. 1. hautes , *l. hauts.*

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2809. ligne 18. ne convient, *lisez*
ne vous convient.

P. 2830. l. 4. du bas, n'arrête, *l. n'arrêtent.*

P. 2832. l. 12. reste, *l. restent.*

P. 2845. l. 10. dans, *ôtez ce mot.*

P. 2856. l. 18. le, *l. les.*

P. 2857. l. 26. affecte, *l. affectoit.*

Ibid. l. 27. fait, *l. faisoit.*

P. 2860. l. 1. de *l. &c*

P. 2903. l. 21. ces effets sont, *l. qui sont.*

P. 2921. l. 23. reçoit, *l. revoit.*

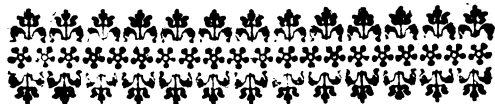


TABLE GENERALE DES MATIERES

de l'année 1727.

A.

A bbadie (Jacques) sa mort,	2490
Académie Françoisse, 126. 132. 1435. 1484.	
	1629. 2052. 2053
— Des Sciences, 528. 850. 973. 982. 1845. 2487	
— Des Belles-Lettres, 333. 849. 2052. 2488	
— Des Jeux Floraux,	1851
— De Lyon,	1434
— De Montpellier,	2430
2. vol.	12

— De Marseille ,	336. 862. 937. 1644
— De Bordeaux ,	333. 2014
— De Pau ,	123. 326
— De Peinture ,	1562. 2055. 2299
— De Lisbonne ,	969
— De Malthe ,	379
Acouchement de la Reine ,	1908
Actes des Saints ,	2938
Admete & Alceste, Tragedie ,	137. 343. 351
Affaires du Palais ,	2242
Afrique Occidentale (Relation de l')	2481
Ain, à la fin des noms de Riviere, vient du Lain, <i>amnis</i> ,	1514
Allemand l'Art de parler)	2917
Alep, Ville ,	2598
Almanachs jusqu'au nombre de 39. sortes ,	
104. Des Dames, 2927. Royal ,	2931
Aloës (Arbre d') à Nuremberg ,	2660
Amans réunis (les) Comedie ,	2688
Amazones Modernes (les) Comedie ,	2499
Amours des Dieux (les) Opera ,	2076
Amphitheatre de Montboui , 1185. 1500. De Doué ,	1511
Antiquitez ,	483. 1187 2626
Architecture (nouveau traité d')	2173
Arlequin Astrologue , Comedie ,	1002. 1438
Arlequin Roland , Comedie ,	2782. 2945
Arrêt du Parlement de Toulouse ,	2445
Artisans illustres de Nuremberg ,	2608
Athlas universel ,	1641
Aubespine (Magdelaine de l')	2928
Aveugle Clair-Voyant (l') Nouvelle ,	24
Avranches, Ville ,	2377

B.

Al de l'Opera , 2512. Du Palais Royal ,	393
Balancier d'une nouvelle invention ,	126
Salicour (la D ^{lle}) reçue à la Comedie Fran- çoise ,	2686
20. <i>usq</i>	Ballade

DES MATIERES. 2993

Ballade,	241
Barbet (le) d'Etampes ,	90. 897
Berger d'Amphrise (le) <i>Comedie</i> ,	350. 132
Bernard , Femme Sçavante ,	2528
Bill , explication de ce mot .	604
Bitume de Bugarach ,	1433
Blasphemateurs \ Déclaration contre les)	2566
Boia , ce qu'il signifie ,	1509
Bombe (effet singulier d'une)	302
Bonac (M. le Marquis de) honneurs qu'on lui a rendu à son Ambassade en Suisse ,	2744
Bonifonii (Joannis) <i>Opera</i> ,	2289
Bons-Mots ,	247. 1380 1996
Bouquet , 892. 1975. 1979. 2186. 2211. 2367.	2655
Bouts Rimez.	674. 896
Braban (supplement aux Trophées sacrez & prophanes du)	121
Bracelet (le) <i>Comedie</i> ,	2688
Bruno (S.) son état avant sa retraite ,	440

C.

Cabinet curieux (Projet pour un)	675. 1295
Cadran Solaire (origine du)	1126. mar-
quant les minutes ,	1844
Caën , Ville ,	1347
Calèche d'une nouvelle invention ,	2183
Calendrier (Projet d'un nouveau)	901. 1184
Caméléons (Lettre sur les)	2222
Canal de Bourgogne (Projet du)	2479
Canon de nouvelle invention ,	335. 2681
Canonisation ,	162. 164
Cantate , les Vendanges de Mongeron ,	2153.
Sur l'accouchement de la Reine ,	2348
Cantique des Cantiques ,	209
Caravanes (Description des)	2600
Cardinaux (nomination de)	54
Carosse d'une nouvelle invention ,	2051
Carte de Russie ,	129

2. vol.

2994 T A B L É.

Celtique (Langue)	1107
Cesar, si c'est un surnom de famille ou un titre de dignité,	1814
Chambrai (Remarque sur la Maison de)	890
Chant (nouvelle Méthode pour le plein-chant)	2046
Charlatanerie (Critique de la)	1608
Chateüil-Galaup (Mort de M. de)	1849
Chats (les)	1398
Chaudieres, maniere d'en faire bouillir plusieurs à la fois,	1898
<i>Chenetelli</i> (ce que ce peut être)	495
Chiari (Mort de Joseph) Peintre,	2301
Chinois (Caractere des)	2037
Cire faite d'une graine de la Louïsiame,	529
Clarici, Décorateur,	551
Clavecin sans plume, &c.	2495
Cleri (Mort du Marquis de)	2349
Clocher transporté d'une Tour sur une autre,	2344
College Royal (ouverture du)	2675
Comélie représentées à la Cour, 586.	761
Comité, explication de ce mot,	604
Communauté (pour être censé avoir renoncé à la) il faut que l'Inventaire soit clos dans les trois mois, s'il y a enfant mineur,	758
Concerts,	746. 2941
Condé (parallele du grand) avec M. de Turenne,	285
Conseils à un jeune Seigneur,	120
Conte galant, 689. Le Voleur dupé,	694
Conty (Mort du Prince de)	1032
Contraste de l'Amour & de l'Hymen (le) <i>Comédie</i> ,	532. 763
Cordoüan (Tour de)	2424
Cors (les) jettez d'un lieu en un autre ne décrivent pas une Parabole,	49
2. vol.	Christal

DES MATIERES. 2995

Cristal de Tartre ,	1438
Crucifix de S. Eustache ,	744
Curez de Paris (Remontrances des)	2563
Curtius , <i>Poëme</i> ,	2007
Cyprien (nouvelle édition de S.)	734
Czarine (Mort de la) 1211. Ses Obseques,	1454

D.

D Amas , Ville ,	1583. 1804
Déclaration du Roi , concernant les Re- commandareffes & Nourrices ,	1054
Découpures ,	2889
Défructu (le)	925
Dessain allegorique sur la maladie du Roi,	133
Diable Boiteux (le)	517
Dictionnaire Néologique (Desaveu de l'Au- teur du) au sujet de Mathanassus ,	314. 316
Discours de Benoît XIII.	93
Dumont (François) Sculpteur. Sa mort & son Eloge ,	328

E.

E Aux Minerales de S. Sauveur ,	1794
Effets du dépit (les) <i>Comedie</i> ,	778. 986
Eglogue ,	633. 1516
Eguille trouvée dans le col de M ^{lle} Auger,	2187
Egypte ancienne & moderne ,	111. 318. 1981. 1988
Elegie , 1112. Sur la mort de M. d'Andreze ,	
1254. A M ^{lle} de Verteillac ,	2845
Enfant prodigieux de Vienne , 681. Reclamé par deux Meres , 1720. Remarquable par son sçavoir ,	1780 2435
Enigmes , 100. 299. 499. 711. 945 1147. 1389. 1579. 1797. 2024. 2257. 2456. 2665. 2899. leur Explication en Vers 101. 713. 1145. 1262. 1388. 1487. 1578. 1796. Des Jesuites,	1945
Envieux (l') <i>Comedie</i> ,	997
Epitaphe dont on demande l'explication ,	1852
De Poissy ,	477
2. vol.	Epi-

Epithalame ,	881. 1547. 2239. 2427
Epitre au Comte de la Marche , 77. en forme d'Epithalame , 436. A M. . . 933. A M. de Tavanès , 1088. D'un François en Hollande , 1103. A l'Abbé de Roquemartine , 1140. A une Dame , 1555. Sur la conscience , 2611	
Estampes , 1849 2492. 2940 d'après Wateau , 1848. 2491. 2676. ; Du Roman Comique , 1853	
Eternuement d'un bon augure chez les Anciens ,	1135
Etreennes à la Reine ,	47
Etude (comment on doit conduire la jeunesse dans l') 64. 449. Pensées hazardées sur les études ,	1823

F.

Fable. Le Pâtre & les Moutons ;	1788
Fastes des Magistrats Romains ,	1621
Fétages d'Angers ,	921
Fête de Bagnolet , 1250. Donnée à Forges ,	1705
Fils indocile (le) <i>Comedie</i> ,	552
<i>Focus</i> . Explication de ce mot ,	259
Fontainebleau (Plan de la Forest de)	2484
Fours , maniere d'en chauffer plusieurs à la fois ,	2898
France , Monumens de la Monarchie Française ,	725
François à Londres (le) <i>Comedie</i> .	1657

G

Gaillard (mort & éloge du P.) 1259.	1742
Geant (Squelete d'un)	1576
Géometrie (Problème de)	2302
George I. Roy d'Angleterre , sa mort. 1468 1479 , Règlement pour son deuil , 1692. ses funeraillès ,	2123
George II. proclamé Roi , 1684. Couronné , 2533.	
2. vol.	Gi-

DES MATIERES 2997

Gibraltar (Siége de)	618. 827. 1016. 1050 1228. 1461. 1465. 1480. 1681
Gondés (Histoire de)	2473
Grecs de Sirie ,	224
Grippon , Château ,	2372
Guillaume le Conquerant. Fait singulier arrivé à ses Obseques ,	1351
Guillaume (Marie-Anne)	2929

H

HAbert (Susanne)	2929
Harangue du P. Porée, 166. à la réception de M. de Pontcarré ,	386
Heros , lequel des deux Etats ou le Monarchique , ou le Républicain est plus propre à former les Heros ,	266
Historiette ,	1521
Hommes (les)	1418
Horloge de Sully , 194. Astronomique ,	422
Horoscope accompli (l') Comédie ,	1647
Hubert , (Françoise)	2930
Huilles essentielles mêlées avec l'Esprit de vin diminuent de chaleur , 973. Huile répandue sur la surface de la mer apaise les tempêtes ,	1968
Hypogée (Plan d'un)	1620

I

I Caractere nouveau pour lever l'équivoque qui arrive au sujet de cette lettre & de l'y ,	294
Iaddus , Tragédie ,	2070
Idille , Isaac , 1538. sur le départ d'un ami , 2575. les Présens des Dieux , 2703 , Idille Comique , les Gants ,	2791
Jettons ,	129
Imitation (les défauts qui peuvent être les suites de l')	2401
Imprimerie établie à Constantinople ,	122.
	1641.
2. vol.	10.

Incendie à Debrecin, 1011. à Barwel, 2339 à Cayeux, 2344. à Cologne, 2725. 2981	
Inconstant (l') Comédie ,	1870
Ingénieur, en quoi consiste sa science, & celle d'un Pilote, & lequel merite la préférence ,	229
<i>Inscriptiones ad res notabiles ab anno 1707. ad annum 1726.</i>	301
Intrigues d'Arlequin (les) Comédie ,	587
Jonathas le Machabée <i>Tragédie</i> ,	2059
Isle de la raison (l') Comédie ,	2086. 2280
Isle de la folie (l') Comédie ,	2087. 2313
Juda, (Guerre du Royaume de) côté de Guinée ,	2204
Jugement de Paris, <i>Opera</i> ,	1859
L	
Lalande Dairou, Château ,	1354
Langue Latine (Méthode pour apprendre la)	2485
Largilliere (Nicolas de) quelques-uns de ses Ouvrages ,	476
Launai, (mort de M. de)	2055. 2346
Lazare (Reliques de S.) à Autun ,	2580
Lettre sur les affaires de Perse, 83. du P. du Cerceau, 127. de M. de Beauchamp, 154 à M ^{le} , 199. de le Maire, 220. sur les Bons Mots, 247. de M. Piat. 334. sur le choix & l'arrangement d'un Cabinet curieux, 1295 aux Auteurs du Mercure, 1752. de M. Ma- thulon, 1769. de M. de Senecé, 2640. de la Dame de Dreux ,	2652
Lisieux, Ville ,	1345
Lisle (M. de) ses Ouvrages ,	530
Logogriphe ,	1991
Lucius verus, <i>Opera</i> ,	155
Lune (la) tourne au tour de la terre ,	976
Lunette d'approche ,	2630

DES MATIERES 299

M

M achine nouvelle pour la monnoie,	126.
pour les Vaisseaux,	127. pour carder,
330. 331. pour étancher l'eau des Vaisseaux,	
691. pour faire monter les eaux,	968. 2680.
pour enfoncer les Pilotis,	969. pour qu'une
Pendule se remonte par elle-même,	<i>Ibid.</i>
pour remonter les Rivières,	2012. pour fi-
ler,	2022. pour nettoyer les Ports,
pour faire monter les eaux par le feu,	2682
Madrigal,	2395
May, on ne le présente pas seulement aux pe-	
tites gens, comme dit Furetiere,	493
Maladie extraordinaire soulagée par un nombre	
prodigieux de saignées,	1789. les maladies sont
causées par differens petits animaux,	1390
Malezieu (Nicolas de) sa mort,	972. son élo-
ge,	1137
Malte (Histoire de)	2158
Marché de Bissy, 651. critiqué,	1115
Mariage (articles de) entre le Prince de Bresil	
& l'Infante d'Espagne,	2984
Maroc (Guerres de)	2716
Maronites,	224
Maroulle (mort & éloge de l'Abbé de)	686
Mathanasius, v. Dictionnaire Neologique.	
Mathématique (plan d'une)	735
Mécontens (les) Comédie,	1666
Médailles, 1175. 1362. 1552. de Dagobert,	886
du Roy,	332. 2301. 2945
Medée & Jalon, Opera,	985. 1193. Parodie,
	1205
Mémoires de Monglat,	718. des Missions de la
Compagnie de Jesus,	1581
Menzikoff (le Prince de) arrêté,	2320. 2520
Mignatures,	1181
Ministralis, ce qu'il signifie,	495
Miroir ardent d'Archimede,	1976
2. vol.	Moile

3000 T A B L E

Moïse, <i>Tragédie</i> ,	343
Momus Fabuliste, <i>Comédie</i> ,	1192
Monologue, Conrard,	1550
Mont S. Michel,	2378
Mouvement perpetuel,	1769. 2217

N

N ewton (mort du Chevalier Isaac)	745
	826
Noces de Proserpine (les) <i>Comédie</i> .	775
Nouveauté (la) <i>Comédie</i> ,	140

O

O De à la Reine, 58. à Iris, 245. à M ^{lle} le Maure, 291. sur la prise d'Habit de S. A. S. Mademoiselle de Vermandois, 398 le Roy gouvernant par lui-même, 415. à Madame de Rochechouart, 445. Les Présa- ges du Regne de Louis XV. 648 à M ^{lle} Pel- lissier, 707. Les Spectacles, 857. La Table. 906. La Sagesse, 1073. Sur ces paroles <i>De- ducit ad inferos & reducit</i> , 1289. à M. de la Porte, 1373. La Colique, 1497. à M de M. ~ 1713. Le <i>Deprofundis</i> , 1740. La Beauté, 1775. La Medecine, 1937. à l'Ac- adémie Françoisse, 2177. Les progrès de la Peinture, 2293. Sur le Camp de la Sône, 2429. de Corneille au P. de Lidet, 2894 Ode traïuite d'Horace. L. I. Od. XI. 685. L. I. Od. IV.	1342
Oiseau artificiel,	1642
Orage à Naples,	2530. 2717
Ordinations des Anglois (Validité des) con- damnée,	2282
Orfèvrerie, Soleil d'argent,	135

P

P agi (mort du P.)	2049
Paradoxe proposé aux Arithméticiens & Geo- me res,	1143
Paris (Plan de)	526. 2940
2. vol.	Par

DES MATIERES 3001

Parlement (rentrée du)	979. 2662
Parnasse François ,	1156. 2669
Parthenai (Catherine de) Dame de Soubize ,	2930
Paume (jeu de la) n'est pas deffendu aux Ec- clesiastiques ,	497
Peindre en gravant (secret de)	2677
Peintres (abregé de la vie des plus célèbres)	2939
<i>Pelota</i> (cérémonie de la)	494
Pendule d'équation , 663. qui marque les heu- res , les signes &c. 2496. Qui se remonte par elle-meme ,	2680
Perse , 83. 365. 588. 1209. 1452. 1477. 1666 1885. 1888. 2088. 2090. 2093. 2317. 2710 2731. 2969	
Peste de Constantinople ,	588
Phenomene , lumiere Boréale vuë à Montreuil sur mer , 708. en Canada ,	2737
Philosophe marié (le) <i>Comédie</i> , 343. 570. cri- tiqué ,	1179
Pierres gravées ,	1175
Pilote , en quoi consiste sa science & celle d'un Ingénieur , & lequel merite la préférence ,	229
Plutarque (examen d'un passage de) v. Huile.	
Poètes Latins (la vie des)	313
Poissons monstrueux ,	893
Polibe , nouvellement traduit ,	1149
Pontchartrain (mort & éloge de M. le Chan- celier de)	2751
Pont portatif ,	529. 741
Porcelaine , semblable à celle de la Chine ,	1422
Portrait (le) <i>Comédie</i> ,	147
Potpouri ,	720
Proserpine , <i>Opera</i> ,	137. 345
Pseaume traduit ,	748
2. vol.	Q.

Q uadrature du Cercle ,	1769. 2212
Quakers, leur Adresse au Roi & à la Reine d'Angleterre, 2103. Ce que c'est que cette Secte ,	2106
Question , en quoi consiste la science d'un Pilote & celle d'un Ingenieur, & lequel des deux merite la préférence ,	229
Quichotte (Don) à la Cour de la Duchesse ,	
<i>Opera</i> ,	587

R

R éflexions ,	935. 1121. 1371. 1543. 2607
Rigord (mort de M.)	1850
Roland , <i>Opera</i> ,	2507
Rondeau , Bouquet ,	680

S

Saci (mort de M. de)	2352
Saignées (Traité de l'usage des différentes sortes de)	2901
Santons de Tripoli , de Sirie ,	225
Seche (la) Poisson ,	1431
Sel de Glauber naturel ,	2615
<i>Sementia</i> ,	924
Sepulcre (S.) de Jerusalem réparé ,	308
Sicard (éloge du P.)	1981
Sincere à contre-tems (le) <i>Comédie</i> ,	2508
Système d'un Medecin Anglois ,	1846
Sonet Italien traduit ,	227
Soufflet d'une nouvelle invention ,	116
Speécles des Anglois ,	1445
Sphere mouvante ,	1099
Stances de l'Abbé de Villiers sur sa vieillesse ,	
2599. Sur l'Hyver ,	2622
Surdité de naissance guérie ,	1642
Surprise de l'Amour (la) <i>Comédie</i> ,	2957

T

T ableaux ,	968. 1161. 1410. 1847. 2490
Tapisseries des Gobelins ,	1847
2. vol.	Tella-

D E S M A T I E R E S 3003	
Testament , Legs fait à M ^{lle} Gardel déclaré nul ,	751
Theatre Italien (l'Histoire du)	1624
Tibouville la Riviere , Bourg , erreur à corriger ,	244
Tiridate , <i>Tragédie</i> ,	2304
Tombeau , qui se remplit d'eau au plein de la Lune ,	928
Tonnere , (effets du) à Fragne ,	672
Tortuë des Indes ,	2041
Tremblement de Terre à Palerme , 165. à Noto , 599. à Arles , 1248. à Morgan , 2051	
Triolets . 913. 1574. 1757. 1792. 1991. 2015 2189. 2198. 2413. 2449. 2773. Leur origine , 2191. Réponse aux Triolets , 2396. 2887	
Tripoli de Sirie (Mœurs , Religion , &c. des habitans de)	220
Turene (parallele de M. de) avec le Grand Condé ,	285

V

V Aisieux anciens , possibilité de plusieurs rangs de Rames , 637. 863. 1078. 1334	2159
Vente des Immeubles par décret ,	3
Verni mastic ;	1188
Vers , le divorce de l'Amour & de l'Himenée ,	
1. Sur la Beauté , 89. Sur le Barbet d'Empes , 91. Portrait de M ^{lle} , 93. Traité entre l'Amour , l'Hymen & la Raïson , 254	
Plainte à Mercure , 262. d'un enfant de cinq ans , à la Reine , 466. Sur un Tableau de M. de Largiliere , 467. à la Maréchale d'Entrées , 481. Maximes du Quadrille , 659. La Rose , 668. à M ^{lle} J. P. D. M. 890. au Pere Poncy , 1331. Sur le Bourg de Villedieu , 1368. Le rare Dépit , 1747. Sur la Pluie , 2219. Tombeau de Cathos perrique , 2441. à Madame de V. 2628. à deux Sœurs , <i>ibid.</i>	
2. vol	1

Le Caffé, 2635. à M. l'Heritier, 2649.	2
M ^{lle} Baunez, <i>ibid.</i> Excuse de payer deux mille francs,	2661
Traduits de Catulle,	899. 1132
Vesuve (le Mont) vomit des flammes,	2531
	2717 2732
Vieillesse extraordinaire, 621. 1031	1237. 1258
	1902
Ville-Dieu, Bourg,	1361
Voyage de Basse-Normandie, 1345. 2572. Au tour du monde, 2031. à Paphos, 2850. De Moscovie,	2919
Voyages (utilisé des) 717. du Capitaine Cook, liv. 627. 955. de Cyrus 2755. C.	

Y

Y Caractere nouveau pour ôter l'équité qui arrive au sujet de cette Lettre. P^{ie}. 294. Plaintes de l'y contre l'1.

Z

Z Ephire & Flore Pastorale. 1883.

La Médaille du Roy, en Taille-douce, doit ve-
garder la page 2943

HM

MAR 2 - 1939

